

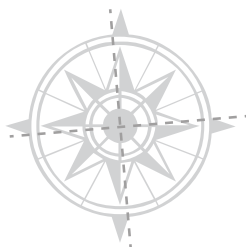
Centre-Val de Loire, Indre-et-Loire,  
Amboise, ruelle Farcin (15/0413)

# Fouille d'un quartier sur le flanc sud de l'oppidum d'Ambacia

## Volume 1 : texte et inventaires

sous la direction de

**Jean-Marie Laruaz**  
(CD 37, Sadil)







Centre-Val de Loire, Indre-et-Loire  
Amboise, ruelle Farcin (15/0413)

# Fouille d'un quartier sur le flanc sud de l'oppidum d'Ambacia

## Volume 1 : texte et inventaires

sous la direction de

**Jean-Marie Laruaz  
(CD37, Sadil)**

par

Jean-Marie Laruaz  
Agnès Couderc  
Francesca Di Napoli  
Laureline Cinçon  
Dorothee Lusson  
Murielle Troubady  
Séverine Braguier  
Laurent Fournier  
Benjamin Jagou  
Guillaume Hulin  
Boris Robin  
Matthieu Gaultier  
Bénédicte Pradat

avec la collaboration de

Céline Aunay  
Laure-Anne Millet-Richard  
Armel Bouvier  
Tom Hill  
John Carrott  
Simon Maslin  
Alys Vaughan-Williams  
Sabrina Save

### CD37 (Sadil)

Hôtel du département, place de la Préfecture  
37927 Tours cedex 9

### Inrap Centre-Île-de-France

Immeuble «Les Diamants»

41 rue Delizy, 93692 Pantin cedex

Tél. 01 41 83 75 30, [centre-ile-de-france@inrap.fr](mailto:centre-ile-de-france@inrap.fr)

### Centre archéologique de Tours

148 avenue Maginot, 37100 Tours

Décembre 2018



# Sommaire

## I. Données administratives, techniques et scientifiques

8	<b>Fiche signalétique</b>
9	<b>Mots-clefs des thésaurus</b>
10	<b>Générique de l'opération</b>
12	<b>Notice scientifique</b>
12	<b>Fiche d'état du site</b>
13	<b>Localisation de l'opération</b>
16	<b>Arrêté de prescription avec extrait cadastral</b>
18	<b>Arrêté modificatif de prescription</b>
19	<b>Cahier des charges</b>
21	<b>Projet scientifique d'intervention</b>
35	<b>Arrêté de désignation</b>
36	<b>Arrêté d'autorisation de fouille</b>

## II. Résultats

<b>41</b>	<b>1. Présentation</b>
41	1.1. <b>Circonstances de l'intervention</b>
42	1.2. <b>Déroulement de l'intervention et méthodologie</b>
42	1.2.1. Le décapage
44	1.2.2. Fouilles et enregistrement
45	1.2.3. Fouille des structures profondes (J.-M. Féménias)
46	1.2.4. Prélèvements
47	1.2.5. La post-fouille
47	1.3. <b>Contexte géographique et géologique</b>
49	1.4. <b>Contexte archéologique</b>
49	1.4.1. Bilan historiographique sur la commune d'Amboise
51	1.4.2. Synthèse sur l'occupation du plateau des Châtelliers
53	1.4.3. Synthèse sur les investigations menées dans la rue du Petit Bonheur

<b>57</b>	<b>2.</b>	<b>Résultats</b>
<b>57</b>	<b>2.1.</b>	<b>Préambule</b>
<b>59</b>	<b>2.2.</b>	<b>La période 1</b>
59	2.2.1.	La sépulture F121 (période 1 – phase 0)
64	2.2.2.	Les indices de la Période 1 - phase 1
77	2.2.3.	Les indices de la Période 1 - phase 2
81	2.2.4.	Les indices de la Période 1 (phases 1 ou 2)
112	2.2.5.	Synthèse sur la période 1
<b>118</b>	<b>2.3.</b>	<b>La période 2 (Agnès Couderc)</b>
120	2.3.1.	L'occupation du I <sup>er</sup> s. ap. J.-C. (20-120 ap. J.-C.)
156	2.3.2.	La fin de l'occupation gallo-romaine (Phases 4 et 5 - 120/150-220 ap. J.-C.)
166	2.3.3.	La période 2 indéterminée
170	2.3.4.	Bilan et synthèse de la période 2
<b>174</b>	<b>2.4.</b>	<b>Les indéterminés</b>
<b>176</b>	<b>3.</b>	<b>Synthèse</b>
<b>177</b>	<b>3.1.</b>	<b>Bilan concernant les structures profondes de la fouille</b>
177	3.1.1.	Bilan historiographique
179	3.1.2.	Étude morphologique
182	3.1.3.	Répartition chronologique et spatiale
184	3.1.4.	La question des dépôts et les pratiques rituelles
189	3.1.5.	La fonction des structures profondes
<b>191</b>	<b>3.2.</b>	<b>Caractérisation des activités aux périodes gauloise et romaine</b>
191	3.2.1.	Les habitations et le statut des populations
192	3.2.2.	Les activités de production
193	3.2.3.	Commerce et échanges
193	3.2.4.	Les acquis concernant le monde spirituel
<b>194</b>	<b>3.3.</b>	<b>Synthèse des données chronologiques</b>
194	3.3.1.	L'origine et l'aménagement du quartier
195	3.3.2.	Une période de mutation
196	3.3.3.	L'occupation du Haut-Empire
<b>197</b>		<b>Conclusion</b>
<b>198</b>		<b>Bibliographie</b>
<b>206</b>		<b>Table des illustrations</b>

### **III. Inventaires**

- 213 Inventaire des unités stratigraphiques**
  
- 221 Inventaire des faits archéologiques**
  
- 225 Inventaire du mobilier archéologique**
  - 225 Inventaire de la céramique
  - 250 Inventaire des terres cuites architecturales
  - 251 Inventaire de la faune
  - 275 Inventaire du mobilier métallique
  - 280 Inventaire des monnaies
  - 281 Inventaire du verre
  - 282 Inventaire du mobilier lithique
  - 282 Inventaire des ossements humains
  
- 283 Stabilisation du mobilier métallique**
  
- 283 Inventaire des prélèvements**
  
- 284 Inventaire des documents graphiques**
  
- 285 Inventaire des documents photographiques (Rue du Petit Bonheur et ruelle Farcin)**
  
- 303 Inventaire des documents numériques (Rue du Petit Bonheur et ruelle Farcin)**
  
- 303 Inventaire de la documentation écrite (Rue du Petit Bonheur et ruelle Farcin)**





**I. Données  
administratives,  
techniques  
et scientifiques**

# Fiche signalétique

## Localisation

Région  
Centre-Val de Loire

Département  
Indre-et-Loire (37)

Commune  
Amboise

Adresse ou lieu-dit  
Ruelle Farçin

## Codes

Code INSEE  
37003

Numéro de site  
37 003 143 AH

## Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence

Lambert 93  
x : 548000  
y : 6247650  
IGN 69  
z : 90 m NGF

## Références cadastrales

Commune  
Amboise

Année  
2015

Section(s)  
BB

Parcelle(s)  
537, 540, 541, 542

## Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

Non communiqué

## Propriétaire du terrain

Gérard Simony  
139, avenue de la République,  
78500 Sartrouville

## Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription  
15/0413  
en date du 22 juillet 2015

Numéro de l'arrêté de prescription  
modificatif  
16/0176  
en date du 17 juin 2016

Numéro de l'opération archéologique  
OA 0610920

Numéro de l'arrêté de désignation  
du responsable  
15/0619  
en date du  
19 octobre 2015

## Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Gérard Simony  
139, avenue de la République,  
78500 Sartrouville

## Nature de l'aménagement

maison individuelle

## Opérateur d'archéologie

Inrap et CD37 (Sadil)

## Responsable scientifique de l'opération et organisme de rattachement

Jean-Marie Laruz (CD 37, Sadil)

CD37 (Sadil)  
Hôtel du département, place de la  
Préfecture 37927 Tours cedex 9  
Inrap Centre-Île-de-France  
Immeuble « Les Diamants »  
41, rue Delizy 93 692 Pantin cedex  
et  
Centre archéologique Inrap  
148, avenue Maginot  
37100 Tours

## Dates d'intervention sur le terrain

fouille  
du 2 novembre au 11 décembre  
2015

post-fouille  
janvier 2016 à mai 2018

## Surface du projet d'aménagement

1120m<sup>2</sup>

Surface soumise à prescription :  
1120 m<sup>2</sup>

Surface accessible  
851 m<sup>2</sup>

## Surface ouverte

851 m<sup>2</sup>

## Rapport de fouille

Nombre de volumes : 2  
Nombre de pages volume 1 : 304  
Nombre de pages volume 2 : 422  
Nombre de figures : 99  
Nombre de photographies : 50  
Nombre de tableaux : 18



# Mots-clefs des thésaurus

## Chronologie

- Paleolithique**
- Inferieur
  - Moyen
  - Superieur
  - Mesolithique et Epipaleolithique
- Neolithique**
- Ancien
  - Moyen
  - Récent
  - Chalcolithique
- Protohistoire**
- Âge du Bronze**
- Ancien
  - Moyen
  - Recent
- Age du Fer**
- Hallstatt (premier Âge du Fer)
  - La Tene (second Âge du Fer)
- Antiquite romaine (gallo-romain)**
- Republique romaine
  - Empire romain
    - Haut-Empire (jusqu'en 284)
    - Bas-Empire (de 285 a 476)
- Epoque medievale**
- haut Moyen Age
  - Moyen Age
  - bas Moyen Age
- Temps modernes**
- Epoque contemporaine**
- Ere industrielle

## Sujets et thèmes

- Edifice public
- Edifice religieux
- Edifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat
- Villa
- Batiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Fossé
- Sepulture
- Grotte
- Abri
- Megalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- Four
- Parcellaire
- ...

## Mobilier

- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique
- Restes
- Végétaux
- Faune
- Flore
- Objet métallique
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Meules
- Peinture
- Sculpture
- Inscription
- Scorie

## Etudes annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Céramologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration
- ...

# Générique de l'opération

## Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Christian Verjux, SRA	Conservateur du patrimoine, adjoint au CRA	Prescription et contrôle scientifique
Aurélie Schneider, SRA	Conservatrice du patrimoine	Prescription et contrôle scientifique
Amaury Masquillier, Inrap	Directeur adjoint scientifique et technique	Suivi scientifique Inrap
Bruno Dufaÿ, Sadil	Conservateur du patrimoine, chef de service	Suivi scientifique Sadil
Matthieu Gaultier, Sadil	Attaché de conservation	Mise en place et suivi de l'opération
Jean-Marie Laruz, Sadil	Attaché de conservation	Responsable d'opération

## Collaborations

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Jean-Marc Féménias, Archéopuits	Responsable Archéopuits	Fouille des structures profondes
Armel Bouvier	Laboratoire CIRM	datation 14C
Fabienne Bois	Restauration de sculptures	restauration d'une statuette en pierre
Sabrina Save	Laboratoire Amélie	Analyses XRF
Alys Vaughan-Williams	Laboratoire Amélie	Carpologie
Tom Hill	Laboratoire Amélie	Diatomées
John Carrott	Laboratoire Amélie	Parasitologie

## Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Christian Verjux, SRA	Conservateur du patrimoine, adjoint au CRA	Prescription et contrôle scientifique
Aurélie Schneider, SRA	Conservatrice du patrimoine	Prescription et contrôle scientifique
Marie-Christiane Casala, Inrap	Directrice interrégionale Centre-Île-de-France	Mise en place et suivi de l'opération
Martine Petitjean, Inrap	Administratrice Centre-Île-de-France	Mise en place et suivi de l'opération
Amaury Masquillier, Inrap	Directeur adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Hélène Guillot, Inrap	Déléguée du Dast	Mise en place et suivi de l'opération
Christophe Charnier, Inrap	Assistant technique	Mise en place et suivi de l'opération
Laurent Lang, Inrap	Assistant de prévention	Mise en place et suivi de l'opération
Claudine Desserre, Sadil	Assistante administrative	Suivi administratif
Matthieu Gaultier, Sadil	Attaché de conservation	Mise en place et suivi de l'opération

## Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Jean-Marie Laruz, Sadil	Attaché de conservation	Responsable scientifique
Agnès Couderc, Inrap	Chargée d'opération et de recherche	Responsable de secteur
Michel Barret, Inrap	Assistant d'études et d'opérations	Fouille, relevés, photographies et enregistrement des données
Matthieu Houdayer, Inrap	Technicien d'opération	Fouille, relevés, photographies et enregistrement des données
Sandrine Bartholome, Inrap	Technicienne d'opération	Fouille, relevés, photographies et enregistrement des données
Marc Gransar, Inrap	Assistant d'études et d'opérations	Fouille, relevés, photographies et enregistrement des données

Joël Mortreau, Inrap	Assistant d'études et d'opérations	Fouille, relevés, photographies et enregistrement des données
Samuel David, Inrap	Technicien d'opération	Fouille, relevés, photographies et enregistrement des données
Jérôme Arquille, Inrap	Assistant d'études et d'opérations	Fouille, relevés, photographies et enregistrement des données
Géraldine Thiéry, Inrap	Assistante d'études et d'opérations	Fouille, relevés, photographies et enregistrement des données
Alexandre Fontaine, Inrap	Technicien d'opération	Fouille, relevés, photographies et enregistrement des données
Cristophe Tardy, Inrap	CISAP	Fouille des structures profondes
Philippe Gardère, Inrap	Géomorphologue	Observations et relevés géomorphologiques

## Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Jean-Marie Laruz, Sadil	Attaché de conservation	Coordination scientifique, rédaction du rapport, SIG
Agnès Couderc, Inrap	Chargée d'opération et de recherche	Rédaction du rapport
Amandine Tremel, Sadil	Technicienne d'opération	Traitement primaire du mobilier et des données de terrain, tamisage des prélèvements
Francesca Di Napoli, Inrap	Spécialiste	Étude de la céramique protohistorique
Laureline Cinqon, Sadil	Spécialiste	Étude de la céramique antique
Dorothée Lussion, Inrap	Chargée d'opération et de recherche	Étude de l'instrumentum
Céline Aunay, Verre Ant`ère	Spécialiste	Étude du verre
Murielle Troubady, Auto-entrepreneur	Numismate	Étude numismatique
Boris Robin, Auto-entrepreneur	Spécialiste	Étude des meules
Laure-Anne Millet-Richard, CD 37, musée du Grand-Préssigny	Spécialiste	Étude du mobilier lithique
Laurent Fournier, Inrap	Chargé d'opération et de recherche	Étude des déchets métallurgiques
Benjamin Jagou, Inrap	Spécialiste	Étude des déchets métallurgiques
Guillaume Hulin, Inrap	Spécialiste	Étude géophysique
Séverine Braguier, Inrap	Spécialiste	Étude archéozoologique
Matthieu Gaultier, Sadil	Attaché de conservation	Étude anthropologique
Bénédicte Pradat, Inrap	Spécialiste	Étude carpologique
Sandrine Bartholome, Inrap	Technicienne d'opération	Traitement primaire du mobilier et des données de terrain
Joël Mortreau, Inrap	Assistant d'études et d'opérations	Traitement primaire du mobilier
Samuel David, Inrap	Technicien d'opération	Lavage du mobilier
Géraldine Thiéry, Inrap	Assistante d'études et d'opérations	Mise au net des minutes de terrain
Nicolas Holzem, Inrap	Technicien d'opération	Photographies du petit mobilier
Véronique Chollet, Inrap	Assistante d'études et d'opérations	SIG, DAO et mise en page du rapport
Matthieu Houdayer, Inrap	Technicien d'opération	Lavage du mobilier
Marc Gransar, Inrap	Assistant d'études et d'opérations	Lavage du mobilier

## Notice scientifique

Le chantier réalisé à Amboise, rue du Petit Bonheur et ruelle Farçin, au cours de l'automne 2015, a permis d'explorer la surface la plus importante jamais documentée sur l'*oppidum* d'*Ambacia* (1 700 m<sup>2</sup>). Situés sur le flanc sud de cette agglomération, les vestiges permettent de suivre la mise en place d'un quartier d'habitat, relativement dense, autour du deuxième tiers du I<sup>er</sup> s. av. n.è. Plusieurs constructions en bois, associées à des structures de stockage (caves et celliers), ont été mises en évidence. Ces constructions s'organisent selon une trame régulière, mise en œuvre préalablement, et elles définissent principalement trois pôles d'occupation. Le mobilier associé à ces différents pôles trahit le statut social variable des occupants. Une deuxième trame, matérialisée par des fossés parallèles, vient ensuite se surimposer à la première, sans modifier l'organisation du quartier. Pour cette première période, on peut également signaler la découverte singulière d'une inhumation en pleine terre. Elle contenait la dépouille d'un homme, possédant un bracelet en alliage cuivreux au bras gauche et un poignard en fer dans son fourreau sur le côté droit. Ces attributs, fréquemment attestés sur les représentations en ronde-bosse de cette période, confèrent un statut particulier à cet individu, tout comme la localisation de sa tombe, relativement inédite, au cœur de l'*oppidum*.

De nombreuses structures profondes, interprétées pour la plupart comme des puits, indiquent des besoins en eau importants. Leurs comblements respectifs ont livré des quantités de mobilier très significatives qui révèlent entre autres choses des pratiques de nature rituelle. Il s'agit notamment de dépôts organisés mettant en scène des objets possédant une charge symbolique forte, tels que des meules complètes, des bois de cerf et une exceptionnelle statuette en calcaire. Cette dernière, qui appartient au groupe des assis en tailleur, principalement représenté dans le Centre-Ouest de la Gaule, constitue l'attestation la plus ancienne de ce type qui soit complète, et dans un contexte clos. Si l'on accepte de considérer la présence de bois de cerf comme un palliatif symbolique de l'identité du personnage, il pourrait alors également s'agir de la plus ancienne représentation du dieu *Cernunnos*.

Au cours de la période augustéenne, ce quartier de la ville connaît une période de mutation importante. Deux des pôles d'occupation sont visiblement abandonnés, et les nouvelles constructions sont beaucoup plus clairsemées. Ces constats évoquent un phénomène de dépopulation, déjà observé ailleurs sur l'*oppidum* d'Amboise et peut-être en relation avec un déclassement de cette ville au profit de Tours – *Caesarodunum*. Le secteur est

toutefois occupé en continu jusqu'à la fin du II<sup>e</sup> s. ou le début du III<sup>e</sup> s. de n.è. Bien qu'aucun bâtiment n'ait été clairement identifié, les architectures de cette période sont renseignées par plusieurs indices (couverture en tuile, clous de charpente, moellons maçonnés, appliques décoratives). Les bâtiments étaient probablement faiblement ancrés au sol et n'ont donc pas laissé d'empreinte. La présence de deux celliers et de plusieurs puits maçonnés dans le tiers nord de la fouille alimente les réflexions sur la nature de l'occupation à cette période. Les activités, quant à elles, ne semblent guère évoluer d'une période à l'autre, hormis la sidérurgie et le tissage, qui sont attestés par des indices plus nombreux pour la période romaine. Au final, ce secteur apparaît plutôt comme un quartier à vocation résidentielle, où se déroulent marginalement des activités artisanales. Pour finir, la présence d'un petit monument adossé à la sépulture gauloise permet d'envisager que le souvenir de cet individu a été entretenu pendant au moins un siècle au cours du Haut-Empire.

## Fiche d'état du site

La parcelle a été décapée mécaniquement sur une superficie de 1700 m<sup>2</sup>. L'épaisseur de terre végétale était faible au sommet de la parcelle (0,30 m), qui présente un pendage important vers le sud. En bas de pente, près de 0,70 m a été décapé. Sur le pourtour du décapage, des bandes de 1 m ont été laissées en place, afin de ne pas altérer les clôtures des parcelles adjacentes. Au sud-ouest, le décapage a consisté à réaliser une simple tranchée d'observation, car l'emprise était trop exiguë (présence d'un mur de terrasse au nord). Des arbres, destinés à être conservés dans le projet, ont par ailleurs contraint l'emprise du décapage au nord-est et au sud.

Le substrat se présentait uniformément comme un cailloutis compact, précédant les argiles à silex.

L'ensemble des vestiges ont été testés, et la majorité fouillée intégralement. Seule les fosses ne livrant qu'une faible quantité de mobilier n'ont été fouillées que par moitié. Une cave a été fouillée intégralement mécaniquement, et une seconde a fait l'objet d'une tranchée de reconnaissance. Sur les 14 structures profondes (puits et citerne) mises au jour, seulement 7 ont été fouillées intégralement. Les autres n'ont été reconnues que sur une profondeur de 1,30 m maximum. Toutes les structures profondes fouillées en intégralité ont été rebouchées selon un protocole précis, décrit dans le PSI.

A l'issue de la fouille, l'ensemble de la parcelle a été rebouchée avec les terres issues du décapage. Le compactage a été fait par un simple chenillage.

# Localisation de l'opération

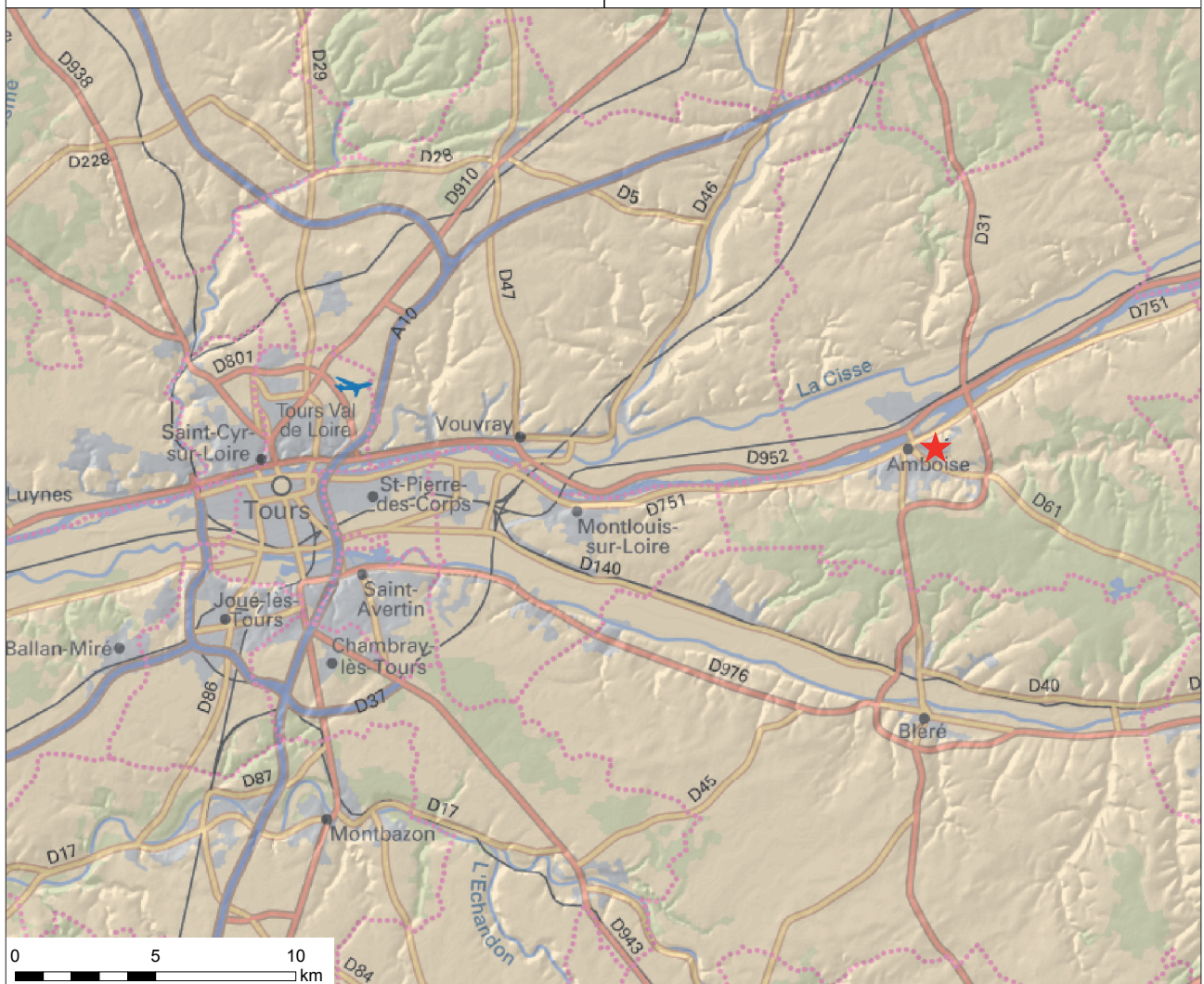
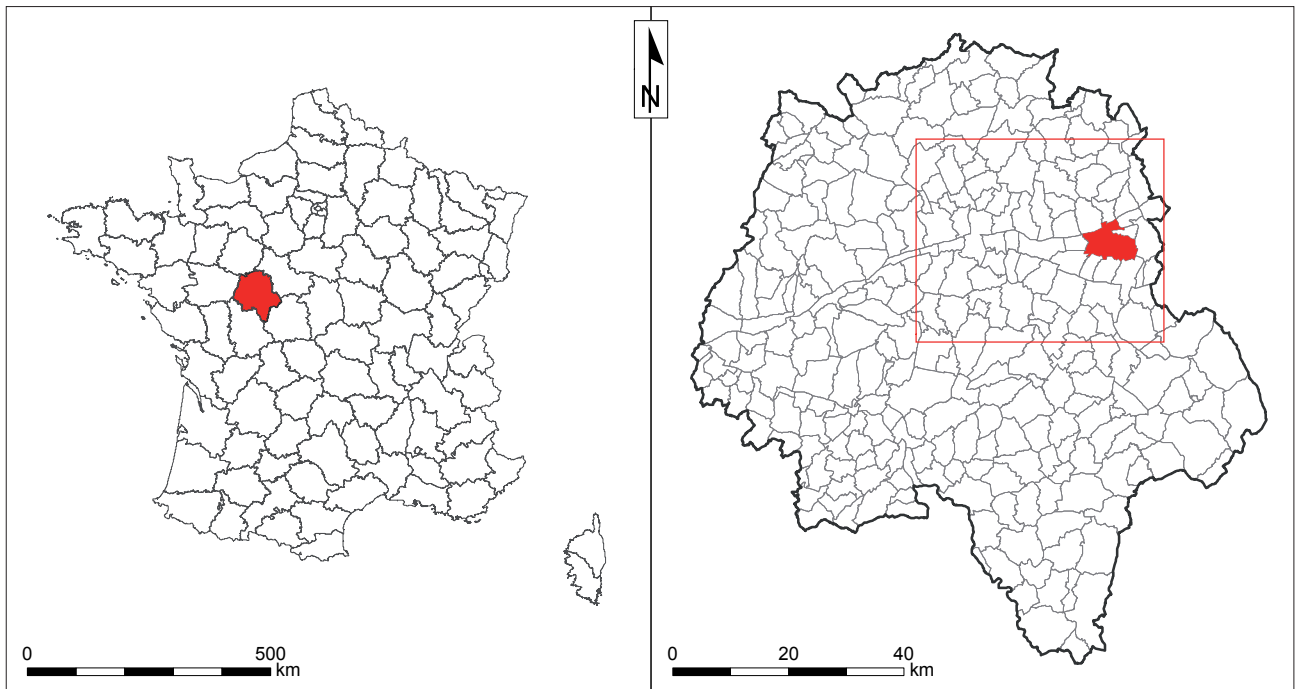


Figure 1 - Localisation du site sur la carte topographique au 1/250 000<sup>e</sup> (© IGN France Raster).





Figure 2 - Localisation du site sur une carte IGN au 1 / 25 000e (© IGN Paris - Scan 25, 2005 - Autorisation de reproduction n° 2006/CUDC/0186).



Figure 3 - Emprise du diagnostic sur le fond cadastral, carroyage principal Lambert 93 CC47 (sources : Direction générale des Impôts, IGN France).



# Arrêté de prescription avec extrait cadastral

Direction régionale des affaires culturelles du Centre, Service régional de l'archéologie, le 16 mars 2015 ;

Vu le rapport de diagnostic archéologique reçu à la direction régionale des affaires culturelles du Centre, service régional de l'archéologie, le 21 mai 2015 ;

Vu l'avis de la commission interrégionale de la recherche archéologique (CIRA) du Centre-Nord, des 1er, 2 et 3 juin 2015 ;

Considérant la localisation du projet sur l'oppidum des Châtelliers, dans un secteur où l'occupation laténiennne et gallo-romaine est avérée ;

Considérant que les vestiges archéologiques seront affectés par le projet d'aménagement ;

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Est prescrite une fouille archéologique préventive préalable à la réalisation du projet de construction d'une maison individuelle portant sur les terrains sis en :

Région : Centre  
 Département : Indre-et-Loire  
 Commune : AMBOISE  
 Localisation : ruelle Farcin  
 Cadastre : BB 537, 540, 541 et 542  
 Emprise totale : 1 120 m<sup>2</sup>  
 Site archéologique : 37.003.143 AH

**Article 2** : La fouille sera réalisée conformément au cahier des charges scientifique annexé au présent arrêté, sous la maîtrise d'ouvrage de M SIMONY Gérard, qui projette de faire exécuter les travaux donnant lieu à la présente prescription.

Sa réalisation peut être confiée, au choix du maître d'ouvrage, à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap), à un service archéologique territorial agréé ou à tout autre opérateur de droit public ou privé titulaire de l'agrément prévu à l'article L.523-8 du code du patrimoine.

Cet agrément devra couvrir les périodes suivantes : Protohistoire et Antiquité


Le contrat conclu avec l'opérateur comporte le projet d'intervention de celui-ci précisant les modalités de mise en œuvre des prescriptions contenues dans le cahier des charges.

**Article 3** : La fouille ne pourra être entreprise qu'après autorisation par le préfet de région, délivrée à la demande de M SIMONY Gérard, au vu du dossier transmis comprenant le contrat mentionné à l'article 2, le justificatif de l'agrément de l'opérateur et, le cas échéant, la déclaration sur l'honneur prévue à l'article R.523-45 du code du patrimoine.

**Article 4** : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à M SIMONY Gérard.

Fait à Orléans, le **22 JUIL. 2015**

Pour le Préfet de la région Centre – Val de Loire  
et par subdélégation,  
le Conservateur régional de l'archéologie par intérim

  
 Christian VERJUX

Destinataire :  
M SIMONY Gérard

ARR-PRESC-FOUILLE n° 15/0413

ARR-PRESC-FOUILLE  
n° 15/0413 du 22 juillet 2015

LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REGION CENTRE – VAL DE LOIRE

**ARRÊTÉ**

**portant prescription de fouille archéologique préventive  
du site archéologique n° 37.003.143.AH  
relative au projet de construction d'une maison individuelle  
ruelle Farcin à Amboise (Indre-et-Loire)**

Le Préfet de la région Centre – Val de Loire  
Officier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code du patrimoine (livre V - archéologie) ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu l'arrêté n° 14-209 du 13 octobre 2014 portant délégation de signature à Mme Sylvie LE CLECH, Directrice régionale des affaires culturelles du Centre, notamment en matière d'administration générale ;

Vu l'arrêté n° 15-097 du 26 juin 2015 portant subdélégation de signature à M. Christian VERJUX, Conservateur régional de l'archéologie par intérim, notamment en ce qui concerne les actes mentionnés à l'article 3 de l'arrêté susvisé ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 04/0198 du 29 juillet 2004 portant définition de zones de présomption de prescription archéologique sur la commune d'Amboise (Indre-et-Loire) ;

Vu la demande de réalisation anticipée de diagnostic archéologique présentée par M. Gérard Simony, 139 avenue de la République, 78500 Sartrouville du 29 octobre 2014, relative au projet (maîtres d'ouvrage : M. Gérard Simony et Mme Annick Dubois) de lotissement de deux parcelles sur des terrains situés chemin du Petit Bonheur et ruelle Farcin à Amboise (Indre-et-Loire), cadastrés B 290p, 291, 428 et 502p, reçue à la Direction régionale des affaires culturelles du Centre, Service régional de l'archéologie, le 30 octobre 2014 ;

Vu l'arrêté n° 14/0520 du 5 novembre 2014 portant prescription de diagnostic archéologique relatif au projet susvisé ;

Vu l'arrêté n° 15/0043 du 22 janvier 2015 désignant Jean-Marie LARUAZ, Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire (SADIL), responsable scientifique de l'opération de diagnostic susvisée ;

Vu le dossier de demande de permis de construire n° PC 037 003 15 A0015, déposé auprès de la Commune d'Amboise (Indre-et-Loire) le 2 mars 2015 par M SIMONY Gérard, 139 av. République, 78500 SARTROUVILLE, relatif à un projet de construction d'une maison individuelle sur des terrains situés ruelle Farcin à Amboise (Indre-et-Loire), cadastrés BB 537, 540, 541 et 542, reçu à la Direction régionale des affaires culturelles - 6 Rue de la Manufacture, 45045 ORLÉANS Cedex

Téléphone : 02 38 78 85 00 - Télécopie : 02 38 78 85 99  
http://www.dracentre.culturel.gouv.fr/





Préfecture de la région  
Centre - Val de Loire  
Direction régionale  
des affaires culturelles  
Service régional de l'archéologie

**AMBOISE (Indre-et-Loire)**  
**Projet de construction d'une maison**  
**Plan annexé à l'arrêté 15/0413**  
**portant prescription de fouille archéologique préventive**  
**du site archéologique n°37 003 143 AH**  
**ruelle Farcin**



 Emprise objet de la prescription

OA n°0610920

©BD parcellaire 2011  
Composante du RGE®  
Système de projection : Lambert 93  
"reproduction interdite"

D.R.A.C. Centre/ S.R.A. / V. Aubourg / édition juillet 2015

# Arrêté modificatif de prescription

Vu les mandats donnés par le demandeur à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) et au Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire (SADIL), opérateurs de la fouille, et acceptés par ceux-ci le 14 septembre 2015, pour qu'ils encaissent directement et, le cas échéant, reverse les sommes allouées ;

Vu l'arrêté n° 15/0639 du 1<sup>er</sup> février 2016 de prise en charge du coût de la fouille archéologique préventive susvisée (tranche ferme et conditionnelle) ;

Vu le courrier électronique en date du 1<sup>er</sup> février 2016 de M. Eric Josse, gestionnaire du Fonds national pour l'archéologie préventive à l'Inrap, demandant la modification de l'arrêté n° 15/0639 du 1<sup>er</sup> février 2016 de prise en charge du coût de la fouille archéologique préventive susvisée (tranche ferme et conditionnelle) ;

Considérant, qu'il convient de détailler la répartition de la prise en charge du coût de la fouille selon la part du devis de l'Inrap et du Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire (SADIL) ;

## ARRÊTE

**Article 1<sup>er</sup>.** - L'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté n° 15/0639 du 1<sup>er</sup> février 2016 est modifié comme suit : la dépense éligible prévisionnelle de la fouille préventive préalable au projet de construction d'une maison individuelle de 103 934,25 € H.T. (124 721,10 € T.C.) tranche ferme et 79 703 € H.T. (95 643,60 € T.C.) tranche conditionnelle est prise en charge à 100 %, pour un montant de 220 364,70 € T.C., soit tranche ferme Inrap : 99 852,30 € TC, tranche ferme Sadil : 24 868,80 € TC, tranche conditionnelle Inrap : 83 151,60 € TC et tranche conditionnelle Sadil : 12 492 € TC.

**Article 2.** - Les autres dispositions de l'arrêté n° 15/0639 du 1<sup>er</sup> février 2016 demeurent inchangées.

**Article 3.** - La Directrice régionale des affaires culturelles et le directeur général de l'Institut national de recherches archéologiques préventives sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur Gérard SIMONY, à l'Inrap et au Conseil départemental d'Indre-et-Loire.

Fait à Orléans, le **17 JUIN 2016**

Pour le Préfet de la région Centre – Val de Loire,  
et par délégation,  
la Directrice régionale des affaires culturelles,



Sylvie LE CLECH

Destinataires :  
Mme Gérard SIMONY  
Inrap  
Conseil départemental d'Indre-et-Loire

ARR - MODIF-PRISE-EN-CHARGE-FNAP n° 16/0176



Liberté • Égalité • Fraternité  
REPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE – VAL DE LOIRE

ARR - MODIF-PRISE-EN-CHARGE-FNAP  
n° 16/0176 du 17 juin 2016

Direction régionale  
des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie

**ARRÊTÉ**  
**portant modification de l'arrêté n° 15/0639 du 1<sup>er</sup> février 2016**  
**portant prise en charge par le Fonds national pour l'archéologie préventive**  
**de la fouille préventive du site archéologique n° 37.003.143.AH**  
**(tranche ferme et tranche conditionnelle)**  
**relative au projet de construction d'une maison individuelle**  
**ruelle Farcin à Amboise (Indre-et-Loire)**

Le Préfet de la région Centre – Val de Loire  
Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur  
Chevalier dans l'Ordre National du Mérite

Vu le code du patrimoine, notamment ses articles L.524-14, R.524-24 à R.524-33, R.545-42 et R.545-58 ;

Vu l'arrêté du 31 janvier 2005, modifié le 2 juin 2006, portant définition du contenu de la demande de prise en charge du coût de la fouille et des pièces à produire pour la constitution du dossier ;

Vu l'arrêté n° 16-006 du 4 janvier 2016 portant délégation de signature à Mme Sylvie LE CLECH, Directrice régionale des affaires culturelles du Centre – Val de Loire, notamment en matière d'administration générale ;

Vu le dossier de demande de permis de construire n° PC 037 003 15 A0015, déposé auprès de la Commune d'Amboise (Indre-et-Loire) le 2 mars 2015 par M. SIMONY Gérard, 139 avenue de la République, 78500 Sartrouville, relatif à un projet de construction d'une maison individuelle sur des terrains situés ruelle Farcin à Amboise (Indre-et-Loire), cadastrés BB 537, 540, 541 et 542, reçu à la Direction régionale des affaires culturelles du Centre, Service régional de l'archéologie, le 16 mars 2015 ;

Vu l'arrêté n° 15/0413 du 22 juillet 2015 prescrivant la fouille archéologique préventive relative au projet susvisé ;

Vu l'arrêté n° 15/0620 du 19 octobre 2015 autorisant la fouille archéologique préventive relative au projet susvisé ;

Vu la demande de prise en charge du coût de la fouille archéologique préventive présentée par Monsieur Gérard SIMONY, reçue à la Direction régionale des affaires culturelles du Centre – Val de Loire, Service régional de l'archéologie, le 9 octobre 2015 complétée le 13 janvier 2016 ;



# Cahier des charges

La fouille sera réalisée en aire ouverte avec mise en place de quelques coupes stratigraphiques provisoires ou cumulatives, depuis le sol actuel. Elle débutera par la réalisation du décapage archéologique de la surface concernée par l'intervention conformément au plan annexé au présent cahier des charges. Ce décapage sera mené jusqu'au niveau d'apparition des vestiges archéologiques. Il aura pour but de mettre au jour les structures excavées (silos, fosses, fossés et trous de poteau), les sols et autres vestiges archéologiques. Il sera suivi d'un relevé topographique général des structures mises au jour.

Les structures excavées (fosses, trous de poteau) feront l'objet d'une fouille fine manuelle au moins par moitié dans un premier temps, la deuxième moitié pouvant être étudiée plus rapidement. L'étude de leur répartition ainsi que du mobilier devra mettre en avant l'éventuelle structuration des secteurs selon leur spécialisation (agricole, artisanale, d'habitat).

Les structures linéaires (fossés) feront l'objet de fouilles manuelles de sections significatives de leur linéaire complétées par des sondages, éventuellement mécaniques, afin de recueillir des indices sur la dynamique et la datation de leur comblement et étudier les recouvrements.

Les éventuels sols et secteurs comportant des séquences stratigraphiques devront faire d'une étude complète sous la forme d'une fouille manuelle, par unités stratigraphiques, notamment pour recueillir des éléments de datation.

Dans l'éventualité de la présence de sépultures, leur étude suivra la méthode de l'anthropologie de terrain en s'attachant aux problèmes de taphonomie.

Les puits mis au jour devront faire l'objet d'une fouille exhaustive, à l'aide de moyens adaptés. Un protocole de prélèvements spécifiques pour ces structures devra être proposé afin d'effectuer des analyses paléoenvironnementales mais aussi une étude des modes d'utilisation et de comblement des puits.

La mise au jour d'indices d'une activité métallurgique sur les parcelles diagnostiquées devra être prise en compte. La fouille des structures à proximité de la (ou des) zone artisanale supposée devra permettre la détection des déchets de production (battitures, scories, objets...) et un protocole de prélèvement adapté et systématique devra être proposé. La fouille des structures de forge devra être adaptée à leur état de conservation et combiner une étude en plan et en coupes (en multipliant ces dernières).

Le projet scientifique devra détailler les différentes analyses projetées (composition du métal, études macro et micrographiques des battitures, analyses des charbons de bois, méthodes de datation, analyse de l'architecture des fours...) ainsi que les laboratoires associés.

Ces études devront être mises en perspective avec les résultats obtenus sur les autres zones attestant du travail du métal sur l'oppidum, tant d'un point de vue chronologique que d'un point de vue spatial. De plus, on recherchera tous les éléments permettant de comprendre le fonctionnement de l'atelier et la ou les chaînes opératoires qui y sont mises en œuvre.

L'éventuelle « mécanisation de la fouille » qui pourrait être proposée par l'opérateur devra se cantonner uniquement à l'accompagnement de la fouille manuelle de structures de grand volume présentant des séquences de remplissage stériles ou dans lesquelles des passes par unités stratigraphiques pourraient être mises en œuvre.

Toutes les structures feront l'objet d'un enregistrement stratigraphique, de relevés graphiques au 1/10<sup>e</sup>, 1/20<sup>e</sup> ou 1/50<sup>e</sup> (dans le cas éventuel de plans généraux) ainsi que de relevés photographiques. Les relevés graphiques devront être localisés sur un plan et une restitution de leur coté d'appartenance ainsi que l'épaisseur des stériles décapés devront être figurées. Les limites de fouille devront être géolocalisées précisément (Lambert 93) sur un fond cadastral à une échelle lisible.



PREFET DE LA REGION CENTRE - VAL-DE-LOIRE

Direction régionale  
des affaires culturelles  
Service régional de l'archéologie

## CAHIER DES CHARGES SCIENTIFIQUE

de la fouille archéologique préventive  
du site archéologique n° 37.003.143 AH (Protohistoire, Antiquité)  
relative au projet de construction d'une maison individuelle  
ruelle Farcin à Amboise (Indre-et-Loire)

Annexé à l'arrêté n° 15/0413 portant prescription de fouille archéologique

Comme prévu à l'article 2 de l'arrêté n° 15/0413, la fouille préventive sera réalisée conformément au cahier des charges scientifique ci-après :

### DONNEES SCIENTIFIQUES

Un diagnostic a été réalisé sur le territoire de la ville d'Amboise, au bord du plateau des Châtelliers (versant sud), sur des terrains attenants à la rue du Petit Bonheur et à la ruelle Farcin, secteur densément occupé à la fin de l'âge du Fer et connu par le biais de nombreuses opérations qui s'y sont déroulées au fur et à mesure de son urbanisation. Dirigé par Jean-Marie Laruez (Sadi), il a confirmé l'existence d'une occupation qui se divise en deux phases : La Tène D2 et la fin du 1<sup>er</sup> s. / début du II<sup>e</sup> s. de n. è.

Trente-cinq structures ont été mises au jour, immédiatement sous la terre arable. Aucun recoupement n'a pu être observé et, contrairement au cœur du plateau, ce secteur ne semble pas receler de zones stratifiées. La fin de l'âge du Fer est illustrée par un puits (de 2,20 m de diamètre - 4,50 m à l'ouverture), testé jusqu'à 2,20 m de profondeur et qui renferme un abondant mobilier (céramique, lithique, faune et scories), un trou de poteau de fortes dimensions et les traces d'un four en rapport avec une activité de métallurgie (comblement charbonneux et contenant des scories et battitures en plaquette). Huit structures au moins peuvent être attribuées à la période gallo-romaine : un puits cylindrique qui contenait un pan de mur maçonné (vestiges de la margelle ou témoignages de la démolition d'un bâtiment proche) et de nombreux éléments architecturaux (blocs, tegulae), ainsi que des fosses et des fossés.

### OBJECTIFS ET PRINCIPES METHODOLOGIQUES

L'objectif de cette fouille est l'étude de l'intégralité des parcelles touchées par les travaux. Cette étude s'intégrera dans les réflexions entamées sur la structuration de l'oppidum et son évolution chronologique.

Pour l'époque gauloise, il s'agira de caractériser la fonction de ce secteur et de préciser l'éventuelle spécialisation fonctionnelle (artisanat métallurgique) perçue au diagnostic.

Pour la période antique, il s'agira de préciser la chronologie des structures et leur organisation dans ce secteur afin de l'intégrer dans la réflexion sur l'évolution globale de l'agglomération d'Amboise (et la question de sa rétractation à l'époque gallo-romaine, dès le courant du II<sup>e</sup> siècle).

Le responsable scientifique de l'opération prendra les mesures de conservation qui s'imposent pour le mobilier mis au jour et informera sans délai le Conservateur régional de l'archéologie des dispositions prises pour en assurer la stabilisation et le traitement pour mise en état d'étude. Il fera appel, en tant que besoin, à la participation de spécialistes compétents pour le traitement et l'étude du mobilier issu de la fouille, en particulier pour les études technologiques et typologiques des mobiliers céramiques et lithiques. Le mobilier métallique sera radiographié et stabilisé au cours de la phase terrain en vue de son étude ultérieure et pour évaluer les mesures de conservation préventive et de restauration à mettre en œuvre.

Si nécessaire, seront réalisés des prélèvements pour l'approche paléo-environnementale (sédimentologie, palynologie, carpologie, anthracologie, etc.) ainsi que des prélèvements de charbon de bois ou de mobilier osseux dans le respect des protocoles nécessaires pour effectuer les analyses ultérieures et des mesures d'âge radiocarbone. L'intervention d'un géomorphologue doit être prévue afin d'étudier les conditions de conservation du site. Des analyses micromorphologiques pourront être mises en œuvre pour préciser la nature des processus pédo-sédimentaires ayant participé à la constitution de la séquence sédimentaire.

#### LE PROJET SCIENTIFIQUE D'INTERVENTION

Le projet d'intervention de l'opérateur devra notamment préciser :

- la durée prévisionnelle des travaux de terrain et d'exploitation des données ;
- le nombre d'archéologues et leurs compétences respectives ;
- les modalités de décapage et le détail de sa mise en œuvre ;
- la méthodologie adoptée pour la fouille ainsi que le mode d'enregistrement des données ;
- la prise en compte des données environnementales (méthodologies, moyens et laboratoires associés) ;
- les modalités de gestion de la documentation et du mobilier archéologique.

Pour l'élaboration du projet scientifique d'intervention, l'opérateur prendra connaissance du rapport de diagnostic archéologique présenté par Jean-Marie Laruz, consultable à la direction régionale des affaires culturelles du Centre, service régional de l'archéologie, selon les dispositions de circulaire du 26 mars 1993, ainsi que de l'ensemble de la documentation nécessaire à la préparation et au bon déroulement de l'opération.

Compte tenu de la relative incertitude qui pèse sur les conditions de stratification et la répartition des structures archéologiques, le contrat devra comporter une ou plusieurs tranches conditionnelles (dans l'éventualité notamment de la présence de plusieurs puits). Elles devront être provisionnées pour ajuster les moyens d'intervention nécessaires pour la fouille à la réalité de la distribution des vestiges et structures archéologiques qui seront effectivement rencontrés. Leur éventuelle mise en œuvre, totale ou partielle, sera proposée par écrit à l'aménageur par le conservateur régional de l'archéologie après, si nécessaire, avis de la Commission interrégionale de la recherche archéologique (CIRA) du Centre Nord. Les modalités pratiques de mise en œuvre des tranches conditionnelles doivent être précisées dans le contrat passé entre l'aménageur et l'opérateur de son choix.

#### RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

Le responsable scientifique devra être un archéologue spécialiste de la fouille des sites protohistoriques, expérimenté sur les problématiques concernant les oppida. Il sera assisté d'un responsable de secteur spécialiste de la période antique et d'une équipe rompue aux interventions sur ce type de site.

Il informera de manière hebdomadaire par courrier ou messagerie électronique le Conservateur régional de l'archéologie et l'agent du Service régional de l'archéologie en charge du suivi de ce dossier de l'état d'avancement de l'opération et de l'adéquation des moyens mis en œuvre pour la fouille (au cours des travaux de terrain et de la phase d'exploitation des données).

Il devra informer immédiatement le Conservateur régional de l'archéologie de toute découverte archéologique d'intérêt majeur.

Le responsable scientifique de l'opération devra se rapprocher des chercheurs régionaux impliqués dans les programmes 15 (La Protohistoire - Les formes de l'habitat) de la programmation nationale de la recherche archéologique pour disposer du maximum d'atouts dans la préparation du rapport final d'opération. Il devra prendre en compte l'ensemble des travaux archéologiques de terrain réalisés à ce jour sur la commune (mais aussi des travaux en cours dans l'enceinte de l'oppidum) : inventaires, opérations programmées et préventives, et notamment les travaux de J.-M. Laruz (thèse de doctorat et fouille programmée).

#### DELAI PREVISIONNEL DE REMISE DU RAPPORT DE FOUILLE ET CONTENU

Le rapport final d'opération devra intégrer les données de l'opération de diagnostic. Il devra être remis au maximum 18 mois après la fin de l'opération sur le terrain. Il devra comporter tous les éléments prévus par l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques, notamment une présentation synthétique, avec mise en perspective des résultats de l'opération avec les opérations précédentes réalisées sur l'oppidum afin d'analyser l'occupation du sol sur ce site, de le comparer avec les autres oppida connus et de le replacer dans le réseau des sites protohistoriques et antiques turons.

La documentation scientifique et le mobilier devront être remis à la fin de l'opération selon les normes définies par le SRA Centre - Val de Loire, que le responsable d'opération aura pris soin de connaître avant la phase de mise en forme des données. La remise s'effectuera sur rendez-vous en présence d'un agent du service régional et d'un représentant de l'opérateur afin de vérifier la conformité du mobilier et de la documentation scientifique avec les listes d'inventaire.

Le Conservateur régional de l'archéologie  
par intérim



Christian VERJUX

# Projet scientifique d'intervention

Préambule.....	3
1.- La caractérisation scientifique de l'opération archéologique.....	6
1.1- Contexte archéologique : l'oppidum des Châtelliers.....	6
1.2- Bilan des observations réalisées rue du Petit Bonheur.....	8
1.3- Objectifs scientifiques.....	8
1.4- Dénombrement et types de vestiges attendus.....	8
2.- Présentation de l'équipe : nombre d'archéologues et compétences respectives.....	9
2.1- Compétences de l'équipe.....	9
2.2- Le responsable d'opération (RO).....	9
2.3- Le responsable de secteur (RS).....	10
2.4- Les techniciens et les techniciens spécialisés.....	10
2.5- Le topographe.....	10
2.6- Les spécialistes.....	10
3.- Modalités d'intervention pendant la phase chantier.....	12
3.1- Principales mesures prévues pour assurer la sécurité du chantier.....	12
3.1.1 Mesures générales.....	12
3.1.2 Durant la phase de décapage.....	12
3.1.3 Fouille manuelle.....	12
3.1.4 Fouille mécanisée.....	13
3.1.5 Fouille du puits.....	13
3.2- Modalités d'accès au site et d'installation du chantier.....	13
3.3- Le décapage et le détail de sa mise en œuvre.....	13
3.4- Méthodologie adoptée pour la fouille et le mode d'enregistrement des données.....	14
3.4.1 La phase préparatoire.....	14
3.4.2 Le décapage.....	14
3.4.3 La fouille.....	15
4.- Méthode de remise en état du terrain.....	19
4.1- Les excavations profondes.....	19
4.2- Le remblaiement général.....	19
5.- Les modalités de gestion de la documentation et du mobilier archéologique : phase d'étude et rapport.....	20
5.1- La phase d'étude et réalisation du rapport.....	20
5.1.1 Conservation préventive du mobilier archéologique.....	20
5.1.2 Analyses et études spécialisées.....	21
5.1.3 Le rapport de fouille.....	21
5.2- Inventaire et archivage de la documentation de fouille.....	22
5.3- Inventaire et archivage du mobilier archéologique.....	22
6.- Synthèse des moyens pour la tranche ferme et calendrier d'intervention.....	23
6.1- Moyens humain et techniques pour la fouille.....	23
6.2- Calendrier d'intervention prévisionnel.....	24
7.- Tranche conditionnelle.....	25
7.1- Principe.....	25
7.2- Mise en place de la tranche conditionnelle.....	25
7.3- Critères de déclenchements.....	26
7.4- Les moyens envisagés pour la tranche conditionnelle.....	27
8.- CV des intervenants SADIL et INRAP.....	28

Fouilles archéologiques

« Ruelle Farcin » à Amboise (37)

# Mémoire justificatif et Projet Scientifique d'Intervention

institut national  
de recherches  
archéologiques  
préventives



L'administratrice  
INRAP - C.F.

Martine PETITJEAN

Ref Sadil : SADIL-D2015-05  
Ref. Inrap : F111438



t. hm -  
17

Dossier suivi par :

**Amaury Masquillier**

Adjoint scientifique et technique – Inrap  
148 Avenue Maginot  
37100 Tours

Tél. : 02.47.85.08.60 / 06.84.63.05.03  
amaury.masquillier@inrap.fr

**Mathieu Gautier**

Service de l'Archéologie du Département  
Hôtel du département, Place de la préfecture  
37 927 Tours Cedex 9

Tél. 02.47.34.26.23 ou 06.17.99.12.16  
mgautier@departement-touraine.fr



## Préambule

L'opération archéologique préventive vise à l'étude scientifique des vestiges menacés de destruction par le projet d'aménagement d'une maison individuelle ruelle Farcin à Amboise (Indre-et-Loire). Elle a été prescrite par l'Etat (Préfecture de la Région, Direction Régionale des Affaires Culturelles, Service Régional de l'Archéologie) par arrêté n° 15/0413 en date du 22 juillet 2015, qui précise notamment les objectifs et les principes méthodologiques dans le cahier des charges scientifiques. Le présent mémoire valant projet scientifique d'intervention (PSI) répond à la consultation lancée par M. Gérard SIMONY. Ce mémoire rappelle les objectifs scientifiques de l'opération, détaille le mode d'intervention (de la phase terrain à la réalisation du rapport d'opération), les conditions techniques de sa mise en œuvre, et quantifie les moyens humains, techniques et logistiques nécessaires à son déroulement.

Région	Centre
Département	Indre-et-Loire
Commune	Amboise
Lieu-dit	Ruelle Farcin
Cadastre	Section BB, parcelles 537, 540, 541 et 542
Surface à fouiller	1 120 m <sup>2</sup>
Maître d'ouvrage	M. Gérard SIMONY

Contexte actuel	Péri-urbain
Nature archéologique	Oppidum - Non stratifié

Arrêté fouille	n° 15/0413 du 22 juillet 2015
Site Patriarche	n° 37.003.143. AH
Date du projet :	Août 2015

Arrêté diagnostic	n° 14/0520 en date du 5 novembre 2014
Opérateur du diagnostic	Sadil
Nom du RO du diagnostic	Jean-Marie LARUAZ (Sadil)
Dates de réalisation du diagnostic	février 2015

Le Service archéologique du département d'Indre-et-Loire ci-après SADIL, agissant en qualité de coordinateur et Institut national de recherches archéologiques préventives ci-après INRAP, prennent en charge la réalisation de la fouille archéologique et les moyens logistiques nécessaires à son déroulement.

L'intervention des deux opérateurs consiste en :

- Une prestation intellectuelle concrétisée dans la rédaction d'un rapport scientifique remis à l'Etat à l'issue de l'opération
- La fourniture des moyens mécaniques de réalisation de la fouille.
- La fourniture des moyens logistiques de réalisation de l'opération (cantonnements, sécurité sur le chantier)
- La mise en œuvre et la coordination d'études spécialisées réalisées en interne ou par des laboratoires spécialisés

- La valorisation de la fouille en vertu de la convention cadre relative à la collaboration entre le département d'Indre-et-Loire et l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

L'offre s'appuie sur les documents mis à disposition par le maître d'ouvrage et sur le cahier des charges en annexe de la prescription de fouille archéologique rédigée par le Service régional de l'archéologie.

Le présent mémoire débute par un chapitre sur la caractérisation scientifique de l'opération et les perspectives de recherches scientifiques.

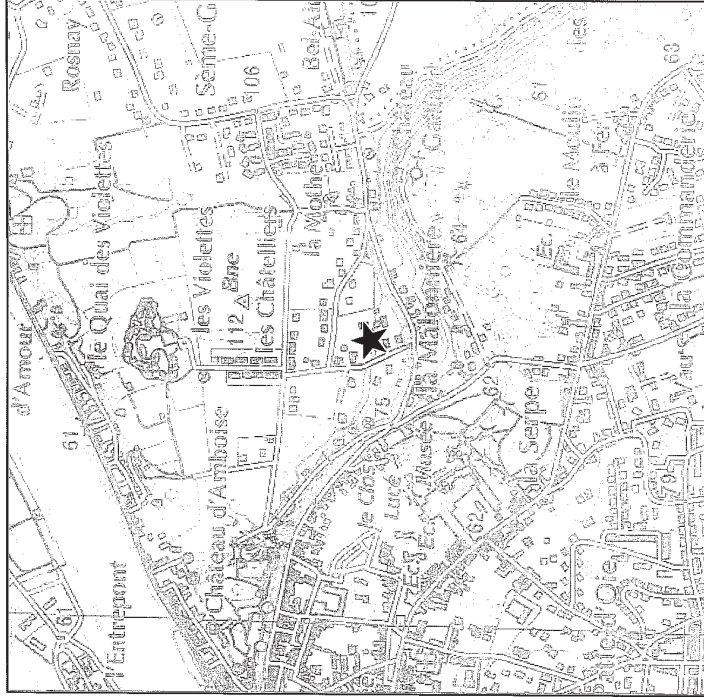
Il présente ensuite les modalités techniques et scientifiques de réalisation de l'opération de fouille prescrite par l'Etat de la phase de préparation au rendu du rapport de fouille.

Conformément à ce qui est spécifié dans le cahier des charges de la prescription de fouille, ce projet comporte une tranche conditionnelle dont les modalités de déclenchement sont précisées.

Il est précisé que l'opération de fouille prescrite par l'arrêté 15/0413 sera réalisée en même temps et selon les mêmes modalités que la fouille prescrite par l'arrêté 15/0412 qui concerne des parcelles adjacentes et pour lequel le maître d'ouvrage est Mme. Annick DUBOIS.

**1.- La caractérisation scientifique de l'opération archéologique**

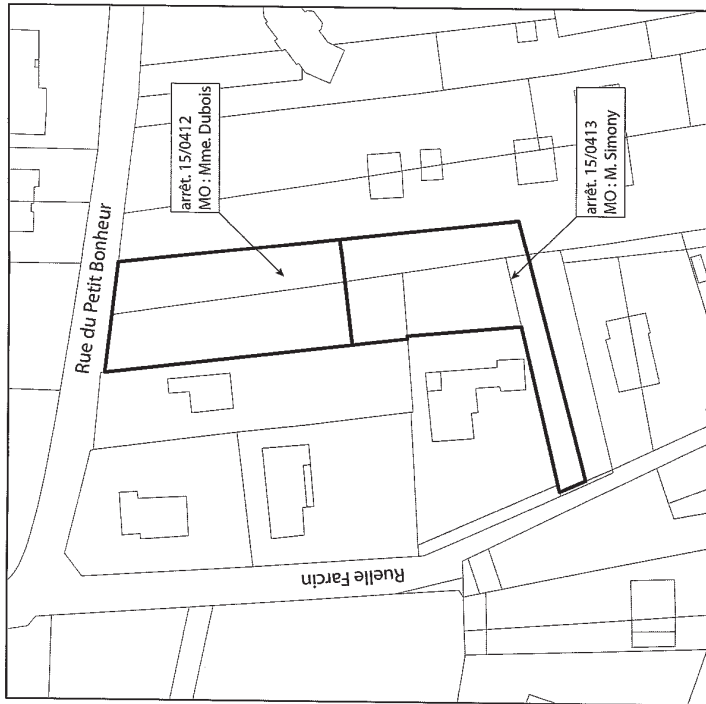
L'emprise prescrite se situe au cœur de l'oppidum d'Amboise. Le site archéologique se présente sous la forme d'un ensemble de fossés, fossés, macromeries et aménagements divers liés aux activités pratiquées dans cette agglomération protohistorique et antique.



*Localisation de l'intervention*

**1.1- Contexte archéologique : l'oppidum des Châtelliers**

Les recherches historiques sur la commune d'Amboise sont anciennes. Au XIX<sup>e</sup> s. des travaux agricoles intensifs (arrachage des pieds de vigne) entraînent la multiplication des découvertes fortuites sur le plateau des Châtelliers et le statut d'*oppidum* est dès lors établi.



*Emprises de la prescription sur le fond cadastral actuel*

Plus de 60 opérations archéologiques ont été menées dans les environs du plateau des Châtelliers depuis les années 1950. Les opérations les plus nombreuses se concentrent sur le plateau lui-même et sont liées à son exploration au cours des cinquante dernières années. En sus de ces travaux, une multitude de découvertes fortuites a été réalisée depuis plusieurs siècles dans les environs de l'oppidum. Hormis les artefacts mis au jour dans l'enceinte de l'agglomération gauloise et gallo-romaine (monnaies, poteries, statue,...), un grand nombre d'entre eux proviennent des rives de la Loire.

Sur la base des découvertes réalisées au cours de ces derniers siècles, il est possible de dresser un bilan concernant la topographie historique de ce secteur. Hormis des indices épars datés du Paléolithique et du Mésolithique, les vestiges les plus anciens appartiennent à une occupation importante du Néolithique (culture Chasséen). Ils ont été découverts et fouillés par A. Högsström à la pointe du plateau des Châtelliers. C'est peut-être de cette époque que date une première fortification en terre qui entoure un espace de 8 ha, traditionnellement appelé « Petit Camp ». Cette levée pourrait également dater de l'âge du Bronze, puisque des vestiges de cette période ont été découverts à son extrémité nord. Il s'agit d'un dépôt constitué de plus de 500 objets (armes, parures, pièces de char...).

La transition entre le premier âge du Fer et le second est illustrée par une datation radiocarbone sur des charbons issus de la première couche constituant le rempart gaulois (410 av. n.è. +/- 70). Elle est également attestée par la présence d'une fosse mise au jour à la même occasion, en 1979. La présence de vestiges datés de cette période sur le plateau permet de proposer l'hypothèse que la « Butte de César », un tertre de 60 mètres de diamètre et de 6 mètres de hauteur, situé au centre et au sommet du plateau, soit un ouvrage funéraire de type princier.

À la fin du II<sup>e</sup> s. ou au début du I<sup>er</sup> s. av. n.è., le plateau fait l'objet d'un aménagement de type urbain. Le cumul des découvertes permet d'envisager que l'intégralité des 52 hectares défendus par le rempart de terre ont été lotis dans les décennies suivantes. Ce rempart massif de type Fécamp mesure 800 mètres de longueur, pour un dénivelé d'au moins 7 mètres. Les découvertes réalisées à l'intérieur de cette enceinte se rapportent à des activités artisanales (métallurgie, tissage, tabletterie,...) et domestiques. D'importantes quantités de monnaies gauloises (protins à la tête diabolique au premier rang) et d'amphores italiennes témoignent du rôle commercial de cette place. Les monnaies découvertes en contexte se chiffrent à plusieurs centaines. Selon des estimations basées sur les travaux d'E. Cartier, ce sont plusieurs milliers qui auraient été mis au jour au XIX<sup>e</sup> s. Au centre du plateau, de nombreux indices permettent d'envisager la présence d'un vaste complexe cultuel qui tient ses origines de cette période (dépôts rituels ; statue au torse ; monnaies mutilées ; reliefs de banquet). Cette hypothèse est confortée par la mise au jour d'au moins deux édifices religieux de type fanum. Le temple principal a livré des vestiges datés de La Tène D2b. L'ensemble de ces informations renvoie l'image d'un site majeur, sans aucun équivalent dans le territoire turon. Sa fonction politique est donc probable. Il pourrait s'agir du chef-lieu de ce peuple, avant que Tours/*Caesarodunum* ne soit créé au début de notre ère.

Au cours des deux premiers siècles de notre ère, Amboise reste l'une des principales agglomérations secondaires de la cité des Turons. Elle le doit à une production artisanale importante (notamment poterie mais également tissage et métallurgie) et à un rôle religieux important. Il se peut que l'agglomération commence à se rétracter dès le courant du II<sup>e</sup> s. Pour le III<sup>e</sup> s. de n.è., nous ne disposons pas de sources d'informations. La suite des événements nous est relatée par le biographe de Saint-Martin, Sulpice Sévère, qui évoque à la fin du IV<sup>e</sup> s. la présence d'un temple en grand appareil dressé sur l'ancien *castellum*, et détruit par l'évêque au profit d'un édifice chrétien. Il est donc vraisemblable que le Bas Empire ait vu

l'agglomération d'Ambacia, nommée ainsi par Sulpice Sévère (Dialogues, III, 8), se contracter à la pointe du plateau et donner naissance, dans les siècles qui suivirent, au château.

### 1.2- Bilan des observations réalisées rue du Petit Bonheur

Les investigations menées dans la rue du Petit Bonheur sont nombreuses. Il s'agit du secteur de l'oppidum le plus densément loti depuis les années 1950. Quatorze interventions archéologiques y ont été réalisées à ce jour, mais il s'agit pour l'essentiel de surveillances de travaux et de diagnostics. Seules deux fouilles de taille limitée ont été effectuées jusqu'à présent.

L'ensemble de ces interventions permet d'avoir l'assurance que la totalité de ce secteur de l'oppidum était occupé à la fin de l'âge du Fer. Les modalités de cette occupation restent encore malgré tout incertaines compte tenu des méthodes d'intervention.

La densité des vestiges peut être jugée relativement faible au regard de ce qui peut être observé sur la partie sommitale du plateau. Néanmoins, on constate en plusieurs points la présence de fosses riches en mobilier. Par ailleurs, la présence de plusieurs indices témoignant de pratiques artisanales (métallurgie, boucherie) permet d'envisager, au moins partiellement, la vocation de cette zone.

### 1.3- Objectifs scientifiques

Le cahier des charges des services de l'Etat a fixé les objectifs globaux suivants :

« L'objectif de la fouille est l'étude de l'intégralité des parcelles touchées par les travaux. »  
L'étude doit s'intégrer « dans les réflexions entamées sur la structuration de l'oppidum et son évolution chronologique ».

L'analyse de l'organisation spatiale et chronologique du site constitue une dimension importante de cette intervention. L'accent doit être mis sur la compréhension de la fonction de ce secteur de l'oppidum pour la période gauloise en portant une attention particulière aux éventuelles structures liées à l'artisanat métallurgique répétées lors du diagnostic. Pour la période antique, la chronologie et l'organisation spatiale des structures doit être précisées pour nourrir la réflexion sur l'organisation de cette agglomération secondaire antique et la question de sa rétractation dans le courant du II<sup>e</sup> siècle de notre ère.

Ces résultats devront être mis en perspective par rapport à l'occupation du sol dans ce secteur, et par rapport aux problématiques actuelles concernant cette période.

### 1.4- Dénombrement et types de vestiges attendus

D'après les résultats du diagnostic, on peut estimer le nombre total de structures archéologiques à fouiller à environ 100 si la densité observée dans les tranchées est constante sur le reste de l'emprise. La partie nord de la parcelle semble très peu occupée.

Les vestiges identifiés au diagnostic sont pour l'essentiel des creusements d'époque gauloise ou romaine comme des fosses d'installation de poteaux en bois, fossés... On notera la présence de creusements ou d'installations liées au travail du fer d'époque gauloise au nord de la zone diagnostiquée par J.-M. Laruaez en février 2015 ainsi que d'un puits de la fin de La Tène.



## 2.- Présentation de l'équipe : nombre d'archéologues et compétences respectives

### 2.1- Compétences de l'équipe

L'équipe est constituée de personnes aux compétences variées et complémentaires. Durant la phase terrain, certaines sont présentes en permanence sur le chantier, d'autres interviennent ponctuellement pour suivre le bon déroulement du chantier ou à la demande de l'équipe pour des expertises. Durant la phase d'étude, les recherches sont poursuivies par une partie de l'équipe, responsables d'opération et de secteur, techniciens, et d'autres compétences sont sollicitées, spécialistes, infographes, gestionnaire de collections, etc.

L'opération sera menée par deux opérateurs, l'Inrap et le Sadil afin de mutualiser les compétences respectives tant pour la phase terrain que pour la phase étude. Le Sadil assure la coordination de l'opération en concertation avec l'Inrap.

### 2.2- Le responsable d'opération (RO)

Dans le cadre de la fouille du site « Ruelle Farcin » à Amboise (Indre-et-Loire) (n°37.003.143-AH), le Responsable scientifique de l'opération proposé est **Jean-Marie LARUZ (Sadil)** spécialiste des fouilles de sites protohistoriques de La Tène et notamment des occupations gauloise et antique de l'*oppidum* d'Amboise (cf. CV joint). Il dispose d'une solide expérience en matière d'encadrement d'équipes.

Il établit les choix scientifiques dans le respect du cahier des charges annexés à la prescription de l'Etat et dans les limites du budget prévu dans le cadre de l'offre.

Il veille au suivi et à la coordination des différents travaux de terrain : décapage, fouille manuelle ou mécanisée, enregistrement et relevé des vestiges, gestion mobilier, etc.

Dans le cadre des travaux de post-fouille, il coordonne plusieurs techniciens et techniciens spécialisés, ainsi que divers spécialistes pour des études de mobilier ou paléo-environnementales (céramologie, numismatique, géomorphologie, etc.), pour définir des datations et répondre aux problématiques du site.

Il prend toutes les mesures nécessaires pour assurer la conservation du mobilier archéologique mis au jour. Il répartit les moyens pour les analyses et définit les études spécialisées à engager ainsi que les traitements de stabilisation des mobiliers archéologiques dans la limite des moyens définis dans le présent projet scientifique.

Pendant toute la durée de l'opération, il participe et organise si besoin des réunions régulières pour faire le point sur le déroulement du chantier avec le Maître d'ouvrage, le Service Régional de l'Archéologie de la région Centre et les responsables de l'Inrap et du Sadil. Chaque semaine, le responsable d'opération informera le Conservateur régional de l'archéologie par messagerie électronique pour présenter l'état d'avancement de l'opération et l'adéquation des moyens mis en œuvre pour la fouille.

Il informe sans délai le Conservateur régional de l'archéologie de toute découverte d'intérêt majeur et fera un point hebdomadaire sur l'avancement de la fouille.

Amboise, ruelle Farcin - Gérard Simony *Projet Scientifique d'Intervention*

9/28

### 2.3- Le responsable de secteur (RS)

Le responsable d'opération sera assisté d'un responsable de secteur : **Agnès Couderc (Inrap)**, spécialiste de la période antique et disposant également d'une solide expérience en matière d'encadrement d'équipe et de direction de chantier de cette nature (cf. CV ci joint).

### 2.4- Les techniciens et les techniciens spécialisés

L'équipe sera composée de techniciens expérimentés dans la fouille archéologique, notamment de sites ruraux gaulois et antique. Ils sont autonomes pour les travaux de relevés en plan et en coupe des vestiges, la prise de vues photographiques et l'enregistrement sur fiche papier ou informatique des données de terrain.

Lors de la phase post-fouille, les techniciens sont affectés principalement à l'achèvement du traitement des données primaires.

- lavage, collage, marquage, classement et conditionnement du mobilier ;
- tamisage des prélèvements en vue des études spécialisées ;
- mise au propre des plans (topographie, plans à partir de photographies, DAO des faits et du mobilier ;
- saisie des inventaires informatisés ou des enregistrements ;
- archivage et conditionnement des archives de fouille et du mobilier
- études documentaires.

Des techniciens pourront être affectés à des tâches spécifiques comme la saisie informatique ou assister les spécialistes dans leurs études (fouille de crémation, complotage et identification primaire de mobilier, etc.).

En fin de chaîne opératoire des techniciens spécialisés en DAO prendront en charge l'informatisation des données de terrain pour élaborer les figures et la PAO jusqu'à l'élaboration du rapport.

### 2.5- Le topographe

L'accompagnement technique de cette équipe sera assuré par un topographe (**Sadil**). Au cours de la fouille, il relèvera les vestiges rencontrés sur le terrain pour établir le plan du site ou pour installer des repères sur le terrain. Les relevés de détail seront réalisés par les équipes de terrain. Le topographe intégrera l'ensemble de ces données à un système géo-référencé. Dans un premier temps, le topographe procédera au piquetage de l'emprise de la fouille.

Il interviendra en moyenne une fois par semaine sur le terrain et tiendra à jour un plan masse des vestiges mis au jour qui sera intégré à un système d'information géographique.

### 2.6- Les spécialistes

L'Inrap possède en son sein toutes les compétences scientifiques requises. En fonction des objectifs de recherche et des potentialités du terrain, l'intervention de spécialistes sera organisée et les prélèvements pour analyses effectués afin de préciser la vocation des faits ou de renseigner d'autres questions. Ces prélèvements devront être raisonnés en tenant compte de

Amboise, ruelle Farcin - Gérard Simony *Projet Scientifique d'Intervention*

10/28

l'adéquation indispensable entre le questionnement archéologique et le problème technique de traitement (volume, stockage, etc.). Les spécialistes susceptibles d'être sollicités sont les suivants :

- un **anthropologue** spécialisé dans les dépôts à crémation ou à inhumation ;
- un **céramologue** identifiera les faciès typo-chronologiques, afin d'établir la datation des différentes phases d'occupation du site. Il identifiera tous les lots pouvant mettre en valeur les pratiques ou des activités particulières ;
- si les restes de la faune sont assez nombreux, il sera fait appel à un **archéozoologue** pour mettre en évidence notamment les pratiques d'élevage, les divers faciès alimentaires et participer à l'étude du statut social des habitants ;
- si les restes carpologiques sont suffisamment conservés, le **carpologue** mettra en évidence les pratiques alimentaires locales en collaboration avec l'archéozoologue ;
- selon les opportunités d'une approche paléo-environnementale, pourront être sollicités : un **géomorphologue** qui précisera le cadre naturel et mettra en évidence le principe de sédimentation qui a fossilisé les occupations, un **micro-morphologue**, un **palynologue** et un **anthracologue**.

Les divers spécialistes remettent leurs résultats selon les normes générales de l'opération. Toutes les spécialités sont représentées à l'Inrap et les principales sont représentées au centre de Tours ou au Sadil. Les CV de certains des spécialistes auxquels il est envisagé de faire appel sont annexés à ce projet scientifique : Francesca Di Napoli (Inrap) pour la **céramique** protohistorique, Laureline Cinqon (Sadil) pour la **céramique antique**, Philippe Gardère (Inrap) pour la **géo-archéologie**, Céline Aunay (Sadil) pour le **mobilier en verre**, Laurent Fournier (Inrap) pour la **paléo-métallurgie**.

Les laboratoires associés ne peuvent être défini en amont, ils seront choisis en fonction des besoins et des problématiques.

### 3.- Modalités d'intervention pendant la phase chantier

#### 3.1- Principales mesures prévues pour assurer la sécurité du chantier

##### 3.1.1 Mesures générales

Préalablement au démarrage du chantier, une DICT par concessionnaires recensés sera effectuée. Les consignes des concessionnaires seront respectées.

Les principales mesures de sécurité seront consignées dans un PPSPS rédigé avec le correspondant sécurité de l'Inrap. A noter que l'équipe comportera au moins un agent SST.

L'équipe sera dotée d'un téléphone portable permettant d'alerter rapidement les secours. Des affichages « en cas d'accident » seront effectués dans la base vie précisant les numéros des secours et l'adresse exacte du chantier à indiquer. Un point rencontre pompier sera fixé préalablement au démarrage du chantier.

##### 3.1.2 Durant la phase de décapage

Le décapage se fera avec des engins de chantier à l'ouverture. Durant cette phase, des archéologues surveilleront le travail des engins et procéderont au premier nettoyage des vestiges mis au jour. Pour éviter les risques de heurt par les engins ou d'écrasement, ces personnels devront :

- rester dans le champ de visibilité du conducteur
- porter un vêtement de signalisation de classe 2 ou 3
- éviter de se trouver dans la zone d'évolution de l'engin
- porter des équipements de sécurité (casques, chaussures, bottes)

Les carnets d'entretien des engins seront vérifiés afin d'éviter les dangers dus à des défaillances techniques du matériel de terrassement. De même, il faudra vérifier que les conducteurs d'engin soient expérimentés et avertis au type de travail à effectuer.

Afin de garantir la sécurité des agents travaillant sur le site, un plan de circulation des engins est mis en place pour l'évacuation des déblais. Il sera distinct des aires de circulation des piétons (notamment entre la base vie et le chantier). Il sera interdit aux piétons de se trouver dans les zones de chargement et de circulation des engins. Tout travail de nettoyage ou de fouille sera interdit à proximité de la zone d'évolution de ces derniers.

##### 3.1.3 Fouille manuelle

Elle sera réalisée à l'aide de pioches, pelles et truelles. Le personnel devra porter des chaussures ou bottes de sécurité, des gants, ainsi qu'un vêtement réfléchissant de classe 2 ou 3 tant que des engins de terrassement seront en action sur le chantier. Pour éviter les risques d'ensevelissement, toute fouille de plus d'1,30 m devra se faire en palier, talutage 2/3 ou en utilisant un blindage de sécurité. Les sondages ou structures profonds devront être balisés à l'aide d'un garde-corps pour éviter les chutes de hauteur. Dans la mesure du possible, ces

- 1 tombereau pendant 2 jours

Le décapage s'effectuera depuis la ruelle Farcin, dans la parcelle ouest-est, en laissant une bermes de sécurité au nord le long du mur de la propriété voisine. Puis il se fera du sud vers le nord en se poursuivant sur l'emprise de l'arrêté 15/0412 (Mme Dubois).

Les terres issues du décapage seront stockées sur les parcelles BB551 et BB560 à l'est de l'emprise prescrite. La fermeture des tas de terre se fera en fin de décapage.

Le décapage du site sera mis en œuvre par l'entreprise de terrassement choisie par l'Inrap, sous contrôle du responsable scientifique de l'opération qui veillera au déroulement de la méthodologie retenue.

### 3.4- Méthodologie adoptée pour la fouille et le mode d'enregistrement des données

La réalité de la distribution ou de la nature des vestiges peut conduire à adapter le mode opératoire de la fouille tout en veillant à respecter les objectifs scientifiques et sans modifier l'économie générale du projet. De ce fait, il n'est pas possible de présenter un déroulé détaillé de l'intervention.

Dans le cadre de l'intervention de terrain, le schéma opérationnel présente la configuration classique suivante :

1. préparation ;
2. décapage ;
3. fouille.

#### 3.4.1 La phase préparatoire

La phase de préparation permet, entre autres, au responsable d'opération (RO) de faire le point sur les aspects scientifiques et techniques ainsi que sur les questions relatives à l'hygiène et à la sécurité sur le chantier avec les personnes ressources *ad hoc*.

Durant ce temps de préparation, le responsable d'opération prendra l'attache du Maître d'ouvrage pour signer le procès-verbal de mise à disposition du terrain.

Une partie du temps de préparation sera également consacrée aux aspects méthodologiques spécifiques de cette opération et pour faire le point sur l'état des connaissances relatives aux sites et à leur environnement.

#### 3.4.2 Le décapage

Les modalités techniques du décapage sont décrites ci-dessus (paragraphe 3.3).

Le décapage sera dirigé et surveillé en permanence par une équipe réduite d'archéologues. Le reste de l'équipe, qui pourra éventuellement intervenir en décalé, se consacra aux travaux de

sondages seront rebouchés rapidement. Pour éviter les chutes de hauteur également, les prises de photos à partir d'escabeaux ou d'échelles doubles seront interdites. Des mats de prise de vue seront utilisés.

#### 3.1.4 Fouille mécanisée

Les consignes sont identiques à celles qui ont été indiquées pour le décapage. S'y ajoute l'interdiction d'effectuer des fouilles de plus d'1,30 m de profondeur sans mise en sécurité par des paliers. Les archéologues qui utilisent les pelles mécaniques doivent être titulaires d'une autorisation de conduite et d'un CACES.

#### 3.1.5 Fouille du puits

La fouille du puits repéré lors du diagnostic requiert l'intervention d'une équipe spécialisée (puisatiers). Il est prévu de faire appel à un prestataire de service pour l'extraction des matériaux comblant le puits dans les meilleures conditions de sécurité pour les personnes et les biens.

Pour le traitement des remblais extraits à cette occasion, des techniciens viendront en renfort de l'équipe initiale.

#### 3.2- Modalités d'accès au site et d'installation du chantier

L'espace de chantier comprend les zones de fouille proprement dites, plus l'aire de cantonnement comprenant l'espace des installations de chantier, le stationnement des engins et celui des véhicules de service, ainsi que les zones de stockage des terres décapées.

L'accès au chantier se fera par la rue du Petit Bonheur. Des panneaux d'interdiction au public seront disposés en différents points pour que tout arrivant extérieur au chantier soit averti. L'accès au site sera protégé par un balisage adapté (grillage polypropylène orange).

Des cantonnements dimensionnés pour l'équipe seront installés au nord des parcelles BB551 et BB560 à l'est de l'emprise prescrite, le long de la rue du petit Bonheur.

#### 3.3- Le décapage et le détail de sa mise en œuvre

Préalablement au démarrage des travaux de décapage, une signalétique adaptée sera mise en place à l'accès du chantier. Pour délimiter l'emprise de la zone prescrite à décapage, le piquetage général sera effectué.

L'opération portant sur une superficie de 1120 m<sup>2</sup>, le décapage de la zone de fouille sera réalisé à l'aide de moyens mécaniques. Il consiste en l'enlèvement des couches superficielles (terres végétales et sédiments stériles) jusqu'au niveau d'apparition des vestiges archéologiques qui seront ensuite fouillés manuellement ou à l'aide de moyens mécaniques adaptés. L'épaisseur moyenne du décapage est de 40 cm, soit un volume à déplacer d'environ 450 m<sup>3</sup>.

Pour son exécution seront utilisés :

- 1 pelle 20 tonnes pendant 2 jours

nettoyage, de délimitation et de numérotation des faits avec restitution de leur cote d'apparition et de l'épaisseur des stériles. Cette étape prépare la fouille et l'inventaire des faits.

Cette phase sera suivie d'un relevé des faits, nécessitant l'intervention d'un topographe. L'obtention, dès le départ, d'un plan permettra d'engager rapidement une réflexion sur l'organisation spatiale du site et de consigner à l'avancement des informations diverses.

### 3.4.3 La fouille

En fonction du plan masse obtenu grâce aux relevés topographiques, le responsable d'opération précisera la stratégie de fouille avec son équipe en privilégiant certaines zones en fonction de contraintes particulières ou de problématiques spécifiques. L'approche par échantillonnage des faits et des couches sera envisagée dans certains cas (fossés parcelaires, traitement par moitié de certains faits, etc.). Il s'agit d'appréhender, autant que faire se peut, l'ensemble des vestiges et couches archéologiques. Cette fouille pourra être réalisée par faits, ou ponctuellement par séquence cohérente, manuellement ou mécaniquement dans certains cas.

Les méthodes précises de fouilles seront apprécées par le responsable scientifique en fonction des découvertes, des niveaux archéologiques présents, de l'état de conservation des vestiges et de leur densité, afin de rester dans l'économie générale du projet.

#### 3.4.3.1 Bâtiments en matériaux périssables

Toute concentration de faits pouvant correspondre à des bâtiments en matériaux périssables fera l'objet d'un nettoyage manuel afin de rechercher les plans de bâtiment. Au sein de ces concentrations, les faits ou anomalies seront systématiquement testés ou fouillés durant une même phase de terrain. En effet, il conviendra de ne pas se limiter à la fouille des seuls faits appartenant à des bâtiments dont le type de plan est évident ou déjà connu. Au-delà des approches stratigraphiques, géométriques ou typologiques habituelles, il s'agira de rechercher, à partir des nuages de poteaux, mais aussi des sablières ou tranchées, d'éventuelles nouvelles configurations inédites, de discerner des phases de constructions ou de proposer des hypothèses de restitution, en se fondant sur les arguments les plus divers : modules, forme, remplissage, aspect ou couleurs des sédiments.

Les trous de poteau seront fouillés par moitié au moyen de tranchées débordantes par rapport aux bords de la structure pour s'assurer des limites précises du creusement et du fantôme. Après relevé des profils et de la stratigraphie interne, la fouille des faits, dont l'intérêt est avéré, sera réalisée sur l'autre moitié. Les strates susceptibles de pouvoir contribuer à l'approche environnementale du site ou à l'approche fonctionnelle des faits feront l'objet d'un ou plusieurs prélèvements. En l'absence de mobilier, et dès lors que l'intérêt d'une strate, d'un fait ou d'un ensemble cohérent de faits est avéré, la recherche d'éléments de datation isotopique ( $^{14}\text{C}$ ) sera privilégiée.

#### 3.4.3.2 Fossés

Après nettoyage et reconnaissance des comblements superficiels, les fossés pourront faire l'objet de coupes préalables réalisées à espacements réguliers, notamment dans les angles ou à l'endroit supposé des entrées. En cas de découverte importante de mobilier (zones de rejet), la

fouille mécanisée serait remplacée par une fouille manuelle. En fonction de l'intérêt de chaque section, les portions restantes pourront être fouillées ou non. Ce choix est laissé à l'appréciation du responsable scientifique de l'opération.

#### 3.4.3.3 Le puits

La fouille du puits sera effectuée par une équipe spécialisée de puisatiers. Les remblais extraits du conduit seront examinés par l'équipe de fouille au fur et à mesure de leur enlèvement pour en extraire le mobilier archéologique.

La tranche ferme est prévue pour fouiller un puits de 2.40 m x 2.40 m jusqu'à une profondeur de 3 m. Au-delà, des moyens complémentaires sont prévus dans la tranche conditionnelle ainsi que la fouille d'un second puits (cf infra tranche conditionnelle).

#### 3.4.3.4 Structures liées à l'artisanat du fer

Le diagnostic réalisé en février 2015 a révélé au nord de la zone prescrite par l'arrêté 15/0413 des structures liées à l'artisanat du fer. Si des structures de cette nature et/ou des déchets liés à ces activités paléo-métallurgiques étaient révélées suite au décapage de la zone, cela nécessitera la mise en place et l'observation d'un protocole de prélèvement des déchets métallurgiques, leur enregistrement et leur positionnement précis afin de réaliser un plan de répartition suivant le type de déchets permettant d'individualiser et de cartographier les différentes étapes de la chaîne opératoire.

Les études portant sur le minerai éventuellement découvert doivent permettre de déterminer sa nature et ses caractéristiques physico-chimiques. Les études sur les déchets métallurgiques et le mobilier métallique permettent de préciser les caractéristiques des différents matériaux obtenus au cours de la chaîne opératoire de transformation du métal (réduction, épuración, forge).

#### 3.4.3.5 Faits excavés autres

Tous les autres faits excavés ou anomalies indéterminées seront fouillés ou contrôlés, après nettoyage de leurs abords, de préférence en totalité et au minimum pour moitié, afin de permettre leur interprétation et de recueillir les données matérielles qu'elles recèlent.

#### 3.4.3.6 Définition du cadre chronologique

La définition du cadre chronologique le plus précis possible constituant un des objectifs, les niveaux ou unités stratigraphiques (US) contenant du matériel archéologique datant seront fouillés (ou prélevés si nécessaire) de façon la plus exhaustive possible. Un corpus céramique aussi complet et aussi représentatif que possible sera constitué.

Une attention particulière sera portée à tous les recoupements, successions de couches et de structures, dans l'optique de préciser le passage du site pour établir le diagramme stratigraphique le plus complet possible.

De la même façon, les bois pouvant servir à une datation dendrochronologique ou les charbons de bois pouvant être utilisés pour une datation  $^{14}\text{C}$  seront prélevés le plus exhaustivement possible.



### 3.4.3.7 Prise en compte des aspects environnementaux

La prise en compte des données environnementales ne peut être définie *a priori*. Des prélèvements de sédiments seront réalisés dans certaines structures susceptibles de contenir des restes permettant de restituer l'environnement du site. Des tamisages tests seront rapidement enclenchés pour vérifier leur état de conservation. Les prélèvements et les tamisages seront réalisés dans le respect des protocoles en vigueur.

Les études géomorphologiques et micro-morphologiques pourront être mises à contribution pour renseigner les processus morpho-sédimentaires et taphonomiques. Les analyses physico-chimiques fourniront quant à elles des éléments sur la nature des activités humaines ou agropastorales.

Les moyens alloués à ces études sont de deux sortes : d'une part, un budget en jours/homme pour les études menées par des chercheurs de l'Inrap, et d'autre part, un budget forfaitaire incluant les études paléo environnementales externalisées mais aussi les analyses archéométriques (lames minces, etc.).

### 3.4.3.8 Les aides à la fouille

Dans un souci de respect des délais d'intervention, d'atténuation de la pénibilité liée au travail manuel et d'optimisation du recueil de données scientifiques, la mécanisation du chantier est prévue. Elle est notamment préconisée pour la fouille de faits importants (fossés, grosses fosses, caves, cabanes excavées, dépressions, etc.), pour des reprises de décapage ponctuelles, des déplacements de tas de terre ou des aides à la fouille de faits simples.

Pour la fouille mécanisée, il est nécessaire de prévoir :

- 1 mini pelle 5/6 T, sans chauffeur pendant 3 jours

### 3.4.3.9 L'enregistrement des données

L'enregistrement, le relevé et la photographie des vestiges archéologiques de toute nature sont impératifs et devront être homogènes sur l'ensemble de l'opération.

Les unités stratigraphiques (US) seront enregistrées selon un protocole de fouille stratifiée, celles-ci pouvant être regroupées avec d'autres dans une entité spécifique, le fait (F). Une attention particulière sera apportée à l'observation et à l'enregistrement des relations stratigraphiques entre les différents US.

Lors de la fouille, les vestiges archéologiques (US, fait, structure, etc.) feront l'objet de relevés manuels en plan et en coupe afin de rendre compte de leurs caractéristiques physiques et des relations stratigraphiques éventuelles qu'ils entretiennent entre eux. Ces relevés seront réalisés à des échelles adéquates, généralement à 1/10, 1/20 et 1/50. Les numéros des faits et des unités stratigraphiques, ainsi que les altitudes d'apparition seront reportés sur chaque plan ou coupe.

Les vestiges seront relevés à intervalles réguliers par un topographe afin de créer un plan de masse de l'ensemble du site. Les axes de relevés ou, si cette option est privilégiée, les contours des vestiges seront reportés sur ce plan afin de localiser le plus précisément possible ces derniers. Conformément au décret 2006-272 du 3 mars 2006, les plans doivent être géo-référencés précisément (RGF93 ou dans son système de projection Lambert 93). Les limites des zones de fouilles ainsi que les faits archéologiques seront géo-référencés selon ce système sur un fond cadastral à une échelle lisible.

L'ensemble des relevés topographiques et les données associées pourra être géré dans un Système d'Informations Géographiques (SIG). Cet outil informatique permet d'afficher, interroger, actualiser et analyser des données localisées (points géographiques) et les informations qui leur sont associées. Ainsi, chaque fait sera topographié et un certain nombre d'informations qui le caractérisent sera renseigné dans la base de données établie préalablement à la fouille. De la sorte, les inventaires des faits (annulés ou non), photos et minutes seront mis à jour et vérifiés quotidiennement à raison d'une demi-heure. Il sera possible de savoir ce qui a été accompli et le reste-à-faire. Le SIG permet d'éviter également un certain nombre d'erreurs assez fréquentes (oublis topo et/ou doublons) lorsqu'il s'agit de manipuler plusieurs classeurs d'enregistrement avec support papier. Enfin, en cours de fouille, une proposition de phasage pourra être faite et traduite sur plan, elle sera affinée au fur et à mesure de l'avancement grâce au SIG mis en place qui permet une aide à la décision sur le terrain. A ce stade, tous les faits ne seront pas dessinés précisément, mais symbolisés.

Les relevés manuels et topographiques seront complétés par une couverture photographique générale ou de détail sur supports numériques.

### 3.4.3.10 Le suivi de la fouille

Les méthodes de fouilles seront adaptées en fonction des découvertes, de l'état de conservation des vestiges, de leur densité afin de rester dans l'économie générale du projet.

Le responsable de l'opération et la responsable de secteur évalueront régulièrement l'adéquation de la stratégie d'intervention avec les objectifs scientifiques de la fouille.

Si des éléments mis au jour nécessitent une réorientation de la stratégie de fouille, le responsable scientifique d'opération en informera le Maître d'Ouvrage, le responsable Inrap (AST de Tours) et celui du Sadil organiseront une réunion de chantier avec le Conservateur régional de l'Archéologie ou son représentant. Ce dernier présentera au Maître d'Ouvrage les mesures qu'il préconise.

Une réunion de chantier hebdomadaire pourra être organisée pour procéder au bilan des moyens mis en œuvre sur l'opération et faire un état de l'avancement du planning de l'opération réunissant le Maître d'Ouvrage et les représentants de l'Inrap et du Sadil.

Si, au fur et à mesure de l'avancement de la fouille, des solutions techniques s'avèrent pouvoir être mises en œuvre permettant de réaliser des économies de moyens sans remettre en cause les résultats scientifiques attendus, leur application sera envisagée.

En application de l'article R.253-60 du code du patrimoine (article 54 du décret n°2004-490), les observations du représentant de l'Etat formulées à l'issue des visites de contrôle ou réunions de chantier sont communiquées par écrit à l'opérateur et au responsable scientifique,

## 5.- Les modalités de gestion de la documentation et du mobilier archéologique : phase d'étude et rapport

### 5.1- La phase d'étude et réalisation du rapport

La phase d'étude, dite « post-fouille », porte sur l'étude des faits archéologiques et du mobilier. Elle consiste à approfondir l'approche des ensembles prélevés, traiter les éléments recueillis (lavage, conditionnement, stabilisation, etc.), décrire et analyser les faits et faire la synthèse des données (inventaire, description et mise au net des relevés des structures ; inventaire, description et dessin du mobilier, résultats des analyses et des études spécialisées). Une grande partie du temps de post-fouille est allouée au responsable d'opération et au responsable de secteur pour collecter l'ensemble des inventaires, les études connexes, les analyses en laboratoire, la DAO (plans « phasés » présentant les différentes occupations successives et de toutes les illustrations) et rédiger les synthèses chronologique et thématiques dans un cadre élargi aux problématiques locales et régionales, avant la fabrication du rapport en PAO. Elle englobe également le conditionnement définitif du mobilier et de la documentation de fouille, ainsi que la mise en œuvre éventuelle des opérations de conservation pour certains mobiliers fragiles. Toutes ces informations sont ensuite présentées et synthétisées dans le rapport d'opération.

La post-fouille se déroulera au Sadil et au centre archéologique Inrap de Tours.

#### 5.1.1 Conservation préventive du mobilier archéologique

Pendant la fouille, le responsable d'opération prendra toutes les mesures nécessaires pour assurer la bonne conservation du mobilier mis au jour. Celui-ci sera prélevé par unité stratigraphique ou fait et traité en fonction des catégories de matériaux.

À l'issue des travaux de terrain, toutes les dispositions seront prises afin d'assurer à court terme la conservation du mobilier archéologique (conditionnement, lieu de stockage). Les travaux de stabilisation et/ou de nettoyage pour étude seront engagés dans des délais adaptés aux différentes catégories de matériaux (organiques, métalliques, etc.).

Le mobilier sera enregistré de manière à ce que chaque objet ou lot d'objets (essons, os, etc.) puisse être identifié selon son type, son unité stratigraphique ou son fait. L'ensemble des informations nécessaires à l'identification et au suivi scientifique et sanitaire du mobilier (quantité, état de conservation, caractérisation) sera porté sur une base de données utilisée pour la réalisation des inventaires réglementaires. Pour les objets fragiles ou d'une valeur scientifique particulière, une fiche d'état sanitaire et d'étude sera établie.

Les travaux de stabilisation et de nettoyage pour étude, notamment des objets métalliques, seront réalisés par un laboratoire spécialisé. Ils devront rendre les objets ou fragments identifiables (morphologie et dimensions exactes), permettre de les dessiner sans gangue (rapport de fouille, publication) et de livrer, notamment par radiographie, toutes les informations potentiellement contenues sur la surface originelle (décor, traces de soudure, traces d'outil, procédés d'assemblage, traces organiques comme bois, tissu ou cuir, etc.). En fonction des questionnements scientifiques et des choix de représentation, certains objets

ainsi que, dans le cas des fouilles, au Maître d'ouvrage, l'opérateur et le responsable scientifique de l'opération assurent, chacun pour ce qui le concerne, la mise en œuvre effective des observations et des instructions du représentant de l'Etat.

#### 3.4.3.11 Anticipation des travaux de post-fouille

Durant la phase de fouille, il peut s'avérer nécessaire d'amorcer un premier traitement du matériel (lavage, traitement et conditionnement de mobilier, envoi de prélèvements en laboratoires, etc.), de la documentation (saisie de fiches, mises au net de plans topographiques et de relevés de faits, etc.), ce qui implique qu'une partie des agents prévus pendant la phase terrain travaille au centre archéologique.

En cas d'interruption des fouilles pour des raisons indépendantes des archéologues (gêne ou retard occasionné par des entreprises agissant en co-activité, raisons techniques, intempéries, etc.), il n'est pas toujours possible de réaffecter immédiatement les agents sur d'autres projets. Dans la mesure du possible, les agents seraient affectés sur des travaux de post-fouille de l'opération archéologique en cours.

## 4.- Méthode de remise en état du terrain

### 4.1- Les excavations profondes

Pour les excavations supérieures à 1,20 m directement générées par l'opération archéologique (sondages profonds et fossés), un compactage sera effectué à l'aide d'un compacteur (Pied de mouton de type Bonnag) adapté à la superficie des excavations.

En ce qui concerne le puits, il sera comblé dans les règles de l'art par un professionnel selon un protocole éprouvé qui empêche de façon définitive tout risque de tassement ultérieur. Tous les mètres, alterneront : galette béton, terre, sable et galette béton.

### 4.2- Le remblaiement général

Après remblaiement des structures profondes, les terres issues du décapage environ 450 m<sup>3</sup> (et stockées hors emprise) seront redéposées en tas sur l'emprise selon les indications données par le Maître d'ouvrage. Tous travaux ou études relatifs à la capacité du sol en place au regard de la construction projetée sont à la charge de l'aménageur.

À la suite du remblaiement un procès-verbal de fin de terrain sera remis à l'aménageur.

pourront n'être que partiellement, voire pas du tout nettoyés. Le conditionnement à la sortie du laboratoire répondra aux exigences de conservation préventive en vigueur.

La restauration des objets, dont le but est la présentation au public (recollage, soilage, etc.), et les mesures de conservation à long terme pour du mobilier exceptionnel (lyophilisation de bois par exemple) ne sont pas prévues.

Une enveloppe financière est prévue afin d'assurer les traitements de stabilisation et le nettoyage pour étude d'éventuels éléments mobiliers métalliques.

### 5.1.2 Analyses et études spécialisées

Si le principe d'analyses multiples est indispensable, il sera nécessaire d'anticiper les délais de leur réalisation, parfois assez longs, avec un engagement le plus tôt possible (dès la fin de la phase terrain).

Selon leur intérêt scientifique, des études spécialisées seront entreprises par types de mobilier : céramique, verre, faune, mobilier métallique, déchet de production de forge ou de traitement du minerai de fer, petit mobilier et *instrumentum*, matériaux de construction (enduits peints, lapidaire, terres cuites architecturales), restes organiques et sédiments issus des prélèvements, etc. Les objectifs de ces approches ne sauraient dépasser le cadre de la compréhension globale du site (datations, fonctions, activités, économie).

En fonction des analyses à mener, il sera fait appel à des laboratoires spécialisés partenaires de l'Inrap et du Sadiil : Cravo, Laboratoire de Touraine (analyses chimiques et granulométriques), Poznan radiocarbon Laboratory et Beta Analytic (datation <sup>14</sup>C), le Centre national de préhistoire, le laboratoire de Meudon, Arc'antique et Utica (conservation préventive), Iramat pour les analyses métallographiques, etc.

Le mobilier pourra, en fonction de son intérêt, être représenté, soit par dessin, soit par photographie. La céramique sera étudiée par des spécialistes des périodes correspondantes, connaissant le contexte régional. La consolidation et le remontage ne seront réalisés qu'en cas de nécessité pour l'étude.

Une enveloppe financière est prévue pour les analyses, études spécialisées, datations <sup>14</sup>C, etc.

### 5.1.3 Le rapport de fouille

La phase étude donne lieu à la rédaction d'un rapport de fouille dans lequel seront présentés l'ensemble des résultats de la fouille. Ce dernier sera remis au Préfet de la région Centre (Direction Régionale des Affaires Culturelles - Service Régional de l'Archéologie) conformément à l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques.

Le rapport comportera une présentation des problématiques générales et des connaissances archéologiques préalables, ainsi que les grandes orientations méthodologiques. Il présentera ensuite les résultats par période chronologique, en tenant compte des critères relatifs et absolus, avec l'organisation spatiale du site et une synthèse pour chacune d'elles. Une synthèse générale replacera le site dans les problématiques locales et régionales en faisant état

des apports principaux de l'opération. Ces derniers serviront d'éléments de réflexion pour juger de la suite à donner à l'opération (publication, action de valorisation, etc.).

### 5.2- Inventaire et archivage de la documentation de fouille

L'ensemble de la documentation (plans et relevés manuels, documentation photographique, etc.) sera remis à la Direction Régionale des Affaires Culturelles (Service Régional de l'Archéologie) conformément à l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques.

Les données saisies dans le cadre de ces inventaires seront enregistrées et exportées dans des formats informatiques recommandés dans le chapitre 5 du cadre commun d'interopérabilité des systèmes d'information publics.

### 5.3- Inventaire et archivage du mobilier archéologique

Le mobilier sera traité et conditionné conformément aux instructions stipulées dans l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu de diagnostics et fouilles archéologiques.

L'ensemble des informations nécessaires à l'identification et au suivi scientifique et sanitaire du mobilier (quantité, état de conservation, caractérisation) seront portées sur une base de données utilisée pour la réalisation des inventaires réglementaires (section III du rapport). Pour les objets fragiles ou d'une valeur scientifique particulière, une fiche d'état sanitaire et d'étude sera établie.

Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de fouille sera conservé par l'opérateur d'archéologie préventive le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder deux ans à compter de la date de fin de la phase terrain, avant d'être remis à l'Etat avec la documentation afférente à l'opération. Le mobilier sera stocké dans le dépôt du Sadiil.

Dans l'optique de leur dépôt définitif aux services de l'Etat, le mobilier sera conditionné dans des contenants adaptés (sachets plastiques longue durée, boîtes, caisses, etc.). Chaque contenant comportera une étiquette détaillant le contenu et l'origine (coordonnées du site, numéro d'unité stratigraphique, etc.) des objets. Le gestionnaire du mobilier se rapprochera de l'agent de l'Etat chargé de la réception des collections archéologiques afin de préciser les modalités du dépôt définitif.

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de fouille, sera communiqué par le Service Régional de l'Archéologie au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits, conformément à l'article L. 523-14 du code du patrimoine.



## 6.- Synthèse des moyens pour la tranche ferme et calendrier d'intervention

### 6.1- Moyens humain et techniques pour la fouille

Phase terrain	1 RO	IRS	2 jours ouvrés chacun
Préparation	1 RO		14 jours ouvrés
Décapage et fouille	1 RS		12 jours ouvrés
	2 techniciens		14 jours ouvrés chacun
Fouille d'un puits		Prestitaire externe	forfait
Renfort d'équipe pour la fouille d'un puits		4 techniciens	3 jours ouvrés chacun
Accompagnement topographique	1 topographe		3 jours ouvrés
Accompagnement scientifique		Divers spécialistes	3 jours ouvrés
<b>Phase étude</b>			
Organisation du post-fouille, synthèse et rédaction du rapport	1 RO		25 jours ouvrés
Traitement du mobilier, mise au net des minutes, inventaires, traitement primaire des enregistrements de terrain	1 RS		20 jours ouvrés
	1 technicien		10 jours ouvrés chacun
DAO			
PAO		1 infographe	10 jours ouvrés
Gestion des collections pour remise des collections et de la documentation à l'Etat			5 jours ouvrés
	1 technicien		2 jours ouvrés
Études paléo-environnementales		Divers spécialistes	5 jours ouvrés
Études de mobilier		Divers spécialistes	30 jours ouvrés
Analyses diverses en laboratoire		Divers spécialistes	10 jours ouvrés
			Prestations de service
Traitement du mobilier métallique		Prestations de service	3000 €
			2000 €*

\* Cette somme est prévue en conséquence du coût des analyses à prévoir pour répondre aux questionnements concernant la problématique de l'analyse des activités métallurgiques sur le site.

Décapage : 2 jours de pelle mécanique 20 T + 2 jours de tombereau  
Aide mécanisée à la fouille : 3 jours de mini pelle 5/6 T.

### 6.2- Calendrier d'intervention prévisionnel

En application de l'article R.253-60 du code du patrimoine (article 54 du décret n°2004-490), l'aménageur et l'inrap feront connaître aux services de l'État (Service régional de l'Archéologie) les dates de début et de fin de la fouille au moins cinq jours ouvrables avant le début de l'opération.

La phase de **préparation** du chantier (DICT, mise en place de la base-vie, préparation pour le RO, commande d'engins, etc.) se déroulera dans le mois qui précède la fouille.

La date prévisionnelle de début de l'opération est fixée au **2 novembre 2015**. Cette date est subordonnée à la signature du contrat de fouille par l'aménageur et à la réception de l'arrêté d'autorisation de fouille pris par le préfet de région comportant la désignation du responsable scientifique de l'opération, sur proposition de l'opérateur.

La phase **terrain** de l'opération de fouille sera d'une durée prévisionnelle de **6 semaines**, l'intervention se terminera donc au plus tard le **11 décembre 2015**.

La **fouille de la surface prescrite par l'arrêté 15/0413 sera réalisée de manière concomitante la fouille de la parcelle définie par l'arrêté 15/0412 qui lui est attenante.**

La phase **repli** durant laquelle l'inrap procédera à l'enlèvement de la base-vie et au remblaiement n'excédera pas **2 semaines** après la fin de la phase terrain hors intempéries.

La phase **étude** prévue pour une durée de **1,5 mois en discontinu** débutera après la phase terrain. La remise du rapport final de la tranche 1 est fixée au plus tard **18 mois après la fin du terrain**.

Le Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire informera l'aménageur de la remise du rapport au préfet de région. Le préfet de région transmettra à l'aménageur les résultats de la vérification et de l'évaluation scientifique du rapport et lui communiquera, le cas échéant, ses recommandations en vue de l'exploitation scientifique du rapport.



## 7.- Tranche conditionnelle

### 7.1- Principe

Vu le degré d'incertitude qui pèse sur les conditions de stratification et de répartition des vestiges, une tranche conditionnelle a été prescrite par le Service Régional de l'Archéologie.

La tranche conditionnelle comprend des moyens complémentaires de terrain (compléments humains, logistiques et mécaniques) et d'étude (compléments humains et analyses) à mettre en place, en partie ou en totalité, suivant les nécessités scientifiques et techniques. Elle correspond à des situations pour lesquelles l'impact dans l'économie du projet est tel qu'il n'est pas raisonnable d'envisager y remédier avec les moyens budgétaires de la solution de base.

### 7.2- Mise en place de la tranche conditionnelle

La mise en place ne peut être envisagée qu'à partir du moment où seront levées certaines incertitudes, après le décapage ou au cours de l'opération de terrain, par le constat de la validation d'un ou de plusieurs critères définis en préalable, donc toujours constatables sans ambiguïté par les parties.

Une ou plusieurs réunions seront organisées entre le Maître d'ouvrage, le responsable d'opération, l'AST de Tours et le représentant du Sadil ainsi que l'agent du Service régional de l'archéologie en charge du dossier. Ces réunions auront pour objectif de convenir des moyens complémentaires à mettre en place dans le cadre de la tranche conditionnelle, et/ou de réviser les objectifs de l'opération.

Conformément à l'arrêté de prescription, une tranche conditionnelle, totale ou partielle, pourra être proposée par écrit à l'aménageur par le conservateur régional de l'archéologie après, si nécessaire, avis de la commission interrégionale de la recherche archéologique (CIRA) du Centre-Nord, et fera le cas échéant, l'objet de commandes complémentaires.

Les principes méthodologiques et techniques sont identiques à ceux des tranches fermes. La tranche conditionnelle n'a pas de période de préparation. **Des moyens humains supplémentaires sont prévus entraînant un renforcement de l'équipe en place sans prolongement de la durée de la phase de terrain.** La durée d'étude supplémentaire sera calculée au prorata des moyens supplémentaires mis en place durant la phase terrain.

**La tranche conditionnelle inclut également les moyens nécessaires pour la fouille d'un deuxième puits** selon les mêmes modalités que celles prévues pour la fouille du puits identifié lors du diagnostic.

## 7.3- Critères de déclenchements

### 7.3.1.1 Densité de faits supérieure à celle attendue

La tranche ferme est prévue pour traiter jusqu'à 95 faits dont les 4/5 peuvent être qualifiés de "simples".

La tranche conditionnelle est prévue pour traiter 30 faits supplémentaires avec la même proportion de faits simples ou pour traiter le même nombre de faits archéologiques mais avec un taux de complexité plus élevé.

### 7.3.1.2 Vestiges complexes

La tranche conditionnelle peut également être engagée partiellement ou totalement si des vestiges d'une complexité particulière sont découverts : présence abondante de mobilier dans certains faits, structures polyphasées nécessitant une fouille fine, nettoyages nécessaires importants, découvertes de bâtiments en dur ou de structures excavées importantes comme des caves ou celliers, etc.

### 7.3.1.3 Les puits

La tranche conditionnelle est prévue pour :

- la fouille d'un puits de 3 m supplémentaires de profondeur
- la fouille partielle ou totale d'un second puits d'un diamètre d'environ 1.40 m (pouvant atteindre 30 m)

Le protocole de remblaiement est identique à celui de la tranche ferme, des moyens sont prévus en conséquence, selon le type de puits.

#### 7.4- Les moyens envisagés pour la tranche conditionnelle

Exécutif	Moyens	Temps nécessaire
Exploitation	Moyens	Temps nécessaire
<b>Phase terrain</b>		20 jours ouvrés au total
Fouille	2 techniciens	2 jours ouvrés
Accompagnement topographique	1 topographe	5 jours ouvrés
Accompagnement scientifique	Divers spécialistes	forfait
Fouille d'un puits	Prestataire externe	3 jours ouvrés chacun
Renfort d'équipe pour la fouille d'un puits	4 techniciens	
<b>Phase étude</b>		
Organisation du post-fouille, synthèse et rédaction du rapport	1 RO	15 jours ouvrés chacun
Traitement du mobilier	1 technicien	5 jours ouvrés chacun
mise au net des minutes, inventaires, traitement primaire des enregistrements de terrain	1 technicien	5 jours ouvrés chacun
DAO/PAO	1 infographe	10 jours ouvrés
Gestion des collections pour remise des collections et de la documentation à l'Etat	1 gestionnaire de collections	2 jours ouvrés
Études paléo-environnementales	Divers spécialistes	10 jours ouvrés
Études de mobilier	Divers spécialistes	10 jours ouvrés
	Divers spécialistes	5 jours ouvrés

Ces moyens humains pourront être utilisés en partie ou en totalité en fonction des besoins réellement constatés.

# Arrêté de désignation

## ARRÊTE

**Article 1<sup>er</sup> :** M. Jean-Marie LARUAZ, Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire (SADIL), Conseil départemental d'Indre-et-Loire, Hôtel du département, Place de la Préfecture, 37927 Tours cedex 9, est désigné responsable scientifique de l'opération de fouille archéologique préventive, concernant en :

Région Centre – Val de Loire  
Département : Indre-et-Loire  
Commune : AMBOISE  
Localisation : ruelle Farcin  
Cadastre : BB 537, 540, 541 et 542.  
N° Site : 37.003.143 AH

Programme :  
15 – La Protohistoire : Les formes de l'habitat.

Organisme de rattachement : Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire (SADIL)

### Article 2 : prescriptions générales

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le Conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier. En vue de la publication du bilan scientifique régional, le responsable scientifique transmettra au service régional de l'archéologie un résumé (12000 signes maximum avec illustration éventuelle) de présentation des principaux résultats de l'opération.

**Article 3 :** La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à M. Jean-Marie LARUAZ et au Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire (SADIL).

Copie certifiée conforme  
à l'original

Fait à Orléans, le **19 OCT. 2015**

Pour le Préfet de la région Centre – Val de Loire  
et par subdélégation,  
le Conservateur régional de l'archéologie par intérim



Christian VERJUX

Destinataires :  
M. Jean-Marie LARUAZ  
SADIL

Copie :  
Inrap

ARR-DESIGN-RESP-FOUILLE n° 15/0619



PREFET DE LA REGION CENTRE – VAL DE LOIRE

ARR-DESIGN-RESP-FOUILLE  
n° 15/0619 du 19 octobre 2015

Direction régionale  
des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie

## ARRÊTÉ portant désignation du responsable scientifique de l'opération de fouille archéologique préventive du site archéologique n° 37.003.143.AH relative au projet de construction d'une maison individuelle ruelle Farcin à Amboise (Indre-et-Loire)

Le Préfet de la région Centre – Val de Loire  
Officier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code du patrimoine (livre V - archéologie) ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu l'arrêté n° 14-209 du 13 octobre 2014 portant délégation de signature à Mme Sylvie LE CLECH, Directrice régionale des affaires culturelles du Centre, notamment en matière d'administration générale ;

Vu l'arrêté n° 15-097 du 26 juin 2015 portant subdélégation de signature à M. Christian VERJUX, Conservateur régional de l'archéologie par intérim, notamment en ce qui concerne les actes mentionnés à l'article 3 de l'arrêté susvisé ;

Vu l'arrêté de prescription de fouille archéologique préventive n° 15/0413 du 22 juillet 2015 ;



# Arrêté d'autorisation de fouille

Le dossier de demande de permis de construire n° PC 037 003 15 A0015, déposé auprès de la commune d'Amboise (Indre-et-Loire) le 2 mars 2015 par M SIMONY Gérard, 139 av. République, 78500 SARTROUVILLE, relatif à un projet de construction d'une maison individuelle sur des terrains situés ruelle Farcin à Amboise (Indre-et-Loire), cadastrés BB 537, 540, 541 et 542, reçu à la Direction régionale des affaires culturelles du Centre, Service régional de l'archéologie, le 16 mars 2015 ;

Vu le rapport de diagnostic archéologique reçu à la direction régionale des affaires culturelles du Centre, service régional de l'archéologie, le 21 mai 2015 ;

Vu l'avis de la commission interrégionale de la recherche archéologique (CIRA) du Centre-Nord, des 1er, 2 et 3 juin 2015 ;

Vu l'arrêté n° 15/0413 du 22 juillet 2015 portant prescription de fouille archéologique préventive relative au projet susvisé ;

Vu la demande d'autorisation de fouille archéologique préventive du 14 septembre 2015 de Monsieur Gérard SIMONY, accompagné du projet scientifique d'intervention de fouille et du contrat tripartite signé le 14 septembre 2015 avec le service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire (SADIL) et l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap), reçue à la Direction régionale des affaires culturelles du Centre – Val de Loire, Service régional de l'archéologie, le 9 octobre 2015 ;

Considérant que le projet scientifique d'intervention est conforme au cahier des charges scientifique prescrit ;

## ARRÊTE

**Article 1<sup>er</sup>** : Monsieur Gérard SIMONY (*ci-après désigné "aménageur"*), est autorisé à faire réaliser par le Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire (SADIL) et l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap), (*ci-après désignés "opérateurs"*), sous la direction scientifique de M. Jean-Marie LARUAZ (désigné par arrêté n° 15/0619), la fouille archéologique préventive portant sur les terrains sis en :

Région : Centre – Val de Loire

Département : Indre-et-Loire

Commune : AMBOISE

Localisation : ruelle Farcin

Cadastre : BB 537, 540, 541 et 542.

Emprise : 1 120 m<sup>2</sup>

Site archéologique : 37.003.143 AH

Projet : construction d'une maison individuelle

**Article 2** : L'aménageur et l'opérateur notifieront au Service régional de l'archéologie les dates de début et de fin de la fouille au moins cinq jours ouvrables avant le début de l'opération et faciliteront par tous moyens aux représentants de l'Etat l'exercice de leur mission de contrôle. Avec le responsable scientifique, ils veilleront, chacun pour ce qui le concerne, à la mise en œuvre des observations et des instructions formulées par le représentant de l'Etat lors de visites ou de réunions de chantier.

**Article 3** : Aux fins de son étude scientifique, le mobilier archéologique issu de la fouille est placé sous la garde de l'opérateur, qui en dresse l'inventaire, prend les dispositions nécessaires à sa sécurité et, en tant que de besoin, à sa mise en état pour étude.

A l'expiration de la période de garde, qui ne peut excéder deux ans à compter de la date de délivrance de l'attestation de libération de terrain visée à l'article 5, l'opérateur remet le mobilier à l'Etat avec la documentation scientifique constituée au cours de l'opération.

ARR-AUTOR-FOUILLE-PREY n° 15/0620



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REGION CENTRE – VAL DE LOIRE

ARR-AUTOR-FOUILLE-PREY  
n° 15/0620 du 19 octobre 2015

Direction régionale  
des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie

## ARRÊTÉ

### portant autorisation de fouille archéologique préventive du site archéologique n° 37.003.143.AH relative au projet de construction d'une maison individuelle ruelle Farcin à Amboise (Indre-et-Loire)

Le Préfet de la région Centre – Val de Loire  
Officier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code du patrimoine (livre V - archéologie) ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu l'arrêté n° 14-209 du 13 octobre 2014 portant délégation de signature à Mme Sylvie LE CLECH, Directrice régionale des affaires culturelles du Centre, notamment en matière d'administration générale ;

Vu l'arrêté n° 15-097 du 26 juin 2015 portant subdélégation de signature à M. Christian VERJUX, Conservateur régional de l'archéologie par intérim, notamment en ce qui concerne les actes mentionnés à l'article 3 de l'arrêté susvisé ;

Vu la demande de réalisation anticipée de diagnostic archéologique présentée par M. Gérard Simony, 139 avenue de la République, 78500 Sartrouville du 29 octobre 2014, relative au projet (maîtres d'ouvrage : M. Gérard Simony et Mme Annick Dubois) de lotissement de deux parcelles sur des terrains situés chemin du Petit Bonheur et ruelle Farcin à Amboise (Indre-et-Loire), cadastrés B 290p, 291, 428 et 502p, reçue à la Direction régionale des affaires culturelles du Centre, Service régional de l'archéologie, le 30 octobre 2014 ;

Vu l'arrêté n° 14/0520 du 5 novembre 2014 portant prescription de diagnostic archéologique relatif au projet susvisé ;

Vu l'arrêté n° 15/0043 du 22 janvier 2015 désignant Jean-Marie LARUAZ, Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire (SADIL), responsable scientifique de l'opération de diagnostic susvisée ;

Direction régionale des affaires culturelles - 6 Rue de la Manufacture 45043 ORLEANS Cedex  
Téléphone : 02 38 78 85 00 - Télécopie : 02 38 78 86 99  
<http://www.drascentre.culturel.gouv.fr>

**Article 4 :** Lorsqu'il n'est pas lui-même propriétaire du terrain, l'aménageur communique au service régional de l'archéologie le nom et l'adresse du ou des propriétaires afin que ceux-ci puissent, le cas échéant, exercer leurs droits sur le mobilier dont l'inventaire leur sera transmis par l'Etat.

**Article 5 :** L'aménageur notifie l'achèvement de l'opération de fouille sur le terrain. Dans les quinze jours suivant la réception de cette notification, une attestation de libération du terrain lui est délivrée. Faute de délivrance de l'attestation dans ce délai, celle-ci est réputée acquise.

**Article 6 :** La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à Monsieur Gérard SIMONY.

Copie certifiée conforme  
à l'original



Fait à Orléans, le **19 OCT. 2015**  
Pour le Préfet de la région Centre – Val de Loire  
et par subdélégation,  
le Conservateur régional de l'archéologie par intérim



Christian VERJUX

Destinataire :  
M. Gérard SIMONY

Copie :  
SADIL  
Inrap  
M. Jean-Marie LARUAZ  
Préfecture d'Indre-et-Loire  
Ville d'Amboise

ARR-AUTOR-FOUILLE-PREY, n° 15/0620



## II. Résultats





# 1. Présentation

## 1.1. Circonstances de l'intervention

Ce rapport expose les résultats d'une fouille archéologique préventive réalisée sur le plateau des Châtelliers, à Amboise (Indre-et-Loire), dans la rue du Petit Bonheur et la ruelle Farçin (**Figure 1, Figure 2 et Figure 3**). Elle fait suite à un diagnostic réalisé au mois de janvier 2015 (Laruaz 2015a) et répond à deux prescriptions de fouille distinctes (Arrêté 15/0412 et 15/0413 du 22 juillet 2015), correspondant au projet de construction de deux pavillons individuels (**Figure 4**).

Cette opération a été réalisée au cours de l'automne 2015, dans le cadre d'une cotraitance entre le Service de l'archéologie du département de l'Indre-et-Loire et l'Institut national de recherches archéologiques préventives. Elle a été financée par une prise en charge du Fond National pour l'Archéologie Préventive.

**Figure 4** - Emprise de la prescription, des tranchées de diagnostic et de la fouille  
(© Véronique Chollet, Inrap).



Cette fouille s'inscrit dans la longue histoire des recherches archéologiques menées sur le plateau des Châtelliers qui constitue la principale agglomération du peuple gaulois des Turons, probablement leur chef-lieu. Ce chantier a permis de mettre au jour et d'étudier un quartier de cette agglomération, au travers de la plus grande fenêtre ouverte à ce jour sur cet *oppidum*.

## 1.2. Déroulement de l'intervention et méthodologie

La fouille s'est déroulée du 2 novembre au 11 décembre 2015. Les conditions météorologiques ont été plutôt satisfaisantes, en tout cas très adaptées à la reconnaissance et à la fouille des structures. En contexte trop sec, la stratigraphie du site est en effet particulièrement peu lisible, et en contexte pluvieux l'eau stagne très longtemps dans le comblement des structures.

### 1.2.1 Le décapage

L'emprise de la fouille, soit 1 720 m<sup>2</sup>, a été décapée à l'aide de deux pelles mécaniques de 20 tonnes (**Figure 5 et Photo 1**). La terre arable présentait une épaisseur comprise entre 0,30 et 0,50 m. Elle a été intégralement stockée sur une parcelle voisine. L'espace situé au sud-ouest de la fouille n'a fait l'objet que d'une tranchée exploratoire, compte tenu des fortes contraintes qui pesaient dessus (arbres, mur de terrasse de la parcelle voisine). Elle complète les informations obtenues par la tranchée de diagnostic qui était située au même endroit (**Figure 4**).

L'ensemble du décapage a été réalisé sous le contrôle des responsables de l'opération et avec le recours systématique à un détecteur de métaux par un utilisateur expérimenté (M. Barret). Cette approche s'est révélée très positive, puisqu'elle a permis de mettre au jour un lot de mobilier métallique significatif, provenant de la terre arable, mais également de signaler préventivement la présence d'éléments en place. Ceci a favorisé la fouille de ces derniers dans des conditions optimales (notamment une sépulture, très faiblement enfouie). Le détecteur a ensuite été utilisé de manière systématique sur les tas de déblais que nous avons pris soin d'individualiser en fonction de leur provenance. Le nombre de monnaies mises au jour grâce à cette méthode est donc important, et notamment celui des petites monnaies en argent qui sont plus difficiles à percevoir que les autres.

**Photo 1** - Vue du décapage à l'aide des pelles mécaniques, depuis le sud-ouest de la fouille (cliché Jean-Marie Laruzat, Sadil).







Figure 5 - Vue aérienne de l'emprise (cliché Drone Val de Loire) (© Jean-Marie Laruzat, Sadi).



### 1.2.2. Fouilles et enregistrement

Le secteur ne présentant pas de stratification complexe, les vestiges sont apparus immédiatement après le décapage. Il s'agit uniquement de structures en creux, qui ont toutes été testées au moins par moitié. Les fosses qui présentaient des quantités significatives de mobilier ont toutefois été fouillées intégralement. Un anthropologue (M. Gaultier, Sadil) est intervenu sur le terrain pour fouiller une sépulture mise au jour lors du décapage, et faire les observations d'usage (**Photo 2**). Enfin, une approche plus spécifique a été mise en œuvre pour assurer l'étude des structures profondes et des protocoles spécifiques de prélèvement ont été développés pour répondre à certaines problématiques (**cf. ci-dessous**).

**Photo 2** - Fouille de la sépulture F121, à l'issue du décapage (cliché Jean-Marie Laruz, Sadil).



L'identification et la reconnaissance des structures ont systématiquement été réalisées manuellement. Pour les plus profondes d'entre elles, la reconnaissance a été interrompue à 1,30 m, puis des moyens adaptés ont été mis en œuvre, dans la limite du budget de l'opération. Ainsi, 6 d'entre elles ont été fouillées manuellement à l'aide d'une plateforme adaptée à la fouille des puits (**cf. ci-après**), 2 ont été fouillées intégralement à l'aide de pelles mécaniques (une cave et un puits). Pour 7 structures profondes, les investigations se sont limitées à une reconnaissance du comblement terminal. Une mini-pelle a également été utilisée ponctuellement pour faciliter l'exploration de structures de grand volume (celliers, fossés,..) (**Photo 3**).

**Photo 3** - La cave F2, en cours de fouille (cliché Jean-Marie Laruz, Sadil).



Les relevés des coupes ont été réalisés au 1/20<sup>e</sup>, sauf cas particuliers où le 10<sup>e</sup> et le 50<sup>e</sup> ont pu être employés. L'enregistrement des données (unités stratigraphiques, faits archéologiques, inventaires des photographies et des plans) a été reporté dans la base de données du Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire. Les faits ont été enregistrés de 50 à n, et les US de 1050 à n, pour éviter les redondances avec la numérotation du diagnostic. Les relevés topographiques de localisation de l'emprise, des axes de coupes et des faits archéologiques ont été réalisés par É. Mondy (Conseil départemental de l'Indre-et-Loire, pôle Maîtrise d'œuvre et ouvrages d'art) à l'aide d'un GPS. Les données spatiales ont été géoréférencées dans le S.I.G. du Conseil départemental d'Indre-et-Loire.

### 1.2.3. Fouille des structures profondes (J.-M. Féménias)

Compte tenu des apports très spécifiques des structures profondes à la connaissance des sociétés du passé, et des difficultés techniques liées à leur étude, la fouille de ces structures a été assurée par une équipe spécialisée, dotée du matériel adapté pour une intervention sécurisée. Les enjeux de la fouille des structures profondes et le dispositif mis en œuvre sur cette fouille ont été exposés dans la revue *Archéopages* (Tardy *et al.* 2014).

#### 1.2.3.1. Présentation

L'Association Archéopuits a été mandatée par l'Inrap Centre-Île-de-France pour intervenir sur le chantier préventif de la rue du Petit Bonheur à Amboise (37), du lundi 16 novembre au vendredi 27 novembre 2015. Le chantier concernait deux parcelles de terrain destinées à la construction d'habitations de type pavillonnaire. La zone concernée a connu une occupation de la fin de l'âge du Fer au 3<sup>e</sup> siècle. Initialement la position de plus de douze structures a été reconnue. La fouille a été prolongée sur deux semaines supplémentaires, en raison de la richesse d'enseignement tirée en deux semaines : par la diversité des origines ou l'usage des structures et la découverte d'une statue de facture gauloise.

Les six structures présentant une faible profondeur, avoisinant quatre mètres et un diamètre moyen d'un mètre à un mètre cinquante, elles ont pu être fouillées exhaustivement en quatre semaines. Après le décapage mécanique du niveau humique, il a été procédé à la vérification des structures par la fouille manuelle sur la moitié de la surface et jusqu'à environ un mètre de profondeur, pour confirmer leur profil, celles-ci apparaissant en surface, par un remplissage de couleur brun sombre, différente du sol naturel. Cette façon permet d'écartier le risque d'établir la plateforme sur divers trous de poteaux ou silos.

Les structures sont identifiées dans un ensemble de fosses et constructions arasées, désignées par la chronologie de la fouille avec la numérotation ST 2, F 102, F 174, F 148, F 1, F 112, F 96. La fouille de ST 2 commencée avec les moyens classiques a révélé une structure ayant plutôt fonction de cave et n'a donc pas été fouillée avec la plateforme.

#### 1.2.3.2. Etablissement du chantier et méthodologie de fouille

La plateforme a été montée successivement sur les six emplacements, pour ménager un plan de travail horizontal au-dessus du nivellement mécanique (**Photo 4**). Avant de débiter la fouille, l'ensemble de l'équipe intervenant sur le chantier a reçu les informations concernant la manipulation des appareils ainsi que les règles de sécurité pour le matériel employé et les mesures de circulation autour et sur la plateforme. L'enregistrement des données a été fait par relevés conventionnels avec prises de photos et notes ponctuelles, les profils ont été établis pour chaque structure et pour certains un plan relevé à un niveau déterminé.



**Photo 4** - La plateforme Archéopuits  
(cliché J.-M. Féménias).



Excepté F148 et F1, toutes les structures ont été sondées manuellement par moitié de leur surface jusqu'à 1,30 m de profondeur afin de déterminer l'origine propre de celles-ci. Dans la totalité des comblements, le mobilier archéologique a été récupéré et des prélèvements de sédiments ont été effectués.

#### 1.2.4. Prélèvements

Compte tenu des résultats du diagnostic (Laruaz 2015a), deux problématiques importantes ont été identifiées et ont orienté le projet scientifique d'intervention. Il s'agissait de la caractérisation de l'activité métallurgique d'une part et de celle des structures profondes d'autre part. Pour cela, un protocole précis de prélèvements a été mis en œuvre.

Pour les questionnements relatifs à la métallurgie, les prélèvements ont été effectués en fonction des résultats obtenus grâce à une série de mesures de susceptibilité magnétique, réalisées G. Hulin. Celles-ci faisaient apparaître le très fort potentiel du secteur, mais aussi des résultats très hétérogènes selon les structures. Les indices présentant les plus fortes teneurs ont été systématiquement prélevés afin d'évaluer la présence, la quantité et la nature des éventuels déchets liés à une activité métallurgique (battitures). Cette étape a été réalisée par B. Jagou. Les macro-déchets récoltés manuellement lors de la fouille des structures ont quant à eux été étudiés par L. Fournier. L'ensemble de ces travaux s'inscrit dans une démarche complète visant à reconnaître et caractériser les zones de forges sur les surfaces décapées. Les problématiques et modalités de cette démarche ont été présentées récemment dans un article de la revue *Archéopages* (Hulin *et al.* 2014). Les résultats sont présentés dans le volume d'annexe (cf Vol. 2, chap. 9.1, 9.2 et 9.3).

Concernant les structures profondes, l'objectif était double. Les prélèvements, effectués le plus systématiquement possible dans les niveaux d'utilisation rencontrés, devaient permettre d'une part de tester la présence d'éléments organiques susceptibles de renseigner le paleo-environnement, et d'autre part de caractériser la fonction même de ces structures. En effet, les structures profondes, traditionnellement interprétées comme des puits, peuvent

recouvrir des fonctions diverses, comme celle de latrine ou de structure de stockage. L'ensemble des sédiments ont ainsi été tamisés et ont fait l'objet d'une étude carpologique, réalisée par B. Pradat (**Vol. 2, chap. 12**). Une partie d'entre eux ont été confiés au Laboratoire Amélie, afin de tester plusieurs marqueurs de la présence de l'eau ou de restes organiques (recherche des diatomées, parasitologie, malacologie, phosphates). Les investigations ont été menées par T. Hill, J. Carott, S. Maslin, A. Vaughan-Williams et S. Save (**Vol. 2, chap. 14**).

### 1.2.5. La post-fouille

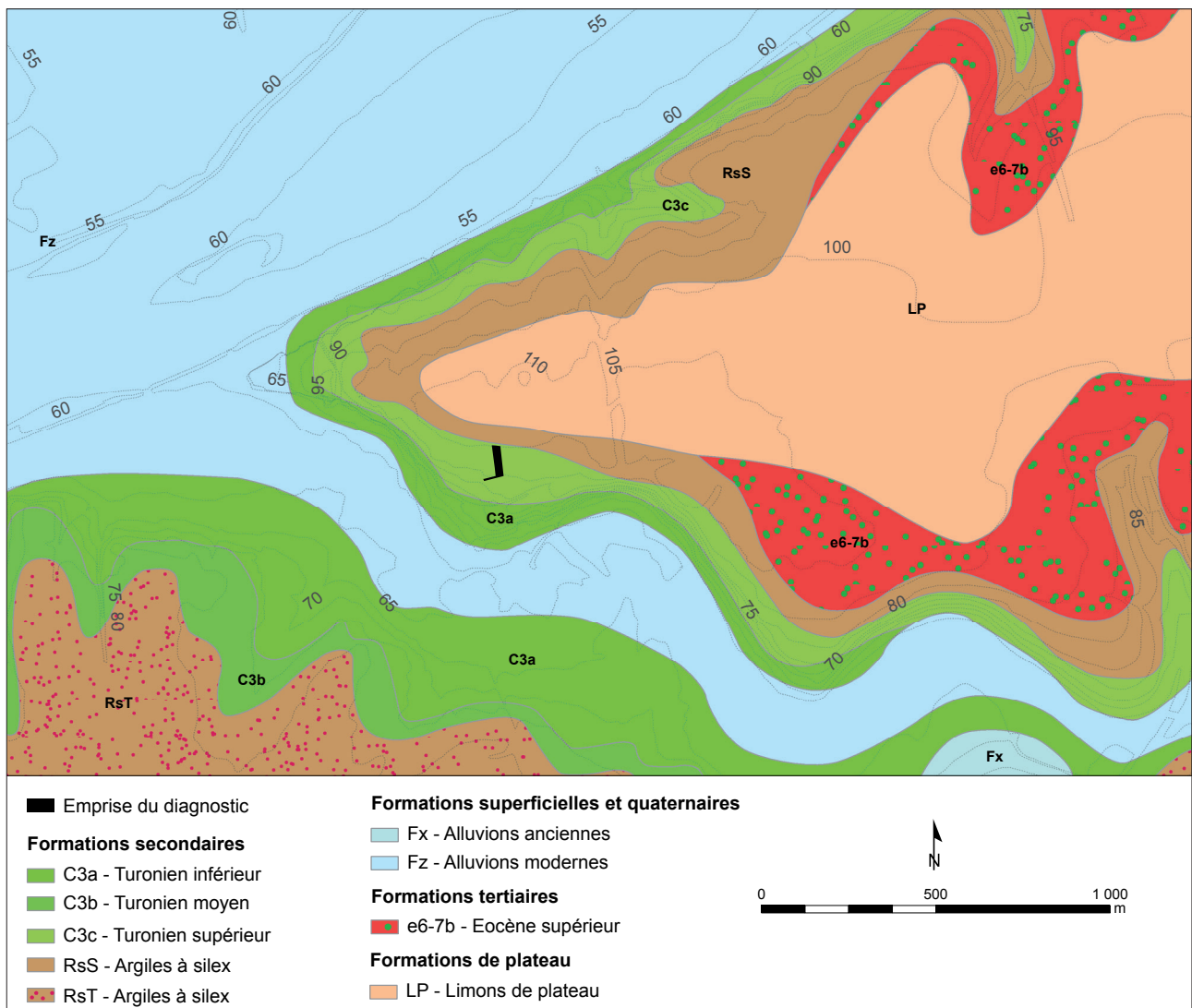
Dès la fouille, le mobilier a été pré-trié selon les catégories de matériaux. Il a ensuite été lavé et reconditionné immédiatement après la fouille, avant d'être confié aux spécialistes. Il a alors été individualisé par lots adaptés à son étude (1 numéro par objet ou par groupe technique et par US). Dans le même temps les prélèvements ont été tamisés et l'ensemble de la documentation a été saisie.

Les études spécialisées se sont déroulées entre le début de l'année 2016 et l'automne 2017. L'équipe était constituée de la plupart des chercheurs qui sont actuellement impliqués dans les autres dossiers concernant Amboise (Fouille programmée ou préventive).

La céramique a été scindée en deux lots constitués de concert par la spécialiste de la céramique gauloise - F. Di Napoli (Inrap) - et par la spécialiste de la céramique gallo-romaine - L. Cinçon (chercheuse indépendante) -, afin d'obtenir un aperçu le plus homogène possible sur cette catégorie (**Vol. 2, chap. 1 et 2**). *L'instrumentum* (métal, lithique, terre cuite) a été étudié par D. Lusson (Inrap) (**Vol. 2, chap. 3**). Il n'a pas nécessité de nettoyage ou de radiographie préalable, car il offrait un aspect de conservation suffisant, à l'exception du contenu de la tombe F121 (un poignard et un bracelet), confié au laboratoire ArcAntiq'. Les quelques fragments de verre ont été étudiés par C. Aunay (chercheuse indépendante) (**Vol. 2, chap. 4**). Les nombreuses monnaies ont fait l'objet d'une analyse détaillée par M. Troubady (chercheuse indépendante) (**Vol. 2, chap. 5**). Le matériel de mouture a été confié à B. Robin (chercheur indépendant) (**Vol. 2, chap. 6**). Quelques indices en silex d'une occupation plus ancienne ont été étudiés par L.-A. Millet-Richard (CD 37, Musée de la Préhistoire du Grand-Pressigny) (**Vol. 2, chap. 7**). Une exceptionnelle statuette en pierre représentant un assis en tailleur fait l'objet d'une présentation spécifique en **Vol. 2, chap. 8.1**, et le rapport de sa restauration par F. Bois en **Vol. 2, chap. 8.2**. Les restes osseux ont été déterminés par S. Braguier (Inrap) (**Vol. 2, chap. 10**). À cela s'ajoutent les travaux d'analyses, présentés dans le chapitre précédant, ainsi qu'une datation radiocarbone, réalisée par A. Bouvier, du laboratoire CIRAM de Bordeaux (**Vol. 2, chap. 13**).

## 1.3. Contexte géographique et géologique

La commune d'Amboise est située à 25 km à l'ouest de Tours. Elle est limitée au nord par la Loire. Le plateau des Châtelliers se présente comme un éperon triangulaire, formé par la confluence de la Loire et de l'Amasse (**Figure 6**). Il domine ces vallées d'une cinquantaine de mètres (sommet à 105 m NGF). Ses bords sont escarpés et laissent le tuffeau apparent (C3c). Sur ce socle calcaire du Turonien supérieur, repose l'argile à silex (Rs) issue de son altération.



**Figure 6** - Localisation de l'emprise sur la carte géologique (d'après Alcaydé, BRGM 1982). Carte géologique au 1/50 000. Vectorisation C.C. Tan / Sadil / 2012

Sur le sommet du plateau se trouve le limon des plateaux (Lp) dont la présence est liée à l'activité éolienne. Cette couche est d'épaisseur variable. Dans certains secteurs elle est parfois complètement érodée, notamment sur le pourtour du plateau. À l'interface entre le limon et l'argile, on peut observer une couche de cailloutis souvent peu épaisse (environ 0,30 m), elle aussi parfois complètement érodée (e 6-7). Les éléments qui constituent ces cailloutis sont empruntés à la couche sous-jacente. Dans l'emprise de la fouille, le terrain naturel se présente directement sous l'aspect des cailloutis (e 6-7). Il n'y a ici aucune présence des limons de plateau. Cela peut s'expliquer par le pendage important du terrain vers le sud (près de 7 m de dénivelé du nord vers le sud, sur une distance d'environ 90 m), ce qui le rend plus sujet aux processus érosifs.

Dans l'enceinte de l'agglomération gauloise, des observations multiples placent les vestiges sous des épaisseurs considérables de terres rapportées (jusqu'à 2 m). Ces observations sont mises sur le compte de travaux agricoles et sont plus particulièrement reliées à la réalisation de terrasses (Laruzat 2009 : 68). Ceci permet en effet d'expliquer la grande hétérogénéité de la conservation des vestiges à des endroits assez peu éloignés. Ici, on peut signaler que la conservation des vestiges semble meilleure au sud que dans la partie nord de la fouille. La présence de plusieurs monnaies datées du bas Moyen Âge retrouvées en position intrusive dans le comblement des structures antiques, confirme cette activité agricole intense. Toutefois plusieurs indices plaident pour envisager que la partie supérieure des structures n'a été finalement que modérément impactée par cette action.

## 1.4. Contexte archéologique

### 1.4.1. Bilan historiographique sur la commune d'Amboise

Les recherches historiques sur la commune d'Amboise sont anciennes. Des travaux d'érudits datant des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> s. relatent déjà des découvertes d'artefacts et font état de la présence de fortifications antiques (Dubuisson-Aubenay 1647 ; Beaumesnil 1784). Ces travaux de qualité sont imprégnés par des textes antérieurs, notamment une chronique médiévale du XII<sup>e</sup> s. qui relate l'installation à cet endroit d'un camp par Jules César (*Liber...*). Cette chronique se fonde elle-même sur deux passages des commentaires de la Guerre des Gaules, où César signale le stationnement de ses légionnaires sur le territoire du peuple gaulois des Turons (hivers 57 et 51 av. J.-C) (César, B.G. : II, 35 et VIII, 46). Ces travaux précurseurs ont tous souligné la topographie et la puissance des aménagements défensifs du plateau des Châtelliers. Cet éperon triangulaire de 52 ha, situé à la confluence de la Loire et de L'Amasse, supporte à son extrémité le château royal d'Amboise (Figure 7). Il s'agit, en l'état des connaissances, de la principale agglomération gauloise du département de l'Indre-et-Loire.

Au XIX<sup>e</sup> s. des travaux agricoles intensifs (arrachage des pieds de vigne) entraînent la multiplication des découvertes fortuites et le plateau se voit affublé du toponyme de « Camp de César ». Les premières synthèses sur l'occupation ancienne d'Amboise sont alors rédigées par E. Cartier, pionnier de la numismatique celtique (Cartier 1842) et par l'Abbé Bosseboeuf (Bosseboeuf 1897). Si la première moitié du XX<sup>e</sup> s. connaît un creux notable en matière de recherches historiques, en raison des deux épisodes de Guerre mondiale, la seconde moitié de ce siècle voit fleurir les observations et fouilles de sauvetage.

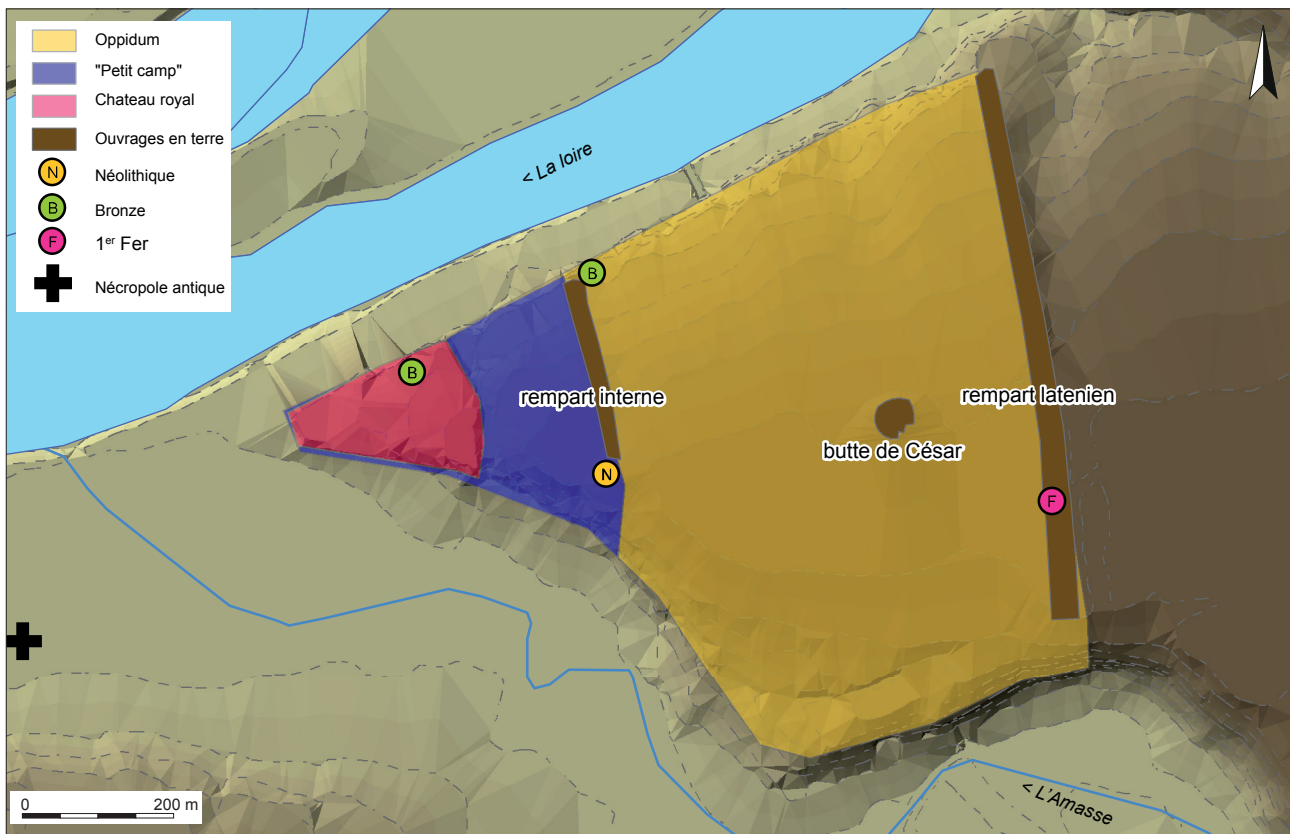
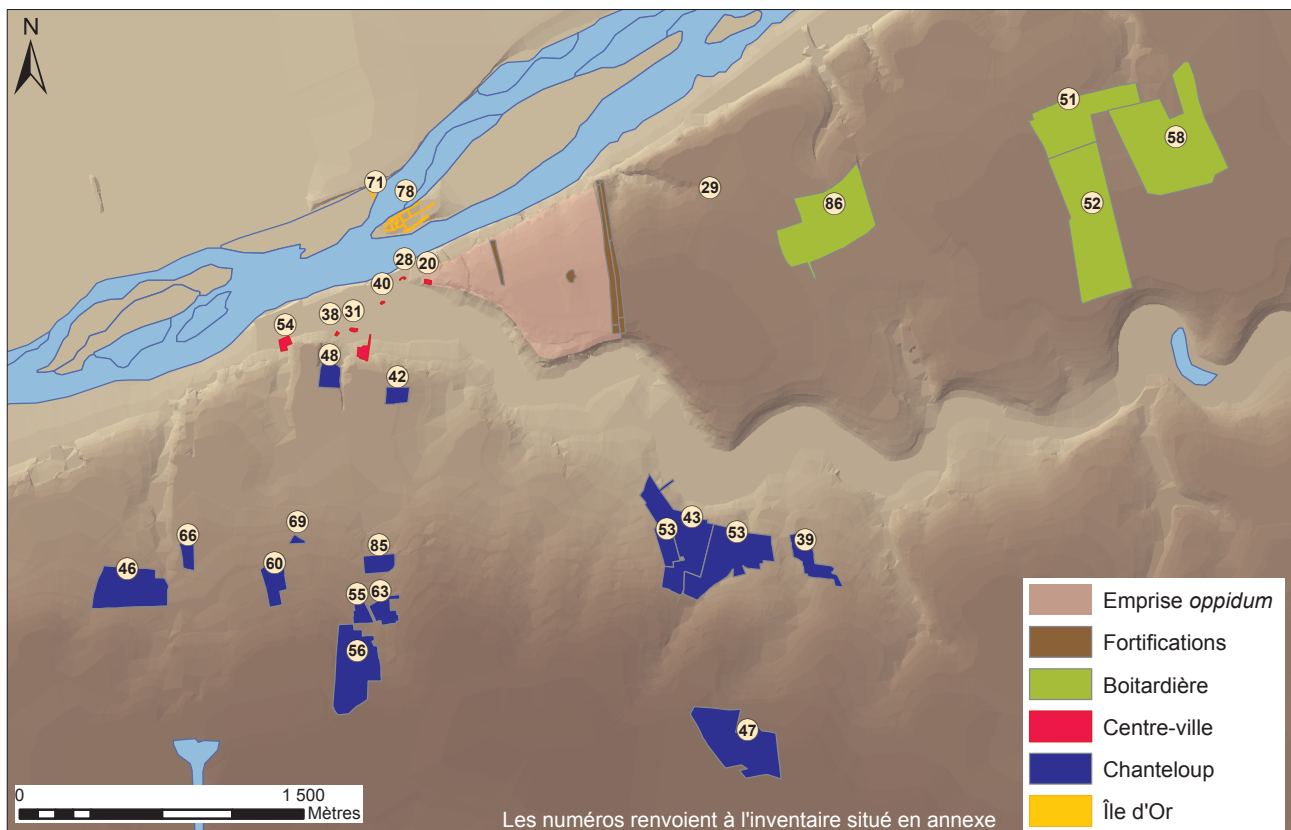


Figure 7 - Topographie historique de la commune d'Amboise (DAO : Jean-Marie Laruz).



Les opérations archéologiques menées sur la commune d'Amboise (près de 80 à ce jour (cf Vol. 2 chap. 16) se répartissent en quatre secteurs distincts (Figure 8). Les opérations les plus nombreuses se concentrent sur le plateau des Châtelliers et sont liées à son exploration au cours des cinquante dernières années (Figure 9). Les premières interventions datent des années 1950 et 1960 et sont liées aux premiers aménagements sur le plateau (maisons individuelles, château d'eau), qui était jusque-là entièrement dédié à des activités agricoles. Elles ont été menées par des précurseurs de la recherche sur la Protohistoire locale, G. Cordier et A. Högström (Cordier 1995). À partir des années 1970, face à un processus d'urbanisation soudain et massif, une équipe de bénévoles a réalisé une dizaine de suivis et de sauvetages urgents. Sous la direction d'A. Peyrard, les informations les plus conséquentes ont été recueillies en différents points de l'oppidum, dans des conditions très difficiles (Peyrard, Debal 1985). À partir des années 1990, l'Afan, puis l'Inrap, ont pris le relais de ces sauvetages, qui ont eu tendance à prendre des proportions plus limitées : maisons individuelles, réseaux EU, EP et EDF (notamment Joyeux 1995 ; Couderc 1998). On signalera tout de même un vaste projet de lotissement, abandonné en raison de l'abondance des vestiges mis au jour lors du diagnostic (Couvin, Gauthier 1995). Depuis 2005, plusieurs interventions en lien avec des recherches doctorales ont été réalisées sur le plateau : prospection inventaire (Laruaz 2005), fouille triennale sur le temple (Laruaz 2006, 2007, 2008), détections géophysiques (société Terra nova en 2007 ; Geocarta en 2012), sondages exploratoires (Laruaz 2015e). Ce travail universitaire a été soutenu en 2009. Il synthétise les découvertes réalisées au cours des précédentes décennies (Laruaz 2009). Depuis 2015, une fouille programmée se déroule au pied de la Butte de César, dans le cadre de l'APR régional GaRom (Laruaz 2016a, 2017a, 2018a). Elle vise à mettre en évidence la structuration de la ville antique autour de ce tertre.

**Figure 8** - Carte des opérations archéologiques réalisées sur la commune d'Amboise (DAO Jean-Marie Laruaz).





Le second secteur exploré concerne le centre-ville actuel (**Figure 8**). Les rares informations intéressantes cette zone ont notamment permis de découvrir un ensemble funéraire antique au niveau de la place Saint-Denis (Jouquand, Pallu de Lessert, Thomas 1997), auquel succède une nécropole du haut Moyen Âge (Champagne 2002). Le développement de la ville basse est mis sur le compte de la création, par saint Martin, d'un lieu de culte chrétien (Sulpice sévère, Dialogues, III, 8). Dans le même temps, l'évêque aurait détruit un lieu de culte païen situé « dans l'ancien château » (*castello vetus*).

Le troisième secteur, dit de « Chanteloup », est situé sur le plateau opposé à celui des Châtelliers par rapport à la vallée de l'Amasse (**Figure 8**). Son exploration est liée au développement récent de l'agglomération amboisienne sur ces terres jusque-là agricoles (nouveau cimetière, lotissements, stade...). Une dizaine d'opérations ont été réalisées dans ce secteur depuis une douzaine d'années, soit environ 60 ha. Les vestiges sont peu nombreux et le plus souvent liés à des pratiques agricoles du Moyen Âge. Signalons tout de même quelques structures de l'âge du Bronze découvertes à l'occasion de l'opération dirigée par P. Salé en 2006 (Becq, Salé 2006), et quelques indices épars relatifs au haut Moyen Âge (Poitevin 2005 ; 2006 ; Laruz 2015c).

Pour finir, le dernier secteur abordé par les travaux archéologiques est le fruit du développement de la Zone d'Activité Commerciale de la « Boitardière », située à quelques kilomètres seulement de l'*oppidum*, en direction de l'est (**Figure 8**). Trois phases, sur les quatre prévues, ont été menées jusqu'à présent, soit 33 ha (Riou, Hirn 2008 ; Riou, Papin 2009 ; Tan, Troubady 2012). Ces opérations ont permis de mettre au jour un ensemble funéraire du Haut-Empire et de probables éléments de voirie antique. La relation entre cette nécropole et l'agglomération antique d'Amboise n'est pas démontrée. Les deux sont distantes de 2 500 m, et nous manquons de données sur l'espace qui les séparent.

En sus de ces travaux, une multitude de découvertes fortuites ont été réalisées depuis plusieurs siècles dans les environs de l'*oppidum* (Laruz 2009, Vol. III). Hormis les artefacts mis au jour dans l'enceinte de l'agglomération gauloise et gallo-romaine (monnaies, poteries, statue...), un grand nombre d'entre eux proviennent des rives de la Loire et plus particulièrement du « gué de Chandon ». Il s'agit essentiellement d'armes de l'âge du Bronze.

#### 1.4.2. Synthèse sur l'occupation du plateau des Châtelliers

Sur la base des découvertes réalisées au cours de ces derniers siècles, il est possible de dresser un bilan concernant la topographie historique de ce secteur (**Figure 7**). Hormis des indices épars datés du Paléolithique (Cordier 95 : 110) et du Mésolithique (Couvin, Gauthier 1995 : 10), les vestiges les plus anciens appartiennent à une occupation importante du Néolithique (culture Chasséenne). Ils ont été découverts et fouillés par A. Högström à la pointe du plateau des Châtelliers (Cordier 1995). C'est peut-être de cette époque que date une première fortification en terre qui entoure un espace de 8 ha, traditionnellement appelé « Petit Camp ». Cette levée pourrait également dater de l'âge du Bronze, puisque des vestiges de cette période ont été découverts à son extrémité nord. Il s'agit d'un dépôt constitué de plus de 500 objets (armes, parures, pièces de char...) (Cordier 2002). On peut mettre cette occupation en relation avec le « gué de Chandon » précédemment évoqué. D'autres découvertes (céramiques) datées de cette période sont mentionnées : dans les jardins du Château royal (Belbenoit, Lorans 1993) et lors de ramassages de surface non localisés (Högström 1964).

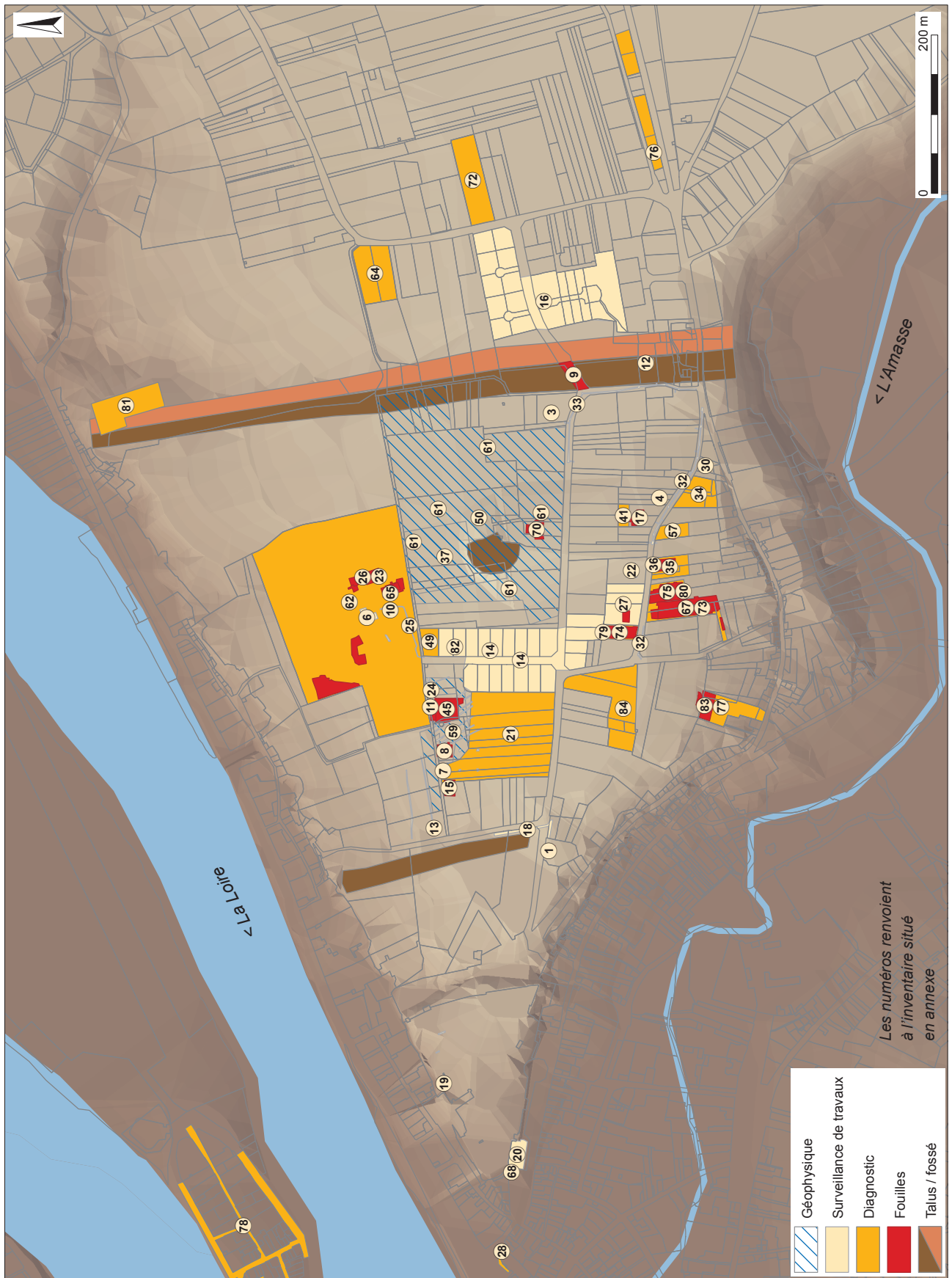


Figure 9 - Carte des opérations archéologiques réalisées sur l'oppidum des Châtelliers (DAO Jean-Marie Laruzat).

La transition entre le premier âge du Fer et le second est illustrée par une datation radiocarbone sur des charbons issus de la première couche constituant le rempart gaulois (410 av. n.è. +/- 70), fouillé en 1979 (Buchenschutz 1984 : 150).

À la fin du II<sup>ème</sup> s. ou au début du I<sup>er</sup> s. av. n.è., le plateau fait l'objet d'un projet de type urbain. Le cumul des découvertes permet d'envisager que l'intégralité des 52 hectares défendus par le rempart de terre ont été lotis dans les décennies suivantes. Ce rempart massif de type Fécamp mesure 800 mètres de longueur, pour un dénivelé d'au moins 7 mètres (Laruaz 2017c). Les découvertes réalisées à l'intérieur de cette enceinte se rapportent à des activités artisanales (métallurgie, tissage, tabletterie...) et domestiques. D'importantes quantités de monnaies gauloises (potins à la tête diabolique au premier rang) et d'amphores italiques, témoignent du rôle commercial de cette place. Les monnaies découvertes en contexte se chiffrent à plusieurs centaines (Troubady 2011). Selon des estimations basées sur les travaux d'E. Cartier, ce sont plusieurs milliers qui auraient été mises au jour au XIX<sup>e</sup> s. (Laruaz 2009 : 109). Au centre du plateau, de nombreux indices permettent d'envisager la présence d'un vaste complexe cultuel qui tient ses origines de cette période (Laruaz 2017b) : dépôts rituels (Laruaz, Peyrard 2007) ; statue au torque (Peyrard 1982) ; monnaies mutilées (Couvin, Munos 2007); reliefs de banquets (Chanteux 2006). Cette hypothèse est confortée par la mise au jour d'au moins deux édifices religieux de type *fanum*. Le temple principal a livré des vestiges datés de La Tène D2b (Laruaz *et al.* 2008). L'ensemble de ces informations renvoie l'image d'un site majeur, sans aucun équivalent dans le territoire turon. Sa fonction politique est donc probable. Il pourrait s'agir du chef-lieu de ce peuple, avant que Tours/*Caesarodunum* ne soit créé au début de notre ère (Laruaz 2009).

Au cours des deux premiers siècles de notre ère, Amboise reste l'une des principales agglomérations secondaires de la cité des Turons (Hervé 1999). Elle le doit à une production artisanale importante (notamment poterie (Cinçon 2012) mais également tissage et métallurgie (Chimier 2002)), et à un rôle religieux important (A. Tremel, *in* : Laruaz *et al.* 2008). Il se peut que l'agglomération commence à se rétracter dès le courant du II<sup>e</sup> s. Pour le III<sup>e</sup> s. de n.è., nous ne disposons pas de sources d'informations. La suite des événements nous est relatée par le biographe de saint Martin, Sulpice Sévère, qui évoque à la fin du IV<sup>e</sup> s., la présence d'un temple en grand appareil dressé sur l'ancien *castellum*, et détruit par l'évêque au profit d'un édifice chrétien. Il est donc vraisemblable que le Bas- Empire ait vu l'agglomération d'*Ambacia*, nommée ainsi par Sulpice Sévère (Dialogues, III, 8), se contracter à la pointe du plateau et donner naissance, dans les siècles qui suivirent, au château royal.

#### 1.4.3. Synthèse sur les investigations menées dans la rue du Petit Bonheur

Les investigations menées dans la rue du Petit Bonheur sont nombreuses. Il s'agit du secteur de l'*oppidum* le plus densément loti depuis les années 1950 (Figure 10). 14 interventions ont été réalisées dans ce secteur avant la présente opération. Il s'agit pour l'essentiel de surveillances de travaux et de diagnostics. Trois fouilles préventives ont également été réalisées, dont deux d'une superficie très limitée. Le compte-rendu suivant relate les principaux résultats de chacune de ces opérations. Les numéros renvoient à la Figure 10.

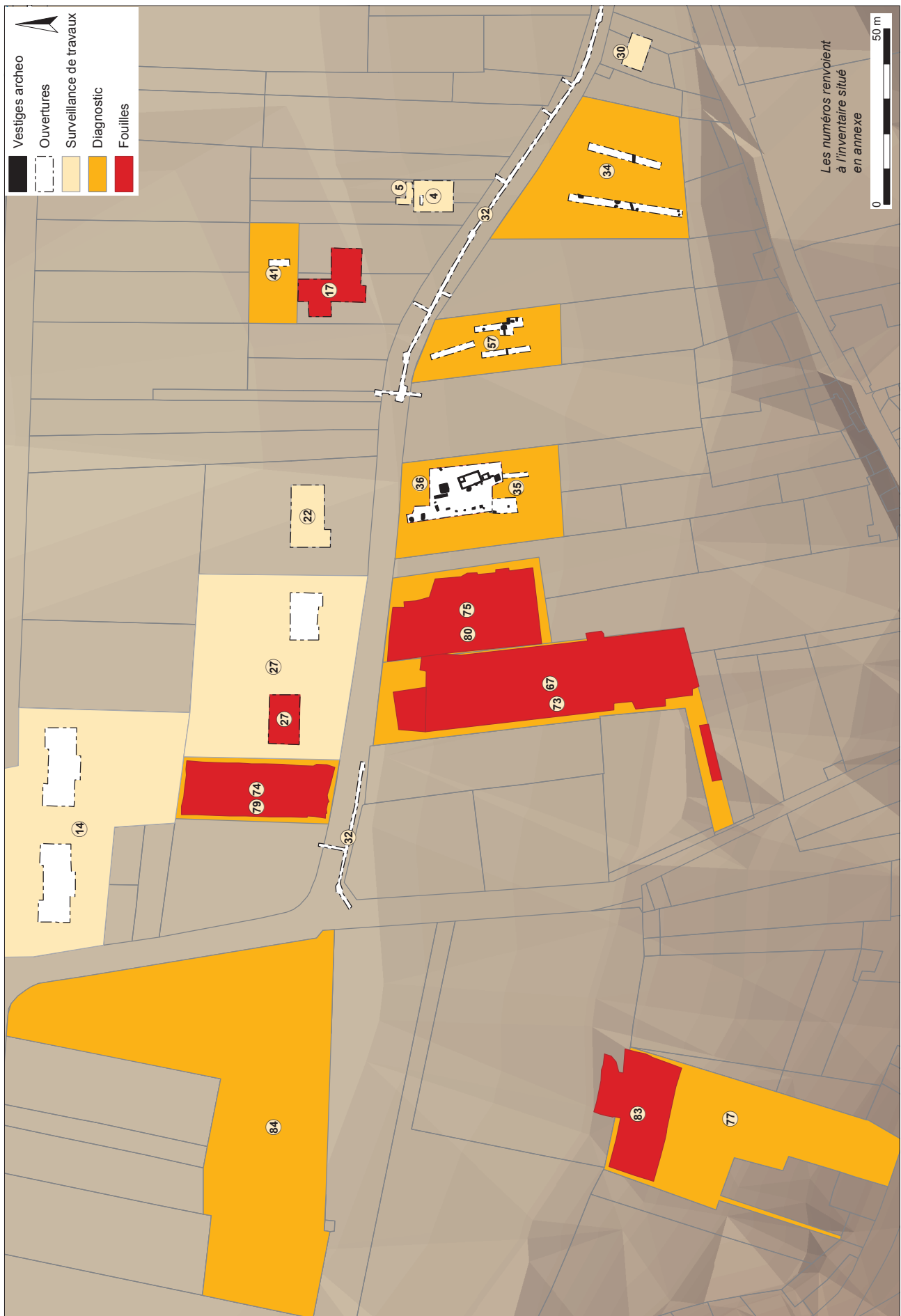


Figure 10 - Carte des opérations archéologiques réalisées dans la rue du Petit Bonheur (DAO Jean-Marie Laruzat).

- 4 – Surveillance d’une construction de pavillon par G. Cordier en 1968. Des vestiges gaulois sont mentionnés sans détails. (Cordier 1968)
- 5 – Sauvetage en avant de la précédente intervention par J.-P. Aubert en 1969. Niveaux du I<sup>er</sup> s. de n.è. (Aubert 1969)
- 14 – Surveillance par A. Peyrard du lotissement situé en haut de la rue. Observation de niveaux gaulois et gallo-romains (Peyrard 1982).
- 17 – J.-P. Bouvet réalise une fouille de sauvetage à l’emplacement d’un pavillon en 1991. Il mentionne la présence de trois fosses gauloises contenant de l’amphore et de la céramique campanienne, et d’un « silo » gallo-romain. Pas de rapport concernant cette opération, mais les résultats sont décrits dans le Bulletin Scientifique Régional (Bouvet 1992).
- 22 – D. Leroy réalise une surveillance lors de la construction d’un pavillon. Des niveaux anthropiques sont observés. Pas de rapport concernant cette opération, mais les résultats sont décrits dans le Bulletin Scientifique Régional (Leroy 1995).
- 27 – En 1996, F. Champagne réalise la surveillance de trois constructions. Deux d’entre elles n’atteignent pas le terrain naturel. La troisième donne lieu à une fouille de sauvetage sur une surface de 120 m<sup>2</sup>. Une vingtaine de fosses rectangulaires est fouillée, ainsi qu’une portion de fossé comblé avec de nombreux déchets liés à une activité métallurgique datée de La Tène D2 (scories et loupes de fer) (Champagne 1997).
- 30 – Des niveaux anthropiques rencontrés par P. Joyeux en 1997. Pas de rapport d’opération, mais publication des résultats dans le Bulletin Scientifique Régional (Joyeux 1997).
- 32 – A. Couderc assure en 1998 le suivi des travaux d’enfouissement de réseaux dans la rue du Petit Bonheur. Six fosses, deux trous de poteau et deux grandes excavations contemporaines ont été observés. Le mobilier comporte un lot de céramique daté de la fin du II<sup>e</sup> s. av. n.è. (Couderc 1998).
- 34 – T. Massat réalise en 2000 un diagnostic à l’emplacement d’un pavillon. Cinq trous de poteau, trois fosses et deux fossés sont découverts. Les éléments de datation se rapportent à la fin de la période gauloise et à la fin du I<sup>er</sup> s. L’opération ne donne pas lieu à une fouille (Massat, Josset 2000).
- 35 – T. Massat réalise un deuxième diagnostic en 2000, à l’emplacement d’un second pavillon. Une construction maçonnée est mise au jour, ainsi que dix fosses et deux trous de poteau (Massat, Canny 2000).
- 36 – Suite à ces découvertes, F. Tournier réalise une fouille à cet emplacement, dans l’emprise du projet de construction. Une seconde construction maçonnée est mise au jour, ainsi qu’une série de fosses datée de La Tène D2. Le mobilier, peu abondant, a été intégralement étudié (Tournier 2001). Depuis lors, une piscine a été creusée sans surveillance dans le fond de la parcelle.
- 41 – J.-P. Chimier réalise un sondage en amont de la construction d’un garage dans la parcelle surveillée précédemment par J.-P. Bouvet. Un lot limité de tessons est mis au jour (Chimier, Laruz 2005).
- 54 – F. Couvin réalise en 2009 un diagnostic à l’emplacement d’un projet de construction. Un fossé et cinq fosses sont mis au jour. L’une de celles-ci a livré d’importantes quantités de restes de bœuf, témoignant d’une activité bouchère. La chronologie se rapporte à La Tène D2b (Couvin, Roubaud 2009). Suite à ces découvertes, le projet immobilier n’a pas été poursuivi.
- 67 – En 2015, réalisation du diagnostic préalable à la présente opération, sur une surface de 2 000 m<sup>2</sup>. Il permet de découvrir une trentaine d’indices dont des traces d’activité métallurgique (Laruz 2015a).
- 73 – Ce numéro correspond à la présente opération.
- 74 – Il s’agit d’un diagnostic, réalisé au numéro 30, dans le cadre d’un détachement de lot à bâtir (Laruz 2016b). L’opération a permis de mettre au jour plus d’une trentaine d’indices, qui se rapportent essentiellement à la période de La Tène D2b. Au moins un puits et des indices d’activité métallurgique sont attestés.



**75** – Un diagnostic réalisé immédiatement à l'est de la présente opération, au numéro 19 (Laruaz 2016c). La suite de certains vestiges de la présente emprise est observée. La conservation et la densité semblent comparables.

Depuis la présente opération, deux nouveaux diagnostics et trois nouvelles fouilles ont été réalisés dans le secteur de la rue du Petit Bonheur.

**77** – Réalisation d'un diagnostic au numéro 3 de la rue (Couvin 2016). Situé sur le flanc du plateau, l'opération permet de mettre au jour un petit nombre de vestiges dans la partie nord de l'emprise.

**79** – Fouille qui succède au diagnostic du 30 RPB en 2016. Le post-fouille est en cours (Couvin à paraître a)

**80** – Fouille qui succède au diagnostic du 19 RPB en 2017. Le post-fouille est en cours (Couderc à paraître)

**83** – Fouille qui succède au diagnostic du 3 RPB en 2017. Le post-fouille est en cours (Couvin à paraître b)

**84** – Réalisation d'un diagnostic au numéro 35 de la rue (Couvin 2018). Situé au sommet de la rue, et couvrant une vaste superficie (4 800 m<sup>2</sup>), l'opération permet de mettre au jour 111 faits archéologiques, en partie liés à une activité métallurgique.

## 2. Résultats

### 2.1. Préambule

À l'issue du décapage, 210 indices archéologiques ont été identifiés dans l'emprise de la fouille (**Figure 11**). 50 d'entre eux ont été annulés, en raison de leur morphologie peu régulière, et 17 sont restés de nature indéterminée. Ils possèdent une forme irrégulière et ont parfois piégé un peu de mobilier. Il peut donc s'agir soit d'anomalies naturelles, soit de faits archéologiques trop mal conservés pour être qualifiés.

Très peu de recoupements ont été observés parmi les faits archéologiques. La mise en phases a donc essentiellement été réalisée d'après le mobilier archéologique, principalement la céramique (**Tableau 1**). Certaines associations (ensembles bâtis ou fossoyés) ont permis de compléter les attributions chronologiques. Il subsiste seulement 7 indices de forme régulière qui n'ont pas pu être datés, faute de mobilier caractéristique. Une large majorité des indices datés se rapporte à la première période, soit 92 faits (65 %) pour une durée d'occupation d'environ 50 ans (-30 / +20). La seconde période ne compte que 45 faits pour une durée d'occupation de près de 200 ans (+20 / +220). La question d'une utilisation commune aux deux périodes se pose pour quelques rares structures, notamment les fossés.

**Tableau 1** - Périodisation et mise en phase du site d'après le mobilier céramique.

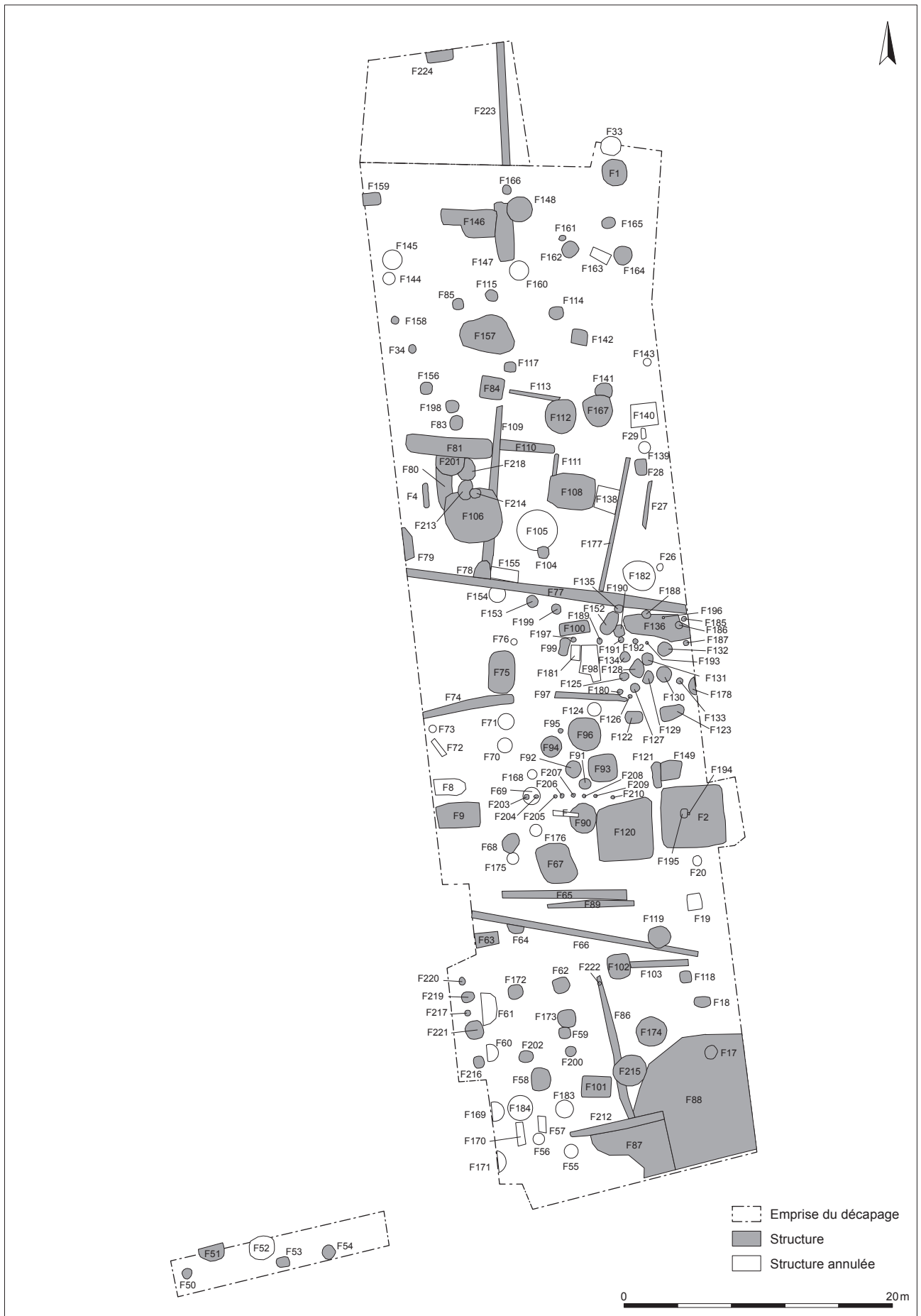
<b>PERIODE 1</b>	Phase 1	40/30 à 10 av.
	Phase 2	10 av. à 10/20 de n.è.
<b>PERIODE 2</b>	Phase 1	20-40
	Phase 2	40-70
	Phase 3	70-120
	Phase 4	120-150
	Phase 5	150-220



**Photo 5** - Fragment de hache polie en roche verte provenant du fait 110 (cliché Jean-Marie Laruz, Sadi).

Quelques indices lithiques, découverts en position secondaire, témoignent d'une fréquentation des lieux au cours de la Préhistoire (**Vol. 2, chap. 7**). Il s'agit d'une pointe moustérienne (Paléolithique moyen) et de quelques pièces taillées, dont un grattoir, peut-être du Néolithique. Il s'agit également d'un fragment d'une hache polie en roche verte, clairement d'origine exogène et qui s'inscrit dans les réseaux de distribution des sociétés néolithiques (**Photo 5**). Ces objets peuvent être mis en relation avec un habitat identifié à la pointe du plateau (**cf. chap. 1**).

Trois monnaies, intrusives dans des structures antiques, se rapportent quant à elles au Bas Moyen Âge et à l'époque Moderne. Ce type de découverte n'est pas rare sur l'*oppidum*. Ces pertes accidentelles sont mises en relation avec des pratiques agricoles plus intensives à cette période sur le plateau, en lien avec la présence du château royal (**Vol. 2, chap. 5**).



**Figure 11** - Plan masse de l'opération  
 (© Véronique Chollet, Inrap).

Ces données sont donc conformes avec les connaissances dont nous disposons actuellement sur l'occupation du plateau au cours du temps. L'occupation gauloise est la plus étendue spatialement, mais elle est de courte durée. Les occupations antérieures semblent cantonnées à la pointe du plateau. L'occupation gallo-romaine qui succède à l'*oppidum* s'étend sur les deux premiers siècles de notre ère seulement, et les vestiges sont plus dispersés. Après la fin du II<sup>e</sup> s., ou le début du III<sup>e</sup> s., il n'y a plus de trace d'occupation sur le plateau, à part à la pointe du plateau et hormis quelques témoignages de pratiques agricoles.

## 2.2. La période 1

Parmi les 92 faits de la période 1, 25 contenaient du mobilier relatif à la fourchette -30 av. n.è. jusqu'à + 20 de notre ère (**Figure 12**). Ce mobilier ne permet pas de trancher entre les deux horizons céramiques reconnus. Par ailleurs, 57 faits ont livré des tessons en petites quantités, dont les caractéristiques se rapportent à La Tène finale au sens large. On suppose qu'ils sont contemporains des premiers, car rien ne permet de dire qu'ils puissent être plus anciens. Seulement 5 faits sont datés précisément du premier horizon céramique (-30/-10), et 4 du deuxième (-10/+10). Si l'on considère que ces ensembles ont été constitués lors de phases d'abandon, on peut supposer que l'occupation a pu débuter légèrement avant, au cours de La Tène D2b. Pour finir, une sépulture est datée par radiocarbone d'une phase antérieure (phase 0).

L'ensemble de ces informations concourt à considérer que la plupart des vestiges sont mis en place dans un laps de temps assez bref, et restent pérenne sur toute la période. Les données seront toutefois présentées chronologiquement, afin d'évaluer ce postulat dans un deuxième temps.

Les vestiges présentent un faciès incontestablement urbain. Ils sont constitués de 2 caves, de 8 puits ou citernes, de nombreux éléments de construction (trous de poteau (22) ou supposés tels (15), ainsi qu'un sol), de fossés de limitation (8), et de nombreuses fosses, dont la fonction reste le plus souvent indéterminée (33). À ceux-ci s'ajoute donc la sépulture déjà évoquée, plus surprenante dans ce contexte. Ce faciès est très similaire à celui des quartiers périphériques des grands *oppida* contemporains qui ont fait l'objet de fouilles étendues, comme Villeneuve-Saint-Germain (Constantin, Coudart, Demoule 1982) ou Besançon (Barral, Gaston, Vaxelaire 2011), par exemple.

### 2.2.1. La sépulture F121 (période 1 – phase 0)

Une inhumation a été mise au jour lors de la réalisation du décapage mécanique, dans la partie ouest de l'emprise (**Figure 13**). Cette découverte, inattendue, a nécessité l'intervention rapide d'un anthropologue car du mobilier métallique était visible en surface (**Photo 6**). Elle a donc été fouillée au tout début de l'intervention (**Photo 2**).

La fosse, peu profonde (moins de 10 cm), contenait le corps d'un homme, âgé d'environ une trentaine d'années et de grande stature (**cf. Vol. 2, chap. 11**). Il reposait sur le dos, la tête au sud. Le creusement était adapté aux proportions du corps (1,92 m X 0,63 m). Aucun clou n'a été découvert dans le comblement, mais l'étude anthropologique a permis d'envisager la présence d'un contenant en bois, car le corps présentait les traces d'une décomposition dans un espace vide. Quelques artefacts ont été découverts dans la tombe, soit une trentaine de tessons et un fragment de plaque-foyère. Les tessons se rapportent à La Tène finale sans plus de précision (**cf. Vol. 2, chap. 1**).



**Photo 6** - Vue de la sépulture F121 (orthophoto.  
Cliché Matthieu Gaultier, Sadil).

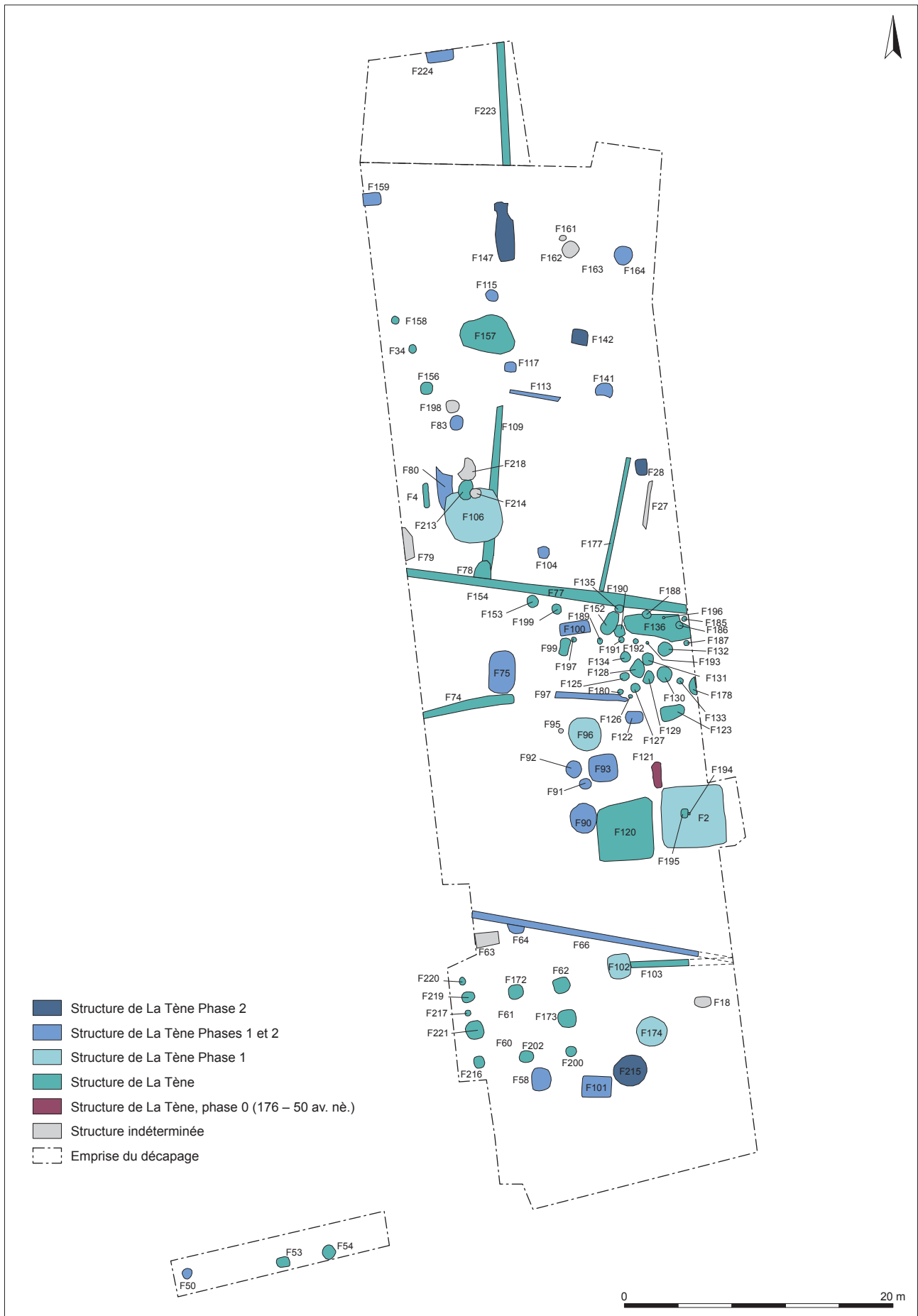
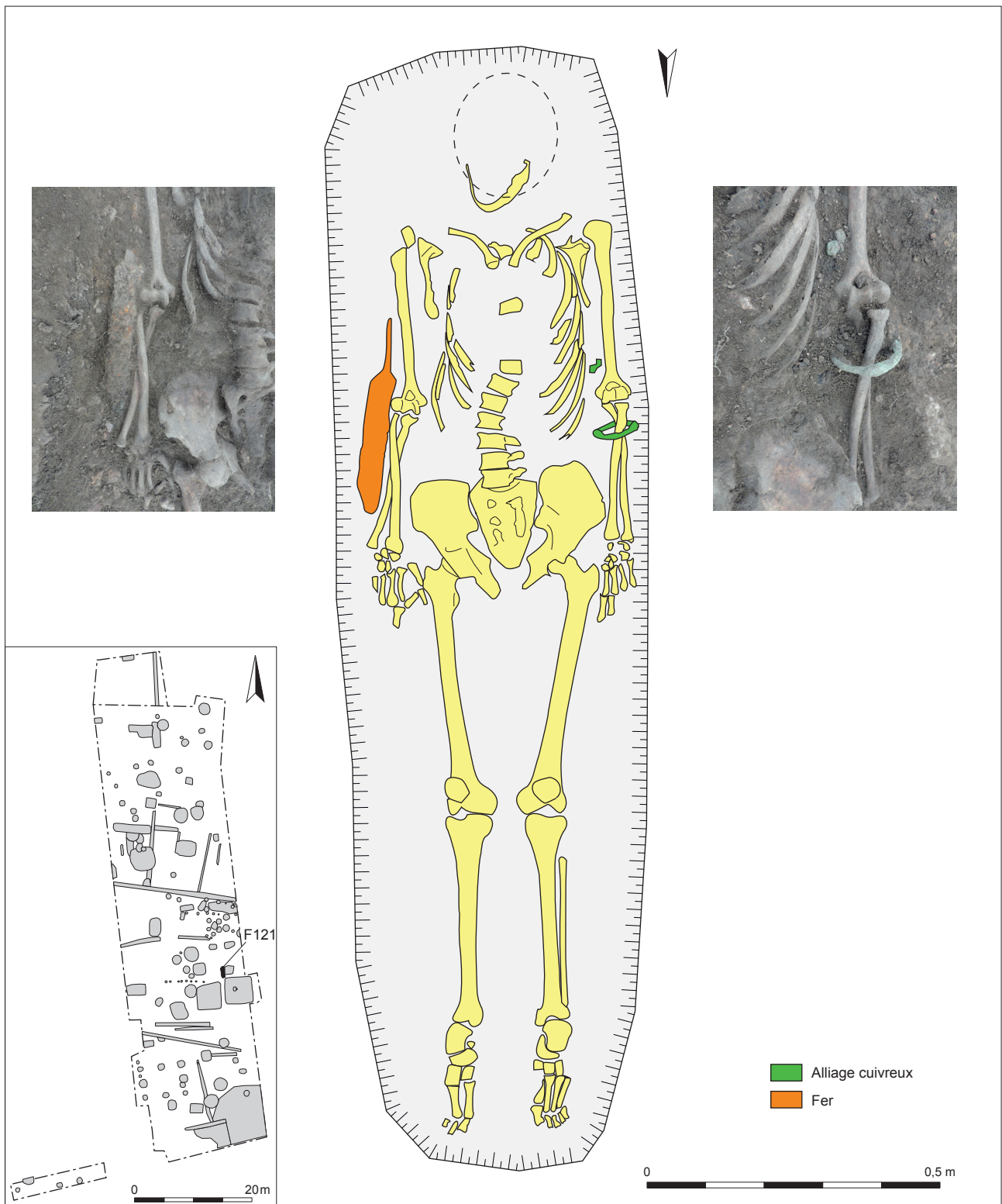


Figure 12 - Plan de vestiges de la période 1  
 (© Véronique Chollet, Inrap).



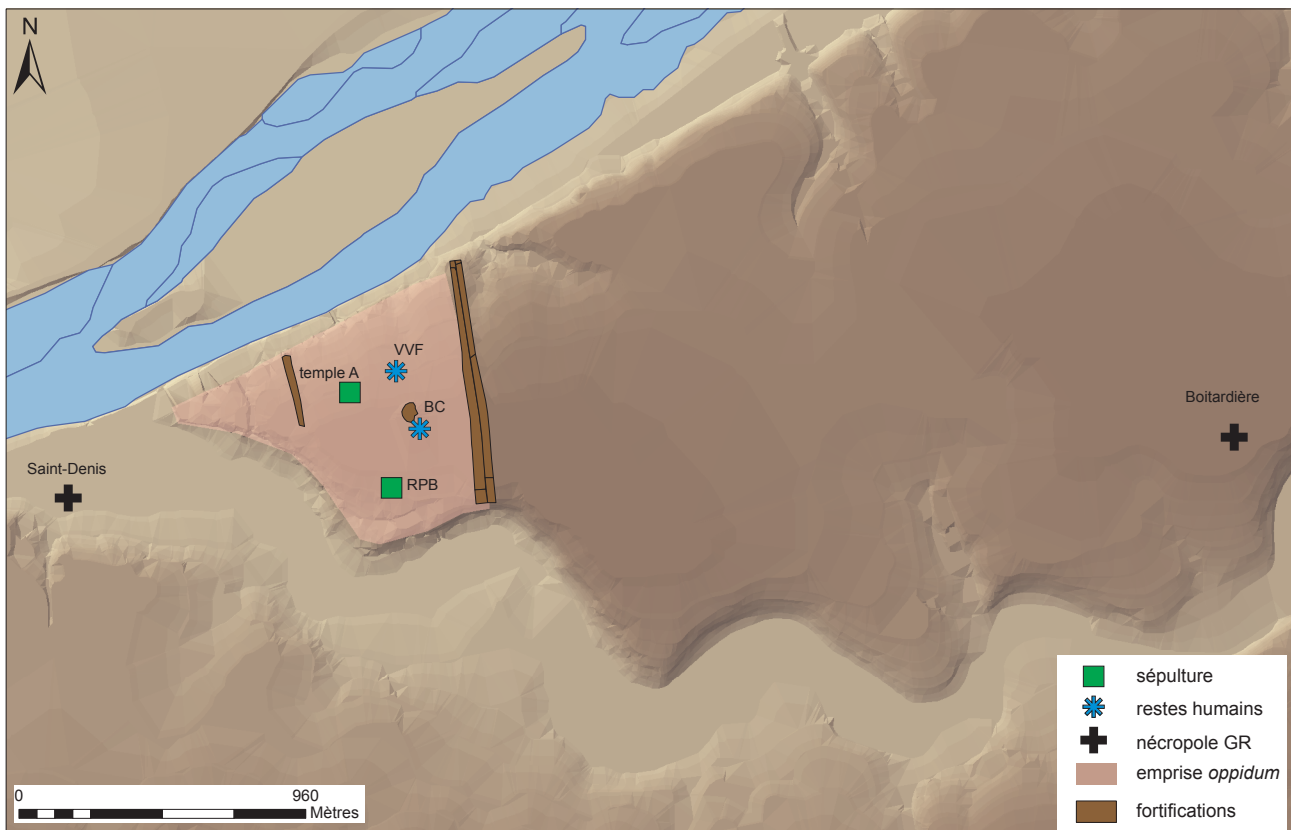


**Figure 13** - Relevé en plan de la sépulture F121 (DAO Samuel Bédécarrats, clichés Matthieu Gaultier).

Il n'est donc pas possible de savoir s'ils sont intrusifs ou bien remobilisés lors du creusement de la tombe. Cette question est importante, car la présence de mobilier erratique dans le comblement de la fosse pourrait trahir l'existence d'un habitat proche au moment de la mise en terre, ce qui n'est pas démontré par ailleurs.

Le défunt portait un bracelet en alliage cuivreux au bras gauche. Les fragments d'une fibule du même métal (non identifiable) ont été recueillis contre son flanc gauche, ce qui indique qu'il était habillé. Pour finir, une arme de poing avait été déposée contre lui du côté droit. Il s'agit d'un poignard en fer dans son fourreau. L'objet possède des caractéristiques communes avec certaines armes de LTD1A, mais aucune stricte comparaison n'a pu être établie à ce jour (cf. Vol. 2, chap.3). Bien que la tombe soit d'une conception très modeste, les objets qu'elle contient constituent quant à eux les marqueurs d'un niveau social élevé. En effet, ces attributs sont récurrents sur les représentations en ronde-bosse en pierre de cette période. On peut notamment évoquer la statue de Bozouls qui tient ostensiblement un poignard hors de son fourreau sur le ventre (Boudet, Gruat 1993). Plus près d'ici, le buste de Paulmy, découvert dans le sud de la Touraine, exhibe lui aussi un poignard (Laruaz 2014b : 18-19). Les statuettes gauloises de Touraine et du Berry sont fréquemment ornées de bracelets (À Amboise même (Laruaz 2017b : 117), ou encore à *Argentomagus* (Krausz, Coulon 2013) et à Châteaumeillant (Krausz, communication personnelle). Ces attributs confèrent donc à cet homme un rang social élevé, mais *a priori* situé en dehors de la classe militaire (car les tombes de guerrier contiennent des éléments spécifiques).

En raison de leur état de conservation ou faute de comparaison, les objets contenus dans cette tombe ne permettent pas de dater précisément cette inhumation. Une datation AMS a été entreprise sur un ossement, afin de préciser sa chronologie. L'étude, menée par le laboratoire CIRAM, a permis d'établir une fourchette de datation comprise entre 176 et 50 av. n.è., avec une fiabilité de 95,4 % (cf. Vol.2, chap. 13). Ceci permet d'établir que cette inhumation figure parmi les plus anciens indices de l'occupation gauloise sur le plateau des Châtelliers. Ajoutons qu'elle constitue aussi le premier témoignage d'une occupation dans l'emprise de la fouille. Il se pourrait alors que le défunt ait été enterré à un moment où l'agglomération ne s'était pas encore développée jusque-là, ou alors de façon limitée. Car cette sépulture se trouve bien à l'intérieur de l'agglomération dont les limites sont clairement définies par les coteaux au nord et au sud du plateau, et surtout par le rempart massif qui barre le plateau à l'est (Figure 14). Sauf à considérer l'hypothèse d'une datation très haute (milieu du II<sup>e</sup> s. av. n.è.), que nous ne retenons pas faute d'indice aussi ancien sur le reste de l'*oppidum*, l'emplacement même de la sépulture pourrait donc constituer le marqueur d'un privilège. En effet, habituellement, les défunts sont rejetés en dehors des limites des villes gauloises. C'est le cas à Bibracte (Nièvre) ou au Titelberg (Luxembourg) par exemple, ou les nécropoles respectives de la porte du Rebut et de la Madeleine, sont situées au-delà des accès principaux à ces villes (Fichtl 2005 : 135). Certains ensembles funéraires sont créés au pied même des fortifications, comme à Besançon (Doubs ; Barral, Gaston, Vaxellaire 2011) ou à Pons (Charente ; Houdusse, Landreau 2010). On signale même quelques rares cas de sépultures déviantes en relation avec le système de fortification, interprétées comme le fruit de pratiques rituelles (Von Nicolai 2016). Mais les exemples de sépultures mises au jour à l'intérieur même d'une agglomération gauloise sont très rares. En tout cas pour les *oppida*. En effet, dans les agglomérations ouvertes qui les précèdent, on note tout de même une certaine intrication entre monde des vivants et monde des morts (Toulouse ZAC Niel ; Acy-Romance). Il faut également exclure de cette réflexion les restes humains erratiques, largement attestés en contexte d'habitat, rural ou urbain (Rousseau 2012), et qui participent d'autres phénomènes, notamment l'exposition de crânes (traces de manipulation, d'enclouage, etc.). Certains restes pourraient résulter du démantèlement de sépultures plus anciennes, mais les arguments pour le démontrer sont le plus souvent absents. La présence de restes erratiques est largement attestée à Amboise même et en différents endroits : au centre du plateau sur les fouilles de la Butte de César (Laruaz 2018a) ou sur le flanc nord, fouille du VVF (Laruaz à *paraître*). Il est donc notable qu'aucun reste humain erratique n'ait été identifié dans cette nouvelle emprise.



**Figure 14** - Cartes des indices funéraires et des restes humains erratiques antiques dans et autour de l'oppidum d'Amboise (© Jean-Marie Laruzat, Sadil).

Dans les *oppida*, les sépultures *intra-muros* identifiées sont dans la plupart des cas les vestiges les plus anciens reconnus sur ces sites. On peut citer une inhumation sur l'*oppidum* allobroge de Genève, interprétée comme la tombe d'un chef et située sous le chœur actuel de la cathédrale de la ville (Bonnet 2009) ; ou encore un ensemble d'objets (tombe ou trophée ?) situé au centre théorique de l'*oppidum* de Moulay (Le Goff 2017 : 131). Dans les deux cas, ces vestiges occupent une place majeure dans la ville, et pourraient même avoir dicté une partie de son organisation. Ce qui n'est pas le cas ici. À Amboise même, une autre sépulture est mentionnée dans le plus grand *fanum* du sanctuaire (temple A). Mais nous ne disposons pas d'éléments de datation (Peyrard 1980).

La tombe F121 a visiblement été entretenue longtemps. En effet, une fosse quadrangulaire (F149) a été identifiée immédiatement à l'ouest (Figure 13, cf chap. 2.3.1.6). Cette dernière ne recoupe pas la sépulture, mais a été creusée tangentiellement, de façon méticuleuse. Ce constat est intéressant, car le comblement de cette fosse est intervenu tardivement, à la fin du I<sup>er</sup> s., voire au début du second siècle de notre ère. Cela permet d'envisager que la tombe était toujours visible et respectée, 100 à 200 ans plus tard. Par ailleurs, cette fosse possède des caractéristiques singulières qui posent la question de la nature même de cet aménagement (un édicule commémoratif ?). Serait-il lié à la sépulture ? Cette hypothèse est confortée par la présence de tessons laténiens dans le comblement (une vingtaine), qui laisse ouverte la possibilité que cette construction soit contemporaine de la tombe, et qu'elle ait été entretenue longtemps.

Si la situation de cette tombe et le mobilier qu'elle contient constituent des éléments de prestige, il faut également souligner qu'à l'échelle du territoire des Turons, le fait même d'être mis en terre n'est réservé qu'à une toute petite partie de la population. La faiblesse du nombre de tombes du deuxième âge du Fer dans ce territoire a été soulignée à plusieurs reprises (Marion *et al.* 2011 ; Laruaz 2015f : 156). On peut même ajouter que la sépulture F121 constitue le seul exemple de squelette presque intégralement conservé pour cette période en Touraine. À titre de comparaison locale, on peut évoquer l'inhumation mise au jour lors d'une surveillance de réseau sur la forteresse de Chinon, qui outre la situation dans un lieu topographique remarquable, comportait également des attributs d'un statut social élevé (Laruaz 2015f). Dans le cas présent, il s'agit d'une épée dans son fourreau et un vase balustre, datés de La Tène D2b. On peut également mentionner la sépulture S11 de la nécropole de Tavant, caractérisée par la présence d'un grand couteau et d'une lance et datée de la période -40/-10 (Riquier, Salé 2006 : 104). Cette tombe est interprétée comme la tombe fondatrice d'un ensemble funéraire qui se développera à partir de l'époque claudienne.

En conclusion, la sépulture F121 mise au jour à l'occasion de cette fouille correspond à la tombe d'un homme de niveau social relativement élevé, mais pas un militaire. Il a probablement été enterré ici dans les premiers temps de la ville, à un moment où cette dernière s'était encore peu développée jusqu'à. Sa tombe est restée visible en surface pendant au moins un siècle, si ce n'est deux, ce qui suppose qu'elle a été entretenue par plusieurs générations successives.

### 2.2.2. Les indices de la Période 1 - phase 1

Seules 5 structures se rapportent indéniablement à la première phase d'occupation de ce secteur de l'agglomération d'après l'étude de la céramique (Figure 12). Il s'agit de structures de grandes dimensions, principalement liées au stockage ou à l'eau. Compte tenu de leur fonction, elles impliquent toutefois nécessairement la présence d'un habitat proche et contemporain.

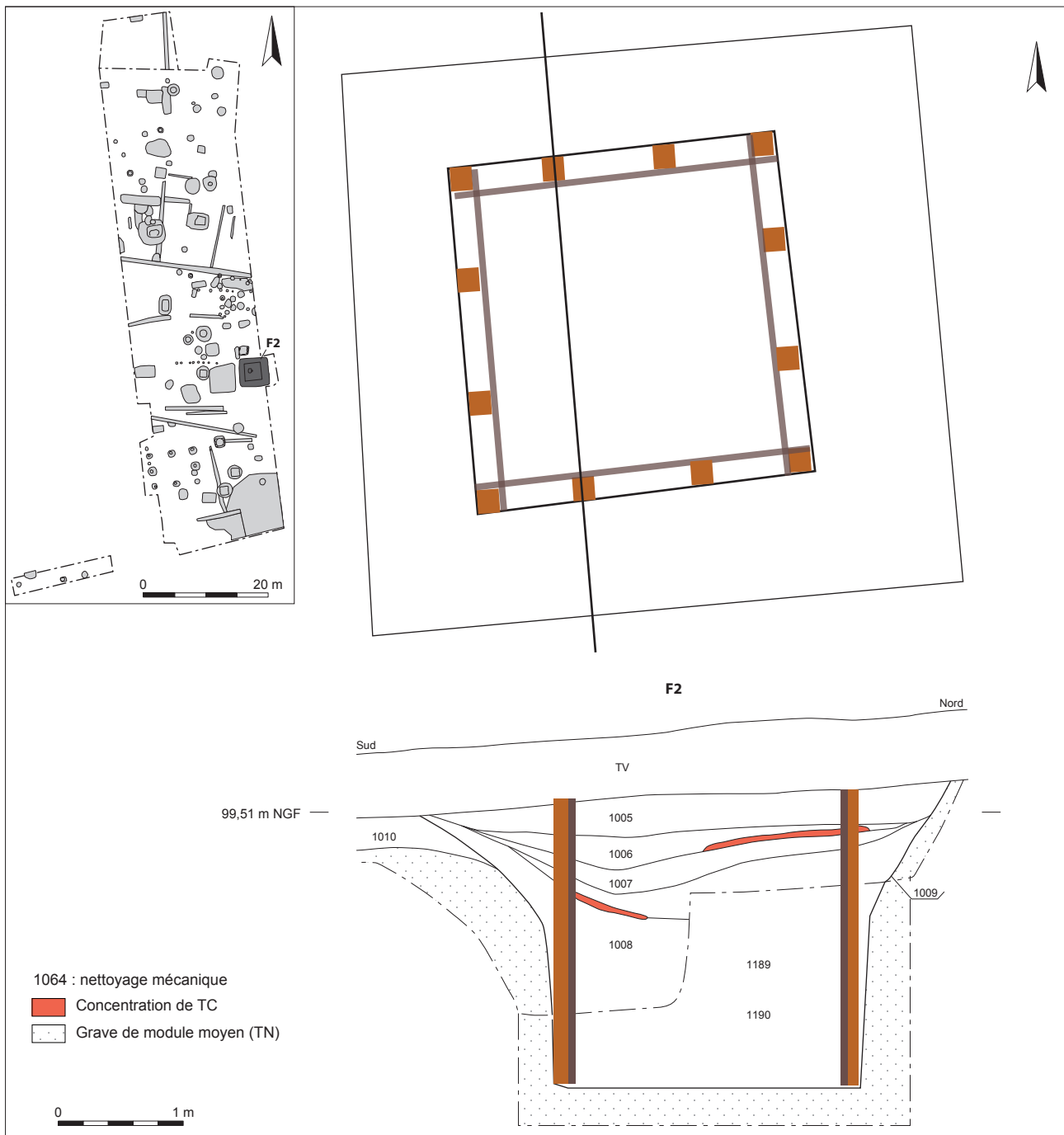
#### 2.2.2.1. La cave F2

Identifiée dès le diagnostic, la structure 2 se présentait comme un creusement très vaste et très profond. La tranchée réalisée à cette occasion n'avait d'ailleurs pas permis d'atteindre le fond (Laruaz 2015a). À l'occasion de la fouille, elle a pu être fouillée exhaustivement (Photo 7). Elle présente un plan quadrangulaire très régulier de 4,6 x 4,7 mètres (Figure 15). Les bords sont obliques dans la partie supérieure, et deviennent droits dans la partie inférieure. Au fond de la structure, qui est parfaitement plan, ces bords limitent une surface carrée de 6,8 m<sup>2</sup> (2,6 m de côté). Le fond a été atteint à 2,40 m sous le décapage.

**Photo 7** - La cave F2, à l'issue de la fouille (au fond F195 et une banquette témoin)  
(cliché Jean-Marie Laruaz, Sadil).







**Figure 15** - Plan et coupe de la cave F2  
 (© Jean-Marie Laruz, Sadil).

La structure 2 est située immédiatement au sud de la sépulture F121, et à l'ouest de la structure 120 (Figure 12). Les trois sont disposées selon une orientation commune. La structure 120 présente des caractéristiques très semblables à celles de F2 et est également datée de la période 1. Le mobilier ne permettant pas plus de précision, elle sera présentée dans le chapitre 2.2.4.3.

Rapportée à son important volume, on peut considérer que F2 a livré une quantité de mobilier assez limitée. La grande majorité provient d'ailleurs des niveaux supérieurs (et notamment du diagnostic). Il s'agit de 227 tessons pour 43 NMI, ainsi que 184 restes de faune. Le métal est limité à la présence de 4 clous et d'une scorie. On notera enfin la présence de trois potins (et d'une monnaie moderne intrusive). Compte tenu de sa position, ce matériel est sans rapport avec l'utilisation de cette structure. Il nous renseigne tout au plus sur les activités environnantes et permet de dater la condamnation de cette cave au cours de la phase 1. Le comblement limoneux et relativement homogène, ne permet pas de préciser le rythme du comblement.

Les traces d'un boisage ont été observées sur les bords de la structure 2, sous la forme de poteaux régulièrement répartis (**Photo 8**). Au fond, en revanche, aucune trace de plancher n'a pu être observée. L'encaissant se présente à cette altitude, comme un tuffeau relativement sain. La présence de ces éléments en bois peut être interprétée comme un habillage des parois permettant de garantir la stabilité du creusement. On envisage que ces éléments étaient dressés jusqu'au niveau de circulation. L'orientation oblique des bords résulte soit d'un effondrement postérieur à l'abandon, soit d'une étape de travail (tels des paliers de sécurité). D'après ces considérations, on peut donc restituer un espace clos, boisé, d'un volume utile de 16 m<sup>3</sup>, dans lequel un individu peut se tenir debout sans peine. Ces caractéristiques permettent d'identifier une cave. Ce type d'ouvrage est largement documenté sur les *oppida* contemporains, par exemple à Bibracte (Bonenfant 2014) et Besançon (Barral, Gaston, Vaxalaire 2011). Pour ces occurrences, on note toutefois la présence d'un accès latéral constitué par un emmarchement. Dans le cas présent, l'absence de système d'accès présuppose l'utilisation d'une échelle. Il faut à ce sujet évoquer la découverte de deux indices au fond de la structure F2 (**Figure 16**). Le premier (F194) correspond à une trace très régulière, qui aurait pu être laissée par l'extrémité d'une poutre de 0,16 m de large fichée de biais dans le sol. Le second (F195) est un indice plus diffus, situé immédiatement à l'est du précédent. Il se présente comme une petite surface de forme ovale (0,60 x 0,50 m), dont le creusement résulte *a priori* d'une action de piétinement. On pourrait interpréter l'ensemble comme le négatif d'un système d'accès constitué par une échelle perroquet appuyée contre une trappe située à l'est de la structure. F195 pourrait être interprété comme le point d'arrivée de cette échelle, et résulter d'une action répétée de montées et de descentes.

**Photo 8** - Détail de la paroi ouest de la cave F2, avec empreintes de poteaux (cliché Jean-Marie Laruzat, Sadil).



On peut rapprocher cette cave d'un exemple très similaire, bien que d'un module un peu inférieur, mis au jour lors de la fouille du quartier des Grandes Grèves sur l'oppidum de Villeneuve-Saint-Germain (Constantin, Coudart, Demoule 1982). La cave 165 présente en effet des dimensions comparables à F2 (3,1 x 3,6 m et une profondeur de 1,70 m) : elle n'a pas de système d'accès latéral et elle dispose d'un système de coffrage des parois, mais pas de plancher. On notera avec intérêt que cette cave est située dans un petit enclos, qui enserrait également un grand bâtiment d'habitation, un puits et un grenier sur 9 poteaux. Cette configuration évoque un usage privatif. La nature des biens qui étaient stockés à l'intérieur n'est pas connue dans les deux cas.

Les caractéristiques de ces caves posent la question de la présence d'une éventuelle élévation au-dessus de l'espace souterrain. La présence d'une trappe d'accès permet en effet d'envisager assez certainement l'existence d'un système de couverture. En l'état des connaissances, nous ne disposons pas de suffisamment de données pour raisonner sur sa forme.



**Figure 16** - Plan et coupe des aménagement F194 et F195, au fond de la cave F2 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).

#### 2.2.2.2. Les structures profondes

Toutes périodes confondues, la fouille a permis d'identifier 14 structures profondes. Par ce terme on regroupe l'ensemble des creusements qui dépassent 1,3 m de profondeur, et qui d'un point de vue morphologique, sont plus profonds que larges. Le plus souvent interprétées comme des puits ou des citernes, ces structures profondes ne sont pas sans poser de questions quant à leur fonction. Seules certaines d'entre elles ont été fouillées intégralement. Compte tenu de la variété des cas de figure rencontrés, une réflexion globale sera portée sur ces structures en synthèse.

Pour la première phase de la période 1, les trois structures profondes identifiées se caractérisent par une profondeur relativement faible, et par la présence de mobilier singulier.

#### - F 96

Le premier exemple, F96, a été fouillé intégralement à la main. Il est situé presque au centre de la fouille, au nord des caves F2 et F120 et au sud des ensembles bâtis 3 et 4. Il présente en surface un plan circulaire de 2,45 m de diamètre (Figure 17). Il possède un profil classique en entonnoir au sommet, qui réduit le conduit à seulement 1,10 m de côté. Il possède à partir de ce niveau une section carrée, jusqu'à 2,96 m de profondeur. La lecture stratigraphique dans la partie sommitale du comblement a permis de constater des effets de paroi qui coïncident avec la forme de la section sous-jacente (Photo 9).

**Photo 9** - Vue du comblement supérieur de F96 (Cliché Agnès Couderc, Inrap).



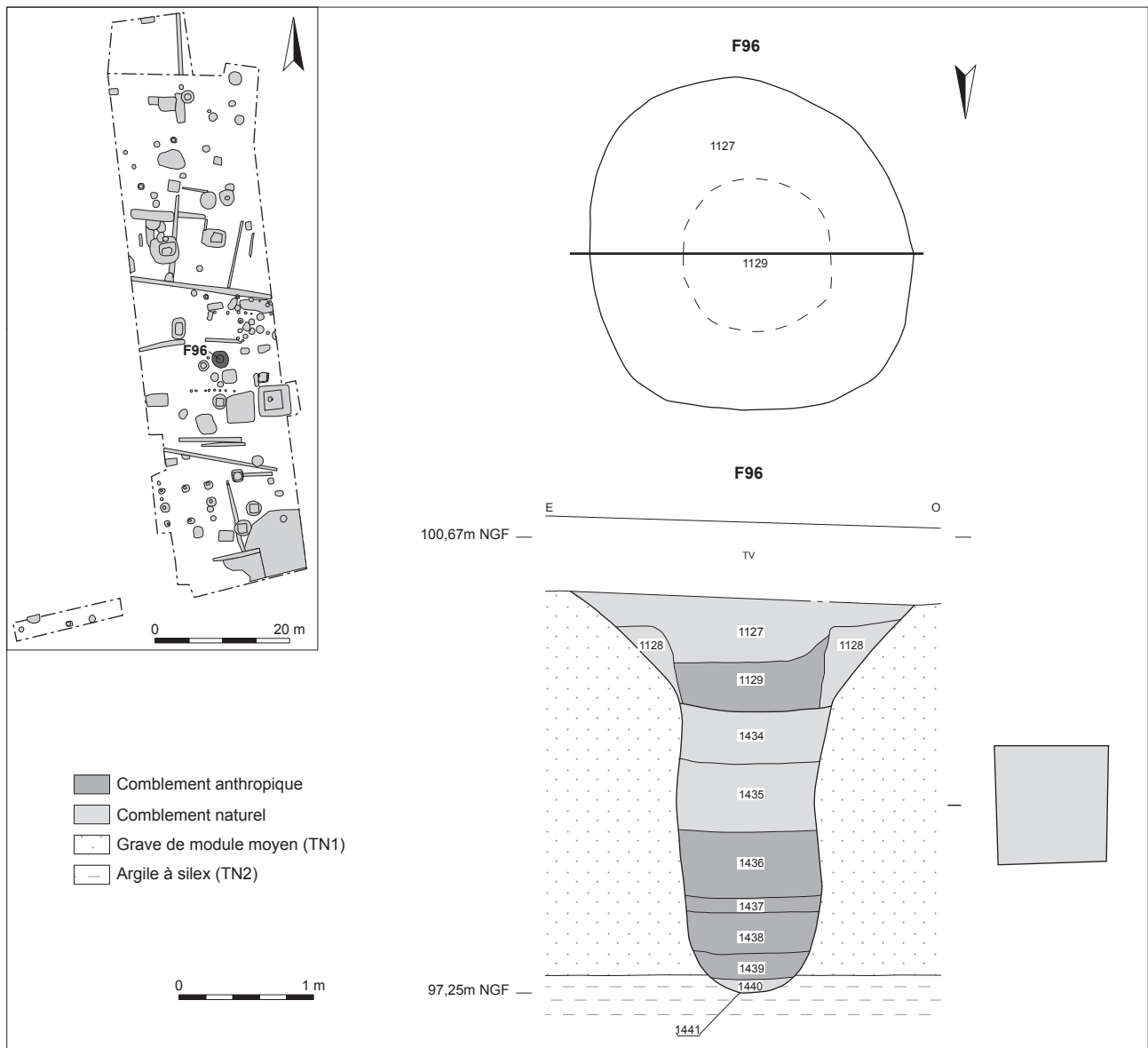
Ils attestent de la présence d'un cuvelage en bois. Les deux tiers supérieurs du comblement témoignent par ailleurs d'un comblement de nature détritique, constitué essentiellement par un sédiment limoneux incluant une proportion plus ou moins importante de grave et de rognons de silex. Le fond du creusement est quant à lui en forme de cuvette et son comblement de nature argileuse (matrice d'argile blanche à verte). Ces deux caractéristiques pourraient résulter de l'action d'une eau stagnante à cet endroit. Les analyses (parasitologie, diatomées, malacologie) menées sur l'US du fond (US 1439) se sont pour autant révélées presque négatives (cf. Vol. 2, chap. 14).

Le mobilier mis au jour dans cette structure est abondant. Il est constitué de 397 tessons, 339 restes de faunes (dont des animaux sauvages), 26 objets métalliques (des clous et des tiges de fer essentiellement) et un potin (dans le comblement terminal). Quatre éléments appartiennent à des outils de mouture et deux galets pourraient avoir été utilisés dans le cadre d'une activité artisanale (cf. Vol. 2, chap. 7 ; analyses tracéologiques en cours). La terre cuite ne comprend qu'un seul fragment de plaque-foyère. Le mobilier peut être réparti en deux catégories. Les objets qui se trouvent dans la partie supérieure du comblement (US 1435 *et supra*) sont plutôt fractionnés et permettent plusieurs recollages entre eux. Ils témoignent donc d'un processus assez rapide, qui intervient au cours du dernier tiers du I<sup>er</sup> s. av. n.è. La partie inférieure du comblement (US 1436 *et infra*), quant à elle, a livré plusieurs objets complets, dont le faciès est relatif aux années 40/30 av. n.è. et qui semblent répondre à une logique d'organisation (Figure 18). À la base du dépôt

**Photo 10** - Vue de l'amas de faune de F96. On remarque les traces d'abattage sur l'occiput des cranes de bœufs (Cliché J.-M. Féménias).

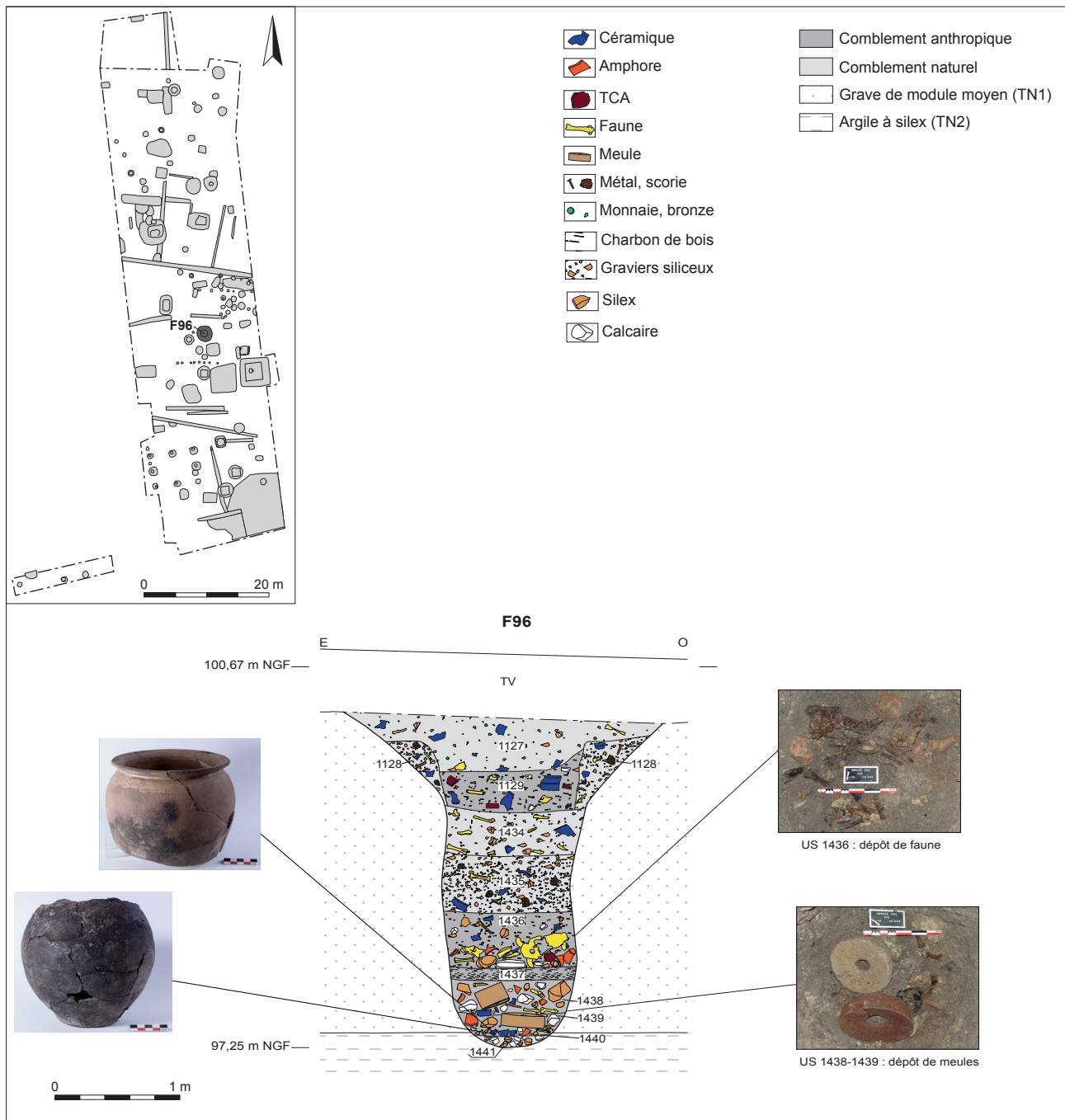






**Figure 17** - Plan et coupe de la structure profonde F96 (© Amandine Tremel (Sadil), Véronique Chollet (Inrap)).

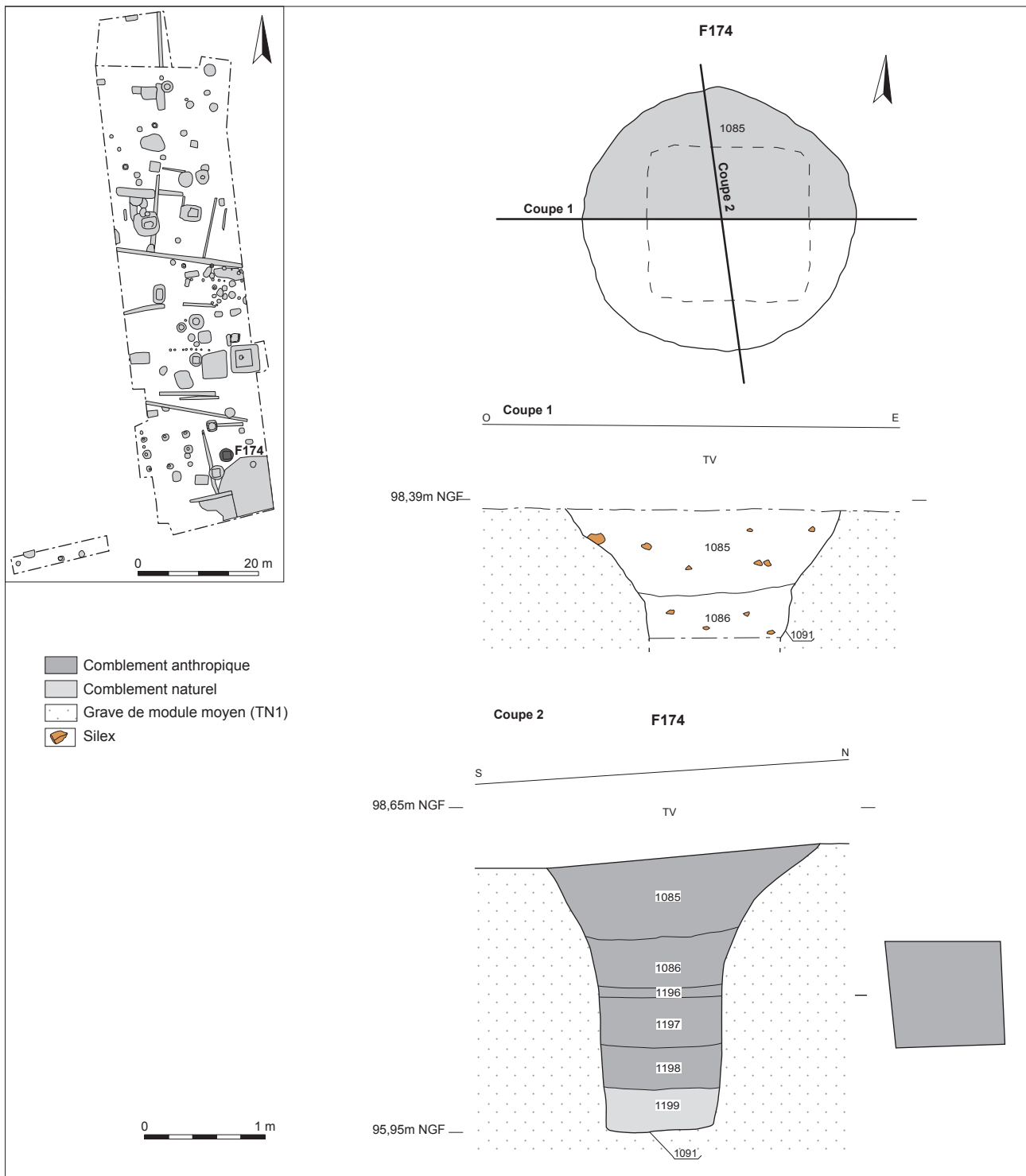
se trouvent deux *catillus* de meule complets, en grès (US 1438). L'un des deux est en grès rose de la carrière de Saint-Christophe-en-Chaudry (Cher), et présente des stries circulaires. Cette caractéristique est généralement observée sur les moulins qui servent à broyer des éléments plus durs que du grain (minéral). Le second est en grès noduleux. Il s'agit d'une production assez peu représentée en Touraine (cf. Vol. 2, chap. 6). Deux vases archéologiquement complets ont été découverts *in situ*, près des meules. Il s'agit d'un vase modelé dont la lèvre a été découpée et d'une imitation d'un pot type Besançon, qui présentent tous deux des traces d'utilisation (cf. Vol. 2, chap. 1). À cela s'ajoute un grand fragment de panse d'amphore qui a fait l'objet d'un traitement original (piquetage avec un burin). Ce premier ensemble est scellé par une couche charbonneuse (US 1437), elle-même surmontée d'un amas de faune important. 60 restes proviennent spécifiquement de cette couche (US 1436), dont certains en connexion anatomique. Ils comprennent notamment deux crânes de bœuf qui présentent des marques d'abattage (Photo 10). Ces ossements associés à une trentaine de tessons d'amphores, offrent toutefois des caractéristiques très banales (triade ; pas de sélection dans les âges ; traces de boucherie et prélèvement de cornes). Une organisation très similaire des vestiges a été observée dans le comblement inférieur de la structure F174, ce qui permet d'envisager que ces dépôts s'inscrivent dans le cadre d'une pratique ritualisée.



**Figure 18** - Organisation du dépôt au fond de F96 (© Amandine Tremel, Jean-Marie Laruzat, Sadil).

### - F174

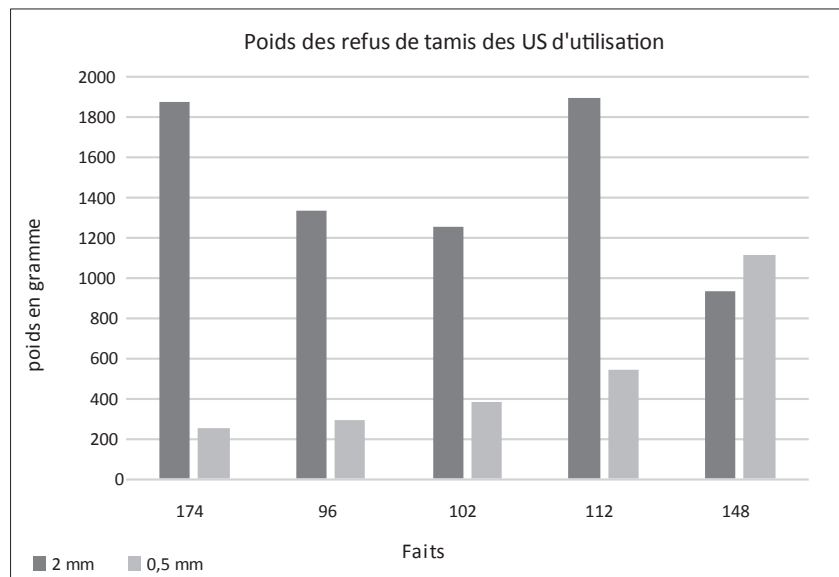
La structure profonde F174 a également été fouillée intégralement à la main. Elle se trouve dans la partie sud du chantier, près de l'ensemble bâti 1 et entre deux autres structures profondes (F102 et F215). Elle offre une morphologie sensiblement identique à celle de F96, mais dans un module plus petit (Figure 19). L'ouverture, circulaire, mesure 2,20 m de diamètre. Le conduit présente un profil en entonnoir puis une section quadrangulaire d'environ 0,90 m de côté. Le fond, rencontré à 2,28 m sous le décapage, est plat. Le comblement supérieur (US 1196 *et supra*), est constitué d'un limon brun contenant de la grave et du mobilier archéologique épars. Le



**Figure 19 - Plan et coupe de la structure profonde F174** (© Amandine Tremel (Sadil), Véronique Chollet (Inrap)).

comblement inférieur (US 1197 *et infra*) présente quant à lui une frange argileuse plus marquée, mais il ne constitue pas à proprement parler un niveau hydromorphe. Les analyses pour la recherche de parasites et de diatomées se sont révélées négatives (cf. Vol. 2, chap. 14). La matrice est par ailleurs très peu anthropisée, comme le confirme la très faible proportion des refus de tamis provenant d'un prélèvement dans l'US 1199 (Figure 20). Ces indices, associés à la forme plane du fond, permettent de s'interroger sur la présence effective d'une eau stagnante au fond de la structure ?

**Figure 20** - Masse des refus de tamis (0,5 et 2 mm) dans les prélèvements des couches d'utilisation des structures profondes.



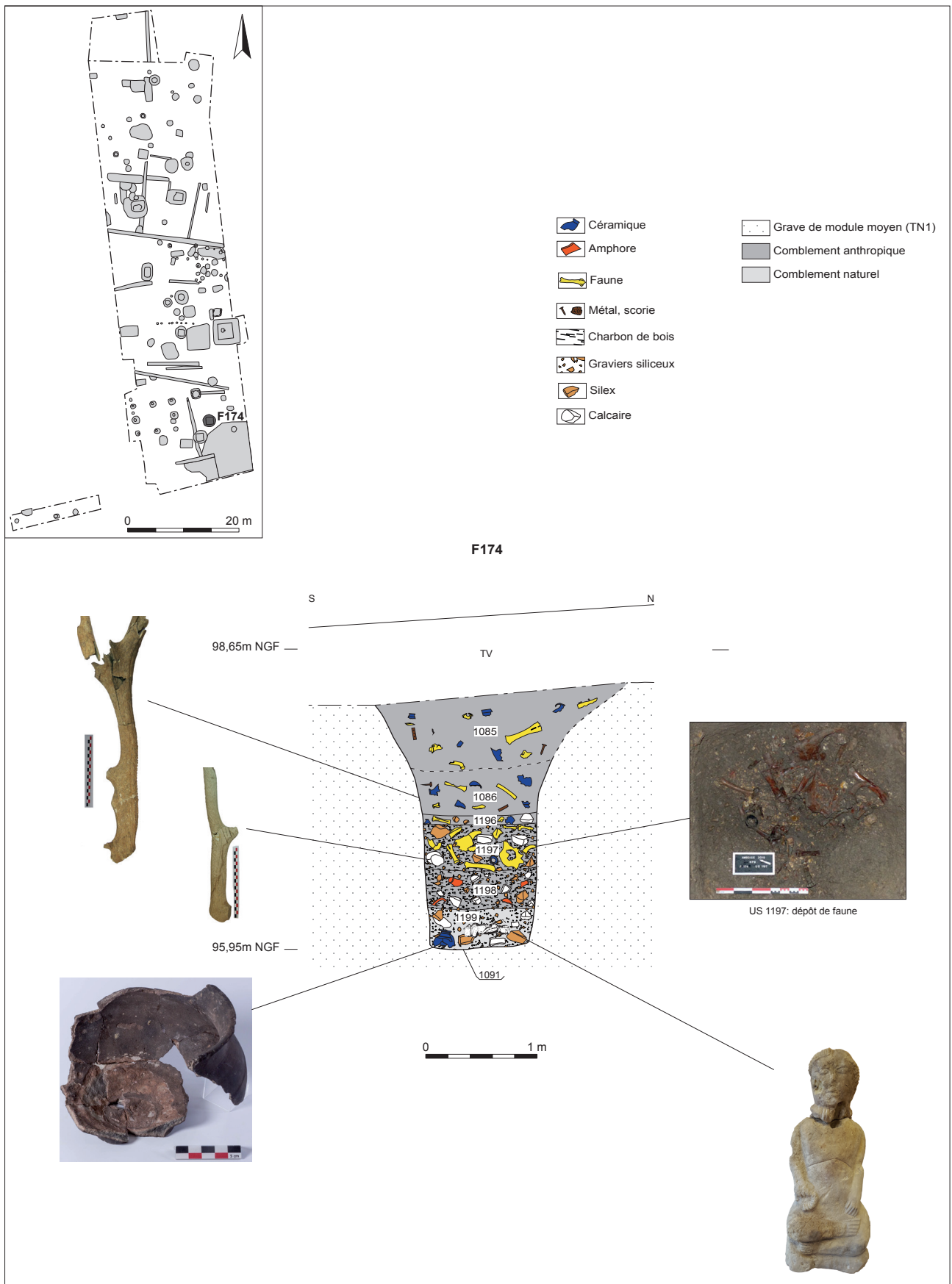
Le mobilier provenant de F174 est encore plus abondant que celui mis au jour dans F96. Il s'agit de 625 tessons, de 975 restes de faune, 40 objets métalliques (clous et tôles principalement), 2 potins (dans le comblement terminal US 1085 et US 1197), 2 fragments de meule et 36 restes de terre cuite. Pour la faune et les amphores, il s'agit des ensembles les plus conséquents sur la fouille en nombre de restes, toutes périodes confondues. La céramique provient essentiellement du comblement supérieur. Les tessons présentent plusieurs recollages et permettent d'identifier un faciès typique du dernier quart du I<sup>er</sup> s. av. n.è. Sous l'US 1197, les éléments de chronologie sont plus rares, mais semblent contemporains des niveaux supérieurs. Par ailleurs les artefacts issus de ce niveau démontrent une organisation tout à fait comparable à celle observée dans F96 (**Figure 21**). Au fond (US 1199), une poterie archéologiquement complète (une coupe ornée de baguettes) a été mise au jour *in situ*. À côté se trouvait une statuette en calcaire figurant un personnage assis en tailleur (**Photo 11**). Elle reposait face contre terre, la tête et le corps séparés anciennement. Elle s'apparente à un groupe assez limité de représentations de divinités gallo-romaines principalement documenté dans le Centre-Ouest de la Gaule. Elle en constitue l'exemplaire le plus ancien, qui soit complet et dans un ensemble clos bien documenté (cf. **Vol. 2, chap. 8.1**). Au-dessus de la poterie et de la statuette, l'US 1198 a livré une trentaine de tessons d'amphore, dont trois fonds. Au-dessus encore, l'US 1197 est constitué par un amas de faune important (166 restes). Cet amas présente les mêmes caractéristiques que celles observées dans l'US 1436 de F96, c'est-à-dire principalement des restes d'animaux de la triade (dont crânes de bœuf), offrant un faciès domestique (traces de consommation, de charogne, pas de sélection apparente). La présence dans cet ensemble d'un merrain de bois de cerf est toutefois à noter. Dans les couches supérieures du comblement, on remarque également la présence, en quantité singulière, de restes d'animaux sauvages (au moins deux renards, du cerf, du chevreuil, des oiseaux), dont un second merrain presque complet (0,70 m de longueur), ainsi que de chien et de cheval (cf. **Vol. 2, chap. 8.1 et 10**). C'est la seule structure de la fouille qui offre ce faciès, avec F102 (dans une moindre mesure) située non loin (cf. **Vol. 2, chap. 15**).



**Photo 11** - Vue de la statuette en pierre mise au jour au fond de F174 (cliché M. Philippe, CD 37).

L'organisation de ce dépôt et les similitudes qu'il offre avec celui de F96, permettent d'envisager que ces ensembles correspondent aux fruits d'actions répétées et donc ritualisées. L'interprétation que l'on peut faire de ces gestes est complexe et fera l'objet de réflexions spécifiques en synthèse.





**Figure 21** - Organisation du dépôt au fond de F174 (© Amandine Tremel, Jean-Marie Laruzat, Sadil).

### - F102

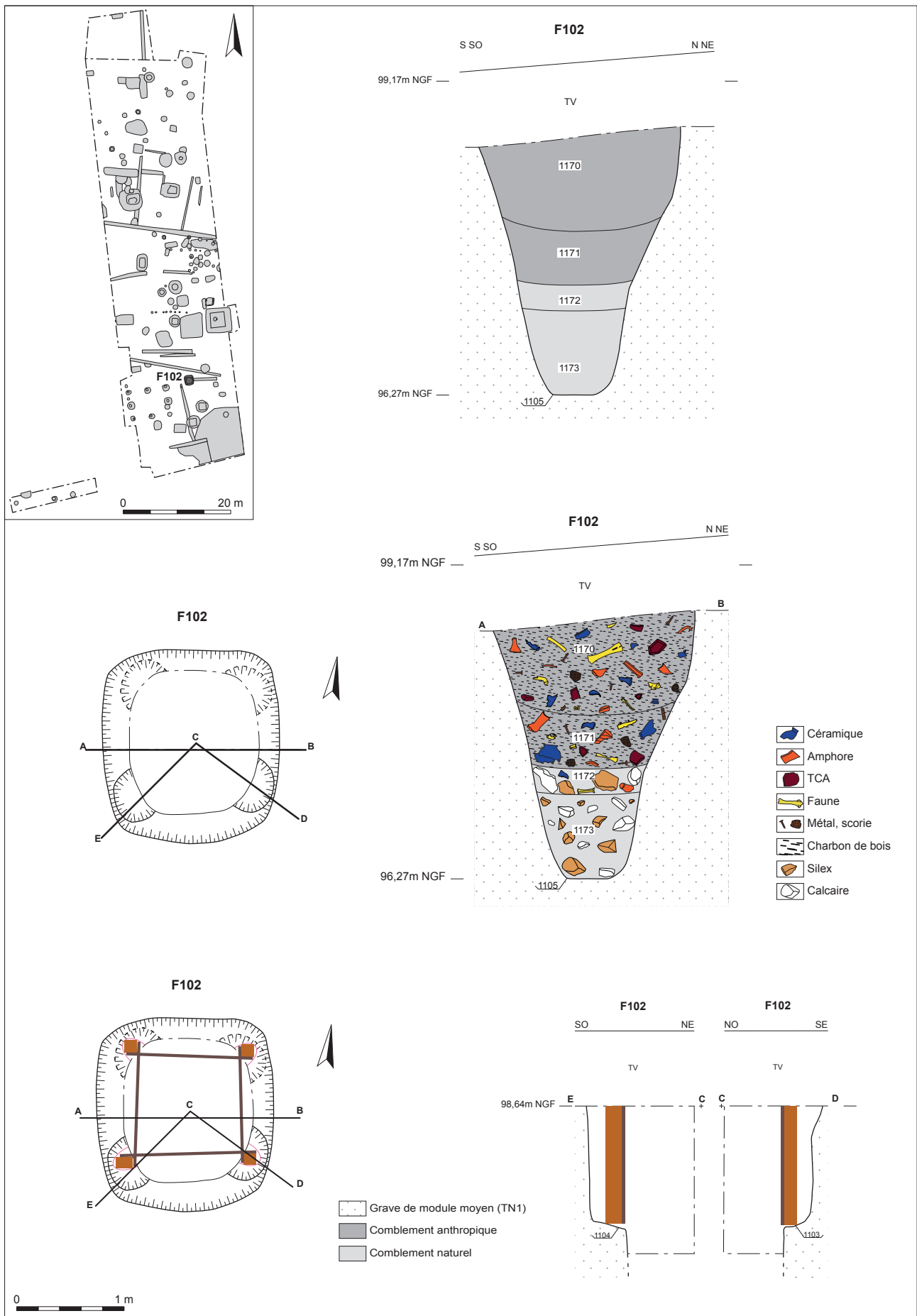
La dernière occurrence de structure profonde datée de la première phase est le fait 102. Situé immédiatement au nord de F174 (à 3,5 m), il a également été fouillé à la main en intégralité. Il offre un profil assez différent des deux autres (Figure 22), mais le mobilier est tout aussi abondant. Il présente en surface un plan quadrangulaire (1,8 m de côté), avec des bords arrondis. Il dispose d'un profil relativement conique, profond de 2,40 m et divisé en deux parties presque égales. Dans la partie supérieure, la fouille a permis d'identifier la présence d'encastrements semi-circulaires d'environ 1,10 m de profondeur et larges d'une vingtaine de centimètres, situés dans les quatre angles (Photo 12). Ces aménagements étaient vraisemblablement destinés à recevoir des poteaux permettant de maintenir un cadre en bois. Au-dessous, le profil du creusement se rétrécit fortement (de 1 m à 0,60 m au fond), mais conserve une section quadrangulaire et un fond relativement plat. Comme pour F174, la question de la présence d'eau stagnante au fond du creusement peut être posée, compte tenu de son profil et de la nature du comblement primaire. Ce dernier (US 1173) est très faiblement anthropisé (matrice limoneuse, avec blocs et pierres abondants), et n'a livré que peu de mobilier. Il n'a pas fait l'objet de prélèvement. L'US 1171 en revanche, a fait l'objet d'analyses spécialisées, et a livré de rares indices de la présence de diatomées et de phytolithes, mais elle est située un peu trop haut dans le comblement pour être révélatrice de l'utilisation primaire de cette structure.

**Photo 12** - Détail des encastrements sur le bord de F102 (cliché Jean-Marie Laruz, Sadil).



Cette structure est en relation avec le fossé F103, qui n'est pas daté. Il pourrait s'agir d'une relation fonctionnelle, car ce fossé ne semble pas avoir une fonction de délimitation, mais elle reste indéterminée.

Le mobilier livré par F102 comprend 754 tessons de céramique, 901 restes de faune, 125 objets métalliques (dont plus d'une centaine de clous), 14 potins et 1 fragment indéterminé de meule. La céramique, très fragmentée, se rapporte au dernier tiers du I<sup>er</sup> s. av. n.è. Les tessons sont concentrés dans la moitié supérieure du comblement (seulement 50 proviennent de la partie inférieure). Deux potins proviennent de l'US du fond et tous les autres (12) des US supérieures à 1171, sans concentration particulière. On notera également la présence de 20 jetons en céramique, ce qui constitue le lot le plus conséquent pour la période 1 et le deuxième toutes périodes confondues. La faune présente des caractéristiques assez similaires à celle de F174, en quantité et en qualité, mais ne présente pas de concentration ni d'organisation comme l'amas situé au fond de cette dernière.



**Figure 22** - Plan et coupe de la structure profonde F102 (© Amandine Tremel, Jean-Marie Laruz, Sadil).

En revanche, F102 se distingue par le faciès de l'*instrumentum* mis au jour dans cette structure, qui est le plus abondant et le plus diversifié de la fouille (cf. Vol. 2, chap. 15). On dénombre deux fibules mal conservées (une en fer, une en base cuivre), un fragment d'orle de bouclier, deux anses de coffret et une applique décorative en bronze, deux clefs à dent unique en fer. À noter également la présence de 6 fragments de chutes et déchets en alliage cuivreux, qui, bien que modestement, constituent la principale concentration de ce type sur la fouille. La diversité et la nature de ce mobilier renvoient semble-t-il au caractère domestique de ces déchets. Ils illustrent probablement une partie des activités menées au sein de l'ensemble bâti EA-1, situé juste à côté. La fonction primaire de cette structure pose toutefois question, compte tenu de ses particularités.

### 2.2.2.3. La fosse F106

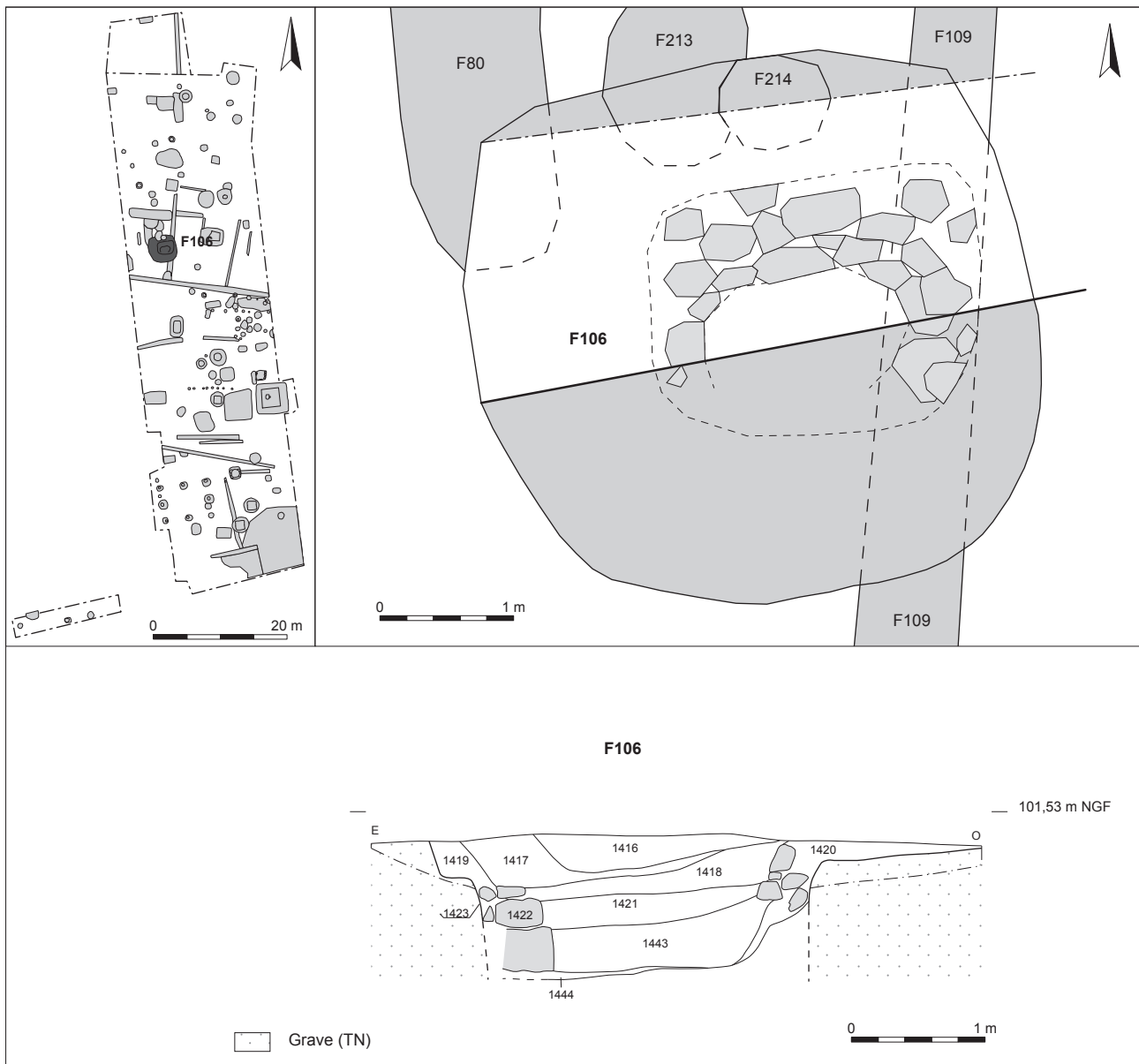
Le dernier indice spécifiquement daté de la première phase de la période 1 (F106) est plus complexe à appréhender que les autres. Il se situe dans une zone qui est elle-même particulièrement dense, localisée au nord-ouest de l'emprise (Figure 23). En surface, cette structure présente une forme plus ou moins quadrangulaire, d'environ 4 m de côté, avec des bords arrondis. Le fond, observé à 1,08 m, est relativement plat. Les bords sont sub-verticaux. La particularité de cette fosse est de posséder un aménagement constitué par de gros blocs sur l'ensemble du pourtour, à l'exception du côté sud. Ils sont organisés en forme de croissant et matérialisent un espace central circulaire, d'environ 1,40 m de diamètre (Photo 13). Ces blocs, en calcaire et silex, sont issus du substrat local. Ils présentent des modules très variables, et ne semblent pas avoir été mis en forme. Ils sont agencés de façon assez opportuniste. Une couche très fine d'argile grise compacte se trouve au fond (US 1444), mais le colmatage de la structure ne présente, quant à lui aucune particularité. Le mobilier est relativement pauvre. Il comprend 119 tessons, 28 restes de faune, 6 clous, 1 fragment de bracelet en alliage cuivreux et 1 potin. Ces deux derniers proviennent de l'US 1443, située plutôt à la base du comblement.

Malgré ces caractéristiques originales, la fonction de cet aménagement reste malheureusement indéterminée. Les pierres ne sauraient constituer le parement d'un puits avorté, car ce dernier aurait nécessairement été creusé préalablement. Plus généralement, on ne mesure pas bien si cette construction a pu faire l'objet de récupérations, affectant le côté sud seulement par exemple, ou plus importantes, allant jusqu'à modifier la forme initiale. Quelques indices situés dans l'environnement immédiat de F106, mais datés moins précisément, seront abordés dans le chapitre 2.2.4.5.

**Photo 13** - Vue oblique de F106  
(cliché Michel Barret, Inrap).







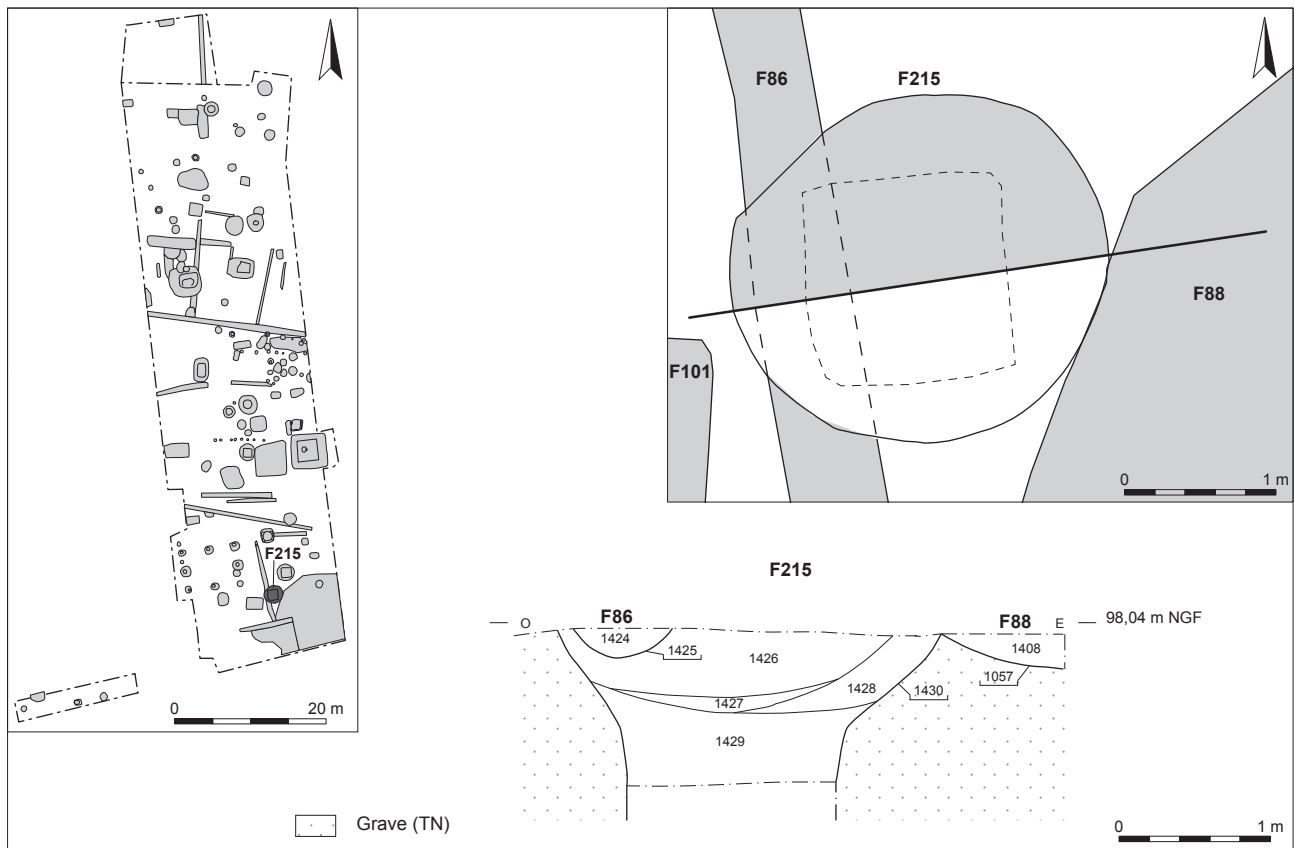
**Figure 23** - Plan et coupe de F106 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).

### 2.2.3. Les indices de la Période 1 - phase 2

Les indices qui appartiennent à la seconde phase de la période 1 sont seulement au nombre de quatre (**Figure 12**). Il s'agit d'une structure profonde et de trois fosses.

#### 2.2.3.1. La structure F215

F215 est située au sud de la fouille, à seulement 1 m de F174 et à 3 m de l'ensemble bâti 1. Elle n'a été fouillée que sur un mètre de profondeur, mais son profil permet de la classer sans doute dans la catégorie des structures profondes (**Figure 24**). En surface, elle présente un plan circulaire de 2,30 m de diamètre. Elle dispose aussi d'un profil en entonnoir qui réduit le conduit à 1,30 m de côté. La section est alors quadrangulaire.



**Figure 24** - Plan et coupe de la structure profonde F215 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).

F215 est recoupée par le fossé F86, mais ce dernier n'est pas daté avec précision. Le mobilier mis au jour dans le comblement supérieur est relatif aux années -15/+20, mais on ne peut malheureusement pas déterminer s'il est représentatif de toute la séquence de comblement. Il s'agit de 177 tessons, 83 restes de faune, 7 clous et des scories, 10 potins (dont 1 exogène) et 1 fragment de chenet en terre cuite. Ces quantités doivent être pondérées par le faible volume fouillé. La quantité de monnaies apparaît notamment comme assez exceptionnelle, puisque seul F102, qui a été fouillé intégralement, en a livré plus (12). Par ailleurs, avec 3,4 kg de scories, la structure 215 livre l'ensemble le plus conséquent de scories pour la période 1.

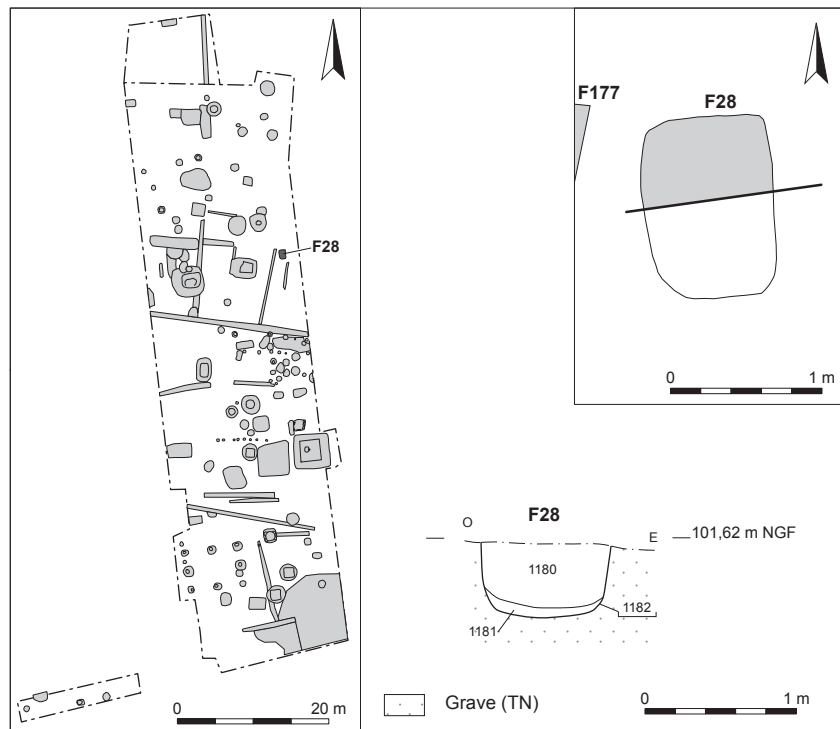
#### 2.2.3.2. Les fosses

Les trois fosses relatives à la seconde phase de la période 1 sont toutes situées dans le tiers nord de la fouille. Il s'agit des faits 28, 142 et 147. Elles n'ont par ailleurs aucun autre point commun.

##### - La fosse F28

La fosse 28 se trouve à l'est de la fouille. Il s'agit d'un creusement de forme quadrangulaire (1,20 x 0,85 m), avec des bords droits et un fond plat (**Figure 25**). Elle mesure 0,50 m de profondeur. Le comblement s'est révélé très compact et il trahit une activité de chauffe (rubéfaction et charbons). Le mobilier comprend 19 tessons, 19 restes de faune, 4 clous et 31 fragments de plaque-foyère.

**Figure 25** - Plan et coupe de la fosse F28, (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).



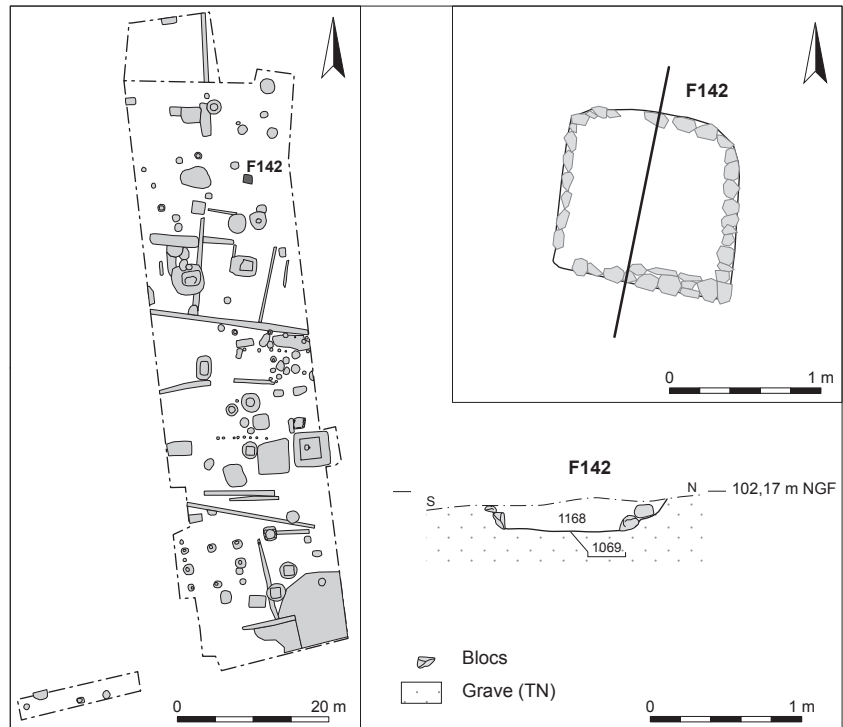
#### - La fosse F142

La fosse F142 se trouve à 10 m au nord de F28. Il s'agit d'un creusement de forme carrée, d'environ 1,10 m de côté, avec un fond plat (**Figure 26**). Elle n'est profonde que de 0,18 m. Elle a la particularité d'être aménagée sur tout son pourtour, à l'aide de petits blocs de calcaire et de silex, qui forment une sorte de parement (**Photo 14**). Le comblement est constitué d'une matrice limono-argileuse quelconque, mais le mobilier est relativement abondant au regard du petit volume de cette structure. Il s'agit de 94 tessons, de 50 restes de faune, de 5 clous, d'1 peson et de 5 restes de plaque-foyère. Le peson est le seul attesté sur la fouille pour la première période d'occupation. Il a la particularité d'être marqué d'une croix de Saint-André. Malgré ses particularités, la fonction primaire de cette fosse reste indéterminée.

**Photo 14** - Vue de F142 (cliché Sandrine Bartholome, Inrap).



**Figure 26** - Plan et coupe de la fosse F142  
 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).

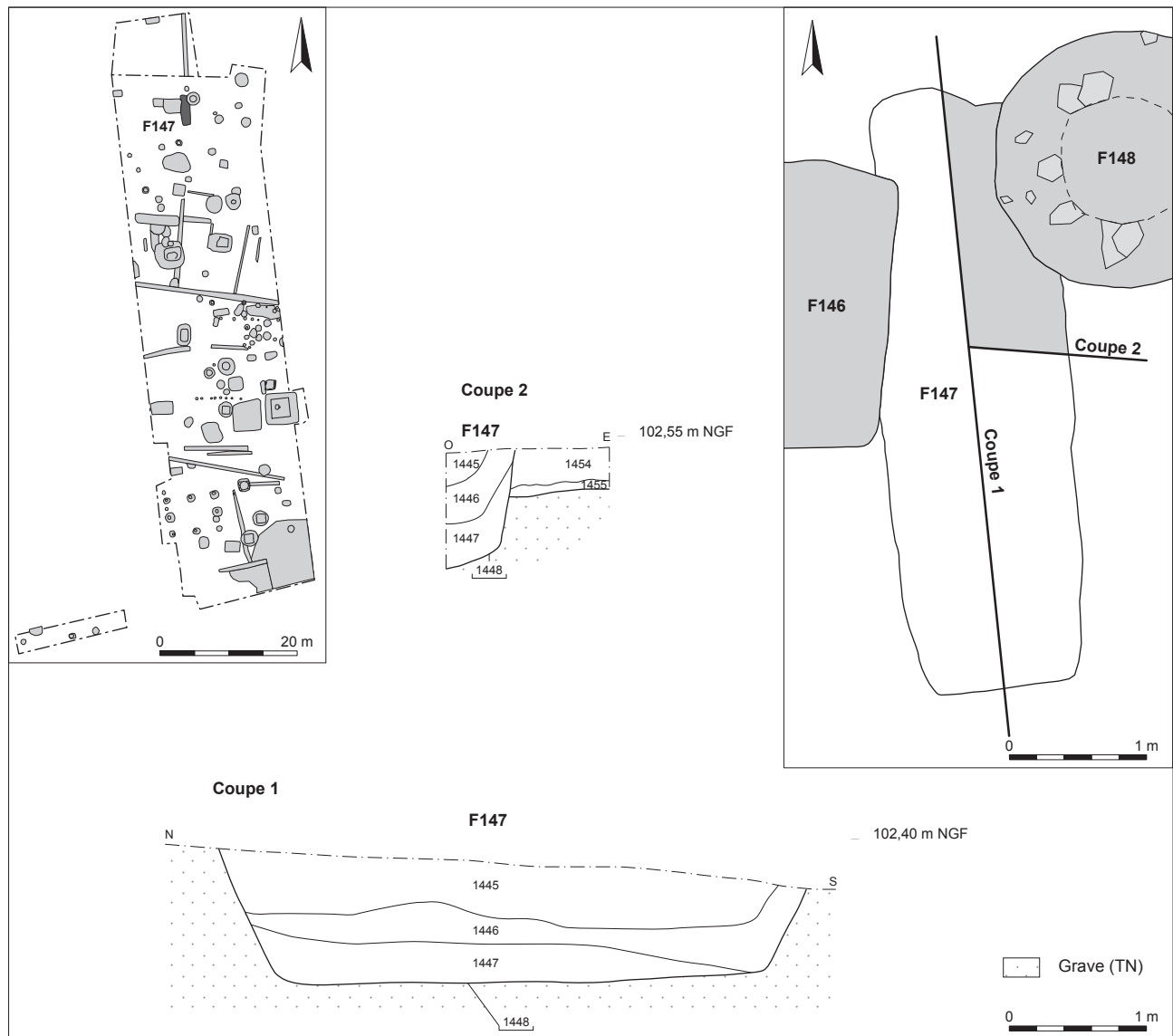


#### - La fosse F147

La dernière fosse datée de la seconde phase de la période 1, F147, est située au nord du chantier. Elle se présente comme un creusement de forme oblongue, orienté nord/sud. Elle mesure 4,5 m de longueur pour 1,40 m de large et 0,90 m de profondeur (Figure 27). Son profil est donc assez atypique dans la fouille, mais aussi au regard des autres découvertes sur l'oppidum. Son comblement est tout aussi original, puisqu'il est constitué d'une matrice assez homogène, argilo-sableuse, avec de très nombreux charbons.

La fosse F147 est recoupée par le cellier F146 à l'ouest, et par le puits F148 à l'est, tous deux datés d'une phase avancée de la période 2. Le mobilier issu du comblement comprend 82 tessons, 45 restes de faune, 6 clous et des scories, 1 fragment de mortier en pierre et 22 fragments de plaque-foyer en terre cuite. Les scories représentent 2,3 kg, une quantité significative au regard des autres découvertes de la fouille de cette période, mais rien n'autorise à penser qu'elles sont en situation primaire. Les battitures sont en tout cas faiblement représentées dans le prélèvement étudié à cette fin (cf. Vol. 2, chap. 9.2). Le mortier pourrait éventuellement se trouver ici en situation intrusive, compte tenu de la datation de ce type d'objet et des recoupements subis par la fosse.





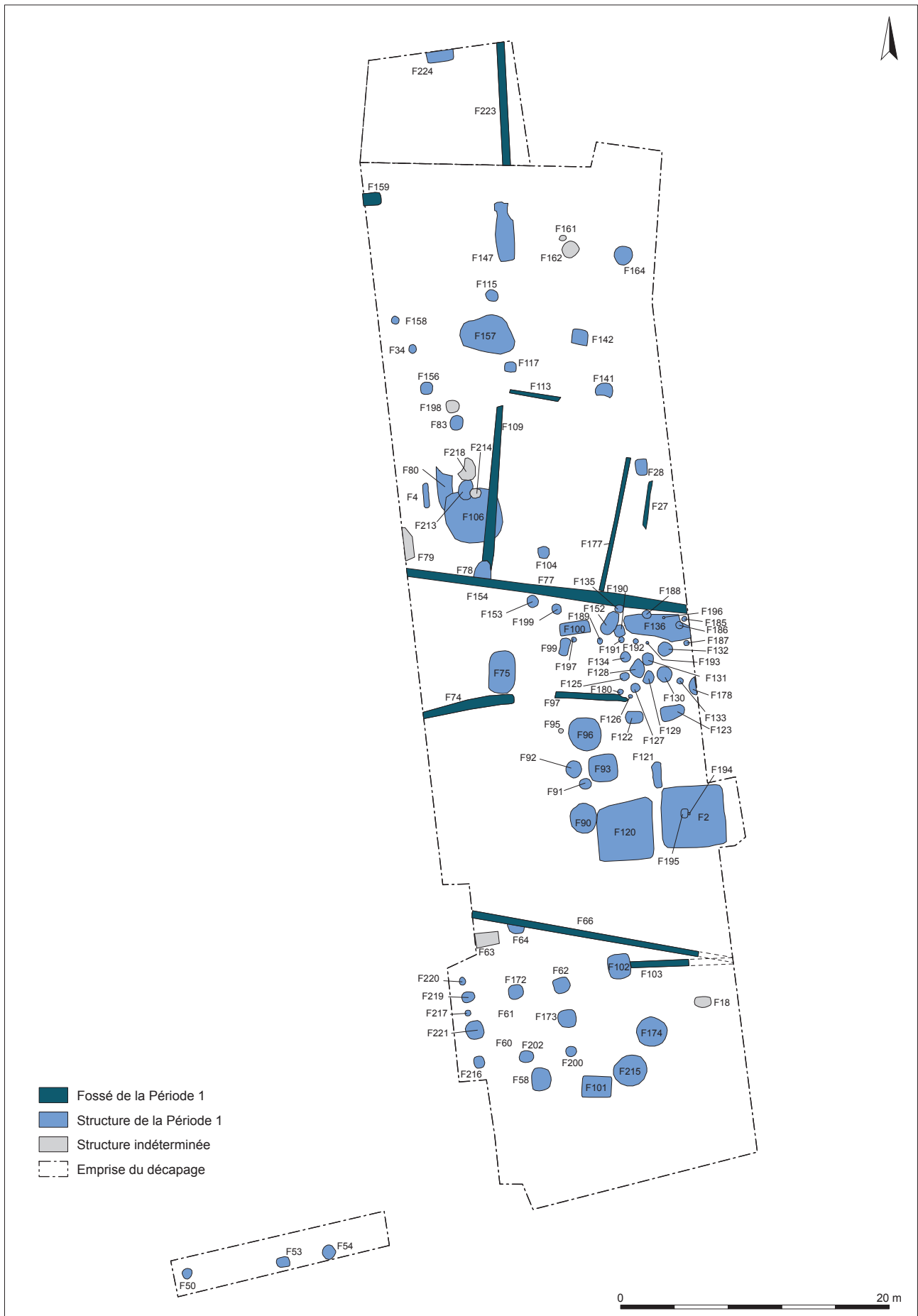
**Figure 27** - Plan et coupe de la fosse F147,  
 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).

## 2.2.4. Les indices de la Période 1 (phases 1 ou 2)

La très grande majorité des indices qui ont livré du mobilier relatif à la première période ne peuvent pas être spécifiquement associés à la première ou à la seconde phase. 24 appartiennent à l'une ou à l'autre et 58 ne peuvent être déterminés avec une précision chronologique plus fine que « La Tène finale » (ils concernent des lots de mobilier très restreints) (Figure 12). Il s'agit notamment des fossés, des ensembles bâtis, et de la plupart des fosses de nature indéterminée. Pour les fossés et les ensembles bâtis, rien ne s'oppose à ce qu'ils puissent avoir eu une durée d'utilisation relativement longue.

### 2.2.4.1. Les fossés

La plupart des fossés identifiés lors la fouille ont livré exclusivement du mobilier relatif à la première période d'occupation. Quelques-uns n'ont pas livré de mobilier, mais s'accordent de façon assez logique avec les autres (Figure 28). De rares autres ont livré du mobilier de la seconde période, mais contiennent également du mobilier plus ancien, ce qui pose bien sûr la question d'une utilisation longue. Tous sont caractérisés par un petit module. Quelques indices linéaires ont même simplement été perçus en surface, sans pouvoir être vraiment documentés en coupe.



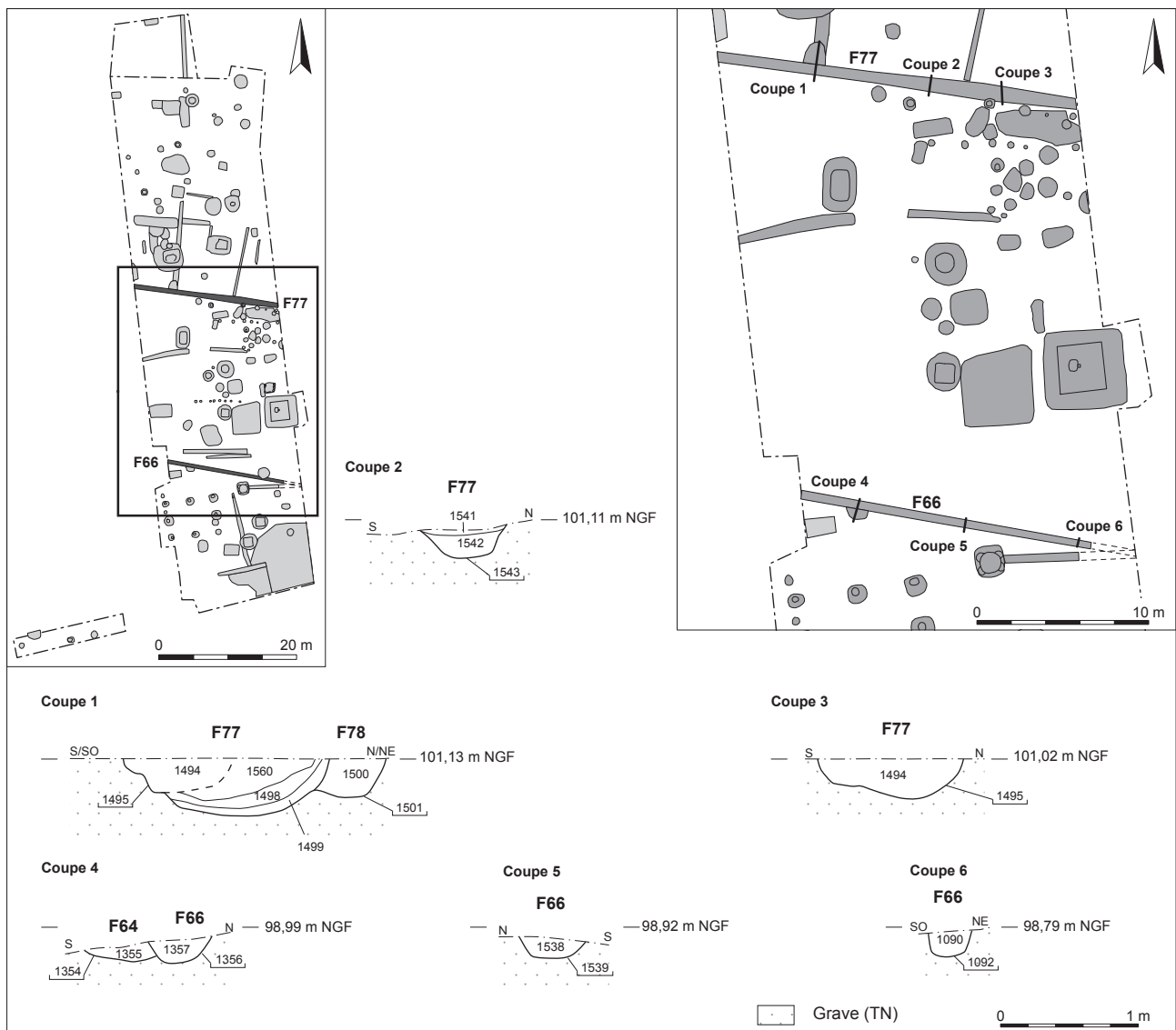
**Figure 28** - Localisation des fossés attribués à la première période (© Véronique Chollet, Inrap).

**- Un maillage principal (F77 et F66)**

Au sein des fossés mis en évidence lors de cette fouille, deux retiennent particulièrement l'attention. Il s'agit du fossé F66 et du fossé F77. Ils se distinguent en effet des autres car ils traversent le chantier de part en part selon un axe est/ouest (sur 20 m de longueur) et sont strictement parallèles. F66 s'interrompt un peu avant la limite d'emprise à l'est, mais cela est mis sur le compte d'un problème de reconnaissance lors du diagnostic (vide à l'emplacement de la tranchée). Tous les deux possèdent également un gabarit comparable compris entre 0,50 et 0,70 m de largeur et 0,20 et 0,30 m de profondeur (Figure 29). Ils sont distants de 24 m l'un de l'autre, et scindent l'emprise de la fouille en trois espaces distincts.

F66 n'a fait l'objet que de trois sondages et a logiquement livré un lot de mobilier extrêmement réduit (13 tessons, 2 restes de faune), uniquement relatif à la période 1. F77, quant à lui, a été fouillé exhaustivement. Il a livré 144 tessons, 30 restes de faune, 1 clou et quelques scories, 1 fragment de plaque-foyère et 2 fragments de verre. La céramique se rapporte majoritairement à la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. de n.è., mais livre également une vingtaine de tessons attribuable à La Tène finale. Compte tenu de la présence de ce mobilier résiduel et des relations évidentes avec F66, on peut raisonnablement supposer que les deux fonctionnent ensemble dès la première période. Étonnamment, on peut remarquer que seule une faible proportion de structures respecte cette orientation.

**Figure 29 - Coupes des fossés F66 et F77**  
 © Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap.



Il faut signaler que l'orientation précise des fossés F66 et F77 est strictement comparable à celle des éléments structurants (voie, sablières, fossés) fouillés sur le chantier de la Butte de César, situé un peu plus au nord sur le plateau (environ 200 m), et dont la trame est indubitablement datée de La Tène D2 (Laruaz 2018a ; **Figure 30**). Par rapport au nord, cette trame est décalée d'environ 10 degrés vers l'est. Ce constat pose bien entendu la question d'une organisation à l'échelle de l'agglomération, mais d'autres observations sont nécessaires avant d'aller plus avant.

#### **- Des éléments structurants ou fonctionnels ?**

Les autres fossés qui se rapportent à la première période ne semblent pas constituer une trame d'organisation secondaire, mais plutôt des éléments de séparation ponctuels. Certains d'entre eux pourraient même éventuellement ne pas avoir de fonction structurante. Il s'agit dans tous les cas d'éléments très discrets qui mesurent entre 0,10 et 0,40 m de largeur, avec un profil en cuvette (**Figure 31**).

Parmi eux, on remarque que quelques-uns se greffent au réseau principal. C'est le cas de F109 et F177, qui sont situés presque perpendiculairement à F77. Le premier n'a livré que 6 tessons et 9 restes de faune, et le second n'a rien apporté. Dans cette zone plusieurs petites délimitations, longues de quelques mètres seulement, respectent cette trame : F27, F111, F113 (1 tesson dans cette dernière). Elles semblent avoir pour fonction de délimiter un espace qui mesure approximativement 120 m<sup>2</sup>. À l'intérieur se trouve le cellier F108, qui est sans équivoque un aménagement plus tardif (II<sup>e</sup> s.), mais qui respecte lui aussi cette même orientation...

Dans le deuxième tiers de la fouille, entre F66 et F77, deux petites sections ont été mises au jour. F97 d'une part, orientée sensiblement de la même manière que les deux autres, et qui a livré 6 tessons ; F74, d'autre part, qui se trouve dans le prolongement de F97, après une interruption de 3 m, mais n'offre pas la même orientation. Les sondages réalisés dans cette seconde portion n'ont pas permis de recueillir de mobilier.

Au sud, le fossé F103 est en relation avec la structure profonde F102. La fouille n'a pas permis de préciser la relation chronologique, mais il pourrait exister une relation fonctionnelle entre les deux. Le fossé est parallèle à la pente, il ne saurait donc permettre de canaliser les eaux de pluie.

Mentionnons également l'indice F159, qui se trouve en limite d'emprise au nord-ouest de la fouille. Son profil en V évoque celui d'un fossé, mais il a été observé sur une trop courte distance pour permettre d'avoir la certitude de cette attribution. La section fouillée contenait 24 tessons, 12 restes de faune, deux clous et un ciseau/gouge en fer.

Pour finir, signalons le fossé F223, qui est localisé au nord de la fouille. Il a été simplement observé lors de la surveillance du démontage de la base vie et n'a pas livré de mobilier. Nous reviendrons toutefois à son sujet ultérieurement.





Figure 30 - Comparaison de l'orientation des fossés de la Rue du Petit Bonheur et des vestiges de la Butte de César (© Jean-Marie Laruz, Sadil).



Figure 31 - Coupes des fossés F109, 177, 27, 111, 113, 97, 74, 103, 159, 223 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).

### 2.2.4.2. Les ensembles architecturaux

La fouille a permis d'identifier le plan de plusieurs constructions en bois, ou Ensemble Architecturaux (EA) (**Figure 32**). Le mobilier piégé dans les trous des poteaux permet de les attribuer à la période 1, sans plus de précision. Compte tenu de la présence de structures profondes datées de la première phase dans leur environnement proche, il y a tout lieu de penser qu'elles leur sont au moins contemporaines. La première (EA-1) possède un plan sur 8 poteaux très lisible et déjà répertorié ; la deuxième (EA-2), sur quatre poteaux est plus hypothétique ; la troisième (EA-3) correspond à un petit grenier sur quatre poteaux ; quant à la quatrième (EA-4), bien que très vraisemblable, elle offre toutefois des caractéristiques singulières. À ces constructions s'ajoute un possible aménagement de type porche (EA-5) et un trou de poteau isolé.

#### - L'ensemble architectural 1 (EA-1)

La première construction, située dans la partie sud du chantier, possède un plan constitué par 8 trous de poteau (**Tableau 2**). Elle dispose tout d'abord de deux poteaux axiaux de grand gabarit (F173 et F221) qui matérialisent l'emplacement d'une poutre faitière (**Figure 33**). Ils sont respectivement conservés sur 0,65 et 0,76 m de profondeur et mesurent l'un et l'autre 1,25 m de diamètre. Les négatifs de poteaux de 0,45 m de diamètre ont été observés dans les deux cas. Cet axe central est associé à deux rangées parallèles de trois poteaux chacune (F62 / 172 / 219 au nord ; F200 / 202 / 216 au sud), qui sont conservés sur une hauteur comprise entre 0,20 et 0,55 m. Ces rangées secondaires matérialisent l'emplacement des parois. Les poteaux situés au sud (F200, 202 et 216) disposent d'une profondeur moins importante que ceux de la rangée nord, afin de compenser le pendage du terrain. Deux petits creusements (F217 et F220) sont peut-être également en relation avec cette construction. Ils mesurent respectivement 0,30 m et 0,58 m de diamètre et sont situés au niveau de la paroi ouest. Leur rôle dans cette construction n'est toutefois pas assuré.

**Tableau 2** - Principales caractéristiques de l'ensemble EA-1.

Fait	diamètre	Profil	profondeur	Négatif	Mobilier
62	1,28 m	Bords droits, fond plat	0,54 m	oui	12 tessons, 1 faune, 1 scorie
172	1,10 m	Bords droits, fond plat	0,62 m	oui	1 faune, 1 tige en fer
173	1,34 m	Bords droits, fond plat	0,76 m	oui	10 tessons, 3 faune, 1 clou
200	0,80 m	Bords droits, fond plat	0,18 m	non	-
202	1,08 m	Bords droits, fond plat	0,46 m	oui	1 faune et scories
216	0,90 m	Bords droits, fond plat	0,28 m	oui	-
219	1 m	Bords droits, fond plat	0,42 m	oui	2 tessons, 1 clou, 1 faune
221	1,25 m	Bords droits, fond plat	0,65 m	oui	Au diagnostic : une tige en fer, 2 tessons d'amphore, 9 tessons de céramique, 9 faune

Les tessons de céramique mis au jour dans ces creusements se rapportent tous à la période 1, à l'exception de ceux qui proviennent du fait 62 (qui se rapportent au I<sup>er</sup> s de n.è.). Compte tenu de la régularité du plan de cette construction, ces derniers sont considérés comme intrusifs.

Compte tenu des caractéristiques de cet édifice, il est possible de restituer un toit à double pente et des murs pignons. La superficie totale du bâtiment est de 46 m<sup>2</sup> (7,8 x 5,8 m) et il offre une surface utile de 38 m<sup>2</sup> (entraxe entre les poteaux).

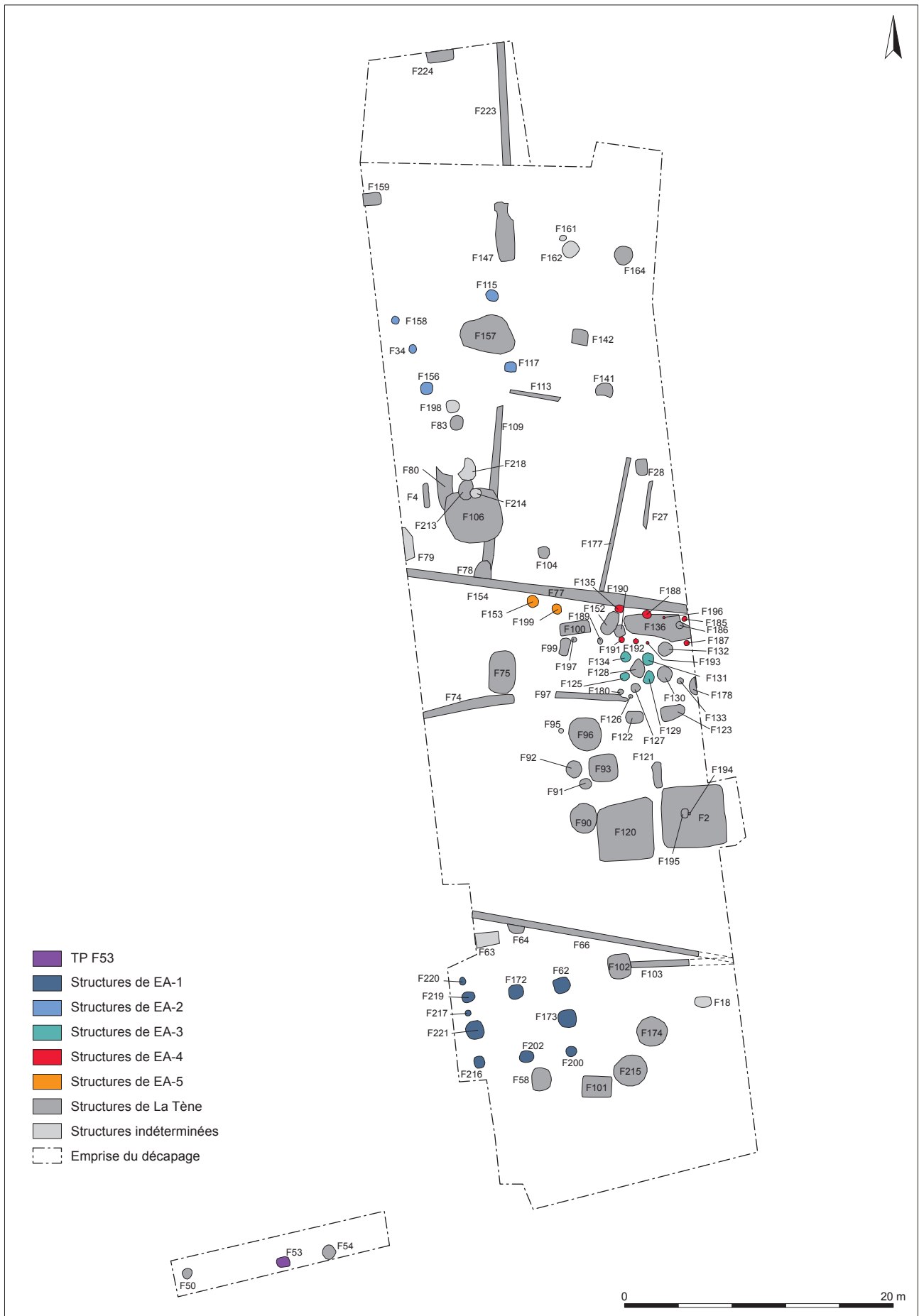


Figure 32 - Localisation des ensembles architecturaux identifiés sur la fouille, (© Véronique Chollet, Inrap).





Le plan évoque une construction très similaire et strictement contemporaine, fouillée sur le site aristocratique des « Gains » à Saint-Georges-lès-Baillargeaux (Maguer, Robert 2013). Des éléments plaident pour l'identifier comme maison d'habitation, notamment sa situation dans l'enclos. Dans le cas de l'ensemble 1, il s'agit à ce jour de la première construction en bois de l'oppidum d'Amboise dont nous connaissons le plan en intégralité (Laruaz 2018b).

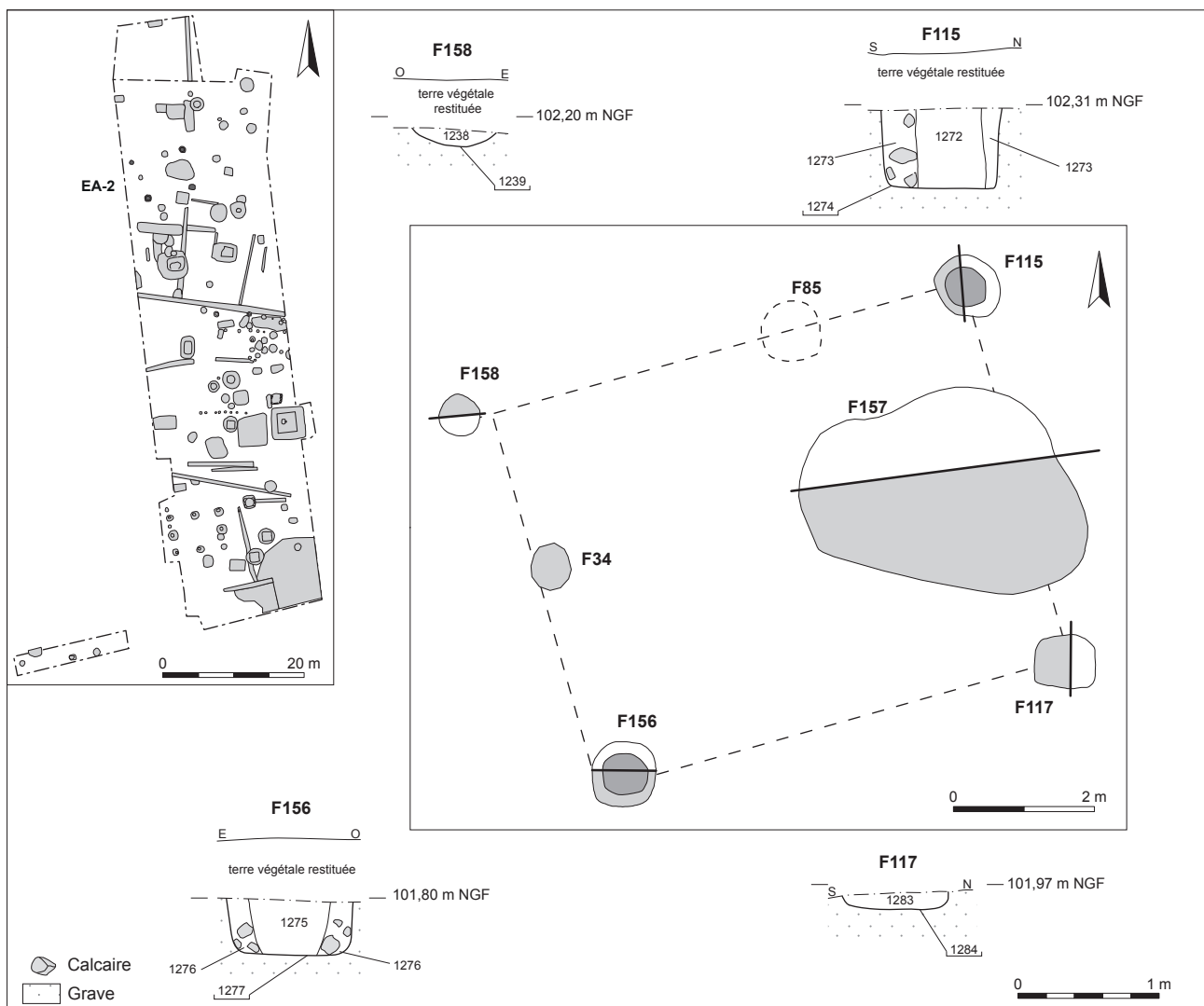
Nous reviendrons ultérieurement sur l'environnement de cette construction pour préciser éventuellement sa fonction.

#### – L'ensemble architectural 2 (EA-2)

##### – Le bâtiment

Le deuxième ensemble, situé au nord de la parcelle (Figure 32), est constitué par quatre indices (Figure 34). Deux d'entre eux sont des trous de poteau (F115 et F156), dont la fouille a permis d'identifier le négatif. Les deux autres sont moins bien conservés (F117 et F158) (Tableau 3). Ils dessinent de centre à centre une forme rectangulaire assez régulière, de 38 m<sup>2</sup> (5,6 x 7 m), soit strictement la même que pour l'ensemble 1. Les deux constructions disposent également d'une orientation quasi similaire. Mais la ressemblance s'arrête là, car la conception architecturale du second n'est visiblement pas aussi sophistiquée que celle du premier. Les deux paires de poteaux axiaux sont ici absentes. On pourrait envisager la destruction de l'un d'eux à l'est par le creusement de la fosse F157, mais il n'aurait de toute façon pas d'équivalent sur le mur pignon à l'ouest.

**Figure 34** - Plan de l'Ensemble Architectural EA-2 et du cellier F157 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).



**Tableau 3** - Principales caractéristiques de l'ensemble EA-2.

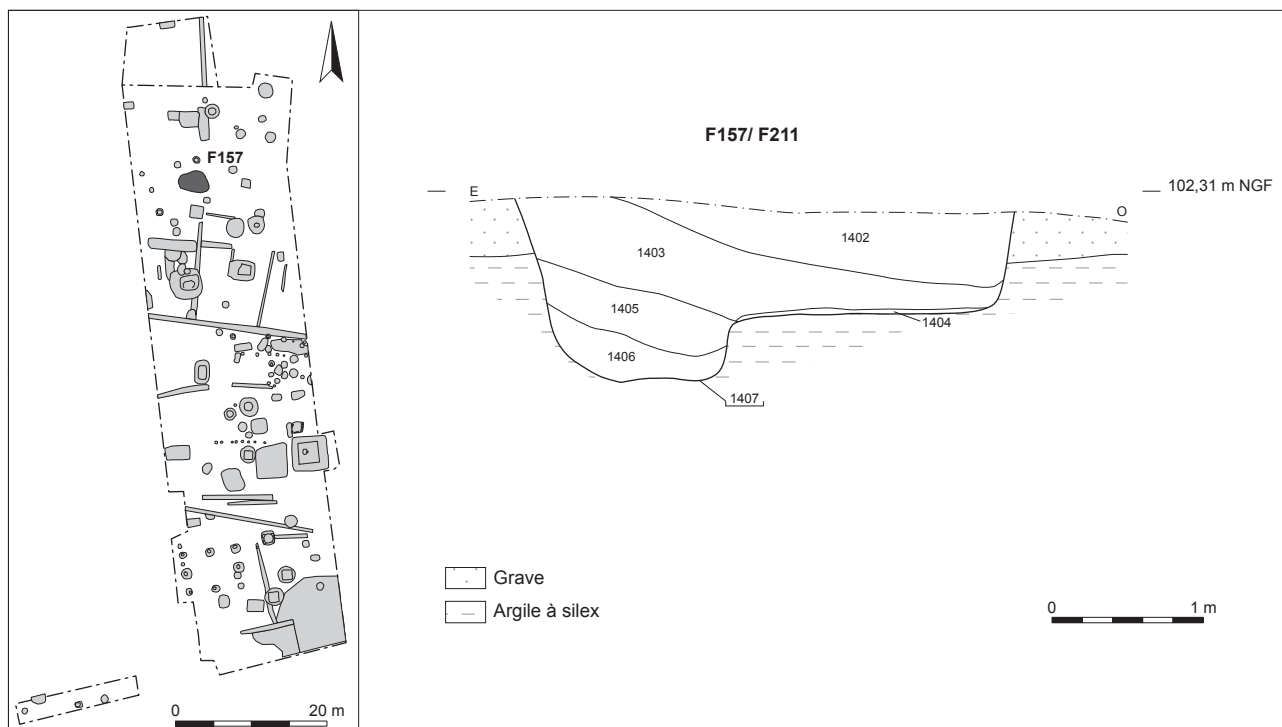
Fait	diamètre	Profil	profondeur	Négatif	Mobilier
115	0,90 m	Bords droits, fond plat	0,56 m	oui	5 tessons, 1 clou, 1 faune
117	0,84 m	Bords droits, fond plat	0,12 m	Non	2 faune
158	0,60 m	cuvette	0,12 m	Non	1 potin, 1 tesson
156	0,90 m	Bords droits, fond plat	0,38 m	Oui	1 clou

On note bien la présence de deux indices supplémentaires qui se trouvent sur le tracé de cette construction, mais ils ne semblent pas avoir de rapport avec la construction. F85 est une fosse très arasée (0,06 m) qui a livré du mobilier relatif à la période 2. F34, quant à lui, est un petit creusement en cuvette fouillé lors du diagnostic (Laruaz 2015a : 44). Il mesure 0,60 m de diamètre, pour 0,10 m conservé. Il a la particularité d'avoir été comblé par un agglomérat de terre charbonneuse, de scories légères, d'éléments minéraux oxydés et de terre cuite. Il n'offre donc pas les caractéristiques d'un trou de poteau, mais éventuellement celle d'un fond de foyer. Cette structure a bénéficié d'une datation radiocarbone, réalisée par le laboratoire BetaAnalytic (date calibrée 195 à 40 BC), qui permet d'envisager sa contemporanéité avec les autres vestiges de la période 1 (*ibid*).

En somme, la restitution de ce bâtiment est moins assurée que celle de l'ensemble EA-1, mais compte tenu de la régularité du plan, et des similitudes avec ce dernier (dimensions, orientations), elle peut être jugée probable.

#### - Le cellier F157 (et F211)

Situé dans la partie nord de la fouille, F157 se présente comme un vaste creusement de forme oblongue et aux contours irréguliers (**Figure 34**). Il mesure un peu plus de 4 m de longueur, pour 2,80 m de large. En coupe, un premier creusement a été mis en évidence (F211), lui-même recoupé ou agrandi sous sa forme définitive par F157 (**Figure 35**). Le fond a été observé à 1,20 m de profondeur pour F211 et seulement 0,70 m pour F157. Les bords sont plus réguliers que la forme en surface. Ils sont légèrement inclinés, presque droits. Le fond de F157 est parfaitement plan.



**Figure 35** - Coupe du cellier F157 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).

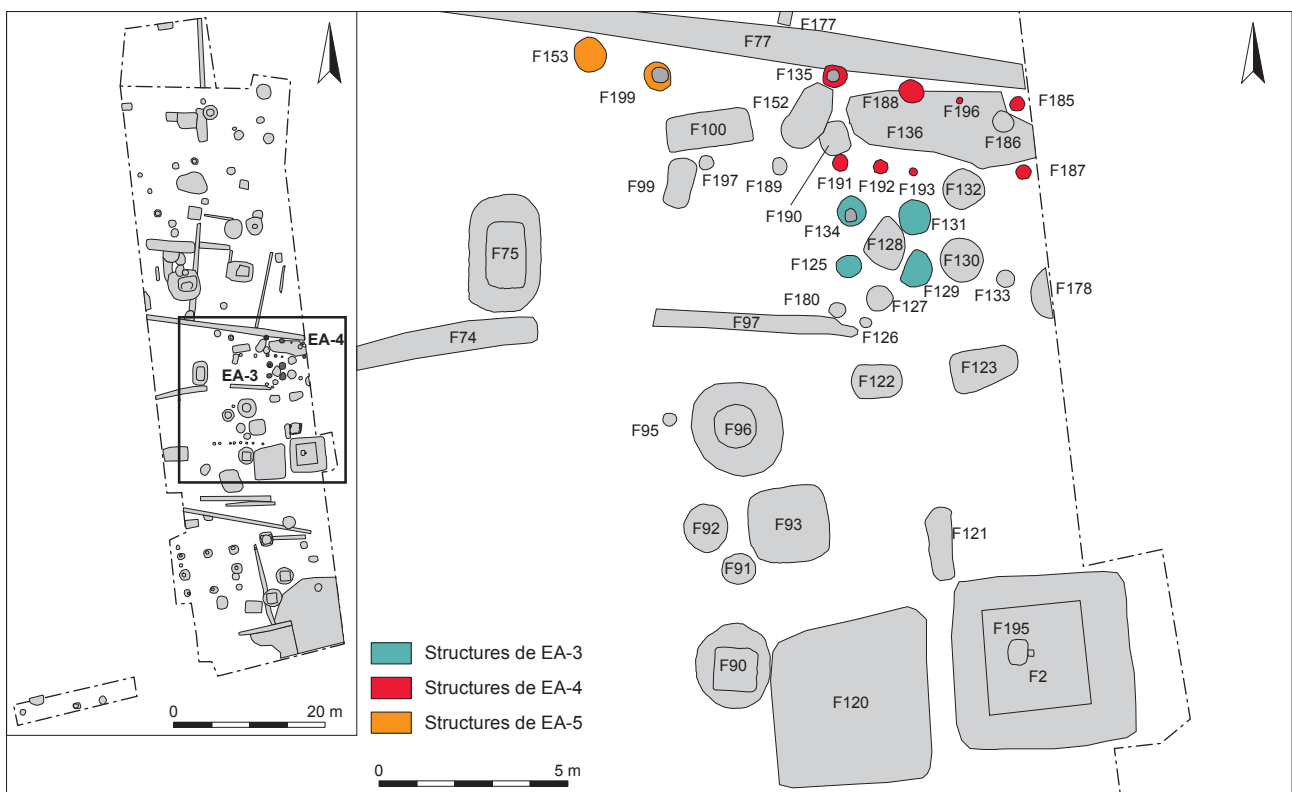
Le comblement est très pauvre (19 tessons). Il est constitué par une alternance de couches peu remaniées, et de niveaux légèrement anthropisés, ce qui explique probablement en partie les difficultés de reconnaissance de cet aménagement en surface. Seul le niveau basal de F211 présente une frange organique plus marquée.

Compte tenu de ses dimensions, de son profil et de sa situation, on peut émettre l'hypothèse que ce creusement pourrait correspondre à un cellier. Ses dimensions et son profil sont en effet en rapport avec les structures de ce type identifiées principalement dans des contextes urbains, notamment sur l'oppidum de Besançon (Barral, Gaston, Vaxelaire 2011). Un exemple aux dimensions comparables a également été fouillé dans l'emprise du VVF (Laruaz à *paraitre*). Le comblement très pauvre, la mauvaise conservation en surface et la fouille mécanisée limitent nos possibilités de décrire cet indice, et expliquent probablement qu'aucun accès latéral n'ait été perçu. On peut toutefois ajouter que la situation de ce creusement par rapport au bâtiment EA-2 renforce cette hypothèse. Il se trouve en effet en situation fonctionnelle par rapport à ce dernier, le bord droit coïncidant parfaitement avec le mur pignon ouest. Dès lors, on peut envisager qu'il constitue un aménagement interne à ce bâtiment, destiné au stockage de biens ou de denrées.

#### - Les ensembles architecturaux 3 et 4 (EA-3 et EA-4)

Les ensembles 3 et 4 sont situés au centre-est de l'emprise de fouille (Figure 32), dans un secteur densément occupé au cours de la période 1 et presque pas au cours de la période 2 (Figure 12). Au sud, ce secteur est limité par les deux caves ; au nord par le fossé F77 ; à l'ouest par un alignement de plusieurs fosses et structures profondes (Figure 36). Bien que la caractérisation de cet espace soit contrainte par l'emprise de la fouille à l'est, il ressort de l'examen préliminaire du secteur une forme d'organisation. Elle est liée à la prégnance de certaines orientations et à la concentration des structures selon leur nature (caves au sud ; puits au sud-ouest ; fosses au nord-ouest ; trous de poteau au nord-est). Ces derniers dessinent le plan de deux constructions relativement régulières, mais leur identification reste conjecturale en raison de la présence de plusieurs autres structures non interprétées dans l'environnement proche.

Figure 36 - Détail du secteur médian de la fouille (EA 3 et EA 4) (© Véronique Chollet, Inrap).

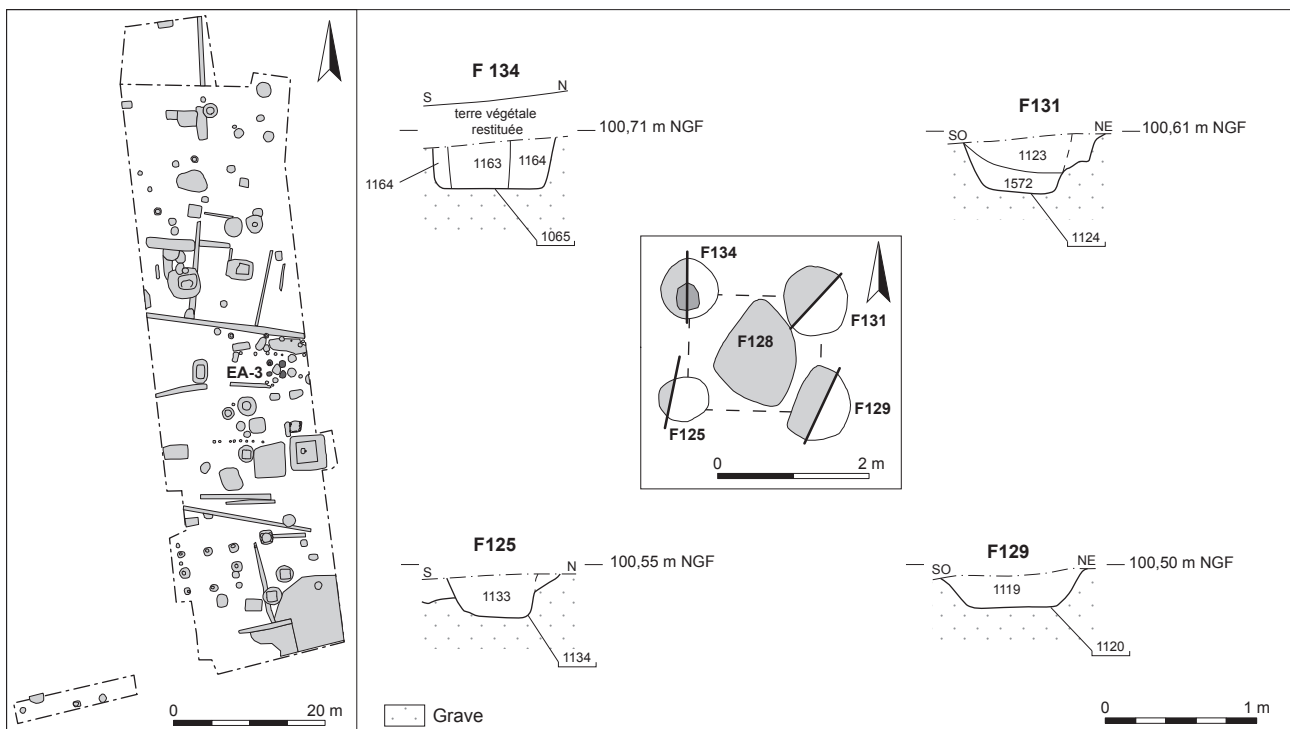


### – L'ensemble 3

L'ensemble 3 est constitué par quatre indices (F125, F129, F131 et F134) d'un module assez proche et d'une profondeur comparable (**Tableau 4 et Figure 37**). Ils sont localisés dans une zone où se trouvent également plusieurs petites fosses. Ils se distinguent de ces dernières en raison de leur profil, de la présence de mobilier et de l'observation pour l'un d'entre eux d'un négatif de poteau. Ils forment ensemble un plan quadrangulaire qui s'apparente à celui d'un grenier de petites dimensions (1,6 x 1,6 m soit 2,5 m<sup>2</sup>).

**Tableau 4** - Principales caractéristiques de l'ensemble EA-3.

Fait	diamètre	Profil	profondeur	Négatif	Mobilier
125	0,60 m	Bords droits, fond plat	0,30 m	non	4 tessons, 4 faune
129	0,90 m	Bords droits, fond plat	0,20 m	Non	1 tesson, 5 faune
131	0,60 m	Bords droits, fond plat	0,35 m	Non	5 tessons, 1 fabriquat de fibule ?, 3 faune
134	0,80 m	Bords droits, fond plat	0,20 m	oui	3 tessons, 1 clou, 4 faune



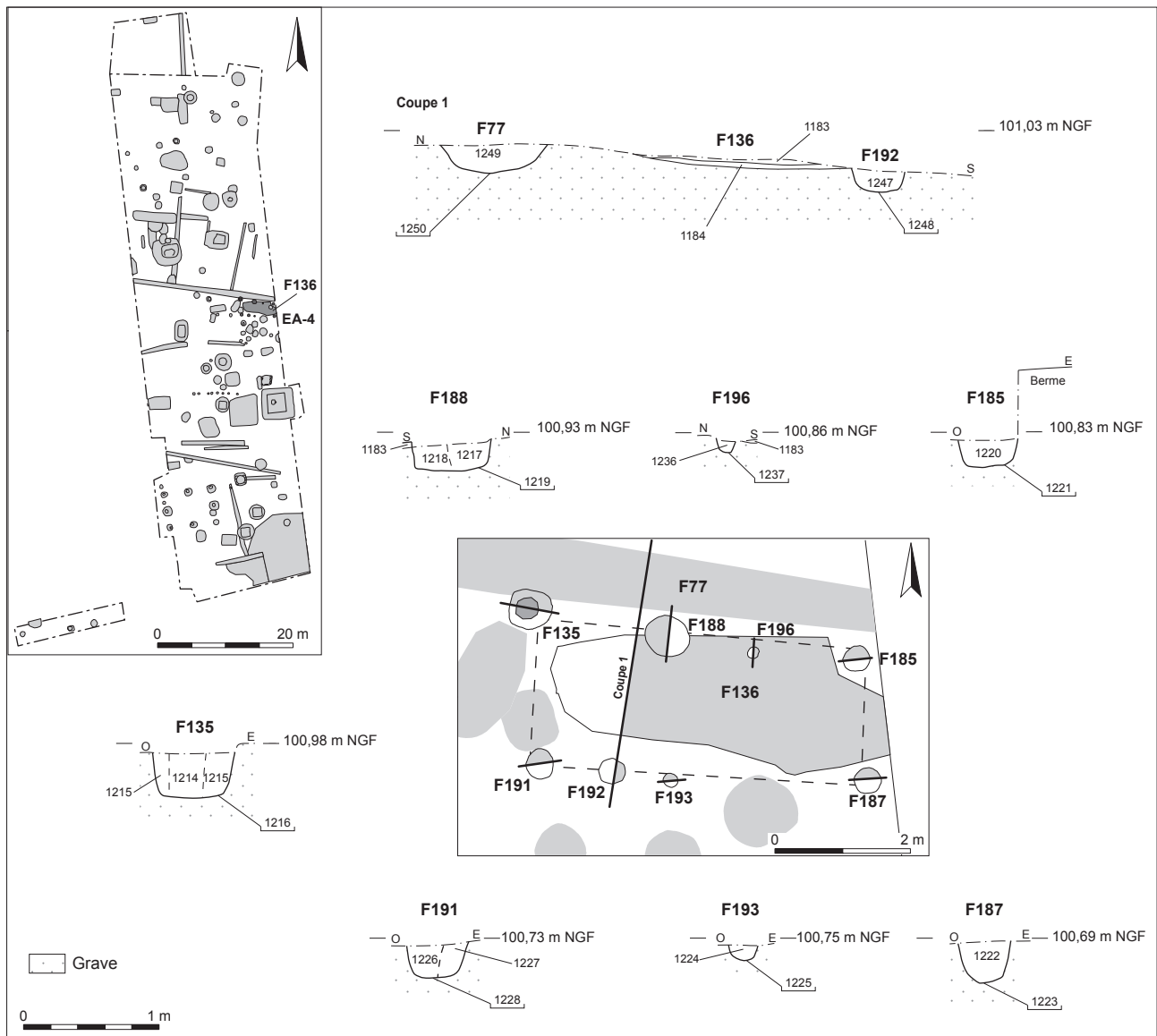
**Figure 37** - Plan de l'Ensemble Architectural EA-3 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).

### – L'ensemble 4

L'ensemble 4 est localisé immédiatement au nord de l'ensemble 3. Il est limité au nord par les indices F135, 188, 196 et 185, et au sud par les indices F187, F191, F192 et F193 (**Tableau 5 et Figure 38**), selon deux axes relativement réguliers et parallèles (eux-mêmes parallèles au fossé F77).

**Tableau 5** - Principales caractéristiques de l'ensemble EA-4.

Fait	diamètre	Profil	profondeur	Négatif	Mobilier
135	0,64 m	Bords droits, fond plat	0,32 m	oui	4 tessons, 4 faune
185	0,40 m	Bords droits, fond plat	0,20 m	non	-
187	0,38 m	U	0,30 m	non	-
188	0,58 m	Bords droits, fond plat	0,20 m	oui	-
191	0,44 m	Bords droits, fond plat	0,44 m	oui	1 tesson
192	0,36 m	Cuvette	0,16 m	non	4 tessons
193	0,22 m	Cuvette	0,10 m	non	-
196	0,18 m	Cuvette	0,08 m	non	-



**Figure 38** - Plan de l'Ensemble Architectural EA-4 et du sol F136 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).

Cet espace, qui représente environ 10 m<sup>2</sup>, est intégralement couvert par un sol (F136) constitué de petits galets inclus dans une matrice très compacte (**Photo 15**). Ce dernier repose directement sur le terrain naturel. Sa présence dans cette situation implique nécessairement que cette construction soit excavée. Ce sol, identifié et partiellement fouillé dès le diagnostic, a livré de nombreuses traces métalliques qui ont agrégé certains galets entre eux (Laruaz 2015a). D'après les différentes études liées aux déchets métallurgiques découverts sur la fouille (peu de battitures ; faible susceptibilité magnétique ; pas de matériaux scorifiés, cf. **Vol. 2, chap. 9.1, 9.2 et 9.3**), ces traces ne sont pas en relation avec une activité liée au travail du fer, mais à un phénomène de piétinement ou de tassement impliquant des objets en fer. Ce phénomène a déjà été observé par exemple sur des niveaux de circulation de voirie. Le mobilier piégé dans cette couche comprend par ailleurs trois restes de faune, 1 tesson, 7 clous et un potin.

En somme, cette construction assez frêle doit correspondre à un usage très spécifique, d'un usage fréquent (ou en tout cas intensif), mais sa fonction reste indéterminée faute de mobilier caractéristique et d'exemple de comparaison.



**Photo 15** - Vue de F136 (cliché Samuel David, Inrap).

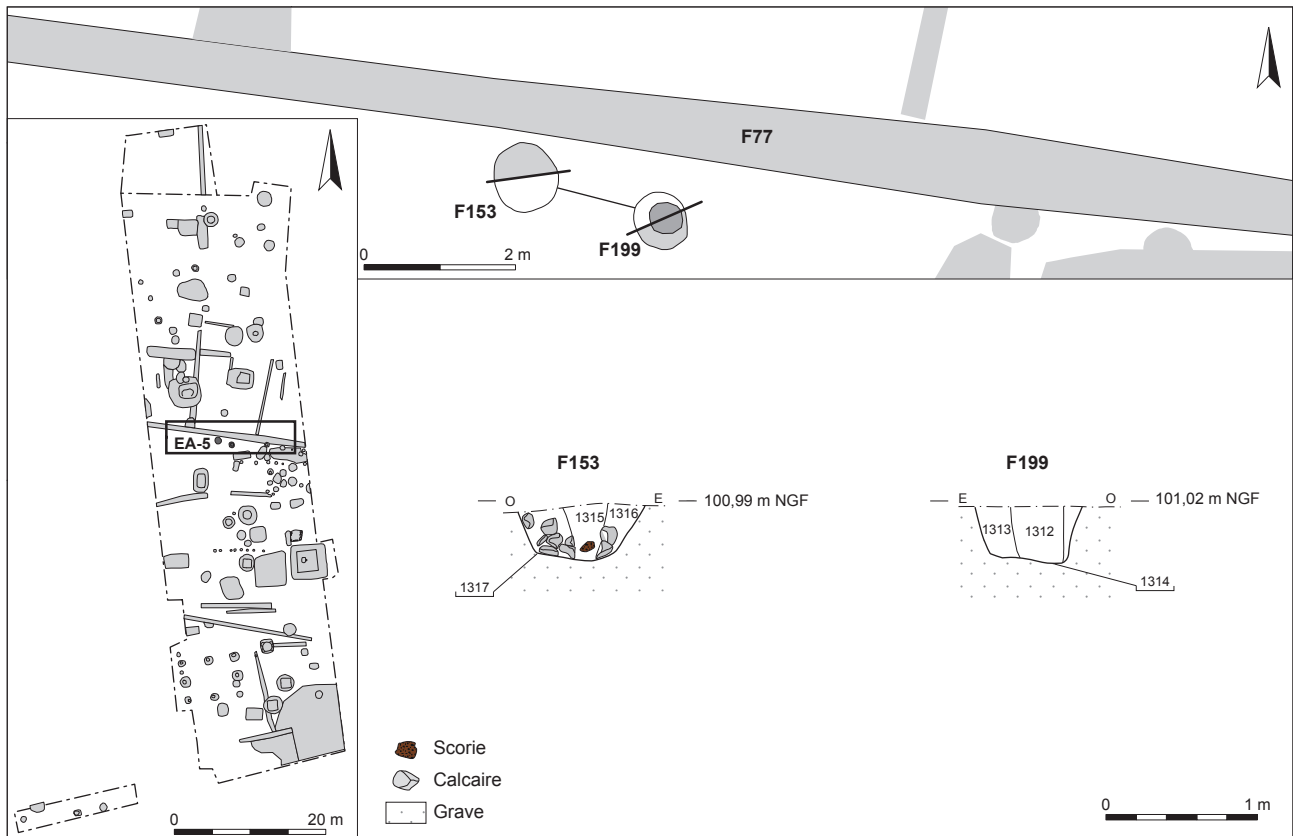


**- L'ensemble architectural 5 (EA-5)**

Situés au sud du fossé F77, les deux trous de poteau F153 et F199, sont distants de 1 m l'un de l'autre (1,9 m au niveau de l'entraxe). Ils présentent une morphologie identique et des profondeurs comparables (**Tableau 6** et **Figure 39**).

Ils sont situés sur un axe approximativement parallèle à celui du fossé F77. Cette configuration évoque de façon assez nette les aménagements de porche que l'on retrouve dans les établissements ruraux contemporains, et qui matérialisent parfois les accès dans les espaces enclos. Ces porches ne sont pas nécessairement associés à une interruption du fossé, le franchissement pouvant être réalisé à l'aide d'une passerelle. Cette interprétation est confortée par l'organisation des vestiges situés plus au sud. Ils dessinent en effet un « couloir » dans le prolongement de cet accès, qui se prolonge encore plus au sud par l'interruption entre les fossés F74 et F97.

**Figure 39** - Plan de l'Ensemble Architectural EA-5 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).

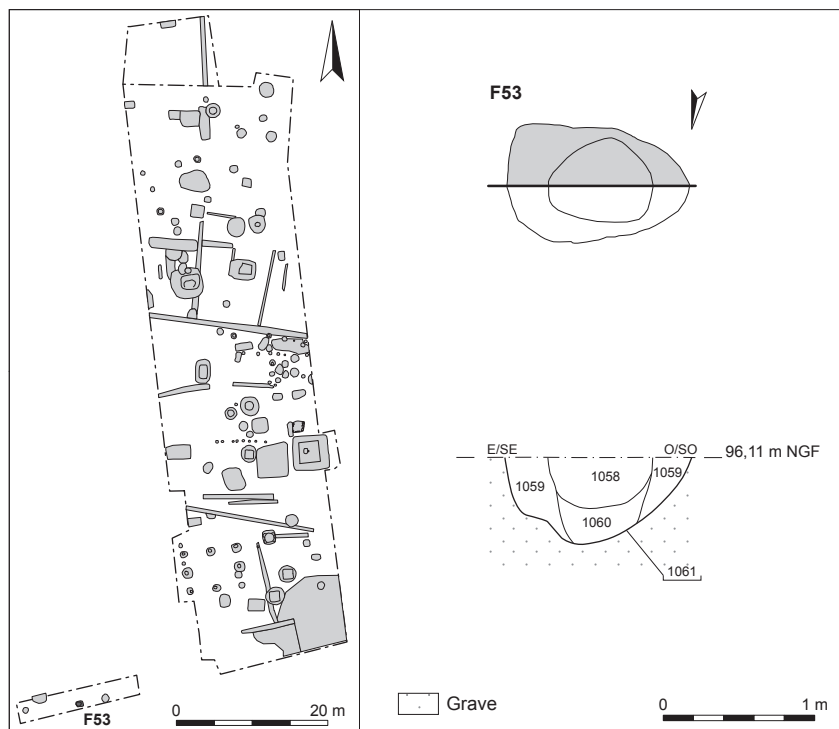


**Tableau 6** - Principales caractéristiques de l'ensemble EA-5.

Fait	diamètre	Profil	profondeur	Négatif	Mobilier
153	0,94 m	Bords droits, fond plat	0,38 m	oui	scories
199	0,68 m	Bords droits, fond plat	0,36 m	oui	5 tessons

### - Le trou de poteau F53

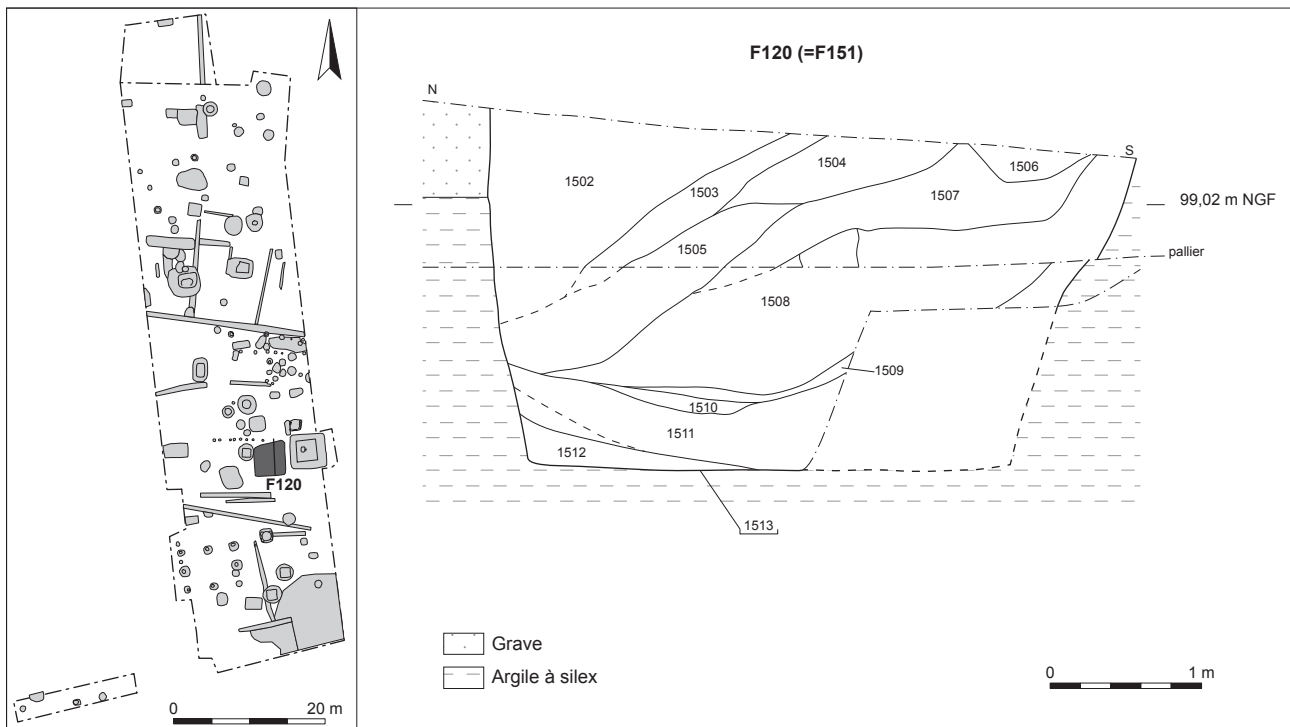
Pour terminer, on peut évoquer la présence d'un indice, F53, qui est assurément identifié comme un trou de poteau grâce à la présence d'un négatif bien marqué (Figure 40). Il possède des dimensions importantes (1,30 x 0,90 m pour près de 0,60 m de profondeur), ce qui le rapproche des caractéristiques de l'ensemble 1. Il a livré 2 tessons et 10 restes de faune. Il est localisé dans la tranchée complémentaire, au sud-ouest de la grande fenêtre (Figure 32). Les conditions de l'intervention ne permettent donc pas de documenter la construction à laquelle il appartient, mais sa présence et ses caractéristiques permettent d'envisager l'existence d'un autre bâtiment dans le secteur.

**Figure 40** - Plan et coupe du trou de poteau F53 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).

### 2.2.4.3. La cave F120

La cave F120 est située immédiatement à l'ouest de la cave F2. Elle possède un plan quadrangulaire de 17,4 m<sup>2</sup>, orienté comme la seconde. Il n'a été possible de réaliser qu'une tranchée d'exploration compte tenu de la profondeur et de la situation de cet indice par rapport au projet de construction. On dispose toutefois d'une coupe transversale nord/sud presque complète de cet aménagement. Le creusement mesure 2,35 m de profondeur, avec des bords relativement droits et un fond plat (Figure 41). Elle possède donc des caractéristiques et des dimensions très proches de celles de F2. Aucune observation relative à la présence d'un boisage n'a pu être réalisée dans cette tranchée.

Le mobilier mis au jour dans le sondage ne comprend que 23 tessons, 15 restes de faune, 3 anneaux en alliage cuivreux, ainsi qu'un outil en fer (une gaffe ?). Ce lot ne permet pas de dater plus précisément le comblement de cette structure. Compte tenu de la proximité entre les deux caves, on peut émettre l'hypothèse qu'elles ont servi successivement, et pas simultanément.



**Figure 41** - Plan et coupe de la cave F120  
 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).

Ceci pourrait expliquer le comblement de la cave F120, qui révèle d'un processus complexe, alternant épaisses couches faiblement remaniées et fins litages anthropisés. Cette structure a d'ailleurs été difficile à percevoir en surface, compte tenu de la similarité entre son comblement et l'encaissant. Le colmatage de F120 pourrait ainsi avoir été assuré par les matériaux issus du creusement de F2. Bien que cela reste un peu conjecturel, ceci pourrait donc constituer un élément de chronologie relative.

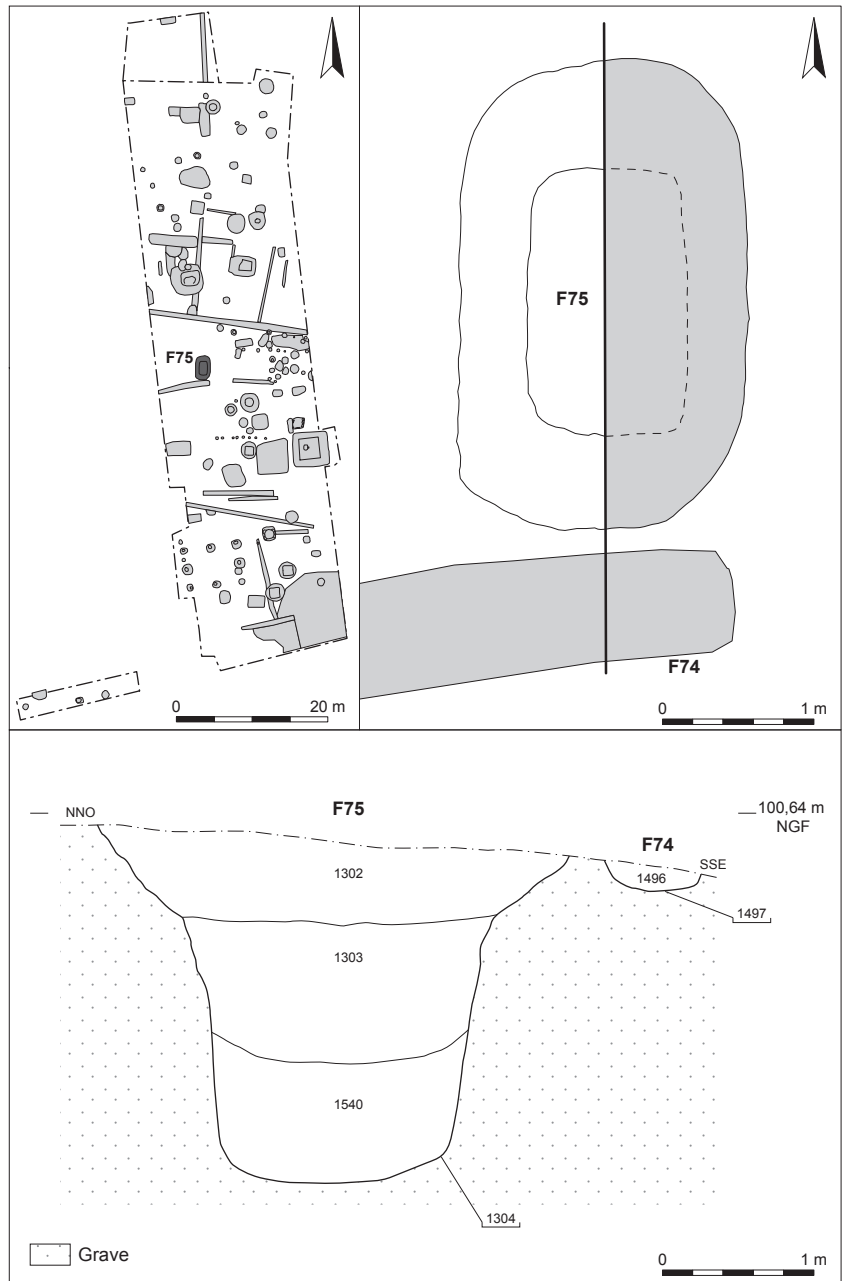
#### 2.2.4.4. Les structures profondes

Parmi les indices de la période 1 figurent quatre structures profondes, dont le mobilier ne permet pas une datation plus précise. L'une d'elles a été fouillée intégralement à la pelle mécanique (F75), les autres (F90, F141 et F224) n'ont été reconnues que superficiellement. Elles offrent toutefois des points de comparaison évidents avec les structures profondes présentées précédemment (F96, F174, F102 et F215). Par ailleurs le fait F201, qui n'a été que très partiellement fouillé, et qui a été attribué à la période 1 par l'étude de la céramique, concerne plus certainement la période 2, car il possède un parement en pierre (cf. chap. 2.3.3.).

#### - F75

Le fait 75 est situé dans la partie centrale de la fouille, de manière un peu isolée. Il répond aux caractéristiques des structures profondes telles que définies précédemment, mais se distingue nettement des autres par son plan oblong (Figure 42). Il a été fouillé intégralement à la main et à la pelle mécanique. Il mesure 3,15 m de longueur, pour 2 m de large, et l'ouverture se réduit progressivement pour atteindre 1,8 x 1,1 m. Sa section devient alors presque rectangulaire (Photo 16). Le conduit est profond de 2,30 m et le fond est relativement plat. Rien ne permet d'envisager la présence d'un cuvelage en bois, hormis le profil quadrangulaire du creusement. Le comblement est en effet assez homogène du sommet jusqu'à la base (plus charbonneux au fond).

**Figure 42** - Plan et coupe de la structure profonde F75 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).



**Photo 16** - Vue de F75, à l'issue de la fouille (Cliché Michel Barret, Inrap).



Le mobilier découvert dans le comblement de F75 comprend 236 tessons, 146 restes de faune, 4 potins, une dizaine de clous et des scories, 2 fragments de *catillus* de meule et 2 fragments de plaque-foyère. Malgré le nombre important de tessons, ces derniers n'offrent pas de caractéristiques suffisantes pour préciser la datation du lot. Il est notable que les quatre potins proviennent de la partie supérieure du comblement (US 1302).

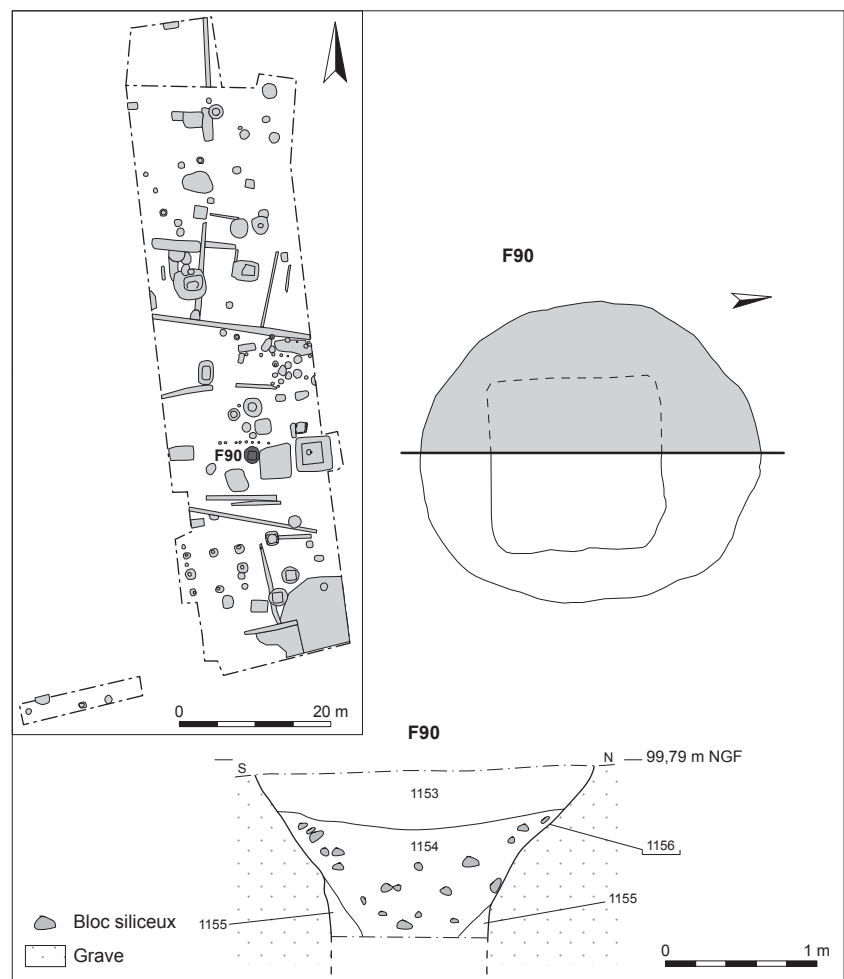
F75 dispose d'une morphologie unique au sein du corpus des structures profondes, mais rien ne permet de savoir si sa fonction diffère des autres. Le mobilier rejeté à l'intérieur, qui n'a vraisemblablement pas de rapport avec sa fonction primaire, ne se distingue en rien de celui des autres structures de ce groupe, si ce n'est par des quantités moindres. Ceci peut s'expliquer par le relatif isolement de F75.

#### - F90

F90 se trouve à 4 m au sud de F96 et jouxte la cave F120. Il n'a été fouillé qu'en surface (jusqu'à 1,14 m de profondeur), mais offre un profil classique pour cette catégorie. En surface son plan est circulaire (2,24 m de diamètre) et son profil est en entonnoir (Figure 43). Le conduit est carré et mesure environ 1 m de côté. Ces caractéristiques le rapprochent fortement de F96, F174 et F215.

Le mobilier ne permet pas de préciser davantage sa chronologie. Son creusement est tangent à celui de F120, il est donc peu probable que les deux soient contemporains, pour autant on ne dispose pas d'indice sur leur chronologie relative. Le mobilier comprend 220 tessons et 200 restes de faune, ainsi que 7 clous et un éventuel manipule de bouclier, 2 potins et un fragment indéterminé de meule en grès. Ces quantités peuvent être jugées importantes, compte tenu du petit volume fouillé.

**Figure 43** - Plan et coupe de la structure profonde F90 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).

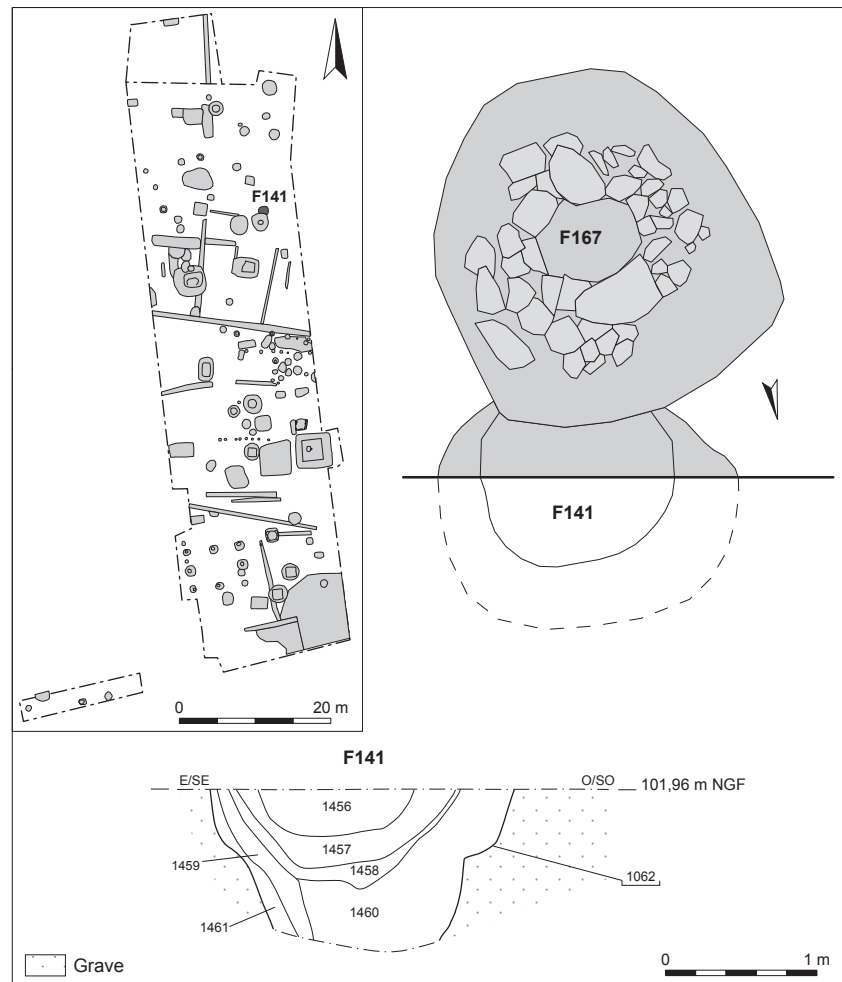




### - F141

La structure profonde F141 est localisée dans la moitié nord de la fouille. Elle est largement recoupée par une seconde (F167), datée du début de la seconde période. Elle n'a été fouillée que sur 1,10 m de profondeur, à l'aide d'une pelle mécanique. Dans ces conditions, les informations qui la concernent sont peu fiables. En surface le plan apparaît circulaire (2m), mais la forme du conduit n'a pas pu être précisée (Figure 44). Le mobilier récolté à l'occasion du sondage est constitué de 25 tessons et 20 restes de faune, mais également de 3 potins.

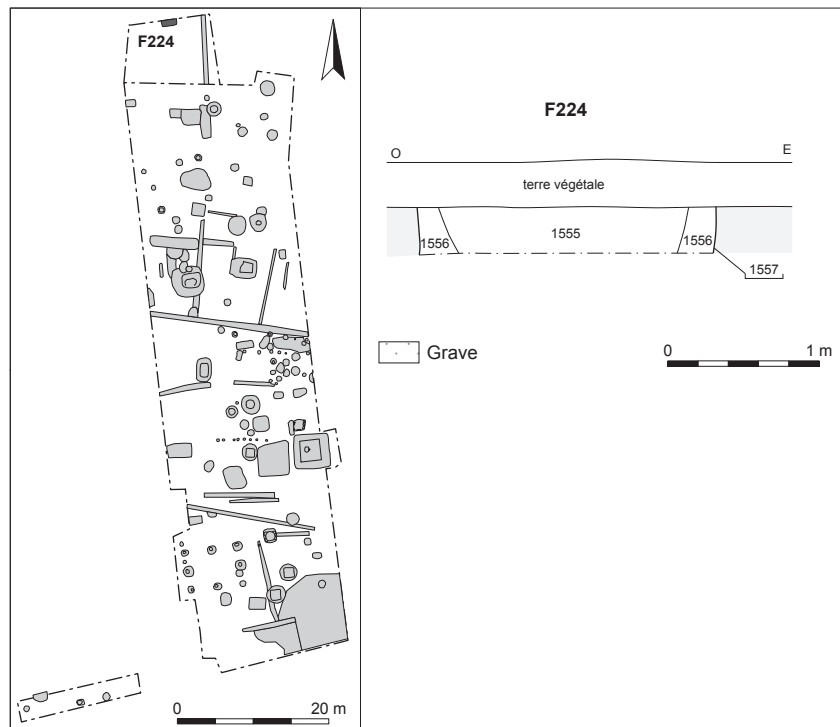
**Figure 44** - Plan et coupe de la structure profonde F141 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).



### - F224

Le fait 224 a été identifié lors du démontage de la plateforme de la base vie, au nord du chantier. Il a été testé par moitié, sur 0,40 m de profondeur, afin de préciser sa chronologie. La partie présente dans l'emprise de la fouille offre un plan quadrangulaire de 2 m de côté, et des bords droits (Figure 45). Le comblement a livré 56 tessons, 11 restes de faune, 4 clous et 19 fragments de plaque-foyère.

**Figure 45** - Plan et coupe de la structure profonde F224 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).



#### 2.2.4.5. Les fosses

Dans toute l'emprise de la fouille, une trentaine de fosses contenant du mobilier de la première période ont été mises au jour (**Figure 46**). Elles possèdent des formes variées mais sont rarement très profondes. L'une d'elles (F58) offre des caractéristiques originales. Les autres peuvent être majoritairement classées d'après un critère géométrique : les fosses quadrangulaires d'une part, seulement au nombre de 3 ; les fosses circulaires d'autre part, au nombre de 7. On abordera également un certain nombre d'indices plus irréguliers en fonction de leur situation géographique, car ils apparaissent concentrés dans deux secteurs (autour de F106 et autour des ensembles bâtis 3 et 4).

#### - F58

La fosse F58 est située immédiatement au sud de l'ensemble EA-1. Elle dispose de caractéristiques qui la rendent unique dans le corpus des fosses de cette fouille. Il s'agit d'un creusement quadrangulaire avec des bords arrondis (1,71 X 1,46 m) de seulement 1,29 m de profondeur (**Figure 47**). Ses bords sont presque verticaux et le fond en cuvette. La fouille a permis de mettre en évidence les traces très nettes d'un cuvelage en bois qui se présentait sous la forme d'un liseré ligneux présent sur tout le pourtour de la fosse (US 1485, 1486), et sur le fond (**Photo 17**). Le reste du comblement témoigne d'un processus assez lent, constitué par de l'argile et du silex issus des couches profondes du terrain naturel.

Le comblement a livré un mobilier coutumier, constitué de 82 restes de céramique, 66 restes de faune (la triade et du coq), 2 clous, des scories, 8 fragments de plaque-foyère et 1 petit fragment de verre indéterminé. C'est au sujet de cette fosse que les analyses paléoenvironnementales se sont avérées les plus prolixes. Le prélèvement soumis à examen a livré une concentration de diatomées et de phytolithes significative, qui indique la présence d'eau. D'autres recherches (parasites, carpologie, phosphates), orientées vers la détermination d'une éventuelle fonction de latrine se sont révélées moins probantes (cf. Vol. 2, chap. 14).

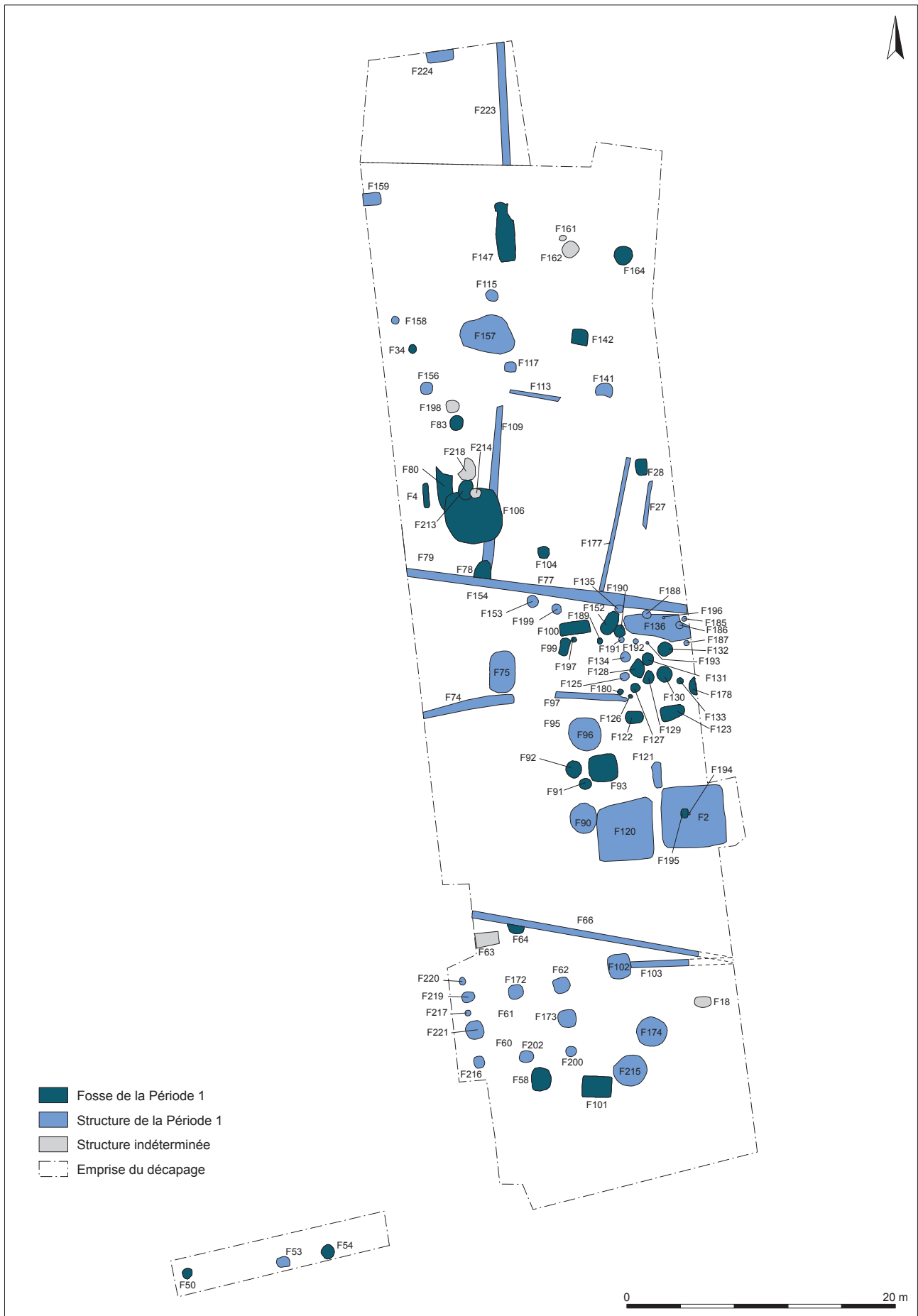
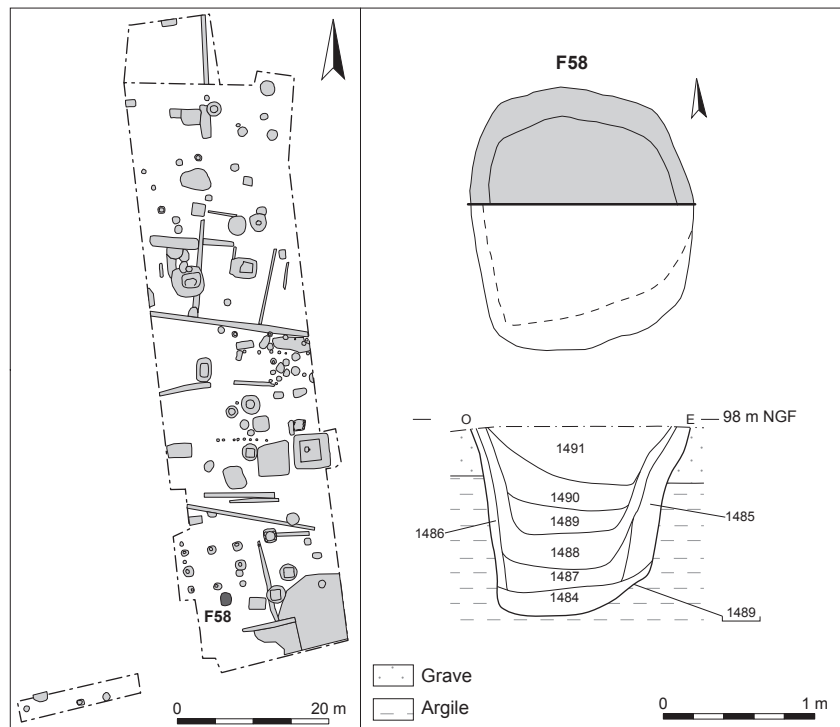


Figure 46 - Localisation des fosses attribuées à la première période, (© Véronique Chollet, Inrap).

**Figure 47** - Plan et coupe de la fosse F58  
 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).



**Photo 17** - Vue de F58 (cliché Marc Gransar, Inrap).



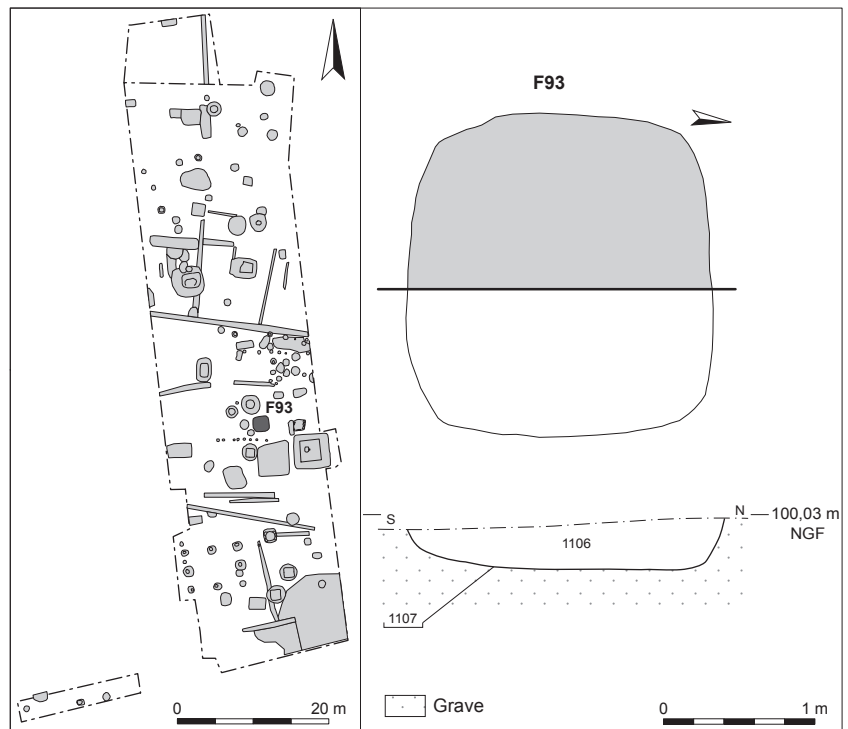
#### - Les fosses quadrangulaires

Seules trois fosses présentent une forme quadrangulaire. Il s'agit d'une part de F93, qui est presque carrée et de F100 et F101, d'autre part, qui sont rectangulaires.

#### - F93

La fosse F93 se trouve au centre de la fouille, entre les structures profondes F90 et F96. Elle est orientée sensiblement de la même manière que la cave F120 qui se situe juste au sud. Il s'agit d'un creusement de forme presque carrée (2 x 2,18 m), et relativement peu profond (0,32 m) (Figure 48 et Photo 18). Les bords accusent une forme relativement courbe et le fond est plat. Le comblement unique est un limon brun avec de la grave, contenant une quantité de mobilier assez importante. Il s'agit de 122 tessons, associés à une clef et une serpe en fer, ainsi que deux potins et 189 restes de faune. D'un point de vue morphologique, cette fosse s'apparente à une petite fosse-atelier. Toutefois, aucun aménagement périphérique ou interne n'a été mis au jour.

**Figure 48** - Plan et coupe de la fosse F93  
 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).



**Photo 18** - Vue de F93 (cliché Michel Barret, Inrap).



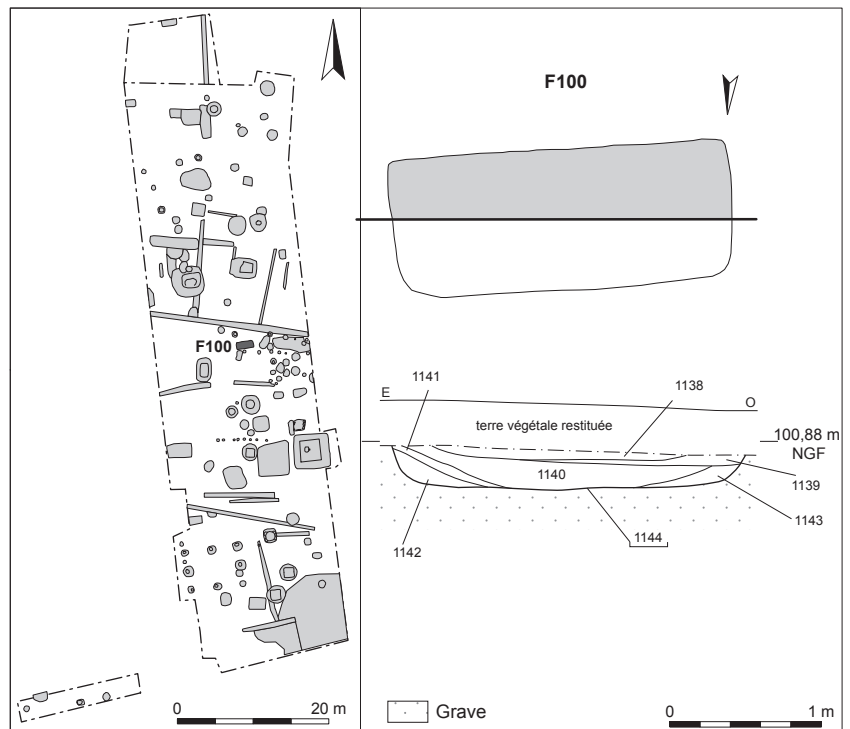
Le mobilier n'offre par ailleurs aucun indice de spécialisation. Toujours de ce point de vue, elle a des points communs avec la fosse F67, datée de la période 2, phase 1, bien que celle-ci soit d'un module supérieur.

#### – F100

La fosse F100, quant à elle, est située à l'ouest de l'ensemble bâti 3. Il s'agit d'un creusement rectangulaire de 2,25 m de longueur pour 0,92 m de large (**Figure 49 et Photo 19**). Elle est conservée sur une trentaine de centimètres de hauteur et présente des bords droits ainsi qu'un fond plat. Le comblement est constitué par plusieurs couches successives, dont certaines présentent des traces de rubéfaction, et des quantités de charbons importantes. Le mobilier comprend 115 tessons de céramique, 50 restes de faune, 8 fragments de tiges et de tôle en fer, 1 fragment de plaque-foyer, ainsi que deux potins. Il provient principalement de l'US du fond (US 1140), notamment une assiette carénée quasiment complète, qui présente un dépôt jaunâtre. Ce dernier n'a pas encore fait l'objet d'analyses complémentaires.



**Figure 49** - Plan et coupe de la fosse F100  
(© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).



**Photo 19** - Vue de F100 (cliché Jean-Marie Laruzaz, Sadil).



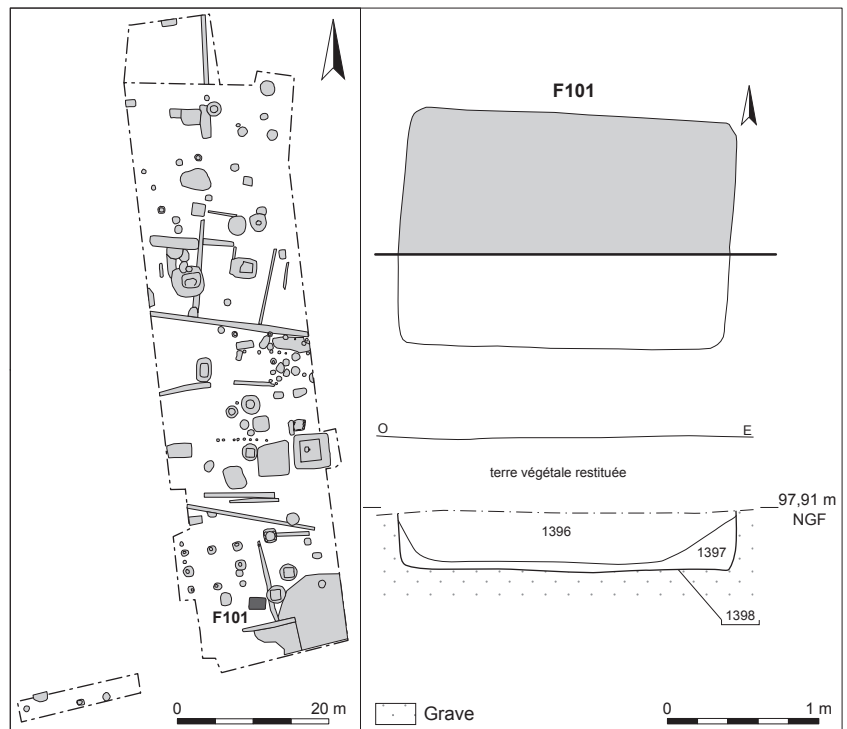
#### - F101

La dernière fosse quadrangulaire est située dans la partie sud de la fouille, entre la fosse F58 et la structure profonde F215. Elle est sensiblement identique à F100, mais possède une morphologie plus ramassée. Elle est longue de 2 m, pour une largeur de 1,60 m et une profondeur de 0,40 m (**Figure 50 et Photo 20**). Le fond est plat. Le comblement diffère en revanche de celui de la précédente car il est beaucoup plus homogène (limon brun avec grave). Le mobilier présente un faciès similaire mais en quantité moindre : il s'agit de 44 tessons, de 16 restes de faune, de 2 clous, 1 tesson perforé, interprété comme une possible fusaiöle. Par ailleurs, comme la précédente, le comblement a livré 2 potins.

**Photo 20** - Vue de F101 (cliché Jean-Marie Laruzaz, Sadil).



**Figure 50** - Plan et coupe de la fosse F101  
 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).

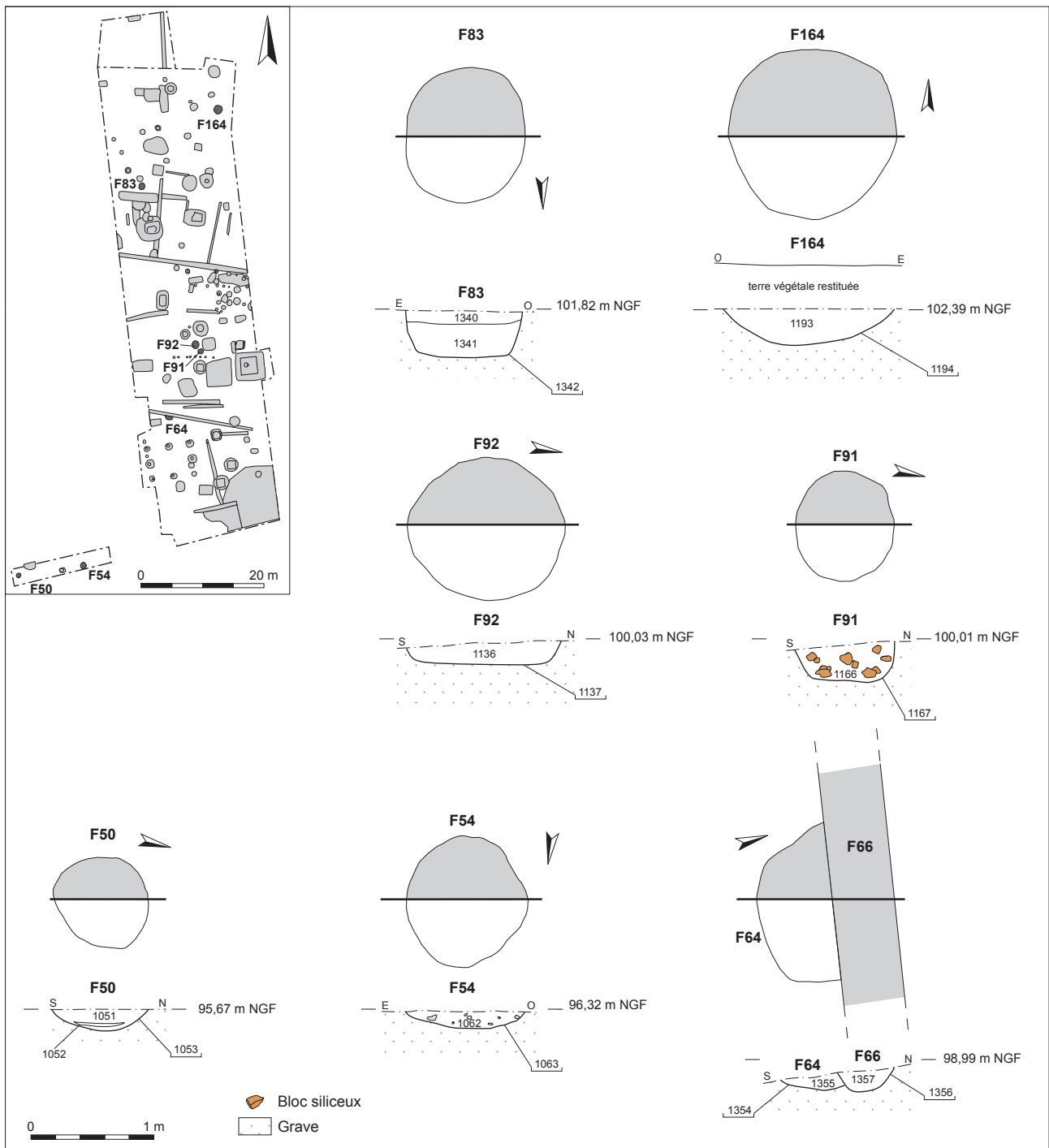


#### - Les fosses circulaires

Les sept fosses circulaires sont réparties de façon homogène dans toute l'emprise de la fouille, sans concentration particulière (**Figure 46**). Seules les fosses 91 et 92 sont situées l'une à côté de l'autre. Leurs dimensions sont très similaires (**Tableau 7**) : diamètre compris entre 0,80 et 1,40 m ; profondeur entre 0,20 et 0,40 m. Elles disposent par ailleurs presque toutes d'un profil en cuvette (**Figure 51**). Leur comblement ne présente pas de particularité et les proportions de mobilier contenu dans chacune sont très régulières : entre 20 et 50 tessons et moins de 20 restes de faune. On peut toutefois signaler deux exceptions : F91, d'une part, qui a livré plus de 150 restes de faune et F83, d'autre part, qui a livré un bronze TVRONA / DRUCCA, dont la fréquence est très faible, et la diffusion principalement limitée à l'oppidum d'Amboise (**cf. Vol. 2, chap. 5**). La fonction de ces structures reste néanmoins indéterminée.

**Tableau 7** - Principales caractéristiques des fosses circulaires de la période 1.

N°fait	diamètre	profondeur	profil	mobilier
50	0,80 m	0,18 m	cuvette	18 tessons, 5 faune, 1 TC (brique ?)
54	1,04 m	0,14 m	cuvette	18 tessons, 17 faune
64	1,10 m	0,14 m	cuvette	23 tessons, 1 faune, 1 clou
83	0,86 m	0,40 m	Fond plat, bords droits	29 tessons, 7 faune, 1 barre en fer, 1 monnaie
91	0,81 m	0,31 m	cuvette	20 tessons, 151 faune, 1 crochet et 1 tige en fer
92	1,15 m	0,19 m	cuvette	29 tessons, 11 restes de faune, 2 clous
164	1,40 m	0,30 m	cuvette	38 tessons, 9 faune



**Figure 51** - Plan et coupe des fosses circulaires F50, 54, 64, 83, 91, 92 et 164  
 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).

### - Les indices situés autour de F106

Autour de la grande fosse F106, qui présente la particularité de posséder un aménagement de blocs et qui est datée de la première phase de la période 1 (ch. 2.2.2.3.), se trouvent plusieurs petites structures qui disposent d'une moins bonne attribution chronologique (Figure 52). Il s'agit des fosses F4, F80, F213, F214 et F218 (Figure 53). Les trois dernières sont très mal renseignées, car elles ont été observées seulement en coupe. La première (F4) a été identifiée dès le diagnostic.

### - Les indices situés autour des ensembles bâtis 3 et 4

Autour des ensembles bâtis EA-3 et EA-4, on peut constater la présence de nombreux autres indices qui ne présentent pas une organisation facilement appréhendable (Figure 36). Certains pourraient venir compléter le plan de ces constructions, mais on ne peut en avoir la certitude. Par ailleurs, même si la plupart ont livré des tessons datés de la première période, d'autres n'ont pas fourni de mobilier. Nous avons pris le parti de les traiter ici car ils offrent malgré tout des similitudes d'ordre morphologique avec les autres. Nous pouvons classer l'ensemble en trois catégories : premièrement les petites fosses ; deuxièmement les fosses de taille médium ; et pour finir les fosses singulières.

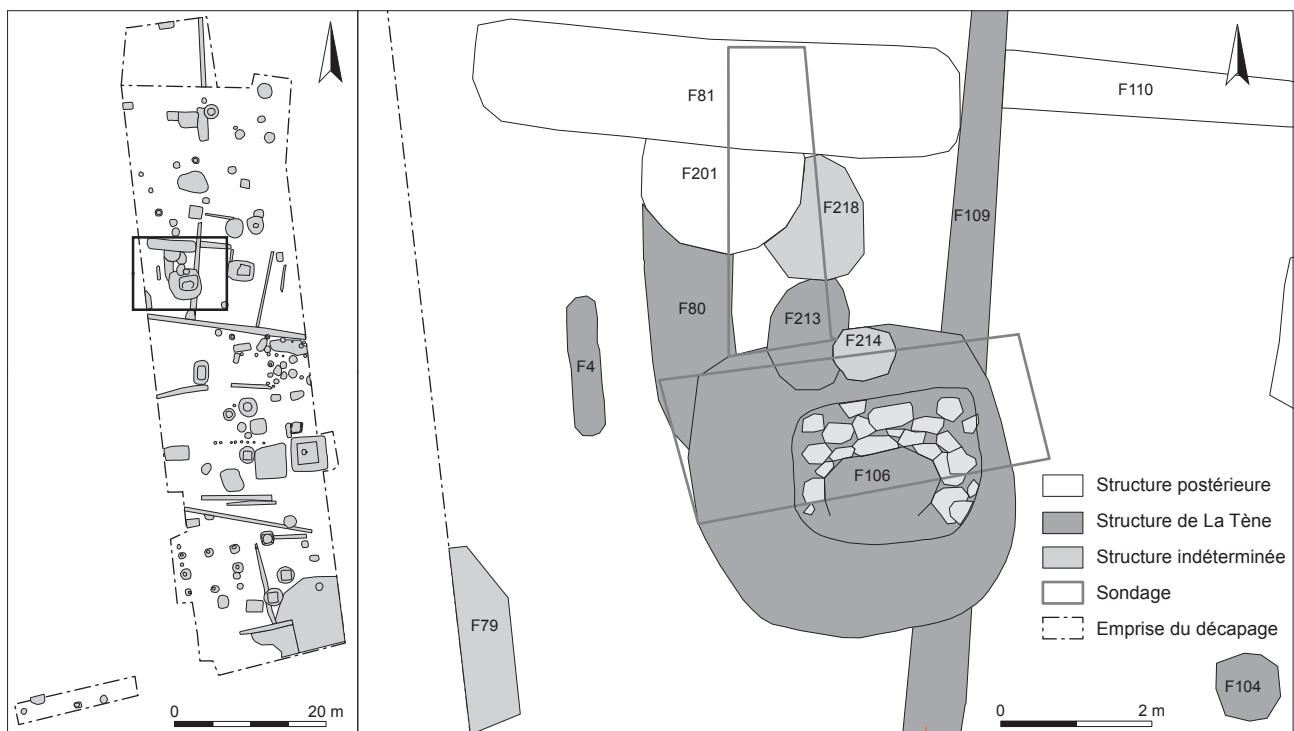


Figure 52 - Détail du secteur autour de F106  
(© Véronique Chollet, Inrap).

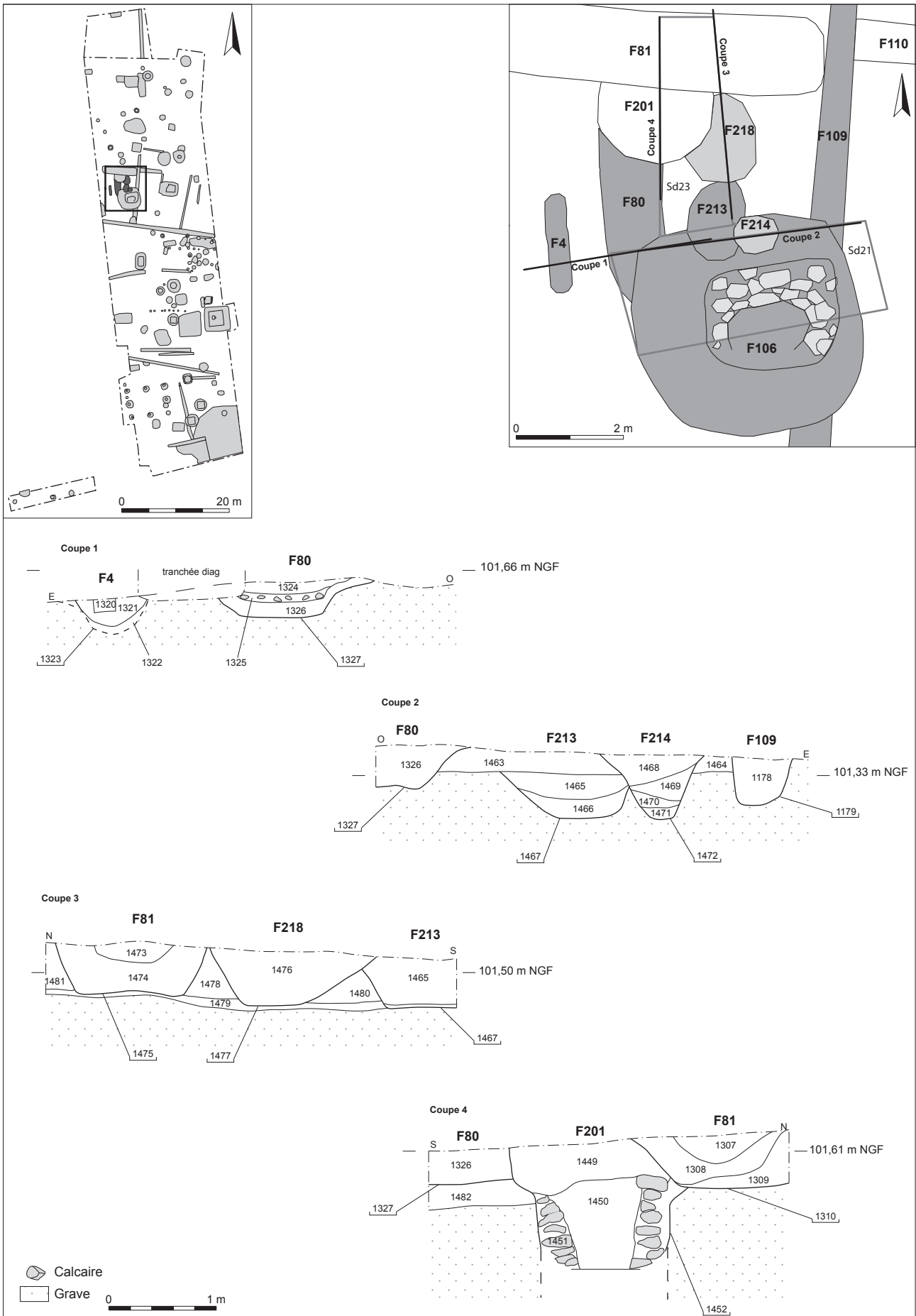


Figure 53 - Plan et coupe des fosses F4, 80, 213, 214 et 218 © Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap.

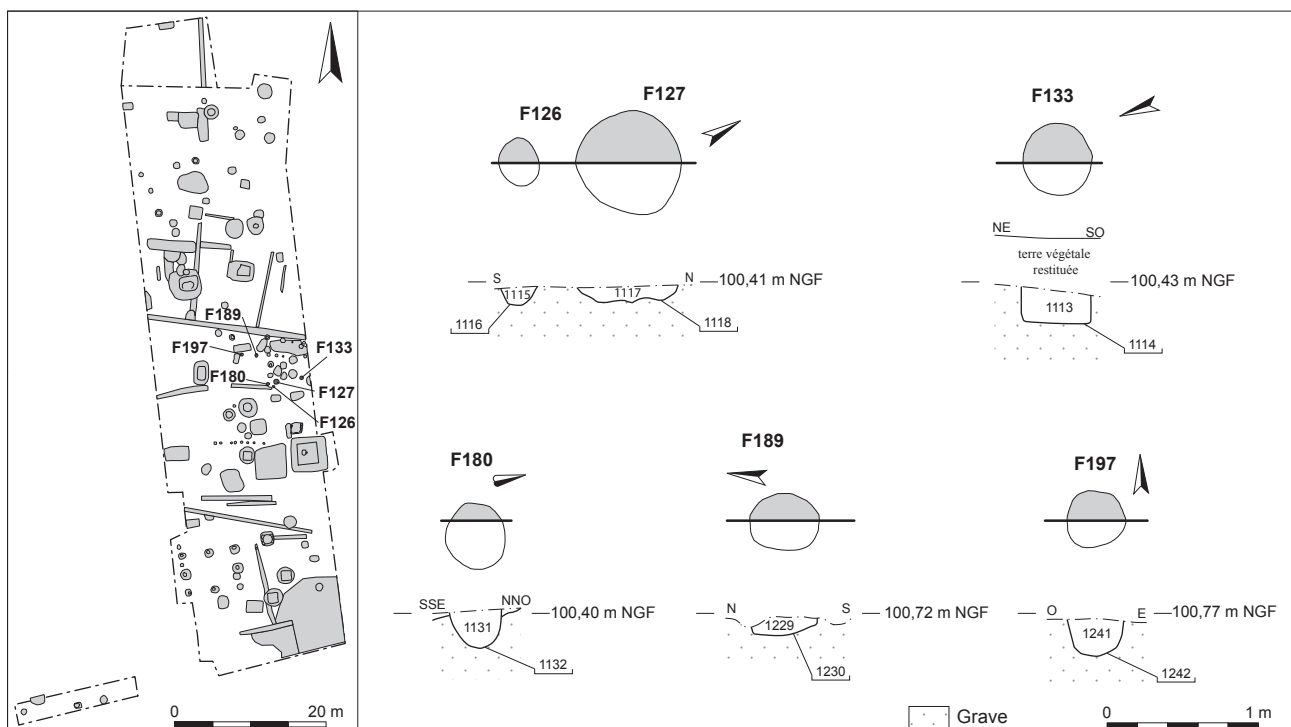


### – Les petites fosses

La première catégorie est constituée par sept indices, qui, faute de caractéristiques suffisantes ne peuvent être directement identifiés comme des trous de poteau ou de piquet. Cette interprétation reste néanmoins la plus probable. Ils disposent tous d'une forme circulaire d'un diamètre inférieur à 0,65 m (Tableau 8 et Figure 54). Leur profondeur est également modeste (moins de 0,25 m).

**Tableau 8** - Principales caractéristiques des petites fosses du pôle 2.

N°fait	diamètre	profondeur	profil	mobilier
F126	0,24 m	0,10 m	cuvette	-
F127	0,65 m	0,10 m	Bords droits, fond plat	-
F133	0,45 m	0,24 m	Bords droits, fond plat	-
F180	0,34 m	0,26 m	cuvette	1 tesson
F189	0,42 m	0,12 m	cuvette	-
F197	0,36 m	0,24 m	cuvette	-



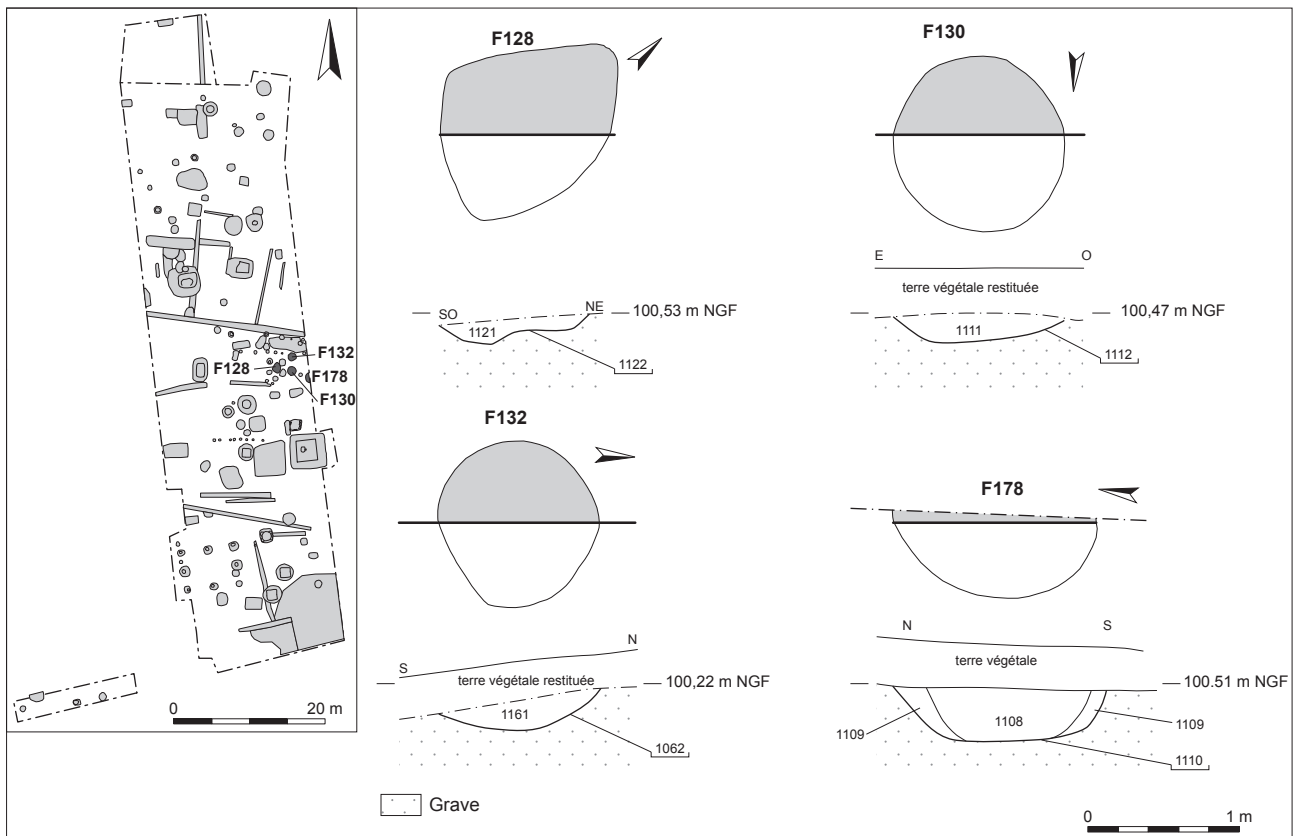
**Figure 54** - Plan et coupe des fosses F126, 127, 133, 180, 189 et 197 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).

### – Les fosses de taille médium

La seconde catégorie comprend une série d'indices aux dimensions très comparables (1 m à 1,30 m de diamètre) et globalement de forme circulaire (Tableau 9 et Figure 55). Ils ont tous un profil en cuvette et ne contenait que peu ou pas de mobilier. Ces fosses sont relativement concentrées au sud de l'ensemble bâti 4, et correspondent peut-être à un usage comparable.

**Tableau 9** - Principales caractéristiques des fosses médium du pôle 2.

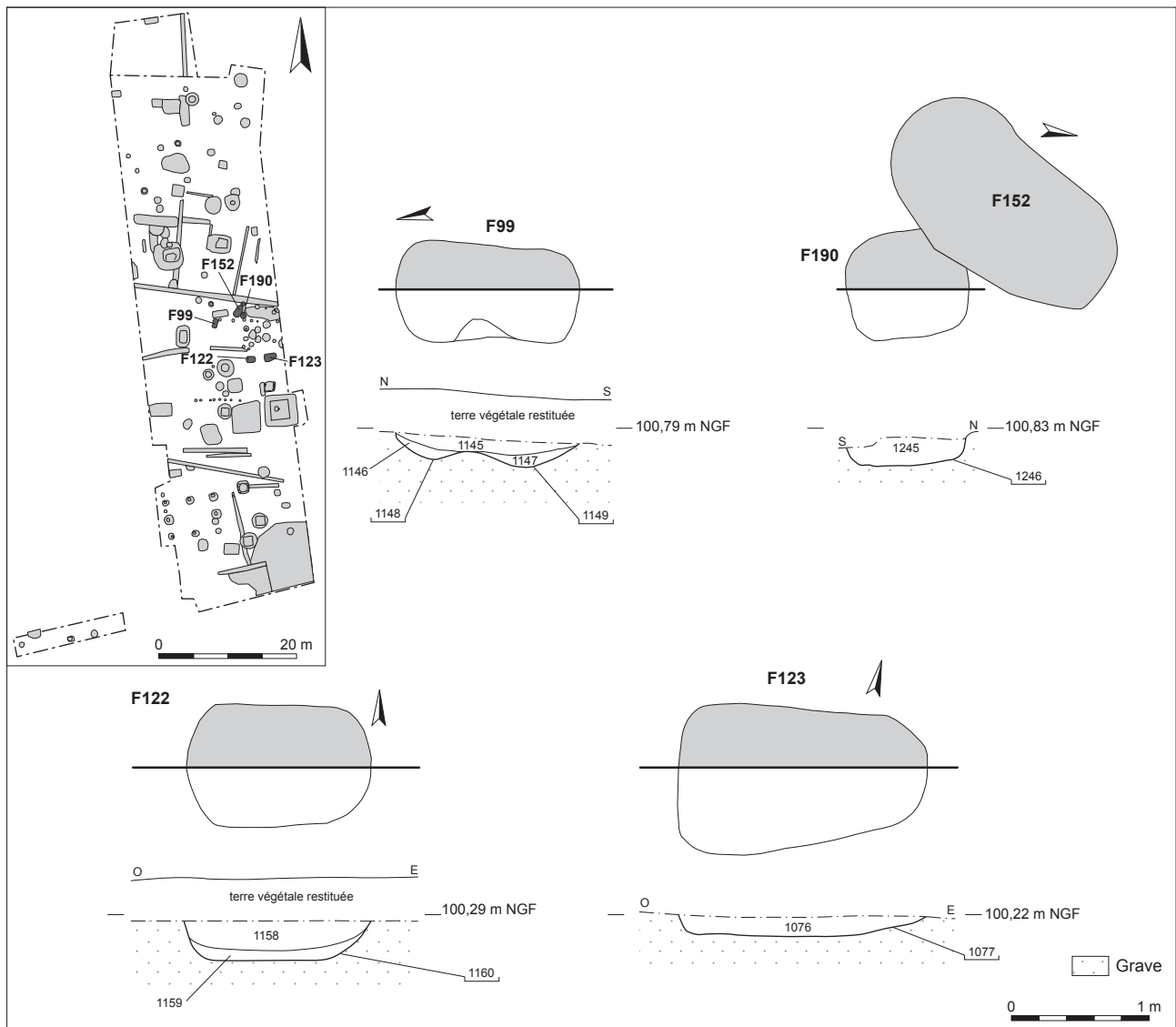
N°fait	diamètre	profondeur	profil	mobilier
F128	0,96 m	0,10 m	cuvette	-
F130	1,20 m	0,20 m	cuvette	-
F132	1,10 m	0,20 m	cuvette	1 tesson, 1 faune
F178	1,30 m	0,40	cuvette	-



**Figure 55** - Plan et coupe des fosses F128, 130, 132 et 178 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).

#### – Les fosses singulières

Pour finir, dans le même secteur, cinq fosses présentent des formes singulières. Il s'agit tout d'abord de F122 et F123, situées l'une à côté de l'autre, au sud de l'ensemble bâti 3. Elles sont relativement comparables entre elles, en raison de leur forme légèrement oblongue, et de leur profil en cuvette (**Figure 56**). Elles mesurent respectivement 1,33 X 0,90 m et 1,75 X 1,10 m, mais F123 est moins profonde que F122 (0,30 et 0,14 m de profondeur). Elles ont également livré un peu plus de mobilier que les autres structures environnantes (moins de 20 tessons et moins de 10 restes de faune). Il s'agit ensuite de F152 et F190, localisées à l'ouest de l'ensemble bâti 4. Elles sont différentes l'une de l'autre, mais sont liées par une relation physique. La chronologie relative n'a toutefois pas pu être précisée. Signalons également que F190 a été observée partiellement sous le niveau de sol F136, du bâtiment EA-4. F190 se présente comme un creusement quadrangulaire de 0,75 m de côté avec un fond plat (profondeur 0,20 m) tandis que F152 dispose d'une forme ovale de 1,75 x 1 m. La première a livré 1 seul tesson, et la seconde 22 tessons, 14 restes de faune et 4 clous. Pour finir, F99 est située à l'ouest de cet ensemble. Elle présente une forme oblongue en surface (140 x 0,70 m). Le creusement, qui représente de 0,18 m de profondeur, est double. Il pourrait s'agir de l'emplacement de deux poteaux, mais aucun négatif n'a été observé.



**Figure 56** - Plan et coupe des fosses F99, 122, 123, 152 et 190 © Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).

## 2.2.5. Synthèse sur la période 1

Les vestiges de la première période sont nombreux et nous apportent des informations intéressantes concernant l'organisation de ce secteur de l'agglomération. En effet, on peut observer des alignements et des concentrations qui révèlent un caractère non-aléatoire. La plupart des vestiges disposent par ailleurs d'une forme quadrangulaire, dont l'orientation confirme le plus souvent ce premier constat. Dans ce bilan, nous commencerons donc par décrire cette organisation. Ensuite nous dresserons une synthèse des activités renseignées dans ce secteur de l'oppidum, afin de caractériser son statut. Enfin, nous tâcherons de préciser la chronologie des vestiges, au regard des relations que nous avons pu établir entre eux.

### 2.2.5.1. Organisation du quartier

Parmi les éléments structurants mis en évidence dans l'emprise de la fouille, on a vu précédemment que deux fossés (F66 et F77) se distinguent très nettement des autres. Il est toutefois notable que de très nombreux vestiges ne respectent pas l'orientation imposée par eux. En fait on peut déceler deux trames d'organisation, qui se succèdent vraisemblablement en peu de temps.

### - La trame 1

Une première trame d'organisation se distingue très nettement à travers l'orientation de la plupart des vestiges, notamment ceux de la première phase. Cette trame est matérialisée par un axe central, orienté nord/sud, qui divise l'emprise en deux moitiés presque égales (**Figure 57**). Par rapport au nord, cet axe est décalé de dix degrés vers l'ouest.

Depuis le sud, cet axe longe très précisément le mur pignon du bâtiment EA-1. Ensuite, il forme une limite très contraignante pour les vestiges situés entre les caves (F2 et F120) et le bâtiment EA-3. Dans la moitié nord de la fouille, il longe le mur pignon de l'ensemble EA-2, puis la fosse 147, avant de se confondre avec le fossé F223.

On le voit, cet axe conditionne très fortement la situation et l'orientation des éléments les plus prégnants de la première période, tels que les grands bâtiments et les caves. Il est donc nécessairement préalable au lotissement de ce quartier. D'autant plus, qu'il conditionne aussi la plupart des structures quadrangulaires, quelle que soit leur taille. On peut évoquer les fosses F106 et F100, la fosse-atelier F93, la sépulture F121, la structure profonde F224 et même le trou de poteau F53, situé dans la petite tranchée au sud-est de l'emprise principale et la petite section de fossé F159, tout au nord. On peut encore signaler que le cuvelage des structures profondes est lui aussi conditionné par cette orientation. C'est le cas pour F102, F174 et F215 au sud et F96 au centre.

On ne décèle pas véritablement une fréquence qui rythmerait les vestiges le long de cet axe, même si on distingue plus ou moins trois « pôles » plus denses : autour de EA-1, entre les caves F2/F120 et le bâtiment EA-3 et autour de EA-2. On note simplement que les bâtiments EA-1 et EA-2 sont situés presque à équidistance du fossé F74, ce qui pourrait permettre d'envisager la présence d'un module régulier.

### - La trame 2

La deuxième trame est mise en place dans un second temps. Elle est principalement illustrée par la création des fossés F66 et F77, qui, on l'a vu, possèdent quant à eux une orientation décalée de 10 degrés vers l'est. On remarque immédiatement que cette nouvelle trame vient se surimposer à la précédente, mais sans modifier profondément la structuration du quartier (**Figure 58**). Elle souligne la partition en trois secteurs distincts qui se devinaient déjà au travers des précédents « pôles » (EA-1 / caves / EA-2). Par ailleurs, cette nouvelle trame respecte parfaitement l'axe central précédent, dans la mesure où ce dernier passe strictement par le milieu du porche EA-5. Elle conditionne toutefois l'orientation de quelques vestiges, qui lui sont donc postérieurs ou au moins contemporains. C'est le cas notamment des bâtiments EA-3 et EA-4, mais aussi de quelques petites sections de fossés identifiées dans la moitié nord (F109, F113, F177). On peut encore signaler la petit

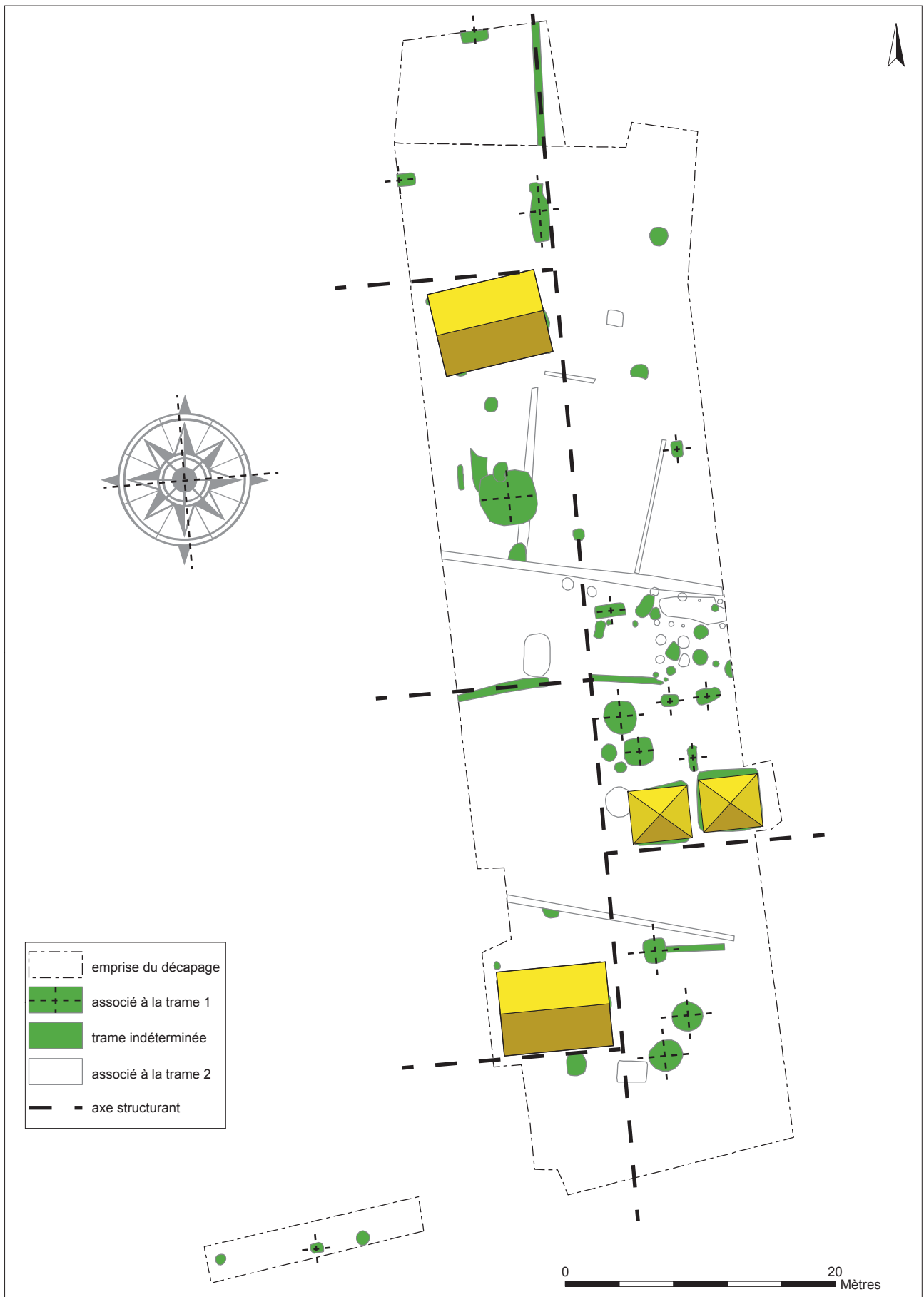


Figure 57 - Première trame d'organisation des vestiges dans l'emprise de la fouille, (© Jean-Marie Laruzat, Sadil).



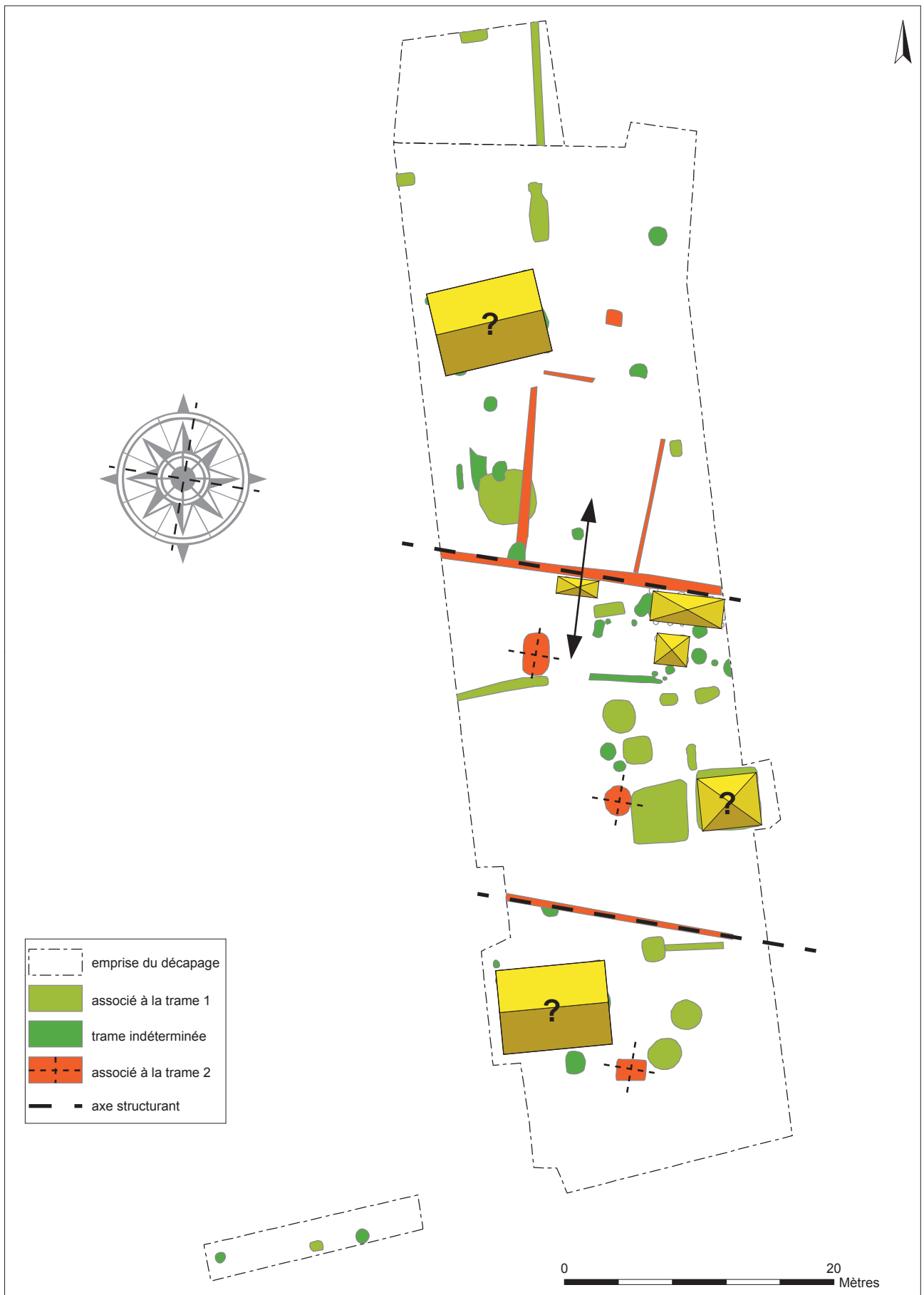


Figure 58 - Seconde trame d'organisation des vestiges dans l'emprise de la fouille, (© Jean-Marie Laruzat, Sadiil).

### 2.2.5.2. Caractérisation du quartier

#### – D'après les structures

Les vestiges rendent compte des activités qui se sont déroulées dans ce quartier de l'agglomération et, dans une certaine mesure, de son statut. Les bâtiments, tout d'abord, présentent un caractère relativement ordinaire pour la période. À l'exception de EA-3, tous les autres se retrouvent fréquemment dans des établissements ruraux. Il s'agit probablement de bâtiments d'habitation (EA-1 ; EA-2), de stockage (EA-4) et d'éléments de structuration (porche EA-5). Le plan relativement sophistiqué du bâtiment EA-1 trouve des parallèles dans les établissements qui sont plutôt en haut de la hiérarchie de l'habitat rural. La présence de caves constitue en revanche une vraie différence avec les établissements ruraux. Bien que ce type de structure ne soit pas encore renseigné ailleurs sur l'*oppidum*, leur présence est tout à fait conforme aux connaissances concernant les formes d'occupation urbaine à cette époque. Un autre point de divergence avec la campagne est constitué par l'abondance des structures profondes, au nombre de 8 pour cette période. Plusieurs d'entre elles ont livré des indices de leur relation avec le stockage de l'eau. D'autres sont plus problématiques. Nous aborderons donc cette question dans la synthèse générale, au regard des données renseignant les deux périodes d'occupation. Il n'en reste pas moins que leur fréquence indique des besoins en eau importants, qui trahissent une population nombreuse, et peut-être aussi la présence d'animaux et d'activités artisanales.

L'organisation des vestiges rend compte d'une densité d'occupation relativement importante, mais suffisamment lâche pour que le nombre de recouvrements entre structures soit faible. Cela constitue une différence notable avec les observations réalisées au centre du plateau (Laruaz 2018a). Il subsiste même dans l'emprise quelques petites fenêtres « vierges » où pouvaient se dérouler des activités d'extérieur (artisanales ; gestion d'animaux).

#### – D'après le mobilier

Le mobilier confirme sensiblement les tendances que l'on peut observer d'après les structures. Pour une meilleure compréhension, le lecteur se reportera au volume d'annexes, et plus spécifiquement aux cartes de répartition du mobilier (cf. Vol. 2, chap. 15). Le mobilier céramique et la faune sont abondants, dans toute l'emprise. Les tessons renvoient à des productions locales, et à quelques importations, qui évoquent un profil domestique. On constate que les importations (notamment les amphores italiques) sont présentes en quantités plus importantes dans la partie sud de la fouille. Les ossements témoignent qu'il s'agit d'une viande de qualité. Quelques-uns permettent de supposer la présence d'une activité bouchère sur place, concernant le porc (sélection des morceaux, âges au décès). C'est toutefois le bœuf qui prédomine les assemblages. L'*instrumentum* est quant à lui diversifié, tant par les catégories de matériaux employés, que par les catégories fonctionnelles représentées. On n'observe pas de répartition spatiale particulière en fonction de ces catégories. Les plaques-foyères notamment sont très largement dispersées. On constate en revanche que les catégories « domestique » et « production », et « personnel » dans une moindre mesure, sont les mieux représentées. Le matériel de mouture est abondant et diversifié, par contre on note la sous-représentation des pesons pour cette période. Ces données convergent pour attribuer une fonction plutôt domestique au quartier.

La fréquence des monnaies est relativement importante, voire presque systématique. Par ailleurs, la présence de certains objets (parures, *militaria*, appliques de meubles), oriente vers l'identification d'habitants dont le statut

est relativement élevé. Cette hypothèse est renforcée par la présence de dépôts qui renvoient à des pratiques rituelles mettant en œuvre des objets onéreux, dans le cadre de cultes vraisemblablement domestiques. Leur valeur s'exprime par le fait qu'ils sont entiers, tels que les *catillus* de F96, ou rares, comme la statuette de F174. Pour finir, la présence de la sépulture F121 renforce encore cette impression, car le mobilier d'accompagnement de cet individu évoque lui aussi un rang élevé. On constate que la majorité de ces indices sont concentrés dans la partie sud, là où se trouvent les constructions les plus sophistiquées (le bâtiment EA-1 et les caves boisées). Ces convergences permettent alors d'envisager la présence, dans cette partie de la fouille, d'un groupe familial qui se démarque des autres.

### 2.2.5.3. Chronologie du quartier

Comme cela a été signalé précédemment, dans une grande majorité des cas l'étude du mobilier céramique ne permet pas de préciser la chronologie des vestiges de manière plus fine qu'à l'échelle de la période. Seulement 5 faits sont comblés indéniablement au cours de la première phase, et seulement 4 au cours de la seconde. Quelques rares réflexions supputatives peuvent être émises quant à la relation chronologique entre deux faits (entre les caves F2 et F120 par exemple), mais c'est surtout l'organisation des vestiges qui peut nous permettre de préciser ce cadre.

La première trame d'organisation apparaît en effet comme un préalable à tout le reste. Elle conditionne l'emplacement des bâtiments ainsi que l'orientation des caves et des structures profondes. Plusieurs de ces structures ayant été comblées dès la première phase, rien ne s'oppose donc à ce que cet axe de structuration soit mis en place au cours de La Tène D2. Il faut également souligner que la sépulture F121 est orientée strictement de la même manière que cette trame. La datation radiocarbone et le mobilier contenu dans la tombe plaident pour une datation antérieure aux années 50 av. n.è., ce qui nous offre un terminus *ante quem*. Malgré tout, on ne dispose pas d'arguments qui nous permettent de savoir quel est l'ordre d'implantation des vestiges relatifs à ce premier épisode : la tombe puis les habitats ? l'inverse ? simultanément ?

La seconde trame est mise en place *a priori* peu de temps après la première. En effet, elle prend le soin de respecter les éléments existants. Elle consiste principalement à renforcer la structuration en place. On a vu que l'orientation de cette trame coïncide parfaitement avec celle des vestiges fouillés au centre du plateau, dans le secteur de la Butte de César, qui sont eux aussi datés de La Tène D2. On peut dès lors supposer que cette seconde trame, mise en œuvre précocement au centre du plateau, a progressivement été étendue au reste de la ville, malgré les formes d'organisation qui prévalaient. Les éléments qui permettent de dater ce nouvel épisode sont ténus. L'indice le plus précoce, parmi ceux qui sont datés à l'échelle de la phase, et qui respectent strictement cette trame, est la fosse 142 qui est comblée au cours de la seconde phase de la première période. Mais rien ne s'oppose à ce que cette deuxième trame soit mise en place dès la première phase.

Les modestes bâtiments EA-3 et EA-4 sont construits seulement après la mise en œuvre de la deuxième trame, et ce sont les seuls éléments vraiment prégnants. On observe en effet peu d'autres constructions qui s'alignent de la même manière. En revanche, des indices plaident pour envisager que le « pôle » du sud ait été abandonné précocement. En effet, les trois structures profondes de ce secteur sont comblées très tôt (F102 et F174 dès la phase 1 et le comblement terminal de F215 au cours de la phase 2). Par ailleurs, on n'a visiblement pas pris le soin d'aménager un porche sur le fossé F66, comme cela a été fait pour F77. N'y avait-il plus l'utilité de parvenir jusque-là ?

#### 2.2.5.4. Bilan sur l'occupation de la première période

L'ensemble des remarques formulées précédemment permet d'envisager que l'emprise de la fouille commence à être aménagée au cours de la première moitié du I<sup>er</sup> s. av. n.è., selon une trame précise. Elle voit se développer un quartier plutôt lâche, siège d'activités domestiques, où les habitants pourraient avoir des statuts assez variés. Dans le deuxième tiers du I<sup>er</sup> s. av. n.è., ce secteur connaît sa période d'expansion maximale. Peu après, le quartier se voit légèrement remodeler par la mise en œuvre d'une trame qui était déjà en vigueur au centre de l'agglomération, mais qui ne remet pas en question l'organisation existante. On constate malgré tout qu'il n'y a plus de nouvelles constructions importantes, exception faites des petits ensembles EA-3 et EA-4, et que le « pôle » le plus prospère, au sud, finira par être abandonné. À l'issue de la première période, le « pôle » du centre est lui aussi abandonné. Il n'y a en effet aucun indice ultérieur qui indique une occupation à cet endroit, exception faite de la fosse qui jouxte la sépulture F121. Ce dernier point pourrait signaler que cette tombe a malgré tout continué d'être entretenue. La phase suivante (période 2 phase 1), montre que la structuration du secteur est significativement modifiée, hormis peut-être pour le « pôle » situé le plus au nord.

### 2.3. La période 2 (Agnès Couderc)

Au total 31 faits sont rattachés à la période 2 (**Figure 59**). Leur attribution chronologique s'est faite essentiellement à partir des datations émises par l'étude du mobilier présent dans leurs comblements, ainsi que par leur position stratigraphique. Le mobilier relevé dans ces structures pour la période est abondant et diversifié. Il se compose pour l'essentiel de céramiques qui ont servi de base à la datation et à l'élaboration du découpage chronologique pour la période (**cf. Vol. 2, chap. 2**). Au total, 7 809 tessons ont été relevés pour la période, pour un minimum de 585 individus. Cinq horizons chronologiques déterminés à partir de leur étude marquent une occupation continue du site depuis 20-40 jusqu'à 220 ap. J.-C. Elle fait suite à l'occupation de La Tène finale (période 1), également continue depuis 40/30 av. J.-C. jusqu'à 15/20 ap. J.-C. (phases 1 et 2).

D'autres catégories de mobilier et d'objets ont été retrouvées au sein des structures gallo-romaines. Parmi elles, des monnaies romaines, au nombre de trois, retrouvées dans des contextes datés de la période 2, parfois en association avec des monnaies gauloises (cellier, fosse, citerne) ; deux d'entre elles sont en argent (**cf. Vol. 2, chap. 5**). 220 fragments de scories, parois vitrifiées, calottes de four et parois ont été également exhumés des vestiges gallo-romains, pour un poids total de 26,7 kg, tous sont liés au travail de la forge (**cf. Vol. 2, chap. 9.1**). Cette activité est représentée également par de nombreuses battitures et micro-déchets magnétiques relevés dans le comblement des structures (960 g), qui témoignent du martelage du fer et de travaux de soudure. La faune, pour cette période, a livré 1 700 restes, où domine le bœuf, pour un poids total de 32,8 kg. Sept fragments de meules (*catillus*, *meta*), deux fragments de mortier en grès et 615 restes d'objets en métal, terre cuite, os, verre et en pierre ont été également dénombrés pour la période (**cf. Vol. 2, chap. 3, 4 et 6**).

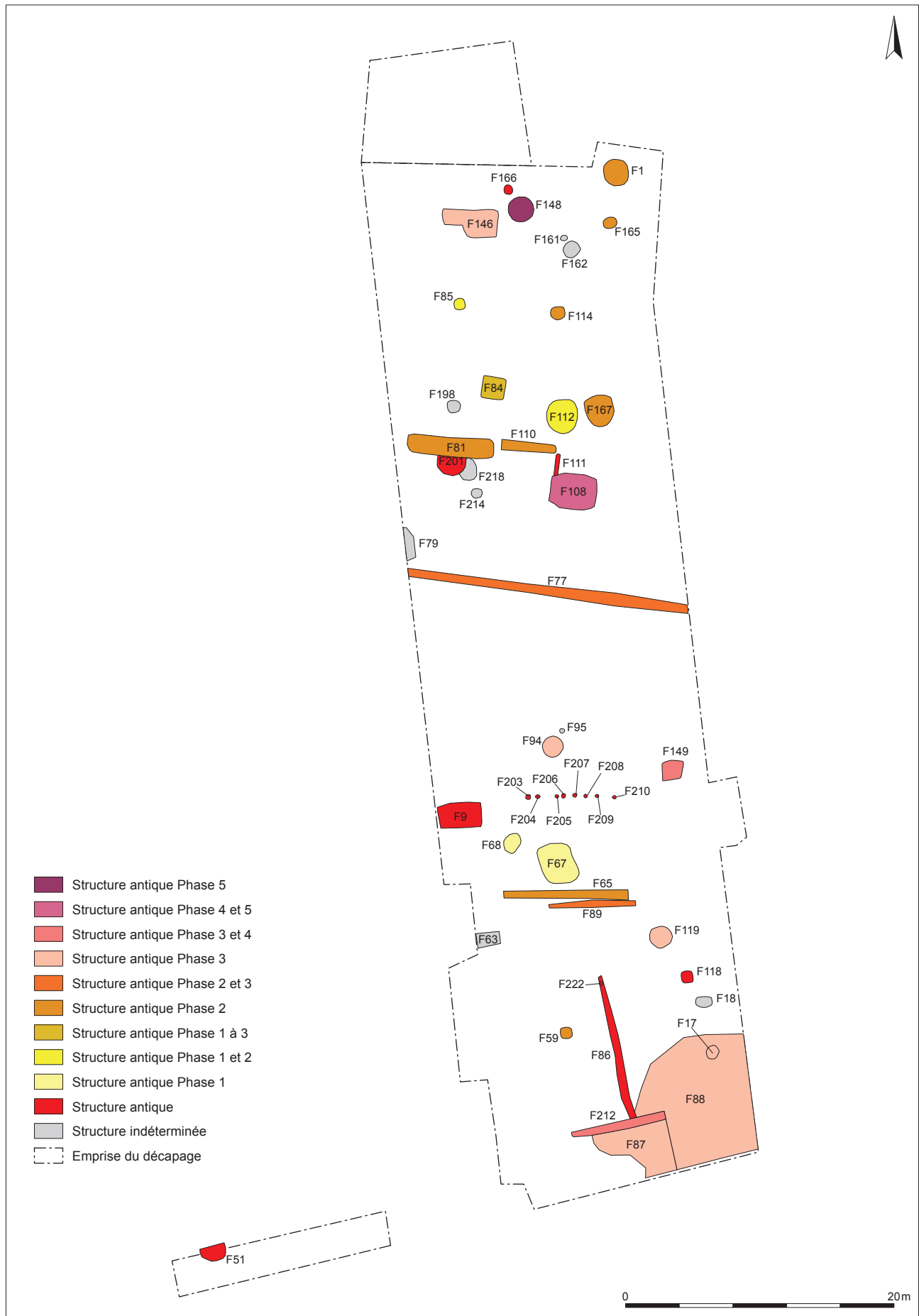


Figure 59 - Plan général des vestiges de la période 2, (© Véronique Chollet, Inrap).



Parmi les vestiges, on relève deux trous de poteau, 14 fosses, six fossés, cinq puits, deux celliers et un vaste aménagement localisé en bas de pente à l'extrémité sud de l'emprise décapée, qui pourrait correspondre à un aménagement en terrasse (F16/F87/F88). La répartition de ces vestiges montre une occupation un peu plus prononcée au nord de l'emprise au cours de la période, au sommet de la pente. Dans cette partie du site, dans l'îlot délimité au sud par le fossé F77, on note en particulier la présence de deux structures directement liées au stockage, les celliers F108 et F146, ainsi que deux puits (F1 et F167). Si l'ensemble de ces structures ne semble pas avoir fonctionné de façon strictement contemporaine, leur utilisation et leur abandon échelonnés attestent néanmoins d'une occupation de nature domestique continue de ce secteur au cours de la période romaine.

### 2.3.1. L'occupation du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. (20-120 ap. J.-C.)

L'occupation du site est constante et continue au cours du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., entre 20 et 120 ap. J.-C. (phases 1, 2, 3). Elle se caractérise par un abondant mobilier céramique dans les comblements terminaux et intermédiaires de nombreux vestiges, en particulier pour le début de la période, entre 20 et 70 ap. J.-C. (horizons céramiques 1 et 2). Après l'abandon définitif de quelques structures certainement en usage dès la fin de la période 1, cette première étape de l'occupation gallo-romaine se traduit par la mise en place de nouvelles installations.

#### 2.3.1.1. PHASE 1 : 20-40 ap. J.-C.

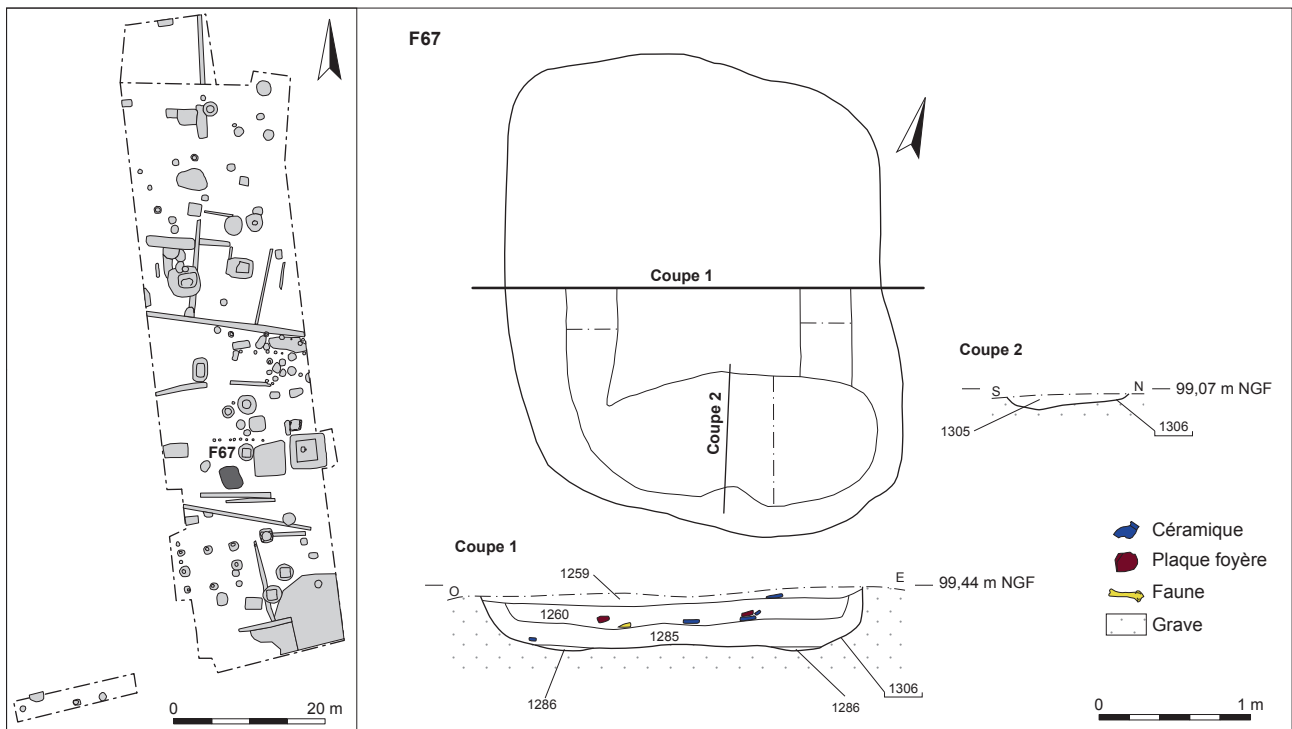
Deux structures sont comblées au début de la période 2, entre 20 et 40 ap. J.-C. Localisées l'une à côté de l'autre dans la partie sud de l'emprise, elles apparaissent isolées.

##### 2.3.1.1.1. La fosse F67

La fosse F67 est apparue à l'altitude de 99,45 m NGF, sous 25 cm de terre végétale. Cette grande fosse de forme quadrangulaire, de plan assez irrégulier, présente un profil en auge et un fond plat. De grandes dimensions, elle mesure 3,20 m de longueur sur 2,57 m de largeur, et est conservée sur 0,44 m de profondeur (**Figure 60**). Elle est creusée dans le cailloutis très compact qui forme le substrat à cet endroit.

La fouille de la moitié sud de la fosse a mis en évidence la présence de légers surcreusements au fond de la structure, qui pourraient être les témoins d'un aménagement intérieur (**Photo 21**). Sur les bords est et ouest, deux creusements latéraux et oblongs ont été identifiés, ils forment de petites tranchées de 0,34 m de largeur et de 0,80 m de longueur. Elles se poursuivent dans la moitié nord de la fosse qui a été fouillée mécaniquement. Ces creusements sont peu marqués dans le substrat, sur 2 à 4 cm de profondeur. Ils sont comblés d'un limon légèrement argileux brun foncé (US 1286), qui a livré quelques tessons de céramique (20 NR/2 NMI), parmi lesquels un gobelet de type Beuvray, et 3 restes de faune (bœuf et porc) (**cf. Vol. 2, chap. 2**).

Près de la paroi sud, un creusement ovale de 2 m de longueur sur 0,80 m de largeur est également présent sur 5 à 8 cm de profondeur. Ses contours et sa forme sont irréguliers. Son comblement limoneux et argileux brun-gris, US 1305, a livré de rares tessons de céramique (13 NR), en particulier des tessons de *terra nigra* et de céramique Besançon datés du début de la période (15 av. à 60 ap. J.-C.). Cinq fragments d'ossements de bœuf en sont issus également.



**Figure 60** - Plan et coupe de la fosse F67 © Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).

Le reste de la fosse est comblé par des limons peu argileux, de couleur brune à gris foncé, et fortement anthropisés. Ces sédiments se sont déposés rapidement, comme l'attestent les remontages de céramiques entre les US et leur nature très similaire (cf. Vol. 2, chap. 2).

Le comblement initial US 1285, relativement homogène, a livré 183 tessons de céramique (10 NMI), des fragments de clous et de tiges en fer (15 NMI), un objet ou tige en fer en cours d'élaboration (iso 120), des restes de faune (1,820 kg) et un fragment de fibule non identifiée et non datée (iso 96) (cf. Vol. 2, chap. 3). Un petit fragment de paroi vitrifiée provient également de ce comblement, ainsi que quelques battitures magnétiques (8,4 g dans un prélèvement de 2 litres), qui attestent du travail de la forge (cf. Vol. 2, chap. 9.1 et 9.2).

**Photo 21** - Vue de la fosse F67 vers le nord, et des surcreusements au fond de la fosse en cours de fouille (cliché Joël Mortreau et Marc Gransar, Inrap)



Le comblement intermédiaire US 1260 est beaucoup plus hétérogène et charbonneux. Le mobilier qu'il renferme est varié et abondant, et inclut des débris de matériaux de construction (blocs d'argiles jaunes, nodules de terre cuite, torchis, fragments de *tegulae* et d'*imbrex*). Au total, 298 tessons (soit 8 NMI) ont été exhumés. Une clef en fer (iso 88) et 16 clous y ont été également relevés, ainsi que des restes de faune (1,8 kg) et deux culots de forge. Le comblement terminal US 1259, charbonneux et très humifère, a livré un mobilier très abondant et diversifié. La céramique est particulièrement bien représentée (992 NR pour 72 NMI) et renvoie à des activités de service et de consommation (cf. Vol. 2, chap. 2). La part des objets métalliques est également importante (104 NR/77 NMI), et on dénombre des clous (65 NMI), un rivet, des fragments de tôle en fer, ainsi que des demi-produits ou chutes de demi-produits en fer, tels qu'une barre en fer et des chutes de barre en fer (3 NR). On relève aussi la présence de déchets en plomb (feuille en plomb pliée en cube) et autres feuilles de plomb (iso 30 et 131). Une fibule à plaquette a été également mise au jour (iso 97), datée de La Tène D2a et transition LT D2a/LT D2b, ainsi que 23 fragments de plaques-foyères, et des *tegulae* (cf. Vol. 2, chap. 3). Vingt scories de forge (1,8 kg) ont été exhumées de ce comblement, parmi lesquelles deux culots de forge. Deux éclats en silex ont été également extraits, ainsi que 5 monnaies, lot composé de 3 potins à tête diabolique (iso 8, 362, 363), d'un denier romain en argent de Sicinia (iso 364) et d'un billon du XV<sup>e</sup> siècle en position intrusive (iso 361). Les potins sont datés de 40 av. J.-C. à Auguste (classe 1) et de La Tène D2a à Auguste (iso 363, classe 2), et le denier de Sicinia de 49 av. J.-C. (cf. Vol. 2, chap. 5).

La faune issue de ces comblements (213 NR/3,9 kg) se rapporte pour l'essentiel à la consommation de bœuf, de porc et de caprinés (mouton/chèvre) (cf. Vol. 2, chap. 10). Du chien, du cheval, du coq, de l'oie ou du canard sont également présents, en faible quantité. Le mobilier céramique constitue un lot chronologiquement très homogène qui permet de dater l'abandon de la fosse du début de la période, soit entre 20 et 40 ap. J.-C. (cf. Vol. 2, chap. 2). Cette attribution chronologique, étayée également par les monnaies, permet de supposer une installation et une utilisation au cours de la période augustéenne.

L'assemblage des mobiliers découverts au sein de cette structure se réfère à un contexte domestique. Particulièrement riches et abondants, ces rejets peuvent traduire la présence d'un habitat privilégié.

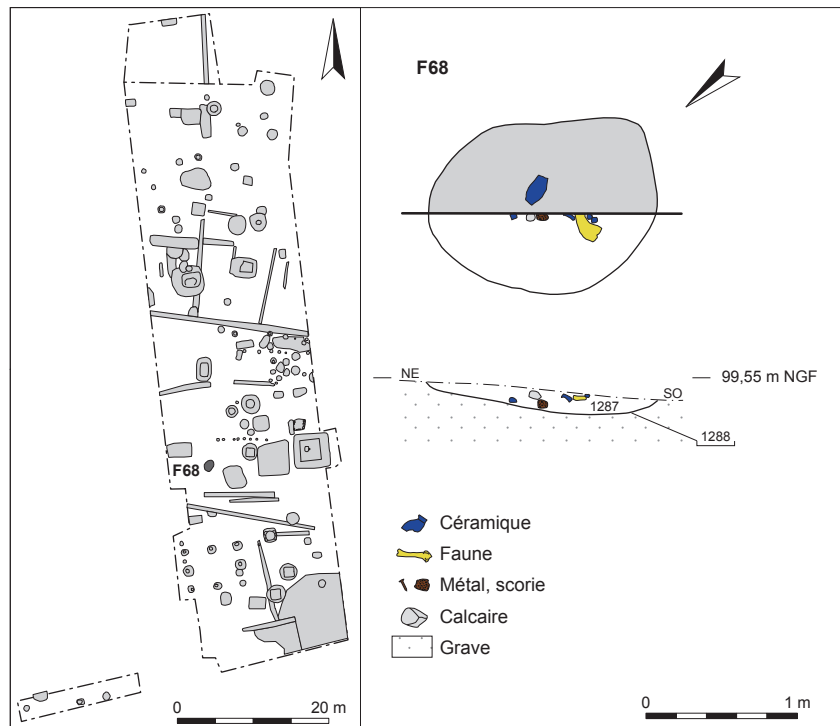
La récurrence et le grand nombre des récipients céramiques à liquide (gobelets, cruches et amphores), ceux des formes liées au service (assiettes, coupes), et, dans une moindre mesure, à la préparation (marmites, pots de cuisson), sont particulièrement remarquables et permettent de poser la question de la proximité d'un lieu de consommation, peut-être un débit de boisson. Le reste du mobilier est représentatif de ce contexte domestique, avec des éléments liés à l'habitation (plaques-foyères, éléments mobiliers et immobiliers), à la parure et l'habillement (fibules), à des activités d'échange (monnaies), artisanales et de consommation, telle que la boucherie ou encore le travail du métal (forge, production d'objets). Les scories et les battitures métalliques indiquent en particulier la présence d'une activité de forge dans le secteur.

Si la forme particulière de cette vaste fosse à fond plat et la présence d'aménagements à l'intérieur permettent d'envisager une fonction particulière - peut-être un atelier en relation avec une activité artisanale ? - les observations demeurent insuffisantes pour en déterminer la nature. Les mobiliers en position secondaire dans les comblements de la fosse ne semblent pas liés à la fonction initiale de la structure. Leur diversité est grande et, hormis le mobilier céramique, ils ne présentent pas de traits communs suffisamment significatifs d'une activité spécifique.

### 2.3.1.1.2. La fosse F68

Immédiatement à l'ouest de F67, une fosse dépotoir ovale, de 1,53 m de longueur et 1,19 m de largeur, a été mise au jour (Figure 59). Apparue à l'altitude de 99,40 m NGF, elle est conservée sur 0,14 m de profondeur (Figure 61). Cette fosse a servi de dépotoir, comme le montrent les nombreux rejets domestiques présents dans son comblement. Celui-ci, un limon sablo-argileux brun foncé charbonneux (US 1287), a livré 102 tessons de céramique (pour un total de 3 NMI), des petits fragments de tôle en bronze, des clous en fer, de la *tegulae* et un fragment de plaque-foyère. Deux petites scories et quelques restes de bœuf, caprinés et coq (600 g), y ont été également retrouvés. Une proportion relativement élevée de micro-déchets magnétiques (38 g) atteste la présence voisine d'une activité de forge (cf. Vol. 2, chap. 9.2).

**Figure 61** - Plan et coupe de la fosse F68  
(© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).



La céramique permet de dater le comblement de la fosse, et par conséquent son abandon définitif au cours de la période tibérienne (15-40 ap. J.-C.). La présence de plusieurs éléments de la période augustéenne (3 NMI) datés de 20/15 av. à 20 ap. J.-C. (imitations de vases de type Besançon) permet de supposer une installation précoce de la fosse, à la fin de la période précédente (période 1, phase 2).

### 2.3.1.2. PHASE 2 : 40-70 ap. J.-C.

Huit structures sont comblées au cours de cette seconde phase d'occupation, entre 40 et 70 ap. J.-C. Il s'agit pour l'essentiel de fosses dépotoirs (F114, F165, F59, F3/F81/F82) et de deux puits (F1, F167). Des fossés axés est-ouest et une palissade sont également dénombrés (F65, F89, F110, ensemble 6). Ces structures sont localisées pour l'essentiel au nord de l'emprise ; elles marquent un secteur plutôt tourné vers une activité de stockage (eau) sans vestige directement lié à des habitations, même si les témoins de ces contextes sont nombreux dans leurs comblements d'abandon.



### 2.3.1.2.1. Le puits F1

Le puits F1 a été fouillé par l'équipe jusqu'à 3,50 m de profondeur (arrêt de la fouille). Il s'agit d'une structure découverte lors du diagnostic, qui avait alors été explorée par moitié à la pelle mécanique jusqu'à 1,30 m de profondeur (Laruaz 2015a : 47-49).

Elle a été mise au jour à l'extrémité nord de l'emprise, sous 0,45 m de terre végétale, à l'altitude de 103,11 m NGF (**Photo 22**). En superficie, le puits se présente sous la forme d'une fosse circulaire de 1,90 m de diamètre. En profondeur, il affecte un profil cylindrique, plus ou moins droit, de 1,70 m de diamètre (**Figure 62**). La fouille a permis de mettre en évidence l'origine naturelle de la base du puits, formée vraisemblablement à partir d'un soutirage karstique. Son comblement inférieur (US 1291) n'a livré aucun mobilier et les prélèvements se sont avérés complètement stériles (graines, diatomées et parasites, cf. **Vol. 2, chap. 12 et 14**). Il est formé de gros blocs, de galets et de rognons de silex, parfois cassés et sectionnés, d'au moins 20 cm de côté, qui présentent de nombreux vides entre eux et une calcification de leur face postérieure. L'argile a disparu entre les pierres et ces éléments déstabilisés forment une colonne au centre. Ils attestent du passage d'une veine d'eau, et confortent l'idée d'un évènement karstique. Il a été mis en évidence entre 2 m et 3,50 m de profondeur, soit entre 101,11 m et 99,60 m d'altitude NGF.

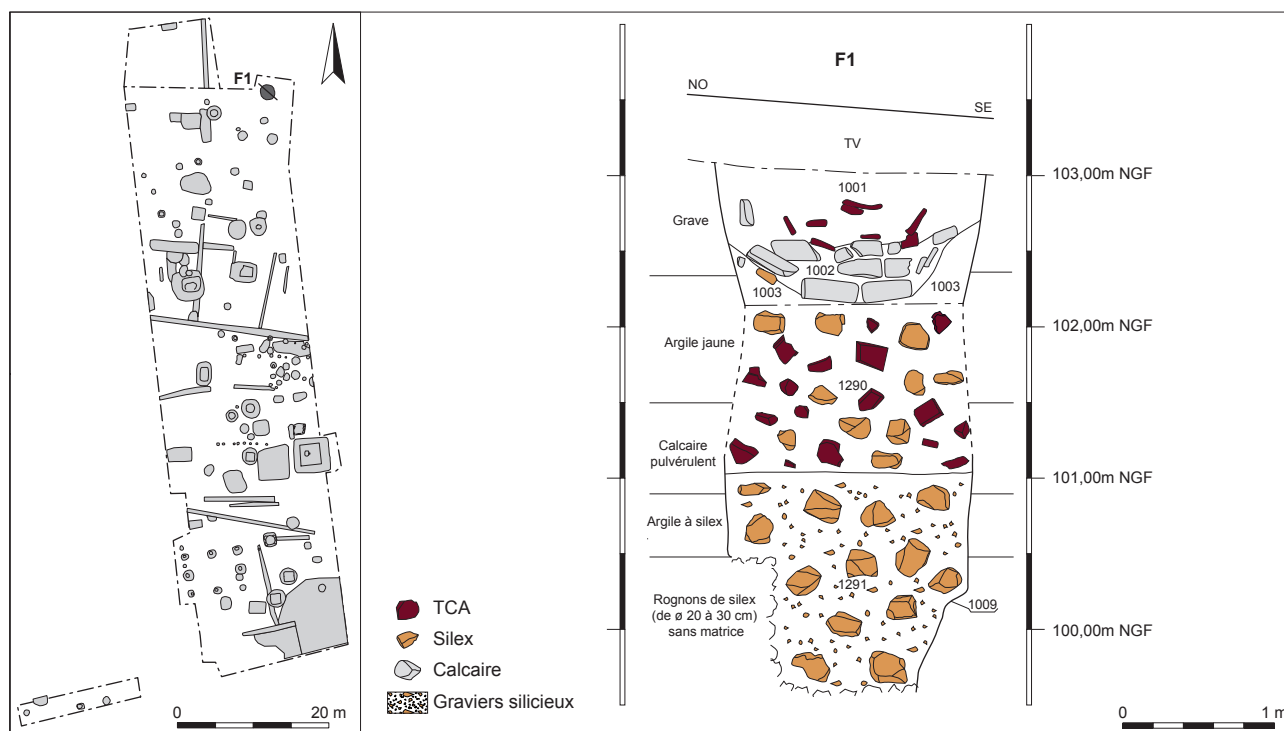
Dans cette hypothèse, les comblements supérieurs viennent, en réalité, combler les vides créés par ce phénomène, même si le creusement en partie supérieure, dans le cailloutis et dans l'argile, est d'origine anthropique avec l'intention initiale de construire un puits ou une citerne.

**Photo 22** - Vue du puits F1 et de sa partie supérieure avant fouille  
(cliché Sandrine Bartholome, Inrap).



Le comblement immédiatement supérieur US 1290 comporte un grand nombre de TCA rubéfiées, en partie éclatées, et des rognons de silex mêlés d'argile. Il se situe entre 0,88 m et 2 m de profondeur. La part du mobilier y est importante et représente 68 % du total relevé dans le puits (soit 588 NR). Il rassemble 294 tessons de céramique pour 21 NMI, des clous en fer (20 individus) ainsi que deux éléments de ferrures et une petite scorie argilo-sableuse. 78 restes de bœuf, de porc, de mouton/chèvre et de cheval proviennent de ce comblement (760,4 g). Les échantillons de sédiments ont livré également quelques céréales, des plantes sauvages et des fragments de préparations alimentaires, de type pain, galette ou gâteau à base de farine (cf. **Vol. 2, chap. 12**). Une forte concentration de battitures et micro-déchets magnétiques y a été également relevée (90 g), la plus importante sur le site. Il est possible que ce puits ait été remblayé par des couches de rejets métallurgiques. La céramique permet de dater ce comblement du milieu du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. (cf. **Vol. 2, chap. 2**).





**Figure 62** - Coupe du puits F1 (© Amandine Tremel (Sadil), Véronique Chollet (Inrap)).

Le comblement terminal US 1289, déposé sur les premiers 0,85 m, regroupe les US 1001, 1002 et 1003 fouillées lors du diagnostic<sup>1</sup>. Il renferme des blocs calcaires liés par du mortier (US 1002), qui pourraient correspondre à des restes de maçonnerie d'une construction gallo-romaine rejetés dans le puits (Laruz 2015a : 47), ainsi que des charbons de bois (US 1003). Le comblement terminal US 1001 contient des blocs et des fragments de *tegulae* et d'*imbrex* liés par un sédiment limono-sableux brun.

De nombreux fragments de céramique ont été exhumés de ce comblement supérieur, au total 138 NR et 16 NMI. La céramique présente une relative homogénéité dans ses datations qui établissent un comblement définitif du puits entre 40 et 70 ap. J.-C. (cf. Vol. 2, chap. 2). Un peson en terre cuite (iso 359) y a été retrouvé. On note la présence également de 38 scories ou fragments de scories pour un poids total de 4,1 kg, parmi lesquelles des culots de forge (soit 0,800 kg). 11 restes de faune (bœuf et porc) proviennent également de ce comblement.

Cette structure représente peut-être une tentative de construction d'un puits ou d'une citerne, interrompue par un effondrement dû au soutirage karstique ; de ce fait le mobilier aurait été piégé suite à l'aspiration provoquée par ce phénomène. Elle a dû être abandonnée rapidement, comme le montrent ses dépôts, et elle n'a vraisemblablement pas rempli une fonction de stockage de l'eau. D'autres traces de soutirages karstiques ont été observées sur d'autres puits, comme au fond du puits F112.

#### 2.3.1.2.2. Le puits F167

Le puits F167 a été mis au jour un peu plus au sud, à 0,60 m de profondeur, soit à l'altitude de 101,9 m NGF. Il a été fouillé partiellement, jusqu'à 0,55 m de profondeur (conduit central) (Figure 63 et Photo 23). Aussi les informations sur son architecture et sa datation restent incomplètes.

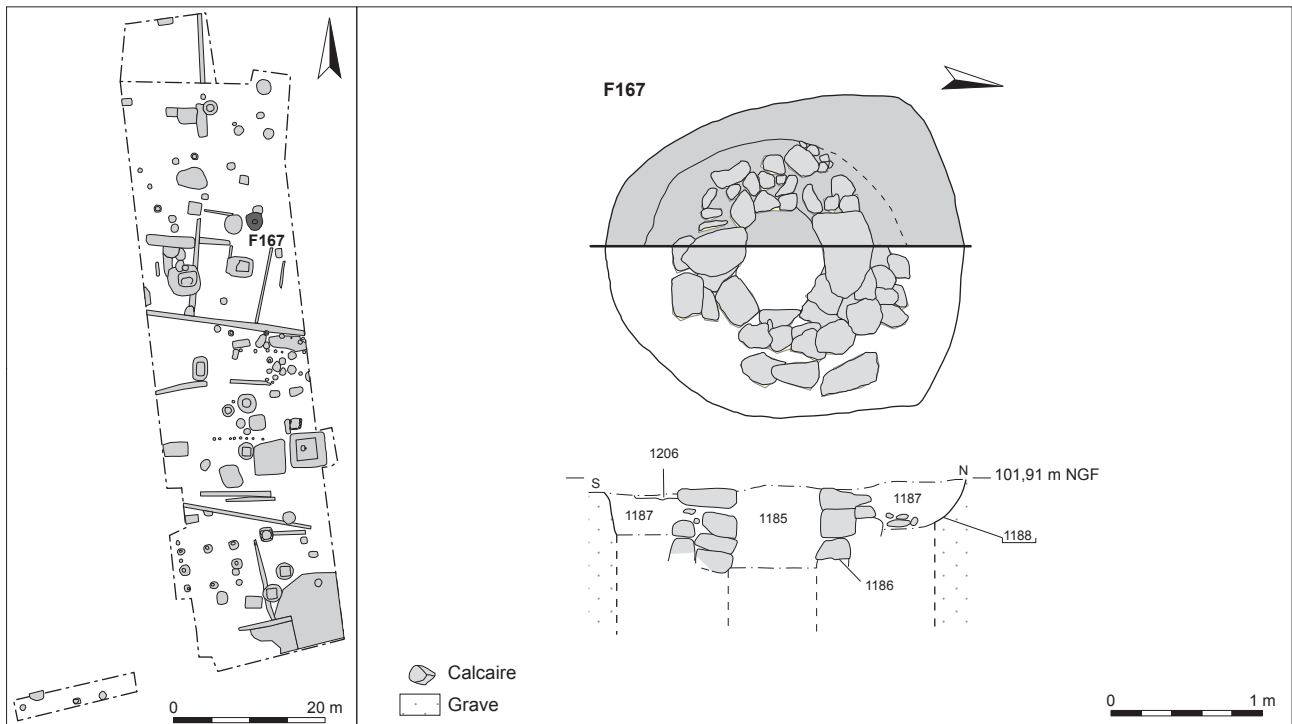
<sup>1</sup> Et renumérotées lors de la fouille en US 1573, 1574 et 1575. L'US 1289 correspond à la fouille globale de la seconde moitié de la partie supérieure du puits.

**Photo 23** - Vue du puits F167 en cours de fouille (cliché Agnès Couderc, Inrap).



Le conduit maçonné est installé dans une fosse ovale de 1,40 m de longueur sur 1,10 m de largeur, comblée d'un sédiment sableux gravillonneux brun (US 1187). Ce comblement lié à la construction et à l'installation du puits (bourrage de la fosse), a livré quelques fragments de faune, de céramique, de terre cuite (*tegulae et imbrex*) et des charbons de bois. Le mobilier céramique permet d'envisager cette installation dès la période augustéenne (période 1, phase 2) (cf. Vol. 2, chap. 2).

Le cuvelage est formé de pierres et de moellons en calcaire siliceux, de 20 à 40 cm de côté, liés avec de la terre limoneuse brune (US 1186). Son épaisseur est de 0,40-0,50 m. Cependant, la présence en surface d'une petite couche de sédiment blanchâtre avec des petits fragments de mortier autour de la couronne pourrait indiquer l'emploi d'un liant de chaux pour sa construction (US 1206). Aucun mobilier n'a été mis au jour dans cette maçonnerie.



**Figure 63** - Plan et coupe du puits F167  
(© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).

Le conduit central mesure 0,60 m de diamètre et a été fouillé manuellement jusqu'à 0,55 m de profondeur. Il est comblé d'un sédiment limoneux brun noir très meuble, comportant de nombreux moellons de calcaire, de silex, des graviers et des fragments de *tegulae* et d'*imbrex* (US 1185). Le mobilier relevé dans ce comblement terminal est constitué de tessons de vases en céramique gallo-romains (73 NR/7 NMI), qui place son abandon définitif au cours de l'horizon 2, soit entre 40 et 70 ap. J.-C. (cf. Vol. 2, chap. 2). On dénombre également 5 restes de faune et trois fragments de clous en fer.

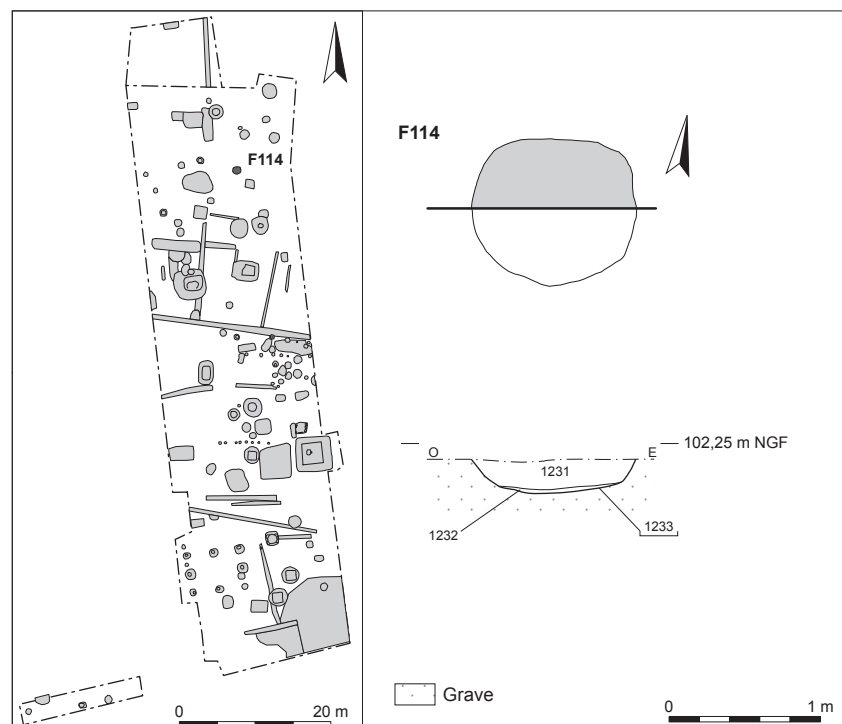
L'absence de fouille intégrale du puits ne permet pas de préciser la chronologie de son utilisation ni des étapes de son abandon. Les datations établies pour sa phase de construction reposent sur un petit lot de tessons, et sont donc à considérer avec prudence. Dans l'hypothèse d'une construction à la fin de la période précédente, elles supposent une utilisation de ce puits durant la période augustéenne, jusqu'à son comblement définitif entre 40 et 70 ap. J.-C.

### 2.3.1.2.3. Les fosses F114, F165 (F32 au diagnostic) et F59

Les fosses F114 et F165 sont localisées dans la partie nord de l'emprise (Figure 59) et sont apparues sous 0,35 m de terre végétale. Ces fosses, relativement arasées, ont été fouillées par moitié, et ont livré des fragments de mobilier qui marquent un contexte domestique proche. Leur fonction primaire n'est pas connue, elles ont servi de dépotoirs par la suite.

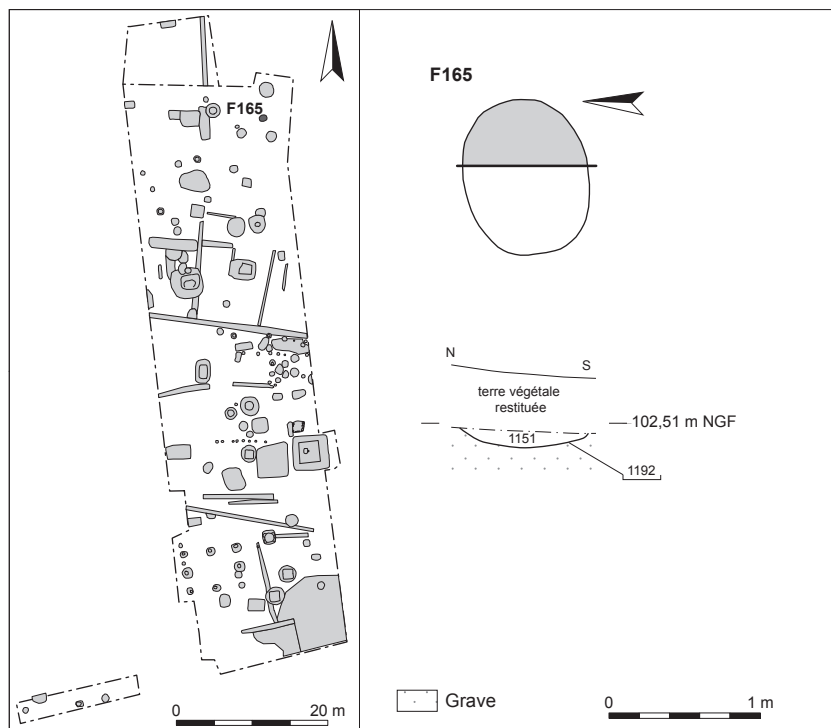
La fosse F114 est ovale, de 110 m de longueur sur 0,96 m de largeur, et conservée sur 0,25 m de profondeur (Figure 64). Son fond est plat et ses parois sont évasées. À la base du creusement, se trouve une fine couche de limon argileux grisâtre très compacte (US 1232), qui n'a livré aucun mobilier. Le comblement supérieur est formé d'un limon sableux brun avec beaucoup de graviers, également compact (US 1231). Des fragments de mobilier ont été retrouvés dans ce comblement, parmi lesquels de la céramique et deux restes de bœuf. Les vases identifiés sont une coupe en céramique commune claire micacée et une amphore régionale. La céramique date ce comblement de 40-70 ap. J.-C. (cf. Vol. 2, chap. 2).

Figure 64 - Plan et coupe de la fosse F114  
(© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).



Un peu plus à l'est, la fosse F165 présente un creusement régulier de forme ovale de 1,06 m de longueur sur 0,82 m de largeur, conservée sur 0,12 m de profondeur (Figure 65). Elle est comblée d'un sable limoneux brun jaune, avec des charbons de bois, des nodules de terre cuite et un mobilier relativement abondant (US 1191). Au total, 134 tessons de céramique y ont été relevés, parmi lesquels 3 individus sont dénombrés : une cruche de type Mougon C, un gobelet en *terra nigra* (Menez 130) et une coupelle en sigillée du Sud. Un fragment d'un fond de coupe en verre côtelé, de couleur naturelle bleu-vert translucide, provient également de ce comblement ; ce type de production est daté du courant du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. (cf. Vol. 2, chap. 4). Un petit reste de faune (boeuf) y est aussi présent (cf. Vol. 2, chap. 12). La céramique, représentée essentiellement par des vases de service, date l'abandon de la fosse du milieu du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. (cf. Vol. 2, chap. 2).

Figure 65 - Plan et coupe de la fosse F165  
(© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).

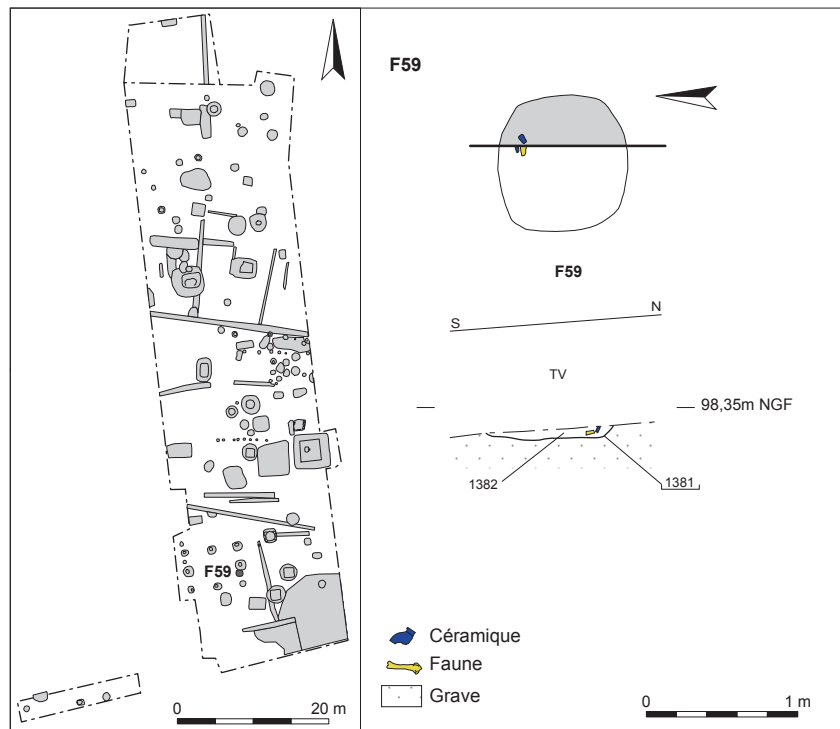


Au sud de l'emprise, la petite fosse F59, accolée au poteau F173 du bâtiment laténien, est apparue à 0,30 m de profondeur ; de forme ovale (0,89 x 0,84 m), elle est très arasée (8 cm de profondeur) (Figure 66). Son comblement US 1382, formé d'un limon argileux brun foncé, contient des graviers, des fragments de céramique (29 tessons/4 NMI), 6 restes de faune (boeuf) et une chute de barre en fer (cf. Vol. 2, chap. 3). La présence d'un fragment de jarre « type J » des ateliers de Mougon-Crouzilles, de sigillée du Sud, d'un pot de type Besançon et d'un pot *Camulodunum*, permet de dater son abandon du milieu du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. (cf. Vol. 2, chap. 2).

#### 2.3.1.2.4. Le fossé F65 et l'ensemble EA-6

Au sud, le fossé F65 a été suivi sur 9,30 m de longueur. Orienté selon un axe est-ouest, il est parallèle au fossé F89 qui lui est accolé et qui est daté de la phase 3 (cf. chapitre 2.3.1.4.1.). Il a fait l'objet de trois sondages manuels, en son centre (sondages 38 et 42) et à son extrémité ouest (sondage 37). Le fossé F65 a été mis au jour à 0,60 m de profondeur. Il mesure 0,56 m de largeur et apparaît relativement bien conservé, sur 0,33 m de profondeur. Son profil est une petite cuvette aux parois légèrement obliques (Figure 67).

**Figure 66** - Plan et coupe de la fosse F59  
 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).



Il est comblé par un sédiment limoneux brun sombre, avec des graviers et du charbon de bois (US 1545), qui a livré un mobilier abondant et varié : tessons de céramique (92 NR pour 5 NMI), faune (essentiellement du bœuf : 26 restes soit 301 g), plusieurs fragments de tôle, tiges et clous en fer (11 NR/5 NMI) et un peson en terre cuite (iso 86). Des scories de forge (0,272 kg) et un rebord de *tegulae* ont été également relevés. L'analyse des prélèvements du comblement a révélé la présence de battitures et micro-déchets magnétiques, mais en faible quantité (14.6 g/2 litres) (cf. Vol. 2, chap. 9.2).

Les vases en céramique identifiés dans cet échantillonnage permettent de dater son abandon de l'horizon 2, soit entre 40 et 70 ap. J.-C. (jatte et jarre « type J » des ateliers de Mougou-Crouzilles, pot *Camulodunum*) (cf. Vol. 2, chap. 2).

Au nord du fossé F65, à une distance de 7 m, se trouve une palissade sur poteaux (ensemble 6). Formée de huit trous de poteau (F203, 204, 205, 206, 207, 208, 209 et 210), elle est parallèle au fossé F65 et se développe sur 7 m de longueur. Ces empreintes de poteau sont circulaires et mal conservées : d'un diamètre de 0,26 à 0,32 m, elles sont conservées entre 8 et 14 cm maximum. Elles n'ont livré aucun mobilier.

La symétrie de la palissade avec le segment de fossé F65, sur une longueur presque identique, permet de poser l'hypothèse d'un même ensemble. Le fossé et la palissade délimiteraient alors une aire quadrangulaire de 64 m<sup>2</sup>, qui apparaît ouverte sur les côtés est et ouest. S'agit-il d'une petite parcelle enclose, ou d'une construction légère, peu fondée mais couverte, abritant une activité particulière, une aire de travail notamment ? Il faut à ce sujet remarquer la présence de la fosse-atelier F67 et de la fosse 68 dans cette emprise, bien que leur comblement soit de datation légèrement plus précoce. Pourrait-il y avoir un lien fonctionnel entre ces différents éléments ?



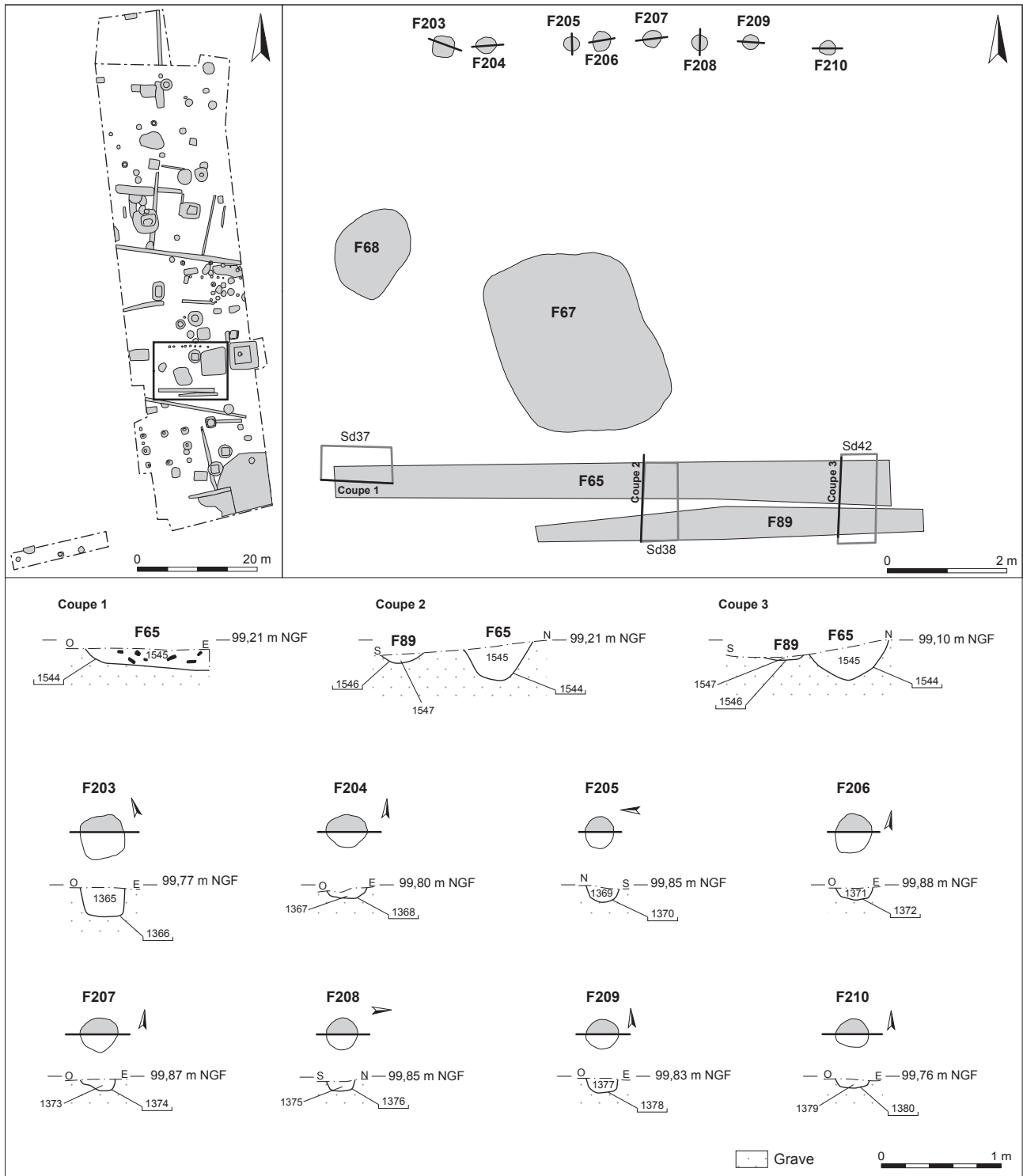
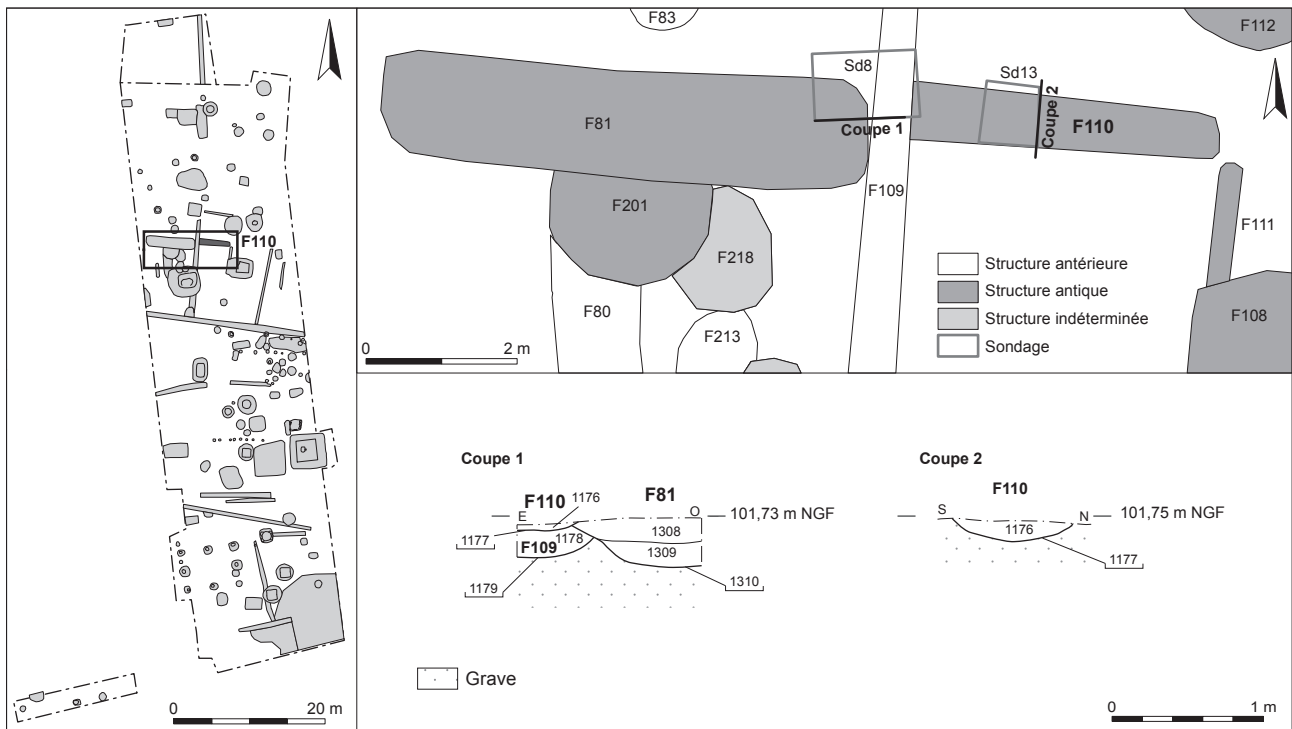


Figure 67 - Plan et coupe du fossé F65 et de l'ensemble EA-6 © Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).

### 2.3.1.2.5. Le fossé F110 et la fosse F3/F81/F82

Le fossé F110 se situe au nord, dans le prolongement de la fosse F3 (F81/F82). Il est orienté selon un axe est-ouest, légèrement décalé vers le nord-est. Il a fait l'objet de deux sondages manuels, à son extrémité est (sondage 32) et en son centre (sondage 13). Sa relation avec la fosse F3/F81/F82 et le fossé F109 a pu être étudiée dans le sondage 8 (cf. F82). Le fossé F110 apparaît très arasé, conservé sur 0,14 m au maximum (Figure 68). Il mesure 0,80 m de largeur et présente un profil en cuvette. Il a été suivi sur 4,75 m de longueur. Il s'interrompt à l'ouest (sondage 8) et à l'est (sondage 32), où il n'est pas conservé (arasement ?).



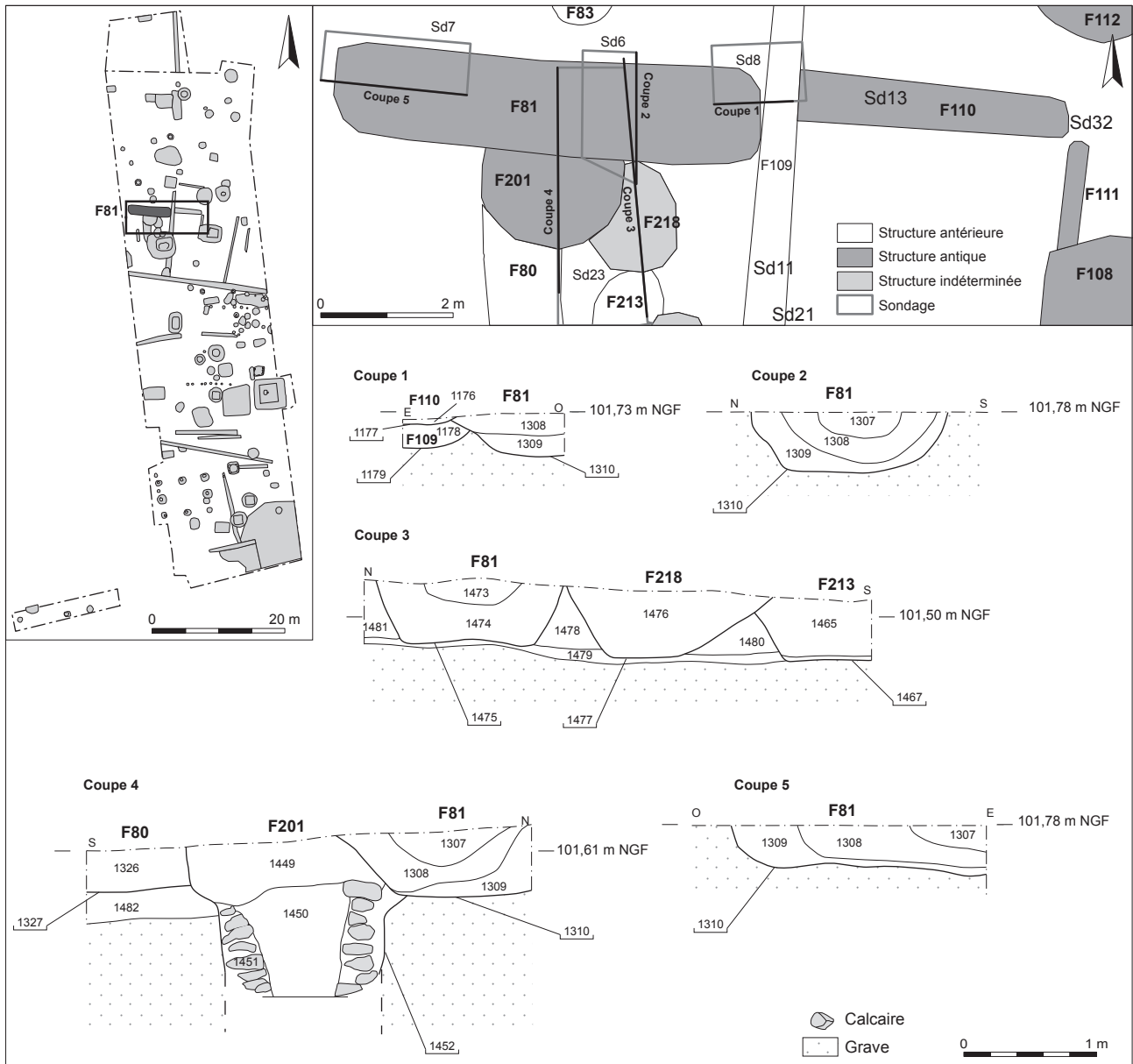
**Figure 68** - Plan et coupe du fossé F110  
 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).

Son comblement est formé d'un limon argileux brun noir meuble et homogène (US 1176) qui a livré un mobilier abondant comprenant des tessons de céramique (75 NR/16 NMI), des clous, un couteau correspondant à une feuille de boucher (iso 231), un peson (iso 81) et le talon d'une hache polie en roche verte (iso 150). On dénombre également 9 restes de bœuf, de mouton/chèvre, de porc et de chien (142 g). Le mobilier céramique, où une quinzaine de catégories sont identifiées, permet de dater son abandon courant du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. (cf. Vol. 2, chap. 2).

Sa position stratigraphique à l'ouest (sondage 8) montre qu'il recoupe le fossé F109 et la fosse F3/F81/F82. Le fossé F109 est par ailleurs daté de La Tène finale (période 1). La fosse F3/F81/F82 est abandonnée plus tardivement, entre l'horizon 2 et le début de l'horizon 3, soit courant et fin I<sup>er</sup> ap. J.-C. (cf. Vol. 2, chap. 2). Ce léger décalage chronologique par rapport à la stratigraphie pourrait indiquer que la fosse F3/F81/F82 est principalement comblée au cours du I<sup>er</sup> s., et vraisemblablement de façon contemporaine à F110. Les deux structures possèdent en outre la même orientation et peuvent participer à un même ensemble.

La fosse F81 (F3/F82) se trouve dans le prolongement du fossé parcellaire F110 comblé à l'horizon 2 (40-70 ap. J.-C.). Elle est apparue sous le niveau de terre végétale à 101,75 m d'altitude NGF. Quatre sondages ont été réalisés dans la structure (sondages 6, 7, 8 et 23).

Il s'agit d'une fosse oblongue, de 6,45 m de longueur sur 1,40 m de largeur (Figure 69). Elle est conservée sur 0,60 m de profondeur au maximum. Elle est comblée par plusieurs couches de sédiments (Photo 24). Son comblement terminal est formé d'un limon sableux orangé-brun meuble et hétérogène (US 1307 et 1473). Il scelle un niveau de limon argileux brun foncé à noir, meuble et homogène (US 1308 et 1474). Son comblement primaire est formé d'un limon argileux compact et homogène, brun, avec des fragments de silex et de calcaire (US 1309).



**Figure 69** - Plan et coupes de la fosse F3/  
F81/F82, sondages 6, 7, 8 et 23 (© Géraldine  
Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).



**Photo 24** - Vue de la fosse F3/F81/F82,  
sondage 6 (cliché Mathieu Houdayer, Inrap).

Ses comblements ont livré un mobilier abondant et diversifié, issu pour la plus grande part du comblement intermédiaire US 1308. On dénombre des tessons de céramique (302 tessons pour 44 NMI), dont l'hétérogénéité et la fragmentation semblent indiquer un comblement lent et progressif (cf. **Vol. 2, chap. 2**). Des fragments de *tegulae* ont été également extraits des sédiments. Plusieurs objets en fer sont recensés (17 NR/11 NMI), dont des clous, un fragment de crampon de menuiserie et des tiges. On dénombre également un rivet en alliage cuivreux (iso 1), un jeton ou pion en terre cuite, ainsi qu'un fragment de plaque-foyer et un peson (iso 18, 312, 238). Un pendentif circulaire en os (iso 25) et cinq fragments de verre sont également présents, dont l'un est un fragment de panse décoré d'une côte moulurée, issue d'une coupe IS.3 de couleur naturelle bleutée (iso 23). Un autre fragment de panse, très épais, peut provenir d'une forme de stockage (bouteille ou pot, iso 125). La première forme est produite dès le I<sup>er</sup> s. av. jusqu'au milieu du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. (cf. **Vol. 2, chap. 4**). Quatre scories de forge et un culot de forge ont été retrouvés également, pour un poids total de 1,626 kg, et les prélèvements du sédiment US 1309 ont livré une faible concentration de quelques battitures et micro-déchets magnétiques (4,7 g /2 litres). Si la céramique présente dans le comblement initial US 1309 est attribuée à l'horizon 2, soit entre 40 et 70 ap. J.-C., la céramique retrouvée dans les comblements d'abandon définitif se situe entre l'horizon 2 et le début de l'horizon 3, soit entre 40 et 70/100 ap. J.-C. Les horizons chronologiques très proches définis par la céramique et surtout sa position stratigraphique sous le fossé F110 permettent de rattacher cette fosse à la phase 2 (sondages 8 et 23, **Figure 68 et 69**). La fosse recoupe également plusieurs structures datées de la période antérieure : le puits F201 et le fossé F109.

Dans sa fonction secondaire, la fosse a servi de dépotoir et accueille de nombreux rejets domestiques qui attestent la présence d'habitats de cette période sur le site, ainsi que du travail de la forge. En revanche sa fonction première n'est pas identifiée.

### 2.3.1.3. PHASES 1 et 2 : 20-70 ap. J.-C.

Un puits (F112) et une fosse (F85) sont également associés à cette première occupation gallo-romaine, sans qu'il ait été possible de les attribuer d'une manière certaine à l'une des deux phases chronologiques. Néanmoins, comme pour les autres vestiges liés à ce début de période, ils sont vraisemblablement associés à l'occupation augustéenne.

#### 2.3.1.3.1. Le puits F112

Le puits F112 se trouve dans la partie nord de l'emprise à proximité immédiate du puits F167. Il est apparu sous 0,45 m de terre végétale, à l'altitude NGF de 101,80 m.

Le puits F112 a été fouillé entièrement, sur une profondeur totale de 3,50 m par rapport au niveau de décapage. L'altitude NGF du fond du puits est de 99,33 m. Il apparaît en surface comme une vaste fosse ovale, de 2,50 m de longueur sur 2,30 m qui a été fouillée manuellement sur 0,80 m de profondeur (**Photo 25**). Son profil est conique, aux parois légèrement évasées dans sa partie supérieure, avant de se rétrécir en un cylindre de 1,60 m de diamètre (**Figure 70**). Le profil est irrégulier et son diamètre évolue en profondeur en fonction des actions de l'eau (phénomènes de sape des parois) et du soutirage karstique. Au fond du puits, vers 3,30 m de profondeur, il atteint 2 m.

**Photo 25** - Vue de la partie supérieure du puits F112 en cours de fouille (cliché Agnès Couderc, Inrap).



Le puits ne présente aucun aménagement particulier et est creusé directement dans le substrat (grave) ; l'érosion des parois indique un milieu ouvert et un fonctionnement à l'air libre, soumis aux événements climatiques (gel, ruissellement). Aucun cuvelage n'est présent sur les parois, à moins qu'il n'ait été récupéré ? Aucune remontée d'eau n'a été constatée lors de la fouille. L'hypothèse d'une citerne recueillant les eaux issues des pluies, de ruissellement, mais également du sous-sol, est probable. Sa contenance totale est d'environ 7 m<sup>3</sup> mais l'eau semble avoir stagné plutôt dans la partie basse du puits (parois creusées en sape). Ces déformations peuvent avoir été accomplies également par les clapots répétés lors des opérations de puisage. Treize couches différentes forment son remplissage (**Figure 70**). Le comblement terminal US 1200 qui correspond à la fouille mécanique de la seconde moitié du puits équivaut aux couches US 1207, 1208 et 1209.

Le puits est comblé à la base par une argile grise compacte, avec des pierres en silex et calcaire, qui atteste de la présence d'eau et pourrait correspondre à son niveau d'utilisation (US 1270). À cette profondeur, les parois sont érodées sous l'action des battements de la nappe (**Photo 26**). Sous cette US, le fond du puits est en partie effondré, sous l'effet d'un soutirage karstique (**Photo 27**). Le vide créé par ce phénomène est comblé de blocs de silex silicifiés sur la face postérieure, pris dans une matrice argileuse très plastique (US 1271). Cette couche a été fouillée sur 0,50 m d'épaisseur, ce qui porte la profondeur totale de la fouille du puits F112 à 4 m. Quelques tessons y ont été relevés, ils proviennent vraisemblablement de la couche supérieure US 1270, si on considère les collages réalisés entre ces deux US (**cf. Vol. 2, chap. 2**).

Les comblements supérieurs sont constitués de sédiments argileux brun-gris très charbonneux, avec de gros blocs de calcaire (US 1269, 1205, 1204). Ils correspondent aux niveaux d'abandon de la structure. Entre 1,70 et 2 m de profondeur, ils sont plus limoneux, de couleur brun foncé, avec des blocs de calcaire et des charbons de bois (US 1204, 1201), ainsi que de l'argile jaune (US 1202 et 1203). Les comblements supérieurs US 1201 et 1209 sont plus fins et sableux, assez meubles et homogènes, et de couleur brune, avec de petits blocs de calcaire et de silex. Les comblements terminaux sont formés de sédiments sableux brun-gris, parfois très compacts (US 1208), également avec de nombreux petits fragments de calcaire et des graviers de silex (US 1207 et 1208).



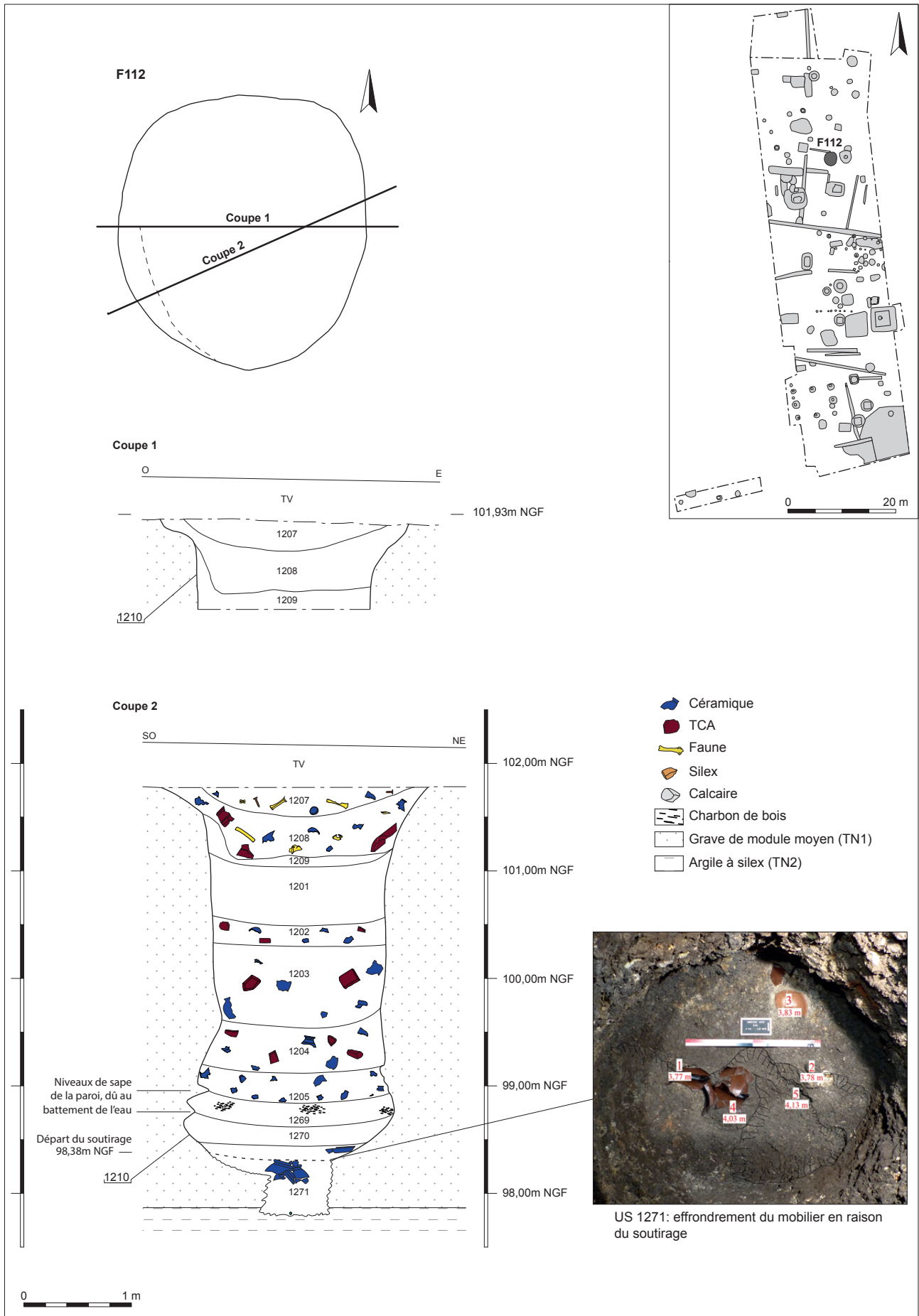
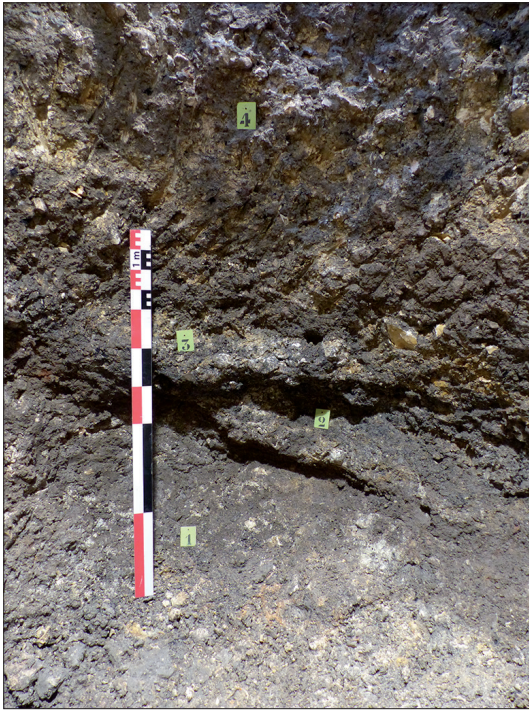
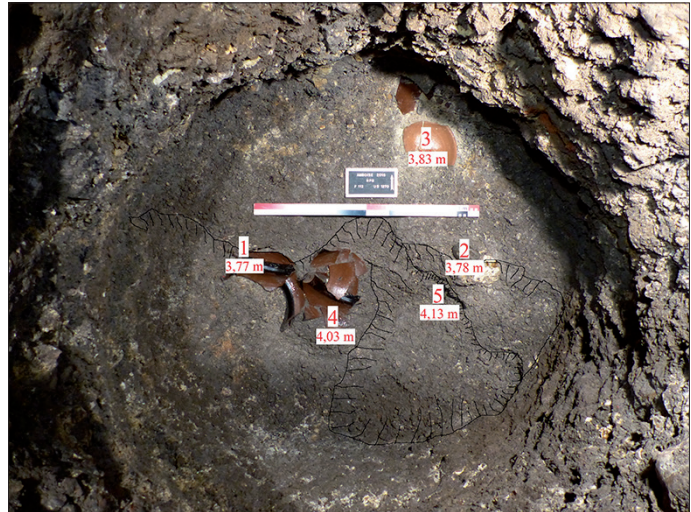


Figure 70 - Plan et coupes du puits F112 (© Amandine Tremel (Sadil), Véronique Chollet (Inrap)).



**Photo 26** - Niveaux d'érosion annelée du battement de la nappe au fond du puits F112 (visible sur profil coté ouest) (cliché J.-M. Féménias, Archéopuits).



**Photo 27** - Points altimétriques pris sur le fond du puits F112 révélant le sous tirage, et vases quasi-complets (cliché J.-M. Féménias, Archéopuits).

Ces comblements ont livré une grande quantité de mobilier, très diversifié. Au total, près de 2 000 tessons de céramique (pour 104 NMI), 155 fragments d'objets et objets en métal, lithique et terre cuite (pour un total de 113 NMI), des scories et fonds de four de forge (2,76 kg) et 549 restes de faune (7,501 kg) y ont été exhumés. La plus grande proportion de mobilier céramique se retrouve dans le premier comblement d'abandon US 1269.

Le puits, lors de son abandon, a servi de dépotoir domestique. Les restes de faune se rapportent à de la boucherie et à la consommation de bœuf, de mouton et de chèvre, ainsi que de porc. Les déchets métallurgiques se répartissent entre les différents remplissages et résultent du travail de la forge ; plusieurs fragments de culots ainsi que de petites concentrations de battitures et de micro-déchets magnétiques (385,5 g pour 59 litres de sédiments) y ont été relevés (US 1203, 1204, 1205, 1269 et 1270). Les comblements inférieurs du puits ont également livré quatre monnaies, dont une monnaie romaine en argent (quinaire d'Octave) provenant du fond du puits ; elle est datée de 29 à 27 av. J.-C. (US 1270, iso 319). Les autres monnaies sont des potins gaulois, répartis entre les comblements US 1269, 1205 et 1203, datés de La Tène D2a-Auguste pour les deux premiers (iso 11 et 330), et de 40 av.-Auguste, pour le troisième (iso 327). Parmi les objets rejetés, on dénombre un grand nombre de clous (121 NR pour 72 NMI), des fragments de tôles et tiges en fer (6 NR/1 NMI) et un anneau en fer (US 1203, iso 77) ; une pointe en fer de type « javelin head » se trouve également rejetée au fond du puits (US 1270, iso 144), ainsi qu'un fragment de plaque-foyère en terre cuite (iso 308) et un jeton en céramique (cf. Vol. 2, chap. 3). Un fragment de meule (*catillus*) en grès provient du comblement US 1205 (iso 257, US 1205). Parmi les autres objets remarquables, deux fragments d'applique décorative en alliage cuivreux (iso 78, US 1203 et iso 106, US 1201) ont été découverts. Enfin, l'analyse carpologique des sédiments échantillonnés US 1270, 1269, 1205, 1204 et 1203 a permis de déterminer la présence de céréales (orge et blé nu, blé), de plantes sauvages, de légumineuse (1 fragment) et de plusieurs petits morceaux de pâte à base de farine, de type pain, galette ou gâteau ; ces derniers éléments sont en plus grand nombre dans les comblements inférieurs du puits (US 1269, 1205 et 1204) (cf. Vol. 2, chap. 12).

Ces rejets sont caractéristiques de contextes domestiques et d'habitats, probablement proches, avec des activités de consommation et d'artisanat. Là encore, le travail de la forge dans le secteur transparait à travers les scories et les micro-déchets retrouvés dans le puits (battitures lamellaires et granulaires). Les catégories de vases retrouvés se réfèrent à une consommation domestique, avec la prédominance de vaisselle de service et de présentation (assiettes, coupes, gobelets en *terra nigra* et sigillée). De nombreux récipients culinaires (jattes, pots *Camulodunum*, mortiers, pots de type Besançon) sont inventoriés, de différents modules, ainsi que des récipients de stockage (amphores et *dolia*). Parmi les amphores se trouvent quelques exemplaires d'amphores à saumure (Dressel 7/11), à huile (Dressel 20), à vin (Haltern 70) et un fragment d'amphore à alun (Richborough 527).

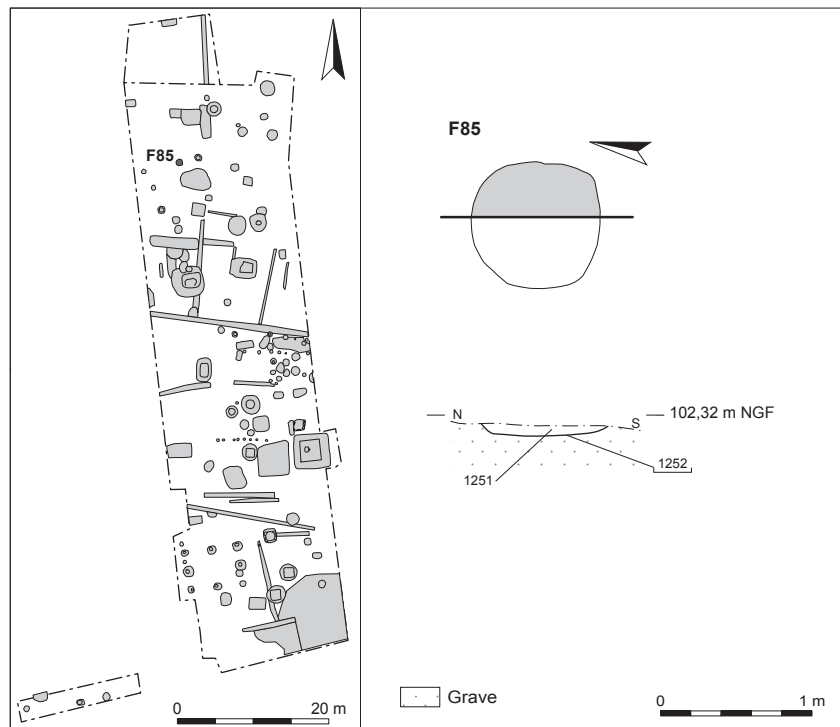
L'analyse des mobiliers et de leur distribution entre les différentes couches montre que le comblement du puits a été progressif, à l'exception toutefois du comblement primaire à la base du puits où les rejets sont plus massifs et intenses, avec, en particulier des vases quasi complets et des « grosses » pièces (mortier, jatte, fond d'amphore régionale et col de *dolium*) (cf. Vol. 2, chap. 2) (Photo 27). Ils peuvent être directement liés à son utilisation. La monnaie au fond du puits représente peut-être un dépôt de fondation (cf. Vol. 2, chap. 5). Cette phase d'utilisation est datée de 20-40 ap. J.-C., d'après les assemblages céramiques présents dans les niveaux inférieurs US 1270 et 1269 (cf. Vol. 2, chap. 2). Le reste du puits s'est comblé progressivement au cours de la période tibéro-claudienne, entre 20 à 60 ap. J.-C. Le comblement terminal US 1207 a piégé des éléments plus récents, datés des horizons 3 et 4 (70-150 ap. J.-C.).

La très grande proximité de F112 avec le puits maçonné F167 amène quelques questionnements, dans la mesure où, *a priori*, ces deux structures ont la même fonction et sont abandonnées successivement dans un laps de temps très court (20-60 ap. J.-C. pour F112 et 40-70 ap. J.-C. pour F167). Leur chronologie implique un fonctionnement quasiment contemporain, ce qui est étonnant d'une part, du fait de la très grande proximité des creusements, et d'autre part, du fait des deux modes architecturaux employés qui renvoient généralement à des périodes différentes : le puits maçonné F167 est en effet typique de la période romaine, alors que l'aménagement du puits F112, plus sommaire, renvoie aux structures identiques de la période 1. Il est possible que le puits F167 ait succédé au puits F112 dans un laps de temps très court, mais, en l'absence de fouille totale du puits F167, il ne s'agit que d'une conjecture. D'autre part, l'absence de parement du puits F112 s'explique peut-être par une récupération des matériaux. La multiplication des puits dans ce secteur semble indiquer néanmoins un contexte favorable pour le recueil et la rétention de l'eau en sous-sol (présence d'une nappe temporaire ?). Par ailleurs, le puits F67 constitue un exemple d'installation de puits maçonné très précoce, dès la période augustéenne. Les autres puits maçonnés retrouvés sur le site sont en effet plus tardifs (puits F148, puits F94).

#### 2.3.1.3.2. La fosse F85

La fosse F85 est localisée dans la partie nord de la parcelle. Il s'agit d'une fosse très arasée, de 0,90 m de longueur sur 0,86 m de largeur, conservée sur 6 cm de profondeur (Figure 71). Sa fonction primaire est indéterminée. Elle est comblée d'un sédiment brun noir très charbonneux avec de nombreux graviers (US 1251), qui a livré quelques tessons de céramiques et 10 restes de faune (bœuf, mouton/chèvre, porc et oie/canard) (cf. Vol. 2, chap. 2). La céramique date son comblement entre 20 et 70 ap. J.-C.

**Figure 71** - Plan et coupes de la fosse F85  
 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).



#### 2.3.1.4. PHASE 3 : 70-120 ap. J.-C.

À la fin du I<sup>er</sup> s., le site connaît de nouvelles installations matérialisées par des structures de stockage (cellier F146, puits F94) et un aménagement au sud de l'emprise (terrasse ? F87/88). Cette phase marque une continuité dans l'occupation et dans la fonction de ce secteur de l'oppidum, et se traduit entre 40 et 120 ap. J.-C. par une reprise du parcellaire (fossés F77 et F89), sans changement dans l'orientation dominante.

##### 2.3.1.4.1. Les fossés parcellaires F77 et F89 (40-120 ap. J.-C.)

Les fossés F77 et F89 traversent l'emprise d'est en ouest, définissant ainsi une parcelle d'environ 22 m de largeur. Leur orientation diffère légèrement, le fossé F77 étant plutôt axé vers le nord-ouest. Leur abandon intervient au cours des horizons 2 et 3, soit entre 40 et 120 ap. J.-C.

Le fossé F77 traverse le site du nord-ouest au sud-est sur 20 m de longueur (cf. chap. 2.2.4.1.). Il a été mis au jour à l'altitude NGF de 100,90 m. Plusieurs sondages manuels ont été réalisés (sd 26, 27 et 34) au centre de la structure et, à la fin de la fouille, il a été vidé manuellement en plusieurs endroits, afin de récolter le mobilier (sondages 33, 43, 44, 45 et 46) (Figure 29). Le fossé a un profil en cuvette à fond plat et ses parois sont évasées. Sa largeur est relativement uniforme, environ 0,80 m (sondages 26 et 27) et sa profondeur n'excède pas 0,30 m.

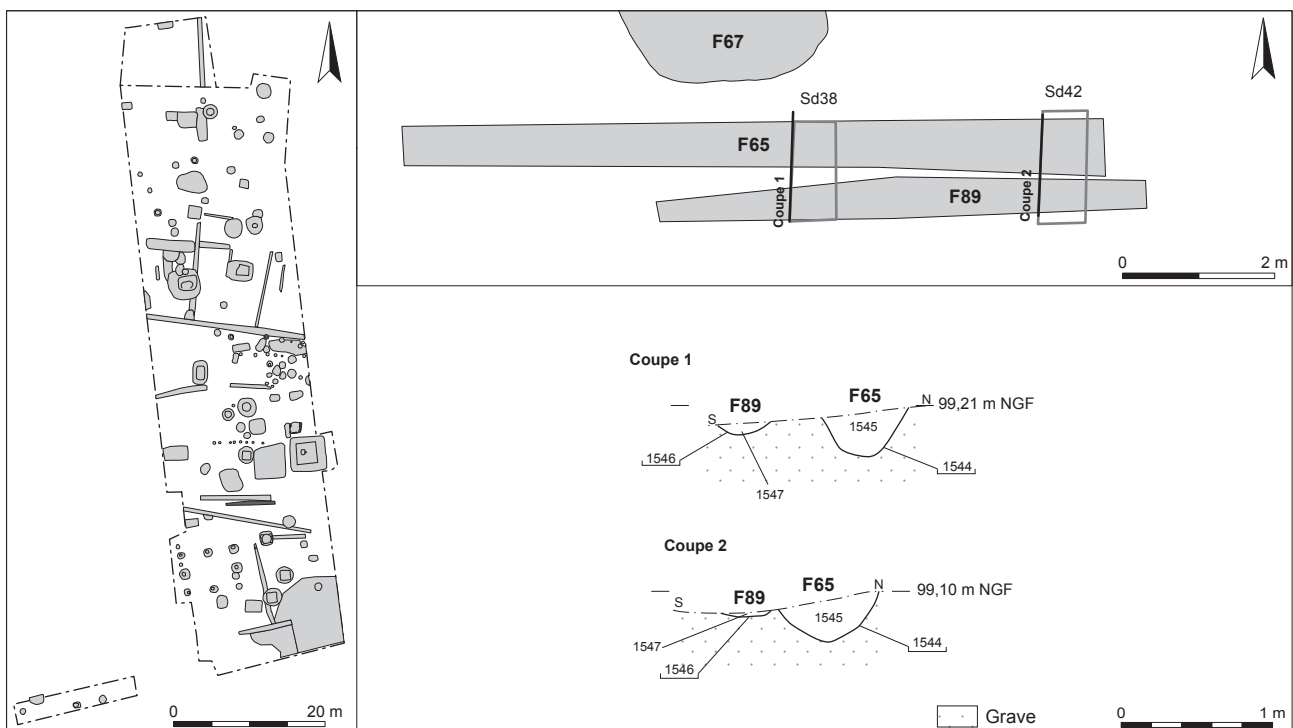
Il est comblé par un limon argileux gris compact et homogène, avec des graviers (US 1494, 1541) et des charbons de bois (US 1542, sd 34). La céramique (144 NR) permet de dater l'abandon du fossé des horizons 2 et 3, soit entre 40 et 120 ap. J.-C. Elle forme un ensemble homogène qui semble indiquer un comblement rapide (cf. Vol. 2, chap. 2). La présence d'un petit lot de tessons de La Tène finale permet d'envisager une installation de ce parcellaire dès la période 1 (voir chap. 2.2.4.1.). Le fragment de verre est une panse décorée d'une côte moulée, issue d'un bol ou d'une coupe (iso 73). Sa couleur bleu outremer renvoie à de la vaisselle de réception, même si on retrouve des éléments colorés dans la vaisselle domestique. Ces bols et ces coupes sont produits dès le I<sup>er</sup> s. av. jusqu'au milieu du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. (cf. Vol. 2, chap. 4).



Les prélèvements opérés dans son comblement US 1494 et 1542 ont livré des concentrations de battitures et micro-déchets magnétiques relativement fortes, supérieures à 10 % (85,2 g/6 litres), en particulier dans le sondage 26 (prélèvement n° 33 : 49,2 g pour 2 litres) (cf. Vol. 2, chap. 9.2).

Sur son tracé, le fossé F77 recoupe la fosse F78 (sd 34) (Figure 29). Cette fosse mesure 1,20 m de longueur minimale et est profonde de 0,40 m. Elle a livré un tesson attribué à La Tène finale (période 1).

Au sud, le fossé F89 très arasé a été suivi sur 6,40 m de longueur. Son niveau d'apparition se situe à 99 m NGF. Son orientation diffère légèrement de celle de F77, et s'aligne selon un axe est-ouest. En cela il est parallèle au fossé F65, qui lui est contigu. Sa largeur est comprise entre 0,25 et 0,30 m et sa profondeur entre 3 et 7 cm (Figure 72). Son comblement limoneux brun sombre et charbonneux (US 1547) a livré des tessons de céramiques (72 NR/6 NMI), des clous et tiges en fer (6 NR), quelques restes de faune (11 restes, 170 g), essentiellement du bœuf, et une faible concentration de battitures (15 g/2 litres). La céramique date l'abandon du fossé entre 40 et 120 ap. J.-C.



**Figure 72** - Plan et coupes du fossé F89 (sondages 38 et 42) (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).

#### 2.3.1.4.2. Le cellier F146

Le cellier F146 a été mis au jour au nord de l'emprise, à proximité immédiate du puits F148 et de la fosse F147, datée de la période 1, qu'il recoupe (Figure 59). Il est apparu entre 102,50 m et 102,65 m d'altitude NGF, sous 0,50 m de terre végétale. Le cellier F146 a fait l'objet de deux sondages : un sondage manuel pratiqué au niveau de son accès (sondage 17) et un sondage mécanique au centre de la structure (sondage 15) (Figure 73). La structure n'a pas pu être fouillée dans son intégralité et les observations restent partielles.





**Figure 73** - Plan et coupes du cellier F146, sondages 15 et 17 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).

Il est apparu en surface sous la forme d'une fosse quadrangulaire de 2,60 m de longueur et 2 m de largeur, conservée sur 1 m de profondeur et directement aménagée dans le substrat (argile à silex). Son fond est plat et ses parois sont droites. D'une façon générale, le creusement ne comporte pas de trace de murs ou de coffrage sur ses parois nord et sud, mais les observations sont limitées à un seul sondage d'1,10 m de large (**Figure 73**). Dans ces conditions, la récupération des maçonneries ou des matériaux formant les murs ne peut être totalement exclue.

Au fond de la fosse, un niveau en place, pouvant être interprété comme une préparation de sol ou radier, a été étudié. Il est constitué de blocs de calcaire et de silex liés à un sable jaune très argileux et compact (US 1394), déposés sur environ 8 à 10 cm d'épaisseur. Une installation de même nature a été retrouvée au fond de l'autre cellier gallo-romain F108. Aucun mobilier n'y a été relevé. Aucun niveau de sol associé à ce radier n'a pu être clairement mis en évidence : la couche très compacte sablo-argileuse ocre-gris US 1393, déposée sur 8 cm d'épaisseur, est peut-être liée à l'occupation du cellier, mais aucun mobilier ne vient appuyer cette hypothèse. Au-dessus, une strate de sable limoneuse grise correspond peut-être à un niveau de sol (US 1431), bien qu'elle ait livré uniquement du charbon de bois. On la retrouve sur l'ensemble de la surface au fond du cellier, sur 2 à 4 cm d'épaisseur (sondages 15 et 17). L'ensemble de ces niveaux, peut-être liés à l'utilisation du cellier, occupe donc une épaisseur totale d'environ 0,20 m.

À l'ouest, une fosse oblongue de 1,50 m de longueur sur 1,16 m de largeur matérialise l'accès du cellier (sondage 17). Creusée directement dans le substrat limoneux, elle comporte un emmarchement, dont la première marche apparaît à 0,18 m de profondeur ; cette dernière mesure 0,35 m de largeur. Au-delà, un niveau relativement plat matérialise peut-être une seconde marche ( ? ) à 0,40 m de profondeur, et sur 0,64 m de large. Le niveau du fond du creusement s'abaisse ensuite jusqu'à 0,60 m de profondeur ; aucun revêtement lié à cet emmarchement n'a été mis au jour au fond de la fosse ou dans son comblement. Seule une couche d'argile blanche, qui correspond peut-être à un niveau d'occupation ou de scellement d'un revêtement disparu (US 1432) (sondage 17 et **Photo 28**), le recouvre. Aucun mobilier n'y a été relevé.

**Photo 28** - Vue de la fosse d'accès au cellier F146. A gauche, on distingue la première marche, puis l'emmarchement recouvert du niveau d'argile US 1432 (cliché Agnès Couderc, Inrap).



À l'angle sud-est de la fosse d'accès, une portion de mur est conservée sur 0,60 m de hauteur (**Photo 29**). Formé de 4 assises de moellons calcaires et 3 assises de fragments de *tegulae*, le mur semble se poursuivre le long de la paroi ouest du cellier. Dans cette hypothèse, il constituerait un vestige des parois maçonnées du cellier.

**Photo 29** - Vue de la portion du mur à l'angle sud-est de l'accès au cellier F146 (cliché Mathieu Houdayer, Inrap).



La partie inférieure de la maçonnerie a disparu, et le mur ne repose sur rien. Est-ce qu'il était soutenu par une base en matériaux périssables, tel du bois, ou bien sur une maçonnerie récupérée ? Entre le mur et la paroi ouest du cellier, un petit cailloutis de graviers et de calcaire a été observé, qui correspond peut-être à un bourrage entre le parement et la fosse ou à un aménagement lié à la l'édification de la maçonnerie.

Au moment de son abandon, le cellier a été comblé par une succession de 5 couches de sédiments plus ou moins sableux (US1390, 1388) ou argileux (US 1392, 1391, 1389) brun à gris (US 1389, 1391, 1392) et ocre orangé (US 1388 et 1390). Ces sédiments parfois très compacts, en particulier à la base (US 1391 et 1392), ont livré des blocs de calcaire et de silex, ainsi que des fragments de TCA (US 1392 et 1389).

De nombreux objets fragmentés ont été exhumés de ces comblements : céramiques, tessons de verre, petits objets en métal, lithique et terre cuite, des scories de forge, de la faune. La céramique s'élève à 461 tessons pour 50 individus, et provient en grande partie du comblement supérieur US 1389 (60 %) (cf. Vol. 2, chap. 2). Mais, d'une façon générale, les différentes catégories de céramiques sont réparties de façon homogène entre les différentes strates et on note peu de collages entre elles. Les récipients culinaires ou à vocation de stockage sont bien représentés (jattes, *dolia*, amphores), mais on dénombre aussi de la vaisselle liée au service et à la présentation (sigillée, *terra nigra* notamment). Les autres rejets domestiques sont formés d'objets (20 NR/18 NMI), essentiellement des clous en fer (14 NMI), un rivet ou applique en bronze (iso 92), un peson en terre cuite (iso 295), un jeton de jeu (ou pion) en céramique (iso 742), une plaque-foyère (iso 114) et un fragment de *catillus* en grès (iso 264). Le pied annulaire d'une coupe, d'une assiette ou d'un gobelet en verre a été également retrouvé dans le comblement US 1388 ; sa couleur bleu-vert clair correspond aux productions de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. (iso 127) (cf. Vol. 2, chap. 4). Un second fragment a été relevé dans la couche US 1389 (iso 128) et correspond à un fragment de verre bleuté et épais, sans caractéristique morphologique particulière. On dénombre également 76 restes de bœuf, porc, mouton/chèvre et de coq (1,665 kg), ainsi que 40 scories et culots de forge pour un poids total de 5,90 kg.

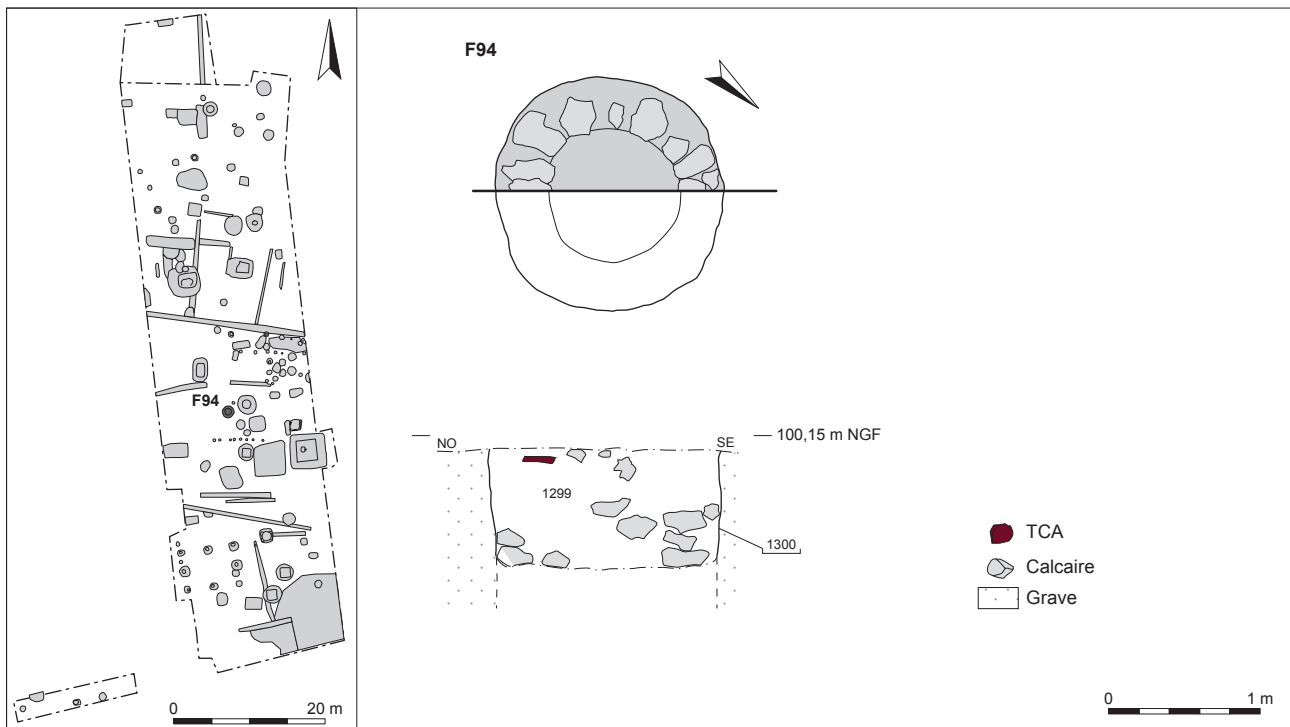
La céramique permet de dater l'abandon définitif du cellier au cours de la phase 3 (70-120 ap. J.-C.), ce qui correspond également aux datations émises par le verre. On note également la présence de quelques tessons de La Tène finale ou de la première moitié du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. dans ses comblements, peut-être du fait de sa relation stratigraphique avec la fosse F147 datée de la période 1.

#### 2.3.1.4.3. Le puits F94

Le puits F94 est localisé au centre de l'emprise, à proximité du puits (ou de la citerne) F96 daté de la période 1. Il est apparu à l'altitude de 100 m NGF, sous 0,40 m de terre végétale (Figure 59). Il a été fouillé par moitié, de façon manuelle, jusqu'à 0,80 m de profondeur, ce qui correspond au niveau d'apparition de l'appareillage en pierre qui forme son conduit (Figure 74 et Photo 30).

**Photo 30** - Vue du puits F94 en cours de fouille et de l'apparition de son cuvelage en pierres (cliché Michel Barret, Inrap).





**Figure 74** - Plan et coupe du puits F94  
 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).

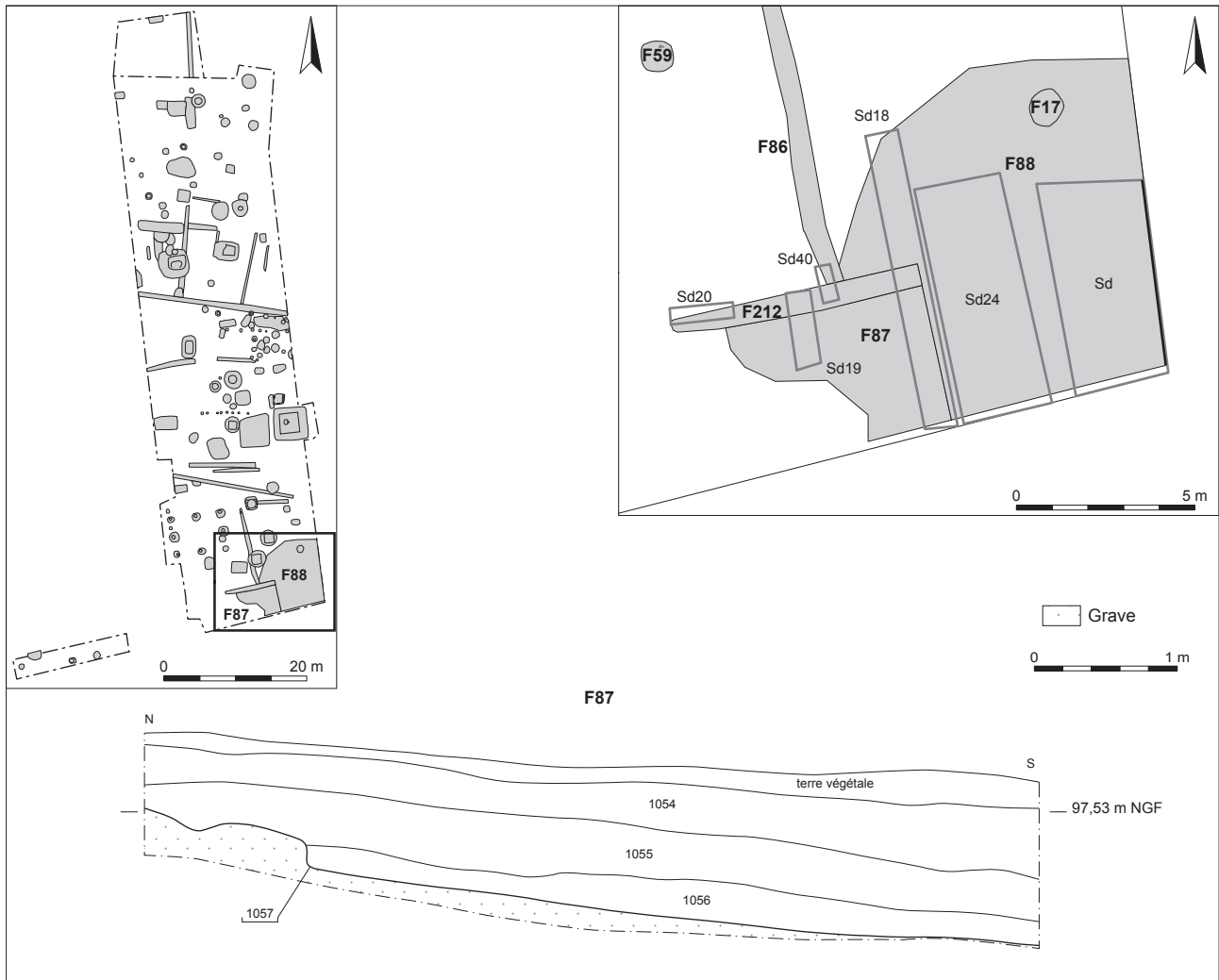
En surface, il apparaît sous la forme d'une fosse circulaire de 1,55 m de diamètre, avec des parois droites jusqu'au niveau d'apparition des moellons calcaires. La récupération des parties maçonnées supérieures, si elle a bien eu lieu, s'est donc faite sans élargissement de la fosse. Elle est comblée par un sédiment limono-sableux brun sombre, avec des blocs de calcaires siliceux et des TCA gallo-romaines (US 1299). Le mobilier retrouvé dans ce comblement, qui constitue l'abandon terminal du puits, regroupe de la céramique (83 NR/5 NMI), la moitié d'une *meta* en grès (iso 251), 3 fragments de clous et de tiges en fer, des restes de faune (37 NR/1,1 kg), des scories de forge et culots de forge (2,08 kg). L'une de ces scories porte l'empreinte de la position de la soufflerie (cf. Vol. 2, chap. 9.1). La céramique permet de dater l'abandon définitif du puits, et peut-être la phase de récupération des matériaux, de l'horizon 3 (70 à 120 ap. J.-C.). (cf. Vol. 2, chap. 2).

#### 2.3.1.4.4. L'aménagement F87/F88 et le fossé F212

L'aménagement F87/F88 correspond à une nappe de sédiments présente en bas de pente, au sud de l'emprise (Figure 59). Cet ensemble couvre une superficie de 88 m<sup>2</sup>, et sa forme est irrégulière. Il est apparu entre 98,10 m au nord et 97,23 m d'altitude NGF au sud, sous 1 m de colluvions et de terre végétale. Cette accumulation de sédiments en bas de pente avait été observée lors du diagnostic (F16, tranchée 2, Laruz 2015a : 52).

Cet ensemble a été sondé à plusieurs reprises à la pelle mécanique : le long de l'emprise à l'angle sud-est du site (Figure 75), le long de la berme sud (Figure 76) et au centre de la structure (sondage 24, Figure 77). Sa relation stratigraphique avec le fossé F212 a pu être étudiée dans les sondages 24 et 19 (Figure 77 et 78). Un puits F215, daté de la période 1 (période 1/phase 2), a été également mis au jour sous cet ensemble.





**Figure 75** - Coupe de F87 le long de l'emprise à l'angle sud-est du site (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).

L'étude des coupes le long des bermes sud et est a montré que l'ensemble F87/F88 est comblé d'une couche de sédiment limoneux grisâtre et charbonneux (US 1056, 1537, 1414, 1453, 1408 et 1409), d'environ 0,30 m d'épaisseur, piégé dans une légère cuvette à fond plat. Les bords de cette cuvette apparaissent plutôt droits au nord et très évasés à l'ouest. Ces entailles dans le substrat sont peu profondes (argile à silex), entre 0,10 à 0,20 m tout au plus, mais attestent d'un creusement anthropique.

Cette couche n'est pas particulièrement argileuse, et seule sa couleur peut signifier une stagnation d'eau et un milieu humide. Les prélèvements de sédiments n'ont pas été analysés. Aussi l'hypothèse d'une mare n'est-elle pas confirmée.

Elle contenait des pierres calcaires, de la TCA, des charbons de bois et des nodules de terre cuite ; elle a livré des fragments de céramique (215 NR/31 NMI), des objets fer (3 clous et un anneau), une bague et deux anneaux en alliage cuivreux (iso 98, iso 99 et 239), un fragment de verre (iso 129), une plaque-foyère (iso 363), deux monnaies (iso 350 et 351), 15 scories de forge et deux culots de forge (1,46 kg), ainsi que des restes de faune (85 restes pour un poids total de 2,41 kg), dont l'espèce la plus représentée est le bœuf (cf. Vol. 2, chap. 10).



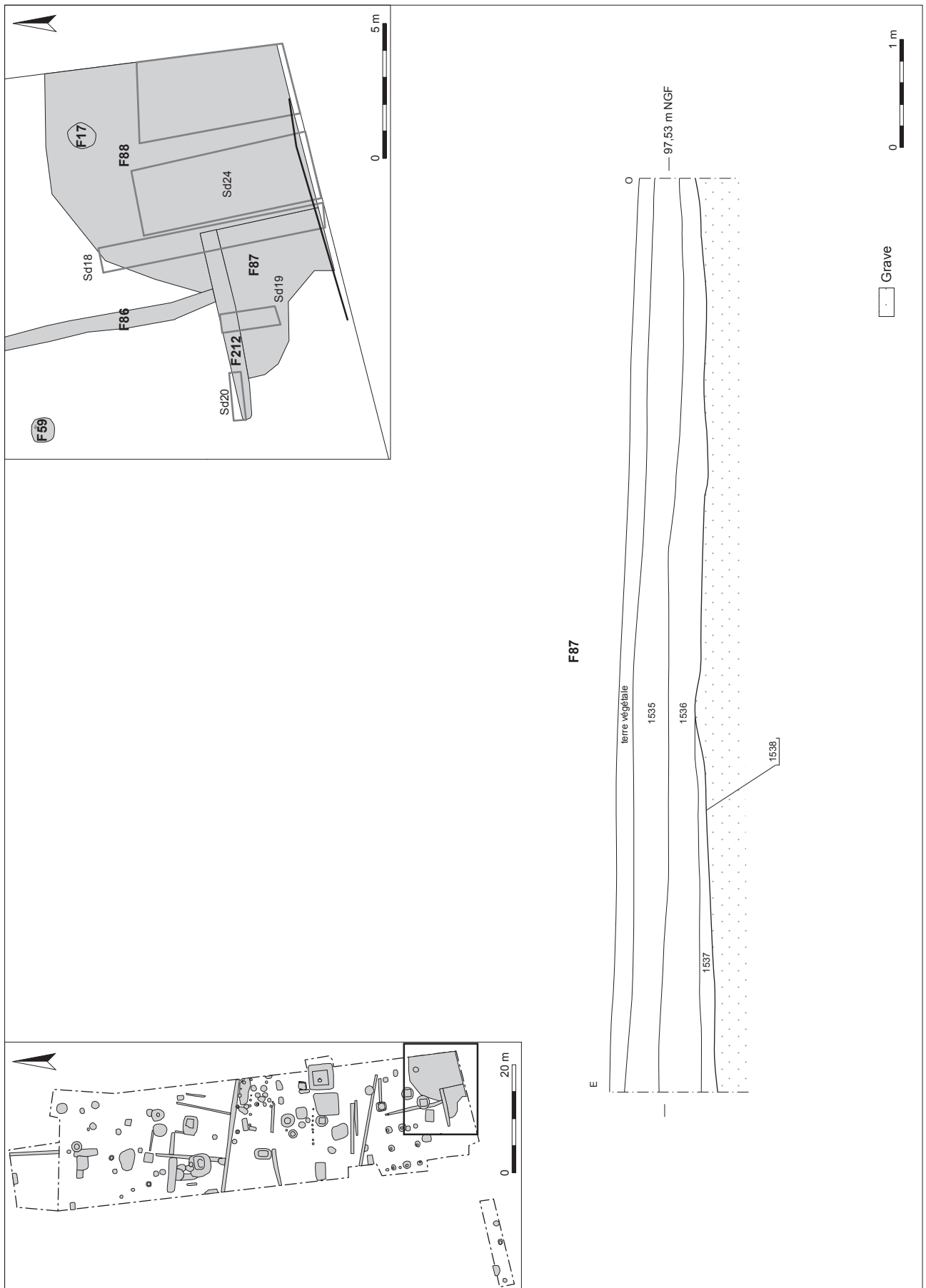


Figure 76 - Coupe de F87 le long de la berme sud de l'emprise (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).

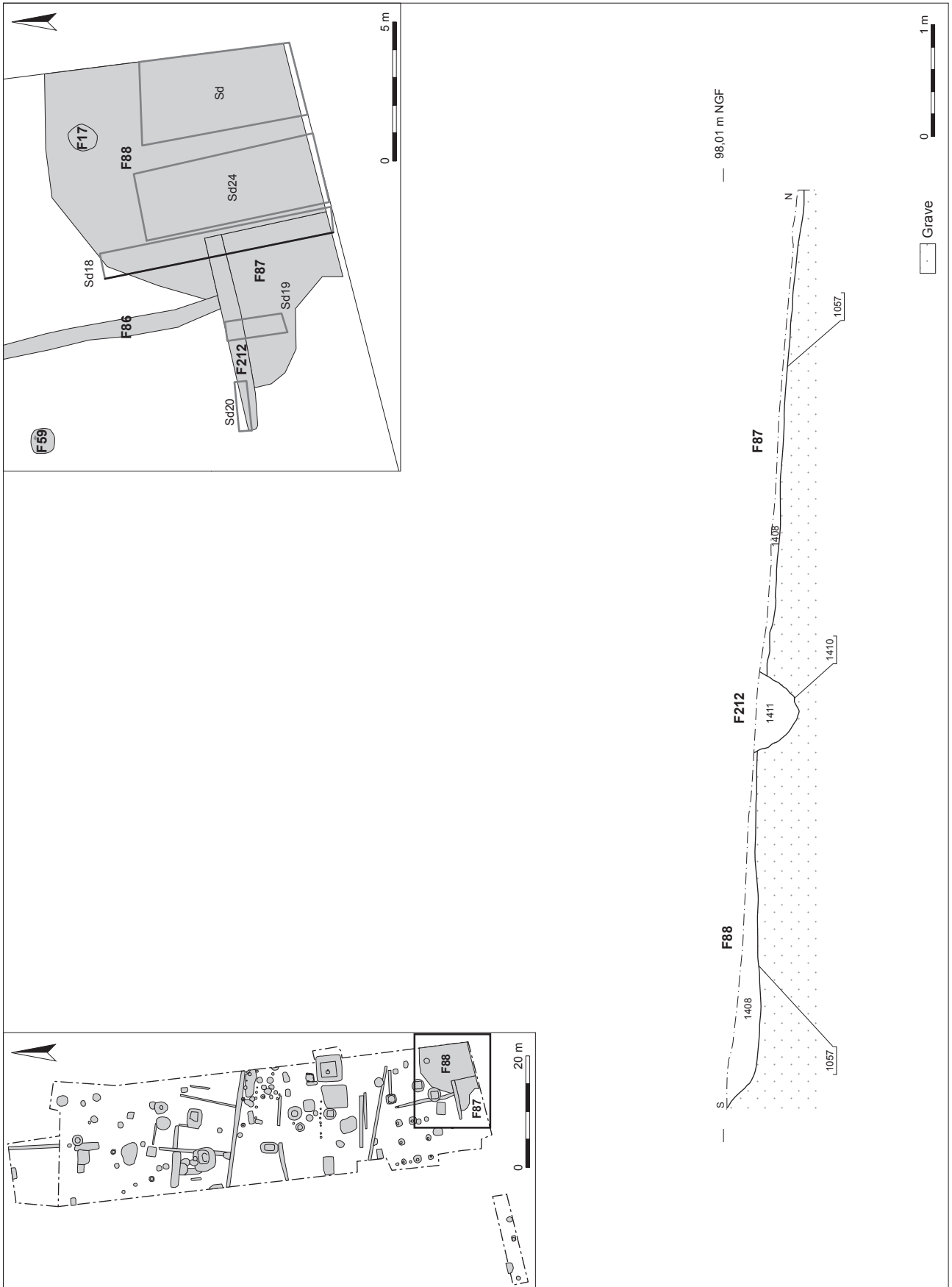
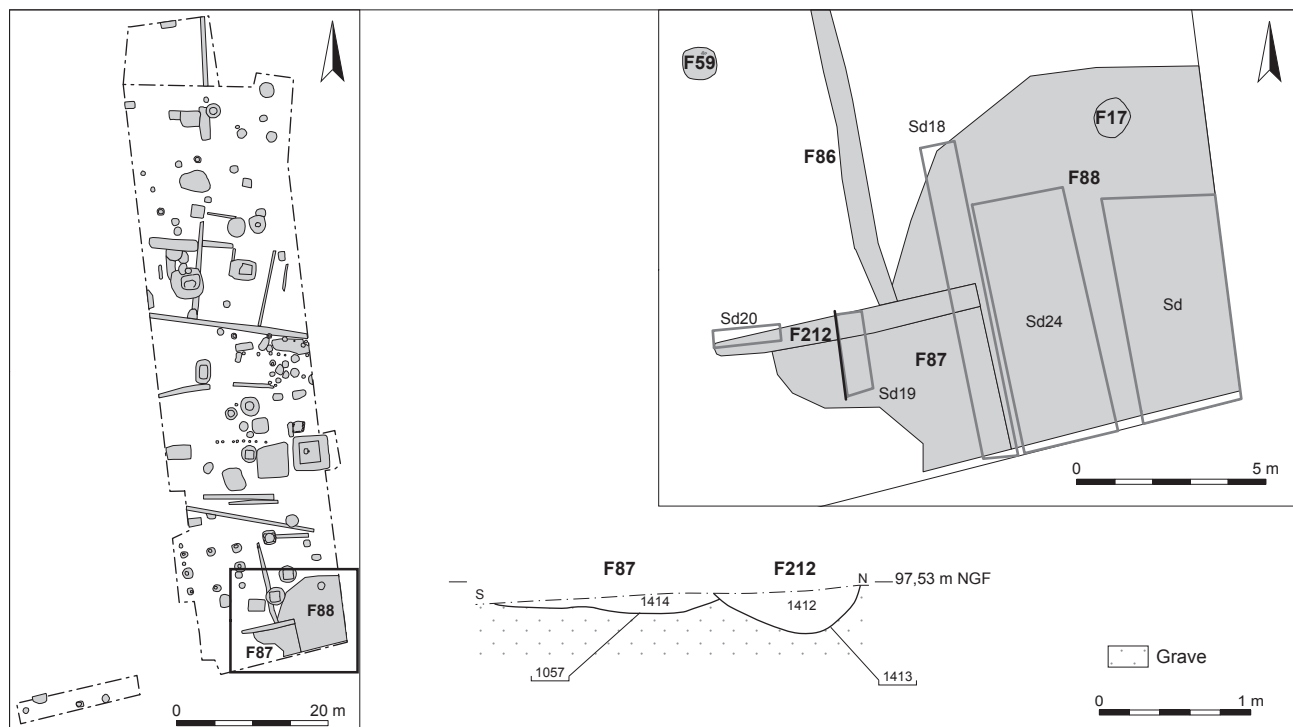


Figure 77 - Coupe de l'ensemble F87 et F88, du fossé F212, sondage 24 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).

La céramique est assez fragmentée et ne présente pas de caractéristiques particulières : on y trouve notamment les groupes typologiques liés au stockage (*dolia*) et aux préparations culinaires (marmites, pots, plats, mortiers etc.) (cf. **Vol. 2, chap. 2**). Elle permet de dater ce comblement de l'horizon 3. Le fragment de panse en verre bleu outremer ne possède pas de caractères typologiques marqués, si ce n'est sa couleur qui le rattache à la période antique. Les deux monnaies sont deux potins à tête diabolique datés de La Tène D2a-Auguste.

Cet ensemble est scellé par des couches de graviers mêlés de limon brun, charbonneux, qui ont colluvionné en bas de pente (US 1055, 1054, 1535, 1536) (**Photo 31**). Ces colluvions ont livré quelques éléments de mobilier : un petit poids de balance en plomb (US 1054, iso 22) et deux potins à tête diabolique datés de La Tène D2a-Auguste (US 1536 et 1054, iso 324 et 335). Ces petits objets ont pu être drainés dans les colluvions qui ne sont pas datés par ailleurs.

**Photo 31** - Vue de la coupe le long de la berme est de l'emprise. A la base on distingue la couche grisâtre de l'ensemble F87/F88. Elle est scellée par les couches de colluvions (cliché Agnès Couderc, Inrap).



**Figure 78** - Coupe de F87 et du fossé F212, sondage 19 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).

L'épaisseur des colluvions est relativement importante, entre 0,70 et 1 m d'épaisseur (terre végétale incluse) ; la dernière couche (US 1054) s'accumule en bas de la pente avec la terre végétale jusqu'à former un niveau relativement plat, peu pentu, par rapport au dénivelé du substrat sur la parcelle. La mise en culture de la parcelle, avec la formation d'une terrasse, en est peut-être la cause. Dans cette hypothèse, ce phénomène a eu lieu progressivement après la fin de l'occupation, dans des périodes postérieures (Moyen Âge ?).

L'ensemble F87/F88 est recoupé par le fossé F212 (Figure 59). Sondé à plusieurs reprises (sondages 18, 19 et 20) (Figure 78 et 79), il mesure entre 0,70 m et 1 m de largeur et est conservé sur 0,35 m de profondeur. Il est orienté sud-ouest – nord-est et a été suivi sur 7 m de longueur. À l'ouest, il s'interrompt (sondage 20), tandis que son tracé à l'est n'est plus visible ; son absence dans la berme est laisse supposer qu'il ne traverse pas la totalité de l'emprise dans cette direction. Il est comblé par un sédiment sablo-limoneux brun sombre, homogène (US 1411, 1412, 1415), qui a livré de la céramique (57 NR/6 NMI), deux clous en fer et quelques restes de faune (24 NR/815 g). Une demi-monnaie en bronze, un As de *Nemausus* daté de 14 av-10 ap. J.-C., provient également de ce comblement (iso 296). Les éléments céramiques indiquent une phase de comblement postérieure aux datations émises pour l'ensemble F87/F88, entre 70 et 150 ap. J.-C. (horizons 3 et 4), ce qui est cohérent par rapport aux observations stratigraphiques (cf. Vol. 2, chap. 2).

On peut s'interroger sur l'existence d'un possible lien entre le fossé F212 et l'ensemble F87/F88, qu'il semble limiter au nord. Cette supposition ne se vérifie cependant pas à l'est où le fossé n'a pas été retrouvé. Il s'agit plus probablement d'un élément parcellaire qui s'établit après le comblement définitif de F87/F88 et dont l'orientation diffère de celle observée dans le parcellaire gallo-romain. Le fossé F86 lui est peut-être associé, du fait de son orientation perpendiculaire, mais la relation stratigraphique entre les deux faits n'a pas été établie et aucun élément de datation ne vient appuyer cette hypothèse.

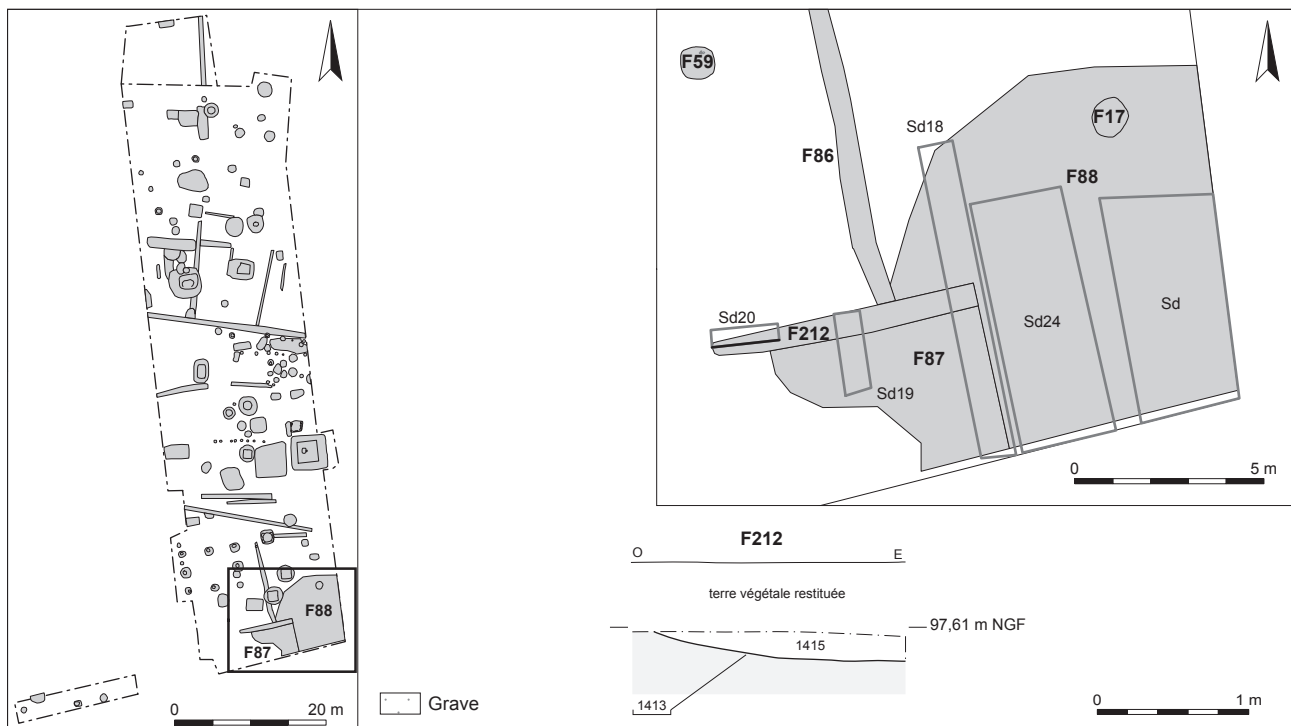


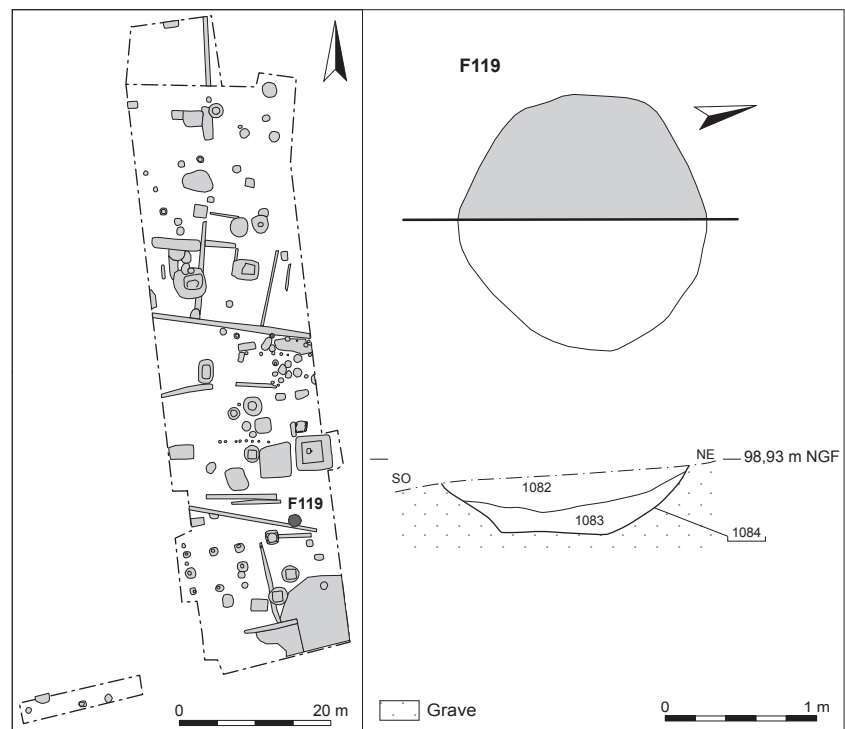
Figure 79 - Coupe de l'extrémité ouest du fossé F212, sondage 20 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).

### 2.3.1.4.5. Les fosses F119, F17 et le trou de poteau F62

Deux fosses et un trou de poteau sont également datés de la phase 3 (Figure 59). Il s'agit de deux fosses, dont la fonction initiale n'est pas connue, et qui ont servi de dépotoirs domestiques au moment de leur abandon. Le trou de poteau F62, quant à lui, fait partie de l'architecture du bâtiment sur poteau daté par ailleurs de la période 1.

La fosse F119 se trouve au sud de l'emprise et recoupe le fossé F66 daté de la période 1 (Figure 80). Elle est apparue à l'altitude de 98,80 m NGF. De forme circulaire, elle mesure 1,60 m de diamètre et est conservée sur 0,40 m de profondeur. Son comblement à la base est formé d'un limon beige très compact, avec beaucoup de graviers (US 1083). Il a livré une vingtaine de tessons de céramique. Le comblement terminal est également limoneux, brun noir et charbonneux, avec beaucoup de graviers (US 1082) (Photo 32). Les rejets de mobilier y sont nombreux : céramiques (177 NR/8 NMI), faune (203 restes représentant 4,836 kg), des fragments de clous en fer, deux petites scories de forge (0,009 kg) et des fragments de *tegulae* et d'*imbreces*. Même si le mobilier céramique contient de nombreuses formes du début du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., plusieurs éléments (sigillée, *dolium*) renvoient à une datation plus tardive, entre 70 et 120 ap. J.-C.

**Figure 80** - Plan et coupe de la fosse F119  
(© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).



Un peu plus au sud, la fosse F17 apparaît très arasée (Figure 81). Elle est également circulaire (diamètre 0,95 m) et est conservée sur 0,12 m de profondeur. Son profil est irrégulier. Son comblement limono-argileux brun foncé US 1074, compact, a livré quelques tessons (13 NR/2 NMI), une petite scorie de forge complète (0,120 kg) et un fragment d'os de bœuf. L'abandon de la fosse F17 est daté de la phase 3.

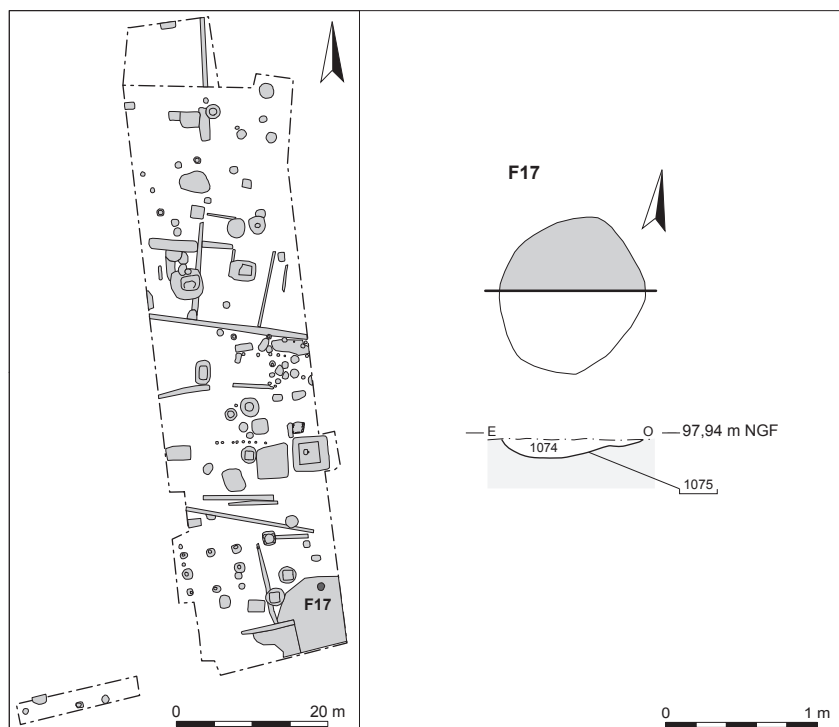
Dans cette même partie de l'emprise, au sud, se trouve le trou de poteau F62. Il forme l'angle nord-est du bâtiment EA-1 sur poteau, daté de la période 1 (cf. chap. 2.2.4.2.). Les tessons de vaisselle en céramique relevés dans le comblement de la fosse d'installation US 1346 (12 NR/2 NMI) sont datés de la période gallo-romaine. Un fragment de coupe en céramique commune claire micacée permet de dater ce petit lot de la phase 3, entre 70 et 120 ap. J.-C. Ces éléments apparaissent intrusifs, dans la mesure où le bâtiment est daté plus globalement de la période 1.



**Photo 32** - Vue de la fosse F119 fouillée par moitié, et de son comblement (cliché Agnès Couderc, Inrap).



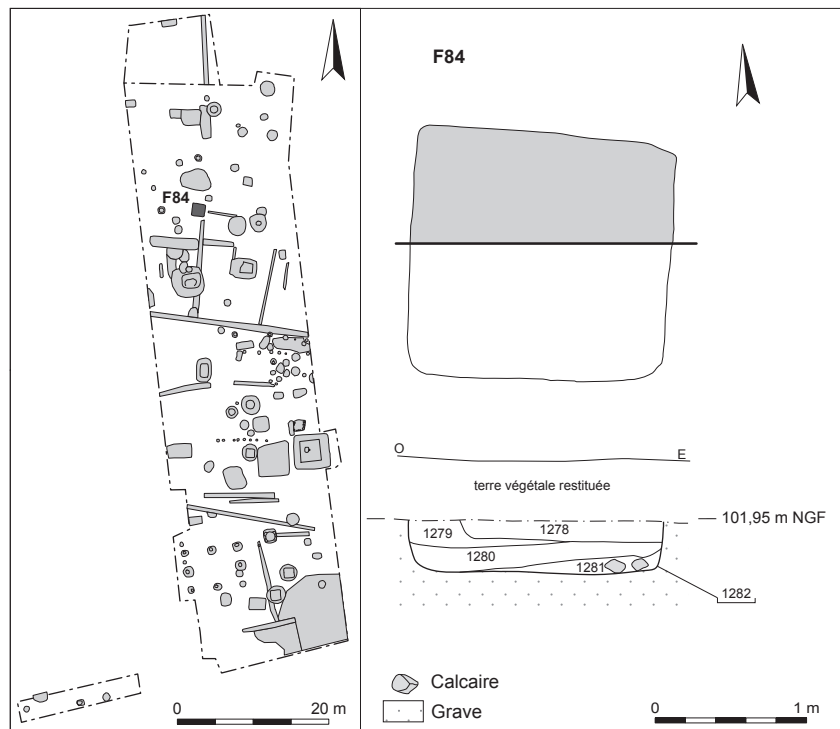
**Figure 81** - Plan et coupe de la fosse F17 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).



### 2.3.1.5. PHASES 1 à 3 : la fosse F84 (20-120 ap. J.-C.)

La fosse F84 a été fouillée par moitié, dans la partie nord de l'emprise (**Figure 59**). Apparue à l'altitude de 101,90 m NGF, c'est une fosse quadrangulaire à fond plat presque carré, d'1,70 m de longueur sur 1,60 m de largeur. Elle est conservée sur 0,35 m de profondeur (**Figure 82 et Photo 33**). Elle est comblée à la base par du limon brun avec quelques pierres et du charbon de bois (US 1281), où trois restes de faune (bœuf) ont été relevés. Le comblement supérieur US 1280, constitué d'un sédiment limoneux brun verdâtre et de sable jaune, a livré un fragment de clou en fer et 3 fragments de scories de forge non magnétiques (0,234 kg). Les comblements supérieurs sont formés d'un sable grossier jaune-vert (US 1279) et d'un limon brun un peu charbonneux (US 1278). Ils ont livré des tessons de céramiques (33 NR/3 NMI), dont la quasi-totalité provient de l'US 1278, des fragments de clous et de tiges en fer (6 NR), de la faune (11 restes de boeuf/205,5 g), des culots et des scories de forge, dont un fond de four de plus d'un kilo.

**Figure 82** - Plan et coupes de la fosse F84  
 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).



Des esquilles de faune ont été retrouvés dans l'US 1280, ainsi que des battitures et des micro-déchets magnétiques relatifs au travail de la forge, avec des concentrations supérieures à 10 % (127 g/2 litres de sédiment). La céramique date l'abandon de la fosse entre 20 et 120 ap. J.-C. mais ne permet pas d'affiner les datations. Les comblements à la base sont peut-être liés à son utilisation (US 1281 et 1280), mais le mobilier n'apporte pas de renseignements quant à sa fonction primaire (il est quasiment absent). Au moment de son abandon, la fosse a servi de dépotoir et accueille du mobilier issu de contexte domestique et des activités de forge du secteur.

**Photo 33** - Vue de la fosse F84 vers le nord, en cours de fouille (cliché Jean-Marie Laruz, Sadil).



## 2.3.1.6. PHASES 3 ou 4 : la fosse F149 (70 à 150 ap. J.-C.)

Hormis le fossé F212 décrit ci-dessus (cf. chap. 2.3.1.4.4.), la fosse F149 est comblée au cours de ces phases. Elle a été mise au jour à côté de la sépulture F121, datée de la période 1, entre 176 et 40 BC.<sup>2</sup>

La fosse F149 est apparue entre 99,73 m et 99,90 m d'altitude NGF, sous 0,25 m de terre végétale. Elle est localisée immédiatement au nord de la cave gauloise F2 et à côté de la sépulture F121 (Figure 59). Elle a été intégralement fouillée.

Elle est de forme quadrangulaire et mesure 1,54 m de longueur sur 1,50 m de largeur. Elle est conservée sur 0,32 m de profondeur (Figure 83). Elle présente un fond plat et des parois droites. Au fond de la structure, 7 creusements ont été mis au jour. Il s'agit de 6 empreintes circulaires réparties aux quatre coins de la fosse et le long des bords opposés est et ouest, ainsi que de l'empreinte d'une tranchée le long de son bord sud (Photo 34). Les creusements circulaires peuvent matérialiser l'installation de petits poteaux et de piquets, de dimensions relativement modestes (entre 0,10 et 0,36 m de côté), et peu fondés dans le substrat (3 à 8 cm) (Tableau 10). La petite tranchée a pu également accueillir une planche en bois ou autre matériau périssable.

À la base du creusement, des lambeaux d'un niveau très mince de limon brun et charbonneux ont été observés dans la partie centrale de la fosse (US 1080). À peine marqué, il correspond peut-être à un niveau d'occupation, ou de piétinement ? Il a livré quelques tessons de céramiques datées de la période gallo-romaine sans précision (cf. Vol. 2, chap. 2).

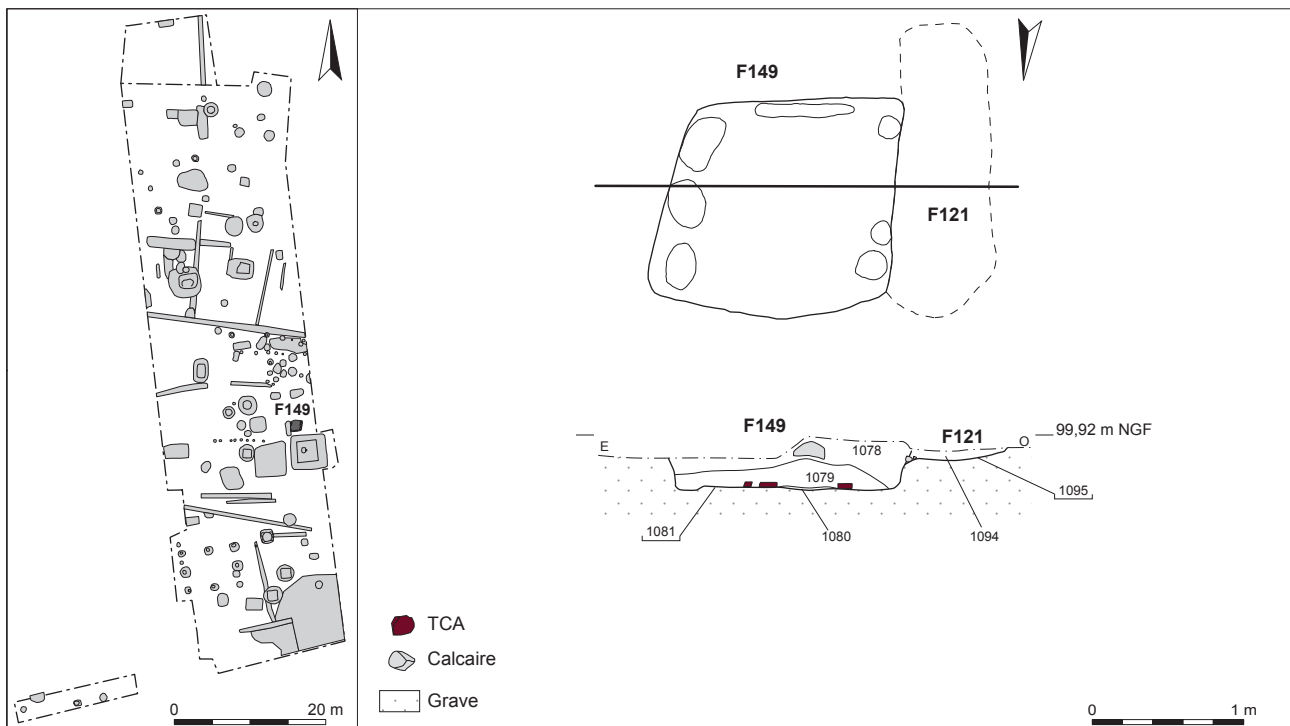


Figure 83 - Plan et coupes de la fosse F149  
(© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).

2 Datation C14 réalisée sur les ossements : cf. annexe 13.



**Photo 34** - Vue de la fosse F149 après fouille, vers l'ouest. On distingue les creusements circulaires aux quatre coins, et la tranchée le long du bord sud. A l'ouest, la fosse sépulcrale F121 (cliché Agnès Couderc, Inrap).



Sur ce niveau, un dépôt de sédiment de 0,20 m d'épaisseur maximale correspond au comblement primaire de la fosse (US 1079). Constitué d'un limon gris très compact, charbonneux, avec des inclusions de limon brun-jaune, il a livré 48 fragments de *tegulae* et 29 fragments d'*imbreces*. Cette très forte proportion de TCA est accompagnée de quelques blocs calcaires de 15 à 20 cm de côté. Plusieurs fragments de *tegulae* reposaient à plat dans ce comblement, essentiellement localisés dans la partie sud de la fosse (**Photo 35**). S'agit-il d'un aménagement volontaire ou reflète-t-il une destruction, l'effondrement d'une partie de la construction par exemple ? Le fait que ces éléments ne soient présents que dans une partie limitée de la fosse et ne présentent aucun collage entre eux écarte l'idée d'un effondrement en place d'une toiture, par exemple. Quant à l'idée d'un aménagement particulier, leur module et leur disposition assez disparates ne vont guère dans ce sens. Comme les blocs de calcaire, ces matériaux marquent l'abandon de la fosse et de ses aménagements.

**Photo 35** - Vue de la fosse F149 en cours de fouille et du niveau de tuiles dans le comblement US 1079 (cliché A. Tremel, Sadil).



De nombreux rejets de mobilier domestique ont été exhumés de ce remplissage : des fragments de vases en céramique (127 NR/9 NMI), 8 petits fragments de scories de forge, un clou en fer, un fragment de plaque-foyère (iso 300) et un fragment de pierre à aiguiser (ou polissoir) en grès (iso 230). Cette phase de comblement est datée par le mobilier céramique de l'horizon 3, soit entre 70 et 120 ap. J.-C. (cf. Vol. 2, chap. 2).

La fosse est ensuite scellée par un limon brun foncé, homogène et meuble (US 1078) (Photo 36). On y trouve du charbon de bois et de nombreux matériaux de construction, comme des *imbreces* et des *tegulae* (34 fragments dont 30 *tegulae*), ainsi que des blocs de calcaire (d'environ 25 cm de côté). Ce comblement marque l'abandon définitif de la structure. De nombreux rejets de mobilier domestique y sont présents : de la céramique (114 NR/12 NMI), de la faune (48 restes/580 g), des clous et tiges en fer (6 NR), 4 fragments de plaque-foyère en terre cuite (iso 299 et 311), un fragment de déchet ou de charnière en alliage cuivreux (iso 102) et une pierre à aiguiser ou polissoir en grès (iso 229). Les prélèvements de sédiments dans cette couche n'ont pas pu être analysés, faute de temps. Une dizaine de scories relatives au travail de la forge a été également relevée, parmi lesquelles un fond de four d'1,8 kg.

**Photo 36** - Vue de l'ensemble des comblements de la fosse F149, lors de sa fouille (cliché A. Tremel, Sadil).



Une applique décorative en pierre, façonnée dans un calcaire bréchiq ue vert appelé également « griotte verte » (iso 192, US 1078), provient également de ce comblement ; elle mesure 8 cm de largeur et ses bords sont biseautés (Figure 84 et Photo 37). Il pourrait s'agir d'un fragment d'*opus sectile* de sol, d'une épaisseur de 1,8 cm. Le matériau employé provient de la Narbonnaise et se diffuse au I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.<sup>3</sup> (Cormier 2008). Il se retrouve fréquemment dans les décors des monuments publics, et plusieurs exemplaires ont été mis au jour à Tours, sur le site des thermes (site de Descartes, Fouillet *et al.* 2002 : 170) et du Temple (Jouquand *et al.* 2002 : 43-47 et annexe 7).

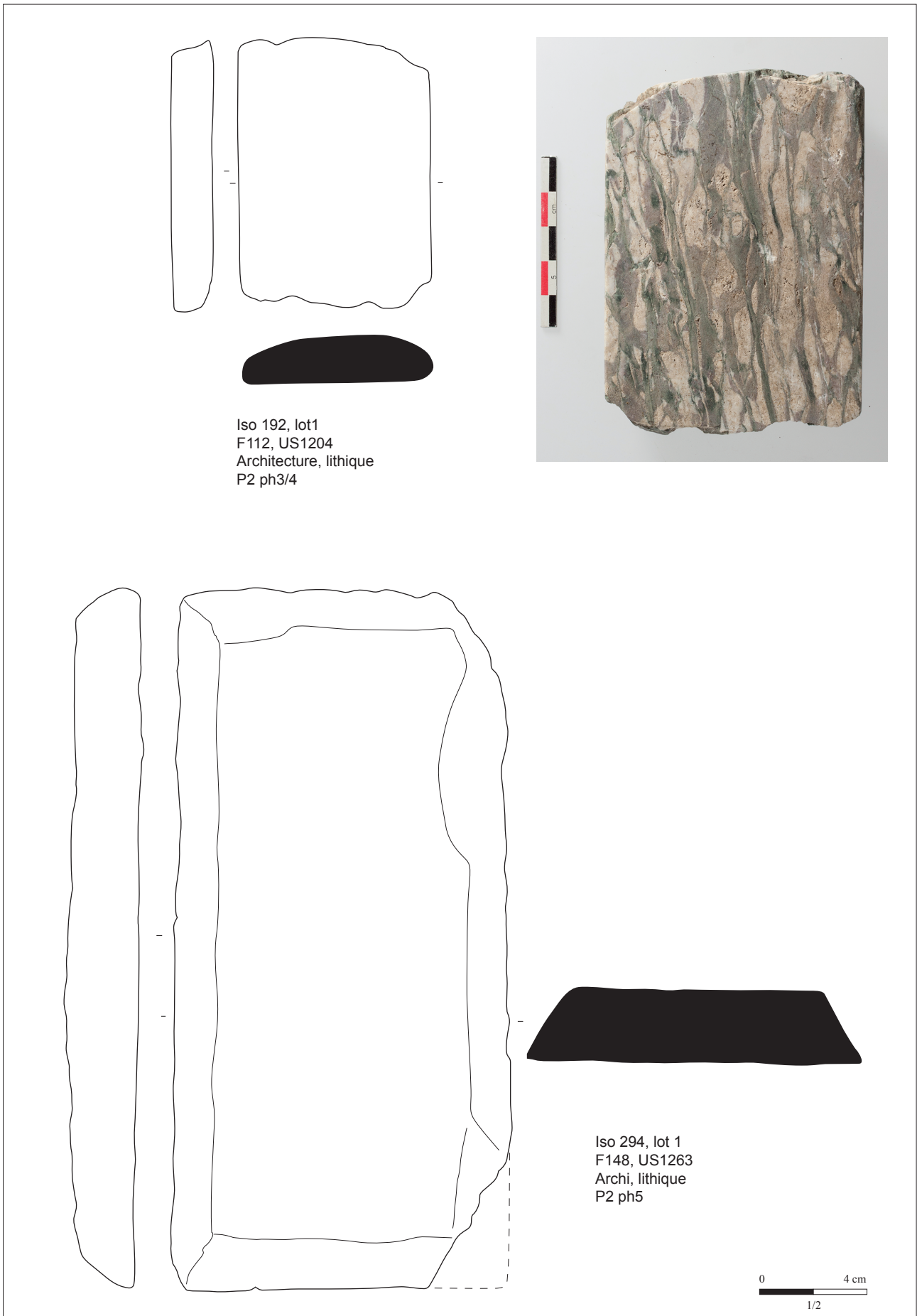
**Photo 37** - Fragment d'applique en griotte verte (cliché Jean-Marie Laruz, Sadil).



3 Merci à Sébastien Cormier (Service archéologique de l'Eure), pour l'identification et les remarques au sujet de cet élément :

*Concernant l'élément iso 192 selon son épaisseur, une restitution pour un usage au sol paraît plus probable. Il s'agit d'un matériau de la Gaule Narbonnaise qui semble très apprécié des commanditaires, en particulier pour son aspect bréchiq ue qui rappelle des roches décoratives lointaines d'Asie mineure et d'Égypte dont l'importation est coûteuse et donc ponctuelle. Pour ces raisons, plusieurs roches pyrénéennes vont être utilisées très tôt comme des succédanés des matériaux nobles et lointains. Pour nos territoires du nord-ouest de la Gaule, l'expansion des villes dès la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. ap. favorise l'exploitation des matériaux de construction et de décoration en pierre.*





**FIGURE 84** - Éléments architecturaux issus de la fosse F149 et du puits F148 (© Dorothée Lussion, Véronique Chollet, Inrap).

Enfin, le nettoyage de la structure (US 1065) a également livré une vingtaine de tessons de céramique. Les datations établies par le mobilier céramique montrent que le comblement définitif de la fosse F149 intervient entre la fin de la phase 3 et la phase 4, soit entre 70 et 150 ap. J.-C.

Les différents creusements retrouvés au fond de la fosse évoquent un aménagement ou une construction, probablement édifiée en bois ou autre matériau périssable. Cependant, les nombreux blocs calcaires retrouvés dans les comblements peuvent aussi avoir participé à cette construction, comme élément de calage ou de maçonnerie. Il est possible également qu'une partie des sédiments les maintenait en place. La portée et l'élévation de cette construction devaient être limitées, vu le faible ancrage des éléments porteurs dans le substrat. On peut à partir de ces données imaginer qu'ils soutenaient un petit plancher ou une estrade ; les nombreux fragments de TCA et de *tegulae* mis au jour renvoient peut-être à un petit toit, même si *a priori* le poids que devait représenter leur assemblage est peu compatible avec des fondations si peu profondes.

La fosse recoupait certainement dans sa partie supérieure le bord est de la sépulture F121 (Figure 13), mais le fait qu'elle l'entame peu et n'ait provoqué aucun bouleversement des ossements semble signifier qu'il ne s'agit pas là d'une installation fortuite et que, tout au moins, la tombe était encore visible ou signifiée. La datation de la fosse F149 ne cadre pas avec l'idée d'un aménagement en relation avec la tombe, qui est bien antérieure. Néanmoins, on peut s'interroger sur la présence d'une petite construction si proche de cette inhumation. À défaut de commémorer directement la sépulture gauloise, cette petite construction occupe-t-elle de fait un espace ayant une signification funéraire qui perdure à travers elle à la période gallo-romaine ? La présence dans la fosse du fragment d'applique en « griotte verte », est-elle liée à cet aménagement ? À défaut de pouvoir l'affirmer, cet élément de décor prouve du moins l'existence dans un environnement proche de demeures aisées à l'architecture soignée, ou de monuments publics.

**Tableau 10** - Dimensions des creusements et empreintes relevés au fond de la fosse F149 (en m)

N°creusement	nature	Longueur/diamètre (m)	Largeur(m)	Profondeur (m)
1096	tranchée	0,7	0,12	0,08
1097	poteau	0,36	0,2	0,08
1098	poteau	0,24	0,18	0,04
1099	piquet	0,16	0,13	0,04
1100	piquet	0,11		0,03
1101	piquet	0,1		0,05

### 2.3.2. La fin de l'occupation gallo-romaine (Phases 4 et 5 - 120/150-220 ap. J.-C.)

La fin de la période gallo-romaine est marquée par quelques vestiges, dont l'abandon se situe au plus tard à la fin du II<sup>e</sup> - début du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Cette datation confirme l'occupation tardive de ce secteur de l'*oppidum*, qui se vérifie également sur les fouilles récentes menées dans la rue du Petit Bonheur (Couderc *et al.* à paraître ; Couvin *et al.* à paraître).

La fin de cette occupation se traduit par une raréfaction des vestiges ; elle est représentée par deux structures (cellier F108 et puits F148), définitivement comblées au cours du II<sup>e</sup> – début III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

### 2.3.2.1. Le cellier F108

Le cellier F108 a été mis au jour dans la partie nord de l'emprise, à l'intérieur de la parcelle définie au sud par le fossé F77 (Figure 59). Il est apparu à l'altitude NGF de 101,65 m au nord et 101,35 m au sud. Il est installé dans une fosse rectangulaire de 3 m de longueur sur 2,65 m de largeur, orientée sur un axe nord-ouest – sud-est selon la trame 2 (Photo 38). Sa profondeur est de 0,90 m. Le fond de la fosse est plat et les parois sont droites (Figure 85).

**Photo 38** - Vue du cellier F108 entièrement fouillé (cliché Agnès Couderc, Inrap).



Le cellier est formé de quatre murs (US 1335, 1337, 1352, 1548) qui délimitent un espace interne de 3,04 m<sup>2</sup> (1,90 m de longueur sur 1,60 m de largeur). Le niveau d'arasement des murs à l'intérieur de la fosse est variable, et se situe entre 0,20 m et 0,40 m de profondeur, soit entre 101,37 m et 101,21 m NGF ; la partie supérieure des murs est généralement perturbée à la surface de la fosse (mur 1339, US 1338), voire totalement détruite (mur nord 1335, US 1336), mais le reste des élévations est relativement bien conservé. Ce niveau d'arasement est recouvert par le comblement US 1301 qui vient sceller définitivement le cellier au moment de son abandon (Figure 85 et Photo 39).

**Photo 39** - Vue du cellier F108 en cours de fouille ; à droite, la partie supérieure du mur nord US 1335 est détruite (cliché Michel Barret, Inrap).





**Figure 85** - Plan et coupe nord-sud du cellier F108 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).

Les murs sont élevés de façon relativement sommaire, au moyen de moellons calcaires et de silex grossièrement équarris, ainsi que de fragments de tuiles (*tegulae*, *imbreces*, briques). Ces matériaux sont liés par un sable argileux jaune très compact, et forment un parement de 0,20 m de largeur. L'espace entre ces parements et les bords de la fosse est comblé par un blocage fait de sable jaune très compact (de même nature que le liant des murs) mélangé à des fragments de pierres calcaires et de mortier. Les murs sont conservés entre 0,32 m (mur nord US 1335) et 0,75 m de hauteur (mur est US 1352). Ils reposent à la base sur une couche de sable gris très compact (US 1333) qui correspond à un niveau de travail lié à l'installation du radier. Les premières assises depuis le sol (entre 4 et 6 assises) sont élevées en moellons de calcaire et de silex, sur environ 0,40 m à 0,50 m de hauteur, puis des niveaux de tuiles et de briques s'intercalent avec les assises en pierre (Photo 40). Ces constructions apparaissent globalement peu soignées. Le premier niveau de tuiles et de briques sert d'appui à l'installation de deux petites niches en tuiles dans le mur sud (loge US 1339) et est (loge US 1353).

La niche US 1339 est installée au centre du mur sud US 1337, à 0,47 m de hauteur par rapport au fond du cellier. Elle est apparue au niveau du décapage, à 101,37 m NGF. Ses côtés sont constitués de deux *tegulae* entières, verticales, tandis que le fond et la base de cet aménagement sont formés de *tegulae* quasi complètes. La *tegula* formant le bord ouest est brisée en son centre, vraisemblablement sous la pression du mur. Cette niche mesure 0,30 m de hauteur, sur 0,38-0,40 m de largeur ; sa profondeur est de 0,34 m. Elle est totalement intégrée dans l'épaisseur du mur, et est contemporaine de sa construction (Figure 85, Photo 41). La fouille de son comblement (US 1301) n'a livré aucun mobilier, ni aucun matériau pouvant évoquer sa couverture (mur, tuiles etc.). Cette niche ne semble donc pas recouverte par une nouvelle assise du mur.





**Photo 40** - Vue de l'angle sud-ouest du mur sud US 1337 et du mur ouest US 1548, et détails du mode de construction du mur (cliché Agnès Couderc, Inrap).



**Photo 41** - Vue de la niche US 1339 dans le mur sud du cellier F108 (cliché Agnès Couderc, Inrap).

La niche US 1353 est installée dans le mur est US 1352, à 0,50 m de hauteur par rapport au fond du cellier (**Figure 86 et Photo 42**). Son niveau d'apparition se situe à 101,55 m NGF et correspond au niveau de décapage du cellier. Cet aménagement apparaît mal conservé, à l'instar du mur lui-même (US 1352), suite à son arasement. Ainsi, la partie nord de la niche a entièrement disparu, tandis qu'au sud, les tuiles sont brisées au sommet.



**Figure 86** - Profil du cellier F108 et de son emmarchement US 1549 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).



**Photo 42** - Vue de la niche US 1353 dans le mur est du cellier F108 (cliché Agnès Couderc, Inrap).



Les deux *tegulae* constituant le fond de cette niche sont entières et dressées contre la paroi de la fosse. Le bord sud de la niche est constitué d'une *tegula* brisée en partie supérieure. Les matériaux constituant le fond de cet aménagement ont complètement disparu. La niche mesure 0,65 m de longueur sur 0,40 m de hauteur. Sa profondeur est de 0,25 à 0,30 m. Aucun mobilier n'a été mis au jour lors de la fouille de son comblement (US 1301).

Le cellier est muni d'un accès qui se faisait par l'ouest, au moyen d'un emmarchement (US 1549) (Figure 86 et Photo 43). Large de 1 m (entre les murs 1335 et 1548), il se développe sur une longueur de 1,20 m depuis le sommet de la fosse jusqu'au fond du cellier. L'emmarchement, très mal conservé, est formé d'au moins trois marches, matérialisées par des rangs de moellons calcaires liés par un sédiment sableux jaune et compacte, ainsi que par quelques fragments de tuiles posés à plat (Photo 44). Il est peu probable que ces éléments constituent le revêtement d'origine, qui a dû disparaître. Ils constituent plutôt une sorte de blocage qui a glissé en partie sur le sol du cellier : petits moellons de calcaire, fragments de *tegulae* et de briques. Le premier niveau de marche perceptible se situe à 101,15 m NGF, à 0,40 m de profondeur, sous le comblement d'abandon définitif de la fosse et d'une couche de substrat argileux remanié (US 1301).

**Photo 43** - Vue de l'accès depuis l'ouest dans le cellier F108 et de l'emmarchement US 1549 (cliché Agnès Couderc, Inrap).



**Photo 44** - Détails de l'embranchement US 1549, vue vers l'ouest (cliché Agnès Couderc, Inrap).



Plusieurs niveaux liés à l'utilisation et à l'aménagement du cellier ont été étudiés à la base du creusement (**Figure 85**). Au-dessus du niveau de travail identifié US 1333, une couche de moellons de calcaire et de silex dans une matrice sableuse jaune très compacte a été fouillée (US 1319) (**Photo 39**). Installée sur une épaisseur de 0,25 m, elle a livré quelques tessons de céramiques datés de la période gallo-romaine (16 NR), et 18 petits fragments de scories de forge (0,943 kg). Un fragment de plaque-foyère a été aussi prélevé. Ce niveau, très compact et quasiment stérile, a été interprété comme un radier, préalablement au niveau d'occupation matérialisé par le niveau de sol US 1318. Ce dernier, formé d'une mince couche de limon argileux gris et charbonneux, hétérogène, suppose un sol en terre battue. Il n'a livré aucun mobilier. Les murs du cellier y sont fondés directement.

Ce niveau d'occupation se situe donc à 0,70 m de profondeur par rapport au niveau de décapage de la fosse, ce qui place, par conséquent, la hauteur des niches à 0,20 m et 0,30 m du sol. La position très basse de ces ouvertures dans le mur pose finalement la question de leur usage : ces niches étaient-elles accessibles par le haut, comme l'absence de couverture en place le suggère, facilitant ainsi la préhension ou l'installation des objets et/ou des récipients de stockage ?

Le cellier connaît par la suite deux grandes étapes de comblement qui marquent son abandon définitif. Les collages de céramiques entre ces deux couches indiquent un comblement relativement rapide de la structure.

La première couche US 1311 se caractérise par un sédiment sablo-limoneux gris, hétérogène et charbonneux. On y relève des fragments de calcaire et de terre cuite, issus de la démolition des murs. Il a livré également des tessons de céramique (156 NR/7 NMI), un fragment de vaisselle en verre (couleur bleutée naturelle claire iso 130), et plusieurs objets : deux pesons en terre cuite (iso 82 et 85), une plaque en fer munie d'un « crochet » et des clous en fer (iso 75 et 189), un fragment de mortier en grès (iso 262) et un petit lingot d'alliage cuivreux (iso 90). Une monnaie en cuivre, un As de Néron émis en 66 ap. J.-C., a été également retrouvée.

Le comblement terminal, qui scelle définitivement la structure, comporte des éléments plus massifs, avec de gros moellons de calcaire, des tuiles (*tegulae* et *imbreces*), du mortier, qui proviennent certainement de la démolition du cellier (US 1301). Il a livré une grande quantité de mobilier : 383 tessons de céramique (32 NMI), un fond de four de forge et 15 petits fragments de scories (0,250 kg), un peson (iso 89), des clous en fer et un jeton de jeu (ou pion) en céramique (iso 20). Le nettoyage de la structure en surface (US 1157) a fourni également beaucoup de restes de mobilier : 105 tessons de céramique (6 NMI), quelques fragments de *tegulae* et d'*imbreces*, un couteau en fer (iso 118), un fragment de tôle en fer et des clous. Enfin de nombreux restes de faune, dominés par le bœuf, puis le porc et les caprinés, ont été relevés dans l'ensemble de ces comblements (US 1157, 1301 et 1311) : 86 restes pour un poids de 3,421 kg.

L'étude et l'assemblage du mobilier céramique permettent de placer l'abandon du cellier au cours du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C., soit entre 120 et 220 ap. J.-C. (horizons 4 ou 5). Parmi ces rejets domestiques, on note la présence de plusieurs pesons liés à l'artisanat du textile. Sont également présents, dans le répertoire céramique, une quinzaine de récipients destinés au stockage des denrées (*dolia*, amphores à huile et à alun) qui rappellent la fonction de cellier (cf. Vol. 2, chap. 2).

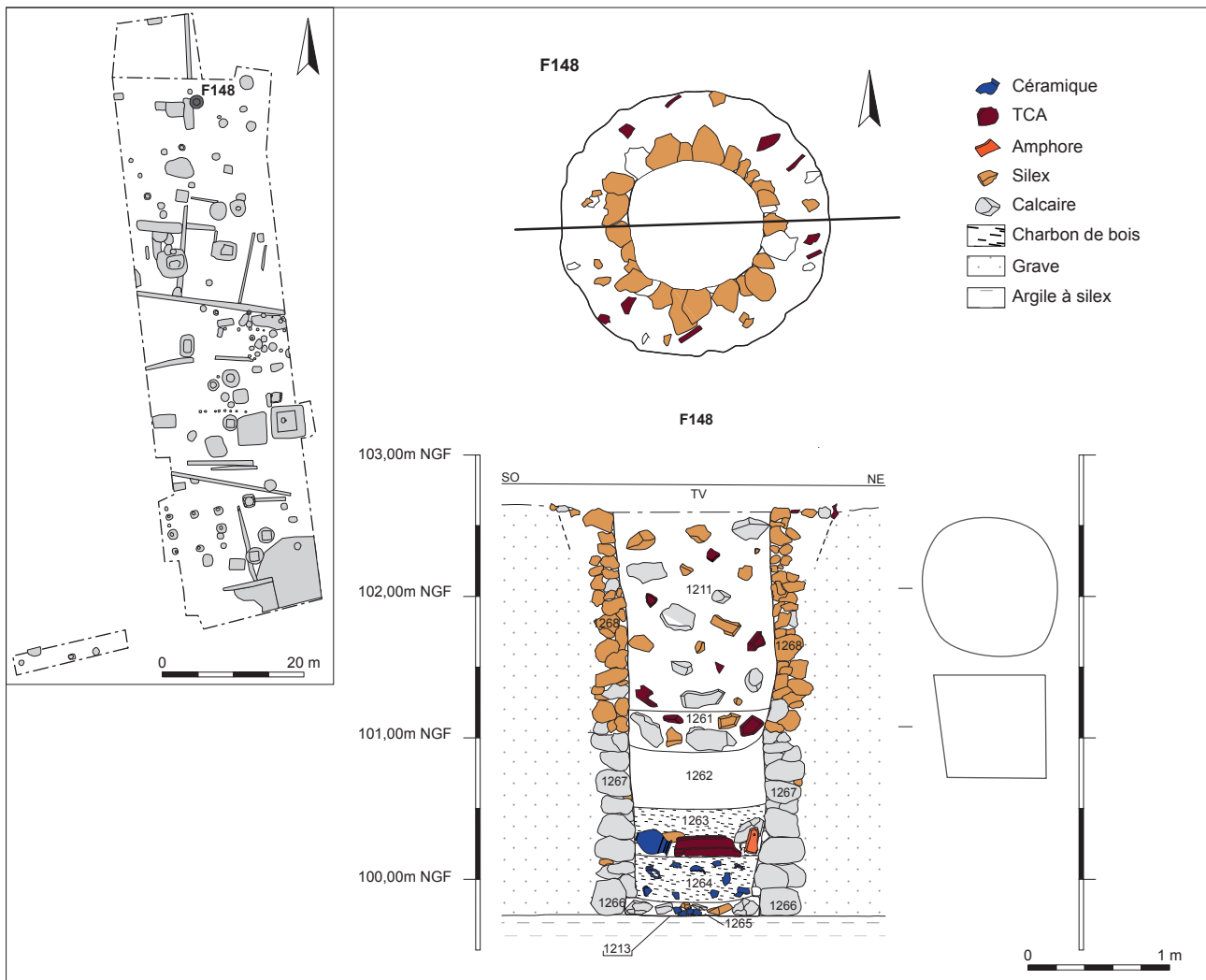
Les dimensions du cellier F108 sont conformes à celles qu'on retrouve sur ce type de structure à la période romaine. Le cellier F146 présent également sur le site et daté de l'horizon 3 (70-120 ap. J.-C.) possède des dimensions relativement proches (cf. chap. 2.3.1.4.2.). Tous deux sont de construction sommaire et peu soignée. La particularité du cellier F108 réside dans la présence de deux petites niches installées dans l'épaisseur des murs. Elles servaient probablement à stocker et poser des objets. Il est difficile d'imaginer des niches sans recouvrement (murs, *tegula*), mais aucun matériau ne semble indiquer qu'elles l'étaient. Seule la niche sud (US 1339) était en partie recouverte d'un morceau de tuile au moment du décapage, mais il peut s'agir également d'un élément de démolition déplacé. Les objets et les récipients pouvaient être aussi installés dans ces niches (ou casiers ?) depuis leur ouverture par le haut, comme cela peut être envisagé par leur position basse (à environ 0,30 m du sol seulement) et l'absence supposée d'une couverture.

Le niveau d'arasement des murs montre un processus de destruction et/ou de récupération assez important dans la fosse d'installation du cellier. Celle-ci a été en partie arasée également, si on considère les destructions opérées sur la niche dans le mur est et les perturbations en surface. Le niveau d'arasement de la fosse et de ses installations par rapport au sol d'origine n'étant pas connu, il est assez difficile par conséquent de déterminer la profondeur réelle de la structure et de ses élévations. Enfin, aucun vestige qui permette d'envisager ou de reconstituer un bâtiment ou un système de couverture au-dessus du cellier n'était présent autour de la structure.

#### 2.3.2.2. Le puits F148

Le puits F148 a été mis au jour au nord de l'emprise, à proximité du cellier F146 (Figure 59). Son niveau d'apparition se situe à l'altitude NGF de 102,62 m. Il est apparu en surface sous la forme d'un puits maçonné installé dans une fosse circulaire de 1,90 m de diamètre, qui recoupe la fosse F147 datée de la période 1 (Figure 87 et Photo 45). Il a été entièrement fouillé, et le fond a été atteint à 2,88 m de profondeur, soit à l'altitude de 99,76 m NGF. Lors de cette fouille, aucune remontée d'eau n'a été constatée.





**Figure 87** - Plan et coupe du puits F148 après fouille complète (© Amandine Tremel (Sadil), Véronique Chollet (Inrap)).

Le puits présente un cuvelage circulaire qui détermine un conduit de 1 m de diamètre ; l'épaisseur du mur est de 0,50 à 0,60 m. Le cuvelage en surface est formé d'un parement de gros blocs de calcaire et de silex disposés en boutisse, qui maintiennent un blocage de petits moellons calcaires et de fragments de tuiles (US 1212). Puis le parement est essentiellement constitué de rognons de silex (US 1268) (Photo 46).

**Photo 45** - Vue du puits F148 avant fouille, vers l'ouest (cliche Michel Barret, Inrap).



À partir de 2 m de profondeur, on constate un changement dans la forme du conduit et dans le choix des matériaux employés, ce qui pourrait indiquer une reprise ou un second état dans la construction. Le conduit devient quadrangulaire et mesure 0,70 à 0,79 m de côté ; le parement est uniquement constitué par un assemblage de blocs calcaires de module moyen, d'environ 0,30 m de côté (US 1267) (Figure 87 et Photo 47).

Enfin, à la base de la structure, le parement du puits F148 s'élargit jusqu'à 0,86 m de largeur (US 1266). Le fond du puits atteint un niveau d'argile gris, propice à retenir l'eau, qui a été observé à la base d'autres puits et citernes présents sur le site. Le battement de l'eau au fond de la structure a par ailleurs sapé ce niveau d'argile.

L'alimentation de ce puits ou citerne pouvait se faire par des écoulements et des ruissellements de surface, mais aucune trace de calcite n'a été relevée sur la paroi. Il a pu également recueillir l'eau d'une nappe perchée en sous-sol.

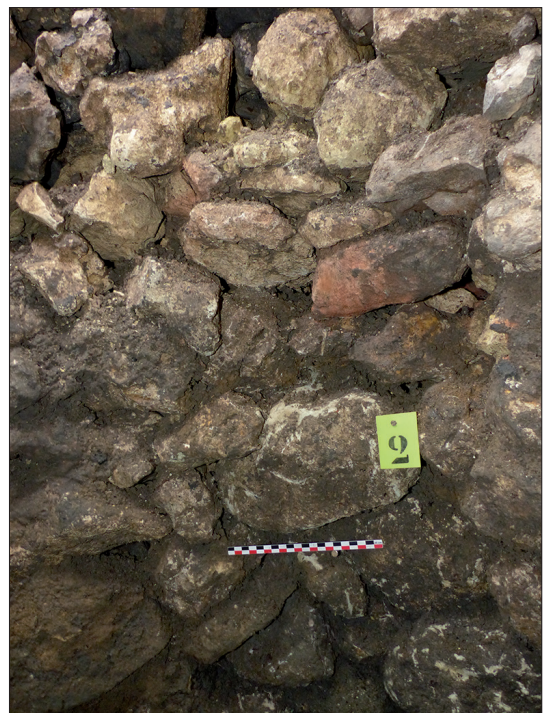
Aucun niveau lié directement à l'utilisation du puits n'a été clairement identifié. Les comblements à la base du puits sont formés de limons argileux, brun foncé et charbonneux, fortement anthropisés (US 1265, 1264, et 1263). Le niveau US 1265 est de couleur très foncée et renferme de nombreux blocs de pierres en calcaire et en silex, d'un module moyen de 20 cm. Il a livré plusieurs vases en céramique (85 NR/8 NMI) constitués presque exclusivement de cruches (2 NMI) et de pichets (5 NMI). L'un d'entre eux était écrasé en place au fond du puits par les blocs de pierres. Quelques objets en fer ont été relevés : des clous, une douille ouverte (iso 165) et une tige indéterminée (iso 164).

Les niveaux supérieurs US 1264 et 1263 ont également livré beaucoup de mobilier, en particulier l'US 1263 qui rassemble à elle seule un tiers du mobilier céramique découvert dans le puits (272 NR/18 NMI). Les céramiques sont plus diversifiées du point de vue de leur forme et de leur catégorie technique, plusieurs exemplaires de vaisselle culinaire et de stockage côtoient les récipients à liquide : pots à cuire en céramique commune claire orangée (4 NMI), gobelet en céramique fine, « pot à miel », mortier, *dolium*, coupe Drag.38 en sigillée du Centre. La céramique est généralement en excellent état et on note beaucoup de formes complètes (cf. Vol. 2, chap. 2).

**Photo 46** - Vue du puits F148 entièrement fouillé et de son parement (cliché J.-M. Féménias, Archéopuits)



**Photo 47** - Vue du changement de module et de matériaux lors du passage d'un plan carré à circulaire (2,12 m de profondeur) (cliché J.-M. Féménias, Archéopuits)





Associés à la céramique, les comblements US 1263 et 1264 ont livré de la faune, plusieurs objets en métal dont des clous (12 NMI), tiges (18 NR), une ferrure d'assemblage en fer (iso 136) et un fragment de lame (iso 145), une anse de seau ou de chaudron (iso 119) et un élément de charnière en matière osseuse dure (iso 115) (cf. Vol. 2, chap. 3). Un fragment de meule (*meta*) et deux pesons proviennent de l'US 1263 (iso 72, 83, 258), ainsi qu'un fragment de dallage de sol en calcaire dont les bords biseautés portent des résidus de mortier hydraulique (iso 294) (Figure 84). Une *imbrex* et une *tegula* complètes ont été aussi relevées dans ce comblement (Photo 48).

**Photo 48** - Vue du mobilier dans le comblement US 1263 situé à la base du puits F148 : on distingue le mobilier la tegula et l'*imbrex*, le peson et la bouilloire en céramique (cliché J.-M. Féménias, Archéopuits)



Plusieurs prélèvements de sédiments ont été réalisés dans ces 3 US (30 litres). Ils ont livré des battitures et micro-restes magnétiques relatifs au travail de la forge (190,3g), de la micro-faune et des restes carpologiques, constitués d'orge et de blé notamment (cf. Vol. 2, chap. 12). Des restes d'une bouillie à base de céréales mélangées (orge et blé) ont été également identifiés.

La présence de mobilier presque entier dans ces niveaux (vases, tuiles ou encore le peson), montre que ces rejets sont en position primaire dans la partie inférieure du puits (cf. Vol. 2, chap. 2). Une partie des récipients en céramique et un seau, dont il ne reste qu'une anse, a pu être utilisée pour le puisage.

Les comblements supérieurs US 1261, 1262 et 1211 sont formés de limon argileux brun à beige ; ils ont livré beaucoup de matériaux de construction : tuiles, mortier et moellons de calcaire notamment (US 1261). Les rejets de mobilier sont également abondants et de type domestique (286 NR/20 NMI). Les formes en céramique sont conformes à celles des comblements inférieurs et on retrouve des vases de stockage (*dolia*, amphores), des pots, des mortiers et des cruches ; parmi les objets en métal, on dénombre des clous (11 NMI) et un anneau fermé en fer (iso 117). Trois fragments de meules (*meta* et *catillus*) en grès et basalte ont été relevés (iso 255, 259, 268), ainsi qu'un fragment de mortier en grès (iso 260), qu'un peson et une plaque-foyère (iso 112 et 84). Deux tessons de verre proviennent également de ces comblements. Il s'agit de fragments de panse, dont une coupe côtelée Is.3 (cf. Vol. 2, chap. 4, iso 24). Ils sont datés du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. Enfin, trois fragments de scories et un culot de forge sont issus de l'US 1211. La faune comptabilise 45 restes pour 654 g, où sont représentés le bœuf, le porc, les caprinés. Un reste de cheval et des restes de coq sont également présents.

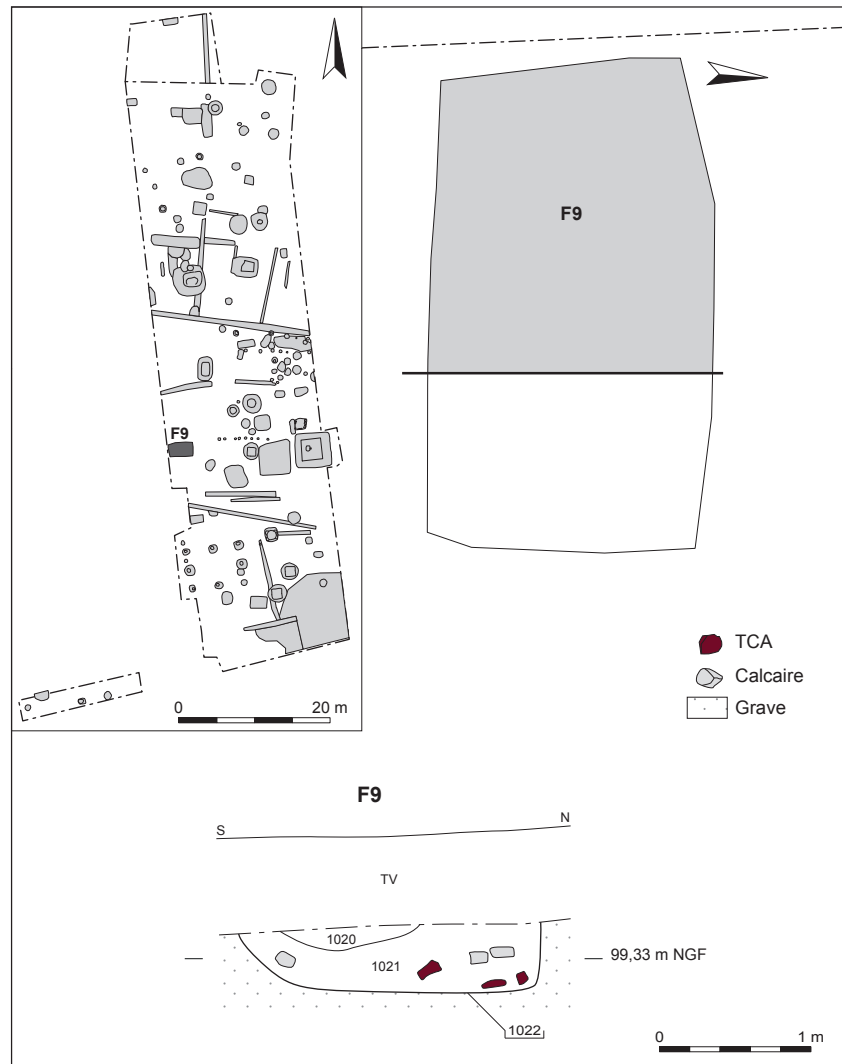
Le comblement du puits s'est effectué relativement rapidement dans sa partie inférieure (US 1265 à 1261), si on considère les nombreux collages entre les céramiques issues de ces couches. Le mobilier très fragmenté des comblements supérieurs et définitifs du puits correspond, quant à lui, à un dépôt secondaire. Quoiqu'il en soit, le mobilier céramique est très homogène et permet de dater l'abandon du puits de la phase 5, soit entre 150 et 220 ap. J.-C. (cf. Vol. 2, chap. 2).

### 2.3.3. La période 2 indéterminée

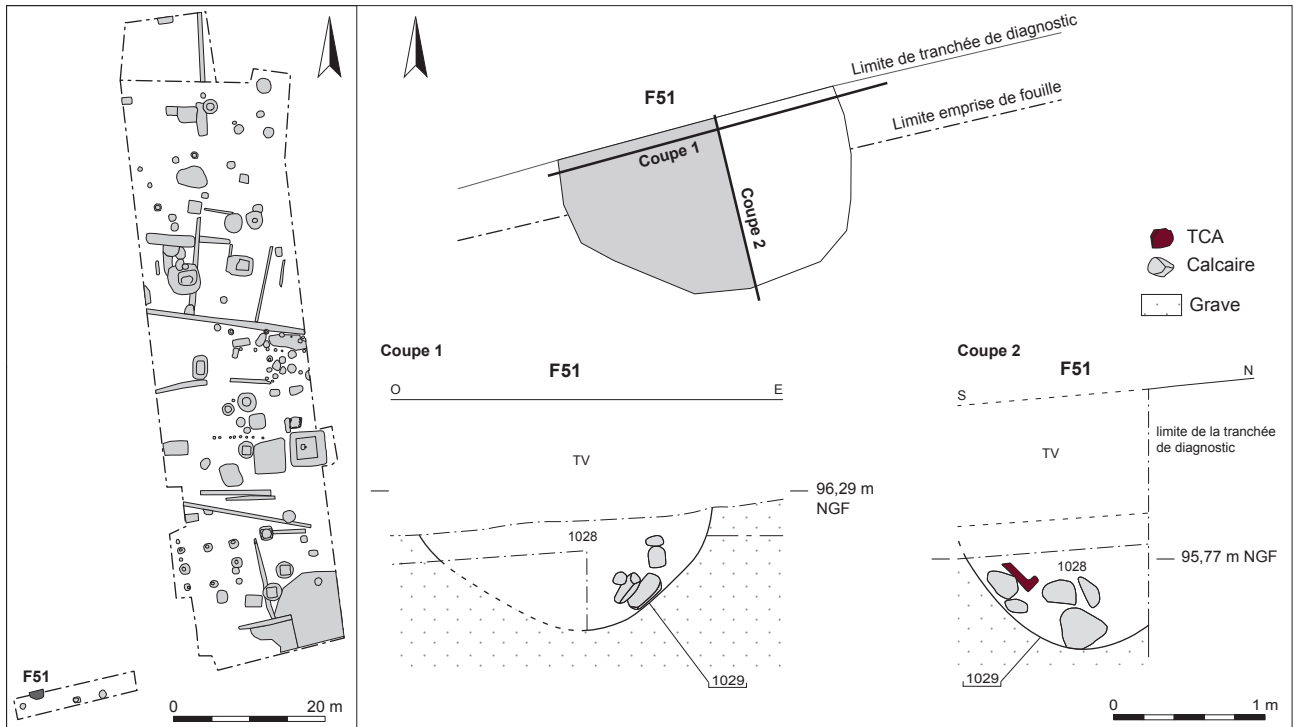
Quelques structures se rattachent également à la période gallo-romaine sans être datées précisément.

Les fosses F14 et F9 ont été découvertes et fouillées par moitié lors du diagnostic (Laruaz 2015a : 49). La fosse F9 est apparue sous 0,50 m de terre végétale, à 99,37 m NGF. De forme quadrangulaire, d'environ 2 m de côté, elle est conservée sur 0,45 m de profondeur (Figure 88). C'est une fosse à fond plat et aux parois droites, dont la fonction est indéterminée. Elle a livré de nombreux fragments de *tegulae* (57 NR), quelques restes de faune, une plaque-foyère (iso 362) et quelques tessons gallo-romains (cf. Vol. 2, chap. 2).

**Figure 88** - Plan et coupe de la fosse F9  
(© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).



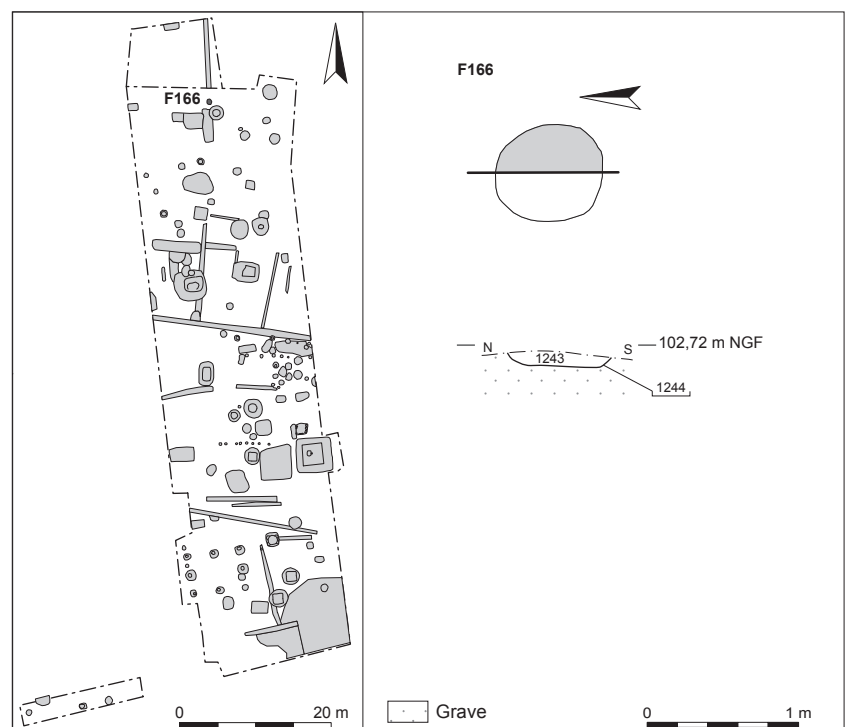
La fosse F14 (F51 pour la fouille) mise au jour au sud-ouest de l'emprise (tranchée ouest) est apparue sous 0,75 m de terre végétale, à 95,75 m NGF. Il s'agit d'une fosse circulaire de 2 m de diamètre, avec un profil en cuvette ; elle est conservée sur 0,74 m de profondeur (**Figure 89**). La fonction de cette fosse n'a pas été déterminée. Elle a livré plusieurs blocs et fragments de *tegulae*, ainsi qu'une quinzaine de tessons attribués à la période gallo-romaine, et 4 petits fragments de scories de forge.



**Figure 89** - Plan et coupe de la fosse F14  
 © Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap.

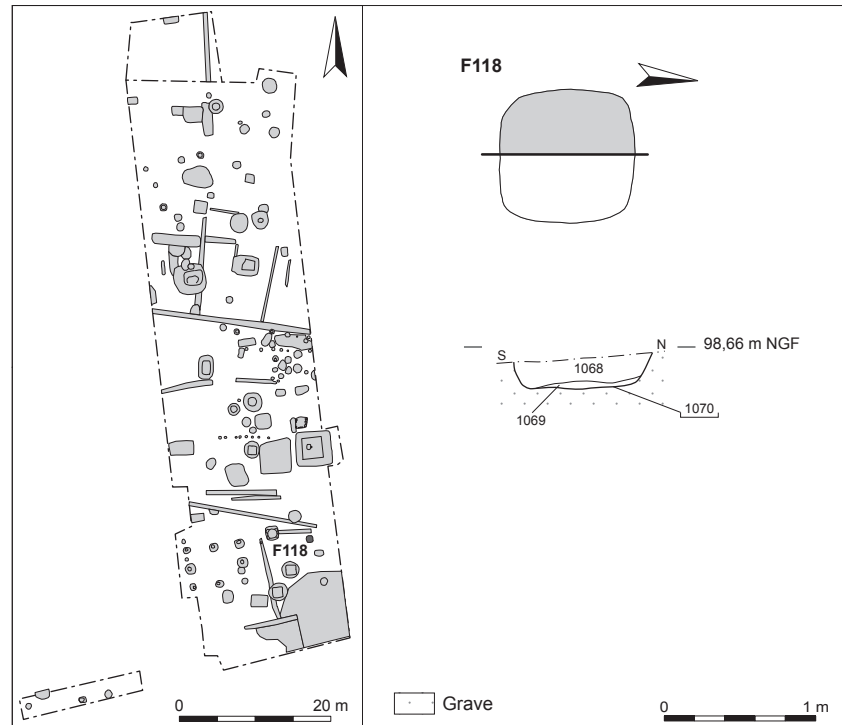
La fosse F166 est située immédiatement au nord de la structure profonde F148. Il s'agit d'un creusement circulaire de 0,70 m de diamètre, conservée sur seulement 0,08 m de profondeur (**Figure 90**). Le comblement a la particularité d'avoir livré un anneau en alliage cuivreux, ainsi qu'une charnière en os. Il est notable que le puits F148, dont elle est voisine, a livré une seconde charnière en os. Sur cette base, fragile, on peut envisager une relation entre les deux indices.

**Figure 90** - Plan et coupe de la fosse F166  
 © Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap.

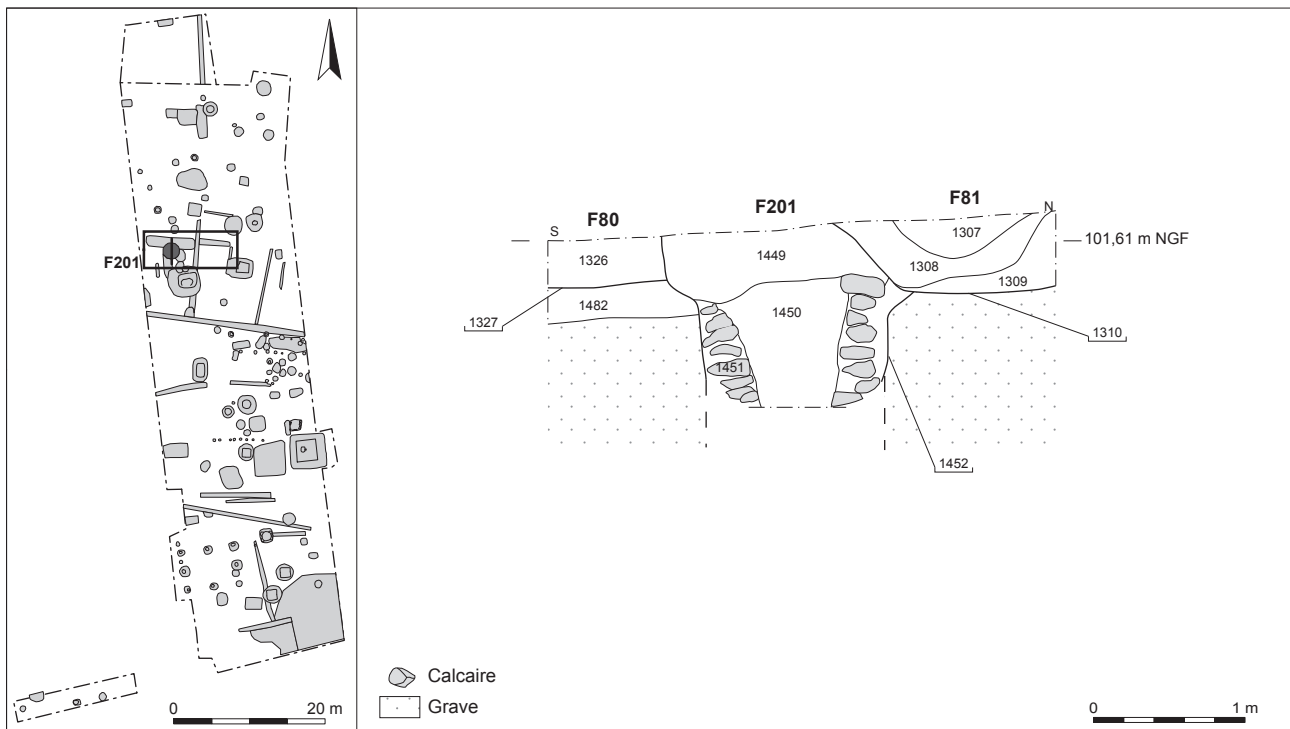


La fosse F118 a été découverte au sud de l'emprise, à l'altitude de 98,66 m NGF (**Figure 59**). De plan quadrangulaire, presque carré, elle mesure 0,90 m de côté (**Figure 91**). Elle a un fond plat, des parois droites et est conservée sur 0,24 m de profondeur. À la base, elle est comblée par un sédiment gris jaune compact, avec de nombreux graviers, déposé sur 3 à 4 cm d'épaisseur (US 1069). Elle est scellée par un sédiment brun sombre sableux et humique (US 1068). Ces couches ont livré quelques fragments de céramique, datée de la période 2 sans précision, un fragment de plaque-foyère (iso 290) et deux clous en fer (iso 138). Sa fonction primaire est indéterminée.

**Figure 91** - Plan et coupe de la fosse F118  
(© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).



Le puits F201 a été mis au jour lors de la réalisation du sondage 23 (**Figure 92**). En surface, il apparaît sous la forme d'une fosse circulaire, de 2 m de diamètre environ, qui se situe à 101,56 m d'altitude NGF. Il a été sondé jusqu'à 1,20 m de profondeur. Sa partie supérieure est formée d'une fosse comblée d'un mélange de limon et de pierres calcaires (US 1449), provenant vraisemblablement de la destruction et/ou la récupération de la partie supérieure du conduit maçonné. Celui-ci apparaît à 0,40 m de profondeur et est installé dans un creusement circulaire de 1,30 m de diamètre. Il est construit en blocs calcaires et silex (US 1451) (**Photo 49**). Le conduit, large de 0,50 à 0,80 m, est comblé de blocs calcaires et siliceux, de fragments de TCA et de mortier, mêlés d'un peu d'argile grise. Un fragment de plaque de foyer y a été également relevé. Le mobilier céramique présent dans son comblement (43 NR/5 NMI) indique une datation de la fin de la période 1 (phases 1-2) et de la période gallo-romaine. Cependant son mode de construction (conduit maçonné) tend plutôt à privilégier une construction gallo-romaine ; par ailleurs, il recoupe la fosse F80 attribuée à la période 1 (phases 1-2). Il est également recoupé dans sa partie supérieure par la fosse F81 (F3/F82), datée de 40 et 70/100 ap. J.-C. Il est donc possible que ce puits connaisse, comme le puits F167, une installation précoce puis une phase d'utilisation au début de la période romaine, voire au cours du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. En l'absence de la fouille intégrale de la structure, il n'est pas possible de l'affirmer.



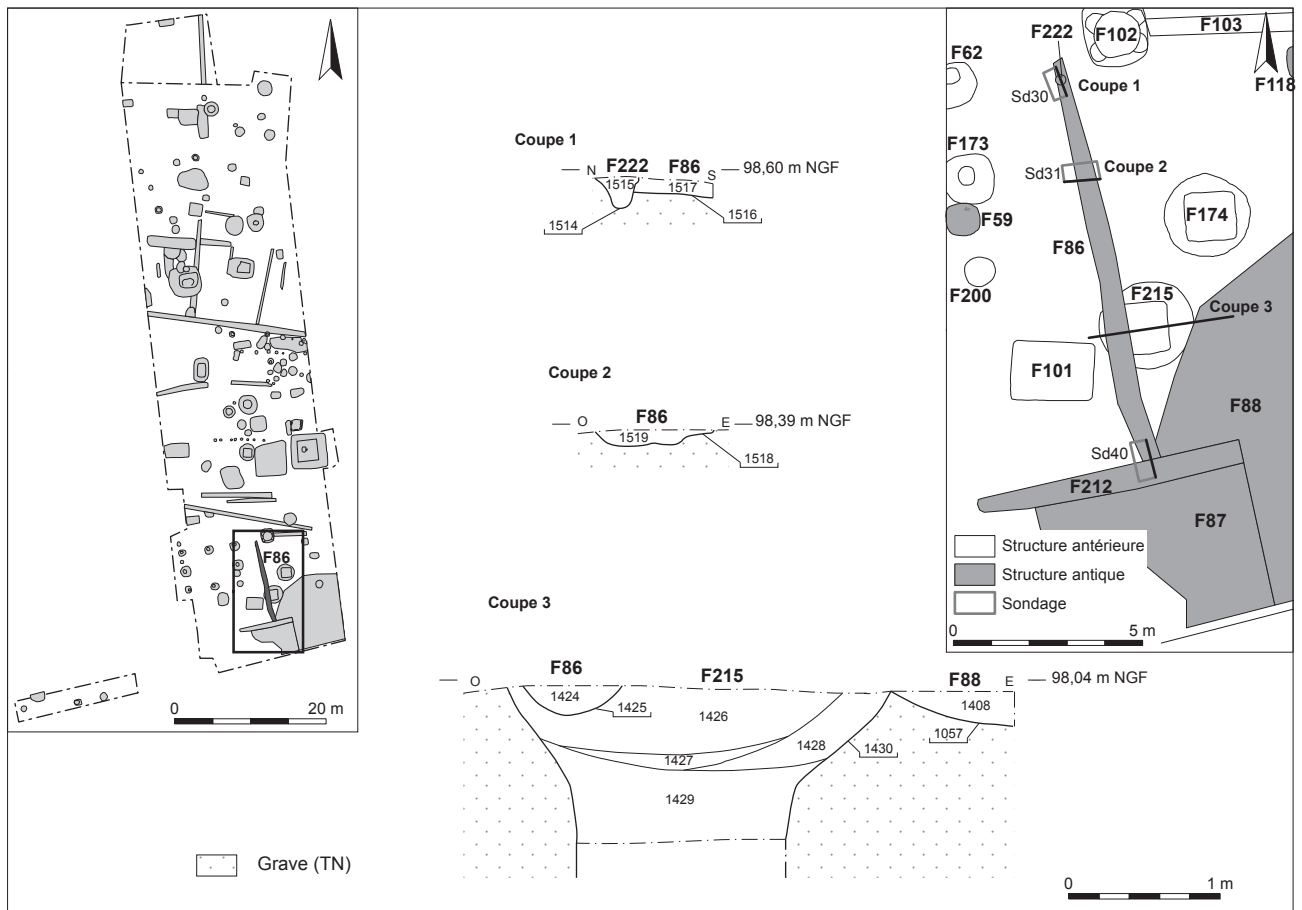
**Figure 92** - Coupe du puits F201 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).

Pour finir il faut enfin évoquer le fossé F86 situé au sud de l'emprise. Il débute perpendiculairement au fossé F212 (**chap. 2.3.1.4.4.**), daté de la phase 3, et se prolonge de 11 m vers le nord. Il recoupe sur son tracé la structure F215 datée de la période 1. Le comblement n'a pas livré de mobilier, mais la relation de ce fossé avec F212 permet d'envisager une utilisation synchrone. Un indice permet d'envisager que cette portion de fossé soit palissadée (F222) (**Figure 93**).

**Photo 49** - Vue du puits F201 en coupe (sondage 23) (cliché Géraldine Thiéry, Inrap).







**Figure 93** - Plan et coupe de F86 et F212  
 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).

### 2.3.4. Bilan et synthèse de la période 2

À la période romaine, le site est occupé de façon continue du I<sup>er</sup> s. jusqu'à la fin du II<sup>e</sup> s.- début III<sup>e</sup> s. ap. J.-C., sans rupture chronologique avec la période précédente. L'essentiel de l'occupation a lieu au cours du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. où 27 structures se succèdent sur le site entre 20-40 et 70-120 ap. J.-C. (phases 1, 2 et 3). La transition avec la période précédente est représentée par quelques structures isolées comblées vers 20-40 ap. J.-C. (phase 1) et qui sont vraisemblablement en usage à la période augustéenne (phase 2 de la période 1). La fin de l'occupation est marquée par une raréfaction des vestiges au cours du II<sup>e</sup> s. jusqu'au début du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C., où elle est représentée au nord du site par deux uniques structures comblées entre 150 et 220 ap. J.-C. (le cellier F108 et le puits F148).

Dès le début de l'occupation du site, un cadre parcellaire est défini par deux fossés orientés est-ouest (trame 2) il perdure au cours de la période 2. La nature des structures gallo-romaines et des mobiliers montre une permanence dans les types d'activités exercées et les modes d'occupation de ce secteur entre les deux périodes et tout au long de la période romaine. Ce secteur de l'oppidum semble en effet voué à l'artisanat (travail des métaux, forge, travail du textile), mais le mobilier relevé dans ces structures est également caractéristique de contextes domestiques d'agglomération et d'activités de consommation renvoyant à la présence d'habitats : vaisselle en céramique et en verre, objets personnels, parure, jetons de jeu, déchets de consommation de viande, de bouillie de céréales, de pain ou de galettes... S'il n'y a pas d'habitations avérées sur le site pour la période, l'abondance et la diversité des matériaux de construction retrouvés dans les comblements des structures (*tegulae*, *imbrex*, éléments architecturaux, dallage en calcaire, fragments de mur dans le puits F1) ainsi que les objets d'ameublement (clous, ferrures,

plaques de foyer, charnon, clef...) supposent une grande proximité de ces habitats. Des fondations de bâtiments gallo-romains ont été notamment découvertes 50 m à l'est de l'emprise (Tournier 2001).

Quelques mobiliers et éléments architecturaux sur le site renvoient même à la présence de riches habitats, comme la vaisselle en verre et certains éléments de décor : à ce titre, le fragment *d'opus sectile* en « griotte verte » relevé dans le comblement de la fosse F149 est peut-être lié à la présence d'un monument public (ou religieux) dans l'environnement du site. Les celliers quant à eux sont trop arasés pour permettre une reconstitution de leur système de couverture ou des parties construites hors sol. Il est donc impossible de les rattacher à des bâtiments.

Les structures de stockage représentent une part importante des vestiges gallo-romains mis au jour dans ce secteur et se substituent à celles de la période précédente (cf. ch. 2.2). Liées aux habitats, elles fournissent les réserves d'eau nécessaires à la vie domestique et aux activités artisanales alentours.

Les deux celliers présents sur le site se succèdent au nord de l'emprise pendant la période, et sont comblés respectivement entre 70/120 (F146) et 120/220 ap. J.-C. (F108). Ils affichent des dimensions et un mode de construction conformes aux aménagements de ce type en Gaule romaine, même si leur construction apparaît ici très sommaire (sol en terre battue, murs peu soignés). Leur accès est situé à l'ouest et muni d'un emmarchement taillé dans le substrat. Leur fonction de stockage transparait au travers des récipients en céramique retrouvés dans leur comblement, en particulier dans le cellier F108, avec une grande proportion de *dolia*, amphores régionales ou importations méditerranéennes (cf. Vol. 2, chap. 2). Ce même cellier possède des petites niches dans les murs, construites en *tegulae*, elles ont pu servir de casiers pour entreposer des récipients de stockage ou divers contenants. Elles ne sont pas couvertes et pouvaient, pour cette raison, être facilement accessibles depuis le haut du cellier.

Les autres structures de stockage présentes sur le site pour la période sont les puits et les citernes, qui représentent proportionnellement 16 % des structures présentes (5 faits). Trois d'entre eux ont été fouillés entièrement (F1, F112, F148) (Tableau 11). Le stockage de l'eau semble important dans ce secteur de l'*oppidum*, peut-être en relation avec les activités artisanales qui y sont exercées (travail du métal, artisanat du textile ?).

Les puits de la période 2 sont localisés au nord de l'emprise et se retrouvent pour les différentes phases de l'occupation gallo-romaine (phases 2, 3 et 5). Pour deux d'entre eux (F1 et F112), les complements primaires sont précoces et se situent vers 20/40 ap. J.-C. Ces deux puits ou citernes se trouvent donc être construits dès le début de la période, voire, pour F112, à la période augustéenne. Ils sont creusés directement dans le substrat et ne présentent aucun aménagement particulier des parois. Ceux-ci ont peut-être été récupérés. Les autres puits gallo-romains sont tous maçonnés. L'abandon de l'un d'entre eux dans la première moitié du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. (F167) semble établir que les deux formes d'architecture ont pu coexister sur le site au début de la période romaine. Son installation est datée de la période augustéenne, mais l'absence de fouille incite à rester prudent sur ce point. Dans tous les cas, ces deux formes architecturales marquent une évolution des techniques de construction des structures de puisage dès le début du I<sup>er</sup> s. sur le site, avec l'adoption rapide et précoce des modèles romains (puits maçonné).

Les puits et les citernes sont tous circulaires et généralement plus profonds que les puits de la période 1 ; le puits F148 montre néanmoins une reprise dans la construction de son conduit à environ 2 m de profondeur, qui passe à une forme quadrangulaire et un changement de matériaux (pierres calcaires). Les trois puits entièrement fouillés ont tous été creusés jusqu'au niveau d'argile à silex qui a pu retenir l'eau. Les traces de rétention de ces eaux et leurs battements contre les parois (au moment des puisages répétés par exemple) sont nettement visibles au fond des structures et sont matérialisés par un creusement en sape (puits F112 et F148) ainsi que par des niveaux d'argile grise. Des effondrements dus à des phénomènes karstiques sont également identifiés au fond des structures F1 et F112. Le passage d'anciennes veines d'eau a créé des vides, qui, sous les creusements, ont provoqué des effondrements ; ceux-ci sont peut-être à l'origine de l'abandon du puits F1. Au fond des puits, les comblements primaires comportent parfois des vases entiers et des objets liés à leur utilisation (puisage) (F112, F148) ; une monnaie en argent relevée au fond du puits F112 est interprétée également comme un dépôt de fondation (cf. Vol. 2, chap. 5).

Au moment de leur fouille, aucune remontée d'eau n'a été constatée dans ces structures. Aucune nappe phréatique permanente n'existe à cet endroit et le rôle de ces puits et de ces citernes a surtout consisté à collecter l'eau en provenance de nappes temporaires souterraines formées à partir des écoulements d'eau en sous-sol lors des épisodes humides sur le plateau, ou issue des ruissellements de surface. La formation de ces nappes temporaires est peut-être aussi favorisée par la nature du substrat (cailloutis) et le pendage nord-sud du site. Ces différents facteurs pourraient expliquer le nombre relativement important de puits et citernes dans ce secteur de l'agglomération, et parfois leur très grande proximité : ainsi les puits F112 et F167 sont construits dans un laps de temps très court quasiment au même endroit, peut-être à cause de la présence d'une nappe temporaire qui s'assèche très vite au cours de la phase 1. Il reste cependant difficile de conclure en l'absence de la fouille complète de F167 (et de comparaison des NGF des fonds de creusement par exemple). Pour F112, le rôle de citerne est aussi avéré, car les traces d'érosion ou de ruissellement sur les parois indiquent qu'elle a pu recueillir également les eaux de pluie et de ruissellement.

Fait	Prof. (m)	Diam. (m)	Forme	NGF Fond (m)	Datation abandon	Datation comblement inférieur	Datation comblement supérieur	Datation Construction	Architecture	Remarques
1	2	1,7	circulaire	101,1	PHASE 2	milieu 1er s.	40/70 ap.J.-C.		Non maçonné	Passage d'une veine d'eau, effondrement karstique
167		0,6 (conduit)	circulaire		PHASE 2		40/70 ap.J.-C.	Période 1, PHASE 2	Maçonné	
94		1,55	circulaire		PHASE 3		70/120 ap.J.-C.		Maçonné	
112	3,5	1,60 à 2	circulaire	99,33	PHASES 1 et 2	20/40 ap.J.-C.	20/60 ap.J.-C.		Non maçonné	Citerne probable. Effondrement karstique du fond. Sape des parois au fond. Dépôt de fondation (monnaie)
148	2,88	1 (conduit)	circulaire puis quadrangulaire	99,76	PHASE 5	150/220 ap.J.-C.	150/220 ap.J.-C.		Maçonné	

**Tableau 11** - Puits et citernes de la période 2. Principales données et caractéristiques morphologiques.

Le besoin en eau représenté par les puits et les citernes est constant au cours de la période, et se réfère à la présence d'activités domestiques et artisanales dans ce secteur de l'agglomération. Peu de structures sont identifiées comme étant directement liées à des activités artisanales. Seule la fosse F67 comporte des traces d'aménagements qui restent difficiles à interpréter. Par ailleurs, aucun mobilier spécifique dans son comblement ne vient éclairer une quelconque activité. Dans les autres fosses, les traces d'aménagement sont inexistantes, à l'exception de celles découvertes dans la petite fosse quadrangulaire F149.

Ces empreintes s'apparentent plutôt à une architecture sur poteaux de bois, qui peuvent avoir soutenu un petit plancher par exemple. L'idée d'une petite construction en relation avec un espace funéraire ancien, matérialisé par la sépulture d'un personnage important de la période gauloise, est possible.

Les activités artisanales sont identifiées grâce aux mobiliers rejetés dans les comblements (**Tableau 12**). La principale activité concerne le travail du métal et en particulier le forgeage du fer. Plus de 35 kg de scories et culots de forge ont été relevés dans le comblement des structures gallo-romaines, révélant l'exercice de cette activité sur le site ou dans son environnement immédiat. Ce travail est également confirmé par l'analyse des micro-déchets métallurgiques issus d'une vingtaine de prélèvements corrélée aux résultats des prospections géophysiques. Elle montre la présence de battitures, caractéristiques d'une activité de martelage du fer. Les types les plus représentés sont les battitures lamellaires, issues du martelage à plat d'un métal bien épuré et les battitures globulaires, formées lors de travaux à haute température, comme la soudure. La sous-représentation des battitures granulaires confirme l'emploi d'un métal bien épuré et de bonne qualité. La réalisation de travaux de soudure est également représentée par la présence de culots de forge massifs, de plus de 1 kg (**cf. Vol. 2, chap. 9.1, 9.2 et 9.3**). La finalité de ces travaux étant l'élaboration d'objets manufacturés en fer, plusieurs demi-produits ou chutes de demi-produits en fer (barres de métal) et un objet en cours de fabrication (tige en fer) sont à signaler au sein de l'*instrumentum* (**cf. Vol. 2, chap. 3**). D'autres éléments évoquent également le travail des alliages cuivreux ou métaux fusibles (lingot en alliage de cuivre, déchet de fabrication en alliage cuivreux, feuille de plomb), peut-être dans le même atelier.

Aucun foyer de forge, atelier ou structure en relation avec ces opérations n'a été mis au jour sur le site. L'ensemble de ces déchets se retrouve en position secondaire dans les comblements d'abandon des structures et peut avoir été rapporté lors des phases de nettoyage des ateliers par exemple. La forte concentration de battitures dans le puits F1 signale néanmoins la très grande proximité de ce(s) atelier(s) en dehors de l'emprise, au nord. De grandes quantités de mobilier issu d'activités métallurgiques ont été découvertes immédiatement au nord de l'emprise (Champagne 1996 ; Couvin *et al.* à paraître a et b). Les plus fortes concentrations de battitures et de scories sur le site se situent à la période romaine, jusque dans les contextes gallo-romains les plus tardifs (puits F148) (150 à 220 ap. J. -C.). Leur répartition chronologique indique néanmoins une phase de production plus importante au cours du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., notamment en début de période (phase 1) puis vers 70/120 ap. J.-C. (phase 3) (puits F1 et F112, fosses F84 et F68, fossé F77) (**cf. Vol. 2, chap. 9.1**).

**Tableau 12** - Catégories de mobilier de la période 2.

	NR	NMI	PDR (kg)
<b>céramique</b>	7809	585	
<b>instrumentum</b>	614	386	29,85
<b>faune</b>	1700		32,8
<b>meules</b>	9	9	53,85
<b>lithique</b>	5	5	
<b>scories</b>	233		35,09

Le travail du textile est surtout représenté par des pesons (9 NMI) qui proviennent des comblements d'abandon des puits F1 et F148, des celliers F146 et F108 et des fossés F110 et F65. Ils montrent une activité de tissage vraisemblablement limitée au cadre domestique et qui n'est reliée à aucune structure sur le site. Cette activité est exercée durant toute la période, sans différence réellement significative d'une phase à l'autre. D'autres opérations comme la teinture ou le travail des peaux ont peut-être eu lieu sur le site, elles sont suggérées par la présence de quelques fragments d'amphores à alun (Richborough 527) produit utilisé pour le tannage et la fixation des couleurs sur les textiles (**cf. Vol. 2, chap. 2**).

L'activité de boucherie est également importante pour la période, identifiée grâce aux nombreuses traces de découpes (couteau et couperet) et de brûlures présentes sur les ossements de bœuf, de caprinés et de porc (cf. Vol. 2, chap. 10). Un couteau, une feuille de boucher (?) issue du fossé F110, est peut-être associé à cette activité (cf. Vol. 2, chap. 3). L'étude de ces traces montre qu'il s'agit d'un travail réalisé par des professionnels, destiné principalement à la consommation et non à l'artisanat. Les restes osseux pour la période romaine relèvent autant de la boucherie que de la consommation, et montre qu'une viande de qualité était consommée, indice d'un bon statut social des habitants. Il s'agit d'animaux essentiellement élevés pour leur viande, notamment le bœuf, et provenant de cheptels différents. Aucun reste de gibier n'a été retrouvé.

Les mobiliers rejetés dans les structures traduisent des contextes domestiques caractéristiques d'une agglomération et d'une population au statut social relativement élevé. Le profil de la céramique, riche et varié, est typique du répertoire turon, dominé ici par la vaisselle destinée au service et à la présentation, puis la vaisselle culinaire et enfin les vases de stockage et de transport. Un dépotoir (fosse F67) a livré de nombreux récipients à liquide (gobelets, cruches et amphores), de service (assiettes, coupes), et, dans une moindre mesure, de préparation (marmites, pots de cuissons). Cet assemblage pourrait suggérer la proximité d'un lieu de consommation, peut-être un débit de boisson. L'*instrumentum* laisse également transparaître un corpus diversifié et largement dédié aux activités domestiques, à la vie sociale, aux échanges et à la production. Les signes de pratiques rituelles et funéraires sont marqués par un dépôt de fondation dans le puits F112 (un quinaire d'argent et une arme) et par la fosse F149, qui se réfère peut-être à un espace funéraire ancien.

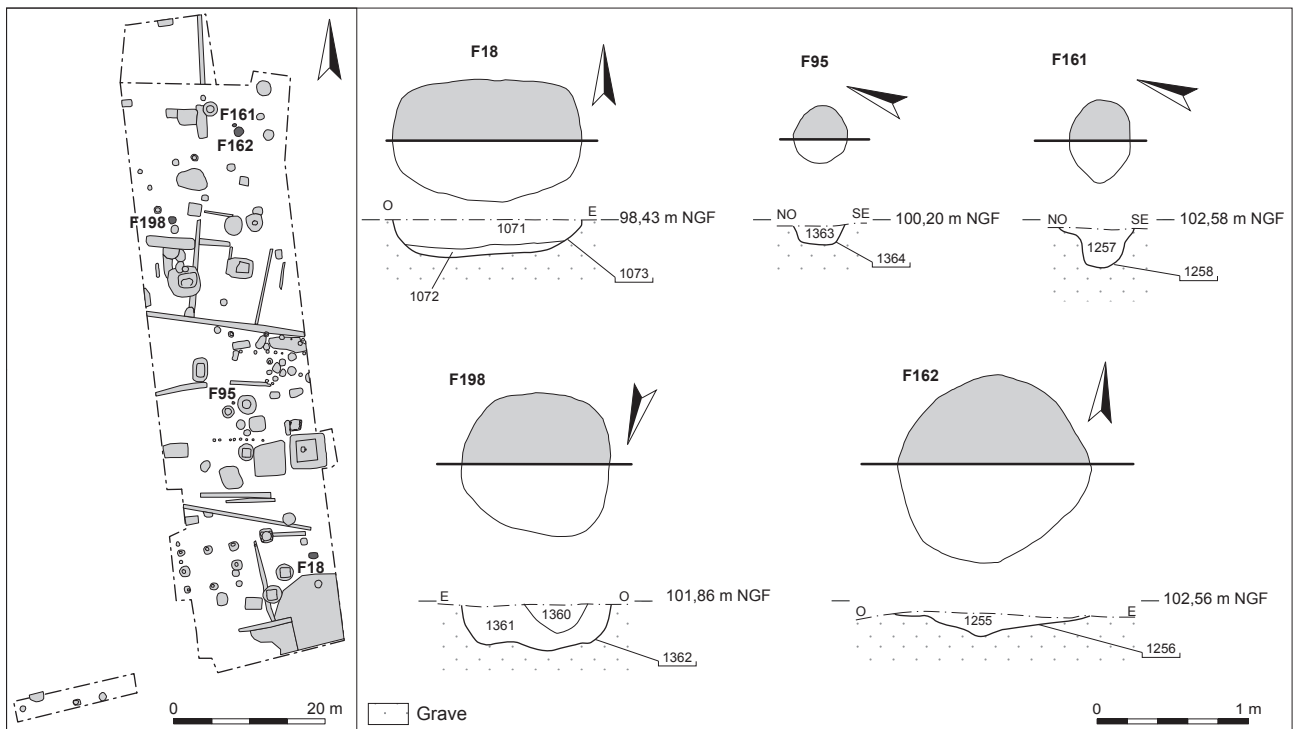
## 2.4. Les indéterminés

Au terme de la fouille, il subsiste sept indices qui n'ont pas pu être attribués à l'une ou l'autre des périodes. Deux d'entre eux, situés en limite d'emprise, n'ont pas été testés (F63 et F79). Tous les autres sont des fosses circulaires qui n'ont pas livré de mobilier caractéristique. Leur forme régulière permet toutefois de garantir une origine anthropique (Tableau 13 ; Figure 94). Il s'agit de F18, F95, F161, F162 et F198. Le profil de la plupart d'entre eux permet d'envisager qu'il s'agisse de petits trous de poteau, mais aucun négatif n'a été perçu.

**Tableau 13** - Principales caractéristiques des faits non datés.

N°fait	diamètre	profondeur	profil	mobilier
18	1,36 x 0,80 m	0,22 m	Bords droits, fond plat	1 tessons, 2 clous
95	0,36 m	0,12 m	Bords droits, fond plat	-
161	0,55 m	0,18 m	Bords droits, fond plat	7 fragments de plaque-foyer
162	1,30 m	0,23	Cuvette	-
198	0,96	0,30	Bords droits, fond plat	-





**Figure 94** - Plan et coupe de F18, 95, 161, 162 et 198 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).

### 3. Synthèse

La fouille réalisée en 2015 dans la rue du Petit Bonheur constitue la plus grande fenêtre ouverte à ce jour (1 700 m<sup>2</sup>) sur l'*oppidum* d'Amboise. Jusque-là, les précédentes interventions n'avaient jamais dépassé 400 m<sup>2</sup> (Laruaz 2009 : vol. 3). Elle représente donc une source de connaissance inédite concernant plusieurs aspects de la ville antique. D'une part, elle documente les premiers plans complets de bâtiments gaulois sur ce site. Cela s'explique par la surface ouverte, mais aussi grâce à une meilleure connaissance actuelle des pratiques architecturales en usage à la fin de La Tène. D'autre part, elle permet de mettre en évidence la structuration des vestiges et de restituer l'organisation d'un quartier de cette agglomération. Ceci n'est actuellement encore possible que pour une petite partie des *oppida* de la Gaule chevelue (Fichtl 2005).

On peut également considérer que cette fouille a probablement bénéficié des moyens les plus importants jamais mis en œuvre sur cet *oppidum*. Toutes les structures ont été documentées, au moins partiellement, et l'intégralité du mobilier a été étudié. Le corpus mis au jour à cette occasion est donc un référentiel important pour préciser le cadre chronologique du site et pour envisager un retour sur les collections anciennes. Il va également permettre d'aborder une réflexion globale sur l'occupation du plateau, en regard des données de la fouille de la Butte de César (Laruaz 2018a), située au centre, et de celle du VVF (Laruaz 2014a ; Laruaz à paraître), située sur le flanc nord.

La conjonction de cette grande surface et des moyens importants mis en œuvre nous a en outre permis de déployer des méthodes innovantes pour caractériser les structures fouillées, telles que les mesures de susceptibilité magnétique, la multiplication des prélèvements en vue d'analyse physico-chimique, ou même l'emploi systématique d'un détecteur de métaux par un utilisateur expérimenté. On peut surtout souligner que ce chantier a grandement bénéficié du partenariat avec l'équipe Archéopuits qui a permis de disposer d'un matériel adéquat et de la grande expérience de J.-M. Féménias dans la fouille des structures profondes. L'attention portée spécifiquement à ces structures s'est révélée très profitable. Les données à leur sujet représentent un apport considérable dans plusieurs domaines.

*A contrario*, il faut également constater qu'il subsiste encore un nombre important de structures dont la fonction primaire reste indéterminée. C'est probablement la limite d'un tel exercice. La conservation médiocre des vestiges peut parfois être mise en question. Toutefois, certaines de ces structures offrent des caractéristiques vraiment particulières qui mériteront d'être analysées encore plus en détail, et d'être confrontées à des séries qui restent à construire.

Depuis la réalisation de cette fouille, deux nouvelles fenêtres ont été fouillées dans son environnement immédiat : l'une de 800 m<sup>2</sup>, située au nord et dirigée par F. Couvin en 2016 (30 RPB ; Couvin et al. à paraître a) ; la seconde de 800 m<sup>2</sup>, située immédiatement à l'est et dirigée par A. Couderc en 2017 (19 RPB ; Couderc à paraître). Le post-fouille de ces opérations est actuellement en cours. À terme, le secteur va donc bénéficier d'une fenêtre d'étude d'autant plus large. Les résultats des diagnostics préliminaires à ces opérations tendent en tout cas à confirmer les tendances observées ici (Laruaz 2016b et Laruaz 2016c). Dans les deux cas, la conservation, la densité et la chronologie des vestiges offrent en effet des parallèles avec les

résultats présentés ici. En somme, même si la connaissance sur ce secteur de l'agglomération est susceptible d'évoluer prochainement, on peut d'ores et déjà établir une synthèse pertinente de celle-ci.

Nous commencerons donc tout d'abord par aborder l'étude des structures profondes, dont la morphologie et le processus de comblement nous apportent des informations essentielles. Dans un deuxième temps nous ferons le point sur la caractérisation des activités illustrées par les découvertes, notamment dans la perspective de mettre en évidence les éventuelles modifications qui interviennent d'une période à l'autre. Pour finir, nous récapitulerons les apports chronologiques de cette opération, au regard des connaissances actuelles sur l'*oppidum*.

### 3.1. Bilan concernant les structures profondes de la fouille

Compte tenu de leur fréquence dans l'emprise de la fouille et de l'investissement qu'elles représentent pour leur construction, il est utile de dresser une synthèse concernant les structures profondes identifiées lors de ce chantier. Il nous a paru intéressant de faire ce bilan de manière diachronique afin de comparer les usages gaulois et gallo-romains, éventuellement de cerner des périodes charnières dans les mutations qu'on observe, et surtout de pouvoir multiplier les données pour parvenir à caractériser leur fonction de la meilleure manière. En effet, la fonction de ces creusements n'est pas toujours aussi évidente qu'il y paraît.

#### 3.1.1. Bilan historiographique

L'étude des puits protohistoriques, et dans une moindre mesure antiques, ne bénéficie d'un regard scientifique que depuis peu de temps. L'intérêt pour ces structures est ancien, mais il a longtemps été entaché par des préjugés et des considérations fantaisistes. En effet, ce type de structure a fait l'objet pendant des décennies d'hypothèses, qu'il s'agisse de puits funéraires ou cultuels (Jud 2012). On retrouve cette interprétation depuis le XIX<sup>e</sup> s., notamment à la suite des travaux de l'abbé Baudry (Baudry 1873). La fascination pour ces puits s'explique par l'abondance du mobilier que l'on retrouve à l'intérieur et pour les bonnes conditions de conservation qu'ils offrent. La Touraine n'est pas exempte de ce phénomène. On peut notamment citer l'article de L. Dubreuil-Chambardel daté de 1913 et intitulé : « le puits funéraire de Château-Gaillard à Sublaines » (Dubreuil-Chambardel 1913). À Amboise même, on peut signaler une découverte réalisée dans le même contexte idéologique, mais dont la publication est beaucoup plus succincte (Briand 1890) :

*« Dans les terrains situés à l'est du château et faisant partie de l'ancien castrum romain, Monsieur Trouselet, en creusant un fossé pour planter de la vigne, a découvert un puits de forme ovale. Après quelques travaux de déblaiement, il a mis à découvert une grande quantité de tuiles de couverture et de nombreux fragments de poteries. Ces tuiles, dont quelques-unes sont encore intactes, permettent de reconstituer exactement le mode d'ouverture en usage chez les Romains. (...) Cette tegula présente 0m45 de long, 0m33 d'un bout et 0m34 de l'autre. L'antéfixe était placée à l'extrémité de l'imbrex. En outre, on a trouvé dans les fouilles des fragments de poteries diverses. Monsieur Briand signale en particulier de la poterie en terre rouge à relief, ayant tous les caractères de la poterie d'Arezzo, dont un fragment montre une chasse (un homme, un cheval, un lion et des chiens), avec un mascarone représentant une figure ; et en outre des débris de poterie noire, des goulots d'amphores, de différentes dimensions, dont quelques-unes d'une terre beaucoup moins fine et d'une fabrication bien plus grossière. On a trouvé également une corne de cerf et une barre de fer, ronde dans une partie de sa longueur et carrée d'un bout.*

*Le puits, dans lequel ces objets ont été trouvés, mesure 0m80 de diamètre à son ouverture ; il est actuellement déblayé jusqu'à 5 mètres de profondeur. Son diamètre va en diminuant et à cet endroit il n'est plus que de 60 centimètres ; les parois sont en pierres sèches. Est-on, se demande notre collègue, en présence d'un puits ordinaire, ou bien l'ouverture mènerait elle à quelque souterrain-refuge, à une chambre sépulchrable ? On lui a affirmé, à Amboise, qu'un puits de cette nature avait été découvert il y a une quarantaine d'années dans la même région, et que les fouilles avaient révélé une chambre dans laquelle étaient renfermées des urnes cinéraires»*

Cette découverte offre de nombreux parallèles avec F148 (morphologie, conception, mobilier), malheureusement elle n'est pas localisée dans l'emprise de l'agglomération.

Il faut attendre les années 2000 pour voir l'étude de ces structures considérée sous un jour nouveau, avec notamment l'article « fondateur » de A. Gorgues et P. Moret en 2003, auquel se réfèrent systématiquement les auteurs de synthèses récentes (Gorgues, Moret 2003). Cette publication traite du Toulousain, où la question des puits funéraires a peut-être été plus prégnante qu'ailleurs, en raison des quantités de puits fouillés et de l'abondance du mobilier mis au jour à l'intérieur. Elle jette les bases d'une étude méthodique des puits. Depuis lors F. Verdin a proposé de compléter ce cadre avec de nouveaux critères d'étude (Verdin 2011). Plusieurs synthèses régionales sont maintenant disponibles concernant l'Est (Delatour-Nicloux 1997), le Sud-Ouest (Verdin, Colin, Bezault 2012), ou de nombreux autres territoires moins vastes (*cf.* notamment actes du colloque AFEAF de Montpellier (Olmer, Roure 2013). Dans ce cadre, la Touraine a fait l'objet d'une synthèse récente, mais concernant uniquement le monde rural, car les données au sujet des agglomérations étaient encore trop pauvres à ce moment (Laruaz, Lusson 2013). Cette étude démontrait notamment la faible représentation de ce type de structure en territoire turon et les biais techniques et financiers à leur étude.

À Amboise même, hormis les deux puits mentionnés au XIX<sup>e</sup> s., les structures profondes fouillées intégralement restent très rares, même si le potentiel est important. A. Peyrard a exploré l'une d'elles en 1986, lors d'une fouille programmée réalisée dans un quartier artisanal (Peyrard 1987). En l'absence d'eau au fond, cette dernière avait été interprétée comme une glacière. Pourtant la présence de très nombreuses cruches entières (ou auxquelles il ne manquait qu'une anse) constituait un argument fort pour identifier un puits (**Figure 95**). Cette structure présente des points communs évidents avec les structures profondes de la période 2 de la rue du Petit Bonheur : 0,90 m de largeur, 4,90 m de profondeur, parement en pierres sèches (reposant sur de grands blocs au fond). Un second puits est mentionné non loin mais il n'a pas été fouillé. Lors des fouilles du VVF réalisées récemment, deux autres structures profondes, cette fois datées de la période gauloise ont été également fouillées intégralement (Laruaz à paraître). Elles ne dépassent pas 4 m de profondeur. Dans l'environnement immédiat de ces deux dernières, plusieurs autres indices de cette nature sont mentionnés, mais n'ont pas été fouillés (Massat 1995). Dans la petite emprise de la fouille programmée de la Butte de César (400 m<sup>2</sup>), située au sommet du plateau, pas moins de 5 structures de cette nature ont été identifiées (Laruaz 2018a). D'autres encore ont été signalées au cours des opérations réalisées depuis 70 ans sur le plateau, mais elles n'ont fait l'objet, au mieux, que d'une reconnaissance superficielle (Laruaz 2009, volume 3 : 154). En somme, à l'image d'autres exemples célèbres, on peut considérer que les 50 ha du plateau sont susceptibles de receler des dizaines, si ce n'est des centaines de structures comparables.

**Figure 95** - Vue du puits fouillé par A. Peyrard et du mobilier mis au jour à l'intérieur (d'après Peyrard 1987).

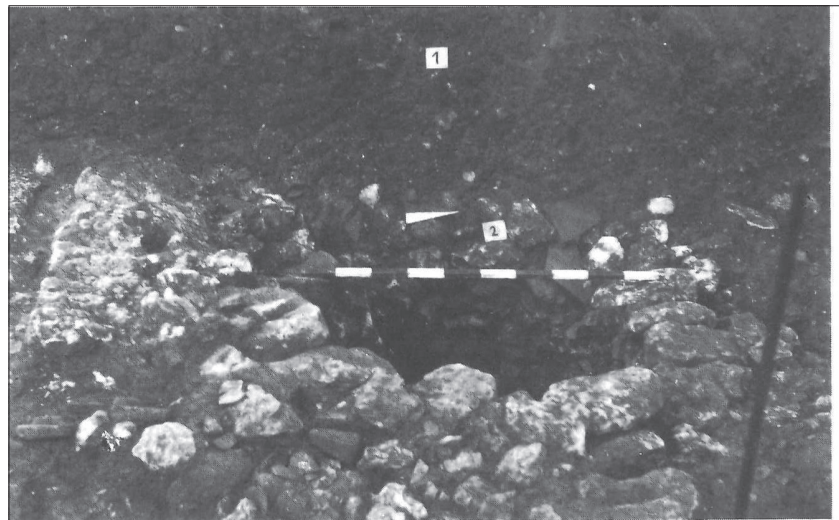


Photo n° 2 : Mur arasé. 1 : terre arable rapportée ; 2 : sommet de la "glacière".



Photo n° 4 : "Glacière" niveau -4,50 m à 4,90 m. Céramiques.

Photo n° 5 : "Glacière" niveau -3,60 m à 4,40 m. Céramiques.

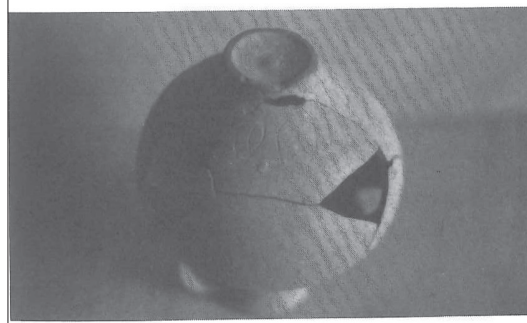


Photo n° 6 : "Glacière" niveau -3,60 m à 4,40 m. Céramique. Détail grafiti.

### 3.1.2. Étude morphologique

D'un point de vue morphologique, on constate que les structures profondes de la rue du Petit Bonheur sont assez semblables entre elles (**Tableau 14**). Ce constat est encore plus probant si on l'aborde d'un point de vue chronologique (**Figure 96**). Il subsiste toutefois de rares exceptions à la première période.

#### – Les structures de la période 1

Parmi les huit structures de la première période, cinq d'entre elles offrent un profil identique. F224 se distingue par son plan carré en surface, mais a été fouillée de façon trop lacunaire pour le distinguer vraiment des autres. F102 dispose d'un profil original en raison de la présence d'un aménagement dans les quatre angles du comblement supérieur. F75 se distingue enfin par son plan rectangulaire qui l'écarte complètement des standards. Toutes les autres présentent un plan circulaire en surface et un conduit carré dont la largeur est comprise entre 0,90 et 1,30 m.



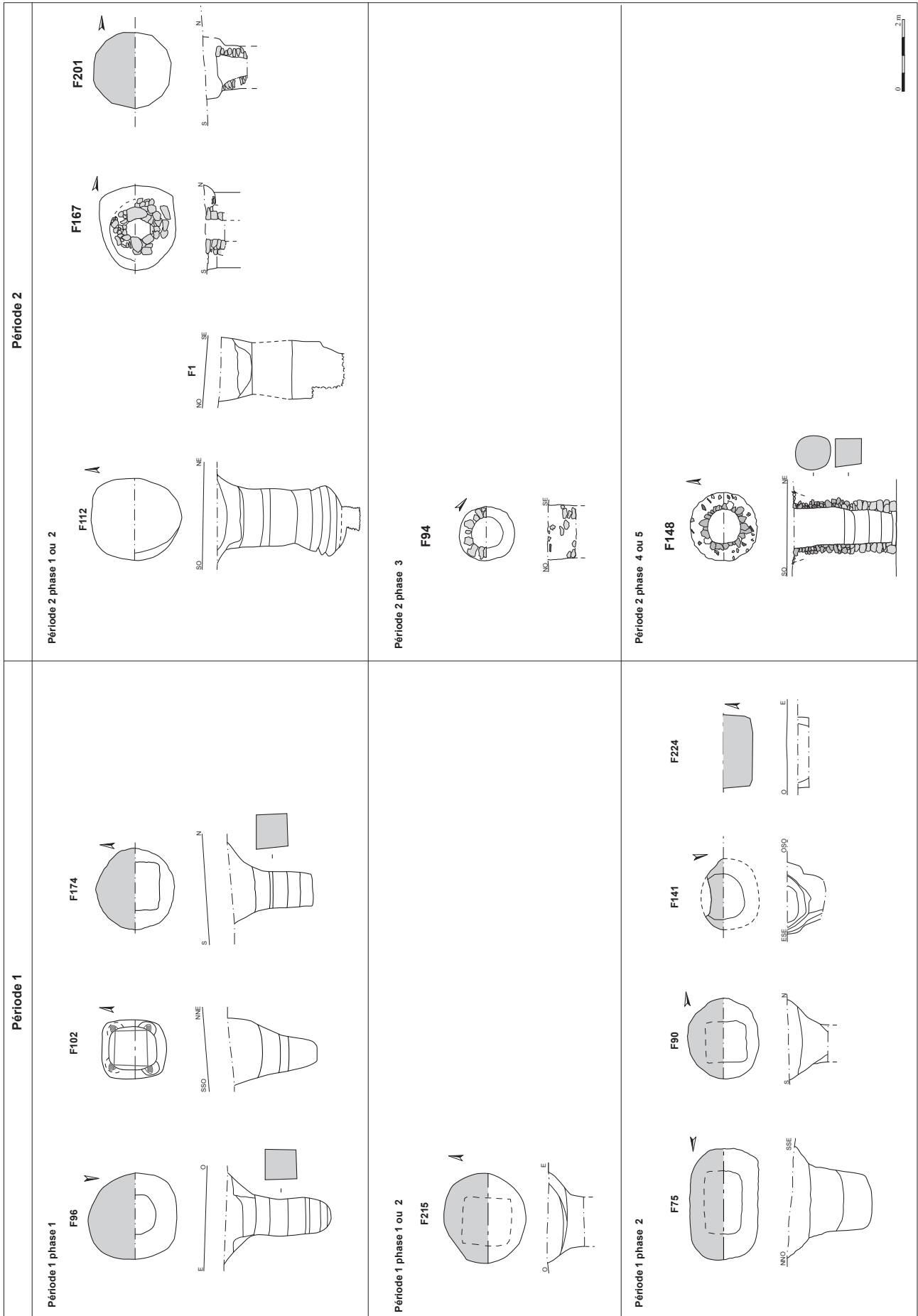


Figure 96 - Comparaison de la morphologie des puits mis au jour dans l'emprise de la fouille (© Véronique Chollet, Inrap).

**Tableau 14** - Données chronologiques des structures profondes de la fouille.

	structure	plan surface	diamètre ou largeur (m)	forme conduit	diamètre ou largeur (m)	profil	profondeur (m)
1 <sup>er</sup> av	96	circulaire	2,45	carré	1,1	entonnoir	2,96
	174	circulaire	2,2	carré	0,9	entonnoir	2,28
	102	quadrangulaire	1,8	carré	1	conique	2,4
	215	circulaire	2,3	carré	1,3	entonnoir	NR
	75	oblong	3,15x2	rectangulaire	1,8x1,1	cylindre	2,3
	90	circulaire	2,24	carré	1	entonnoir	NR
	141	circulaire	2	indéterminé	1,2	entonnoir	NR
1 <sup>er</sup> de n.è.	224	quadrangulaire	2	indéterminé	NR	NR	NR
	112	circulaire	2,5	circulaire	1,6	conique	3,5
	1	circulaire	1,9	circulaire	1,7	conique	3,5
	167	circulaire	1,4	circulaire	0,6	cylindre	NR
	94	circulaire	1,55	circulaire	0,8	cylindre	NR
2 <sup>e</sup> de n.è.	201	circulaire	1,3	circulaire	0,80 puis 0,50	cylindre	NR
	148	circulaire	1,9	circulaire puis carré	1 puis 0,80	cylindre	2,88

NR : non renseigné

fouillé intégralement

On dispose dans au moins deux cas d'indices relatifs à la présence d'un boisage. Même si on peut supposer qu'ils étaient la norme, les cuvelages peuvent révéler des formes assez variées (Lecomte-Schmitt 2013). Dans le cas de F102, on peut ainsi supposer que les quatre poteaux corniers maintenaient un cadre qui ne descendait pas forcément jusqu'au fond de la structure. Toutes les structures de cette période fouillées intégralement ont une profondeur comprise entre 2,30 et 3 m. À titre de comparaison, les puits fouillés sur l'*oppidum* de Moulay (Mayenne) mesurent entre 1,50 et 6,50 m de profondeur (Le Goff, Houdusse, Moreau 2013) et autant à Toulouse (ZAC Niel) (Verrier *et al.* 2013), mais cette donnée dépend en grande partie de la nature du substrat.

#### – Les structures de la période 2

Toutes les structures de la seconde période ont également un plan circulaire en surface, en revanche le conduit se distingue des précédentes par sa section circulaire. Cette forme est adaptée à la mise en œuvre d'un parement en pierre, qui va très vite devenir la norme. Ce parement est attesté dans tous les cas datés de la seconde période, sauf deux exceptions. Dans trois cas, les puits n'ont pas été fouillés intégralement. Finalement, seul le parement du puits F148 a été étudié complètement. Il présente une organisation particulière basée sur une gradation régulière de la taille et de la forme des blocs employés. Ceci rappelle les observations réalisées par A. Peyrard sur le puits fouillé en 1986 (Peyrard 1987). Pour les informations dont nous disposons, on constate que la fosse est généralement de forme cylindrique, d'une largeur comprise entre 1,30 et 2,50 m. Le chemisage de pierre restreint le conduit à un diamètre étroit compris entre 0,60 et 0,80 m. Dans les deux cas où ce parement en pierre n'a pas été observé, on peut présumer une explication. Concernant F1 tout d'abord, plusieurs indices permettent de supposer que la fosse n'a jamais servi, en raison de la présence d'un soutirage karstique. Le chemisage des parois n'a donc probablement jamais été mis en œuvre. Dans le cas de F96 en revanche, des indices plaident pour une utilisation régulière de la structure. Avec un diamètre de 1,60 m, le conduit de ce puits s'avère particulièrement important. Cette dimension permet d'envisager que ce dernier a possédé un parement qui a fait l'objet d'une récupération dans un deuxième temps. La récupération des matériaux est également partiellement attestée pour le puits F94 (partie sommitale). Les structures profondes de la seconde période disposent d'une profondeur plus importante que celles de la première. Elle est comprise entre 2,90 et 3,50 m.

### 3.1.3. Répartition chronologique et spatiale

Sur les 14 structures profondes identifiées dans la fouille, plus de la moitié concerne la première période. Si l'on rapporte ces quantités à la durée réelle des occupations, on constate une surreprésentation manifeste de la première période (Tableau 15). En effet, celle-ci concerne huit structures sur une durée d'environ 50 ans. La seconde en revanche concerne seulement six structures réparties sur près de 200 ans.

Les données dont nous disposons sont incomplètes, car dans la moitié des cas on ne peut évaluer que la datation du comblement terminal, elles invitent toutefois à percevoir une forme de linéarité dans l'utilisation des structures de la période romaine (seule la phase 4 n'est *a priori* pas représentée ?). Il est possible qu'elles se soient succédées. Les structures de la période 1, en revanche, révèlent *a priori* plutôt des utilisations simultanées, et donc des besoins en eau plus importants. La durée de vie de ces puits est difficile à estimer car elle dépend de nombreux paramètres. Peut-être leur conception (cuvelage en bois / parement en pierre) a-t-elle pu jouer un rôle, mais on ne dispose pas vraiment de référentiel en la matière.

**Tableau 15** - Données chronologiques des structures profondes de la fouille.

	Période 1		Période 2				
	Phase 1	Phase 2	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Phase 4	Phase 5
F96	X						
F174	X						
F102	X						
F215	?	X					
F75							
F90							
F141							
F224							
F112					X		
F1				X			
F167			?	X			
F94				?	X		
F201				?			
F148							X

X Comblement terminal

Phase peu ou mal documenté

Concernant la répartition de ces structures, on constate qu'elles sont présentes sur toute l'emprise de la fouille. Il n'y a pas de concentration globale, mais on remarque quand même des regroupements localisés, sous forme de triplets (Figure 97). Il s'agit de F112 / F141 / 167 au nord, F90 / F93 / F96 au centre et F102 / F174 / F215 au sud. On peut également remarquer que ces triplets suivent le rythme imposé par l'organisation originelle de ce quartier. Elles sont en effet alignées selon un axe nord / sud comparable à celui de la première trame d'organisation. Les seules structures qui s'écartent de cet axe possèdent des caractéristiques singulières, à une exception près (F201). Effectivement, F75 et F224 disposent d'une morphologie qui sort des standards et F1 a probablement été abandonné rapidement en raison d'un soutirage karstique. Ce constat met-il en valeur une propriété particulière de cet axe au niveau du sous-sol ? Présence d'une nappe perchée ? Qualité de l'encaissant ? Si c'est le cas, cela révèle la très bonne connaissance de ce milieu par les concepteurs.



Figure 97 - Localisation des puits mis au jour dans l'emprise de la fouille (© Jean-Marie Laruz, Sadii).

Si l'on corrèle la chronologie et la répartition de ces structures, plusieurs constats peuvent être établis. Le triplet sud (F102/ F174/ F215) tout d'abord, révèle une utilisation plus ou moins synchrone, au cours de la période 1, vraisemblablement liée au bâtiment EA-1, sans solution de continuité au cours de la deuxième période. Le triplet central (F90 / F94 /F96) ensuite, permet d'émettre l'hypothèse d'une utilisation consécutive pour les trois indices, mais qui s'interrompt au cours du I<sup>er</sup> s. de n.è. Enfin on remarque de façon assez évidente que les puits de la période 2 sont très majoritairement concentrés dans le tiers nord de la fouille, ce qui est probablement révélateur des modalités d'occupation à ce moment.

Pour finir, il faut signaler qu'aucune structure de la période 1 n'a été fouillée intégralement dans la moitié nord de la fouille, et qu'inversement aucune structure de la période 2 n'a été fouillée intégralement dans la moitié sud (puisque'il n'y en a pas). Dès lors, on doit envisager que la différence de profondeur observée entre les structures profondes respectivement datées de l'une et l'autre des deux périodes correspond en fait peut-être à un biais topographique (le terrain nécessitant éventuellement d'être creusé plus profondément au nord ?).

### 3.1.4. La question des dépôts et les pratiques rituelles

Les puits fouillés lors de cette opération apportent des informations intéressantes au sujet des gestes de nature rituelle que l'on peut observer dans ce type de structure. Ces considérations sont limitées par l'aspect incomplet de l'information, la moitié des puits seulement ayant été fouillée intégralement, mais des tendances fortes ressortent tout de même de l'analyse (**Tableau 16**). D'une part, ces gestes concernent très majoritairement les structures de la première période, puisqu'une seule de la seconde période est représentée (la plus précoce toutefois). D'autre part, ces gestes concernent des catégories d'objet assez limitées, dans des mises en œuvre assez stéréotypées. Pour mettre cela en évidence, nous avons recherché tout d'abord tous les objets singuliers (rares, complets ou accumulés) puis nous avons distingué ceux qui pouvaient répondre à une forme d'organisation. Les informations ont été discriminées selon qu'elles concernaient le fond de la structure, le conduit ou le comblement terminal, qui correspondent à trois étapes de la vie des puits (au moins) : la construction (ou la première utilisation), le comblement (plus ou moins lent) et l'abandon.

**Tableau 16** - Inventaire des objets singuliers et/ou complet et des dépôts issus des structures profondes de la fouille, selon leur position dans le comblement.

	structure	objets singuliers au fond	dépôt organisé au fond	objets singuliers dans le conduit	depot organisé dans le conduit	objets singuliers dans comblement terminal	depot organisé dans comblement terminal
	96		2 catillus, 1 poterie et amas de faune	3 jetons		1 potin	
	174		1 statuette, 1 poterie et amas de faune			1 potin et un jeton	
<b>1<sup>er</sup> av</b>	102	2 potins et 6 jetons		4 potins et 5 jetons		8 potins et 9 jetons	
	215	NR	NR	NR	NR	10 potins et 1 jeton	
	75			1 jeton		4 potins	
	90	NR	NR	NR	NR	2 potins et 1 jeton	
	141	NR	NR	NR	NR	3 potins	
	224	NR	NR	NR	NR	2 jetons	
	112	un quinaire d'Octave et javelin head		3 potins			
<b>1<sup>er</sup> de n.è.</b>	1						
	167	NR	NR	NR	NR		
	94	NR	NR	NR	NR		
	201	NR	NR	NR	NR		
<b>2<sup>e</sup> de n.è.</b>	148			nombreuses ceramiques complètes			

NR : non renseigné

fouillé intégralement



### 3.3.4.1. Les objets singuliers

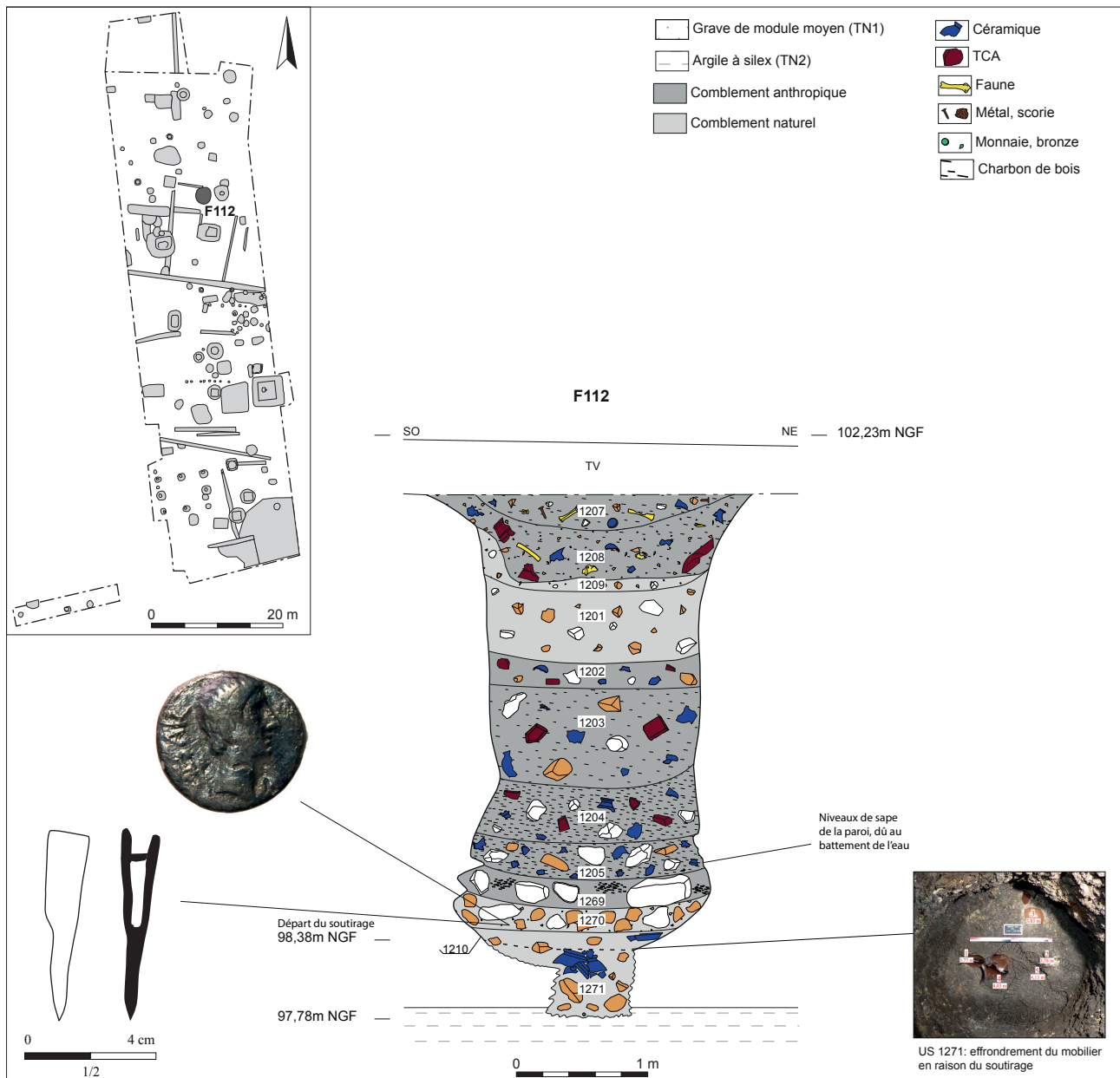
Ce classement permet de mettre en évidence une utilisation singulière des monnaies dans le comblement terminal des puits de la première période. Ce constat est valable car toutes les structures ont été fouillées dans cette partie de leur comblement. On peut donc certainement envisager qu'il existe une spécificité gauloise relative à la fin de vie de ces structures, qui se manifeste sous la forme d'un jet d'un ou de plusieurs potins (jusqu'à 10). Seul F224 n'a pas livré de monnaies pour cette période, mais il a été fouillé seulement par moitié, et en l'absence de détecteur de métaux. L'utilisation de jeton en céramique pourrait être liée à cette pratique, puisqu'au moins 5 structures, exclusivement gauloises ont livré ce type d'objet dans leur comblement terminal.

Dans le conduit, pour les puits fouillés exhaustivement, on note le plus souvent l'absence de monnaies, à l'exception de F102 (4 potins) et de F112 (3 potins). On observe également la présence de jetons, avec une fréquence relativement identique. Pour le puits 148, on peut également noter que le conduit a livré de nombreuses céramiques archéologiquement complètes, sans relation avec une activité de puisage. Ces découvertes sont difficiles à interpréter spécifiquement.

Enfin, concernant le fond des structures, exception faite des dépôts organisés, seules deux structures sont concernées par la présence d'objets singuliers. Il s'agit tout d'abord de F102 qui a livré 2 potins et 6 jetons. Finalement, on peut constater que cette structure contenait des potins (14 en tout) et des jetons (20 en tout) dans toute l'épaisseur de son comblement, de la base au sommet. Cela correspond-il à une pratique spécifique ? Force est de constater que c'est la seule structure concernée et qu'elle dispose par ailleurs d'une morphologie unique. Y-a-t-il une relation entre les deux ? F112 ensuite, a livré une monnaie romaine en argent, un quinaire d'Octave émis entre 29 et 27 av. n.è., ainsi qu'un objet métallique, peut-être une arme offensive (javelin-head) à la base de son comblement (**Figure 98**). Il n'est pas utile de recourir à des statistiques pour considérer l'un et l'autre (une monnaie en métal précieux et une arme) comme très rares à l'échelle de l'*oppidum*. En effet, ces deux catégories d'objet ne sont connues à Amboise que par quelques unités. Leur présence conjointe à la base du comblement de cette structure peut donc être jugée anormale. Leur relégation pourrait donc correspondre à un acte de fondation, ou à une offrande prophylactique.

### 3.3.4.2. Les dépôts organisés

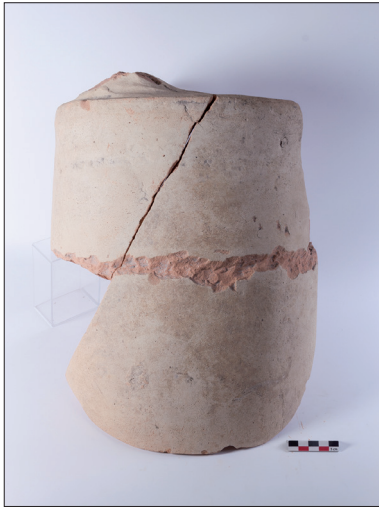
Sur l'ensemble des structures fouillées intégralement, seules deux ont livré un ensemble d'objets complets, que l'on peut juger organisé (**Tableau 16**). Il s'agit d'une part de F96 qui a livré deux *catillus* de meule et deux poteries recouvertes par un amas de faune et de tessons d'amphore (**Figure 18**). Il s'agit d'autre part de F174 qui a livré une statuette et une poterie, également recouvertes par un amas de faune (dont un merrain de bois de cerf) et d'amphore, lui-même surmonté d'un second merrain de bois de cerf de belle taille (**Figure 21**). La caractérisation en tant que dépôt organisé pour ces deux ensembles repose d'une part sur la nature des objets sélectionnés, d'autre part sur les traitements qu'ils ont potentiellement subis, mais également sur le soin apparent accordé à leur enfouissement et enfin sur les parallèles entre les deux ensembles, qui permettent de penser que ces derniers s'inscrivent dans le cadre d'une pratique codifiée.



**Figure 98** - Localisation des objets singuliers mis au jour au fond de F112 (© Amandine Tremel, Jean-Marie Laruzat, Sadil).

### – Sélection des objets

Du point de vue de la sélection des objets qui compose ces deux dépôts, il est frappant de constater que tous sont usagés : les poteries et les *catillus* de meule ont servi ; la statuette a été réparée ; la faune a fait l'objet de traitement de boucherie, certains ossements portent même des traces de charognage ; les tessons d'amphores portent les stigmates d'une réutilisation ; les merrains de bois de cerf ont subi des actions de préparation. On peut convenir qu'il s'agit principalement d'objets du quotidien, mais la faune sauvage relève d'un usage qui dépasse ce cadre, et peut-être également la statuette (mais rien n'est moins sûr). Toutefois, on remarque également que la fonction de ces objets usuels a été ici détournée. En effet, les poteries ont des formes qui ne correspondent pas à une activité de puisage ; les meules correspondent à deux moulins différents, de forme ou de nature plutôt rare (striée pour l'une, en grès noduleux pour l'autre). On notera également qu'elles n'ont pas été réutilisées sous forme de mortier, à la différence de la plupart des autres exemplaires mis au jour lors de la fouille ; la faune est représentée dans des proportions inhabituelles et singulièrement diversifiée ; les merrains ont été préparés (tous les andouillers ont été enlevés) puis rejetés alors qu'ils constituent une matière première intéressante.



**Photo 50** - Fragment d'amphore issu de F96, avec traces de percussion (cliché Francesca Di Napoli, Inrap)

#### – Traitement des objets

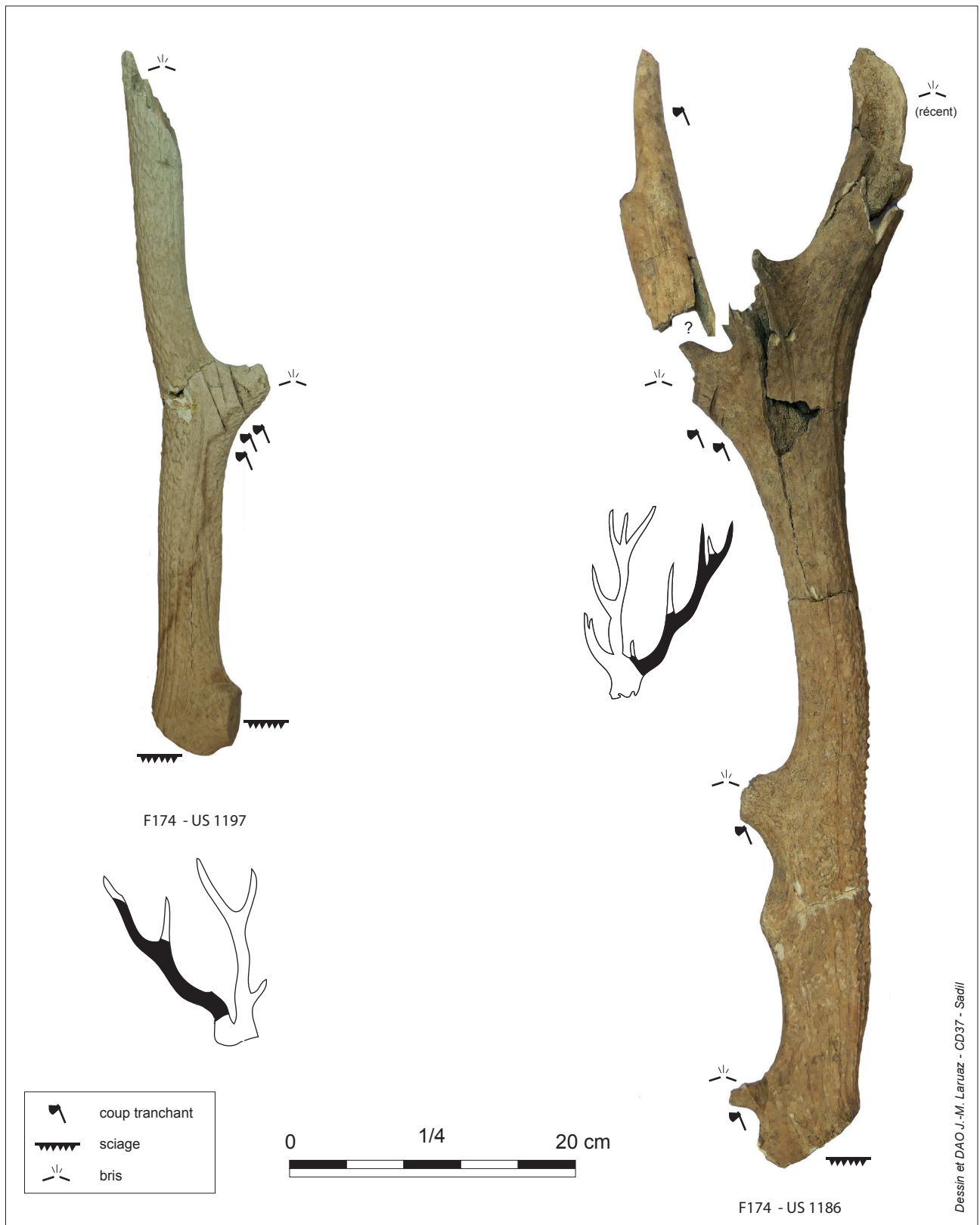
La plupart de ces objets, complets ou presque, présentent différents stigmates. La question se pose donc de savoir si ces derniers sont eux aussi des révélateurs d'un usage quotidien ou bien s'ils trahissent des gestes réalisés spécifiquement lors de l'enfouissement. Malheureusement la réponse est difficile, tant les traces laissées sur des artefacts par une activité domestique ou une activité de type rituel peuvent être voisines (Barral 2015). Visiblement les traces observées sur la statuette correspondent à une réparation ancienne. Elle n'a pas fait l'objet d'une décollation comme la plupart des exemplaires du groupe des assis en tailleur, qui sont généralement plus récents. La faune présente des traces habituelles, mais un regard plus détaillé permettrait peut-être de mettre en évidence l'effectif précisément mis en œuvre, une éventuelle sélection dans les parties représentées, voire la latéralisation de ces dernières (Méniel à paraître). Enfin on peut évoquer les amphores et les merrains de bois de cerf. Les tessons présentent en effet des traces singulières, dont la fonction n'est pas clairement identifiée (**Photo 50**). Quant aux merrains, ils ont été méticuleusement sciés à la base, en revanche les andouillers ont été traités plus sommairement (**Figure 99**). Ces actions peuvent recevoir une interprétation liée à un usage artisanal, mais on ne peut pourtant pas exclure qu'elles ne se soient pas déroulées dans un autre cadre. Enfin on peut se demander si les vases n'ont pas contenu des boissons consommées avec la viande des animaux représentés par les ossements du dépôt, dans le cadre d'une cérémonie préalable à l'enfouissement de tous ces objets.

#### – Organisation des objets

Un point doit également être soulevé, le fait que ces objets ont visiblement été déposés méthodiquement et précautionneusement au fond de ces puits. Le comblement primaire des structures s'accorde mal avec un milieu boueux qui aurait préservé les objets. Pourtant les poteries, bien que fragmentées, ont été retrouvées à des endroits très localisés et non pas éparpillées comme on pourrait l'attendre d'objets fragiles jetés depuis une hauteur de 3 mètres. C'est le cas également de la statuette. Réalisée dans un tuffeau tendre, elle n'aurait jamais résisté à une chute de cette hauteur, alors que l'on peut entamer ce matériau avec l'ongle. Les deux *catillus* devraient eux aussi présenter des traces d'un choc violent (au moins l'un contre l'autre), mais ce n'est pas le cas. Il faut donc envisager qu'une personne est descendue à plusieurs reprises pour placer successivement ces objets au fond de ces structures étroites et profondes, ou *a minima* qu'ils ont été descendus avec des cordages. Ceci n'a pas dû être réalisé sans peine, notamment pour les *catillus*.

#### – Répétition des gestes

On peut encore comparer ces deux dépôts afin de mesurer la faible part de hasard qui concerne leur composition. Dans les deux cas, on note la présence d'objets entiers - une statuette, des *catillus* - à forte valeur symbolique, et probablement économique, associés à des poteries usagées. Ils ont été placés volontairement tout au fond des structures, puis recouverts par une première masse de sédiment. Dans un deuxième temps, on a placé (déposé ou jeté ?) plusieurs dizaines de restes fauniques appartenant à différentes espèces, notamment des crânes de bœuf présentant des traces d'abattage. Enfin, et seulement dans le cas de F174, on a placé (déposé ou jeté ?) un merrain de grande taille. Dans les deux cas, le comblement terminal ne livre pas d'autres indices spécifiques. Chacun a livré un potin, mais comme toutes les autres structures profondes de cette période. On peut donc utiliser sans doute les notions de choix, d'ordre et de répétition pour qualifier ces deux ensembles, termes qui définissent intrinsèquement une pratique rituelle.



**Figure 99** - Les merrain de bois de cerf provenant du comblement de F174  
 (© Jean-Marie Laruzat, Sadil).

### – Associations caractéristiques

Pour terminer, nous pouvons rapprocher ces découvertes d'autres ensembles mis au jour sur des sites contemporains ailleurs en Gaule. On constate alors que les objets mis en œuvre dans ces dépôts, malgré leur fonction domestique primaire, possèdent une charge symbolique importante. Cette charge est encore renforcée par la présence d'associations caractéristiques, observées dans une bonne partie du monde celtique.

Les meules, tout d'abord, figurent en bonne place dans les dépôts organisés découverts au fond de puits. Si ce constat a d'abord été formulé dans le Sud-Ouest, à Toulouse (Gorges, Moret 2003) et Rodez (Gruat, Izac-Imbert 2007) notamment, il a rapidement trouvé des échos dans d'autres secteurs parfois très éloignés : en région parisienne (Toupet 2005), dans le Massif central (Deberge *et al.* 2009 ; Poux, Pranyes 2013), ou encore en Alsace (Jodry, Féliu 2009) et jusqu'en Suisse, où le site du Mormont a livré de très nombreux dépôts impliquant en particulier près de 150 meules (Kaenel 2016 : 116). La plupart des auteurs s'accordent pour voir dans cette récurrence le symbolisme fort qui entoure cet objet agricole qui avait fait son apparition depuis peu de temps en Gaule (autour du III<sup>e</sup> s. av. n.è.) et avait permis d'accroître la production de façon extraordinaire.

Les bois de cerf ensuite, figurent également en bonne place dans les dépôts ritualisés de l'âge du Fer. Il n'existe pas à notre connaissance de synthèse sur la question, mais on peut citer de nombreux exemples d'associations sans équivoques comme une fosse du village de Levroux (Indre) où on remarque la présence d'un bois de cerf et d'une statuette (Krausz, Soyer, Buchsenschutz 1989), ou encore l'entrée de l'enclos de Braine (Aisne) où ont été mis au jour un crâne humain et un « scalp » de cerf avec les bois sciés (Auxiette, Desenne 2017) et aussi de nombreux puits où ce type d'objet est fréquemment attesté à la période gauloise. Dans ce dernier cas, on peut noter qu'ils apparaissent dans les mêmes ensembles que ceux ayant livrés des meules (*ibid.*). À Amboise, sur les fouilles du VVF, on peut aussi signaler la découverte, au fond de l'un des deux puits fouillés exhaustivement, d'un médaillon réalisé en bois de cerf (Laruaz à paraître). Au cours de la période romaine, ces objets figurent encore en bonne place dans les dépôts intentionnels réalisés dans des puits (Martin-Kilcher 2007). Dans le cas de F174, il ne faut toutefois pas négliger une hypothèse relative à l'identité du personnage figuré par la statuette. En effet, les bois de cerf pourraient renvoyer au caractère divin de ce personnage, en l'occurrence le dieu *Cernunnos* (cf. Vol. 2, chap. 8).

#### 3.1.5. La fonction des structures profondes

Finalement on peut s'interroger sur la fonction de ces structures. Pour cela, on peut évaluer une série de caractéristiques qui interrogent leur rapport à l'eau. Ces critères ont été établis à l'occasion de précédentes études (Gorges, Moret 2003 ; Verdin, Colin, Bezault 2012). Ils concernent d'une part les données mobilières, d'autre part des aspects morphologiques, et enfin la conception de ces ouvrages (Tableau 17).

Pour ce qui concerne la première interrogation, les données mobilières récoltées dans ces structures sont assez pauvres. Une seule d'entre elles a livré des instruments de puisage - deux cruches, 5 pichets et une anse de seau - il s'agit de la plus récente (F148). Les données paléoenvironnementales sont également chiches. On dénombre seulement quelques phytolithes au fond de F96 et de rares diatomées dans F102.



	structure	matériaux organique	faune spécifique	instrument de puisage	décantation sédiment	effet de sappe	forme du fond	cuvelage bois	parement pierre
	96	quelques phytolithes					concave	effets de parois au sommet	non
	174						plat	probable	non
<b>1<sup>er</sup> av</b>	102	présence faible de diatomées					plat	cadre au sommet	non
	215	NR	NR	NR	NR	NR	NR	probable	non
	75						plat	probable	non
	90	NR	NR	NR	NR	NR	NR	probable	non
	141	NR	NR	NR	NR	NR	NR	indéterminé	non
	224	NR	NR	NR	NR	NR	NR	indéterminé	non
	112				niveau argileux	oui	concave	non	récupéré ?
<b>1<sup>er</sup> de n.è.</b>	1					sous-tirage	pas terminé	non	pas terminé ?
	167	NR	NR	NR	NR	NR	NR	non	oui
	94	NR	NR	NR	NR	NR	NR	non	partiellement récupéré
	201	NR	NR	NR	NR	NR	NR	non	oui
<b>2<sup>e</sup> de n.è.</b>	148			2 cruches, 5 pichets, 1 anse de seau	niveau argileux	oui	plat	non	oui

NR : non renseigné

fouillé intégralement

**Tableau 17** - Récapitulatif des caractéristiques relatives à la fonction des structures profondes de la fouille.

Concernant ensuite les aspects morphologiques, les données sont plus conséquentes. On peut en effet constater que deux structures disposent d'un fond qui affecte une forme de cuvette (F96 et F112). Cette caractéristique est généralement interprétée comme une manière de décanter l'eau, voire le résultat de l'action directe de l'eau sur le sédiment. L'action de l'eau a d'ailleurs pu être constatée par des effets de sappe sur les bords de F112 et au fond de F148 et de F1. Pour ces dernières, la présence de niveaux argileux au fond du comblement, constitue en outre un argument supplémentaire (sauf F1 qui n'a probablement pas servi). *A contrario*, on remarque également que parmi les structures fouillées exhaustivement, quatre offrent un fond plat (F75, F174, F102 et F148) et que parmi elles, seule F148 a livré un niveau hydromorphe. Il est d'ailleurs à noter que le tamisage des prélèvements des niveaux d'usage de ces structures révèle des quantités de refus de tamis assez variables (Figure 20). Ainsi F174 et F96 livrent des quantités très faibles qui interrogent sur leur réelle durée d'utilisation.

Pour finir, la conception même de ces ouvrages peut également être révélatrice de leur fonction. La présence d'un parement en pierre, présent sur la plupart des structures de la période 2, est corrélée presque systématiquement avec l'observation de traces d'hydromorphie. Ce constat est moins valable pour la présence de cuvelage en bois. Seule la structure F96 livre en effet ces deux caractéristiques associées. On remarquera également que trois structures de la période 1 offrent un profil qui se démarque sensiblement des autres : F75, F102 et F224 dans une moindre mesure. F75, d'une part, dispose d'une section rectangulaire qui lui confère une forme (et un volume) inhabituelle. Rien ne s'oppose véritablement à ce qu'il possède un cuvelage en bois, mais on peut s'interroger sur les raisons qui ont poussé à concevoir un équipement aussi différent des autres, si ce n'est parce qu'il répondait à une fonction différente. F102 d'autre part, se distingue non seulement par une conception originale, mais aussi par un comblement atypique. Ses dimensions sont dans la norme des autres structures profondes mais il dispose en surface d'un cadre en bois aménagé à l'aide de poteaux corniers. Là encore, on peut se demander si sa fonction est bien similaire à celle des autres, dans la mesure où sa conception s'écarte de façon importante de la plupart des autres. Ce constat est renforcé par la diversité du mobilier mis au jour à l'intérieur (révélée notamment par les catégories fonctionnelles de l'*instrumentum*) et par la présence de monnaies et de jetons à toutes les étapes de son comblement.

En somme, la plupart des structures profondes de la fouille offrent les caractéristiques de puits à remplissage par ruissellement. Le terrain naturel n'offre *a priori* pas les conditions pour permettre la réalisation de puits permanents. Leur fonction est déterminée par des critères morphologiques et par la présence de mobilier caractéristique. Ces mêmes critères permettent également de constater que deux structures (F75 et F102) sont sensiblement différentes des autres. Nous ne disposons malheureusement pas d'indices supplémentaires pour établir leur fonction. Sont-elles destinées au stockage ? On remarquera que les deux dépôts rituels ont été réalisés dans des structures qui offrent toutes les apparences de puits, même si dans le cas de F174, la présence de l'eau se fait très discrète. Le geste observé pourrait être secondaire et correspondre à un rite de fermeture.

## 3.2. Caractérisation des activités aux périodes gauloise et romaine

Compte tenu de la surface explorée, des quantités de mobilier mises au jour et des moyens mis en œuvre pour leur étude, un nombre important d'informations relatives aux habitants et à leurs activités a été obtenu. Elles permettent de constater des modifications substantielles dans les pratiques que l'on observe d'une période à l'autre. Nous aborderons ces questions en commençant par les habitations, puis en évaluant ce qui a trait aux activités de production avant d'évoquer les informations relatives aux échanges et au commerce. Pour terminer, nous reviendrons rapidement sur les informations relatives à la spiritualité.

### 3.2.1. Les habitations et le statut des populations

Les données obtenues au sujet des structures d'habitat de la période gauloise et de la période romaine sont paradoxalement plus nombreuses pour la première des deux. La mise en évidence de trous de poteau, parfois de module assez important, nous permet en effet de restituer la présence et la nature d'au moins cinq ensembles architecturaux. Au moins l'un d'eux, fondés sur huit trous de poteau, révèle une conception soignée, et les indices situés autour plaident pour le statut élevé de ses habitants. Une seconde construction offre des dimensions comparables (38 m<sup>2</sup> de surface utile). Les bâtiments auxquels on peut attribuer une fonction d'habitation sur certaines fermes contemporaines de la cité des Turons ont des dimensions comparables (Couderc, Laruzac 2018 : 302). En moyenne, les nombreuses maisons fouillées sur l'*oppidum* de Moulay couvrent 45 m<sup>2</sup> (Maguer 2016). Pour la période romaine, l'absence de fondation identifiée sur la fouille ne permet pas d'exclure la présence de bâtiments. Ceux-ci ont pu être très peu fondés, sur des solins de pierre. Si l'on s'en tient à la présence des structures de stockage souterraines (les celliers F108 et F146), il faut bien considérer qu'elles pourraient être situées à l'intérieur de bâtiments, à l'image de F157 et de l'ensemble EA-2, mais qu'elles nous échappent entièrement. Par ailleurs, les artefacts en relation avec l'architecture datés de cette période sont nombreux sur la fouille. Il s'agit de *tegulae*, de clous de charpente, mais aussi de façon plus surprenante d'appliques décoratives en faux marbre et calcaire. Il faut également rappeler la présence d'un pan de mur maçonné, conservant les traces de joints tirés au fer, rejeté dans le comblement supérieur du puits F1. Les constructions maçonnées les plus proches identifiées sur l'*oppidum* sont situées à 50 m en direction de l'est. Il s'agit d'un bâtiment de 22 m<sup>2</sup> qui possède un étage et une petite annexe, également maçonnée, de 4 m<sup>2</sup> (Figure 10).

Le mobilier est abondant et diversifié mais il ne permet d'établir un statut relativement élevé que pour la période 1, et seulement pour le sud de la parcelle. En effet, les indices relatifs au statut des habitants de la période romaine, rapportés aux 200 ans d'occupations qu'elle représente, sont assez négligeables. Les considérations relatives à la période 1 sont renforcées par la présence de la sépulture F121 qui s'apparente à celle d'un personnage important, dont le souvenir sera d'ailleurs entretenu.

La faune mise au jour dans les différentes structures représente 4 082 restes pour la première période et 1 700 restes pour la seconde. Dans les deux cas il s'agit d'une viande de qualité, voire de très bonne qualité (fortement sélectionnée par âge). On observe classiquement que les animaux de la première période sont de petite taille, et que le faciès est représenté pour moitié par le bœuf. À la seconde période ce taux va grimper à 70 %, dans le même temps la consommation du chien et du cheval va s'interrompre et la faune sauvage ne sera quasiment plus documentée (cf. Vol. 2, chap. 10).

### 3.2.2. Les activités de production

Les indices mis au jour et analysés à l'occasion de cette fouille permettent d'identifier plusieurs activités de production, certaines peut-être de nature artisanale.

La métallurgie, pour commencer, concerne avant tout la période romaine. Seulement 20 % du poids de restes des macro-déchets (soit environ 35 kg au total) proviennent de structures datées de la première période. Les battitures et les culots de forge permettent d'attester la présence d'un ou de plusieurs ateliers d'élaboration d'objets manufacturés en fer. Toutefois, les rejets découverts au sein de la fouille sont *a priori* en position secondaire, comme le démontre le faible taux de battitures. Les mesures de susceptibilité magnétique confirment la proximité de la source primaire. La fouille réalisée en 1997, sur le côté opposé de la rue du Petit Bonheur, pourrait en être encore plus proche (Champagne 1997).

Pour la période romaine, deux autres activités sont particulièrement illustrées. Il s'agit d'une part de la boucherie, principalement consacrée au bœuf, qui représente 70 % des effectifs de faune. Les animaux proviennent de plusieurs cheptels (de petits animaux et des très grands). D'autre part, le tissage est représenté par une série notable de pesons. Pour la première période, la boucherie est également représentée, mais les traces de cette activité concernent plutôt le porc. Le tissage, en revanche, est très mal renseigné. Dans les deux cas, la mouture est une activité particulièrement visible. On observe des modifications substantielles de l'outillage d'une période à l'autre, qui concernent à la fois les sources d'approvisionnement et la forme des meules. La réutilisation quasi systématique et assez originale de ces objets sous forme de mortier, n'est pas sans poser de question. Concernant les céréales utilisées, on peut constater que l'orge est attestée dans plus de la moitié des prélèvements, mais que le blé amidonnier est prépondérant en nombre de restes. Il est par ailleurs attesté uniquement à la période 1, ce qui trouve des échos dans des ensembles régionaux.

Pour finir, on peut mentionner la présence de quelques outils en fer dans des structures de la période 1. Il s'agit d'une serpe et d'une gaffe qui renvoient à des activités agricoles (présence d'un verger sur le site ?), et d'un ciseau (travail du bois ou de la pierre ?). La période 2 n'a pas livré d'indices similaires.

### 3.2.3. Commerce et échanges

Comme cela a déjà été signalé par le passé, la très large majorité des monnaies mises au jour sur l'*oppidum* sont gauloises, et offrent un faciès extrêmement local (Troubady 2011). Le lot de la présente opération ne déroge pas à la règle, puisque sur les 76 monnaies de l'Antiquité, 69 sont des potins à la tête diabolique, probablement émis par les Turons. Notamment, on retrouve des potins à tête diabolique dans des structures datées de la première phase de la seconde période. On remarque par ailleurs la présence d'un Bronze TVRONA/DRVCCA (F83). Ce type est connu en seulement 6 exemplaires, dont la majorité provient d'Amboise. Il pourrait donc s'agir d'une émission locale. La seule monnaie gauloise qui n'est pas propre à ce territoire est un potin au sanglier type Gaüman 123, de la région d'Évreux (peuple des Éburovices). Elle vient compléter le petit lot de monnaies exogènes d'Amboise qui provient principalement du Centre-Ouest de la Gaule, et de l'Est dans une moindre mesure (Laruaz 2017b : 85). À cela s'ajoutent quatre monnaies romaines. Il s'agit d'une part d'un denier de Sicinia émis en 49 av. n.è. pendant la guerre civile par des alliés de Pompée (Babelon 1886) et d'un quinaire d'Octave émis entre 29 et 27 av. n.è. Ces monnaies ont largement circulé, puisque dans les deux cas leurs contextes d'enfouissement sont datés de l'époque tibérienne (respectivement F67 et F112). Il s'agit d'autre part d'un as de Nîmes (demi-monnaie) émis entre 14 av. et 10 de n.è. (F212) et d'un as de Néron, attribué à l'atelier de Lyon, et émis en 66 de notre ère (cellier 148). Ces deux exemplaires sont conformes au faciès des quelques rares monnaies romaines provenant d'Amboise.

Les cartes de répartition du mobilier archéologique mis au jour lors de cette fouille (cf. Vol. 2, chap. 15), permettent en outre de mettre en évidence des différences significatives d'une période à l'autre au sujet des échanges et du commerce. La carte des importations d'amphore notamment, permet d'illustrer un changement radical dans leur approvisionnement qui se fait au détriment de la Méditerranée et au profit de la Gaule. En revanche, si les amphores italiques sont majoritaires à la période gauloise, la seconde période démontre quant à elle une diversité beaucoup plus importante (provenance de Bétique, de Lipari, de Tarraconaise, d'Orient). Les autres variétés de céramique d'importation (sigillée italique, campanienne, vase ACO et type Beuvray) sont présentes en quantités limitées, comme souvent sur ce site. La présence des vases de type Beuvray devient plus conséquente à la seconde période.

### 3.2.4. Les acquis concernant le monde spirituel

La mise au jour d'une sépulture (F121) au sein de l'agglomération gauloise constitue une relative surprise. Cette pratique manque en effet singulièrement d'exemples de comparaison. La présence d'indices relatifs au statut particulier de cet homme (parure et poignard), permet d'exclure l'hypothèse qu'il s'agisse d'une sépulture de relégation. Cet individu, inhumé dans les premiers temps de l'urbanisation de ce secteur, devait donc disposer d'une forme d'autorité sur les habitants de ce quartier. Cette hypothèse est confortée par la présence d'un aménagement qui jouxte la tombe, et qui est interprété comme un petit monument commémoratif, entretenu au moins pendant un siècle.

Le monde spirituel apparaît également au travers de deux dépôts répondant à une organisation précise et répétée (F96 et F174). Ils illustrent donc une pratique de nature rituelle, vraisemblablement relative au monde souterrain. On peut toutefois difficilement déterminer si cette pratique est d'ordre magique, religieux ou symbolique. La présence d'une statuette d'assis en tailleur permet d'orienter les réflexions vers un culte domestique, peut-être religieux si l'on accepte l'identification à *Cernunnos*. L'action répétée et ordonnée sous-tend l'hypothèse qu'il existe un ensemble de règles pour constituer ces dépôts, et une autorité pour assurer leur respect. Les similitudes que l'on observe dans des dépôts à travers toute la Gaule, mettant en jeu des meules, des bois de cerf, des vases à boire, et parfois des restes humains, pourraient en outre constituer un argument pour attribuer ces gestes à la caste sacerdotale.

Enfin, plusieurs éléments illustrent encore des pratiques codifiées. Il s'agit de dépôts monétaires qui évoquent des rites de clôture ou des dépôts de fondation. Ils concernent la totalité des structures profondes de la première période. Ils renvoient dès lors à une pratique largement partagée, ou peut-être à l'inverse, distinctive d'une seule catégorie de population (des spécialistes des puits ?).

### 3.3. Synthèse des données chronologiques

Les structures mises au jour et le mobilier qu'elles contenaient permettent de suivre le développement de ce quartier de l'*oppidum* gaulois depuis sa création, dans le courant du I<sup>er</sup> s. av. n.è., jusqu'à l'abandon du plateau, en tout cas sous une forme urbaine, au début du III<sup>e</sup> s. de n.è. Entre les deux, on observe une période de mutation importante, qui affecte profondément ce secteur.

#### 3.3.1. L'origine et l'aménagement du quartier

Aucun des vestiges laténiens mis au jour dans l'emprise de la fouille n'est antérieur à La Tène D2. Ceci est en accord avec les connaissances actuelles dont nous disposons sur le reste du plateau, à l'exception de très rares occurrences qui pourraient remonter à La Tène D1b. Les périodes plus anciennes (Néolithique, âge du Bronze et premier âge du Fer) ne sont également pas représentées dans cette fenêtre.

Les vestiges de la première période permettent de définir deux trames d'organisation qui affectent la majorité d'entre eux. La première de ces trames est préalable à la construction des éléments les plus importants de cet espace : les bâtiments d'habitation et les caves. Le *terminus ante quem* livré par le comblement des structures les plus précoces qui se rapportent à cette trame, conditionne sa mise en œuvre à une date antérieure aux années 50 av. n.è. Cette hypothèse est confortée par une datation AMS sur ossement et le mobilier de la sépulture. La mise en œuvre d'une trame d'organisation préalable au lotissement de ce quartier présuppose la présence d'une autorité politique forte, et d'un projet urbain. La répartition des vestiges au sein de cette trame, laisse entrevoir l'existence de trois pôles distincts, correspondant à des unités d'habitats, de statuts variables. La fenêtre d'exploration est néanmoins encore trop petite pour restituer la forme et la superficie de chacune des « parcelles », comme pour les rares exemples de comparaison disponibles tels que Villeneuve-Saint-Germain, Condé-sur-Suippe, Hrazany (Fichtl 2005 : 98), ou plus récemment Moulay (Le Goff 2016).



Dans un deuxième temps, peut-être assez proche, une deuxième trame est mise en œuvre. Elle respecte les éléments en place et conforte la structuration du quartier. Son orientation coïncide avec celle qui est en vigueur au centre du plateau depuis le début de l'urbanisation. Elle pourrait donc avoir été mise en place progressivement jusqu'à la rue du Petit Bonheur, malgré l'organisation préexistante.

L'étude céramologique met en évidence que le mobilier issu des niveaux d'abandon est relatif à une courte période, comprise principalement entre les années 40 av. n.è. et le règne d'Auguste. Il représente pourtant le lot le plus conséquent, toutes phases confondues. L'étude numismatique conforte l'idée d'une chronologie « tardive », pour ce secteur. En effet, la proportion de potins à la tête diabolique de classe 1 (les plus récents) est ici plus importante que sur la fouille de la Butte de César (Troubady, dans Laruz 2018a), ou même sur le secteur du VVF (Troubady, dans Laruz à paraître).

### 3.3.2. Une période de mutation

Il existe des analogies fortes entre la première et la seconde période, mais il faut constater qu'il y a aussi des modifications substantielles dans la densité de l'occupation de ce quartier.

Malgré les changements observés dans les techniques de construction (usage de la pierre, du mortier et des couvertures en tuile), les structures identifiées dans l'emprise de la fouille sont de même nature d'une période à l'autre. Il s'agit principalement de structures de stockage (caves, celliers) et de puits. Dans les deux cas, le mobilier ne permet pas d'envisager que le quartier soit destiné à une activité artisanale spécifique, même si la sidérurgie apparaît plus importante au cours de la période romaine. Les indices architecturaux permettent de restituer des habitations à la première période. Pour la seconde, elles sont seulement supposées. Le quartier semble donc conserver une fonction domestique depuis l'origine jusqu'à la fin de l'occupation.

À l'issue de la première période, on constate malgré tout des changements importants. Tout d'abord, le pôle d'occupation situé au sud ne livre plus d'indices de fréquentation. Le comblement supérieur de la structure profonde F215 permet d'envisager que ce pôle est occupé jusqu'à la fin de la seconde phase, mais cette information doit être prise avec prudence, car on ne connaît pas le rythme et les modalités de colmatage de cette structure. Cette désaffectation correspond à une étape significative, car plusieurs indices plaident pour voir dans ce pôle le siège d'un groupe familial relativement aisé (architecture soignée, mobilier abondant et diversifié dans F102, F174 et F215, concentration des amphores). Le pôle situé dans la partie médiane est lui aussi complètement abandonné, à l'exception d'une structure qui commémore peut-être la tombe d'un aristocrate de la période précédente. L'époque tibérienne verra la mise en place d'un petit atelier (F67) qui s'installe entre ces deux pôles. Sa nature même évoque un déclassement, comparativement au soin des installations précédentes (EA-1 et caves F2 et F120). Sa durée de vie sera par ailleurs assez limitée. Seul le pôle situé dans le tiers nord de la fouille est occupé de façon continue. La concentration des puits datés de la période romaine dans ce tiers septentrional, confirme la rétraction du quartier. On constate néanmoins que la plupart des vestiges de cette seconde période s'inscrivent parfaitement dans la trame mise en place précédemment, sans remise en question, ni nouveauté donc. Le rapport entre les quantités de mobilier issues des structures de la période 1 et celles issues des structures de la période 2 (de deux à neuf fois supérieures selon les catégories), évoque lui aussi un phénomène de dépopulation (**Tableau 18**). On ne peut toutefois complètement exclure qu'il existe une gestion différente des déchets.

**Tableau 18** - Rapports entre les découvertes respectivement datées de la période 1 et de la période 2.

mobilier	Période 1 (durée 50 ans)	Période 2 (durée 200 ans)	Rapport (P1/P2)	Rapport/ durée (P1x4/P2)
<b>Nombre total de structures</b>	92	45	1 pour 2	1 pour 8
<b>Nombre de puits</b>	8	6	1 pour 1,3	1 pour 5
<b>NR Céramique</b>	4366	7809	1 pour 1,7 (inversé)	1 pour 2,2
<b>NR Faune</b>	4082	1700	1 pour 2,4	1 pour 9,6
<b>NMI instrumentum</b> (sans les clous)	141	94	1 pour 1,5	1 pour 6

Ces changements majeurs, qui interviennent donc au cours de la période augustéenne, trouvent des échos significatifs sur la fouille de la Butte de César (Laruaz 2018a). On observe à ce moment là dans cette fenêtre un remblaiement massif des structures les plus profondes et une désaffectation du secteur pendant au moins toute la période tibérienne. Le phénomène est aussi perceptible sur le secteur du VVF (Laruaz à paraître). On peut relier ces observations à l'hypothèse d'un transfert politique subi par la ville d'Ambacia (Laruaz 2009 : 252), au profit de celle de *Caesarodunum*, dont les niveaux les plus anciens sont datés eux aussi de cette période (Galinié 2007). Cette hypothèse sera développée et enrichie dans les rapports des opérations à venir.

### 3.3.3. L'occupation du Haut-Empire

Après le changement d'ère, les éléments à notre disposition permettent d'envisager une occupation continue du secteur, au moins jusqu'à la fin du II<sup>e</sup> s. de n.è., voire au début du III<sup>e</sup> s. Ce postulat repose d'une part sur l'étude du mobilier céramique qui renseigne de manière assez homogène le faciès de toutes les phases représentées. Il repose également sur la chronologie des structures profondes de cette période qui permet d'envisager qu'elles se sont succédées jusqu'à la fin de l'occupation.

Les vestiges de cette période se concentrent dans la moitié nord de la fouille, à l'exception d'une vaste dépression au sud (extraction ? mare ?). Ils s'inscrivent parfaitement dans la trame mise en œuvre précédemment, sans changement majeur, si ce n'est une moindre envergure. En cela, l'occupation de la période romaine est très comparable à ce qui a été observé lors de la fouille de la Butte de César. Les vestiges du Haut-Empire, à cet endroit, sont en effet beaucoup plus diffus et dispersés qu'à la période précédente, mais respectent pourtant strictement la structuration préalable (Laruaz 2018a). On peut également comparer les deux secteurs pour leur *terminus ante quem*. En effet, dans les deux cas, les indices les plus récents se rapportent au tout début du III<sup>e</sup> s. de n.è.

Au regard du mobilier et des structures, aucun indice ne nous permet d'envisager de modifications particulières au cours de cette période. Tout juste peut-on souligner que la phase la mieux renseignée (par la diversité du mobilier et la qualité des infrastructures) correspond à la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. de n.è. Il s'agit d'une période déterminante en Touraine, qui voit la parure monumentale de *Caesarodunum* se mettre en place (Galinié 2007) et qui permet d'observer la vitalité économique de nombreuses agglomérations secondaires (Chimier 2002 ; Cribellier 2016 : 43). On rappellera que les appliques décoratives en faux marbre et en calcaire se rapportent à cette phase et que la seule monnaie de la fouille postérieure à la période augustéenne est un as de Néron frappé par l'atelier de Lyon en 66 de n.è.

## Conclusion

Le chantier réalisé à Amboise, rue du Petit Bonheur et ruelle Farçin, au cours de l'automne 2015, a permis d'explorer la surface la plus importante jamais documentée sur l'*oppidum* d'*Ambacia* (1 700 m<sup>2</sup>). Situés sur le flanc sud de cette agglomération, les vestiges permettent de suivre la mise en place d'un quartier d'habitat, relativement dense, autour du deuxième tiers du I<sup>er</sup> s. av. n.è. Plusieurs constructions en bois, associées à des structures de stockage (caves et celliers), ont été mises en évidence. Ces constructions s'organisent selon une trame régulière, mise en œuvre préalablement, et elles définissent principalement trois pôles d'occupation. Le mobilier associé à ces différents pôles trahit le statut social variable des occupants. Une deuxième trame, matérialisée par des fossés parallèles, vient ensuite se surimposer à la première, sans modifier l'organisation du quartier. Pour cette première période, on peut également signaler la découverte singulière d'une inhumation en pleine terre. Elle contenait la dépouille d'un homme, possédant un bracelet en alliage cuivreux au bras gauche et un poignard en fer dans son fourreau sur le côté droit. Ces attributs, fréquemment attestés sur les représentations en ronde-bosse de cette période, confèrent un statut particulier à cet individu, tout comme la localisation de sa tombe, relativement inédite, au cœur de l'*oppidum*.

De nombreuses structures profondes, interprétées pour la plupart comme des puits, indiquent des besoins en eau importants. Leurs comblements respectifs ont livré des quantités de mobilier très significatives qui révèlent entre autres choses des pratiques de nature rituelle. Il s'agit notamment de dépôts organisés mettant en scène des objets possédant une charge symbolique forte, tels que des meules complètes, des bois de cerf et une exceptionnelle statuette en calcaire. Cette dernière, qui appartient au groupe des assis en tailleur, principalement représenté dans le Centre-Ouest de la Gaule, constitue l'attestation la plus ancienne de ce type qui soit complète, et dans un contexte clos. Si l'on accepte de considérer la présence de bois de cerf comme un palliatif symbolique de l'identité du personnage, il pourrait alors également s'agir de la plus ancienne représentation du dieu *Cernunnos*.

Au cours de la période augustéenne, ce quartier de la ville connaît une période de mutation importante. Deux des pôles d'occupation sont visiblement abandonnés, et les nouvelles constructions sont beaucoup plus clairsemées. Ces constats évoquent un phénomène de dépopulation, déjà observé ailleurs sur l'*oppidum* d'Amboise et peut-être en relation avec un déclassement de cette ville au profit de Tours – *Caesardunum*. Le secteur est toutefois occupé en continu jusqu'à la fin du II<sup>e</sup> s. ou le début du III<sup>e</sup> s. de n.è. Bien qu'aucun bâtiment n'ait été clairement identifié, les architectures de cette période sont renseignées par plusieurs indices (couverture en tuile, clous de charpente, moellons maçonnés, appliques décoratives). Les bâtiments étaient probablement faiblement ancrés au sol et n'ont donc pas laissé d'empreinte. La présence de deux celliers et de plusieurs puits maçonnés dans le tiers nord de la fouille alimente les réflexions sur la nature de l'occupation à cette période. Les activités, quant à elles, ne semblent guère évoluer d'une période à l'autre, hormis la sidérurgie et le tissage, qui sont attestés par des indices plus nombreux pour la période romaine. Au final, ce secteur apparaît plutôt comme un quartier à vocation résidentielle, où se déroulent marginalement des activités artisanales. Pour finir, la présence d'un petit monument adossé à la sépulture gauloise permet d'envisager que le souvenir de cet individu a été entretenu pendant au moins un siècle au cours du Haut-Empire.

# Bibliographie

## Sources anciennes

### Beaumesnil 1784

BEAUMESNIL (P. de) - *Antiquités romaines des villes de Saintes, Périgueux, Bénéac, Guéret etc. dans l'ordre de mes voyages / dessins et notes mss.* de Beaumesnil, Cabinet des Estampes, (dossier Gb 108), Bibliothèque Nationale de France.

CÉSAR, B.G. Jules César – *De Bellum Gallicum*, Trad. L.-A. Constants, Les Belles Lettres, Paris.

### Dubuisson-Aubenay 1647

DUBUISSON-AUBENAY (F.-N.) *Itinéraire de Brie, Champagne... Touraine et Anjou*, Bibliothèque Mazarine (manuscrit 4405, folio 189).

### Liber... :

Liber de Compozitione Castri Ambaziae, in : HALPHEN L., POUPARDIN R. 1913 : *Chroniques des comtes d'Anjou et des seigneurs d'Amboise*, Picard, Paris.

Sulpice Sévère – Dialogues sur les « vertus » de saint Martin, traduit par J. Fontaine, avec la collaboration de N. Dupré, « sources chrétiennes », n° 510, éd. du Cerf, Paris, 2006.

## Bibliographie

### Aubert 1969

AUBERT (J.) - *Amboise - Les Châtelliers* : rapport de fouilles, SRA Centre, Orléans

### Auxiette, Desenne 2017

AUXIETTE (G.), DESENNE (S.) (dir.) - Une trajectoire singulière. Les enclos de Braine «la grange des Moines» (Aisne) à La Tène finale, *Revue archéologique de Picardie* (RAP) n°3-4, Société archéologique de Picardie, 340 p.

### Babelon 1886

BABELON (E.) - Description historique et chronologique des monnaies de la République romaine vulgairement appelées monnaies consulaires. Tome 2, Rollin et Feuardent, Paris, 669 p.

### Barral 2015

Barral (P.) - La vaisselle céramique dans les sanctuaires de la fin de l'âge du Fer. Méthodes d'approche et problèmes d'interprétation à partir de l'exemple de Mirebeau-sur-Bèze, in : Kaurin (J.), Marion (St.), Bataille (G.) (dir.) — *Décrire, analyser, interpréter les pratiques de dépôt à l'âge du Fer*. Actes de la table ronde de Bibracte, Centre archéologique européen (Glux-en-Glenne, 2-3 février 2012). Glux-en-Glenne : Bibracte, 2015, (Bibracte ; 26).

### Barral, Gaston, Vaxelaire 2011 :

BARRAL (P.), GASTON (C.), VAXELAIRE (L.) - D'un oppidum à une ville romaine : l'exemple de Besançon, in : Reddé (M.) (Dir.), Barral (P.), Favory (F.), Guillaumet (J.-P.), Joly (M.), Marc (J.-Y.), Nouvel (P.), Nuninger (L.), Petit (C.), *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule*, Bibracte, 2011, Bibracte ; 21 : 91-104.

### Baudry 1873

BAUDRY (F.) - *Puits funéraires gallo-romains du Bernard (Vendée)*, Impr. L. Gasté, La Roche-sur-Yon, 359 p.

### Becq, Salé 2006

BECQ (G.), SALÉ (P.) - *Amboise, la Patouille et la Poupardière* (Indre-et-loire). Rapport de diagnostic archéologique, INRAP, DRAC Centre, SRA, Orléans.

### Belbenoit, Lorans 1993

BELBENOIT (V.), LORANS (É.) - *La terrasse est du château d'Amboise (Indre-et-Loire)*. Rapport de sondages, DRAC Centre, SRA, Orléans.

### Belvata-Balasy, Arquille 2002

BELVATA-BALASY (C. de), ARQUILLE (J.) - *Amboise, « La Closerie » (Indre-Et-Loire)*. Orléans : SRA Centre, 2002. (Rapport d'Opération de diagnostic archéologique).

### Bonenfant 2014

BONENFANT (P.-P.) - Fouilles de l'Université libre de Bruxelles à Bibracte (1987-1995) : la Pâturage du Couvent, Îlot des Grandes Caves, in : Guichard (V.) (dir.) — *Études sur Bibracte – 2*. Glux-en-Glenne : Bibracte, 2014 (Bibracte ; 24), 378 p., 275 ill., 27 pl.

### Bonnet 2009

BONNET (C.) (dir.) - *Les fouilles de la cathédrale Saint-Pierre de Genève : le centre urbain de la Protohistoire jusqu'au début de la christianisation*, Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève (21 avril 2009), 258 p.

### Bosseboeuf 1897

BOSSEBOEUF (L.) - *Amboise, le château, la ville, le canton*, Tours.

**Boudet, Gruat 1993**

BOUDET (R.), GRUAT (P.) : La statuaire anthropomorphe de l'âge du Fer (ou supposée telle) dans le sud-ouest de la France, *in* : Briard (J.) et Duval (A.) (dir.) - *Les représentations humaines du Néolithique à l'âge du Fer*, Actes du 115<sup>ème</sup> Congrès national des sociétés savantes, tenu à Avignon en 1990, 1993 : 287-300.

**Bouvet 1992**

BOUVET (J.P.) - *Amboise - La Fontaine*, BSR du Centre, 1991, DRAC Centre, SRA, Orléans : 62.

**Briand 1890**

BRIAND (A.) - Communication du 22 décembre 1890, *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, 8 : 349.

**Buchsenschutz 1984**

BUCHSENSCHUTZ (O.) - *Structures d'habitats et fortifications de l'âge du Fer en France septentrionale*, Mémoires de la SPF, 18.

**Cartier 1842**

CARTIER (E.) - *Monnaies gauloises trouvées dans le camp d'Amboise*, Blois.

**Champagne 1996**

CHAMPAGNE (F.) - *Amboise - Les Châtelliers, rue du Petit Bonheur*, BSR Centre 1996, DRAC Centre, SRA, Orléans : 105.

**Champagne 1997**

CHAMPAGNE (F.) avec la collaboration de MORIN (S.) - *Rue du Petit Bonheur (parcelles 61 à 65), oppidum des Châtelliers à Amboise (Indre-et-Loire)*. DFS de sauvetage urgent, AFAN, DRAC Centre, SRA, Orléans.

**Champagne 2002**

CHAMPAGNE (F.) - *Amboise, 21 place Saint-Denis*, DFS d'évaluation archéologique, DRAC Centre, SRA, Orléans.

**Champagne, Couvin 1996**

CHAMPAGNE (F.), COUVIN (F.) - *Les Châtelliers, Village Vacances Familles*, Document final de Synthèse de sauvetage urgent, 21/02/96 - 19/03/96, DRAC Centre, SRA, Orléans.

**Champagne, Jasset 1996**

CHAMPAGNE (F.), JESSET (D.) - *Sondages sur le parvis de l'Eglise St-Florentin*. 1/11/96 - 30-11-96. Rapport de diagnostic archéologique, DRAC Centre, SRA, Orléans.

**Chanteux 2006**

CHANTEUX (P.) - *Amboise : la fosse à amphores, rue Rouget de Lisle*, PEYR\_08, Mémoire de Master 1 sous la direction de S. Fichtl. et M. Poux, Université Fr. Rabelais, Tours.

**Chimier 2002**

CHIMIER (J.-P.) - Les productions artisanales de Tours-Caesarodunum au sein des réseaux économiques de la cité des Turons durant le Haut-Empire, *in* : Béal J.-C., Goyon J.-C. (dir.), *Les artisans dans la ville antique*, Collection archéologie et histoire de l'Antiquité, Vol. 6, Université Lumière - Lyon 2 : 181-198.

**Chimier, Laruzac 2005**

CHIMIER (J.-P.), LARUAZ (J.-M.) - *Amboise (Indre-et-Loire)*, « 12, rue du Petit Bonheur ». Rapport de diagnostic archéologique, Inrap CIF, DRAC Centre, SRA, Orléans.

**Cinçon 2012**

CINCON (L.) - L'atelier de potiers gallo-romain dit " du VVF " et la production céramique aux I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> siècles à Amboise-Ambacia (Indre-et-Loire), *in* : Ferdière A. - *Deux ateliers de potiers de la Loire moyenne au Haut-Empire : Vignay (Loiret) et Amboise (Indre-et-Loire)*, 40<sup>e</sup> suppl. à la RACF, FERACF, Tours, 205 p.

**Colin 1998**

Colin (A.) - *Chronologie des oppida de la Gaule non méditerranéenne*, Documents d'Archéologie Française, 71, ed. de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris.

**Constantin, Coudart, Demoule 1982**

CONSTANTIN (C.), COUDART (A.), DEMOULE (J.-P.) - Villeneuve-Saint-Germain, les Grandes Grèves. Les bâtiments de La Tène III, *in* : *Vallée de l'Aisne : cinq années de fouilles protohistoriques*, Revue Archéologique de Picardie, n<sup>o</sup> spécial, 1982 : 195-205.

**Cordier 1968**

CORDIER (G.) - *Rapport sur le site des Châtelliers à Amboise*, DRAC Centre, SRA, Orléans.

**Cordier 1995**

CORDIER (G.) - Le site Chasséen du plateau des Châtelliers à Amboise (I-et-L), découvertes et fouilles S. et A. Högstrom (1954-1957), *RACF*, 34 : 109-155.

**Cordier 2002**

CORDIER (G.) - Le dépôt de l'âge du Bronze final des Châtelliers à Amboise (Indre-et-Loire), *RACF*, 41 : 5-34.

**Cormier 2008**

CORMIER (S.) - *Les décors antiques de l'ouest de la Gaule Lyonnaise : synthèse sur l'architecture d'applique dans les territoires des Aulerques (Ier siècle - IIIe siècle après J.-C.)*, thèse sous la direction de R. Compatangelo-Soussignan, Université du Mans.

**Couderc 1998**

COUDERC (A.) - *Amboise « oppidum des Châtelliers », rue du Petit Bonheur et rue du Vallum (Indre-et-Loire)*. Document final de synthèse de sauvetage urgent, 26/10/98 - 07/12/98, SRA, DRAC Centre, Orléans.



**Couderc à paraître**

COUDERC (A.) *et al.* – Amboise (37), 19 rue du Petit Bonheur. Rapport de fouilles archéologiques préventives 2017, Inrap CIF.

**Couderc, Di Napoli 2009**

COUDERC (A.), DI NAPOLI (F.) - *Amboise, chemin de « Villedavid »*. Rapport d'opération de diagnostic archéologique, Inrap, DRAC Centre, SRA, Orléans.

**Couderc, Laruzat 2018**

COUDERC (A.), LARUAZ (J.-M.) (dir.) - *Des établissements laténiens et gallo-romains sur le plateau de Tours Nord : les fouilles de « Champ Chardon » et du « Tramway »*, Revue Archéologique du Centre de la France (Etablissements ruraux du Centre de la Gaule, vol. 3), 69<sup>e</sup> supplément, FERACF, Tours, 317 p.

**Couvin 2005**

COUVIN (F.) – *Premier aperçu de la céramique du Val de Loire au Ier s. de n.è., au regard des fouilles récentes des secteurs d'Orléans, Blois et Tours*, in : SFEACG, Actes du congrès de Blois – 5-8 mai 2005 : 99-138.

**Couvin 2016**

COUVIN (F.) – Amboise (37), 3, chemin du Petit Bonheur. Rapport de diagnostic archéologique, Inrap CIF, DRAC Centre, SRA, Orléans, 47 p.

**Couvin 2018**

COUVIN (F.) – Amboise (37), 35 rue du Petit Bonheur. Rapport de diagnostic archéologique, Inrap CIF, DRAC Centre, SRA, Orléans, 96 p.

**Couvin *et al.* à paraître a**

COUVIN (F.) *et al.* – *Amboise (37), 30 rue du Petit Bonheur*. Rapport de fouilles archéologiques préventives 2016, Inrap CIF.

**Couvin à paraître b**

COUVIN (F.) *et al.* – Amboise (37), 3 rue du Petit Bonheur, rapport de fouilles archéologiques préventives 2017, INRAP, Centre-Ile-de-France.

**Couvin, Champagne 1996**

COUVIN (F.), CHAMPAGNE (F.) - *Amboise - les Châtelliers, enfouissement du réseau EDF*, Document Final de Synthèse de sauvetage urgent, 02/04/96 – 12/04/96, AFAN, SRA, DRAC Centre, Orléans.

**Couvin, Gauthier 1995**

COUVIN (F.), GAUTHIER (D.) - « *Les Châtelliers* », *Amboise (Indre-et-Loire)*. Rapport d'opération de diagnostic archéologique, AFAN, DRAC Centre, SRA, Orléans.

**Couvin, Holzem, Roubaud 2009**

COUVIN (F.), HOLZEM (N.), ROUBAUD (L.) - *Amboise : Les Guillonnières II et rue des Ormeaux* (Indre-et-Loire). Rapport d'Opération de diagnostic archéologique, Inrap, DRAC Centre, SRA, Orléans, 44 p.

**Couvin, Munos 2007**

COUVIN (F.), MUNOS (M.) - *Amboise – Les Châtelliers, rue rouget de Lisle* (Indre-et-Loire). Rapport de diagnostic, INRAP CIF, DRAC Centre, SRA, Orléans.

**Couvin, Roubaud 2009**

COUVIN (F.), ROUBAUD (L.) – *Amboise « rue du Petit bonheur »* (Indre-et-Loire). Rapport d'Opération de diagnostic archéologique, DRAC Centre, SRA, Orléans, 55 p.

**Cribellier *et al.* 2005**

CRIBELLIER (C.), JESSET (S.), RIQUIER (S.), COUVIN (F.) – *Aperçu des décors sur céramique en Région Centre de La Tène finale à la fin de la période carolingienne : éléments pour une synthèse diachronique*, in : SFEACG, Actes du congrès de Blois – 5-8 mai 2005 : 337-376.

**Cribellier 2016**

CRIBELLIER (C.) (dir.) - *Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire. 106 notices archéologiques et synthèse*, Revue archéologique du Centre de la France, supplément 63, FERACF, Tours, 482 p.

**Deberge *et al.* 2009**

DEBERGE (Y.), CABEZUELO (U.), CABANIS (M.), FOUCRAS (M.), GARCIA (M.), GRUEL (K.), LOUGHTON (M.), BLONDEL (F.), CAILLAT (P.) - « *L'oppidum arverne de Gondole* (Le Cend्रे, Puy-de-Dôme). Topographie de l'occupation protohistorique (La Tène D2) et fouille du quartier artisanal : un premier bilan », *RACF* [En ligne], Tome 48 | 2009, mis en ligne le 31 décembre 2009, consulté le 08 mai 2014. URL : <http://racf.revues.org/1280>.

**Dubreuil-Chambardel 1913**

DUBREUIL-CHAMBARDEL (L.) - *Le puits funéraire de Château-Gaillard*, commune de Sublaines, Bulletin de la Société archéologique de Touraine, 18 (1909-1910) : 160-166.

**Delatour, Nicloux 1997**

DELATOUR-NICLOUX (I.) - *Les puits à eau protohistoriques du quart Nord-Est de la France*. *Revue archéologique de l'Est*, 48 : 89-117.

**Ferdière 1970**

FERDIÈRE (A.) - *Amboise-les Châtelliers, Rapport de fouilles*, SRA, DRAC Centre, Orléans.

**Fichtl 2005**

FICHTL (S.) - *La ville celtique. Les oppida de 150 av. J.-C. à 15 ap. J.-C.*, Paris, Errance, 2000, 190 p., ill. (Collection des Hespérides).

**Fichtl 2010**

FICHTL (S.) — *Réflexions sur les remparts de type Fécamp*. In: FICHTL S. (éd.) — *Murus celticus. Architecture et fonctions des remparts de l'âge du Fer*, actes de la table ronde internationale, 11 et 12 octobre 2006, Centre archéologique européen du Mont-Beuvray, Glux-en-Glenne. Glux-en-Glenne : BIBRACTE, Centre archéologique européen, 2010, 19, p. 315-334.

**Fouillet et al. 2002**

FOUILLET (N.) (dir.), Belvata-Balasy Ch. (de), Bouillon J., Champagne V., Chimier J.-Ph., Couvin F., Ott M., Neury P.- *Tours (Indre-et-Loire). Lycée Descartes « Bâtiment F »*, 37.261.064 AH, opération préventive de fouille archéologique, document final de synthèse, Inrap CIF, SRA Centre, Orléans, 2 vol.

**Frénée 2004**

FRENÉE (E.) - *Amboise (Indre-et-Loire)*, 46 allée des Anciens Combattants d'AFN, rapport de diagnostic, INRAP, DRAC Centre, SRA, Orléans.

**Froquet 2009**

FROQUET (H.) - *Amboise, avenue E. Gounin*. Rapport d'Opération de diagnostic archéologique, Inrap CIF, DRAC Centre, SRA, Orléans.

**Galinié 2007**

GALINIE H. (dir.), *Tours antique et médiéval. Lieux de vie. Temps de la ville. 40 ans d'archéologie urbaine*, supplément à la RACF n° 30, n° spécial de la collection "Recherches sur Tours", Tours, FERACF, 2007, 440 p. + 1 CD-Rom.

**Gorges, Moret 2003**

GORGES (A.), MORET (P.) - Notice 13 : Toulouse et Vieille-Toulouse. in : Arcelin (P.) et Brunaux (J.-L.) (dir.) - Lieux et pratiques des cultes en France à l'âge du Fer, Gallia, 60 : 132-138.

**Gruat, Izac-Imbert 2007**

GRUAT (P.), IZAC-IMBERT (L.) - Religiosité et territorialité chez les Rutènes à la fin de l'âge du Fer, in : Barral P., Daubigny A., Dunning C., Kaenel C., Roulière-Lambert M.-J. (dir.) - *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer, Actes du XXIX<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF, Bienne, 5-8 mai 2005*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté : 876-891.

**Hervé 1999**

HERVÉ (C.) - Amboise, in : Agglomérations secondaires antiques en région Centre. Volume 1, Revue archéologique du Centre de la France, (17<sup>e</sup> Supplément), FERACF, Tours : 123-129.

**Hervé 2008**

HERVE (C.) - Les agglomérations secondaires gallo-romaines, in : *Atlas Archéologique de Touraine*, <http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=75>.

**Hirn 2014**

HIRN (V.), TAN (C.-C.) - *Amboise. Stade des Cinq Tourangeaux*. Rapport de diagnostic archéologique. Tours : Conseil général d'Indre-et-Loire ; Orléans : SRA Centre, 2014.

**Högström 1964-1965**

HÖGSTROM (A.) - *Amboise - Les Châtelliers, rapport de fouilles*, DRAC Centre, SRA, Orléans.

**Houdusse, Landreau 2010**

HOUDUSSE (B.), LANDREAU (G.) - Architecture et fonctions de la fortification de l'*oppidum* de Pons (Charente-Maritime) : apport des fouilles de l'avenue de l'Assomption, in : Fichtl (S.) (dir.), *Murus celticus. Architecture et fonctions des remparts de l'âge du Fer*. Actes de la table ronde de Glux-en-Glenne, 11 et 12 octobre 2006. Glux-en-Glenne, 2010 (Bibracte ; 19) : 221-228.

**Hulin et al. 2014**

HULIN (G.), JAGOU (B.), DE MUYLDER (M.), HENTON (A.), LAMOTTE (D.), LEFEVRE (P.), ROUSSEAU (A.) - Reconnaître et caractériser les zones de forge sur surface décapée : apport de la géophysique à l'étude paléométallurgique. *Archéopages*, n°39 : 90-99.

**Jodry, Féliu 2009**

JODRY (F.), FÉLIU (C.) - Nouvelles données sur les dépôts de meules rotatives ; deux exemples de La Tène finale en Alsace. In : Bonnardin (S.) et al., *Du matériel au spirituel : réalités archéologiques et historiques des « dépôts » de la préhistoire à nos jours*, Actes des XXIX<sup>e</sup> Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes, 2008, Antibes : 69-76.

**Jouquand, Pallu de Lessert, Thomas 1997**

JOUQUAND (A.-M.), PALLU DE LESSERT (M.-P.), THOMAS (F.) - *Amboise, 3, place Saint-Denis*. Rapport d'évaluation archéologique, 25/08/1997 - 05/08/1997, AFAN, DRAC Centre, SRA, Orléans.

**Jouquand et al. 2002**

JOUQUAND (A.-M.) (dir.), Neury (P.), Trébuchet (É.), Wittman (A.) - *Tours (Indre-et-Loire). Le temple antique, Centre dramatique régional, ancien cinéma Olympia*, Rapport de fouille, Inrap CIF, DRAC Centre, SRA, Orléans.

**Joyeux 1995**

JOYEUX (P.) - *Amboise - Les Châtelliers, enfouissement du réseau EDF*, Document final de synthèse de sauvetage urgent, 13/11/95 - 29/11/95, DRAC Centre, SRA, Orléans.

**Joyeux 1997**

JOYEUX (P.) - *Amboise, 32 rue Bel-Air / 3 chemin du Petit-Bonheur*, BSR Centre 1997, DRAC Centre, SRA, Orléans : 72.

**Jud 2012**

JUD (P.) - Le mythe des puits funéraires, dans *Revue Archéothéma* 21 : 45-47.

**Kaenel 2016**

KAENEL (G.) - *L'an -58. Les Helvètes, archéologie d'un peuple celte*, Presses polytechniques et universitaires romandes, coll. le savoir suisse, n°82, 152 p.

**Kermorvant 2001**

KERMORVANT (A.) - *Les Châtelliers « la Butte de César »*, Amboise, France : *Détections géophysiques*, rapport de fin de mission, novembre 2001, DRAC Centre, SRA, Orléans.

**Krausz, Coulon 2013**

KRAUSZ (S.), COULON (G.) - Les statues assises en tailleur d'Argentomagus, in : Krausz S. et al. (dir), *L'âge du Fer en Europe, Mélanges O. Buchsenschutz*, Ausonius, Mémoires 32 : 537-550.

**Krausz, Soyer, Buchsenschutz 1989**

KRAUSZ S., SOYER C., BUCHSENSCHUTZ O. - Une statue de pierre anthropomorphe à Levroux (Indre), *Revue archéologique du Centre de la France*, 28, 1 : 77-90.

**Laruaz 2005**

LARUAZ (J.-M.) - *Amboise - Les Châtelliers*. Rapport de prospection thématique sur l'oppidum, 08/08/05 - 24/09/05. DRAC Centre, SRA, Orléans.

**Laruaz et al. 2006**

LARUAZ (J.-M.) - *Amboise - Les Châtelliers : le sanctuaire gallo-romain*. Rapport intermédiaire de fouille programmée triannuelle, 31/07/06 - 02/09/06, DRAC Centre, SRA, Orléans.

**Laruaz et al. 2007**

LARUAZ (J.-M.), Sarro (L.), Trin (L.), Troubady (M.) - *Amboise - Les Châtelliers : le sanctuaire gallo-romain*. Rapport intermédiaire de fouille programmée triannuelle, 09/07/07 - 25/08/07, 2 volumes, DRAC Centre, SRA, Orléans.

**Laruaz et al. 2008**

LARUAZ (J.-M.) - *Amboise - Les Châtelliers : le sanctuaire gallo-romain*. Rapport final de fouille programmée triannuelle 2006-2008, DRAC Centre, SRA, Orléans.

**Laruaz 2009**

LARUAZ (J.-M.) - *Amboise et la cité des Turons : de la fin de l'âge du Fer jusqu'au Haut-Empire (II<sup>e</sup> s. av. n.è. / II<sup>e</sup> s. de n.è.)*. Thèse de doctorat, Université François-Rabelais (Tours), 2009. 4 vol. : 323 p., 94 p., 176 p., 108 p.

**Laruaz 2014a**

LARUAZ (J.-M.) - *Amboise - « les Violettes »*. *Extension et rénovation du VVF*. Rapport de diagnostic archéologique. Tours : Conseil général d'Indre-et-Loire, Sadil ; Orléans : DRAC Centre, SRA.

**Laruaz 2014b**

LARUAZ (J.-M.) - *La statuette au torques des Châtelliers à Amboise*, in : Collectif : *Sculpture en Touraine, promenade autour de 100 œuvres, catalogue de l'exposition à la cité royale de Loches, 25 octobre 2014 - 15 mars 2015*, Conseil Général d'Indre-et-Loire, Tours : 20-21.

**Laruaz 2014c**

LARUAZ (J.-M.) - *Amboise - Rue de Bel-Air*, Rapport de diagnostic archéologique. Tours : Conseil général d'Indre-et-Loire, Sadil ; Orléans : DRAC Centre, SRA.

**Laruaz 2015a**

LARUAZ (J.-M.) - *Amboise - Rue du Petit Bonheur*, Rapport de diagnostic archéologique. Tours : Conseil général d'Indre-et-Loire, Sadil ; Orléans : DRAC Centre, SRA.

**Laruaz 2015b**

LARUAZ (J.-M.) - *Amboise - Rue de Choiseul*, Rapport de diagnostic archéologique. Tours : Conseil général d'Indre-et-Loire, Sadil ; Orléans : DRAC Centre, SRA.

**Laruaz 2015c**

LARUAZ (J.-M.) - *Amboise - 325 avenue de Chanteloup*, Rapport de diagnostic archéologique. Tours : Conseil général d'Indre-et-Loire, Sadil ; Orléans : DRAC Centre, SRA.

**Laruaz 2015d**

LARUAZ (J.-M.) - *Amboise - 39, rue de Bel Air*, Rapport de diagnostic archéologique. Tours : Conseil général d'Indre-et-Loire, Sadil ; Orléans : DRAC Centre, SRA.

**Laruaz 2015e**

LARUAZ (J.-M.) - *Amboise, « Les Châtelliers », réserve de la Butte de César, sondages exploratoires*, campagne 2013, Tours : Conseil général d'Indre-et-Loire, Sadil ; Orléans : DRAC Centre, SRA.

**Laruaz 2015f**

LARUAZ (J.-M.) - Une sépulture de guerrier gaulois (La Tène D2) à Chinon (Indre-et-Loire), in : Ferdière A. (dir.) - *Ensembles funéraires gallo-romains de la Loire moyenne-III*, 58<sup>e</sup> supplément à la RACF, FERACF, Tours : 149-157.

**Laruaz 2016a**

LARUAZ (J.-M.), avec la collaboration de M. Troubady - *Amboise - Réserve de la Butte de César, campagne 2015*. Rapport de fouille archéologique programmée. Tours : Conseil général d'Indre-et-Loire, Sadil ; Orléans : DRAC Centre, SRA, 120 p.

**Laruaz 2016b**

LARUAZ (J.-M.) - *Amboise - 30, rue du Petit Bonheur*, Rapport de diagnostic archéologique. Tours : Conseil général d'Indre-et-Loire, Sadil ; Orléans : DRAC Centre, SRA.

**Laruaz 2016c**

LARUAZ (J.-M.) - *Amboise - 19, rue du Petit Bonheur*, Rapport de diagnostic archéologique. Tours : Conseil général d'Indre-et-Loire, Sadil ; Orléans : DRAC Centre, SRA.

**Laruaz 2017a**

LARUAZ (J.-M.) - *Amboise – Réserve de la Butte de César, campagne 2016*. Rapport de fouille archéologique programmée. Tours : Conseil général d'Indre-et-Loire, Sadil ; Orléans : DRAC Centre, SRA, 298 p.

**Laruaz 2017b**

LARUAZ (J.-M.) (dir.) – *Ambacia la gauloise, 100 objets racontent la ville antique d'Amboise*, catalogue de l'exposition tenue au Musée Hôtel-Morin, Amboise, 17 juin, 17 septembre 2017, ARCHEA, Tours, 135 p.

**Laruaz 2017c**

LARUAZ (J.-M.) - *Amboise – 21, quai des violettes – centre Malvau*, Rapport de diagnostic archéologique. Tours : Conseil général d'Indre-et-Loire, Sadil ; Orléans : DRAC Centre, SRA.

**Laruaz 2018a**

LARUAZ (J.-M.) - *Amboise – Réserve de la Butte de César, campagne 2017*. Rapport de fouille archéologique programmée. Tours : Conseil général d'Indre-et-Loire, Sadil ; Orléans : DRAC Centre, SRA, 97 p.

**Laruaz 2018b**

LARUAZ (J.-M.) - Premières réflexions concernant les pratiques architecturales en usage sur l'*oppidum* des Châtelliers à Amboise (37) durant La Tène D2, in : VILLARD-LE TIEC (A.), MENEZ (Y.) (dir.) - *Architectures de l'âge du Fer en Europe occidentale et centrale*, Actes du 40e colloque de l'AFEAF, Rennes, 4-7 mai 2016, Presses Universitaires de Rennes : 667-671.

**Laruaz à paraître**

LARUAZ (J.-M.) - *Amboise, « agrandissement et rénovation du VVF », rapport de fouille préventive*, Tours : Conseil départemental d'Indre-et-Loire, Sadil ; Orléans : DRAC Centre, SRA.

**Laruaz, Lusson 2013**

LARUAZ (J.-M.), LUSSON (D.) COUDERC (A.), MORTREAU (J.), CHERDO (F.) - Gestion de l'eau dans les habitats ruraux du territoire turon et ses marges (V<sup>e</sup> s. av. - I<sup>er</sup> s ap. J.-C.), in : Olmer F. et Roure R. (dir.) - *Les gaulois au fil de l'eau. Actes du 37e colloque international de l'AFEAF (Montpellier, 8-11 mai 2013)*, Mémoires, Ausonius (Mémoire 39 bis) : 989-1004.

**Laruaz, Peyrard 2007**

LARUAZ (J.-M.), PEYRARD (A.) - Deux dépôts rituels sur l'*oppidum* des Châtelliers à Amboise (37), in : Barral (P.), Daubigny (A.), Dunning (C.), Kaenel (G.), Roulière - Lambert (M.-J.) - *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer*, Actes du XXIX<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF, Bienne, 5 - 8 Mai 2005, 2 Vol.: 751-756.

**Lecomte-Schmitt 2013**

LECOMTE-SCMITT (B.) – Cadres de puits et puits boisés - l'utilisation du bois dans la construction des puits d'Île-de-France, de la période gauloise à l'Époque moderne. Données xylogologiques. *RAIF*, 6 : 55-74.

**Le Goff 2016**

LE GOFF (E.) – L'*oppidum* de Moulay, in : Fichtl (S.), Le Goff (E.), Mathiaut-Legros (A.) et Menez (Y.) (dir.) - *Les premières villes de l'Ouest, agglomérations gauloises de Bretagne et Pays de la Loire*, catalogue de l'exposition présentée au Musée départemental archéologique de Jublains, 30 avril 2016 - 31 mars 2016, 175 p.

**Le Goff, Houdusse, Moreau 2013**

LE GOFF (E.), HOUDUSSE (B.), MOREAU (C.) - La gestion de l'eau dans les agglomérations laténiennes du Nord-Ouest atlantique de la Gaule : les exemples de Kergolvez à Quimper (Finistère) et de l'*oppidum* de Moulay (Mayenne), in : Olmer, Roure 2013 : 423.

**Leroy 1995**

LEROY (D.) - *Amboise - Les Châtelliers, rue du Petit Bonheur*, BSR Centre, 1995, DRAC Centre, SRA, Orléans : 94.

**Maguer, Robert 2013**

MAGUER (P.), ROBERT (G.) - La maison gauloise dans l'ouest et le centre de la France, in : Krausz S. et al. (dir.), *L'âge du Fer en Europe, Mélanges O. Buchsenschutz*, Ausonius, Mémoires 32 : 247-258.

**Maguer 2016**

MAGUER (P.) – L'architecture des maisons gauloises, in : Fichtl (S.), Le Goff (E.), Mathiaut-Legros (A.) et Menez (Y.) (dir.) - *Les premières villes de l'Ouest, agglomérations gauloises de Bretagne et Pays de la Loire*, catalogue de l'exposition présentée au Musée départemental archéologique de Jublains, 30 avril 2016 - 31 mars 2016, 175 p.

**Marion et al. 2011**

MARION (S.), GAUTHIER (M.), VILLENAVE (C.), CHIMIER (J.-P.) - Sépultures et ensembles funéraires du second âge du Fer en Île-de France et en région Centre, in : BARRAL (P.), DEDET (B.), DELRIEU (F.), GIRAUD (P.), LE GOFF (I.), MARION (S.), VILLARD-LE-TIEC A. (dir.) — *Gestes funéraires en Gaule au Second Age du Fer*. Actes du XXXIII<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF ; Besançon, Presses universitaires de Franche Comté, 2011 : 101-123.

**Martin-Kilcher 2007**

MARTIN-KILCHER (S.) – Brunnenfüllungen aus römischer Zeit mit Hirschgeweih, Tieren, Wertsachen und Menschen, in : Groh S., Seldmayer H. (dir.) – *Blut und Wein. Keltisch-römische Kultpraktiken*, Akten des von österreichischen Archäologische Institut und vom archäologischen verein Flava Solva veranstalteten Kolloquiums am Frauenberg bei Leibtniz, mai 2006, Édition Monique Mergoïl, Protohistoire européenne ; 10, Montagnac.



**Massat 1995**

MASSAT (T.) - *Amboise-les Châtelliers, Village Vacances Familles*, Document Final de Synthèse de sauvetage urgent, 09/11/95 – 29/11/95, SRA, DRAC Centre, Orléans.

**Massat, Canny 2000**

MASSAT (T.), CANNY (D.) - *Amboise (Indre-et-Loire), 15, chemin du Petit Bonheur*. Rapport d'évaluation archéologique, 19/07/2000 – 21/07/2000, DRAC Centre, SRA, Orléans.

**Massat, Josset 2000**

MASSAT (T.), JOSSET (D.) - *Amboise (Indre-et-Loire), Chemin du Petit Bonheur*. Rapport d'évaluation archéologique, 30/08/2000 – 01/09/2000, DRAC Centre, SRA, Orléans.

**Méniel à paraître**

MÉNIEL (P.) - L'abondance d'os d'épaules droites : un marqueur de restes sacrificiels ?, in : *Sanctuaires de l'âge du Fer. Actualités de la recherche en Europe celtique occidentale*, Actes du 41e colloque de l'AFEAF de Dôle, 25-28 mai 2017.

**Olmer, Roure 2013**

OLMER (F.), ROURE (R.) - Les Gaulois au fil de l'eau. Actes du XXXVIIe colloque de l'Association Française de l'Étude de l'Âge du Fer, Montpellier, 8-11 mai 2013, Bordeaux : Ausonius, (Mémoires ; 39/1 et 2), 2 vol., 423 p.

**Peyrard 1977-1986**

PEYRARD (A.) - *Amboise - les Châtelliers : rapports de fouilles*, DRAC Centre, SRA, Orléans.

**Peyrard 1982**

PEYRARD (A.) - Note sur deux statuettes anthropomorphes découvertes sur l'oppidum des Châtelliers à Amboise, *BSAT*, 40 : 109-114.

**Peyrard 1987**

PEYRARD (A.) - *L'oppidum des Châtelliers à Amboise. Campagne de fouille 1986, étude préliminaire*, *BSAT*, 41 : 605-620.

**Peyrard, Debal 1985**

PEYRARD (A.), DEBAL (A.) - *Amboise, ville gauloise et gallo-romaine, de la Préhistoire à l'histoire*, catalogue d'exposition, 3 sept./3 nov. 1985, dans revue *Ambacia*, Amboise.

**Poitevin 2005**

POITEVIN (G.) - *Amboise, « le Chenil » (Indre-Et-Loire)*. Rapport d'Opération de diagnostic archéologique, Inrap CIF, DRAC Centre, SRA, Orléans.

**Poitevin 2006**

POITEVIN G. - *Amboise (37) « le Petit Paradis »*. Rapport d'Opération de diagnostic archéologique, Inrap CIF, DRAC Centre, SRA, Orléans.

**Poux, Pranyes 2013**

POUX (M.), PRANYES (A.) - Acquisition, gestion, usages et statut de l'eau en milieu urbain : l'exemple de l'oppidum de Corent (Auvergne), in : Olmer, Roure 2013 –: 375-406.

**Riquier, Salé 2006**

RIQUIER (S.), SALÉ (P.) - La nécropole du Haut-Empire de Tavant (Indre-et-Loire), in : *Ensembles funéraires gallo-romains de la région Centre - 1*. Tours, *Revue archéologique du Centre de la France*, Supplément ; 29, FERACE, Tours : 7-108.

**Rousseau 2012**

ROUSSEAU (E.) – Pratique des têtes coupées chez les Gaulois. Les données archéologiques, in : Boulestin (B.), Gambier (D.H.) (dir.) – Crânes trophées, crânes d'ancêtres et autres pratiques autour de la tête : problèmes d'interprétation en archéologie, Actes de la table ronde pluridisciplinaire, Musée national de Préhistoire, Les Eyzies-de-Tayac (Dordogne, France), 14-16 octobre 2010, (BAR International Series ; 2415) : 117-138.

**Riou, Hirn 2008**

RIOU (S.), HIRN (V.) – *Chargé « la Boitardière »*. Rapport final de diagnostic archéologique, Conseil général d'Indre-et-Loire, Sadil, DRAC Centre, SRA Orléans.

**Riou, Papin 2009**

RIOU (S.), PAPIN (P.) - *La Boitardière, aménagement de la zone d'activité de la Boitardière (tranche 2), Chargé – Saint-Règle (Indre-et-Loire)*. Rapport final d'opération de diagnostic archéologique, 17 novembre – 17 décembre 2008, Conseil général d'Indre-et-Loire, Sadil, DRAC Centre, SRA, Orléans.

**Sarro 2007**

SARRO (L.) - *Rapport d'étude géophysique (19/07/2007), site de l'oppidum d'Amboise (Indre-et-Loire (37))*, société Terra Nova.

**Scheffer, Roy 2005**

SHEFFER (M.-E.), ROY (G.) - *Amboise, « la Blonderie » (Indre-et-Loire)*. Rapport de diagnostic, Inrap CIF, DRAC Centre, SRA, Orléans.

**Tan 2013**

TAN (C.-C.) - *Amboise (37), Indre et Loire, Pôle vitivinicole « Chanteloup »*. Rapport de diagnostic archéologique, Tours : Conseil général d'Indre et Loire, Sadil, Orléans : DRAC Centre, SRA, 2013. 43 p.



**Tan, Troubaday 2012**

TAN (C.-C.), TROUBADY (M.) - *Chargé « la Boitardière » et « la Girardière » (Indre-et-Loire, Aménagement du parc photovoltaïque de la zone d'activité de la Boitardière (Tranche 3). Rapport de diagnostic archéologique*, Tours : Conseil Général d'Indre et Loire, Sadil, Orléans : DRAC Centre, SRA, 59 p., 16 fig.

**Tardy et al. 2014**

TARDY (C.), FÉMÉNIAS (J.-M.), PELLECUER (C.), POMAREDES (H.) - *La fouille de puits. Contraintes, protocoles et perspectives de recherche », Archéopages*, 40, 2014 : 156-161.

**Tournier 2001**

TOURNIER (F.) - *Amboise (Indre-et-Loire), 15, rue du Petit Bonheur*. Fouille archéologique préventive, Inrap CIF, DRAC Centre, SRA, Orléans.

**Toupet 2005**

TOUPET (C.) avec MENIEL (P.), LEMAÎTRE (P.), LECOMTE (L.), KOHLMAYER (C.) - *Enclos quadrangulaires et puits à offrandes. Le cas de Bruyères-sur-Oise (Val-d'Oise)*, in : *L'âge du Fer en Île-de-France*, XXVI<sup>e</sup> colloque de L'AFEAF, thème régional. *Revue archéologique du Centre de la France*, Supplément ; 26, FERACF, Tours : 7-32.

**Troubaday 2011**

TROUBADY (M.) - *Circulation et diffusion monétaire chez les Turons et les Carnutes au second âge du Fer*, Thèse de doctorat, sous la direction de S. Fichtl, Université François-Rabelais (Tours), 3 vol.

**Verdin 2011**

VERDIN (F.) - *L'eau sur les habitats de l'âge du Fer. Une denrée rare ?*, revue *Archéopages*, 32 : 6-13.

**Verdin, Colin, Bezault 2012**

VERDIN (F.), COLIN (A.), BEZAULT (S.) - *L'approvisionnement en eau des habitats de l'âge du Fer entre Loire, Pyrénées et Massif central*, in : Bost J.-P. (dir.) - *L'eau : usages, risques et représentations dans le Sud-Ouest de la Gaule et le Nord de la péninsule Ibérique, de la fin de l'âge du Fer à l'Antiquité tardive (II<sup>e</sup> s. a. C. - VI<sup>e</sup> s. p. C.)*, Aquitania, Supplément 21, SALDVIE Hors-Série, Société de Borda, Supplément au Bulletin, Bordeaux : 393-415.

**Verger, Milcent, Moulherat 2002**

VERGER (S.), MILCENT (P.-Y.), MOULHERAT (C.) - *La Butte Moreau à Mardié (Loiret) et les tombes aristocratiques du Centre de la Gaule au V<sup>e</sup> s. av. J.-C.*, in : Maranski D., Guichard V. (dir.) - *Les âges du Fer en Nivernais, Bourbonnais et Berry oriental, regards européens sur les âges du Fer en France*, Actes du XVII<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF (Nevers, 20-30 mai 1993), Centre archéologique européen du Mont-Beuvray, (Bibracte 6), Glux-en-Glenne: 117-150.

**Verrier et al. 2013**

VERRIER (G.), DJERBI (H.), LATOUR (C.), LEMAIRE (A.) - *Toulouse ZAC Niel : gestion de l'eau dans une agglomération du II<sup>e</sup> s. a.C.*, in : Olmer, Roure 2013 : 349-374.

**Von Nicolai 2016**

VON NICOLAI (C.) - *La délimitation rituelle de l'espace habité à l'âge du Fer*, in : Blancquaert (G.), Malrain (F.) (dir.) - *Évolution des sociétés gauloises du second âge du Fer, entre mutations internes et influences externes : actes du 38<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF - Amiens du 29 mai au 1<sup>er</sup> juin 2014* (Revue Archéologique de Picardie ; n<sup>o</sup> spécial 30).

# Table des illustrations

## Liste des figures

- 13** **Figure 1** - Localisation du site sur la carte topographique au 1/250 000<sup>e</sup> (© IGN France Raster).
- 14** **Figure 2** - Localisation du site sur une carte IGN au 1 / 25 000<sup>e</sup> (© IGN Paris - Scan 25, 2005 - Autorisation de reproduction n° 2006/CUDC/0186).
- 15** **Figure 3** - Emprise du diagnostic sur le fond cadastral, carroyage principal Lambert 93 CC47 (sources : Direction générale des Impôts, IGN France).
- 41** **Figure 4** - Emprise de la prescription, des tranchées de diagnostic et de la fouille (© Véronique Chollet, Inrap).
- 43** **Figure 5** - Vue aérienne de l'emprise (cliché Drone Val de Loire) (© Jean-Marie Laruz, Sadil).
- 48** **Figure 6** - Localisation de l'emprise sur la carte géologique (d'après Alcaydé, BRGM 1982). Carte géologique au 1/50 000. Vectorisation C.C. Tan / Sadil / 2012
- 49** **Figure 7** - Topographie historique de la commune d'Amboise (DAO : Jean-Marie Laruz).
- 50** **Figure 8** - Carte des opérations archéologiques réalisées sur la commune d'Amboise (DAO Jean-Marie Laruz).
- 52** **Figure 9** - Carte des opérations archéologiques réalisées sur l'oppidum des Châtelliers (DAO Jean-Marie Laruz).
- 54** **Figure 10** - Carte des opérations archéologiques réalisées dans la rue du Petit Bonheur (DAO Jean-Marie Laruz).
- 58** **Figure 11** - Plan masse de l'opération (© Véronique Chollet, Inrap).
- 60** **Figure 12** - Plan de vestiges de la période 1 (© Véronique Chollet, Inrap).
- 61** **Figure 13** - Relevé en plan de la sépulture F121 (DAO Samuel Bédécarrats, clichés Matthieu Gaultier).
- 63** **Figure 14** - Cartes des indices funéraires et des restes humains erratiques antiques dans et autour de l'oppidum d'Amboise (© Jean-Marie Laruz, Sadil).
- 65** **Figure 15** - Plan et coupe de la cave F2 (© Jean-Marie Laruz, Sadil).
- 67** **Figure 16** - Plan et coupe des aménagement F194 et F195, au fond de la cave F2 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).
- 69** **Figure 17** - Plan et coupe de la structure profonde F96 (© Amandine Tremel (Sadil), Véronique Chollet (Inrap)).
- 70** **Figure 18** - Organisation du dépôt au fond de F96 (© Amandine Tremel, Jean-Marie Laruz, Sadil).
- 71** **Figure 19** - Plan et coupe de la structure profonde F174 (© Amandine Tremel (Sadil), Véronique Chollet (Inrap)).
- 72** **Figure 20** - Masse des refus de tamis (0,5 et 2 mm) dans les prélèvements des couches d'utilisation des structures profondes.
- 73** **Figure 21** - Organisation du dépôt au fond de F174 (© Amandine Tremel, Jean-Marie Laruz, Sadil).
- 75** **Figure 22** - Plan et coupe de la structure profonde F102 (© Amandine Tremel, Jean-Marie Laruz, Sadil).
- 77** **Figure 23** - Plan et coupe de F106 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).
- 78** **Figure 24** - Plan et coupe de la structure profonde F215 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).
- 79** **Figure 25** - Plan et coupe de la fosse F28, (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).
- 80** **Figure 26** - Plan et coupe de la fosse F142 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).
- 81** **Figure 27** - Plan et coupe de la fosse F147, (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).
- 82** **Figure 28** - Localisation des fossés attribués à la première période (© Véronique Chollet, Inrap).
- 83** **Figure 29** - Coupes des fossés F66 et F77 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).
- 85** **Figure 30** - Comparaison de l'orientation des fossés de la Rue du Petit Bonheur et des vestiges de la Butte de César (© Jean-Marie Laruz, Sadil).
- 86** **Figure 31** - Coupes des fossés F109, 177, 27, 111, 113, 97, 74, 103, 159, 223 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).
- 88** **Figure 32** - Localisation des ensembles architecturaux identifiés sur la fouille, (© Véronique Chollet, Inrap).
- 89** **Figure 33** - Plan de l'Ensemble Architectural EA-1, (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).
- 90** **Figure 34** - Plan de l'Ensemble Architectural EA-2 et du cellier F157 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).
- 91** **Figure 35** - Coupe du cellier F157 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).
- 92** **Figure 36** - Détail du secteur médian de la fouille (EA 3 et EA 4) (© Véronique Chollet, Inrap).
- 93** **Figure 37** - Plan de l'Ensemble Architectural EA-3 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).
- 94** **Figure 38** - Plan de l'Ensemble Architectural EA-4 et du sol F136 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).
- 95** **Figure 39** - Plan de l'Ensemble Architectural EA-5 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).
- 96** **Figure 40** - Plan et coupe du trou de poteau F53 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).
- 97** **Figure 41** - Plan et coupe de la cave F120 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).
- 98** **Figure 42** - Plan et coupe de la structure profonde F75 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).
- 99** **Figure 43** - Plan et coupe de la structure profonde F90 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).
- 100** **Figure 44** - Plan et coupe de la structure profonde F141 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).
- 101** **Figure 45** - Plan et coupe de la structure profonde F224 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).
- 102** **Figure 46** - Localisation des fosses attribuées à la première période, (© Véronique Chollet, Inrap).
- 103** **Figure 47** - Plan et coupe de la fosse F58 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).
- 104** **Figure 48** - Plan et coupe de la fosse F93 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).
- 105** **Figure 49** - Plan et coupe de la fosse F100 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).
- 106** **Figure 50** - Plan et coupe de la fosse F101 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).
- 107** **Figure 51** - Plan et coupe des fosses circulaires F50, 54, 64, 83, 91, 92 et 164 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).
- 108** **Figure 52** - Détail du secteur autour de F106 (© Véronique Chollet, Inrap).
- 109** **Figure 53** - Plan et coupe des fosses F4, 80, 213, 214 et 218 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).

- 110 **Figure 54** - Plan et coupe des fosses F126, 127, 133, 180, 189 et 197 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).
- 111 **Figure 55** - Plan et coupe des fosses F128, 130, 132 et 178 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).
- 112 **Figure 56** - Plan et coupe des fosses F99, 122, 123, 152 et 190 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).
- 114 **Figure 57** - Première trame d'organisation des vestiges dans l'emprise de la fouille, (© Jean-Marie Laruz, Sadi).
- 115 **Figure 58** - Seconde trame d'organisation des vestiges dans l'emprise de la fouille, (© Jean-Marie Laruz, Sadi).
- 119 **Figure 59** - Plan général des vestiges de la période 2, (© Véronique Chollet, Inrap).
- 121 **Figure 60** - Plan et coupe de la fosse F67 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).
- 123 **Figure 61** - Plan et coupe de la fosse F68 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).
- 125 **Figure 62** - Coupe du puits F1 (© Amandine Tremel (Sadi), Véronique Chollet (Inrap)).
- 126 **Figure 63** - Plan et coupe du puits F167 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).
- 127 **Figure 64** - Plan et coupe de la fosse F114 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).
- 128 **Figure 65** - Plan et coupe de la fosse F165 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).
- 129 **Figure 66** - Plan et coupe de la fosse F59 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).
- 130 **Figure 67** - Plan et coupe du fossé F65 et de l'ensemble EA-6 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).
- 131 **Figure 68** - Plan et coupe du fossé F110 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).
- 132 **Figure 69** - Plan et coupes de la fosse F3/F81/F82, sondages 6, 7, 8 et 23 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).
- 135 **Figure 70** - Plan et coupes du puits F112 (© Amandine Tremel (Sadi), Véronique Chollet (Inrap)).
- 138 **Figure 71** - Plan et coupes de la fosse F85 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).
- 139 **Figure 72** - Plan et coupes du fossé F89 (sondages 38 et 42) (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).
- 140 **Figure 73** - Plan et coupes du cellier F146, sondages 15 et 17 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).
- 143 **Figure 74** - Plan et coupe du puits F94 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).
- 144 **Figure 75** - Coupe de F87 le long de l'emprise à l'angle sud-est du site (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).
- 145 **Figure 76** - Coupe de F87 le long de la berme sud de l'emprise (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).
- 146 **Figure 77** - Coupe de l'ensemble F87 et F88, du fossé F212, sondage 24 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).
- 147 **Figure 78** - Coupe de F87 et du fossé F212, sondage 19 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).
- 148 **Figure 79** - Coupe de l'extrémité ouest du fossé F212, sondage 20 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).
- 149 **Figure 80** - Plan et coupe de la fosse F119 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).
- 150 **Figure 81** - Plan et coupe de la fosse F17 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).
- 151 **Figure 82** - Plan et coupes de la fosse F84 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).
- 152 **Figure 83** - Plan et coupes de la fosse F149 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).
- 155 **FIGURE 84** - Éléments architecturaux issus de la fosse F149 et du puits F148 (© Dorothee Lusson, Véronique Chollet, Inrap).
- 158 **Figure 85** - Plan et coupe nord-sud du cellier F108 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).
- 159 **Figure 86** - Profil du cellier F108 et de son emmarchement US 1549 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).
- 163 **Figure 87** - Plan et coupe du puits F148 après fouille complète (© Amandine Tremel (Sadi), Véronique Chollet (Inrap)).
- 166 **Figure 88** - Plan et coupe de la fosse F9 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).
- 167 **Figure 89** - Plan et coupe de la fosse F14 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).
- 167 **Figure 90** - Plan et coupe de la fosse F116 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).
- 168 **Figure 91** - Plan et coupe de la fosse F118 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).
- 169 **Figure 92** - Coupe du puits F201 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).
- 170 **Figure 93** - Plan et coupe de F86 et F212 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).
- 175 **Figure 94** - Plan et coupe de F18, 95, 161, 162 et 198 (© Géraldine Thiéry, Véronique Chollet, Inrap).
- 179 **Figure 95** - Vue du puits fouillé par A. Peyrard et du mobilier mis au jour à l'intérieur (d'après Peyrard 1987).
- 180 **Figure 96** - Comparaison de la morphologie des puits mis au jour dans l'emprise de la fouille (© Véronique Chollet, Inrap).
- 183 **Figure 97** - Localisation des puits mis au jour dans l'emprise de la fouille (© Jean-Marie Laruz, Sadi).
- 186 **Figure 98** - Localisation des objets singuliers mis au jour au fond de F112 (© Amandine Tremel, Jean-Marie Laruz, Sadi).
- 188 **Figure 99** - Les merrain de bois de cerf provenant du comblement de F174 (© Jean-Marie Laruz, Sadi).

## Liste des photographies

- 42** **Photo 1** - Vue du décapage à l'aide des pelles mécaniques, depuis le sud-ouest de la fouille (cliché Jean-Marie Laruz, Sadil).
- 44** **Photo 2** - Fouille de la sépulture F121, à l'issue du décapage (cliché Jean-Marie Laruz, Sadil).
- 44** **Photo 3** - La cave F2, en cours de fouille (cliché Jean-Marie Laruz, Sadil).
- 46** **Photo 4** - La plateforme Archéopuits (cliché J.-M. Féménias).
- 57** **Photo 5** - Fragment de hache polie en roche verte provenant du fait 110 (cliché Jean-Marie Laruz, Sadil).
- 59** **Photo 6** - Vue de la sépulture F121 (orthophoto. Cliché Matthieu Gaultier, Sadil).
- 64** **Photo 7** - La cave F2, à l'issue de la fouille (au fond F195 et une banquette témoin) (cliché Jean-Marie Laruz, Sadil).
- 66** **Photo 8** - Détail de la paroi ouest de la cave F2, avec empreintes de poteaux (cliché Jean-Marie Laruz, Sadil).
- 68** **Photo 9** - Vue du comblement supérieur de F96 (Cliché Agnès Couderc, Inrap).
- 68** **Photo 10** - Vue de l'amas de faune de F96. On remarque les traces d'abattage sur l'occiput des crânes de bœufs (Cliché J.-M. Féménias).
- 72** **Photo 11** - Vue de la statuette en pierre mise au jour au fond de F174 (cliché M. Philippe, CD 37).
- 74** **Photo 12** - Détail des encastresments sur le bord de F102 (cliché Jean-Marie Laruz, Sadil).
- 76** **Photo 13** - Vue oblique de F106 (cliché Michel Barret, Inrap).
- 79** **Photo 14** - Vue de F142 (cliché Sandrine Bartholome, Inrap).
- 95** **Photo 15** - Vue de F136 (cliché Samuel David, Inrap).
- 98** **Photo 16** - Vue de F75, à l'issue de la fouille (Cliché Michel Barret, Inrap).
- 103** **Photo 17** - Vue de F58 (cliché Marc Gransar, Inrap).
- 104** **Photo 18** - Vue de F93 (cliché Michel Barret, Inrap).
- 105** **Photo 19** - Vue de F100 (cliché Jean-Marie Laruz, Sadil).
- 105** **Photo 20** - Vue de F101 (cliché Jean-Marie Laruz, Sadil).
- 121** **Photo 21** - Vue de la fosse F67 vers le nord, et des surcreusements au fond de la fosse en cours de fouille (cliché Joël Mortreau et Marc Gransar, Inrap)
- 124** **Photo 22** - Vue du puits F1 et de sa partie supérieure avant fouille (cliché Sandrine Bartholome, Inrap).
- 126** **Photo 23** - Vue du puits F167 en cours de fouille (cliché Agnès Couderc, Inrap).
- 132** **Photo 24** - Vue de la fosse F3/F81/F82, sondage 6 (cliché Matthieu Houdayer, Inrap).
- 134** **Photo 25** - Vue de la partie supérieure du puits F112 en cours de fouille (cliché Agnès Couderc, Inrap).
- 136** **Photo 26** - Niveaux d'érosion annelée du battement de la nappe au fond du puits F112 (visible sur profil coté ouest) (cliché J.-M. Féménias, Archéopuits).
- 136** **Photo 27** - Points altimétriques pris sur le fond du puits F112 révélant le sous tirage, et vases quasi-complets (cliché J.-M. Féménias, Archéopuits).
- 141** **Photo 28** - Vue de la fosse d'accès au cellier F146. A gauche, on distingue la première marche, puis l'embranchement recouvert du niveau d'argile US 1432 (cliché Agnès Couderc, Inrap).
- 141** **Photo 29** - Vue de la portion du mur à l'angle sud-est de l'accès au cellier F146 (cliché Matthieu Houdayer, Inrap).
- 142** **Photo 30** - Vue du puits F94 en cours de fouille et de l'apparition de son cuvelage en pierres (cliché Michel Barret, Inrap).
- 147** **Photo 31** - Vue de la coupe le long de la berme est de l'emprise. A la base on distingue la couche grisâtre de l'ensemble F87/F88. Elle est scellée par les couches de colluvions (cliché Agnès Couderc, Inrap).
- 150** **Photo 32** - Vue de la fosse F119 fouillée par moitié, et de son comblement (cliché Agnès Couderc, Inrap).
- 151** **Photo 33** - Vue de la fosse F84 vers le nord, en cours de fouille (cliché Jean-Marie Laruz, Sadil).
- 153** **Photo 34** - Vue de la fosse F149 après fouille, vers l'ouest. On distingue les creusements circulaires aux quatre coins, et la tranchée le long du bord sud. A l'ouest, la fosse sépulcrale F121 (cliché Agnès Couderc, Inrap).
- 153** **Photo 35** - Vue de la fosse F149 en cours de fouille et du niveau de tuiles dans le comblement US 1079 (cliché A. Tremel, Sadil).
- 154** **Photo 36** - Vue de l'ensemble des comblements de la fosse F149, lors de sa fouille (cliché A. Tremel, Sadil).
- 154** **Photo 37** - Fragment d'applique en griotte verte (cliché Jean-Marie Laruz, Sadil).
- 157** **Photo 38** - Vue du cellier F108 entièrement fouillé (cliché Agnès Couderc, Inrap).
- 157** **Photo 39** - Vue du cellier F108 en cours de fouille ; à droite, la partie supérieure du mur nord US 1335 est détruite (cliché Michel Barret, Inrap).
- 159** **Photo 40** - Vue de l'angle sud-ouest du mur sud US 1337 et du mur ouest US 1548, et détails du mode de construction du mur (cliché Agnès Couderc, Inrap).
- 159** **Photo 41** - Vue de la niche US 1339 dans le mur sud du cellier F108 (cliché Agnès Couderc, Inrap).
- 160** **Photo 42** - Vue de la niche US 1353 dans le mur est du cellier F108 (cliché Agnès Couderc, Inrap).
- 160** **Photo 43** - Vue de l'accès depuis l'ouest dans le cellier F108 et de l'embranchement US 1549 (cliché Agnès Couderc, Inrap).
- 161** **Photo 44** - Détails de l'embranchement US 1549, vue vers l'ouest (cliché Agnès Couderc, Inrap).
- 163** **Photo 45** - Vue du puits F148 avant fouille, vers l'ouest (cliché Michel Barret, Inrap).
- 164** **Photo 46** - Vue du puits F148 entièrement fouillé et de son parement (cliché J.-M. Féménias, Archéopuits)
- 164** **Photo 47** - Vue du changement de module et de matériaux lors du passage d'un plan carré à circulaire (2,12 m de profondeur) (cliché J.-M. Féménias, Archéopuits)
- 165** **Photo 48** - Vue du mobilier dans le comblement US 1263 situé à la base du puits F148 : on distingue le mobilier la tegula et l'imbrex, le peson et la bouilloire en céramique (cliché J.-M. Féménias, Archéopuits)
- 169** **Photo 49** - Vue du puits F201 en coupe (sondage 23) (cliché Géraldine Thiery, Inrap).
- 187** **Photo 50** - Fragment d'amphore issu de F96, avec traces de percussion (cliché Francesca Di Napoli, Inrap)

## Liste des tableaux

57	<b>Tableau 1</b> - Périodisation et mise en phase du site d'après le mobilier céramique.
87	<b>Tableau 2</b> - Principales caractéristiques de l'ensemble EA-1.
91	<b>Tableau 3</b> - Principales caractéristiques de l'ensemble EA-2.
93	<b>Tableau 4</b> - Principales caractéristiques de l'ensemble EA-3.
93	<b>Tableau 5</b> - Principales caractéristiques de l'ensemble EA-4.
96	<b>Tableau 6</b> - Principales caractéristiques de l'ensemble EA-5.
106	<b>Tableau 7</b> - Principales caractéristiques des fosses circulaires de la période 1.
110	<b>Tableau 8</b> - Principales caractéristiques des petites fosses du pôle 2.
110	<b>Tableau 9</b> - Principales caractéristiques des fosses médium du pôle 2.
156	<b>Tableau 10</b> - Dimensions des creusements et empreintes relevés au fond de la fosse F149 (en m)
172	<b>Tableau 11</b> - Puits et citernes de la période 2. Principales données et caractéristiques morphologiques.
173	<b>Tableau 12</b> - Catégories de mobilier de la période 2.
174	<b>Tableau 13</b> - Principales caractéristiques des faits non datés.
181	<b>Tableau 14</b> - Données chronologiques des structures profondes de la fouille.
182	<b>Tableau 15</b> - Données chronologiques des structures profondes de la fouille.
184	<b>Tableau 16</b> - Inventaire des objets singuliers et/ou complet et des dépôts issus des structures profondes de la fouille, selon leur position dans le comblement.
190	<b>Tableau 17</b> - Récapitulatif des caractéristiques relatives à la fonction des structures profondes de la fouille.
196	<b>Tableau 18</b> - Rapports entre les découvertes respectivement datées de la période 1 et de la période 2.





**III.**

# **Inventaires**



# Inventaire des unités stratigraphiques

numéro US	numéro fait	numéro sondage	type US	type action	description physique	interprétation
1050			Décapage	Passé mécanique		US de décapage des zone 1 et 2.
1051	50		Comblement	Abandon	Limon argileux gris foncé compacte, homogène, garviers, céramique, TCA et faune	Comblement supérieur
1052	50		Comblement	Abandon	Limon argileux gris foncé charbonneux homogène compacte	Comblement inférieur
1053	50		Creusement	Construction		Creusement de la fosse F50.
1054	87	18	Remblai	Abandon	Couche de colluvions sous la terre végétale : mélange de graviers de silice et de limon argileux brun	Colluvions
1055	87		Remblai	Abandon	Colluvions avec gravier de silice, mélangé à du limon brun, charbonneux; Présence de nodules de terre cuite. mobilier céramique, fer, faune, TCA.	Colluvions
1056	87		Remblai	Abandon	Idem 1055 mais plus grisâtre : retenue d'eau? pas plus argileux que 1055.	Comblement colluvionnaire.
1057	87		Creusement	Construction	Creusement dans TN visible en coupe : aménagement anthropique.	Creusement de la terrasse F87.
1058	53		Négatif	Abandon	Limon argileux peu compacte gris foncé, avec des pierres calcaires, homogène. Présence de faune.	Comblement supérieur du négatif du poteau.
1059	53		Remblai	Abandon	limon argileux hétérogène ocre à gris clair, avec des pierres (silice et calcaires)	Comblement de la fosse d'installation du poteau
1060	53		Négatif	Abandon	Limon argilo-sableux gris homogène peu compacte	Comblement inférieur du négatif du poteau.
1061	53		Creusement	Construction	Creusement dans la grave	Creusement de la fosse d'installation de F53.
1062	54		Remblai	Abandon	Sédiment légèrement sableux humique brun sombre. Nodules siliceux et calcaire. Présence de céramique et de faune.	Comblement de la fosse F54.
1063	54		Creusement	Construction		Creusement de la fosse F54.
1064	2		Décapage	Passé mécanique		fouille mécanique pour préparer la plate-forme
1065	149		Décapage			Nettoyage de surface de F149.
1066	103	1	Remblai	Abandon	Sédiment légèrement sableux brun sombre humique, avec quelques graviers siliceux. Pas de mobilier.	Comblement du fossé F103 (sd 1)
1067	103	1	Creusement	Construction		Creusement du fossé F103.
1068	118		Remblai	Abandon	Sédiment brun sombre humique sableux, quelques nodules siliceux. Présence de mobilier	Comblement supérieur de la fosse F118.
1069	118		Remblai	Abandon	Sédiment gris jaune compacte et nodules siliceux. Mobilier.	Comblement
1070	118		Creusement	Construction		Creusement de la fosse F118.
1071	18		Remblai	Abandon	limon argileux peu compacte, gris foncé, homogène, avec calcaire et silice	Comblement de F18
1072	18		Remblai	Abandon	Limon peu argileux meuble et homogène, gris. calcaire et silice	Comblement de la fosse
1073	18		Creusement	Construction	Creusement dans la grave	Creusement de la fosse F18.
1074	17		Remblai	Abandon	Limon argileux brun foncé peu compacte, homogène, avec cailloutis	Comblement
1075	17		Creusement	Construction		Creusement de la fosse F17.
1076	123		Remblai	Abandon	Gravier siliceux dans une matrice limoneuse brun gris peu compacte et homogène	Comblement de la fosse F123.
1077	123		Creusement	Construction		Creusement de la fosse F123.
1078	149		Remblai	Abandon	Limon brun foncé, homogène et meuble. Quelques inclusions de limon brun jaune. Charbon de bois millimétrique fréquent, rares terre cuite mais nombreux fragments de TCA. Présence de blocs calcaires (environs 25 cm)	Comblement terminal d'abandon avec rejet de matériaux de construction. Scellement.
1079	149		Remblai	Abandon	Limon gris, compacte. Comblement homogène mais zone de TCA à plat. Quelques inclusions de limon brun-jaune. Charbon de bois fréquent (mm) et quelques TC (mm). Présence de nombreuses TCA et quelques blocs calcaire (15-20 cm).	Comblement de la fosse
1080	149		Couche d'occupation	Occupation	Limon brun foncé charbonneux. Nombreux charbons de bois (mm et cm) observé surtout en plan, lambeau conservé	Niveau d'occupation
1081	149		Creusement	Construction		Creusement principal de la fosse F149.

numéro US	numéro fait	numéro sondage	type US	type action	description physique	interprétation
1082	119		Remblai	Abandon	Limon brun noir charbonneux avec beaucoup de graviers foretement anthropisé : céramique, TCA, beaucoup de faune, quelques clous;	Comblement supérieur de F119.
1083	119		Remblai	Abandon	Limon beige avec beaucoup de graviers, très compacte. Quelques tessons de céramique, faune.	Comblement inférieur de F119.
1084	119		Creusement	Construction		Creusement de la fosse F119.
1085	174		Remblai	Abandon	Sédiment argilo-sableux humique; Nombreux tessons et faune, métal	Comblement terminal du puits Egale à 1195 (US technique lors de la fouille totale du puits)
1086	174		Remblai	Abandon	Idem 1085 mais plus sombre.	Comblement du puits. Egale à 1195 (US technique lors de la fouille totale du puits)
1087	102		Remblai	Abandon	Limon brun avec quelques pierres et cailloux de silex, mobilier	Comblement du puits F102
1088	102		Remblai	Abandon	Idem US 1087	Comblement du puits F102
1089	102		Remblai	Abandon	Idem US 1088 mais avec une proportion de cailloux plus importante.	Comblement du puits F102
1090	66	2	Remblai	Abandon	Limon brun noir avec beaucoup de graviers, nodules de TC, et charbons de bois.	Comblement du fossé F66 (sd 2)
1091	174		Creusement	Construction		Creusement du puits F174.
1092	66	2	Creusement	Construction		creusement du fossé F66 (sd2)
1093	102		Remblai	Abandon	Limon brun très charbonneux avec blocs de calcaire et rares cailloux silex	Comblement du puits F102.
1094	121		Structure funéraire	Abandon	Limon argileux gris foncé, avec quelques graviers de silex et terre cuite.	Comblement de la fosse de la sépulture F121 (US attribuée sous le squelette).
1095	121		Creusement	Construction		Creusement de la fosse de sépulture F121.
1096	149		Creusement	Construction	tranchée creusée dans le fond de la fosse, le long de la paroi sud. Dimensions : 0,70 m de longueur x 0,12 m de largeur ; profondeur : 0,08 m	Petite tranchée oblongue creusée dans la partie sud au fond de la fosse F149.
1097	149		Creusement	Construction	Creusement ovale de 0,36 m x 0,20 m ; prof : 0,08 m	Creusement d'un trou de piquet dans la partie sud-est de F149.
1098	149		Creusement	Construction	Creusement ovale de 0,24 m x 0,18 m ; prof : 0,04 m	Creusement d'un trou de piquet dans la partie est de F149.
1099	149		Creusement	Construction	Creusement ovale de 0,13 m x 0,16 m ; prof : 0,04 m	Creusement d'un trou de piquet dans la partie nord-est de F149.
1100	149		Creusement	Construction	Creusement circulaire de 0,16 m de diamètre ; prof : 0,04 m	Creusement d'un trou de piquet dans la partie nord-ouest de F149.
1101	149		Creusement	Construction	Creusement circulaire de 0,11 m de diamètre ; prof : 0,03 m	Creusement d'un trou de piquet dans la partie ouest de F149.
1102	149		Creusement	Construction	Creusement circulaire de 0,10 m de diamètre ; prof : 0,05 m	Creusement d'un trou de piquet dans la partie sud-ouest de F149.
1103	102		Creusement	Construction	Creusement à l'angle sud-est , de 20 cm de largeur et sur une profondeur d'environ 1,10 m.	Empreinte d'un poteau à l'angle sud-est du puits F102 (ou glacière)
1104	102		Creusement	Construction	Creusement à l'angle sud-ouest , de 20 cm de largeur et sur une profondeur d'environ 1,10 m.	Empreinte d'un poteau à l'angle sud-ouest du puits F102 (ou glacière)
1105	102		Creusement	Construction		Creusement du puits F102
1106	93		Remblai	Abandon	Sédiment sablo-limoneux brun sombre humique, céramique et faune.	Comblement de la fosse F93
1107	93		Creusement	Construction		Creusement de la fosse F93
1108	178		Remblai	Abandon	Limon brun jaune, et rares cailloux	Comblement supérieur de la fosse F178
1109	178		Remblai	Abandon	Limon brun et rares charbons.	Comblement au niveau des parois de la fosse F178.
1110	178		Creusement	Construction		Creusement de la fosse F178.
1111	130		Remblai	Abandon	Limon brun, rares cailloux et rares charbons.	Comblement de la fosse F130
1112	130		Creusement	Construction		Creusement de la fosse F130
1113	133		Remblai	Abandon	Limon brun avec rares cailloux et graviers.	Comblement de la fosse F133
1114	133		Creusement	Construction		Creusement de la fosse F133.
1115	126		Remblai	Abandon	Limon brun avec quelques inclusions de cailloux	Comblement du TP F115
1116	126		Creusement	Construction		Creusement du TP F126.
1117	127		Remblai	Abandon	Limon brun avec inclusions de graviers	Comblement du TP F127
1118	127		Creusement	Construction		creusement du TP F127
1119	129		Remblai	Abandon	Limon brun avec inclusions de graviers.	Comblement de la fosse F129
1120	129		Creusement	Construction		Creusement de la fosse F129
1121	128		Remblai	Abandon	Limon brun avec inclusions de graviers et cailloux silex. Présence de calcaire chauffé, pierre chauffée.	Comblement de la fosse F128
1122	128		Creusement	Construction		Creusement de la fosse F128



numéro US	numéro fait	numéro sondage	type US	type action	description physique	interprétation
1123	131		Remblai	Abandon	Limon brun avec inclusion de cailloutis de silex	Comblement supérieur de la fosse F131
1124	131		Creusement	Construction		Creusement de la fosse F131
1125	97	3 36	Remblai	Abandon	Limon brun avec inclusions de cailloux silex	Comblement du fossé F97 (sd 3 et 36)
1126	97	3 36	Creusement	Construction		Creusement du fossé très arasé (sd 3 et 36).
1127	96		Remblai	Abandon	Limon brun foncé avec quelques graviers de silex et pierres en silex. céramique, faune, monnaie.	Comblement terminal du puits.
1128	96		Remblai	Abandon	Cailloutis de silex mêlé à du limon gris, très compacte, localisé sur les bords du creusement, comme un «bourrage» destiné à maintenir un aménagement central (cuvelage?). faune, céramique, scories.	Comblement du puits F96, localisé sur les bords du creusement : bourrage pour maintenir un aménagement central.
1129	96		Remblai	Abandon	Limon brun noir légèrement charbonneux, peu compacte, avec cailloux de silex et pierres calcaires. Présence de TCA, céramique, faune.	Comblement du puits F96, localisé au centre.
1130	96		Creusement	Construction		Creusement du puits F96. Egale à US 1441.
1131	180		Remblai	Abandon	Limon brun avec inclusions de cailloux siliceux de diamètre supérieur à 6 cm.	Comblement du TP F180
1132	180		Creusement	Construction		Creusement du TP F180
1133	125		Remblai	Abandon	Limon brun avec inclusions de cailloutis siliceux	Comblement du TP F125
1134	125		Creusement	Construction		Creusement du TP F125.
1135	97	3	Creusement	Construction		Creusement ovale à l'extrémité est du fossé F97 (sd 3).
1136	92		Remblai	Abandon	sédiment sableux brun sombre humique, avec fragments de roche siliceuse, céramique et faune.	Comblement de la fosse F92
1137	92		Creusement	Construction		Creusement de la fosse F92
1150	98	4	Remblai	Abandon	faune et poterie	Comblement (sd 4)
1151	181		Remblai	Abandon		Comblement
1152	98	5	Remblai	Abandon		Comblement (sd 5)
1153	90		Remblai	Abandon	Comblement supérieur. Sédiment limono-sableux homogène brun sombre humique, céramique, faune	Comblement supérieur du puits/citerne F90
1154	90		Remblai	Abandon	Sédiment hétérogène composé d'un limon légèrement sableux brun gris et de nombreux fragments de roche siliceuse. céramique, faune et 2 monnaies.	Comblement du puits/citerne F90
1155	90		Remblai	Abandon	Mélange de sédiment composé de nombreux fragments de roche siliceuse provenant des bords du creusement (TN) : effondrement en couronne. Arrêt de la fouille	Comblement du puits/citerne F90
1156	90		Creusement	Construction		Creusement du puits/citerne F90
1158	122		Remblai	Abandon	Limon brun avec rares charbons et faune	Comblement supérieur de la fosse F122.
1159	122		Remblai	Abandon	TN remanié ou interface TN ?	Comblement inférieur de la fosse F122.
1160	122		Creusement	Construction	Creusement régulier en cuvette à fond plat.	Creusement de la fosse F122.
1161	132		Remblai	Abandon	Limon brun	Comblement de la fosse F132
1162	132		Creusement	Construction	Creusement régulier en cuvette	Creusement de la fosse F132.
1163	134		Négatif	Abandon	Limon brun avec graviers	Comblement du négatif de poteau
1164	134		Remblai	Abandon	TN remanié avec cailloux et gravier	Bourrage de l'avant-trou
1165	134		Creusement	Construction	creusement circulaire régulier avec fond plat et bords droits.	Creusement du TP F134
1166	91		Remblai	Abandon	Sédiment limono-sableux brun sombre humifère, nombreux blocs de roche siliceuse : beaucoup de faune, peu de céramique.	Comblement de la fosse F91
1167	91		Creusement	Construction		Creusement de la fosse F91
1170	102		Remblai	Abandon	Sédiment brun, limoneux, beaucoup de mobilier.	Comblement du puits. US technique (pelle mécanique) regroupant les US 1087, 1088 et 1089 pour aplanir la surface du puits. De 0 à -140 cm.
1171	102		Remblai	Abandon	Limon brun foncé très charbonneux, beaucoup de mobilier.	Comblement du puits F102, équivalent à l'US 1093, de -140 à 190cm.
1172	102		Remblai	Abandon	Niveau de blocs calcaire et silex de gros modules, liés avec du limon brun moyen. Peu de mobilier : bouchon?	Comblement du puits F102, de -190 à 214 cm.
1173	102		Remblai	Abandon	Mélange compacte de blocs de silex de moyens modules (diamètre 10 à 20 cm) et de limon brun clair.	Comblement du puits F102, de -214 à 290 cm.
1174	102		Creusement	Construction	Creusement à l'angle nord-est, de 20 cm de largeur et sur une profondeur ?.	Empreinte d'un poteau à l'angle nord-ouest du puits F102 (ou glacière) ?.
1175	102		Creusement	Construction	Creusement à l'angle nord-ouest, de 20 cm de largeur et sur une profondeur ?.	Empreinte d'un poteau à l'angle nord-est du puits F102 (ou glacière)

numéro US	numéro fait	numéro sondage	type US	type action	description physique	interprétation
1189	2		Décapage	Passe mécanique		Reprise à la mini-pelle du conduit (seconde moitié)
1190	2		Décapage	Passe mécanique		reprise à la mini pelle de la fosse (seconde moitié)
1195	174		Remblai	Abandon	Sédiment argilo-sableux brun foncé.	Comblement du puits. US technique (pelle mécanique) regroupant les US 1085 et 1086 pour aplanir la surface du puits. De 0 à -150 cm.
1196	174		Remblai	Abandon	Limon peu argileux gris-brun meuble, avec calcaire, silex, céramique et faune.	Comblement du puits, de -150 à 158 cm.
1197	174		Remblai	Abandon	Niveau d'ossements (faune) dans un limon peu argileux gris charbonneux avec nombreuses inclusions de calcaire et silex (diamètre 15 cm).	Comblement du puits, de -158 à 200 cm.
1198	174		Remblai	Abandon	Limon argileux brun-gris très charbonneux avec nombreuses inclusions de cailloutis et cailloux (silex et calcaire), présence de fonds d'amphores;	Comblement du puits, de -200 à 235 cm.
1199	174		Remblai	Abandon	Limon argileux hétérogène gris ocre, cailloux calcaire et silex. A 2,40 m de profondeur : découverte de la statue, pieds vers l'est.Sud-est tête dans le prolongement du corps. Statue sur le ventre. Sur le fond du creusement : vase écrasé en place	Comblement du puits, de -235 à 270 cm.
1222	187		Remblai	Abandon	Limon brun et TN	Comblement du TP F187
1223	187		Creusement	Construction		Creusement du TP F187
1224	193		Remblai	Abandon	Limon brun	Comblement de F193
1225	193		Creusement	Construction		Creusement du trou de piquet F193.
1259	67		Remblai	Abandon	Limon faiblement argileux gris foncé, humifère, avec quelques rognons de silex, quelques fragments de calcaire tendre. Présence de charbons de bois, de nodules de terre cuite et de mobilier varié et abondant (céramique, faune, métal, TCA, monnaie, fibule en bronze).	Comblement terminal de la fosse F67
1260	67		Remblai	Abandon	Remplissage hétérogène brun clair à brun foncé incluant des charbons de bois, nodules de terre cuite, quelques pierres, quelques rognons de silex, quelques blocs d'argile jaunâtre. Matrice sablo-argileuse. Mobilier varié : céramique, faune, plaque foyère, métal (clé en fer), TCA, scories.	Comblement anthropisé de F67
1285	67		Remblai	Abandon	Limon sablo-argileux brun foncé homogène, avec un lit de pierres au fond dans la moitié est. Moins de mobilier que dans les deux autres US (céramique, faune, métal).	Comblement initial de la fosse F67.
1286	67		Remblai	Abandon	Limon faiblement argileux, brun foncé, avec des gravillons et quelques rognons de silex. Homogène, céramique, faune.	Comblement des surcreusements latéraux
1287	68		Remblai	Abandon	Limon sablo-argileux brun foncé à noirâtre, homogène et modérément compacte, avec quelques graviers et gravillons. Pas de charbons de bois.	Comblement de la fosse F68
1288	68		Creusement	Construction	Fosse ovale en plan, creusement en cuvette et parois évasées.	Creusement de la fosse F68
1292	1					ANNULEE
1293	1					ANNULEE
1294	1					ANNULEE
1295	1					ANNULEE
1296	1					ANNULEE
1297	1					ANNULEE
1298	1					ANNULEE
1299	94		Remblai	Abandon	sédiment limono-sableux brun sombre, avec de nombreux blocs siliceux et calcaire, TCA gallo-romaines et début de l'appareillage du puits. Arrêt de la fouille	Comblement du puits F94
1300	94		Creusement	Construction		Creusement du puits F94
1302	75		Remblai	Abandon	Sédiment sableux limoneux hétérogène brun sombre, avec TCA et nombreux blocs de roche siliceuse et calcaire.	Comblement de la fosse F75
1303	75		Remblai	Abandon	Idem US 1302, mais nombreux fragments de roche siliceuse centimétrique	Comblement de la fosse F75
1304	75		Creusement	Construction	Forme ovale en surface, puis creusement quadrangulaire à 0,60 m de profondeur.	Creusement de la fosse F75
1305	67		Remblai	Abandon	Limon argileux brun gris foncé, homogène, incluant quelques graviers et gravillons ainsi que des rognons de silex. céramique, faune.	Comblement du surcreusement sud de la fosse F67
1306	67		Creusement	Construction		Creusement de la fosse F67
1328	172		Creusement	Construction	Creusement ovalaire, parois légèrement évasées et fond plat.	creusement du TP F172.
1329	172		Remblai	Abandon	Limon argileux brun, homogène, avec de nombreux gravier et gravillons. Quelques rognons de silex.	Comblement de la fosse d'installation du TP F172
1330	172		Remblai	Abandon	similaire US 1329	Comblement de la fosse d'installation du TP F172

numéro US	numéro fait	numéro sondage	type US	type action	description physique	interprétation
1331	172		Négatif	Abandon	Limon argileux brun foncé à noirâtre, homogène, avec graviers et gravillons en forte densité (mais moins que US 1329 et 1330). Rares charbons de bois.	Négatif du poteau F152
1332	172		Remblai	Abandon	Limon argilo-sableux brun-gris, homogène et compacte, avec gravier et gravillons. Quelques rognons de silex.	Comblement de la fosse du TP F172
1343	62		Creusement	Construction	Forme ovale, parois légèrement évasées et fond plat.	Creusement du TP F62
1344	62		Remblai	Abandon	Limon argileux brun, homogène, avec nombreuses pierres, gravier grossier, rognons de silex et gravillons.	Comblement de l'avant-trou du TP F62
1345	62		Remblai	Abandon	cf. US 1344	Comblement de l'avant-trou du TP F62
1346	62		Négatif	Abandon	Limon argileux brun légèrement foncé, homogène, avec graviers, rognons de silex, et gravillons mais en moins forte densité que dans les US 1344 et 1345.	Négatif du poteau
1347	173		Creusement	Construction	Forme subquadrangulaire. Profil en cuvette avec des parois verticales et fond plat.	Creusement du TP F173
1348	173		Remblai	Abandon	Sédiment limoneux gris comportant quelques charbons de bois et incluant des pierres calcaire et silex.	Comblement de la partie inférieure de la fosse d'installation du TP F173
1349	173		Remblai	Abandon	Remplissage de matrice quasiment identique au naturel. Rares charbons de bois.	Comblement de la partie médiane de la fosse d'installation du TP F173.
1350	173		Remblai	Abandon	Sédiment hétérogène gris avec de nombreuses inclusions de pierres et de grave (substrat remanié). Présence de céramiques et faune.	Comblement de la partie supérieure de la fosse d'installation du TP F173
1351	173		Négatif	Abandon	Sédiment limoneux brun sombre incluant quelques pierres de calcaire et silex, du charbon de bois, de la céramique, faune, TCA et clou.	Négatif du TP F173
1354	64		Creusement	Construction		Creusement de la fosse F64
1355	64		Remblai	Abandon	Limon argileux brun foncé à noirâtre, homogène, avec quelques graviers et gravillons.	Comblement de la fosse F64.
1356	66	14	Creusement	Construction		Creusement du fossé F66 (sd 14).
1357	66	14	Remblai	Abandon	Limon argileux brun foncé, homogène, avec quelques graviers et gravillons.	Comblement de F66 (sd 14)
1358	200		Creusement	Construction	Fosse circulaire, profil en U à fond plat et parois obliques à verticales.	Creusement de la fosse F200
1359	200		Remblai	Abandon	Comblement unique constitué d'un sédiment limoneux brun sombre incluant des graviers, silex et quelques charbons de bois.	Comblement de la fosse F200
1363	95		Remblai	Abandon	Limon brun foncé	Comblement du TP F95
1364	95		Creusement	Construction	Bords droits, fond plat.	Creusement du TP F95
1365	203		Remblai	Abandon	Limon brun foncé homogène	Comblement du TP F203
1366	203		Creusement	Construction	Circulaire, bords droits, fond plat.	Creusement du TP F203
1367	204		Remblai	Abandon	Limon brun.	Comblement du trou de piquet F204
1368	204		Creusement	Construction		Creusement du trou de piquet F204
1369	205		Remblai	Abandon	Limon brun.	Comblement du trou de piquet F205
1370	205		Creusement	Construction		Creusement du trou de piquet F205
1371	206		Remblai	Abandon	Limon brun.	Comblement du trou de piquet F206
1372	206		Creusement	Construction		Creusement du trou de piquet F206
1373	207		Remblai	Abandon	Limon brun.	Comblement du trou de piquet F207
1374	207		Creusement	Construction		Creusement du trou de piquet F207
1375	208		Remblai	Abandon	Limon brun.	Comblement du trou de piquet F208
1376	208		Creusement	Construction		Creusement du trou de piquet F208.
1377	209		Remblai	Abandon	Limon brun.	Comblement du trou de piquet F209
1378	209		Creusement	Construction		Creusement du trou de piquet F209
1379	210		Remblai	Abandon	Limon brun.	Comblement du trou de piquet F210
1380	210		Creusement	Construction		Creusement du trou de piquet F210
1381	59		Creusement	Construction	Forme ovale, parois évasées, fond plat.	Creusement de la fosse F59
1382	59		Remblai	Abandon	Limon argileux brun foncé à noirâtre, homogène, avec quelques petites pierres et gravillons.	Comblement de la fosse F59
1383	202		Creusement	Construction	Forme ovale, parois légèrement évasées et fond plat.	Creusement du TP F202
1384	202		Remblai	Abandon	Concentration de pierres calcaires et rognons de silex avec du limon argileux brun comme liant (très peu de sédiment).	Comblement de la fosse d'installation du TP F202 US de nivellement et de stabilisation du poteau.
1385	202		Remblai	Abandon	Limon argileux brun, homogène, avec pierres, rognons de silex et gravillons. Ensemble homogène.	Comblement de l'avant-trou du TP F202
1386	202		Remblai	Abandon	Similaire à US 1385 mais moins de rognons de silex (granulométrie plus fine que US 1385).	Comblement de l'avant-trou du TP F202

numéro US	numéro fait	numéro sondage	type US	type action	description physique	interprétation
1387	202		Négatif	Abandon	Limon argileux brun foncé avec faible densité de pierres, absence de rognons de silex mais quelques gravillons. Homogène. Fragment de faune.	Négatif du TP F202
1396	101		Remblai	Abandon	Limon brun avec quelques cailloux et graviers (presque TN remanié).	Comblement supérieur de la fosse F101
1397	101		Remblai	Abandon	Limon brun assez charbonneux	Comblement inférieur de la fosse F101
1398	101		Creusement	Construction	Creusement régulier de forme rectangulaire, bords droits et fond plat.	Creusement de la fosse F101
1399	195		Couche d'occupation	Occupation	Limon argileux brun avec graviers	Colmatage d'une petite dépression au fond de la cave F2 par piétinement
1400	194		Remblai	Occupation	Argile grise plastique	comblement de la petite dépression F194 au fond de la cave F2
1401	194		Creusement	Construction	creusement régulier rectangulaire avec bords droits et fond légèrement oblique	Creusement au fond de la cave F2 : emplacement du pied d'une échelle perroquet
1408	88	18 24	Remblai	Abandon	cf. US 1056	Comblement du fait F88, équivalent à l'US 1409 de F87 (sd 18) et de l'US 1056.
1409	87	18	Remblai	Abandon	cf US 1056	Comblement du fait F87, équivalent à l'US 1408 du fait F88 (sd 18) et de l'US 1056.
1410	212	18	Creusement	Construction	Profil en cuvette et parois évasées	Creusement du fossé F212 (sd 18)
1411	212	18	Remblai	Abandon	Sédiment sablo-limoneux brun sombre homogène, avec céramique et faune.	Comblement du fossé F212 (sd 18)
1412	212	19	Remblai	Abandon	cf. US 1411	Comblement du fossé F212 (sd 19)
1413	212	19	Creusement	Construction	Profil en cuvette, bords évasés. Largeur : 94 cm ; Prof. : 28 cm.	Creusement du fossé F212 (sd 19)
1414	87	19	Remblai	Abandon	cf. US 1409	Comblement du fait F87 (sd 19)
1415	212	20	Remblai	Abandon	Idem US 1411 et 1412	Comblement du fossé F212, sd 20
1424	86		Remblai	Abandon	pas de description	Comblement du fossé F86
1425	86		Creusement	Construction	Profil en cuvette, parois évasées.	Creusement du fossé F86
1426	215		Remblai	Abandon	Pas de description.	Comblement de la fosse/puits F215
1427	215		Remblai	Abandon	pas de description	Comblement de la fosse/puits F215
1428	215		Remblai	Abandon	Pas de description	Comblement de la fosse/puits F215
1429	215		Remblai	Abandon	Pas de description Arrêt de la fouille	Comblement de la fosse/puits F215
1430	215		Creusement	Construction	Creusement circulaire évasé en surface puis rétrécissement de forme quadrangulaire à partir de 0,50 m de profondeur, de 1,40 m de côté.	Creusement de la fosse (ou puits) F215
1433	96		Remblai	Abandon	US technique	US technique correspondant à la fouille manuelle de la seconde moitié de la partie supérieure du puits (US 1127, 1128 et 1129).
1434	96		Remblai	Abandon	Limon brun gris, avec grave, rognons de silex, compacte et homogène.	Comblement du puits de -130 à 170 cm.
1435	96		Remblai	Abandon	Limon gris, graviers et rognons de silex, charbons de bois, céramique, faune, scories.	Comblement du puits de -170 à 220 cm.
1436	96		Remblai	Abandon	Limon gris argileux, compacte et homogène, avec des pierres calcaire et silex, charbons de bois, concentration de faune et céramique à 2,50 m de profondeur.	Comblement du puits de -220 à 270 cm.
1437	96		Remblai	Abandon	Limon argileux gris charbonneux	Comblement du puits de -270 à 280 cm.
1438	96		Remblai	Abandon	Limon argileux sableux gris compacte homogène, avec des rognons de silex et blocs calcaires. Meules à 2,81 m de profondeur et céramique, amphore, faune.	Comblement du puits de -280 à 310 cm.
1439	96		Remblai	Abandon	Argile grise à verte homogène compacte. céramique à 3,24 m de profondeur, bronze, blocs calcaires et silex, amphores.	Comblement du puits de -310 à 330 cm.
1440	96		Remblai	Abandon	Fond d'argile grisée blanche, compacte, homogène, avec silex et calcaires.	Comblement du puits de -330 à 340 cm.
1441	96		Creusement	Construction		Creusement du puits F96. Egale à l'US 1130.
1442	96					Non attribuée
1453	88		Remblai	Abandon	Non décrite, non relevé.	Comblement de F88.
1483	58		Creusement	Construction	Fond concave, parois droites	Creusement de la fosse F58
1484	58		Remblai	Abandon	Limon gris foncé à noirâtre, cendreux, homogène et assez meuble. Présence de charbons de bois et de quelques fragments de rognons de silex.	Comblement initial de la fosse F58
1485	58		Négatif	Construction	Idem US 1486	Trace de coffrage
1486	58		Négatif	Construction	Limon argileux gris foncé homogène et compacte. Présence de charbons de bois et fragments de rognons. Coffrage.	Trace de coffrage

numéro US	numéro fait	numéro sondage	type US	type action	description physique	interprétation
1487	58		Remblai	Abandon	Argile jaune avec fragments de rognons de silex. Assez compacte et homogène.	Comblement de la fosse F58
1488	58		Remblai	Abandon	Fragments de rognons de silex et argile jaune comme liant. Homogène et très compacte.	Comblement de la fosse F58
1489	58		Remblai	Abandon	Limon argileux gris assez foncé, homogène, avec quelques charbons de bois et fragments de rognons de silex	Comblement de la fosse F58
1490	58		Remblai	Abandon	Limon faiblement argileux brun, homogène, avec rares charbons de bois et fragments de rognons de silex	Comblement de la fosse F58
1491	58		Remblai	Abandon	Limon sableux tacheté de poches rubéfiées, de poches de sable jaunâtre et grisâtre, teinte générale beige à grise. Quelques inclusions d'argile jaune. Ensemble hétérogène.	Comblement terminal de la fosse F58
1496	74	29 35	Remblai	Abandon	Sédiment sablo-limoneux humique brun sombre avec quelques fragments de roches siliceuses.	Comblement du fossé F74 (sd 29 et 35)
1497	74	29 35	Creusement	Construction		Creusement du fossé F74 (sd 29 et 35)
1502	120		Remblai	Abandon	Très caillouteux	
1503	120		Remblai	Abandon	TN remanié	
1504	120		Remblai	Abandon	Matrice limoneuse brune avec cailloux et pierres	
1505	120		Remblai	Abandon	très caillouteux	
1506	120		Remblai	Abandon	Matrice limoneuse brune avec cailloux et pierres	
1507	120		Remblai	Abandon	TN remanié	
1508	120		Remblai	Abandon	Matrice limoneuse brune avec cailloux et pierres	
1509	120		Remblai	Abandon	Graviers? verdâtre?	
1510	120		Remblai	Abandon		
1511	120		Remblai	Abandon	TN	
1512	120		Remblai	Abandon		
1513	120		Creusement	Construction		Creusement de la cave F120=F151.
1514	222	30	Creusement	Construction	Profil cuvette et bords droits. Forme circulaire? sd 31	Creusement du TP F222
1515	222	30	Remblai	Abandon	Argile sableuse brun foncé homogène avec gravillons et rares charbons.	Comblement du TP F222
1516	86	30	Creusement	Construction		Creusement du fossé F86 (sd 30)
1517	86	30	Remblai	Abandon	Argile sableuse brune de couleur hétérogène avec des gravillons.	Comblement du fossé F86 (sd 30)
1518	86	31	Creusement	Construction		Creusement du fossé F86
1519	86	31	Remblai	Abandon	Argile sableuse brun foncé avec gravillons et charbons	Comblement du fossé F86 (sd 31)
1520	216		Creusement	Construction	Forme ovale en plan, à subquadrangulaire. Profil en U, fond globalement plat. Parois obliques à sub-verticales.	Creusement du TP F216
1521	216		Remblai	Abandon	Concentration de grave avec rognons de silex; peu de sédiment (substrat remanié), limon argileux brun.	Comblement de la fosse du TP F216
1522	216		Négatif	Abandon	Négatif du poteau F216. Limon faiblement argileux brun foncé, homogène, avec gravillons.	Comblement du TP F216
1523	217		Creusement	Construction	Forme circulaire, fond plat. Parois dissymétriques (paroi nord oblique, paroi sud presque verticale).	Creusement du TP F217
1524	217		Remblai	Abandon	Limon sableux brun foncé, homogène, avec quelques gravillons.	Comblement du TP F217
1525	219		Creusement	Construction	Forme ovale, profil en U, fond plat, parois subverticales.	Creusement du TP F219
1526	219		Remblai	Abandon	Niveau de rognons de silex avec très peu de sédiment limoneux gris. US de nivellement.	Comblement du TP F219
1527	219		Remblai	Abandon	Limon gris avec de nombreux rognons de silex fragmentés et quelques graviers. Plutôt homogène.	Comblement du TP F219
1528	219		Négatif	Abandon	Limon faiblement argileux brun foncé, homogène avec quelques fragments de rognons de silex et quelques graviers. Présence de charbons de bois.	Négatif du poteau F219.
1529	220		Remblai	Abandon	Limon sableux brun foncé, homogène, avec quelques gravillons et un gros rognon de silex.	Comblement du TP F220
1530	220		Creusement	Construction	Forme ovale, profil en cuvette, fond concave, parois évasées.	Creusement du TP F220
1531	221		Creusement	Construction	Forme sub circulaire. Profil en U, fond légèrement incurvé et parois verticales.	Creusement du TP F221
1532	221		Remblai	Abandon	Nombreux rognons de silex avec sédiment limoneux grisâtre, plutôt homogène.	Comblement inférieur de l'avant-trou du TP F221
1533	221		Remblai	Abandon	Limon brun incluant de nombreux graviers, quelques rognons de silex et gravillons.	Comblement supérieur de la fosse d'installation du TP F221
1534	221		Négatif	Abandon	Limon brun foncé avec quelques gravillons et gros rognons de silex et calcaires. Présence de quelques charbons de bois.	Négatif du poteau F221
1535	87		Remblai	Abandon	Idem US 1054	Colluvions sous TV
1536	87		Remblai	Abandon	Idem US 1055	Colluvions
1537	87		Remblai	Abandon	Idem US 1056	Colluvions
1538	66	39	Remblai	Abandon	Limon brun avec graviers.	Comblement du fossé F66 (sd 39)



numéro US	numéro fait	numéro sondage	type US	type action	description physique	interprétation
1539	66	39	Creusement	Construction		Creusement de F66 (sd 39)
1540	75		Remblai	Abandon	Sédiment très charbonneux, sablo-limoneux.	Comblement initial de la fosse F75
1544	65	37 38 42	Creusement	Construction	Profil en V à fond légèrement concave, avec parois obliques à subverticales.	Creusement du fossé F65 (sd 37, 38, 42)
1545	65	37 38 42	Remblai	Abandon	Sédiment limoneux brun sombre, incluant des rognons de silex, des gravillons, du charbon de bois. Présence de mobiliers variés.	Comblement du fossé F65 (sd 38, 37 et 42)
1546	89		Creusement	Construction	Profil en cuvette à fond concave et parois évasées.	Creusement du fossé F89 (sd 38, 42).
1547	89	38 42	Remblai	Abandon	Sédiment limoneux brun sombre incluant des gravillons et quelques rognons de silex, et du charbon de bois.	Comblement du fossé F89 (sd38, 42)
1550	77	43 44 45 46	Remblai	Abandon	Pas de description, ni de relevé	Comblement du fossé F77.
1551	103	41	Remblai	Abandon	Pas de description relevé uniquement	Comblement du fossé F103, sd 41
1552	103	41	Creusement	Construction	Pas de description	Creusement du fossé F103, sd 41
1561	131					Equivalent à US1572?
1562						Non attribuée
1563						Non attribuée
1564						Non attribuée
1565						Non attribuée
1566						Non attribuée
1567						Non attribuée
1568						Non attribuée
1569						Non attribuée
1570						Non attribuée
1571						Non attribuée
1572	131		Remblai	Abandon	limon brun foncé avec inclusions de cailloutis.	Comblement inférieur de la fosse F131.
1577	120		Remblai	Abandon		
1578	87		Creusement	Construction	creusement avec fond plat	
1579	121		Squelette	Occupation	squelette et objets déposés	

# Inventaire des faits archéologiques

num fait	catégorie fait	dimensions texte	description fait	remarque	liste US par faits	liste dessins par faits
2	Cave	larg. : 428	Pas d'enregistrement sur classeur	Pas de fiche	1064 / 1189 / 1190	
7	Fossé	larg. : 108 prof. : 21	cf. Diag			
8	ANNULÉ	long. : 190 larg. : 126	cf. Diag			
9	Fosse	long. : 245 larg. : 198	cf. Diag			
10	Fossé	larg. : 64	cf. Diag			
12	Trou de poteau		Egal à F221			
17	Fosse	diam. : 94 prof. : 10	fosse très arasée vue dans la tranchée de diag. Profil en cuvette à fond plat.		1074 / 1075	pl.1 ds.8
18	Fosse	long. : 136 larg. : 80 prof. : 22	Fosse fouillée sous F117 (doublon)	Attention : ancien F117, renommé F18 (trouvé au diag) car doublon avec la fosse F117 située dans la zone 1. Le pb reste à savoir si le mobilier a été enregistré pour ces US : F18 ou F117 ? A vérifier et changer par les spécialistes!!!	1071 / 1072 / 1073	pl.1 ds.7
50	Fosse	long. : 80 larg. : 70 prof. : 18	fosse ovale en plan		1051 / 1052 / 1053	pl.1 ds.1
51	Fosse		= F14 (DIAG)			
52	ANNULÉ		= F13 (DIAG)			
53	Trou de poteau	long. : 130 larg. : 90 prof. : 58			1058 / 1059 / 1060 / 1061	
54	Fosse	diam. : 104 prof. : 14	Fosse peu marquée		1062 / 1063	pl.2 ds.4
55	ANNULE		ANNULE. Creusement irrégulier avec pas de mobilier.			
56	ANNULE		ANNULE. Creusement irrégulier avec pas de mobilier.			
58	Fosse	long. : 171 larg. : 146 prof. : 129	Fosse ovale avec paroi est presque verticale et paroi ouest verticale évasée. Fond incurvé. Les US 1485 et 1486 forment un coffrage qui n'atteint pas le fond de la structure : fosse latrine?		1483 / 1484 / 1485 / 1486 / 1487 / 1488 / 1489 / 1490 / 1491	pl.35 ds.117
59	Fosse	long. : 89 larg. : 84 prof. : 8	Fosse détritique, très arasée. Dans la partie fouillée, le fond de la fosse est très irrégulier.		1381 / 1382	pl.25 ds.99
60	ANNULE		ANNULE			
61	ANNULÉ		ANNULE. Egale F11			
62	Trou de poteau	long. : 128 larg. : 118 prof. : 54	TP avec négatif du poteau, qui repose sur le fond du creusement.		1343 / 1344 / 1345 / 1346	pl.19 ds.83
63	Fosse ?		Fossé ou fosse? non fouillée			
64	Fosse	long. : 110 larg. : ? prof. : 14	Petite fosse détritique, de plan ovale, parois évasées, fond concave en cuvette.	recoupée par le fossé F66	1354 / 1355	pl.19 ds.84
65	Fossé	larg. : 56 prof. : 33	Fossé linéaire est/ouest parallèle à F89		1544 / 1545	pl.38 ds.132 / pl.38 ds.133 / pl.41 ds.134
66	Fossé	larg. : 40 prof. : 20	Petit fossé orienté est-ouest, parcellaire. A fait l'objet de 3 sondages manuels : 2, 14 et 39	recoupe F64	1090 / 1092 / 1356 / 1357 / 1538 / 1539	pl.19 ds.84 / pl.3 ds.11 / pl.40 ds.130
67	Fosse	long. : 320 larg. : 270 prof. : 44	Fosse ovale, peu profonde de plan subquadrangulaire; Avec deux surcreusements latéraux et un surcreusement oblongue près du bord sud. Contours de surface irréguliers. Probable fosse de travail ou atelier avec des traces d'aménagements au fond.		1259 / 1260 / 1285 / 1286 / 1305 / 1306	pl.21 ds.67

num fait	catégorie fait	dimensions texte	description fait	remarque	liste US par faits	liste dessins par faits
68	Fosse	long. : 153 larg. : 119 prof. : 14	Fosse détritique avec céramique, faune et scories.		1287 / 1288	pl.19 ds.68
69	ANNULE		ANNULE. Anomalie géologique et mobilier piégé.			
70	ANNULE		ANNULE. Anomalie géologique et mobilier piégé.			
71	ANNULE		ANNULE. Anomalie géologique et mobilier piégé.			
72	ANNULE		ANNULE. Anomalie géologique et mobilier piégé.			
73	ANNULE		ANNULE. Anomalie géologique et mobilier piégé.			
74	Fossé	larg. : 62 prof. : 18	Fossé Est/ouest		1496 / 1497	pl.18 ds.120 / pl.18 ds.138 / pl.18 ds.139 / pl.18 ds.66
75	Puits	long. : 315 larg. : 196 prof. : 230	Fosse ovale en surface puis le creusement devient quadrangulaire en profondeur (1,80 m x 1,10 m). Entièrement fouillée à la main puis mini-pelle, fond de la structure à 2,30 m de profondeur. Fonction : citerne?		1302 / 1303 / 1304 / 1540	pl.18 ds.66
86	Fossé	larg. : 68 prof. : 10	Petit fossé nord-sud, qui recoupe la fosse F215. Extrémité sud sondé (sondage 40) non relevé pas de description.		1424 / 1425 / 1516 / 1517 / 1518 / 1519	pl.28 ds.110 / pl.38 ds.122 / pl.38 ds.123
87	Fosse	prof. : 20	Creusement pour un aménagement en terrasse ? Situé en bas de pente, ce vaste creusement dans le substrat pourrait être lié à ce type d'aménagement. Des prélèvements ont été effectués dans l'hypothèse d'une fumière. Recoupé au nord par le fossé parcellaire F212.	sous F212. Egal à F88.	1054 / 1055 / 1056 / 1057 / 1409 / 1414 / 1535 / 1536 / 1537 / 1578	pl.1 ds.2 / pl.28 ds.103 / pl.28 ds.104 / pl.40 ds.129
88	Fosse		Egal à F87. Sous le puits F215.		1408 / 1453	pl.28 ds.103 / pl.28 ds.110
89	Fossé	larg. : 36 prof. : 7	Fossé linéaire parallèle à F65.		1546 / 1547	pl.38 ds.132 / pl.41 ds.134
90	Puits	diam. : 100 prof. : 114	Grande fosse circulaire en surface de 2,24 m de diamètre, évasée, puis présentant un conduit de plan quadrangulaire de 1 m à 1,05 m de large à environ 0,80 m de profondeur. Présence d'une couronne d'effondrement de TN en bordure du conduit (US 1155). Arrêt de la fouille manuelle à 1,14 m de profondeur. Puits non fouillé entièrement.	Relation avec la cave F120??	1153 / 1154 / 1155 / 1156	pl.6 ds.28
91	Fosse	diam. : 81 prof. : 31	Fosse de plan circulaire.		1166 / 1167	pl.6 ds.32
92	Fosse	diam. : 115 prof. : 19	Petite fosse circulaire		1136 / 1137	pl.6 ds.24
93	Fosse	long. : 218 larg. : 200 prof. : 32	Fosse de plan quadrangulaire, peu profonde.		1106 / 1107	pl.6 ds.16
94	Puits	diam. : 155	Puits circulaire maçonné avec apparition du cuvelage en blocs calcaires à 0,80 m de profondeur (arrêt de la fouille manuelle). Puits non fouillé entièrement.		1299 / 1300	pl.11 ds.65
95	Trou de poteau	diam. : 36 prof. : 12			1363 / 1364	pl.23 ds.88
96	Puits	diam. : 110 prof. : 296	Grande fosse ovale en surface de 2,46 m de longueur sur 2,42 m de largeur, dont le creusement se rétrécit en un conduit circulaire à 1,10 m de largeur à 0,65 m de profondeur. Présence d'un bourrage (US 1128), calage de sédiment le long des parois pour maintenir un cuvelage central disparu? Puits fouillé manuellement sur 1 m de profondeur puis entièrement fouillé manuellement (archéopuits) jusqu'à son fond à 3,40 m de profondeur. Fond en cuvette.		1127 / 1128 / 1129 / 1130 / 1433 / 1434 / 1435 / 1436 / 1437 / 1438 / 1439 / 1440 / 1441 / 1442	pl.42 ds.137 / pl.7 ds.27
97	Fossé	larg. : 40 prof. : 12	Petit fossé rectiligne, peu large et peu profond. Présence d'un creusement à son extrémité est (US 1135). 2 sondages manuels : 3 et 36.	Recoupé par F180 (sd 6)	1125 / 1126 / 1135	pl.18 ds.140 / pl.7 ds.23
98	ANNULÉ		anomalie naturelle ?		1150 / 1152	
101	Fosse	long. : 200 larg. : 160 prof. : 40	Fosse rectangulaire		1396 / 1397 / 1398	pl.21 ds.100
102	Puits	diam. : 190 prof. : 239	Puits peu évasé vidé à la main jusqu'à 1,40 m de profondeur. Diamètre supérieur : 1,90 m et au fond : 0,60 m. Vidé entièrement (archéopuits). Présence de traces d'aménagement (poteaux) aux 4 angles (US 1103, 1104, 1174 et 1175). Forme en plan quadrangulaire avec un profil conique. Profondeur totale : 2,90 m.		1087 / 1088 / 1089 / 1093 / 1103 / 1104 / 1105 / 1170 / 1171 / 1172 / 1173 / 1174 / 1175	pl.10 ds.36 / pl.5 ds.15
103	Fossé	larg. : 51 prof. : 19	Fossé Est/ouest recoupé par le puits F102.	Recoupé par le puits F102? à vérifier	1066 / 1067 / 1551 / 1552	pl.2 ds.5 / pl.41 ds.135
116	ANNULE		ANNULE			
118	Fosse	long. : 91 larg. : 90 prof. : 24	Fosse ovale, quasi quadrangulaire, peu profonde. Profil en cuvette à fond plat.		1068 / 1069 / 1070	pl.2 ds.6
119	Fosse	diam. : 160 prof. : 40	Fosse de plan circulaire. dépotoir avec d'abondants rejets de mobilier en position secondaire. Recoupe le fossé F66.		1082 / 1083 / 1084	pl.3 ds.10

num fait	catégorie fait	dimensions texte	description fait	remarque	liste US par faits	liste dessins par faits
120	Cave		Cave gauloise. Pas de fiche, description des US sur relevé?		1502 / 1503 / 1504 / 1505 / 1506 / 1507 / 1508 / 1509 / 1510 / 1511 / 1512 / 1513 / 1577	
121	Sépulture	long. : 200 larg. : 68 prof. : 7	fosse ayant accueilli la sépulture. Oblongue , à fond plat et bords évasés. Sépulture munie d'une courte épée (poignard, glaive?) et d'un bracelet en bronze. A compléter par Matthieu	Jouxte la fosse F149 à l'ouest.	1094 / 1095 / 1579	
122	Fosse	long. : 133 larg. : 90 prof. : 30	Fosse de plan ovale, peu profonde avec traces d'anthropisation (charbon et faune)		1158 / 1159 / 1160	pl.8 ds.31
123	Fosse	long. : 175 larg. : 110 prof. : 14	Fosse très arasée de plan quadrangulaire irrégulier, trapézoïdal, orienté Est-Ouest. Mobilier retrouvé essentiellement dans la partie supérieure du comblement.		1076 / 1077	pl.2 ds.9
124	ANNULE		ANNULE			
125	Trou de poteau	diam. : 60 prof. : 30			1133 / 1134	pl.7 ds.23
126	Trou de poteau	diam. : 24 prof. : 10	Petit TP peu profond, de plan circulaire.		1115 / 1116	pl.4 ds.20
127	Trou de poteau	diam. : 65 prof. : 10	TP ou petite fosse arasée, fond irrégulier.		1117 / 1118	pl.4 ds.20
128	Fosse	diam. : 96 prof. : 9	Fosse circulaire peu profonde.		1121 / 1122	pl.4 ds.22
129	Fosse	diam. : 90 prof. : 20	Petite fosse circulaire à bords droits et fond plat.		1119 / 1120	pl.4 ds.21
130	Fosse	diam. : 120 prof. : 20	Petite fosse circulaire en cuvette. Pas de mobilier.		1111 / 1112	pl.5 ds.18
131	Fosse	diam. : 60 prof. : 35	Fosse circulaire, fond plat, bords droits.		1123 / 1124 / 1561 / 1572	pl.4 ds.22
132	Fosse	diam. : 110 prof. : 20	Creusement régulier, peu profond et peu anthropisé.		1161 / 1162	pl.8 ds.29
133	Fosse	diam. : 45 prof. : 24	Petite fosse ou TP circulaire peu profond.		1113 / 1114	pl.5 ds.19
134	Trou de poteau	diam. : 80 prof. : 20	TP de plan circulaire avec le négatif du poteau.		1163 / 1164 / 1165	pl.8 ds.30
149	Fosse	long. : 154 larg. : 150 prof. : 32	Fosse quadrangulaire, à proximité de la cave F2 et touchant la sépulture F121 à l'ouest. Elle la recoupe à peine. Présence d'un aménagement sur poteaux dans la fosse, matérialisé par deux séries de 3 poteaux sur les côtés opposés est et ouest, et l'empreinte d'une tranchée le long de son bord sud. Fosse comblée avec des matériaux de construction dont des tegulae à plat dans la partie sud : démolition d'une toiture ? Non observée dans la partie nord. Présence d'une plaquette en marbre fécetée, grosse scorie. La proximité de la sépulture enjoint à établir un lien entre la fosse et la sépulture, qui devait être visible au moment de la construction de F149.	recoupe F121	1065 / 1078 / 1079 / 1080 / 1081 / 1096 / 1097 / 1098 / 1099 / 1100 / 1101 / 1102	
168	ANNULE		ANNULE. Anomalie naturelle			
169	ANNULE		Creusement irrégulier, pas de mobilier.			
170	ANNULE		Creusement irrégulier. Pas de mobilier (1 TCA)			
171	ANNULE		Creusement irrégulier. Pas de mobilier (1 TCA)			
172	Trou de poteau	long. : 110 larg. : 106 prof. : 62	Trou de poteau oval, avec empreinte du poteau conservée qui n'atteint pas le fond du creusement. Us 1332 : US de nivellement?		1328 / 1329 / 1330 / 1331 / 1332	pl.19 ds.80
173	Trou de poteau	long. : 134 larg. : 126 prof. : 76	TP avec empreinte du poteau. Le négatif du pieu repose à la base du creusement et mesure 0,48 m de section en coupe. A proximité immédiate du fait F59.		1347 / 1348 / 1349 / 1350 / 1351	pl.25 ds.85 / pl.25 ds.99
174	Puits	long. : 97 larg. : 86 prof. : 228	ou citerne. Fouillé entièrement par Archéopuits. Fosse quadrangulaire, matérialisée en surface par une fosse circulaire de 220 à 230 cm de diamètre. Parois évasées puis rétrécissement à 156 cm de profondeur en un conduit quadrangulaire de 86 à 97 cm de largeur. Découverte à 240 cm de profondeur d'une statuette en tuffeau, couchée sur le ventre, pieds à l'est et tête (brisée) dans le prolongement du corps. Une céramique écrasée sur le fond.		1085 / 1086 / 1091 / 1195 / 1196 / 1197 / 1198 / 1199	pl.16 ds.61 / pl.2 ds.12
175	ANNULE					pl.19 ds.68
176	ANNULE		Anomalie avec mobilier piégé			
178	Fosse	diam. : 130 prof. : 40	Petite fosse de plan circulaire, sans mobilier et peu profonde. En bordure de berme est.		1108 / 1109 / 1110	pl.5 ds.17
180	Trou de poteau	diam. : 34 prof. : 26	Plan circulaire	Recoupe le fossé F97 (sd 3)	1131 / 1132	pl.7 ds.23
181	ANNULÉ				1151	
183	ANNULE		Creusement irrégulier, pas de mobilier.			

num fait	catégorie fait	dimensions texte	description fait	remarque	liste US par faits	liste dessins par faits
184	ANNULE		Creusement irrégulier, pas de mobilier.			
187	Trou de poteau	diam. : 38 prof. : 30	TP de plan circulaire		1222 / 1223	pl.13 ds.43
193	Trou de piquet	diam. : 22 prof. : 10			1224 / 1225	pl.13 ds.44
194	Trou de piquet	diam. : 20 prof. : 12	Empreinte de bois dans le sol argileux de la cave F2. Forme rectangulaire. Fonctionne avec F195. Emplacement du pied d'une échelle perroquet appuyée sur le bord est de F2.		1400 / 1401	pl.21 ds.101
195	Fosse	long. : 80 larg. : 60 prof. : 8	Niveau de piétinement au fond de la cave F2.		1399	pl.21 ds.101
200	Trou de poteau	diam. : 80 prof. : 18			1358 / 1359	pl.25 ds.86
202	Trou de poteau	long. : 108 larg. : 88 prof. : 46	TP avec négatif du poteau. US 1384 : US de nivellement et de stabilisation du pieu?		1383 / 1384 / 1385 / 1386 / 1387	pl.25 ds.98
203	Trou de poteau	diam. : 36 prof. : 24	TP associé aux piquets F204 à F210 : palissade ? Orientée est-ouest et composée de 8 faits.		1365 / 1366	pl.26 ds.89
204	Trou de piquet	diam. : 30 prof. : 8	Palissade ?		1367 / 1368	pl.26 ds.90
205	Trou de piquet	diam. : 28 prof. : 14	Palissade?		1369 / 1370	pl.26 ds.91
206	Trou de piquet	diam. : 32 prof. : 10	Palissade?		1371 / 1372	pl.26 ds.92
207	Trou de piquet	diam. : 30 prof. : 10	Fond irrégulier et parois évasées		1373 / 1374	pl.26 ds.93
208	Trou de piquet	diam. : 26 prof. : 8	Palissade ?		1375 / 1376	pl.26 ds.94
209	Trou de piquet	diam. : 30 prof. : 12	Palissade ?		1377 / 1378	pl.26 ds.95
210	Trou de piquet	diam. : 28 prof. : 8	Palissade		1379 / 1380	pl.26 ds.96
212	Fossé	larg. : 70 prof. : 38	Fossé est-ouest en contrebas du site qui recoupe les faits F88 et F87 (terrasses?) et délimitent l'emprise du fait F87 au nord. Sondage 40 entre F212 et F86 non relevé, localisation sur SIG?		1410 / 1411 / 1412 / 1413 / 1415	pl.28 ds.103 / pl.28 ds.105
215	Puits ?	diam. : 230	Grande fosse de plan circulaire fouillée manuellement jusqu'à 1 m de profondeur (arrêt de la fouille). Forme évasée en partie supérieure, puis rétrécissement et amorce d'un creusement quadrangulaire de 1,40 m de côté. Puits possible (même profil). Recoupée par le fossé F86. Recoupe la «terrasse» F88 ?		1426 / 1427 / 1428 / 1429 / 1430	pl.28 ds.110
216	Trou de poteau	long. : 90 larg. : 70 prof. : 28	TP avec négatif		1520 / 1521 / 1522	pl.39 ds.124
217	Trou de poteau	diam. : 40 prof. : 12	TP fonctionnant vraisemblablement avec F220.		1523 / 1524	pl.39 ds.126
219	Trou de poteau	long. : 100 larg. : 80 prof. : 42	TP avec négatif		1525 / 1526 / 1527 / 1528	pl.39 ds.127
220	Trou de poteau	long. : 58 larg. : 46 prof. : 18			1529 / 1530	pl.39 ds.128
221	Trou de poteau	long. : 125 larg. : 122 prof. : 66	TP avec négatif. Egal à F12 du diagnostic.		1531 / 1532 / 1533 / 1534	pl.39 ds.125
222	Trou de poteau	diam. : 26 prof. : 20	TP recoupant l'extrémité nord du fossé F86 (sd 30).		1514 / 1515	pl.38 ds.122



# Inventaire du mobilier archéologique

## Inventaire de la céramique

num fait	num US	num lot	Type	sous_type	description	datation	NR total	Nbre Mini Ind	état sanitaire	mesures de conservation
2	1006	53	Importation Méditerranéenne	amph_ita		40/30 av. - 10 av.	44	0	bon	atmosphère contrôlée
2	1006	56	Importation Méditerranéenne	amph_ita	estampille AN	40/30 av. - 10 av.	12	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1006	2592	Importation Méditerranéenne	amph_ita		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1006	2593	Importation Méditerranéenne	amph_ita	lèvre lacunaire	40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1006	2594	Importation Méditerranéenne	amph_ita	frgm de fond	40/30 av. - 10 av.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
2	1006	2595	Importation Méditerranéenne	amph_ita	bord avec timbre lacunaire illisible	40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1006	2596	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1006	2597	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 10 av.	2	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1006	2598	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 10 av.	3	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1006	2599	Production Locale	CC_PB		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1006	2600	Production Locale	TN_CENTRE	au moins deux formes diverses (assiettes et pot); un fond perforé	40/30 av. - 10 av.	4	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1006	2601	Production Locale	ENG_MICA		40/30 av. - 10 av.	2	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1006	2602	Production Locale	ENG_MICA		40/30 av. - 10 av.	12	0	bon	atmosphère contrôlée
2	1006	2603	importation gauloise	Besançon		40/30 av. - 10 av.	5	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1006	2604	Production Locale	CST		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1006	2605	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1006	2605	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1006	2606	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1006	2607	Production Locale	CC_PB		40/30 av. - 10 av.	3	3	bon	atmosphère contrôlée
2	1006	2608	Production Locale	CSTE	divers vases décorés de baguettes	40/30 av. - 10 av.	24	0	bon	atmosphère contrôlée
2	1006	2609	Production Locale	CT		40/30 av. - 10 av.	2	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1006	2610	Production Locale	NNT		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1006	2611	Production Locale	Besançon		40/30 av. - 10 av.	2	2	bon	atmosphère contrôlée
2	1006	2612	Production Locale	ENG_ROUGE		40/30 av. - 10 av.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
2	1006	2613	Production Locale	ENG_BLANC		40/30 av. - 10 av.	2	0	bon	atmosphère contrôlée
2	1006	2614	Production Locale	CSTE	calciné	40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1006	2615	Production Locale	CT		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1006	2616	Production Locale	CST		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1006	2617	Production Locale	Besançon		40/30 av. - 10 av.	4	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1006	2618	Production Locale	NNT		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1006	2619	Production Locale	NNT		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1006	2620	Production Locale	CSTE	formes diverses dont deux lèvres de pots ind	40/30 av. - 10 av.	31	2	bon	atmosphère contrôlée
2	1006	2621	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1006	2622	Production Locale	CC_PB		40/30 av. - 10 av.	12	0	bon	atmosphère contrôlée
2	1006	2623	Production Locale	CC_PB		40/30 av. - 10 av.	3	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1006	2624	Production Locale	NNT	frgm de pot de cuisson	40/30 av. - 10 av.	12	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1006	2625	Production Locale	NNT		40/30 av. - 10 av.	65	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1006	2626	Production Locale	NNT		40/30 av. - 10 av.	3	3	bon	atmosphère contrôlée
2	1006	2627	Production Locale	CC_PB		40/30 av. - 10 av.	2	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1006	2628	Indéterminée	Ind	frgm calcinés	40/30 av. - 10 av.	8	0	bon	atmosphère contrôlée
2	1006	2629	importation gauloise	TN_aquitaine	forme fermée ; calcinée	40/30 av. - 10 av.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
2	1006	2630	Production Locale	CC	fond plat avec couvert de poix	40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1006	2631	Production Locale	CC_PB		40/30 av. - 10 av.	2	1	bon	atmosphère contrôlée

num fait	num US	num lot	Type	sous_type	description	datation	NR total	Nbre Mini Ind	état sanitaire	mesures de conservation
2	1008	57	Production Locale	NNT		40/30 av. - 10 av.	6	0	bon	atmosphère contrôlée
2	1008	59	Importation Méditerranéenne	amph_ita		40/30 av. - 10 av.	4	0	bon	atmosphère contrôlée
2	1008	2636	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1008	2637	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 10 av.	3	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1008	2638	Production Locale	NNT		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1008	2639	Production Locale	CT		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1008	2640	Production Locale	CSTE	lèvre interne rainurée	40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1008	2641	Production Locale	CC_PB		40/30 av. - 10 av.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
2	1008	2642	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 10 av.	14	2	bon	atmosphère contrôlée
2	1008	2643	Production Locale	CC	un fond ; frgm calcinés	40/30 av. - 10 av.	4	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1008	2644	Production Locale	CT	à photographier	40/30 av. - 10 av.	4	4	bon	atmosphère contrôlée
2	1008	2645	Production Locale	CC		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1008	2646	Production Locale	CT		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1064	2244	importation gauloise	TN_CENTRE		40/30 av. - 10 av.	5	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1064	2245	Production Locale	PB		40/30 av. - 10 av.	2	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1064	2246	Production Locale	PBVL		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1064	2247	importation gauloise	Besançon		40/30 av. - 10 av.	2	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1064	2248	importation gauloise	Besançon		40/30 av. - 10 av.	2	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1064	2249	importation gauloise	Besançon		40/30 av. - 10 av.	5	0	bon	atmosphère contrôlée
2	1064	2250	Production Locale	NNT		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1064	2251	Production Locale	NNT		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1064	2252	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1064	2253	Production Locale	TN		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1064	2254	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 10 av.	8	2	bon	atmosphère contrôlée
2	1064	2255	Production Locale	PB		40/30 av. - 10 av.	8	0	bon	atmosphère contrôlée
2	1064	2256	Production Locale	ENG_BLANC		40/30 av. - 10 av.	2	0	bon	atmosphère contrôlée
2	1064	2257	Production Locale	PB		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1064	2258	Production Locale	ENG_MICA		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1064	2259	Production Locale	TN		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1064	2260	Production Locale	NNT		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1064	2261	Production Locale	ENG_MICA		40/30 av. - 10 av.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
2	1064	2262	Production Locale	NNT		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1064	2263	Production Locale	NNT		40/30 av. - 10 av.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
2	1064	2264	Importation gauloise	TN_CO	frgm de fond	40/30 av. - 10 av.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
2	1064	2265	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 10 av.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
2	1064	2266	Production Locale	parois_fines		40/30 av. - 10 av.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
2	1064	2267	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1064	2269	Importation Méditerranéenne	Amph_ita		40/30 av. - 10 av.	6	0	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	2214	importation gauloise	TN_CO		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	2215	importation gauloise	TN_Aquitaine		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	2216	importation gauloise	TN_CO		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	2217	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	2218	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 10 av.	2	2	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	2219	Production Locale	ENG_MICA		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	2220	Production Locale	ENG_MICA		40/30 av. - 10 av.	6	0	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	2221	importation gauloise	Besançon		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	2222	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 10 av.	4	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	2223	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 10 av.	2	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	2224	importation gauloise	Besançon		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	2225	Production Locale	CT		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	2226	Production Locale	ENG_BLANC	calciné	40/30 av. - 10 av.	2	0	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	2227	Indéterminée	TN_ind	fond sur pied annulaire avec décor à la molette à casier (voir LT D2b en Centre) ; calciné	40/30 av. - 10 av.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	2228	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 10 av.	2	2	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	2229	Production Locale	NNT	un frgm de bord de pot	40/30 av. - 10 av.	23	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	2230	importation gauloise	Besançon		40/30 av. - 10 av.	2	0	bon	atmosphère contrôlée

num fait	num US	num lot	Type	sous_type	description	datation	NR total	Nbre Mini Ind	état sanitaire	mesures de conservation
2	1189	2231	Production Locale	CT		40/30 av. - 10 av.	3	0	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	2232	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	2233	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 10 av.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	2234	Production Locale	CSTE	frgm de vases divers	40/30 av. - 10 av.	40	2	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	2235	importation gauloise	TN?		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	2236	Production Locale	CT		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	2237	Production Locale	CT		40/30 av. - 10 av.	6	2	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	2238	Importation Méditerranéenne	Amph_ita		40/30 av. - 10 av.	20	0	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	2239	importation gauloise	parois_fines		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	2240	Production Locale	CST		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	2241	Production Locale	CT	frgm divers de céramique en partie calciné ou très fragmenté donc pas très bien identifiable	40/30 av. - 10 av.	24	0	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	2242	Production Locale	PB		40/30 av. - 10 av.	3	0	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	2242	Production Locale	PB		40/30 av. - 10 av.	3	0	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	2243	Production Locale	CC		40/30 av. - 10 av.	2	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	2270	Importation Méditerranéenne	Amph_ita	frgm de fond	40/30 av. - 10 av.	4	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1190	2268	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 10 av.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
2	1190	2271	Importation Méditerranéenne	Amph_ita		40/30 av. - 10 av.	4	0	bon	atmosphère contrôlée
2	1190	2272	Production Locale	CST		40/30 av. - 10 av.	3	0	bon	atmosphère contrôlée
7	1016	51	Production locale	CST		LTF	3	0	bon	atmosphère contrôlée
7	1016	52	Importation Méditerranéenne	amph_ita		LTF	2	0	bon	atmosphère contrôlée
9	1020	1748	Production Locale	CS	CER DIAG (ancien lot 19)	Gallo-romain	1	0	bon	atmosphère contrôlée
9	1020	1749	Production Locale	Terra Nigra du Centre/Ouest	CER DIAG (ancien lot 19)	Gallo-romain	1	0	bon	atmosphère contrôlée
9	1020	1750	Production Locale	CC eng. Blanc	CER DIAG (ancien lot 19)	Gallo-romain	1	0	bon	atmosphère contrôlée
9	1020	1751	Production Locale	CCBO	CER DIAG (ancien lot 20)	Gallo-romain	2	0	bon	atmosphère contrôlée
9	1020	1752	Production Locale	CC eng. Blanc	engobe peu adhérent ; CER DIAG (ancien lot 20)	Gallo-romain	2	0	bon	atmosphère contrôlée
12	1024	15	Importation Méditerranéenne	amph_ita		40/30 av. - 15/20 ap.	2	0	bon	atmosphère contrôlée
12	1024	2632	Production Locale	CC		40/30 av. - 15/20 ap.	2	0	bon	atmosphère contrôlée
12	1024	2633	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 15/20 ap.	5	0	bon	atmosphère contrôlée
12	1024	2634	Indéterminée	ind	frgm de panse avec lignes parallèles de décors à la molette ; probable tn	40/30 av. - 15/20 ap.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
12	1024	2635	Production Locale	NNT		40/30 av. - 15/20 ap.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
14	1028	1753	Production Locale	CC eng. Blanc	engobe calciné ; CER DIAG (ancien lot 37)	Gallo-romain	1	0	bon	atmosphère contrôlée
14	1028	1754	Production Locale	CCBO	traces de poix ; CER DIAG (ancien lot 37)	Gallo-romain	9	1	bon	atmosphère contrôlée
14	1028	1755	Importation gauloise	Amphore de Lyon	fgt desquamé ; CER DIAG (ancien lot 37)	Gallo-romain	1	0	bon	atmosphère contrôlée
14	1028	1756	Indéterminée	Amphore indéterminée	1 anse ; CER DIAG (ancien lot 37)	Gallo-romain	1	0	bon	atmosphère contrôlée
14	1028	1757	Indéterminée	Indéterminé	CER DIAG (ancien lot 36)	Gallo-romain	1	0	bon	atmosphère contrôlée
14	1028	1758	Production Locale	CCBO	1 anse ; CER DIAG (ancien lot 36)	Gallo-romain	1	0	bon	atmosphère contrôlée
14	1028	1759	Production Locale	CC eng. Rouge	CER DIAG (ancien lot 36)	Gallo-romain	1	0	bon	atmosphère contrôlée
16	1036	17	Importation gauloise	Amphore de Lyon	CER DIAG	40/120	1	1	bon	atmosphère contrôlée
16	1036	1252	Production Locale	CCBO	CER DIAG (ancien lot 63)	Gallo-romain	1	0	bon	atmosphère contrôlée
16	1036	1253	Importation Méditerranéenne	Amphore de Bétique	CER DIAG (ancien lot 63)	Gallo-romain	1	0	bon	atmosphère contrôlée
16	1036	1254	Production Régionale	CC Micacée	CER DIAG (ancien lot 62)	Gallo-romain	3	0	bon	atmosphère contrôlée
16	1036	1255	Production Locale	CCBO	CER DIAG (ancien lot 62)	Gallo-romain	2	0	bon	atmosphère contrôlée
16	1036	1256	Production Locale	CCBO_gros-sière	CER DIAG (ancien lot 62) ; trop fragmenté pour le dessin	I <sup>er</sup> siècle	1	1	bon	atmosphère contrôlée

num fait	num US	num lot	Type	sous_type	description	datation	NR total	Nbre Mini Ind	état sanitaire	mesures de conservation
17	1074	2580	Production Locale	TN CO		Gallo-romain	2	0	bon	atmosphère contrôlée
17	1074	2581	Production Locale	CCBO		Gallo-romain	2	0	bon	atmosphère contrôlée
17	1074	2582	Production Locale	CC dorée au mica		Gallo-romain	2	0	bon	atmosphère contrôlée
17	1074	2583	Production Locale	CCB		LT finale	2	0	bon	atmosphère contrôlée
17	1074	2584	Production Locale	CC eng Blanc		Gallo-romain	1	0	bon	atmosphère contrôlée
17	1074	2585	importation gauloise	Sig_Sud		Gallo-romain (I <sup>er</sup> siècle)	1	1	bon	atmosphère contrôlée
17	1074	2586	Production Locale	CS		2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> - II <sup>e</sup> siècle	3	1	bon	atmosphère contrôlée
18	1071	2397	Production Locale	CC		40/30 av. - 15/20 ap.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
21	1039	65	Production Locale	CS_Lustrée	CER DIAG	Gallo-romain	3	0	bon	atmosphère contrôlée
50	1051	2571	importation gauloise	TN_CENTRE		40/30 av. - 15/20 ap.	3	1	bon	atmosphère contrôlée
50	1051	2572	Production Locale	CST		40/30 av. - 15/20 ap.	8	1	bon	atmosphère contrôlée
50	1051	2573	Production Locale	CC		40/30 av. - 15/20 ap.	3	0	bon	atmosphère contrôlée
50	1051	2574	Production Locale	PBVL		40/30 av. - 15/20 ap.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
50	1051	2575	Production Locale	CC		40/30 av. - 15/20 ap.	3	0	bon	atmosphère contrôlée
53	1058	2568	Production Locale	CSTE		LT finale	2	0	bon	atmosphère contrôlée
54	1062	2455	Production Locale	CSTE		LT finale	17	3	bon	atmosphère contrôlée
54	1062	2456	Production Locale	NNT	pot de cuisson	LT finale	1	1	bon	atmosphère contrôlée
58	1484	2434	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 15/20 ap.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
58	1484	2435	Production Locale	CSTE	formes diverses ; deux fonds annulaires	40/30 av. - 15/20 ap.	31	1	bon	atmosphère contrôlée
58	1484	2436	Production Locale	ENG_MICA		40/30 av. - 15/20 ap.	8	0	bon	atmosphère contrôlée
58	1484	2437	Production Locale	ENG_ROUGE		40/30 av. - 15/20 ap.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
58	1484	2438	Production Locale	NNT		40/30 av. - 15/20 ap.	14	3	bon	atmosphère contrôlée
58	1484	2439	Production Locale	amph_ita		40/30 av. - 15/20 ap.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
58	1484	2440	Production Locale	CC		40/30 av. - 15/20 ap.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
58	1485	2449	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 15/20 ap.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
58	1485	2450	Production Locale	PB		40/30 av. - 15/20 ap.	3	0	bon	atmosphère contrôlée
58	1485	2451	Production Locale	CT		40/30 av. - 15/20 ap.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
58	1485	2452	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 15/20 ap.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
58	1485	2453	Production Locale	NNT		40/30 av. - 15/20 ap.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
58	1486	2441	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 15/20 ap.	4	1	bon	atmosphère contrôlée
58	1486	2442	Production Locale	NNT		40/30 av. - 15/20 ap.	5	0	bon	atmosphère contrôlée
58	1486	2443	Production Locale	PB		40/30 av. - 15/20 ap.	3	0	bon	atmosphère contrôlée
58	1491	2444	Production Locale	ENG_BLANC		40/30 av. - 15/20 ap.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
58	1491	2445	Production Locale	NNT		40/30 av. - 15/20 ap.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
58	1491	2446	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 15/20 ap.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
58	1491	2447	Production Locale	ENG_MICA		40/30 av. - 15/20 ap.	2	0	bon	atmosphère contrôlée
58	1491	2448	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 15/20 ap.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
59	1382	1071	Importation gauloise	Sigillée du Sud	bord trop fragmenté pour dessin et identification	Gallo-romain	1	1	bon	atmosphère contrôlée
59	1382	1072	Importation gauloise	CF eng. Type Beuvray		*-15/60	1	0	bon	atmosphère contrôlée
59	1382	1073	Production Locale	CC eng. Blanc	calciné	Gallo-romain	1	0	bon	atmosphère contrôlée
59	1382	1074	Production Locale	CS	traces de calcination	Gallo-romain	4	0	bon	atmosphère contrôlée
59	1382	1075	Production Locale	CCBO	1 fond et 1 anse	Gallo-romain	17	0	bon	atmosphère contrôlée
59	1382	1076	Production Locale	CC eng. Blanc		40/120	1	1	bon	atmosphère contrôlée
59	1382	1077	Production Locale	CCBO		*-15/20	3	1	bon	atmosphère contrôlée
59	1382	1078	Production Locale	CCBO		*-15/60	1	1	bon	atmosphère contrôlée
62	1346	2588	Indéterminée	Ind	Traces de chauffe ; coup sur le fond	Gallo-romain	2	1	bon	atmosphère contrôlée
62	1346	2589	Production Locale	CCBO		Gallo-romain	6	0	bon	atmosphère contrôlée
62	1346	2590	Production Locale	CC eng Blanc		Gallo-romain	3	0	bon	atmosphère contrôlée
62	1346	2591	importation gauloise	CC Micacée	traces de chauffe ; desquamation paroi externe	fin I <sup>er</sup> siècle / début II <sup>e</sup> siècle	1	1	bon	atmosphère contrôlée
64	1355	1102	Production Locale	CC eng. Blanc		Gallo-romain	3	0	bon	atmosphère contrôlée

num fait	num US	num lot	Type	sous_type	description	datation	NR total	Nbre Mini Ind	état sanitaire	mesures de conservation
64	1355	1103	Production Régionale	CC Micacée		Gallo-romain	1	0	bon	atmosphère contrôlée
64	1355	1104	Importation gauloise	Terra Nigra du Centre		Gallo-romain	3	0	bon	atmosphère contrôlée
64	1355	1105	Importation Méditerranéenne	Sigillée Italique	1 fond	Gallo-romain	1	1	bon	atmosphère contrôlée
64	1355	1106	Production Locale	CNT repris au tour		Tradition LTF	3	0	bon	atmosphère contrôlée
64	1355	1107	Production Locale	PBVL	desquamé	Tradition LTF	4	0	bon	atmosphère contrôlée
64	1355	1108	Production Locale	CCBO	1 fond	Gallo-romain	4	1	bon	atmosphère contrôlée
64	1355	1109	Production Locale	Terra Nigra du Centre/ Ouest		Gallo-romain	2	0	bon	atmosphère contrôlée
64	1355	1110	Indéterminée	Indéterminé		Gallo-romain	2	0	bon	atmosphère contrôlée
65	1545	1158	Production Régionale	CC Micacée		Gallo-romain	3	0	bon	atmosphère contrôlée
65	1545	1159	Production Locale	CC eng. Blanc	calciné	Gallo-romain	4	0	bon	atmosphère contrôlée
65	1545	1160	Production Locale	CCBO	trop fragmenté pour le dessin et identification	Gallo-romain	26	1	bon	atmosphère contrôlée
65	1545	1161	Production Locale	CNT		Redéposé LTF	1	0	bon	atmosphère contrôlée
65	1545	1162	Production Locale	CS		Gallo-romain	1	0	bon	atmosphère contrôlée
65	1545	1163	Production Locale	Terra Nigra du Centre/ Ouest		Gallo-romain	1	0	bon	atmosphère contrôlée
65	1545	1164	Importation gauloise	Besançon		*-15/60	4	0	bon	atmosphère contrôlée
65	1545	1165	Production Locale	CC dorée au mica	trop fragmenté pour le dessin ; desquamé	*-15/60	1	1	bon	atmosphère contrôlée
65	1545	1166	Importation gauloise	Terra Nigra du Centre		Gallo-romain	1	0	bon	atmosphère contrôlée
65	1545	1167	Production Locale	Terra Nigra du Centre/ Ouest	trop fragmenté pour identification	Gallo-romain	6	0	bon	atmosphère contrôlée
65	1545	1168	Production Locale	CS		Gallo-romain	3	0	bon	atmosphère contrôlée
65	1545	1169	Production Locale	CC eng. Blanc		Gallo-romain	3	0	bon	atmosphère contrôlée
65	1545	1170	Production Régionale	CC Micacée		Gallo-romain	1	0	bon	atmosphère contrôlée
65	1545	1171	Production Locale	CCBO		Gallo-romain	7	0	bon	atmosphère contrôlée
65	1545	1172	Indéterminée	Indéterminé		Gallo-romain	3	0	bon	atmosphère contrôlée
65	1545	1173	Importation gauloise	Amphore de Lyon	frgts desquamés	Gallo-romain	5	0	bon	atmosphère contrôlée
65	1545	1174	Production Régionale	CF eng. Blanc		Gallo-romain	1	0	bon	atmosphère contrôlée
65	1545	1175	Production Locale	CS		Gallo-romain	1	0	bon	atmosphère contrôlée
65	1545	1176	Production Locale	CC eng. Blanc		Gallo-romain	8	0	bon	atmosphère contrôlée
65	1545	1177	Production Locale	CCBO		Gallo-romain	4	0	bon	atmosphère contrôlée
65	1545	1178	Production Locale	CCBO		milieu Ier siècle	2	1	bon	atmosphère contrôlée
65	1545	1179	Production Locale	CCBO		Gallo-romain	1	1	bon	atmosphère contrôlée
65	1545	1180	Production Locale	CC eng. Blanc		40/120	5	1	bon	atmosphère contrôlée
66	1357	2486	Production Locale	PB		40/30 av. - 15/20 ap.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
66	1357	2487	importation gauloise	TN_CENTRE	frgm de fond annulaire	40/30 av. - 15/20 ap.	2	1	bon	atmosphère contrôlée
66	1357	2488	Production Locale	CT		40/30 av. - 15/20 ap.	3	0	bon	atmosphère contrôlée
66	1357	2489	importation gauloise	Besançon		40/30 av. - 15/20 ap.	2	0	bon	atmosphère contrôlée
66	1357	2490	Production Locale	ENG_BLANC		40/30 av. - 15/20 ap.	3	0	bon	atmosphère contrôlée
66	1357	2491	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 15/20 ap.	2	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1697	Importation Méditerranéenne	Amphore de Tarraconaise		*-50/50	28	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1698	Importation Méditerranéenne	Amphore Italique A8		Tradition LTF	2	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1699	Production Régionale	CC Micacée	3 fonds ; trop fragmenté pour le dessin	Gallo-romain	60	3	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1700	Production Régionale	CF eng. Blanc		Gallo-romain	21	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1701	Production Locale	CC eng. Blanc	qq fgts calcinés petit fgts	Gallo-romain	185	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1702	Production Locale	CC eng. Blanc		Gallo-romain	2	1	bon	atmosphère contrôlée



num fait	num US	num lot	Type	sous_type	description	datation	NR total	Nbre Mini Ind	état sanitaire	mesures de conservation
67	1259	1703	Production Locale	CC eng. Blanc	Collage avec us 1260 (fgt calciné)	Gallo-romain	2	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1704	Production Locale	CC eng. Rouge_lustrée		Gallo-romain	25	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1705	Importation gauloise	Besançon	trop fragmenté pour le dessin	*-15/60	4	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1706	Importation gauloise	CF eng. Type Beuvray	1 fond ; décor de guillochis et chevrons à la molette	*-15/60	19	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1707	Importation gauloise	CF eng. Type Beuvray	Collage avec us 1260 (fgt calciné)	*-15/60	2	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1708	Importation Méditerranéenne	Sigillée Italique	trop fragmenté pour le dessin	*-15/15	2	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1709	Importation gauloise	Terra Nigra du Centre		Gallo-romain	2	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1710	Production Locale	CNT		Tradition LTF	3	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1711	Production Locale	PBVL	trop fragmenté pour identification et dessin	Tradition LTF	5	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1712	Production Locale	CCBO		Gallo-romain	10	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1713	Production Locale	CSE	trop fragmenté pour identification et dessin	Tradition LTF	11	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1714	Production Locale	CSE_Lustrée		Tradition LTF	7	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1715	Production Locale	CS		Gallo-romain	10	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1716	Production Régionale	Terra Nigra Val de Loire		Gallo-romain	5	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1717	Production Locale	Terra Nigra du Centre/Ouest		Gallo-romain	7	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1718	Indéterminée	Indéterminé	petits et émoussés	Gallo-romain	4	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1719	Production Locale	Terra Nigra du Centre/Ouest		*-15/120	3	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1720	Production Locale	Terra Nigra du Centre/Ouest		*-15/120	1	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1721	Production Locale	Terra Nigra du Centre/Ouest	collage us 1260 (engobe variant du gris au noir)	Gallo-romain	5	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1722	Production Locale	CC dorée au mica	traces de feu	*-15/60	1	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1765	Production Locale	CC eng. Rouge_lustrée		20/120	2	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1766	Importation Méditerranéenne	Amphore Italique A1	1 pied ; émoussé	Tradition LTF	6	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1767	Importation Méditerranéenne	Amphore Italique A8		Tradition LTF	1	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1768	Importation Méditerranéenne	Amphore de Bétique		Gallo-romain	3	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1771	Importation gauloise	CF eng. Type Beuvray		*-15/60	1	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1772	Importation gauloise	CF eng. Type Beuvray		*-15/60	2	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1773	Importation gauloise	CF eng. Type Beuvray		*-15/60	1	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1774	Importation gauloise	CF eng. Type Beuvray		*-15/60	1	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1775	Importation gauloise	CF eng. Type Beuvray	Collage us 1260	*-15/60	1	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1777	Production Locale	CC eng. Blanc		*-20/60	1	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1778	Production Locale	CC eng. Blanc		I <sup>er</sup> siècle	1	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1779	Production Locale	CC eng. Blanc		I <sup>er</sup> siècle	1	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1816	Production Locale	CS	traces de feu	Gallo-romain	42	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1817	Importation gauloise	Besançon	traces de feu ; trop fragmenté pour identification	*-15/60	63	3	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1818	Importation gauloise	Besançon		*-15/60	1	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1819	Importation gauloise	Besançon		*-15/60	3	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1820	Importation gauloise	Besançon		*-15/60	2	1	bon	atmosphère contrôlée

num fait	num US	num lot	Type	sous_type	description	datation	NR total	Nbre Mini Ind	état sanitaire	mesures de conservation
67	1259	1821	Production Locale	CCBO	6 fonds ; traces de feu ; fragmenté	Gallo-romain	121	2	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1822	Production Locale	CCBO	traces de feu	I <sup>er</sup> siècle	1	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1823	Production Locale	CCBO		Gallo-romain	1	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1824	Production Locale	CCBO	concrétion	Gallo-romain	1	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1825	Production Locale	CCBO		20/60	1	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1826	Production Locale	CC dorée au mica		20/60	1	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1827	Production Locale	CC dorée au mica	traces de feu	*-15/60	4	4	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1828	Production Locale	CC dorée au mica		Gallo-romain	5	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1829	Production Locale	CCB_gros-sière		Tradition LTF	1	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1830	Production Locale	PBVL	desquamé ; trop fragmenté pour identification	Tradition LTF	45	2	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1831	Production Locale	PBVL	plus massif et diamètre 36cm	Tradition LTF	1	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1832	Importation gauloise	Terra Nigra du Centre		*-40/40	1	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1833	Importation gauloise	Terra Nigra du Centre	profil similaire 67.36 (diamètre 22cm)	*-40/40	2	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1834	Importation gauloise	Terra Nigra du Centre	profil similaire 67.36 (diamètre 20cm)	*-40/40	3	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1835	Importation gauloise	Terra Nigra du Centre		*-40/40	1	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1836	Importation gauloise	Terra Nigra du Centre		*-15/120	3	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1837	Importation gauloise	Terra Nigra du Centre	plus massif et diamètre 16cm	*-15/120	1	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1838	Production Locale	CNT	émoussé ; trop fragmenté pour identification et traces de feu	Tradition LTF	19	4	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1839	Importation gauloise	Terra Nigra du Centre	trop fragmenté pour identification	Gallo-romain	20	2	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1840	Importation gauloise	Terra Nigra du Centre	collage us 1260	*-15/120	1	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1842	Production Locale	CSE_Lustrée	un peu émoussé ; fgts qui ne recolle pas plus un bord Gobelet Menez 130	*-15/120	14	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1843	Production Locale	CSE	un peu émoussé ; fgts qui ne recolle pas plus un bord pot à lèvres moulurée	Tradition LTF	17	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1844	Importation gauloise	CF Lyon	Décor à la molette	*-15/40	2	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1845	Indéterminée	CF ACO	1 fond avec décor guillochis	Gallo-romain	1	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1846	Production Locale	Terra Nigra du Centre/Ouest	engobe pas très adhérent	20/120	1	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1847	Indéterminée	Indéterminé	trop fragmenté pour identification ; roulés et petits fragments	Gallo-romain	22	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1848	Production Régionale	Terra Nigra Val de Loire	1 fond	Gallo-romain	12	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1849	Production Régionale	Terra Nigra Val de Loire		*-15/120	4	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1851	Production Locale	Terra Nigra du Centre/Ouest		*-40/40	1	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1852	Production Locale	Terra Nigra du Centre/Ouest		*-15/120	2	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1853	Production Locale	Terra Nigra du Centre/Ouest		*-15/120	1	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1854	Production Locale	Terra Nigra du Centre/Ouest		*-15/120	1	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1856	Production Locale	Terra Nigra du Centre/Ouest		*-15/120	2	0	bon	atmosphère contrôlée

num fait	num US	num lot	Type	sous_type	description	datation	NR total	Nbre Mini Ind	état sanitaire	mesures de conservation
67	1259	1857	Production Locale	Terra Nigra du Centre/Ouest	6 bords trop fragmentés et 3 fonds dont 2 balustres ; très fragmenté ; engobe parfois gris noire	Gallo-romain	105	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1858	Importation gauloise	Sigillée du Sud (Montans)	1 fond	Gallo-romain	1	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1859	Importation gauloise	Sigillée ? (CF avec engobe rouge desquamé)		Gallo-romain	3	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1860	Importation Méditerranéenne	Sigillée Italique	1 fond	Gallo-romain	5	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1861	Importation Méditerranéenne	Sigillée Italique	trop fragmenté pour le dessin	*-15/30	1	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1862	Importation Méditerranéenne	Sigillée Italique	trop fragmenté pour identification	Gallo-romain	1	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1864	Indéterminée	Sigillée Indéterminée	calciné	1/60	3	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	1865	Importation gauloise	Sigillée Lyon ?		1/60	2	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	1769	Importation gauloise	CF eng. Type Beuvray	Collage avec us 1259 (fgt calcine)	*-15/60	1	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	1770	Production Locale	CC eng. Blanc	Collage avec us 1259 (fgt calcine)	1 <sup>er</sup> siècle	1	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	1776	Importation gauloise	CF eng. Type Beuvray	Collage us 1259	*-15/60	1	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	1780	Production Locale	CC eng. Rouge_lustrée	2 fonds ; collage avec us 1259	Gallo-romain	19	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	1781	Importation gauloise	CF Lyon		*-15/40	1	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	1782	Importation Méditerranéenne	Sigillée Italique		Gallo-romain	2	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	1783	Importation gauloise	CF eng. Type Beuvray		*-15/60	12	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	1784	Importation gauloise	CF eng. Type Beuvray		*-15/60	1	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	1785	Production Régionale	CC Micacée		Gallo-romain	10	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	1786	Importation Méditerranéenne	Amphore Italique A1	émoussé	Tradition LTF	1	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	1787	Importation Méditerranéenne	Amphore de Tarraconaise		*-50/50	1	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	1788	Importation Méditerranéenne	Amphore de Bétique		Gallo-romain	1	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	1789	Production Régionale	CF eng. Blanc		Gallo-romain	15	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	1790	Importation gauloise	Besançon		*-15/60	14	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	1791	Production Locale	CC eng. Blanc	trop fragmenté pour identification et dessin	Gallo-romain	84	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	1792	Production Locale	CC eng. Blanc		1 <sup>er</sup> siècle	1	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	1793	Production Locale	PBVL	traces de poix	Tradition LTF	15	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	1794	Production Locale	CCBO	1 fond ; qq traces de feu	Gallo-romain	30	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	1795	Production Locale	CC dorée au mica	paroi extérieure desquamé	20/40	1	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	1796	Production Locale	Terra Nigra du Centre/Ouest	collage us 1259 (engobe variant du gris au noir)	Gallo-romain	3	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	1797	Importation gauloise	Terra Nigra du Centre	collage us 1259	*-15/120	1	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	1798	Importation gauloise	Terra Nigra du Centre	trop fragmenté pour le dessin	*-15/120	9	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	1799	Production Locale	Terra Nigra du Centre/Ouest		Gallo-romain	1	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	1800	Production Locale	CS		Gallo-romain	8	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	1801	Production Régionale	Terra Nigra Val de Loire		Gallo-romain	2	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	1802	Production Locale	Terra Nigra du Centre/Ouest	petit fragment	Gallo-romain	41	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	1803	Production Locale	CSE		Tradition LTF	2	0	bon	atmosphère contrôlée

num fait	num US	num lot	Type	sous_type	description	datation	NR total	Nbre Mini Ind	état sanitaire	mesures de conservation
67	1260	1804	Indéterminée	Indéterminé	petit fragment et émoussé	Gallo-romain	15	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	1841	Importation gauloise	Terra Nigra du Centre	collage us 1259	*-15/120	2	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	1850	Production Régionale	Terra Nigra Val de Loire		*-15/120	1	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	1855	Production Locale	Terra Nigra du Centre/ Ouest		*-15/120	1	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	1863	Importation Méditerranéenne	Sigillée Italique	trop fragmenté pour identification	Gallo-romain	1	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1285	1723	Importation gauloise	Sigillée Indéterminée	petits frgts	Gallo-romain	2	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1285	1724	Importation Méditerranéenne	Amphore de Tarraconaise		*-50/50	1	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1285	1725	Importation Méditerranéenne	Amphore Italique A1		Tradition LTF	4	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1285	1726	Production Régionale	CC Micacée	trop fragmenté pour le dessin	1 <sup>er</sup> siècle	2	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1285	1727	Production Locale	CC eng. Rouge_ lustrée		Gallo-romain	1	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1285	1728	Production Régionale	CF eng. Blanc		Gallo-romain	5	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1285	1729	Production Locale	CC eng. Blanc	2 fonds et 4 anses	Gallo-romain	41	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1285	1730	Production Locale	CC eng. Blanc		*-20/60	1	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1285	1731	Importation gauloise	CF eng. Type Beuvray	Décor de guillochis et chevrons à la molette	*-15/60	5	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1285	1732	Importation gauloise	CF eng. Type Beuvray	1 fond avec estampille «ERIDVBNS»	*-15/60	3	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1285	1733	Importation gauloise	Besançon		*-15/60	2	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1285	1734	Production Locale	CNT		Tradition LTF	6	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1285	1735	Importation gauloise	Terra Nigra du Centre	trop fragmenté pour le dessin	*-40/40	6	2	bon	atmosphère contrôlée
67	1285	1736	Importation gauloise	Terra Nigra du Centre		*-40/40	2	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1285	1737	Importation gauloise	Terra Nigra du Centre	collage us 1260	*-15/120	2	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1285	1738	Production Locale	CSE		Tradition LTF	3	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1285	1739	Production Locale	CS		Gallo-romain	2	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1285	1740	Production Régionale	Terra Nigra Val de Loire		*-15/120	2	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1285	1741	Production Régionale	Terra Nigra Val de Loire	1 fond	Gallo-romain	4	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1285	1742	Production Locale	Terra Nigra du Centre/ Ouest	trop fragmenté pour identification et dessin	Gallo-romain	45	2	bon	atmosphère contrôlée
67	1285	1743	Production Locale	PBVL	Traces de poix ; desquamé	Tradition LTF	13	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1285	1744	Production Locale	CCBO	1 fond ; traces de feu	Gallo-romain	18	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1285	1745	Production Locale	CCBO_ lustrée		Gallo-romain	5	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1285	1746	Production Locale	PBVL	traces de poix	Tradition LTF	2	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1285	1747	Indéterminée	Indéterminé	calciné	Gallo-romain	6	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1286	1805	Production Régionale	CF eng. Blanc		Gallo-romain	2	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1286	1806	Production Locale	PBVL		Tradition LTF	1	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1286	1807	Production Locale	CCBO	calciné	Gallo-romain	2	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1286	1808	Production Locale	Terra Nigra du Centre/ Ouest	trop fragmenté pour identification	Gallo-romain	11	2	bon	atmosphère contrôlée
67	1286	1809	Importation gauloise	CF eng. Type Beuvray	décor guillochis	*-15/60	2	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1286	1810	Production Locale	CNT	trop fragmenté pour identification	Tradition LTF	2	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1305	1811	Production Locale	CCBO		Gallo-romain	2	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1305	1812	Production Locale	PBVL		Tradition LTF	1	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1305	1813	Production Locale	CC eng. Blanc		Gallo-romain	5	0	bon	atmosphère contrôlée

num fait	num US	num lot	Type	sous_type	description	datation	NR total	Nbre Mini Ind	état sanitaire	mesures de conservation
67	1305	1814	Importation gauloise	Besaçon		*-15/60	1	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1305	1815	Production Locale	Terra Nigra du Centre/Ouest		Gallo-romain	4	0	bon	atmosphère contrôlée
68	1287	1079	Production Régionale	CC Micacée		Gallo-romain	1	0	bon	atmosphère contrôlée
68	1287	1080	Production Régionale	CF eng. Blanc		Gallo-romain	1	0	bon	atmosphère contrôlée
68	1287	1081	Production Locale	CC eng. Blanc		Gallo-romain	5	0	bon	atmosphère contrôlée
68	1287	1082	Production Locale	Terra Nigra du Centre/Ouest		Gallo-romain	2	0	bon	atmosphère contrôlée
68	1287	1083	Production Locale	CS		Gallo-romain	2	0	bon	atmosphère contrôlée
68	1287	1084	Indéterminée	Indéterminé		Gallo-romain	2	0	bon	atmosphère contrôlée
68	1287	1085	Production Locale	Imit_Besaçon		*-15/60	6	0	bon	atmosphère contrôlée
68	1287	1086	Production Locale	Imit_Besaçon	traces de calcination	*-15/60	53	0	bon	atmosphère contrôlée
68	1287	1087	Production Locale	CCBO		Gallo-romain	24	0	bon	atmosphère contrôlée
68	1287	1088	Importation gauloise	Sigillée du Sud		10/40	1	1	bon	atmosphère contrôlée
68	1287	1089	Importation gauloise	Terra Nigra du Centre		*-15/120	2	1	bon	atmosphère contrôlée
68	1287	1090	Production Locale	Imit_Besaçon		*-15/60	3	1	bon	atmosphère contrôlée
68	1287	2470	Production Locale	ENG_BLANC	fond mouluré	20/15 av. - 20 ap.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
68	1287	2471	Importation Méditerranéenne	Amph_ita		20/15 av. - 20 ap.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
68	1287	2472	Production Locale	PB		20/15 av. - 20 ap.	2	0	bon	atmosphère contrôlée
68	1287	2473	importation gauloise	TN_CENTRE		20/15 av. - 20 ap.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
68	1287	2474	Production Locale	CC		20/15 av. - 20 ap.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
68	1287	2475	Production Locale	TN		20/15 av. - 20 ap.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
68	1287	2476	Production Locale	ENG_MICA		*-15/60	3	1	bon	atmosphère contrôlée
68	1287	2477	Production Locale	ENG_MICA		*-15/60	29	0	bon	atmosphère contrôlée
75	1302	2182	Production Locale	ENG_MICA		40/30 av. - 15/20 ap.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
75	1302	2183	Production Locale	ENG_MICA		40/30 av. - 15/20 ap.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
75	1302	2184	Production Locale	ENG_MICA		40/30 av. - 15/20 ap.	7	0	bon	atmosphère contrôlée
75	1302	2185	Production Locale	PBVL		40/30 av. - 15/20 ap.	9	1	bon	atmosphère contrôlée
75	1302	2186	Production Locale	NNT		40/30 av. - 15/20 ap.	3	1	bon	atmosphère contrôlée
75	1302	2187	importation gauloise	TN_CENTRE	calciné	40/30 av. - 15/20 ap.	2	1	bon	atmosphère contrôlée
75	1302	2188	importation gauloise	Besaçon		40/30 av. - 15/20 ap.	7	2	bon	atmosphère contrôlée
75	1302	2205	Production Locale	CST		40/30 av. - 15/20 ap.	10	3	bon	atmosphère contrôlée
75	1302	2206	Production Locale	CST	montrer à Laureline	40/30 av. - 15/20 ap.	2	1	bon	atmosphère contrôlée
75	1302	2207	Production Locale	NNT		40/30 av. - 15/20 ap.	30	0	bon	atmosphère contrôlée
75	1302	2208	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 15/20 ap.	22	1	bon	atmosphère contrôlée
75	1302	2209	Production Locale	CT	formes diverses	40/30 av. - 15/20 ap.	23	2	bon	atmosphère contrôlée
75	1302	2210	Importation Méditerranéenne	Amph_ita	fragments de bas d'anses découpées	40/30 av. - 15/20 ap.	14	0	bon	atmosphère contrôlée
75	1303	2189	Production Locale	CST	frgm de fond	40/30 av. - 15/20 ap.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
75	1303	2190	Production Locale	CT		40/30 av. - 15/20 ap.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
75	1303	2191	Production Locale	ENG_ROUGE		40/30 av. - 15/20 ap.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
75	1303	2192	Production Locale	NNT		40/30 av. - 15/20 ap.	5	0	bon	atmosphère contrôlée
75	1303	2193	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 15/20 ap.	7	2	bon	atmosphère contrôlée
75	1303	2194	Production Locale	CST		40/30 av. - 15/20 ap.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
75	1303	2195	Production Locale	CST		40/30 av. - 15/20 ap.	3	0	bon	atmosphère contrôlée
75	1303	2196	Production Locale	PBVL		40/30 av. - 15/20 ap.	5	0	bon	atmosphère contrôlée
75	1303	2197	Production Locale	CC		40/30 av. - 15/20 ap.	9	0	bon	atmosphère contrôlée
75	1303	2198	Production Locale	CT		40/30 av. - 15/20 ap.	5	0	bon	atmosphère contrôlée
75	1303	2199	Production Locale	PB		40/30 av. - 15/20 ap.	4	2	bon	atmosphère contrôlée
75	1303	2200	Production Locale	ind	calciné	40/30 av. - 15/20 ap.	4	0	bon	atmosphère contrôlée
75	1303	2201	Production Locale	TN_CO		40/30 av. - 15/20 ap.	2	1	bon	atmosphère contrôlée
75	1303	2202	Production Locale	TN_CO		40/30 av. - 15/20 ap.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
75	1303	2203	Production Locale	NNT		40/30 av. - 15/20 ap.	1	1	bon	atmosphère contrôlée



num fait	num US	num lot	Type	sous_type	description	datation	NR total	Nbre Mini Ind	état sanitaire	mesures de conservation
75	1303	2204	Production Locale	NNT		40/30 av. - 15/20 ap.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
75	1303	2211	Importation Méditerranéenne	Amph_ita		40/30 av. - 15/20 ap.	17	0	bon	atmosphère contrôlée
75	1303	2212	Importation Méditerranéenne	Amph_ori		40/30 av. - 15/20 ap.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
75	1303	2213	Production Locale	ENG_MICA		40/30 av. - 15/20 ap.	2	1	bon	atmosphère contrôlée
75	1540	2177	Importation Méditerranéenne	Amph_ita		40/30 av. - 15/20 ap.	7	0	bon	atmosphère contrôlée
75	1540	2178	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 15/20 ap.	4	0	bon	atmosphère contrôlée
75	1540	2179	Production Locale	PBVL		40/30 av. - 15/20 ap.	2	0	bon	atmosphère contrôlée
75	1540	2180	Production Locale	NNT_TGR	cfr amboise VVF	40/30 av. - 15/20 ap.	2	1	bon	atmosphère contrôlée
75	1540	2181	Production Locale	NNT	pot de cuisson	40/30 av. - 15/20 ap.	15	1	bon	atmosphère contrôlée
75	1540	2562	Importation gauloise	Besançon		40/30 av. - 15/20 ap.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
75	1540	2563	Production Locale	PB		40/30 av. - 15/20 ap.	2	0	bon	atmosphère contrôlée
75	1540	2564	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 15/20 ap.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
77	1550	1261	Production Locale	CNT		Redéposé LTF	1	0	bon	atmosphère contrôlée
77	1550	1262	Importation Méditerranéenne	Amphore Italique A4	desquamé ou émoussé	Redéposé LTF	2	0	bon	atmosphère contrôlée
77	1550	1263	Production Locale	CCBO	traces de feu	Gallo-romain	4	0	bon	atmosphère contrôlée
77	1550	1268	Production Locale	CCBO	Traces de feu	Gallo-romain	7	0	bon	atmosphère contrôlée
77	1550	1269	Production Locale	CS	Traces de feu	Gallo-romain	12	0	bon	atmosphère contrôlée
77	1550	1270	Production Régionale	CC Micacée		Gallo-romain	1	0	bon	atmosphère contrôlée
77	1550	1271	Production Locale	CC eng. Blanc	engobe peu adhérent	Gallo-romain	2	0	bon	atmosphère contrôlée
77	1550	1272	Production Locale	Terra Nigra du Centre/ Ouest		Gallo-romain	22	0	bon	atmosphère contrôlée
77	1550	1273	Production Locale	CS	Traces de feu	Gallo-romain	4	0	bon	atmosphère contrôlée
77	1550	1274	Production Locale	CNT		Redéposé LTF	1	0	bon	atmosphère contrôlée
77	1550	1275	Production Locale	CC eng. Blanc	engobe peu adhérent	Gallo-romain	1	0	bon	atmosphère contrôlée
77	1550	1276	Production Locale	CC dorée au mica	trop fragmenté pour le dessin	*-15/60	1	1	bon	atmosphère contrôlée
77	1550	1277	Production Locale	CS		Gallo-romain	2	0	bon	atmosphère contrôlée
77	1550	1278	Importation gauloise	Terra Nigra du Centre		Gallo-romain	2	0	bon	atmosphère contrôlée
77	1550	1279	Importation gauloise	Terra Nigra du Centre		*-15/120	1	1	bon	atmosphère contrôlée
77	1550	1280	Importation gauloise	Terra Nigra du Centre		20/120	2	2	bon	atmosphère contrôlée
77	1550	1281	Production Locale	Terra Nigra du Centre/ Ouest		Gallo-romain	1	1	bon	atmosphère contrôlée
77	1550	1282	Production Locale	CCBO	trop fragmenté pour le dessin	*-15/60	1	1	bon	atmosphère contrôlée
77	1550	1283	Production Régionale	CF régionale	1 fond	40/120	4	0	bon	atmosphère contrôlée
77	1550	1284	Production Locale	Terra Nigra du Centre/ Ouest		40/120	3	1	bon	atmosphère contrôlée
77	1550	1289	Production Locale	CS	traces de suie	40/120	3	1	bon	atmosphère contrôlée
77	1550	1290	Production Locale	CS		Gallo-romain	4	0	bon	atmosphère contrôlée
77	1550	1291	Production Régionale	CF régionale		40/120	1	1	bon	atmosphère contrôlée
77	1550	1292	Importation gauloise	Terra Nigra du Centre		20/120	2	1	bon	atmosphère contrôlée
77	1550	1293	Production Locale	CSE	Forme LTF	Redéposé LTF	1	1	bon	atmosphère contrôlée
86	1519	5323							bon	atmosphère contrôlée
87	1409	1121	Production Locale	CCBO		Gallo-romain	13	0	bon	atmosphère contrôlée
87	1409	1122	Production Locale	CC eng. Blanc		Gallo-romain	1	0	bon	atmosphère contrôlée
87	1409	1123	Production Locale	CS_Lustrée		Gallo-romain	2	0	bon	atmosphère contrôlée
87	1409	1124	Production Locale	CS_Lustrée		40/120	1	1	bon	atmosphère contrôlée
87	1409	1125	Production Locale	CS_Lustrée		40/120	1	1	bon	atmosphère contrôlée
87	1414	1111	Importation Méditerranéenne	Amphore Italique A4		Redéposé LTF	1	0	bon	atmosphère contrôlée
87	1414	1112	Production Locale	CC eng. Blanc		Gallo-romain	3	0	bon	atmosphère contrôlée

num fait	num US	num lot	Type	sous_type	description	datation	NR total	Nbre Mini Ind	état sanitaire	mesures de conservation
87	1414	1113	Production Locale	CCBO		Gallo-romain	7	0	bon	atmosphère contrôlée
87	1414	1114	Importation gauloise	Terra Nigra du Centre	émoussé	Gallo-romain	1	0	bon	atmosphère contrôlée
87	1414	1115	Production Locale	CS		Gallo-romain	1	0	bon	atmosphère contrôlée
87	1414	1116	Production Locale	CS_Lustrée		Gallo-romain	1	0	bon	atmosphère contrôlée
87	1414	1117	Importation gauloise	Sigillée du Sud		Gallo-romain	2	0	bon	atmosphère contrôlée
87	1414	1118	Production Locale	CCBO	traces de poix	Gallo-romain	1	1	bon	atmosphère contrôlée
87	1414	1119	Production Locale	CS		fin I <sup>er</sup> siècle / III <sup>e</sup> siècle	1	1	bon	atmosphère contrôlée
87	1414	1120	Importation gauloise	Sigillée du Centre	verniss partiellement parti	Phase 3/4	1	1	bon	atmosphère contrôlée
88	1408	1227	Production Locale	CCBO	4 fonds et 1 anse ; traces de calcination	Gallo-romain	53	0	bon	atmosphère contrôlée
88	1408	1228	Production Locale	CC eng. Blanc	1 anse ; fgts calcinés	Gallo-romain	10	0	bon	atmosphère contrôlée
88	1408	1229	Importation Méditerranéenne	Amphore de Bétique		Gallo-romain	1	0	bon	atmosphère contrôlée
88	1408	1230	Importation Méditerranéenne	Amphore de Lipari		I/III <sup>e</sup> siècle ap. JC	1	0	bon	atmosphère contrôlée
88	1408	1231	Importation Méditerranéenne	Amphore Italique A1	desquamé et émoussé	Redéposé LTF	1	1	bon	atmosphère contrôlée
88	1408	1232	Importation gauloise	Besançon	1 fond	*-15/60	1	0	bon	atmosphère contrôlée
88	1408	1233	Indéterminée	CCB (origine ?)	calciné	Dès fin I <sup>er</sup> siècle	2	1	bon	atmosphère contrôlée
88	1408	1234	Production Locale	CS_Lustrée	1 fond	Gallo-romain	17	0	bon	atmosphère contrôlée
88	1408	1235	Production Locale	CS	2 fonds ; traces de feu	Gallo-romain	17	0	bon	atmosphère contrôlée
88	1408	1236	Production Locale	CS_Lustrée	traces de feu	Gallo-romain	1	1	bon	atmosphère contrôlée
88	1408	1237	Production Locale	CS_Lustrée	traces de feu	Gallo-romain	1	1	bon	atmosphère contrôlée
88	1408	1238	Production Locale	CS		Gallo-romain	2	1	bon	atmosphère contrôlée
88	1408	1239	Production Locale	CS		Gallo-romain	1	1	bon	atmosphère contrôlée
88	1408	1240	Production Locale	CS		Gallo-romain	1	1	bon	atmosphère contrôlée
88	1408	1241	Importation gauloise	Terra Nigra du Centre		40/120	1	1	bon	atmosphère contrôlée
88	1408	1242	Production Locale	CC eng. Rouge_lustrée		Gallo-romain	1	1	bon	atmosphère contrôlée
88	1408	1243	Production Locale	CCBO	Traces de poix	Gallo-romain	3	1	bon	atmosphère contrôlée
88	1408	1244	Production Locale	CCBO	Traces de poix	Gallo-romain	1	1	bon	atmosphère contrôlée
88	1408	1245	Production Locale	CCBO		I <sup>er</sup> siècle	1	1	bon	atmosphère contrôlée
88	1408	1246	Production Locale	CCBO	trop fragmenté pour le dessin	Gallo-romain	2	2	bon	atmosphère contrôlée
88	1408	1247	Production Régionale	CC Micacée	1 fond	Gallo-romain	7	0	bon	atmosphère contrôlée
88	1408	1248	Importation gauloise	CF eng. Du Centre	1 fond	40/180	2	1	bon	atmosphère contrôlée
88	1408	1249	Importation gauloise	Sigillée du Sud		Gallo-romain	1	0	bon	atmosphère contrôlée
88	1408	1250	Importation gauloise	Sigillée du Sud	trop fragmenté pour le dessin	40/120	1	1	bon	atmosphère contrôlée
88	1408	1251	Indéterminée	Indéterminé	desquamé ou émoussé	Gallo-romain	6	0	bon	atmosphère contrôlée
88	1453	1214	Production Locale	CCBO	2 fonds dont 1 pied tripode et 2 anses	Gallo-romain	17	0	bon	atmosphère contrôlée
88	1453	1215	Production Locale	CC eng. Blanc	frgts calcinés	Gallo-romain	9	0	bon	atmosphère contrôlée
88	1453	1216	Production Locale	CS	1 fond	Gallo-romain	1	0	bon	atmosphère contrôlée
88	1453	1217	Production Régionale	CC Micacée	trop fragmenté pour le dessin	2 <sup>nde</sup> moitié I <sup>er</sup> siècle ap JC / Début II <sup>e</sup> siècle ap JC	4	1	bon	atmosphère contrôlée
88	1453	1218	Importation gauloise	Sigillée du Sud	1 fond	Gallo-romain	1	1	bon	atmosphère contrôlée
88	1453	1219	Importation gauloise	Sigillée du Sud	bord trop fragmenté pour dessin et identification	Gallo-romain	2	1	bon	atmosphère contrôlée
88	1453	1220	Importation gauloise	Sigillée du Sud		60/160	1	1	bon	atmosphère contrôlée
88	1453	1221	Importation gauloise	CCB de Lyon		Dès fin I <sup>er</sup> siècle	1	1	bon	atmosphère contrôlée
88	1453	1222	Production Locale	CS_Lustrée		Fin I <sup>er</sup> siècle / 150	3	1	bon	atmosphère contrôlée
88	1453	1223	Production Locale	CS_Lustrée		40/120	1	1	bon	atmosphère contrôlée
88	1453	1224	Production Locale	CS		fin I <sup>er</sup> siècle / III <sup>e</sup> siècle	1	1	bon	atmosphère contrôlée

num fait	num US	num lot	Type	sous_type	description	datation	NR total	Nbre Mini Ind	état sanitaire	mesures de conservation
88	1453	1225	Production Locale	CCBO		Gallo-romain	1	1	bon	atmosphère contrôlée
88	1453	1226	Production Locale	CCBO		Gallo-romain	1	1	bon	atmosphère contrôlée
89	1547	1126	Production Locale	CC eng. Blanc	1 fond	Gallo-romain	27	1	bon	atmosphère contrôlée
89	1547	1127	Production Locale	CCBO	2 fonds : bord trop fragmenté pour identification	Gallo-romain	12	1	bon	atmosphère contrôlée
89	1547	1128	Production Locale	CS	2 fonds	Gallo-romain	15	0	bon	atmosphère contrôlée
89	1547	1129	Production Régionale	Terra Nigra Val de Loire		Gallo-romain	1	0	bon	atmosphère contrôlée
89	1547	1130	Production Locale	Imit_Besançon		*-15/60	1	0	bon	atmosphère contrôlée
89	1547	1131	Production Locale	CS_Lustrée		Gallo-romain	2	0	bon	atmosphère contrôlée
89	1547	1132	Production Locale	CS_Lustrée		40/120	2	1	bon	atmosphère contrôlée
89	1547	1133	Production Locale	CS_Lustrée		fin 1 <sup>er</sup> siècle / III <sup>e</sup> siècle	1	1	bon	atmosphère contrôlée
89	1547	1134	Production Locale	CC eng. Blanc		Gallo-romain	2	0	bon	atmosphère contrôlée
89	1547	1135	Production Locale	CCBO		Gallo-romain	3	0	bon	atmosphère contrôlée
89	1547	1136	Production Locale	CS	1 fond marmite tripode	Gallo-romain	5	1	bon	atmosphère contrôlée
89	1547	1137	Indéterminée	CF indéterminée	trop fragmenté pour le dessin	Gallo-romain	1	1	bon	atmosphère contrôlée
90	1153	2289	Production Locale	TN		40/30 av. - 15/20 ap.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
90	1153	2290	Production Locale	CST		40/30 av. - 15/20 ap.	5	2	bon	atmosphère contrôlée
90	1153	2291	importation gauloise	Besançon		40/30 av. - 15/20 ap.	2	0	bon	atmosphère contrôlée
90	1153	2292	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 15/20 ap.	4	0	bon	atmosphère contrôlée
90	1153	2293	Production Locale	PB		40/30 av. - 15/20 ap.	7	1	bon	atmosphère contrôlée
90	1153	2294	Production Locale	NNT		40/30 av. - 15/20 ap.	34	0	bon	atmosphère contrôlée
90	1153	2295	Production Locale	PB		40/30 av. - 15/20 ap.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
90	1153	2296	Importation Méditerranéenne	amph_tarr		40/30 av. - 15/20 ap.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
90	1153	2297	Importation Méditerranéenne	Amph_ita		40/30 av. - 15/20 ap.	8	1	bon	atmosphère contrôlée
90	1154	2298	Production Locale	NNT	divers fragments de pots de cuisson	40/30 av. - 15/20 ap.	47	5	bon	atmosphère contrôlée
90	1154	2299	importation gauloise	Besançon		40/30 av. - 15/20 ap.	8	0	bon	atmosphère contrôlée
90	1154	2300	importation gauloise	Besançon		40/30 av. - 15/20 ap.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
90	1154	2301	importation gauloise	Besançon		40/30 av. - 15/20 ap.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
90	1154	2302	importation gauloise	Besançon	non dessinable trop fragmentée	40/30 av. - 15/20 ap.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
90	1154	2303	Production Locale	PBVL		40/30 av. - 15/20 ap.	6	1	bon	atmosphère contrôlée
90	1154	2304	Production Locale	PBVL		40/30 av. - 15/20 ap.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
90	1154	2305	Production Locale	ENG_MICA	présence d'un engobe épais sur la parois interne	40/30 av. - 15/20 ap.	3	0	bon	atmosphère contrôlée
90	1154	2306	Production Locale	NNT		40/30 av. - 15/20 ap.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
90	1154	2307	Production Locale	TN		40/30 av. - 15/20 ap.	3	1	bon	atmosphère contrôlée
90	1154	2308	Production Locale	TN		40/30 av. - 15/20 ap.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
90	1154	2309	Importation Méditerranéenne	Amph_ori		40/30 av. - 15/20 ap.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
90	1154	2310	Production Locale	CC		40/30 av. - 15/20 ap.	5	1	bon	atmosphère contrôlée
90	1154	2311	Importation Méditerranéenne	amph_ita		40/30 av. - 15/20 ap.	36	1	bon	atmosphère contrôlée
90	1154	2312	Importation Méditerranéenne	amph_ind		40/30 av. - 15/20 ap.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
90	1154	2313	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 15/20 ap.	29	6	bon	atmosphère contrôlée
90	1154	2314	Production Locale	CST		40/30 av. - 15/20 ap.	4	1	bon	atmosphère contrôlée
90	1154	2315	Production Locale	CSTE_lustree		40/30 av. - 15/20 ap.	2	1	bon	atmosphère contrôlée
90	1154	2316	Production Locale	CT	divers fragments de céramique tournés et en partie calciné	40/30 av. - 15/20 ap.	6	2	bon	atmosphère contrôlée
91	1166	2419	Importation Méditerranéenne	amph_tarr		40/30 av. - 15/20 ap.	5	0	bon	atmosphère contrôlée
91	1166	2420	Importation Méditerranéenne	amph_ita		40/30 av. - 15/20 ap.	3	0	bon	atmosphère contrôlée
91	1166	2421	Importation Méditerranéenne	amph_tarr		40/30 av. - 15/20 ap.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
91	1166	2422	Production Locale	ENG_BLANC		40/30 av. - 15/20 ap.	1	0	bon	atmosphère contrôlée

num fait	num US	num lot	Type	sous_type	description	datation	NR total	Nbre Mini Ind	état sanitaire	mesures de conservation
91	1166	2423	importation gauloise	Besançon		40/30 av. - 15/20 ap.	3	0	bon	atmosphère contrôlée
91	1166	2424	Production Locale	NNT		40/30 av. - 15/20 ap.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
91	1166	2425	Production Locale	PB		40/30 av. - 15/20 ap.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
91	1166	2426	Production Locale	PB		40/30 av. - 15/20 ap.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
91	1166	2427	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 15/20 ap.	3	0	bon	atmosphère contrôlée
91	1166	2428	Production Locale	ENG_ROUGE		40/30 av. - 15/20 ap.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
92	1136	2429	Production Locale	PB	divers récipients; dolia et pots	40/30 av. - 15/20 ap.	12	0	bon	atmosphère contrôlée
92	1136	2430	Importation Méditerranéenne	amph_tarr		40/30 av. - 15/20 ap.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
92	1136	2431	Production Locale	ENG_MICA		40/30 av. - 15/20 ap.	11	1	bon	atmosphère contrôlée
92	1136	2432	Production Locale	ENG_MICA		40/30 av. - 15/20 ap.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
92	1136	2433	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 15/20 ap.	4	0	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	2089	Production Locale	CC		40/30 av. - 10 av.	2	1	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	2090	Production Locale	ENG_BLANC	calciné	40/30 av. - 10 av.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	2406	Production Locale	ENG_BLANC		40/30 av. - 15/20 ap.	3	0	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	2407	Production Locale	TN		40/30 av. - 15/20 ap.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	2408	Production Locale	CST		40/30 av. - 15/20 ap.	3	1	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	2409	Production Locale	NNT		40/30 av. - 15/20 ap.	3	1	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	2410	Production Locale	amph_ita		40/30 av. - 15/20 ap.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	2411	Production Locale	PB		40/30 av. - 15/20 ap.	23	1	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	2412	Production Locale	amph_ita		40/30 av. - 15/20 ap.	3	0	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	2413	Production Locale	NNT		40/30 av. - 15/20 ap.	2	2	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	2414	Production Locale	CST		40/30 av. - 15/20 ap.	11	3	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	2415	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 15/20 ap.	20	4	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	2416	Production Locale	NNT		40/30 av. - 15/20 ap.	40	1	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	2417	Production Locale	ind	calciné, probable PB	40/30 av. - 15/20 ap.	8	1	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	2418	Production Locale	PB		40/30 av. - 15/20 ap.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
94	1299	1138	Production Régionale	CC Micacée		Gallo-romain	2	0	bon	atmosphère contrôlée
94	1299	1139	Production Locale	CC eng. Blanc	fragment calciné	Gallo-romain	22	0	bon	atmosphère contrôlée
94	1299	1140	Importation gauloise	Amphore de Lyon		Gallo-romain	1	0	bon	atmosphère contrôlée
94	1299	1141	Importation Méditerranéenne	Amphore de Bétique		Gallo-romain	1	0	bon	atmosphère contrôlée
94	1299	1142	Importation Méditerranéenne	Amphore Italique A4		Redéposé LTF	2	0	bon	atmosphère contrôlée
94	1299	1143	Importation gauloise	CF eng. Du Centre	Décor épingle à cheveux	40/180	2	0	bon	atmosphère contrôlée
94	1299	1144	Importation gauloise	Terra Nigra du Centre		Gallo-romain	1	0	bon	atmosphère contrôlée
94	1299	1145	Production Locale	CS		Gallo-romain	3	0	bon	atmosphère contrôlée
94	1299	1146	Production Locale	CS_Lustrée		Gallo-romain	4	0	bon	atmosphère contrôlée
94	1299	1147	Production Locale	CCBO	2 anses	Gallo-romain	31	0	bon	atmosphère contrôlée
94	1299	1148	Production Locale	CSE		Redéposé LTF	3	0	bon	atmosphère contrôlée
94	1299	1149	Production Locale	CNT	émoussé	Redéposé LTF	1	0	bon	atmosphère contrôlée
94	1299	1150	Production Locale	Imit_Besançon		*-15/60	1	0	bon	atmosphère contrôlée
94	1299	1151	Importation gauloise	CC à pâte blanche	1 anse	Gallo-romain	1	0	bon	atmosphère contrôlée
94	1299	1152	Production Locale	CF à pâte brune		Gallo-romain	2	0	bon	atmosphère contrôlée
94	1299	1153	Production Locale	CCBO	trop fragmenté pour le dessin	I <sup>er</sup> siècle	1	1	bon	atmosphère contrôlée
94	1299	1154	Production Locale	CCBO	trop fragmenté pour le dessin	Dès fin I <sup>er</sup> siècle	1	1	bon	atmosphère contrôlée
94	1299	1155	Production Locale	CCBO	trop fragmenté pour le dessin ; desquamé	Dès fin I <sup>er</sup> siècle	1	1	bon	atmosphère contrôlée
94	1299	1156	Production Locale	CC eng. Blanc		Gallo-romain	2	1	bon	atmosphère contrôlée
94	1299	1157	Production Locale	CCBO		Gallo-romain	1	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1127	2091	Production Locale	ENG_BLANC		40/30 av. - 10 av.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
96	1127	2092	Production Locale	ENG_MICA		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1127	2093	Importation Méditerranéenne	amph_tarr		40/30 av. - 10 av.	1	0	bon	atmosphère contrôlée

num fait	num US	num lot	Type	sous_type	description	datation	NR total	Nbre Mini Ind	état sanitaire	mesures de conservation
96	1127	2094	Importation Méditerranéenne	Amph_ita		40/30 av. - 10 av.	2	0	bon	atmosphère contrôlée
96	1127	2095	Production Locale	NNT		40/30 av. - 10 av.	7	0	bon	atmosphère contrôlée
96	1127	2096	Production Locale	PB		40/30 av. - 10 av.	5	0	bon	atmosphère contrôlée
96	1127	2097	Production Locale	CC		40/30 av. - 10 av.	2	0	bon	atmosphère contrôlée
96	1127	2098	Production Locale	ENG_BLANC		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1128	2099	Production Locale	ENG_BLANC		40/30 av. - 10 av.	3	0	bon	atmosphère contrôlée
96	1128	2100	Importation Méditerranéenne	Amph_ita		40/30 av. - 10 av.	2	0	bon	atmosphère contrôlée
96	1128	2101	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 10 av.	3	0	bon	atmosphère contrôlée
96	1128	2102	importation gauloise	Besançon		40/30 av. - 10 av.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
96	1128	2103	Production Locale	CC		40/30 av. - 10 av.	4	0	bon	atmosphère contrôlée
96	1128	2104	Production Locale	CT		40/30 av. - 10 av.	10	0	bon	atmosphère contrôlée
96	1129	2154	Production Locale	CST		40/30 av. - 10 av.	3	0	bon	atmosphère contrôlée
96	1129	2155	Production Locale	PB		40/30 av. - 10 av.	2	0	bon	atmosphère contrôlée
96	1129	2156	Production Locale	ENG_BLANC		40/30 av. - 10 av.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
96	1129	2157	Production Locale	NNT		40/30 av. - 10 av.	3	0	bon	atmosphère contrôlée
96	1129	2158	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 10 av.	3	0	bon	atmosphère contrôlée
96	1433	2123	importation gauloise	TN_CENTRE	frgm de panse avec décor à la molette	40/30 av. - 10 av.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
96	1433	2124	Production Locale	ENG_BLANC		40/30 av. - 10 av.	9	0	bon	atmosphère contrôlée
96	1433	2125	Production Locale	ENG_ROUGE		40/30 av. - 10 av.	2	0	bon	atmosphère contrôlée
96	1433	2125	Production Locale	ENG_ROUGE		40/30 av. - 10 av.	2	0	bon	atmosphère contrôlée
96	1433	2126	Production Locale	PBVL		40/30 av. - 10 av.	5	0	bon	atmosphère contrôlée
96	1433	2126	Production Locale	PBVL		40/30 av. - 10 av.	5	0	bon	atmosphère contrôlée
96	1433	2127	importation gauloise	parois_fines		40/30 av. - 10 av.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
96	1433	2128	importation gauloise	TN_CENTRE		40/30 av. - 10 av.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
96	1433	2129	Importation Méditerranéenne	SIG_ITA	frgm calciné	40/30 av. - 10 av.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
96	1433	2130	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 10 av.	10	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1433	2131	Production Locale	ENG_MICA		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1433	2132	Production Locale	CST	bord de pot imitation besançon	40/30 av. - 10 av.	4	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1434	2107	Production Locale	PB		40/30 av. - 10 av.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
96	1434	2117	Importation Méditerranéenne	Amph_ita		40/30 av. - 10 av.	5	0	bon	atmosphère contrôlée
96	1434	2118	Importation Méditerranéenne	amph_ita		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1434	2119	Importation Méditerranéenne	amph_tarr		40/30 av. - 10 av.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
96	1434	2142	Production Locale	PBVL		40/30 av. - 10 av.	4	0	bon	atmosphère contrôlée
96	1434	2143	Importation Méditerranéenne	Amph_ita		40/30 av. - 10 av.	12	0	bon	atmosphère contrôlée
96	1434	2144	Importation Méditerranéenne	ind	argile fine épurée avec engobe blanc épais	40/30 av. - 10 av.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
96	1435	2105	Importation Méditerranéenne	Amph_ita		40/30 av. - 10 av.	12	0	bon	atmosphère contrôlée
96	1435	2106	Production Locale	PB	frgm de fond	40/30 av. - 10 av.	3	0	bon	atmosphère contrôlée
96	1435	2107	Production Locale	PB		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1435	2108	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 10 av.	3	0	bon	atmosphère contrôlée
96	1435	2109	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1435	2110	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 10 av.	2	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1435	2111	Production Locale	NNT		40/30 av. - 10 av.	4	0	bon	atmosphère contrôlée
96	1435	2112	Production Locale	ENG_BLANC		40/30 av. - 10 av.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
96	1435	2113	Production Locale	PBVL		40/30 av. - 10 av.	3	0	bon	atmosphère contrôlée
96	1435	2114	Production Locale	CT		40/30 av. - 10 av.	3	0	bon	atmosphère contrôlée
96	1435	2115	Production Locale	PB		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1435	2120	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 10 av.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
96	1436	2148	Importation Méditerranéenne	Amph_ita		40/30 av. - 10 av.	8	0	bon	atmosphère contrôlée
96	1436	2149	Importation Méditerranéenne	Amph_ita		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1436	2150	Importation Méditerranéenne	Amph_ita		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée



num fait	num US	num lot	Type	sous_type	description	datation	NR total	Nbre Mini Ind	état sanitaire	mesures de conservation
96	1436	2151	Production Locale	PBVL		40/30 av. - 10 av.	7	0	bon	atmosphère contrôlée
96	1436	2152	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 10 av.	2	0	bon	atmosphère contrôlée
96	1436	2153	Production Locale	CST		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1436	2559	Production Locale	PB	fond plat	40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1437	2121	Production Locale	NNT		40/30 av. - 10 av.	3	0	bon	atmosphère contrôlée
96	1437	2122	Production Locale	NNT		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1437	2135	Production Locale	NNT		40/30 av. - 10 av.	3	0	bon	atmosphère contrôlée
96	1437	2136	Production Locale	PBVL		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1437	2137	Production Locale	PB	frgm calcinés	40/30 av. - 10 av.	10	0	bon	atmosphère contrôlée
96	1437	2138	Importation Méditerranéenne	Amph_ita		40/30 av. - 10 av.	19	0	bon	atmosphère contrôlée
96	1437	2139	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 10 av.	2	0	bon	atmosphère contrôlée
96	1437	2140	Indéterminée	ind	calciné	40/30 av. - 10 av.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
96	1437	2141	Production Locale	NNT		40/30 av. - 10 av.	10	0	bon	atmosphère contrôlée
96	1437	2556	Importation Méditerranéenne	Amph_ita		40/30 av. - 10 av.	3	0	bon	atmosphère contrôlée
96	1437	2557	Production Locale	CC?	calciné	40/30 av. - 10 av.	2	0	bon	atmosphère contrôlée
96	1437	2558	Production Locale	ENG_MICA		40/30 av. - 10 av.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
96	1438	2133	Importation Méditerranéenne	Amph_ita		40/30 av. - 10 av.	5	0	bon	atmosphère contrôlée
96	1438	2134	Production Locale	CSTE	frgm de lèvre et frgm de fond annulaire	40/30 av. - 10 av.	5	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1438	2135	Production Locale	NNT	pot découpé au niveau du col et visiblement asymétrique. Traces de suie sur la surface externe	40/30 av. - 10 av.	20	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1438	2145	Production Locale	ENG_MICA		40/30 av. - 10 av.	115	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1439	2146	Importation Méditerranéenne	Amph_ita		40/30 av. - 10 av.	4	0	bon	atmosphère contrôlée
96	1439	2147	Importation Méditerranéenne	Amph_ita	photo : traces de découpe non aboutie le long du corps	40/30 av. - 10 av.	3	0	bon	atmosphère contrôlée
96	1440	2116	Production Locale	PB		40/30 av. - 10 av.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
97	1125	2494	Production Locale	NNT		40/30 av. - 15/20 ap.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
97	1125	2495	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 15/20 ap.	2	1	bon	atmosphère contrôlée
97	1125	2496	Production Locale	TN		40/30 av. - 15/20 ap.	2	0	bon	atmosphère contrôlée
97	1125	2497	Production Locale	NNT		LT ind	1	0	bon	atmosphère contrôlée
98	1150	2478	Production Locale	NNT		LT finale	8	0	bon	atmosphère contrôlée
98	1150	2479	Production Locale	CT	pot culinaire	LT finale	2	1	bon	atmosphère contrôlée
98	1150	2480	Production Locale	CT		LT finale	1	1	bon	atmosphère contrôlée
98	1150	2481	Production Locale	CSTE		LT finale	3	0	bon	atmosphère contrôlée
98	1152	2482	Production Locale	CST		LT finale	1	1	bon	atmosphère contrôlée
98	1152	2483	Production Locale	CSTE		LT finale	3	1	bon	atmosphère contrôlée
98	1152	2484	Production Locale	CST		LT finale	1	0	bon	atmosphère contrôlée
98	1152	2485	Production Locale	CT		LT finale	2	0	bon	atmosphère contrôlée
101	1396	2283	Importation Méditerranéenne	Amph_ita		40/30 av. - 15/20 ap.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
101	1396	2284	Production Locale	NNT		40/30 av. - 15/20 ap.	6	0	bon	atmosphère contrôlée
101	1396	2285	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 15/20 ap.	3	1	bon	atmosphère contrôlée
101	1396	2286	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 15/20 ap.	6	0	bon	atmosphère contrôlée
101	1396	2287	Production Locale	NNT	frgm de divers pots à cuire	40/30 av. - 15/20 ap.	5	3	bon	atmosphère contrôlée
101	1396	2288	Production Locale	CT	frgm divers	40/30 av. - 15/20 ap.	7	0	bon	atmosphère contrôlée
101	1397	2273	Importation Méditerranéenne	Amph_ita	frgm anse	40/30 av. - 15/20 ap.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
101	1397	2274	Production Locale	NNT		40/30 av. - 15/20 ap.	2	2	bon	atmosphère contrôlée
101	1397	2275	Production Locale	ENG_ROUGE		40/30 av. - 15/20 ap.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
101	1397	2276	Production Locale	CT		40/30 av. - 15/20 ap.	2	1	bon	atmosphère contrôlée
101	1397	2277	Production Locale	NNT		40/30 av. - 15/20 ap.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
101	1397	2278	Production Locale	NNT		40/30 av. - 15/20 ap.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
101	1397	2279	Production Locale	CT		40/30 av. - 15/20 ap.	4	0	bon	atmosphère contrôlée
101	1397	2280	Production Locale	CSTE	frgm de fonds	40/30 av. - 15/20 ap.	2	2	bon	atmosphère contrôlée

num fait	num US	num lot	Type	sous_type	description	datation	NR total	Nbre Mini Ind	état sanitaire	mesures de conservation
101	1397	2281	Production Locale	CST		40/30 av. - 15/20 ap.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
101	1397	2282	Production Locale	CC	calciné	40/30 av. - 15/20 ap.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
102	1089	1999	Production Locale	PB		40/30 av. - 10 av.	5	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1089	2033	Production Locale	ENG_ROUGE		40/30 av. - 10 av.	12	0	bon	atmosphère contrôlée
102	1089	2034	Importation Méditerranéenne	Amph_ita		40/30 av. - 10 av.	4	0	bon	atmosphère contrôlée
102	1089	2035	importation gauloise	ENG_BLANC		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1089	2036	importation gauloise	Besançon		40/30 av. - 10 av.	8	4	bon	atmosphère contrôlée
102	1089	2037	Production Locale	NNT		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1089	2038	Production Locale	FT		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1089	2039	Production Locale	CC/PB		40/30 av. - 10 av.	11	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1089	2040	Importation Méditerranéenne	campanienne B		40/30 av. - 10 av.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
102	1089	2041	Production Locale	CSTE	présence d'un fragment de passoire	40/30 av. - 10 av.	26	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1089	2042	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1089	2043	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1089	2044	Production Locale	NNT		40/30 av. - 10 av.	7	0	bon	atmosphère contrôlée
102	1089	2045	Production Locale	PBVL		40/30 av. - 10 av.	3	0	bon	atmosphère contrôlée
102	1089	2046	Production Locale	CC/PB		40/30 av. - 10 av.	2	0	bon	atmosphère contrôlée
102	1089	2047	importations gauloise	TN_CENTRE		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1089	2048	Production Locale	PBVL		40/30 av. - 10 av.	7	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	2000	Production Locale	NNT_TGR	jeton taillé dans un grand vase de stockage à pâte très grossière dont la production est connues à Amboise pour les phase 3/4	40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	2001	Production Locale	NNT		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	2002	Importation Méditerranéenne	SIG_ITA	inrusif	40/30 av. - 10 av.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	2003	Production Locale	ENG_BLANC	intrusif	40/30 av. - 10 av.	3	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	2004	Indéterminée	ENG_BLANC	même argile que dans US 1170	40/30 av. - 10 av.	13	0	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	2005	Production Locale	ENG_ROUGE		40/30 av. - 10 av.	5	0	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	2006	importation gauloise	Besançon	dont deux pots et un frgm de levre de dolium	40/30 av. - 10 av.	26	3	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	2007	Production Locale	NNT		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	2008	importation gauloise	Besançon		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	2009	importation gauloise	Besançon		40/30 av. - 10 av.	2	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	2010	importation gauloise	Besançon		40/30 av. - 10 av.	3	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	2011	Production Locale	CSTE	estampille florale	40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	2012	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 10 av.	3	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	2013	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 10 av.	3	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	2014	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 10 av.	3	2	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	2015	Production Locale	PB		40/30 av. - 10 av.	2	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	2016	Production Locale	CC	pot culinaire	40/30 av. - 10 av.	2	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	2017	Production Locale	CSTE	différentes formes très fragmentées	40/30 av. - 10 av.	92	9	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	2018	Production Locale	CSTE	levre interne rainurée	40/30 av. - 10 av.	2	2	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	2019	importation gauloise	TN_CENTRE	dont un probable fond de vase bobine??	40/30 av. - 10 av.	8	0	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	2020	Production Locale	PBVL	présence d'un bord rainuré de pot	40/30 av. - 10 av.	17	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	2021	Production Locale	PB/CC		40/30 av. - 10 av.	37	2	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	2022	Production Locale	ENG_MICA		40/30 av. - 10 av.	2	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	2023	Importation Méditerranéenne	Amph_ita		40/30 av. - 10 av.	16	0	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	2024	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	2025	Production Locale	NNT		40/30 av. - 10 av.	103	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	2026	Production Locale	NNT	traces de suie	40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	2026	Production Locale	NNT	traces de suie	40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	2027	Production Locale	NNT	traces de suie	40/30 av. - 10 av.	4	4	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	2028	Production Locale	PBVL		40/30 av. - 10 av.	35	2	bon	atmosphère contrôlée

num fait	num US	num lot	Type	sous_type	description	datation	NR total	Nbre Mini Ind	état sanitaire	mesures de conservation
102	1170	2029	Indéterminée	CC	décor à la roulette en lignes parallèles	40/30 av. - 10 av.	3	0	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	2030	Production Locale	CST		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	2031	Production Locale	FT		40/30 av. - 10 av.	15	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	2032	Importation Méditerranéenne	CC	deux fragment de vases à l'argile beige-chamois, très claire. Probable engobe blanc ou parois fines d'importation?	40/30 av. - 10 av.	2	0	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	2560	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 15/20 ap.	2	0	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	2561	Production Locale	CC		40/30 av. - 15/20 ap.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	1999	Production Locale	PB	calciné	40/30 av. - 10 av.	5	0	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	2061	importation gauloise	Besançon		40/30 av. - 10 av.	18	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	2062	Production Locale	NNT		40/30 av. - 10 av.	18	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	2063	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 10 av.	45	5	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	2064	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 10 av.	8	2	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	2065	Indéterminée	TN		40/30 av. - 10 av.	2	0	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	2066	Production Locale	CST		40/30 av. - 10 av.	18	3	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	2067	Production Locale	ENG_ROUGE		40/30 av. - 10 av.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	2068	Production Locale	CC/PB		40/30 av. - 10 av.	22	2	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	2069	Production Locale	ENG_MICA	une attache d'anse	40/30 av. - 10 av.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	2070	Production Locale	PBVL		40/30 av. - 10 av.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	2071	Production Locale	NNT		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	2072	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 10 av.	9	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	2073	importation gauloise	TN_CENTRE	fond d'assiette?	40/30 av. - 10 av.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	2074	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 10 av.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	2075	Production Locale	PB		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	2076	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 10 av.	2	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	2077	Production Locale	CST		40/30 av. - 10 av.	5	5	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	2078	Importation Méditerranéenne	Amph_ita	deux fonds	40/30 av. - 10 av.	26	2	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	2079	Importation Méditerranéenne	Amph_ita		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	2080	Importation Méditerranéenne	Amph_ita	deux fonds	40/30 av. - 10 av.	2	2	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	2565	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 15/20 ap.	3	0	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	2566	Production Locale	NNT		40/30 av. - 15/20 ap.	2	0	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	2567	Production Locale	PB		40/30 av. - 15/20 ap.	2	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1172	2059	Production Locale	PB		40/30 av. - 10 av.	3	0	bon	atmosphère contrôlée
102	1172	2060	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 10 av.	2	0	bon	atmosphère contrôlée
102	1173	2049	Production Locale	ENG_ROUGE		40/30 av. - 10 av.	3	0	bon	atmosphère contrôlée
102	1173	2050	Production Locale	CC		40/30 av. - 10 av.	7	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1173	2051	Production Locale	NNT		40/30 av. - 10 av.	8	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1173	2052	Production Locale	NNT		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1173	2053	Importation Méditerranéenne	Amph_ita	petit frgm très usé, probablement découpé	40/30 av. - 10 av.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
102	1173	2054	Production Locale	CST		40/30 av. - 10 av.	16	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1173	2055	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1173	2056	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1173	2057	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 10 av.	6	0	bon	atmosphère contrôlée
102	1173	2058	Production Locale	CSTE	dont un calciné	40/30 av. - 10 av.	2	2	bon	atmosphère contrôlée
103	1551	811	Production Locale	CNT		LTF	1	0	bon	atmosphère contrôlée
118	1068	840	Production Locale	CCBO		Gallo-romain	5	0	bon	atmosphère contrôlée
118	1068	841	Production Locale	CC eng. Blanc		Gallo-romain	1	0	bon	atmosphère contrôlée
118	1068	842	Production Locale	PBVL		Redéposé LTF	2	0	bon	atmosphère contrôlée
118	1068	843	Importation gauloise	Terra Nigra du Centre		Gallo-romain	1	0	bon	atmosphère contrôlée
118	1068	844	Production Régionale	Terra Nigra Val de Loire		Gallo-romain	3	0	bon	atmosphère contrôlée
118	1069	845	Production Locale	CCBO		Gallo-romain	6	1	bon	atmosphère contrôlée
118	1069	846	Production Régionale	CC Micacée		Gallo-romain	1	0	bon	atmosphère contrôlée

num fait	num US	num lot	Type	sous_type	description	datation	NR total	Nbre Mini Ind	état sanitaire	mesures de conservation
119	1082	819	Importation gauloise	Sigillée du Sud		Gallo-romain	2	0	bon	atmosphère contrôlée
119	1082	820	Importation gauloise	Sigillée du Centre		Phase 4	1	0	bon	atmosphère contrôlée
119	1082	821	Importation Méditerranéenne	Amphore de Tarraconaise		*-50/50	1	0	bon	atmosphère contrôlée
119	1082	822	Production Régionale	CC Micacée	1 fond	Gallo-romain	9	1	bon	atmosphère contrôlée
119	1082	823	Production Locale	CNT	petit fragment éboussé	Redéposé LTF	2	0	bon	atmosphère contrôlée
119	1082	824	Production Locale	CCBO	2 fonds et 1 anse	Gallo-romain	54	0	bon	atmosphère contrôlée
119	1082	825	Production Locale	CSE	petit fragment éboussé	Redéposé LTF	3	0	bon	atmosphère contrôlée
119	1082	826	Production Locale	Terra Nigra du Centre/Ouest	2 fonds	Gallo-romain	5	2	bon	atmosphère contrôlée
119	1082	827	Production Régionale	Terra Nigra Val de Loire		Gallo-romain	3	0	bon	atmosphère contrôlée
119	1082	828	Production Locale	CCBO		Gallo-romain	4	0	bon	atmosphère contrôlée
119	1082	829	Indéterminée	Terra Nigra indéterminée		Gallo-romain	1	0	bon	atmosphère contrôlée
119	1082	830	Importation gauloise	Terra Nigra du Centre		Gallo-romain	2	0	bon	atmosphère contrôlée
119	1082	831	Production Locale	CC eng. Blanc	qq fgts calcinés	Gallo-romain	24	0	bon	atmosphère contrôlée
119	1082	832	Indéterminée	Indéterminé	qq fgts calcinés ou traces de feu	Gallo-romain	10	0	bon	atmosphère contrôlée
119	1082	833	Production Locale	CCBO	1 pied tripode	Gallo-romain	1	0	bon	atmosphère contrôlée
119	1082	834	Production Locale	CS	3 fonds	Gallo-romain	22	0	bon	atmosphère contrôlée
119	1082	835	Production Locale	CCBO		fin I <sup>er</sup> siècle / II <sup>e</sup> siècle	2	1	bon	atmosphère contrôlée
119	1082	836	Production Locale	CCBO		Gallo-romain	1	1	bon	atmosphère contrôlée
119	1082	837	Production Locale	CC dorée au mica		*-15/60	1	1	bon	atmosphère contrôlée
119	1082	838	Production Locale	CC eng. Blanc		Gallo-romain	1	1	bon	atmosphère contrôlée
119	1082	839	Production Locale	CC eng. Blanc		Gallo-romain	8	1	bon	atmosphère contrôlée
119	1083	812	Importation gauloise	Sigillée du Centre		Phase 2/3	1	0	bon	atmosphère contrôlée
119	1083	813	Production Régionale	CC Micacée		Gallo-romain	1	0	bon	atmosphère contrôlée
119	1083	814	Production Locale	CCBO	traces de feu	Gallo-romain	12	0	bon	atmosphère contrôlée
119	1083	815	Production Locale	CC eng. Blanc	1 fond (amphore régionale ?)	Gallo-romain	2	0	bon	atmosphère contrôlée
119	1083	816	Production Locale	Terra Nigra du Centre/Ouest		Gallo-romain	2	0	bon	atmosphère contrôlée
119	1083	817	Production Locale	CSE	petit fragment éboussé	Redéposé LTF	1	0	bon	atmosphère contrôlée
119	1083	818	Importation Méditerranéenne	Amphore de Tarraconaise		*-50/50	1	0	bon	atmosphère contrôlée
120	1508	2516	Importation Méditerranéenne	amph_ita		LT finale	1	0	bon	atmosphère contrôlée
120	1508	2517	Production Locale	CST		LT finale	1	0	bon	atmosphère contrôlée
120	1509	2513	Production Locale	CSTE	un fond plat	LT finale	11	1	bon	atmosphère contrôlée
120	1510	2514	Production Locale	CSTE		LT finale	1	1	bon	atmosphère contrôlée
120	1510	2515	Production Locale	CSTE		LT finale	9	1	bon	atmosphère contrôlée
121	1094	2518	Production Locale	NNT		LT finale	4	0	bon	atmosphère contrôlée
121	1094	2519	Production Locale	CSTE	deux frgm de lèvre et un fond plat	LT finale	16	2	bon	atmosphère contrôlée
121	1094	2520	Production Locale	NNT		LT finale	1	1	bon	atmosphère contrôlée
121	1094	2521	Production Locale	CST	pot culinaire, traces de suie	LT finale	6	0	bon	atmosphère contrôlée
121	1094	2522	Production Locale	CSTE		LT finale	1	0	bon	atmosphère contrôlée
121	1094	2523	Production Locale	CC		LT finale	1	0	bon	atmosphère contrôlée
121	1094	2524	Production Locale	ind	calciné	LT finale	1	1	bon	atmosphère contrôlée
122	1158	1094	Production Locale	CNT repris au tour		Tradition LTF	3	0	bon	atmosphère contrôlée
122	1158	1095	Importation Méditerranéenne	Amphore Italique A1	éboussé	Tradition LTF	1	0	bon	atmosphère contrôlée
122	1158	1096	Production Locale	Imit_Besançon		*-15/60	1	0	bon	atmosphère contrôlée
122	1158	1097	Production Locale	CCBO		Gallo-romain	3	0	bon	atmosphère contrôlée

num fait	num US	num lot	Type	sous_type	description	datation	NR total	Nbre Mini Ind	état sanitaire	mesures de conservation
122	1158	1098	Production Locale	Terra Nigra du Centre/ Ouest		Gallo-romain	2	0	bon	atmosphère contrôlée
122	1158	1099	Production Locale	CS		Gallo-romain	4	0	bon	atmosphère contrôlée
122	1158	1100	Production Régionale	CF eng. Blanc	1 fond	Gallo-romain	1	1	bon	atmosphère contrôlée
122	1158	1101	Production Locale	CCBO	traces de calcination	*-15/20	1	1	bon	atmosphère contrôlée
123	1076	2534	Production Locale	NNT		LT finale	4	0	bon	atmosphère contrôlée
123	1076	2535	Production Locale	CST		LT finale	2	0	bon	atmosphère contrôlée
123	1076	2536	Production Locale	CSTE		LT finale	1	0	bon	atmosphère contrôlée
123	1076	2537	Production Locale	CC		LT finale	1	1	bon	atmosphère contrôlée
125	1133	2538	Importation Méditerranéenne	amph_ita		LT finale	1	0	bon	atmosphère contrôlée
125	1133	2539	importation gauloise	Besançon		LT finale	1	0	bon	atmosphère contrôlée
125	1133	2540	Production Locale	CSTE		LT finale	2	0	bon	atmosphère contrôlée
129	1119	2553	Production Locale	CSTE		LT finale	1	0	bon	atmosphère contrôlée
131	1123	2525	Production Locale	PBVL		LT finale	1	0	bon	atmosphère contrôlée
131	1123	2526	Production Locale	CSTE		LT finale	1	0	bon	atmosphère contrôlée
131	1123	2527	Production Locale	PB		LT finale	1	1	bon	atmosphère contrôlée
131	1123	2528	Production Locale	NNT		LT finale	2	0	bon	atmosphère contrôlée
132	1161	2555	Production Locale	NNT		LT finale	1	0	bon	atmosphère contrôlée
134	1163	2544	Production Locale	CSTE		LT finale	1	0	bon	atmosphère contrôlée
134	1163	2545	Production Locale	PB		LT finale	1	1	bon	atmosphère contrôlée
134	1163	2546	Production Locale	NNT		LT finale	1	0	bon	atmosphère contrôlée
149	1065	641	Importation gauloise	Sigillée du Centre		Phase 4	1	0	bon	atmosphère contrôlée
149	1065	642	Importation Méditerranéenne	Amphore Italique A4	un peu emoussé	Redéposé LTF	1	1	bon	atmosphère contrôlée
149	1065	643	Production Locale	CNT		Redéposé LTF	1	0	bon	atmosphère contrôlée
149	1065	644	Production Locale	CS		Gallo-romain	1	0	bon	atmosphère contrôlée
149	1065	645	Production Locale	CCBO		Gallo-romain	3	0	bon	atmosphère contrôlée
149	1065	646	Production Locale	CCBO	traces de poix	Gallo-romain	2	1	bon	atmosphère contrôlée
149	1065	647	Production Locale	CCBO	diamètre plus petit (38cm)	Gallo-romain	1	1	bon	atmosphère contrôlée
149	1065	648	Production Locale	Terra Nigra du Centre/ Ouest		Gallo-romain	1	0	bon	atmosphère contrôlée
149	1065	649	Production Locale	CS		II <sup>e</sup> / III <sup>e</sup> siècle	7	1	bon	atmosphère contrôlée
149	1065	651	Indéterminée	Grès		Moderne (16 <sup>e</sup> /17 <sup>e</sup> siècle)	1	0	bon	atmosphère contrôlée
149	1078	650	Production Locale	CS		II <sup>e</sup> / III <sup>e</sup> siècle	3	0	bon	atmosphère contrôlée
149	1078	652	Importation gauloise	CF eng. Du Centre	Décor sablé	40/180	1	0	bon	atmosphère contrôlée
149	1078	653	Production Locale	CNT		Redéposé LTF	1	0	bon	atmosphère contrôlée
149	1078	654	Importation Méditerranéenne	Amphore Italique A1		Redéposé LTF	1	0	bon	atmosphère contrôlée
149	1078	655	Production Régionale	CC Micacée	1 fond	Gallo-romain	3	0	bon	atmosphère contrôlée
149	1078	656	Production Régionale	CF eng. Blanc		Gallo-romain	1	0	bon	atmosphère contrôlée
149	1078	657	Importation Méditerranéenne	Amphore de Bétique	fgts desquamés	Gallo-romain	2	0	bon	atmosphère contrôlée
149	1078	658	Importation gauloise	CC brute Val de Loire		Gallo-romain	1	0	bon	atmosphère contrôlée
149	1078	659	Production Locale	PBVL	trop fragmenté pour dessin	Redéposé LTF	7	1	bon	atmosphère contrôlée
149	1078	660	Production Locale	CCBO		Gallo-romain	28	0	bon	atmosphère contrôlée
149	1078	661	Production Locale	CCBO		Gallo-romain	1	1	bon	atmosphère contrôlée
149	1078	662	Production Locale	CCBO		Gallo-romain	1	1	bon	atmosphère contrôlée
149	1078	663	Production Locale	CC dorée au mica		Gallo-romain	1	1	bon	atmosphère contrôlée
149	1078	664	Production Locale	CC dorée au mica	trop fragmenté pour dessin	Gallo-romain	1	1	bon	atmosphère contrôlée
149	1078	665	Production Locale	CC eng. Blanc	1 fond ; fgts calcinés	Gallo-romain	19	0	bon	atmosphère contrôlée
149	1078	666	Production Locale	CS_Lustrée		Gallo-romain	3	0	bon	atmosphère contrôlée
149	1078	667	Importation gauloise	Terra Nigra du Centre	1 fond	Gallo-romain	4	0	bon	atmosphère contrôlée



num fait	num US	num lot	Type	sous_type	description	datation	NR total	Nbre Mini Ind	état sanitaire	mesures de conservation
149	1078	668	Production Locale	CS	trop fragmenté pour dessin	Gallo-romain	16	1	bon	atmosphère contrôlée
149	1078	669	Production Régionale	Terra Nigra Val de Loire	Décor de guillochis ; trop fragmenté pour dessin	Gallo-romain	10	0	bon	atmosphère contrôlée
149	1078	670	Indéterminée	Indéterminé	frgt calciné	Gallo-romain	1	0	bon	atmosphère contrôlée
149	1078	671	Production Locale	CS		II <sup>e</sup> / III <sup>e</sup> siècle	1	1	bon	atmosphère contrôlée
149	1078	672	Production Locale	CS_Lustrée		40/120	1	1	bon	atmosphère contrôlée
149	1078	673	Production Locale	CS_Lustrée		40/120	1	1	bon	atmosphère contrôlée
149	1078	674	Production Locale	CS_Lustrée		40/120	1	1	bon	atmosphère contrôlée
149	1078	675	Production Locale	CS_Lustrée		II <sup>e</sup> / III <sup>e</sup> siècle	1	1	bon	atmosphère contrôlée
149	1078	676	Production Locale	CS		40/120	4	1	bon	atmosphère contrôlée
149	1079	402	Production Régionale	CC Micacée		Gallo-romain	2	0	bon	atmosphère contrôlée
149	1079	403	Production Locale	CSE		Redéposé LTF	6	0	bon	atmosphère contrôlée
149	1079	404	Production Locale	CS		Gallo-romain	8	0	bon	atmosphère contrôlée
149	1079	405	Importation gauloise	CF eng. Du Centre	Décor sablé ?	40/180	1	1	bon	atmosphère contrôlée
149	1079	406	Importation gauloise	Sigillée du Sud	Très fragmentée	40/90	1	1	bon	atmosphère contrôlée
149	1079	407	Production Locale	CCBO	traces de feu	Gallo-romain	58	0	bon	atmosphère contrôlée
149	1079	408	Production Locale	CCBO_gros-sière		Gallo-romain	3	0	bon	atmosphère contrôlée
149	1079	409	Production Locale	CC eng. Blanc	1 fond ; fragments calcinés	Gallo-romain	21	0	bon	atmosphère contrôlée
149	1079	410	Production Locale	CCBO	Traces de poix	Gallo-romain	2	1	bon	atmosphère contrôlée
149	1079	411	Production Locale	CS	fragment d'anse	Gallo-romain	1	0	bon	atmosphère contrôlée
149	1079	412	Production Locale	Terra Nigra du Centre/Ouest		I <sup>er</sup> siècle	4	0	bon	atmosphère contrôlée
149	1079	413	Importation gauloise	Terra Nigra d'Aquitaine		milieu du I <sup>er</sup> siècle	1	1	bon	atmosphère contrôlée
149	1079	630	Importation gauloise	Sigillée du Sud	trop fragmenté pour dessin	60/160	1	1	bon	atmosphère contrôlée
149	1079	631	Importation gauloise	Sigillée du Sud	décor moulé	Gallo-romain	2	0	bon	atmosphère contrôlée
149	1079	632	Production Locale	CCBO	trop fragmenté pour dessin	Dès fin I <sup>er</sup> siècle	1	1	bon	atmosphère contrôlée
149	1079	633	Production Locale	CC dorée au mica		Gallo-romain	1	0	bon	atmosphère contrôlée
149	1079	634	Production Locale	CNT		Redéposé LTF	1	0	bon	atmosphère contrôlée
149	1079	635	Production Régionale	Terra Nigra Val de Loire		Gallo-romain	3	0	bon	atmosphère contrôlée
149	1079	636	Production Locale	CS	trop fragmenté pour dessin	Dès fin I <sup>er</sup> siècle	1	1	bon	atmosphère contrôlée
149	1079	637	Production Locale	CS_Lustrée		Gallo-romain	4	0	bon	atmosphère contrôlée
149	1079	638	Production Locale	CS		Gallo-romain	2	1	bon	atmosphère contrôlée
149	1079	639	Production Locale	CS		Gallo-romain	3	1	bon	atmosphère contrôlée
149	1080	401	Production Locale	CCBO	paroi interne desquamée	Gallo-romain	4	0	bon	atmosphère contrôlée
149	1080	640	Production Locale	CS_Lustrée		Gallo-romain	1	0	bon	atmosphère contrôlée
173	1350	2569	Production Locale	CT		Gallo-romain	1	0	bon	atmosphère contrôlée
173	1350	2570	Production Locale	CSTE		LT finale	1	0	bon	atmosphère contrôlée
173	1351	2531	Production Locale	NNT		LT finale	3	0	bon	atmosphère contrôlée
173	1351	2532	Production Locale	ENG_MICA		LT finale	5	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	1867	Production Locale	ENG_ROUGE		40/30 av. - 10 av.	8	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	1868	Importation gauloise	Besançon		40/30 av. - 10 av.	28	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	1869	Production Locale	CT		40/30 av. - 10 av.	4	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	1870	Production Locale	NNT		40/30 av. - 10 av.	44	0	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	1871	Production Locale	NNT		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	1872	Production Locale	NNT		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	1873	Production Locale	NNT		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	1874	Production Locale	NNT		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	1875	Production Locale	PBVL		40/30 av. - 10 av.	33	2	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	1876	Production Locale	PBVL		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée

num fait	num US	num lot	Type	sous_type	description	datation	NR total	Nbre Mini Ind	état sanitaire	mesures de conservation
174	1085	1877	Production Locale	CSTE	mélange de parois de vases bobines, pots, écuelles	40/30 av. - 10 av.	39	2	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	1878	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	1879	Production Locale	CSTE	petit module	40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	1880	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 10 av.	11	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	1881	Production Locale	CT	divers fonds plats	40/30 av. - 10 av.	5	0	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	1882	Production Locale	CSTE	exemplaire tardif avec lèvre en bourrelet à renflement interne	40/30 av. - 10 av.	4	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	1883	Production Locale	CST	fond à pied annulaire et concave	40/30 av. - 10 av.	4	0	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	1884	importation gauloise	TN_cente		40/30 av. - 10 av.	2	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	1885	Production Locale	CST	exemplaire calciné	40/30 av. - 10 av.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	1886	Production Locale	ENG_BLANC		40/30 av. - 10 av.	5	0	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	1887	Production Locale	ENG_MICA		40/30 av. - 10 av.	2	0	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	1888	Importation gauloise	TN_CO	datation selon Menez -20/40 ap	40/30 av. - 10 av.	3	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	1889	Production Locale	CC	probable vase décoré de baguettes	40/30 av. - 10 av.	6	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	1890	Production Locale	PB		40/30 av. - 10 av.	12	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	1891	Importation Méditerranéenne	Amph_ita	deux fond et un frgm de lèvre	40/30 av. - 10 av.	43	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	1892	Importation Méditerranéenne	Amph_ita		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	1894	Production Locale	NNT		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1086	1893	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 10 av.	2	0	bon	atmosphère contrôlée
174	1086	1907	Importation gauloise	ENG_BLANC		40/30 av. - 10 av.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
174	1086	1908	Importation gauloise	Besançon		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1086	1909	Production Locale	PB		40/30 av. - 10 av.	2	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1086	1910	Production Locale	CC		40/30 av. - 10 av.	4	0	bon	atmosphère contrôlée
174	1086	1911	Production Locale	NNT		40/30 av. - 10 av.	8	0	bon	atmosphère contrôlée
174	1086	1912	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 10 av.	19	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1086	1913	Production Locale	CST		40/30 av. - 10 av.	2	2	bon	atmosphère contrôlée
174	1086	1914	Production Locale	PBVL		40/30 av. - 10 av.	6	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1086	1915	Production Locale	CT		40/30 av. - 10 av.	2	0	bon	atmosphère contrôlée
174	1086	1916	Importation Méditerranéenne	Amph_ita		40/30 av. - 10 av.	14	0	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	1867	Production Locale	ENG_ROUGE		40/30 av. - 10 av.	2	0	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	1880	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 10 av.	7	0	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	1888	Importation gauloise	TN_CO		40/30 av. - 10 av.	4	0	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	1936	Production Locale	PBVL		40/30 av. - 10 av.	2	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	1937	Importation gauloise	Besançon		40/30 av. - 10 av.	2	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	1938	Importation gauloise	Besançon		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	1939	Production Locale	PBVL		40/30 av. - 10 av.	19	0	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	1940	Production Locale	PBVL		40/30 av. - 10 av.	4	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	1941	Production Locale	PBVL		40/30 av. - 10 av.	2	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	1942	Importation gauloise	Besançon		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	1943	Production Locale	CST		40/30 av. - 10 av.	3	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	1944	Production Locale	ENG_BLANC	frgm de anse	40/30 av. - 10 av.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	1945	Production Locale	NNT		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	1946	Production Locale	CC		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	1947	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 10 av.	29	2	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	1948	Production Locale	NNT		40/30 av. - 10 av.	29	2	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	1949	Importation Méditerranéenne	Amph_ita		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	1950	Production Locale	CC		40/30 av. - 10 av.	4	0	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	1951	Production Locale	PB	un frgm de lèvre de pot	40/30 av. - 10 av.	7	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	1952	Importation Méditerranéenne	Amph_ita		40/30 av. - 10 av.	23	0	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	1953	Importation Méditerranéenne	Amph_ori		40/30 av. - 10 av.	1	0	bon	atmosphère contrôlée

num fait	num US	num lot	Type	sous_type	description	datation	NR total	Nbre Mini Ind	état sanitaire	mesures de conservation
174	1195	1957	Importation gauloise	TN_CENTRE	frgm d'anse ; voir productions bituriges dans Mennessier-Jouannet ; même chose qu'à Amboise Butte de César F631	40/30 av. - 10 av.	2	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1196	1880	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 10 av.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
174	1196	1893	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 10 av.	9	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1196	1897	Importation gauloise	Besançon		40/30 av. - 10 av.	5	0	bon	atmosphère contrôlée
174	1196	1898	Production Locale	NNT		40/30 av. - 10 av.	10	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1196	1899	Importation Méditerranéenne	Amph_ita		40/30 av. - 10 av.	10	0	bon	atmosphère contrôlée
174	1196	1900	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 10 av.	3	0	bon	atmosphère contrôlée
174	1196	1901	Production Locale	CC		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1196	1902	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1196	2161	importation gauloise	Besançon		40/30 av. - 10 av.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
174	1196	2162	Production Locale	ENG_BLANC		40/30 av. - 10 av.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
174	1197	1893	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 10 av.	2	0	bon	atmosphère contrôlée
174	1197	1931	Importation gauloise	ENG_BLANC		40/30 av. - 10 av.	8	0	bon	atmosphère contrôlée
174	1197	1932	Importation Méditerranéenne	Amph_ita		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1197	1933	Production Locale	ENG_BLANC		40/30 av. - 10 av.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
174	1197	1934	Production Locale	NNT		40/30 av. - 10 av.	4	0	bon	atmosphère contrôlée
174	1197	1935	Importation Méditerranéenne	Amph_ita		40/30 av. - 10 av.	2	0	bon	atmosphère contrôlée
174	1197	1954	Production Locale	CT	photo à faire	40/30 av. - 10 av.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
174	1197	1955	Production Locale	CSTE	photo à faire	40/30 av. - 10 av.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
174	1197	1956	Importation Méditerranéenne	Amph_ita	photo à faire	40/30 av. - 10 av.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
174	1197	2647	fond de vase bobine	CSTE		40/30 av. - 10 av.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
174	1198	1917	Importation gauloise	Besançon		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1198	1918	Importation gauloise	Besançon		40/30 av. - 10 av.	5	0	bon	atmosphère contrôlée
174	1198	1919	Production Locale	PBVL		40/30 av. - 10 av.	8	2	bon	atmosphère contrôlée
174	1198	1920	Production Locale	PBVL		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1198	1921	Production Locale	CST		40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1198	1922	Production Locale	PBVL	calciné en partie	40/30 av. - 10 av.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
174	1198	1923	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 10 av.	4	0	bon	atmosphère contrôlée
174	1198	1924	Production Locale	CSTE	bas de pot avec décor de bandes parallèles lissées	40/30 av. - 10 av.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
174	1198	1925	Production Locale	NNT		40/30 av. - 10 av.	2	0	bon	atmosphère contrôlée
174	1198	1926	Importation Méditerranéenne	Amph_ita		40/30 av. - 10 av.	29	0	bon	atmosphère contrôlée
174	1198	1927	Importation Méditerranéenne	Amph_ita	fond	40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1198	1928	Importation Méditerranéenne	Amph_ita	fond	40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1198	1929	Importation Méditerranéenne	Amph_ita	fond	40/30 av. - 10 av.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1198	1930	Importation Méditerranéenne	Amph_ori	argile biege-rose avec inclusions blanches	40/30 av. - 10 av.	2	0	bon	atmosphère contrôlée
174	1198	2163	importation gauloise	Besançon		40/30 av. - 10 av.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
174	1198	2164	Production Locale	NNT		40/30 av. - 10 av.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
174	1199	1903	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 10 av.	18	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1199	1904	Importation gauloise	ENG_BLANC		40/30 av. - 10 av.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
174	1199	1905	Production Locale	NNT		40/30 av. - 10 av.	4	0	bon	atmosphère contrôlée
174	1199	1906	Production Locale	CSTE		40/30 av. - 10 av.	6	0	bon	atmosphère contrôlée
174	1199	1924	Production Locale	CSTE	bas de pot avec décor de bandes parallèles lissées	40/30 av. - 10 av.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
174	1199	2160	Production Locale	NNT		40/30 av. - 10 av.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
180	1131	2533	importation gauloise	Besançon		LT finale	1	0	bon	atmosphère contrôlée
181	1151	2529	importation gauloise	Besançon		LT finale	26	1	bon	atmosphère contrôlée
181	1151	2530	Production Locale	NNT		LT finale	52	1	bon	atmosphère contrôlée
212	1411	1191	Production Locale	CCBO	1 fond	Gallo-romain	12	0	bon	atmosphère contrôlée

num fait	num US	num lot	Type	sous_type	description	datation	NR total	Nbre Mini Ind	état sanitaire	mesures de conservation
212	1411	1192	Importation gauloise	Terra Nigra du Centre		Gallo-romain	1	0	bon	atmosphère contrôlée
212	1411	1193	Importation gauloise	Sigillée du Centre		Phase 3/4	1	0	bon	atmosphère contrôlée
212	1411	1194	Importation gauloise	GDQ		Gallo-romain	1	0	bon	atmosphère contrôlée
212	1411	1195	Importation gauloise	Sigillée du Sud	1 fond	Gallo-romain	1	0	bon	atmosphère contrôlée
212	1411	1196	Importation gauloise	Sigillée du Sud		15/150	1	1	bon	atmosphère contrôlée
212	1411	1197	Production Locale	CC eng. Blanc		Gallo-romain	3	0	bon	atmosphère contrôlée
212	1411	1198	Production Locale	CC eng. Orange		Gallo-romain	3	0	bon	atmosphère contrôlée
212	1411	1199	Production Locale	Terra Nigra du Centre/Ouest		Gallo-romain	3	0	bon	atmosphère contrôlée
212	1411	1200	Production Régionale	CC Micacée		Gallo-romain	2	0	bon	atmosphère contrôlée
212	1411	1201	Production Locale	CS_Lustrée		Gallo-romain	2	0	bon	atmosphère contrôlée
212	1411	1202	Production Locale	CS	trop fragmenté pour le dessin	Gallo-romain	3	1	bon	atmosphère contrôlée
212	1411	1203	Indéterminée	Indéterminé		Gallo-romain	2	0	bon	atmosphère contrôlée
212	1411	1204	Production Locale	CS	traces de calcination	2 <sup>nd</sup> e moitié 1 <sup>er</sup> siècle ap. JC / Début II <sup>e</sup> siècle ap. JC	1	1	bon	atmosphère contrôlée
212	1411	1205	Production Locale	CC eng. Rouge		II <sup>e</sup> siècle ap. JC	1	1	bon	atmosphère contrôlée
212	1412	1181	Production Locale	CCBO		Gallo-romain	3	0	bon	atmosphère contrôlée
212	1412	1182	Production Locale	CC eng. Blanc		Gallo-romain	3	0	bon	atmosphère contrôlée
212	1412	1183	Production Locale	CS		Gallo-romain	4	1	bon	atmosphère contrôlée
212	1412	1184	Production Locale	Terra Nigra du Centre/Ouest		Gallo-romain	1	0	bon	atmosphère contrôlée
212	1412	1185	Importation gauloise	Terra Nigra du Centre		Gallo-romain	2	0	bon	atmosphère contrôlée
212	1412	1186	Importation gauloise	CF eng. Du Centre	Décor sablé	40/180	2	0	bon	atmosphère contrôlée
212	1415	1187	Production Locale	CCBO		Gallo-romain	1	0	bon	atmosphère contrôlée
212	1415	1188	Production Locale	CC eng. Blanc	production exogène	Gallo-romain	1	0	bon	atmosphère contrôlée
212	1415	1189	Production Locale	CSE		Redéposé LTF	2	0	bon	atmosphère contrôlée
212	1415	1190	Importation gauloise	Sigillée du Centre		Phase 3/4	1	1	bon	atmosphère contrôlée
215	1426	1974	Importation Méditerranéenne	amph_bet		10 av. - 15/20 ap.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
215	1426	1975	Importation Méditerranéenne	Amph_ita		10 av. - 15/20 ap.	16	0	bon	atmosphère contrôlée
215	1426	1976	Production Locale	ENG_BLANC		10 av. - 15/20 ap.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
215	1426	1977	Production Locale	PBVL		10 av. - 15/20 ap.	6	0	bon	atmosphère contrôlée
215	1426	1978	Production Locale	NNT		10 av. - 15/20 ap.	10	1	bon	atmosphère contrôlée
215	1426	1979	Production Locale	NNT		10 av. - 15/20 ap.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
215	1426	1980	importation gauloise	Besançon		10 av. - 15/20 ap.	2	0	bon	atmosphère contrôlée
215	1426	1981	importation gauloise	Besançon	cf aussi dans US 1429	10 av. - 15/20 ap.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
215	1426	1982	Production Locale	ENG_BLANC		10 av. - 15/20 ap.	14	0	bon	atmosphère contrôlée
215	1426	1983	Importation Méditerranéenne	CC	argile beige-chamois très épurée avec petites inclusions blanches	10 av. - 15/20 ap.	8	0	bon	atmosphère contrôlée
215	1426	1984	Production Locale	ENG_ROUGE		10 av. - 15/20 ap.	3	0	bon	atmosphère contrôlée
215	1426	1985	Production Locale	ENG_MICA		10 av. - 15/20 ap.	2	0	bon	atmosphère contrôlée
215	1426	1986	Production Locale	ENG_MICA		10 av. - 15/20 ap.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
215	1426	1987	Production Locale	ENG_MICA		10 av. - 15/20 ap.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
215	1426	1988	Production Locale	CST		10 av. - 15/20 ap.	13	1	bon	atmosphère contrôlée
215	1426	1989	Production Locale	CSTE		10 av. - 15/20 ap.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
215	1426	1990	Production Locale	PBVL		10 av. - 15/20 ap.	4	0	bon	atmosphère contrôlée
215	1426	1991	Production Locale	CC/PB		10 av. - 15/20 ap.	24	0	bon	atmosphère contrôlée
215	1426	1992	Production Locale	CSTE	un fond annulaire	10 av. - 15/20 ap.	6	0	bon	atmosphère contrôlée
215	1426	1993	importation gauloise	TN_CENTRE		10 av. - 15/20 ap.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
215	1426	1994	importation gauloise	TN_CO		10 av. - 15/20 ap.	3	2	bon	atmosphère contrôlée

num fait	num US	num lot	Type	sous_type	description	datation	NR total	Nbre Mini Ind	état sanitaire	mesures de conservation
215	1426	1995	Production Locale	PBVL		10 av. - 15/20 ap.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
215	1426	1996	importation gauloise	TN_CENTRE	fond plat d'assiette ; argile grise, légèrement calcinée	10 av. - 15/20 ap.	3	1	bon	atmosphère contrôlée
215	1428	1997	Production Locale	ENG_BLANC	même frgm que dans us 1429 et 1426	10 av. - 15/20 ap.	2	0	bon	atmosphère contrôlée
215	1428	1998	Production Locale	PBVL		10 av. - 15/20 ap.	2	1	bon	atmosphère contrôlée
215	1429	1958	Production Locale	ENG_BLANC	argile rouge aux franges grises ; un frgm d'anse	10 av. - 15/20 ap.	6	0	bon	atmosphère contrôlée
215	1429	1959	importation gauloise?	parois_fines		10 av. - 15/20 ap.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
215	1429	1960	importation gauloise?	parois_fines		10 av. - 15/20 ap.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
215	1429	1961	Importation Méditerranéenne	amph_tarr		10 av. - 15/20 ap.	3	0	bon	atmosphère contrôlée
215	1429	1962	Importation Méditerranéenne	amph_tarr		10 av. - 15/20 ap.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
215	1429	1963	Importation Méditerranéenne	Amph_ita		10 av. - 15/20 ap.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
215	1429	1964	importation gauloise	Besançon		10 av. - 15/20 ap.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
215	1429	1965	importation gauloise	Besançon	frgm de parois et de fonds	10 av. - 15/20 ap.	11	2	bon	atmosphère contrôlée
215	1429	1966	Production Locale	NNT		10 av. - 15/20 ap.	6	0	bon	atmosphère contrôlée
215	1429	1967	Production Locale	ENG_BLANC		10 av. - 15/20 ap.	2	1	bon	atmosphère contrôlée
215	1429	1968	Production Locale	parois_fines	frgm de parois avec décor estampé de points	10 av. - 15/20 ap.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
215	1429	1969	Production Locale	CSTE		10 av. - 15/20 ap.	7	1	bon	atmosphère contrôlée
215	1429	1970	Production Locale	PBVL		10 av. - 15/20 ap.	1	0	bon	atmosphère contrôlée
215	1429	1971	Production Locale	CC		10 av. - 15/20 ap.	2	0	bon	atmosphère contrôlée
215	1429	1972	Production Locale	PBVL		10 av. - 15/20 ap.	2	0	bon	atmosphère contrôlée
215	1429	1973	Importation Méditerranéenne	amph_tarr		10 av. - 15/20 ap.	4	0	bon	atmosphère contrôlée
219	1528	2550	Production Locale	CSTE		LT finale	1	0	bon	atmosphère contrôlée
219	1528	2551	Production Locale	NNT		LT finale	1	1	bon	atmosphère contrôlée
220	1530	2552	Production Locale	PB		LT finale	1	0	bon	atmosphère contrôlée



## Inventaire des terres cuites architecturales

num fait	num US	num lot	type	description	NR total	état sanitaire	mesure de conservation
2	1006	364	plaque de foyer	1 surf plane lissée	15	bon	atmosphère contrôlée
9	1020	362	plaque de foyer	1 surf plane lissée	14	bon	atmosphère contrôlée
14	1028	360	plaque de foyer	1 surf plane lissée	1	bon	atmosphère contrôlée
16	1036	363	plaque de foyer	1 surf plane lissée	1	bon	atmosphère contrôlée
50	1051	313	Brique ?	2 faces planes dessinant un angle droit pour une épaisseur de 9,8 par 9,5	1	bon	atmosphère contrôlée
118	1068	290	Plaque de foyer		4	bon	atmosphère contrôlée
123	1076	307	Plaque de foyer	1 bord chants droits, 1 surf plane lissée soigneusement, l'autre grossièrement	1	bon	atmosphère contrôlée
149	1078	299	Plaque de foyer ?	ou torchis, 1 surf plane blanchâtre	2	bon	atmosphère contrôlée
149	1078	311	Plaque de foyer		2	bon	atmosphère contrôlée
149	1079	300	Plaque de foyer		3	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	357	Plaque de foyer		1	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	371	paroi de four ?	un e face plane voire légèrement concave. Couleur rouège à noire, dégraissant ou inclusions de fortes dimensions en calcaire	25	bon	atmosphère contrôlée
174	1086	87	chenet	fragment de pyramide tronquée présentant une face légèrement concave. Les différentes faces présentent les traces d'un lissage grossier.	1	bon	atmosphère contrôlée
121	1094	184	Plaque de foyer ?	1 élément en terre cuite indét (torchis ou plaque foyère ?)	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	315	Plaque de foyer	1 surf plane lissée	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	293	Plaque de foyer	1 bord roit	5	bon	atmosphère contrôlée
174	1196	291	Plaque de foyer	1 angle adoucit	3	bon	atmosphère contrôlée
174	1199	317	Plaque de foyer		1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	304	Plaque de foyer		13	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	314	Plaque de foyer	1 angle adoucit, , chants droits avec léger bourrelet en partie sup	6	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	346	Plaque de foyer		4	bon	atmosphère contrôlée
68	1287	289	Plaque de foyer	1 angle droit, chant droit	1	bon	atmosphère contrôlée
75	1303	113	Plaque de foyer	1 bord droit	2	bon	atmosphère contrôlée
101	1397	2274	fusaiole	rondelle percée = fusaiole ?	1	bon	atmosphère contrôlée
215	1428	111	chenet ?	1 élément de terre cuite avec un angle , forme légèrement trapèze : brique ? chenet	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1440	292	Plaque de foyer	1 angle droit chants droits	1	bon	atmosphère contrôlée
58	1491	309	Plaque de foyer		8	bon	atmosphère contrôlée
65	1545	86	peson	forme pyramidale : exemplaire incomplet cassé à l'endroit du trou de suspension	1	bon	atmosphère contrôlée
77	1550	301	Plaque de foyer		1	bon	atmosphère contrôlée

## Inventaire de la faune

num fait	num US	num lot	Espèce	partie	NR total	état sanitaire	mesure de conservation
2	1064	7022	bœuf	cote	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1064	7023	bœuf	coxal	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1064	7024	bœuf	crane	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1064	7025	bœuf	femur	2	bon	atmosphère contrôlée
2	1064	7026	bœuf	metacarpe	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1064	7027	bœuf	phalange 1	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1064	7028	bœuf	scapula	2	bon	atmosphère contrôlée
2	1064	7029	bœuf	tibia	2	bon	atmosphère contrôlée
2	1064	7030	bœuf	vertèbre	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1064	7031	cheval	metapode	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1064	7032	ovicaprine	cote	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1064	7033	ovicaprine	scapula	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1064	7034	ovicaprine	vertèbre	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1064	7035	porc	cote	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1064	7036	porc	coxal	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1064	7037	porc	crane	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1064	7038	porc	dent inf	2	bon	atmosphère contrôlée
2	1064	7039	porc	mand+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1064	7040	porc	mandibule	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1064	7041	porc	phalange 1	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1064	7042	porc	scapula	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	7900	bœuf	cote	27	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	7901	bœuf	coxal	3	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	7902	bœuf	crane	5	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	7903	bœuf	dent inf	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	7904	bœuf	femur	5	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	7905	bœuf	humerus	3	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	7906	bœuf	mandibule	3	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	7907	bœuf	metacarpe	4	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	7908	bœuf	metapode	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	7909	bœuf	metatarse	2	bon	atmosphère contrôlée

num fait	num US	num lot	Espèce	partie	NR total	état sanitaire	mesure de conservation
2	1189	7910	bœuf	os long	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	7911	bœuf	phalange 1	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	7912	bœuf	phalange 3	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	7913	bœuf	scapula	8	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	7914	bœuf	tibia	8	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	7915	bœuf	ulna	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	7916	bœuf	vertèbre	5	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	7917	cerf	bois	3	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	7918	ovicaprine	cote	6	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	7919	ovicaprine	crane	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	7920	ovicaprine	dent ind	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	7921	ovicaprine	femur	2	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	7922	ovicaprine	humerus	3	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	7923	ovicaprine	mand+dent	3	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	7924	ovicaprine	mandibule	4	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	7925	ovicaprine	metacarpe	2	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	7926	ovicaprine	metatarse	2	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	7927	ovicaprine	radius	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	7928	ovicaprine	tibia	4	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	7929	porc	calca	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	7930	porc	cote	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	7931	porc	coxal	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	7932	porc	crane	2	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	7933	porc	dent ind	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	7934	porc	dent inf	5	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	7935	porc	femur	2	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	7936	porc	fibula	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	7937	porc	humerus	5	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	7938	porc	mand+dent	5	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	7939	porc	max+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	7940	porc	metacarpe	1	bon	atmosphère contrôlée

num fait	num US	num lot	Espèce	partie	NR total	état sanitaire	mesure de conservation
2	1189	7941	porc	metapode	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	7942	porc	radius	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	7943	porc	scapula	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	7944	porc	tibia	7	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	7945	porc	ulna	5	bon	atmosphère contrôlée
2	1190	7946	bœuf	femur	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1190	7947	bœuf	mandibule	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1190	7948	bœuf	radius	2	bon	atmosphère contrôlée
2	1190	7949	bœuf	tibia	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1190	7950	ovicaprine	femur	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1190	7951	ovicaprine	metatarses	1	bon	atmosphère contrôlée
17	1074	7043	bœuf	metapode	1	bon	atmosphère contrôlée
50	1051	7000	bœuf	cote	2	bon	atmosphère contrôlée
50	1051	7001	bœuf	dent ind	1	bon	atmosphère contrôlée
50	1051	7002	bœuf	sacrum	1	bon	atmosphère contrôlée
50	1051	7003	porc	calca	1	bon	atmosphère contrôlée
53	1058	7004	bœuf	coxa	2	bon	atmosphère contrôlée
53	1058	7005	bœuf	femur	2	bon	atmosphère contrôlée
53	1058	7006	bœuf	vertèbre	4	bon	atmosphère contrôlée
53	1058	7007	ovicaprine	metacarpe	1	bon	atmosphère contrôlée
53	1058	7008	porc	humerus	1	bon	atmosphère contrôlée
54	1062	7009	bœuf	cote	2	bon	atmosphère contrôlée
54	1062	7010	bœuf	scapula	1	bon	atmosphère contrôlée
54	1062	7011	bœuf	tibia	1	bon	atmosphère contrôlée
54	1062	7012	chien	ulna	1	bon	atmosphère contrôlée
54	1062	7013	ovicaprine	cote	2	bon	atmosphère contrôlée
54	1062	7014	ovicaprine	metapode	1	bon	atmosphère contrôlée
54	1062	7015	ovicaprine	radius	1	bon	atmosphère contrôlée
54	1062	7016	ovicaprine	tibia	2	bon	atmosphère contrôlée
54	1062	7017	porc	cote	2	bon	atmosphère contrôlée
54	1062	7018	porc	metapode	1	bon	atmosphère contrôlée
54	1062	7019	porc	radius	1	bon	atmosphère contrôlée
54	1062	7020	porc	tibia	1	bon	atmosphère contrôlée
54	1062	7021	porc	ulna	1	bon	atmosphère contrôlée
58	1484	9233	bœuf	cote	3	bon	atmosphère contrôlée
58	1484	9234	bœuf	coxa	1	bon	atmosphère contrôlée

num fait	num US	num lot	Espèce	partie	NR total	état sanitaire	mesure de conservation
58	1484	9235	bœuf	femur	7	bon	atmosphère contrôlée
58	1484	9236	bœuf	humerus	1	bon	atmosphère contrôlée
58	1484	9237	bœuf	mandibule	2	bon	atmosphère contrôlée
58	1484	9238	bœuf	metapode	1	bon	atmosphère contrôlée
58	1484	9239	bœuf	scapula	2	bon	atmosphère contrôlée
58	1484	9240	bœuf	talus	1	bon	atmosphère contrôlée
58	1484	9241	ovicaprine	calca	1	bon	atmosphère contrôlée
58	1484	9242	ovicaprine	cote	2	bon	atmosphère contrôlée
58	1484	9243	ovicaprine	femur	2	bon	atmosphère contrôlée
58	1484	9244	ovicaprine	humerus	2	bon	atmosphère contrôlée
58	1484	9245	ovicaprine	mand+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
58	1484	9246	ovicaprine	metacarpe	1	bon	atmosphère contrôlée
58	1484	9247	ovicaprine	metatarses	1	bon	atmosphère contrôlée
58	1484	9248	ovicaprine	phalange 1	1	bon	atmosphère contrôlée
58	1484	9249	ovicaprine	tibia	2	bon	atmosphère contrôlée
58	1484	9250	porc	cote	2	bon	atmosphère contrôlée
58	1484	9251	porc	dent sup	1	bon	atmosphère contrôlée
58	1484	9252	porc	mand+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
58	1484	9253	porc	mandibule	1	bon	atmosphère contrôlée
58	1484	9254	porc	talus	1	bon	atmosphère contrôlée
58	1484	9255	porc	vertèbre	1	bon	atmosphère contrôlée
58	1485	9256	bœuf	cote	2	bon	atmosphère contrôlée
58	1485	9257	bœuf	tibia	1	bon	atmosphère contrôlée
58	1485	9258	bœuf	vertèbre	1	bon	atmosphère contrôlée
58	1485	9259	ovicaprine	cote	3	bon	atmosphère contrôlée
58	1485	9260	ovicaprine	tibia	1	bon	atmosphère contrôlée
58	1485	9261	porc	humerus	1	bon	atmosphère contrôlée
58	1486	9262	bœuf	cote	1	bon	atmosphère contrôlée
58	1486	9263	bœuf	tibia	1	bon	atmosphère contrôlée
58	1486	9264	bœuf	ulna	1	bon	atmosphère contrôlée
58	1486	9265	ovicaprine	femur	1	bon	atmosphère contrôlée
58	1486	9266	ovicaprine	tibia	1	bon	atmosphère contrôlée
58	1486	9267	porc	crane	1	bon	atmosphère contrôlée
58	1486	9268	porc	femur	1	bon	atmosphère contrôlée
58	1486	9269	porc	fibula	1	bon	atmosphère contrôlée
58	1486	9270	porc	humerus	1	bon	atmosphère contrôlée

num fait	num US	num lot	Espèce	partie	NR total	état sanitaire	mesure de conservation
58	1489	9271	bœuf	dent inf	1	bon	atmosphère contrôlée
58	1489	9272	coq	tibiotarse	1	bon	atmosphère contrôlée
58	1489	9273	ovicaprine	cote	1	bon	atmosphère contrôlée
58	1490	9274	bœuf	scapula	1	bon	atmosphère contrôlée
58	1491	9275	coq	coracoïde	1	bon	atmosphère contrôlée
58	1491	9276	ovicaprine	cote	1	bon	atmosphère contrôlée
58	1491	9277	ovicaprine	humerus	1	bon	atmosphère contrôlée
58	1491	9278	ovicaprine	os long	1	bon	atmosphère contrôlée
58	1491	9279	porc	dent inf	1	bon	atmosphère contrôlée
58	1491	9280	porc	mand+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
59	1382	8843	bœuf	femur	3	bon	atmosphère contrôlée
59	1382	8844	bœuf	humerus	1	bon	atmosphère contrôlée
59	1382	8845	bœuf	radius	1	bon	atmosphère contrôlée
59	1382	8846	bœuf	tibia	1	bon	atmosphère contrôlée
62	1346	8836	bœuf	cote	1	bon	atmosphère contrôlée
64	1355	8840	bœuf	vertèbre	1	bon	atmosphère contrôlée
65	1545	9314	bœuf	cote	6	bon	atmosphère contrôlée
65	1545	9315	bœuf	crane	1	bon	atmosphère contrôlée
65	1545	9316	bœuf	dent inf	1	bon	atmosphère contrôlée
65	1545	9317	bœuf	humerus	2	bon	atmosphère contrôlée
65	1545	9318	bœuf	mandibule	1	bon	atmosphère contrôlée
65	1545	9319	bœuf	metapode	5	bon	atmosphère contrôlée
65	1545	9320	bœuf	os long	3	bon	atmosphère contrôlée
65	1545	9321	bœuf	phalange 1	1	bon	atmosphère contrôlée
65	1545	9322	bœuf	scapula	1	bon	atmosphère contrôlée
65	1545	9323	bœuf	vertèbre	3	bon	atmosphère contrôlée
65	1545	9324	ovicaprine	cote	1	bon	atmosphère contrôlée
65	1545	9325	ovicaprine	humerus	1	bon	atmosphère contrôlée
66	1357	8841	bœuf	vertèbre	1	bon	atmosphère contrôlée
66	1357	8842	porc	maxillaire	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	8356	bœuf	cote	40	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	8357	bœuf	coxal	4	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	8358	bœuf	crane	5	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	8359	bœuf	dent inf	3	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	8360	bœuf	dent sup	4	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	8361	bœuf	femur	8	bon	atmosphère contrôlée

num fait	num US	num lot	Espèce	partie	NR total	état sanitaire	mesure de conservation
67	1259	8362	bœuf	humerus	5	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	8363	bœuf	mand+dent	3	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	8364	bœuf	mandibule	5	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	8365	bœuf	max+dent	2	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	8366	bœuf	metacarpe	3	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	8367	bœuf	os long	6	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	8368	bœuf	phalange 1	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	8369	bœuf	radius	2	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	8370	bœuf	scapula	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	8371	bœuf	tibia	7	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	8372	bœuf	ulna	2	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	8373	bœuf	vertèbre	44	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	8374	chien	coxal	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	8375	chien	metapode	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	8376	chien	vertèbre	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	8377	coq	divers	6	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	8378	coq	femur	2	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	8379	coq	scapula	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	8380	coq	ulna	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	8381	ovicaprine	cote	13	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	8382	ovicaprine	coxal	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	8383	ovicaprine	crane	2	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	8384	ovicaprine	dent inf	2	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	8385	ovicaprine	femur	6	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	8386	ovicaprine	humerus	2	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	8387	ovicaprine	mand+dent	2	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	8388	ovicaprine	mandibule	4	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	8389	ovicaprine	max+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	8390	ovicaprine	metacarpe	2	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	8391	ovicaprine	metapode	6	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	8392	ovicaprine	metatarses	3	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	8393	ovicaprine	os long	4	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	8394	ovicaprine	radius	3	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	8395	ovicaprine	scapula	7	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	8396	ovicaprine	tibia	9	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	8397	ovicaprine	ulna	1	bon	atmosphère contrôlée

num fait	num US	num lot	Espèce	partie	NR total	état sanitaire	mesure de conservation
67	1259	8398	porc	calca	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	8399	porc	cote	5	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	8400	porc	crane	4	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	8401	porc	dent inf	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	8402	porc	dent sup	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	8403	porc	femur	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	8404	porc	humerus	3	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	8405	porc	mand+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	8406	porc	mandibule	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	8407	porc	max+dent	3	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	8408	porc	maxillaire	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	8409	porc	metacarpe	2	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	8410	porc	metapode	3	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	8411	porc	metatarse	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	8412	porc	radius	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	8413	porc	scapula	5	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	8414	porc	tibia	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	8415	porc	vertebre	6	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	8416	bœuf	cote	17	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	8417	bœuf	coxal	2	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	8418	bœuf	crane	7	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	8419	bœuf	dent sup	3	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	8420	bœuf	femur	5	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	8421	bœuf	humerus	2	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	8422	bœuf	mandibule	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	8423	bœuf	max+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	8424	bœuf	metapode	3	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	8425	bœuf	metatarse	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	8426	bœuf	os long	3	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	8427	bœuf	phalange 3	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	8428	bœuf	radius	6	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	8429	bœuf	scapula	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	8430	bœuf	sternum	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	8431	bœuf	talus	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	8432	bœuf	tibia	3	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	8433	bœuf	ulna	3	bon	atmosphère contrôlée

num fait	num US	num lot	Espèce	partie	NR total	état sanitaire	mesure de conservation
67	1260	8434	bœuf	vertebre	27	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	8435	coq	humerus	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	8436	coq	rachis	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	8437	coq	tibiotarse	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	8438	ovicaprine	cote	4	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	8439	ovicaprine	coxal	2	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	8440	ovicaprine	femur	3	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	8441	ovicaprine	mand+dent	2	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	8442	ovicaprine	mandibule	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	8443	ovicaprine	metapode	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	8444	ovicaprine	metatarse	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	8445	ovicaprine	os long	2	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	8446	ovicaprine	phalange 1	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	8447	ovicaprine	radius	2	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	8448	ovicaprine	scapula	2	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	8449	ovicaprine	tibia	3	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	8450	oiseau ind	tibiotarse	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	8451	porc	coxal	2	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	8452	porc	crane	3	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	8453	porc	dent inf	2	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	8454	porc	dent sup	3	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	8455	porc	femur	2	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	8456	porc	humerus	2	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	8457	porc	mand+dent	3	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	8458	porc	max+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	8459	porc	metapode	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	8460	porc	scapula	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	8461	porc	tibia	2	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	8462	porc	vertebre	2	bon	atmosphère contrôlée
67	1285	8556	bœuf	calca	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1285	8557	bœuf	cote	4	bon	atmosphère contrôlée
67	1285	8558	bœuf	crane	5	bon	atmosphère contrôlée
67	1285	8559	bœuf	femur	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1285	8560	bœuf	humerus	2	bon	atmosphère contrôlée
67	1285	8561	bœuf	mand+dent	3	bon	atmosphère contrôlée
67	1285	8562	bœuf	mandibule	3	bon	atmosphère contrôlée



num fait	num US	num lot	Espèce	partie	NR total	état sanitaire	mesure de conservation
67	1285	8563	bœuf	metatarse	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1285	8564	bœuf	os long	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1285	8565	bœuf	os tarse	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1285	8566	bœuf	phalange 2	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1285	8567	bœuf	radius	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1285	8568	bœuf	tibia	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1285	8569	bœuf	vertèbre	12	bon	atmosphère contrôlée
67	1285	8570	cheval	mandibule	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1285	8571	chien	coxal	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1285	8572	ovicaprine	cote	4	bon	atmosphère contrôlée
67	1285	8573	ovicaprine	femur	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1285	8574	ovicaprine	humerus	2	bon	atmosphère contrôlée
67	1285	8575	ovicaprine	mandibule	2	bon	atmosphère contrôlée
67	1285	8576	ovicaprine	radius	2	bon	atmosphère contrôlée
67	1285	8577	ovicaprine	scapula	3	bon	atmosphère contrôlée
67	1285	8578	oie/canard	tibiotarse	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1285	8579	porc	cote	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1285	8580	porc	coxal	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1285	8581	porc	crane	2	bon	atmosphère contrôlée
67	1285	8582	porc	humerus	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1285	8583	porc	mand+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1285	8584	porc	metapode	2	bon	atmosphère contrôlée
67	1285	8585	porc	scapula	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1285	8586	porc	tibia	2	bon	atmosphère contrôlée
67	1286	8587	bœuf	mandibule	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1286	8588	porc	scapula	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1286	8589	porc	tibia	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1305	8737	bœuf	cote	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1305	8738	bœuf	crane	2	bon	atmosphère contrôlée
67	1305	8739	bœuf	humerus	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1305	8740	bœuf	mandibule	1	bon	atmosphère contrôlée
68	1287	8590	bœuf	crane	1	bon	atmosphère contrôlée
68	1287	8591	bœuf	femur	3	bon	atmosphère contrôlée
68	1287	8592	bœuf	humerus	2	bon	atmosphère contrôlée
68	1287	8593	bœuf	mand+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
68	1287	8594	bœuf	mandibule	2	bon	atmosphère contrôlée

num fait	num US	num lot	Espèce	partie	NR total	état sanitaire	mesure de conservation
68	1287	8595	bœuf	metatarse	1	bon	atmosphère contrôlée
68	1287	8596	bœuf	radius	2	bon	atmosphère contrôlée
68	1287	8597	bœuf	ulna	2	bon	atmosphère contrôlée
68	1287	8598	coq	ulna	1	bon	atmosphère contrôlée
68	1287	8599	ovicaprine	cote	1	bon	atmosphère contrôlée
75	1302	8680	bœuf	calca	1	bon	atmosphère contrôlée
75	1302	8681	bœuf	cote	5	bon	atmosphère contrôlée
75	1302	8682	bœuf	coxal	1	bon	atmosphère contrôlée
75	1302	8683	bœuf	crane	2	bon	atmosphère contrôlée
75	1302	8684	bœuf	dent inf	4	bon	atmosphère contrôlée
75	1302	8685	bœuf	femur	5	bon	atmosphère contrôlée
75	1302	8686	bœuf	humerus	1	bon	atmosphère contrôlée
75	1302	8687	bœuf	mand+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
75	1302	8688	bœuf	mandibule	5	bon	atmosphère contrôlée
75	1302	8689	bœuf	metacarpe	3	bon	atmosphère contrôlée
75	1302	8690	bœuf	metapode	2	bon	atmosphère contrôlée
75	1302	8691	bœuf	metatarse	1	bon	atmosphère contrôlée
75	1302	8692	bœuf	os long	5	bon	atmosphère contrôlée
75	1302	8693	bœuf	phalange 1	2	bon	atmosphère contrôlée
75	1302	8694	bœuf	radius	1	bon	atmosphère contrôlée
75	1302	8695	bœuf	scapula	2	bon	atmosphère contrôlée
75	1302	8696	bœuf	tibia	4	bon	atmosphère contrôlée
75	1302	8697	bœuf	ulna	2	bon	atmosphère contrôlée
75	1302	8698	bœuf	vertèbre	7	bon	atmosphère contrôlée
75	1302	8699	ovicaprine	cote	4	bon	atmosphère contrôlée
75	1302	8700	ovicaprine	crane	1	bon	atmosphère contrôlée
75	1302	8701	ovicaprine	humerus	1	bon	atmosphère contrôlée
75	1302	8702	ovicaprine	mand+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
75	1302	8703	ovicaprine	mandibule	2	bon	atmosphère contrôlée
75	1302	8704	ovicaprine	metapode	1	bon	atmosphère contrôlée
75	1302	8705	ovicaprine	radius	2	bon	atmosphère contrôlée
75	1302	8706	porc	cote	9	bon	atmosphère contrôlée
75	1302	8707	porc	coxal	2	bon	atmosphère contrôlée
75	1302	8708	porc	dent inf	1	bon	atmosphère contrôlée
75	1302	8709	porc	femur	2	bon	atmosphère contrôlée
75	1302	8710	porc	fibula	1	bon	atmosphère contrôlée

num fait	num US	num lot	Espèce	partie	NR total	état sanitaire	mesure de conservation
75	1302	8711	porc	humerus	1	bon	atmosphère contrôlée
75	1302	8712	porc	mand+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
75	1302	8713	porc	mandibule	1	bon	atmosphère contrôlée
75	1302	8714	porc	max+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
75	1302	8715	porc	scapula	1	bon	atmosphère contrôlée
75	1302	8716	porc	tibia	2	bon	atmosphère contrôlée
75	1302	8717	porc	vertebre	1	bon	atmosphère contrôlée
75	1303	8718	bœuf	cote	3	bon	atmosphère contrôlée
75	1303	8719	bœuf	coxal	2	bon	atmosphère contrôlée
75	1303	8720	bœuf	crane	2	bon	atmosphère contrôlée
75	1303	8721	bœuf	mand+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
75	1303	8722	bœuf	mandibule	5	bon	atmosphère contrôlée
75	1303	8723	bœuf	max+dent	2	bon	atmosphère contrôlée
75	1303	8724	bœuf	metacarpe	3	bon	atmosphère contrôlée
75	1303	8725	bœuf	metatarses	4	bon	atmosphère contrôlée
75	1303	8726	bœuf	radius	6	bon	atmosphère contrôlée
75	1303	8727	bœuf	scapula	4	bon	atmosphère contrôlée
75	1303	8728	bœuf	ulna	1	bon	atmosphère contrôlée
75	1303	8729	bœuf	vertebre	6	bon	atmosphère contrôlée
75	1303	8730	cheval	mandibule	1	bon	atmosphère contrôlée
75	1303	8731	ovicaprines	cote	1	bon	atmosphère contrôlée
75	1303	8732	ovicaprines	metacarpe	3	bon	atmosphère contrôlée
75	1303	8733	ovicaprines	os long	1	bon	atmosphère contrôlée
75	1303	8734	ovicaprines	tibia	1	bon	atmosphère contrôlée
75	1303	8735	porc	tibia	2	bon	atmosphère contrôlée
75	1303	8736	renard	mand+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
75	1540	9306	bœuf	dent sup	1	bon	atmosphère contrôlée
75	1540	9307	bœuf	humerus	1	bon	atmosphère contrôlée
75	1540	9308	bœuf	metapode	1	bon	atmosphère contrôlée
75	1540	9309	bœuf	vertebre	1	bon	atmosphère contrôlée
75	1540	9310	porc	cote	1	bon	atmosphère contrôlée
75	1540	9311	porc	humerus	1	bon	atmosphère contrôlée
75	1540	9312	porc	mand+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
75	1540	9313	porc	mandibule	1	bon	atmosphère contrôlée
77	1550	9335	bœuf	cote	8	bon	atmosphère contrôlée
77	1550	9336	bœuf	crane	2	bon	atmosphère contrôlée

num fait	num US	num lot	Espèce	partie	NR total	état sanitaire	mesure de conservation
77	1550	9337	bœuf	femur	1	bon	atmosphère contrôlée
77	1550	9338	bœuf	mand+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
77	1550	9339	bœuf	mandibule	2	bon	atmosphère contrôlée
77	1550	9340	bœuf	scapula	3	bon	atmosphère contrôlée
77	1550	9341	bœuf	tibia	1	bon	atmosphère contrôlée
77	1550	9342	bœuf	vertebre	2	bon	atmosphère contrôlée
77	1550	9343	ovicaprines	femur	1	bon	atmosphère contrôlée
77	1550	9344	porc	tibia	1	bon	atmosphère contrôlée
87	1409	8924	bœuf	cote	1	bon	atmosphère contrôlée
87	1409	8925	bœuf	femur	8	bon	atmosphère contrôlée
87	1409	8926	bœuf	humerus	2	bon	atmosphère contrôlée
87	1409	8927	bœuf	radius	3	bon	atmosphère contrôlée
87	1409	8928	bœuf	scapula	1	bon	atmosphère contrôlée
87	1409	8929	bœuf	tibia	7	bon	atmosphère contrôlée
87	1409	8930	bœuf	ulna	1	bon	atmosphère contrôlée
87	1409	8931	bœuf	vertebre	2	bon	atmosphère contrôlée
87	1409	8932	chien	radius	1	bon	atmosphère contrôlée
87	1409	8933	ovicaprines	os long	1	bon	atmosphère contrôlée
87	1414	8947	bœuf	cote	1	bon	atmosphère contrôlée
87	1414	8948	bœuf	mandibule	1	bon	atmosphère contrôlée
87	1414	8949	bœuf	scapula	1	bon	atmosphère contrôlée
87	1414	8950	bœuf	tibia	1	bon	atmosphère contrôlée
87	1414	8951	ovicaprines	mand+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
87	1414	8952	ovicaprines	tibia	1	bon	atmosphère contrôlée
88	1408	8908	bœuf	cote	11	bon	atmosphère contrôlée
88	1408	8909	bœuf	coxal	1	bon	atmosphère contrôlée
88	1408	8910	bœuf	crane	1	bon	atmosphère contrôlée
88	1408	8911	bœuf	femur	6	bon	atmosphère contrôlée
88	1408	8912	bœuf	humerus	1	bon	atmosphère contrôlée
88	1408	8913	bœuf	metacarpe	2	bon	atmosphère contrôlée
88	1408	8914	bœuf	os long	1	bon	atmosphère contrôlée
88	1408	8915	bœuf	radius	2	bon	atmosphère contrôlée
88	1408	8916	bœuf	scapula	3	bon	atmosphère contrôlée
88	1408	8917	bœuf	tibia	5	bon	atmosphère contrôlée
88	1408	8918	bœuf	vertebre	2	bon	atmosphère contrôlée
88	1408	8919	chien	radius	1	bon	atmosphère contrôlée

num fait	num US	num lot	Espèce	partie	NR total	état sanitaire	mesure de conservation
88	1408	8920	ovicaprine	femur	1	bon	atmosphère contrôlée
88	1408	8921	porc	mandibule	1	bon	atmosphère contrôlée
88	1408	8922	porc	metapode	1	bon	atmosphère contrôlée
88	1408	8923	porc	tibia	1	bon	atmosphère contrôlée
88	1453	9208	bœuf	cote	3	bon	atmosphère contrôlée
88	1453	9209	bœuf	coxa	1	bon	atmosphère contrôlée
88	1453	9210	bœuf	crane	2	bon	atmosphère contrôlée
88	1453	9211	bœuf	humerus	1	bon	atmosphère contrôlée
88	1453	9212	bœuf	phalange 1	1	bon	atmosphère contrôlée
88	1453	9213	ovicaprine	dent inf	1	bon	atmosphère contrôlée
88	1453	9214	ovicaprine	mandibule	1	bon	atmosphère contrôlée
88	1453	9215	porc	coxa	1	bon	atmosphère contrôlée
88	1453	9216	porc	humerus	1	bon	atmosphère contrôlée
89	1547	9326	bœuf	cote	1	bon	atmosphère contrôlée
89	1547	9327	bœuf	humerus	1	bon	atmosphère contrôlée
89	1547	9328	bœuf	radius	1	bon	atmosphère contrôlée
89	1547	9329	bœuf	scapula	1	bon	atmosphère contrôlée
89	1547	9330	bœuf	ulna	1	bon	atmosphère contrôlée
89	1547	9331	bœuf	vertèbre	3	bon	atmosphère contrôlée
89	1547	9332	ovicaprine	os long	1	bon	atmosphère contrôlée
89	1547	9333	ovicaprine	radius	1	bon	atmosphère contrôlée
89	1547	9334	porc	humerus	1	bon	atmosphère contrôlée
90	1153	7557	bœuf	calca	2	bon	atmosphère contrôlée
90	1153	7558	bœuf	cote	4	bon	atmosphère contrôlée
90	1153	7559	bœuf	coxa	1	bon	atmosphère contrôlée
90	1153	7560	bœuf	crane	3	bon	atmosphère contrôlée
90	1153	7561	bœuf	dent sup	1	bon	atmosphère contrôlée
90	1153	7562	bœuf	femur	1	bon	atmosphère contrôlée
90	1153	7563	bœuf	humerus	2	bon	atmosphère contrôlée
90	1153	7564	bœuf	mandibule	2	bon	atmosphère contrôlée
90	1153	7565	bœuf	metapode	2	bon	atmosphère contrôlée
90	1153	7566	bœuf	metatarse	1	bon	atmosphère contrôlée
90	1153	7567	bœuf	phalange 1	2	bon	atmosphère contrôlée
90	1153	7568	bœuf	radius	2	bon	atmosphère contrôlée
90	1153	7569	bœuf	scapula	1	bon	atmosphère contrôlée
90	1153	7570	bœuf	vertèbre	3	bon	atmosphère contrôlée

num fait	num US	num lot	Espèce	partie	NR total	état sanitaire	mesure de conservation
90	1153	7571	chien	scapula	1	bon	atmosphère contrôlée
90	1153	7572	ovicaprine	cote	1	bon	atmosphère contrôlée
90	1153	7573	ovicaprine	humerus	1	bon	atmosphère contrôlée
90	1153	7574	ovicaprine	radius	4	bon	atmosphère contrôlée
90	1153	7575	ovicaprine	scapula	1	bon	atmosphère contrôlée
90	1153	7576	porc	calca	1	bon	atmosphère contrôlée
90	1153	7577	porc	cote	1	bon	atmosphère contrôlée
90	1153	7578	porc	crane	1	bon	atmosphère contrôlée
90	1153	7579	porc	dent ind	3	bon	atmosphère contrôlée
90	1153	7580	porc	humerus	3	bon	atmosphère contrôlée
90	1153	7581	porc	mand+dent	3	bon	atmosphère contrôlée
90	1153	7582	porc	mandibule	1	bon	atmosphère contrôlée
90	1153	7583	porc	metacarpe	1	bon	atmosphère contrôlée
90	1153	7584	porc	radius	1	bon	atmosphère contrôlée
90	1153	7585	porc	scapula	1	bon	atmosphère contrôlée
90	1153	7586	porc	ulna	1	bon	atmosphère contrôlée
90	1154	7587	bœuf	cote	33	bon	atmosphère contrôlée
90	1154	7588	bœuf	coxa	7	bon	atmosphère contrôlée
90	1154	7589	bœuf	crane	5	bon	atmosphère contrôlée
90	1154	7590	bœuf	dent inf	4	bon	atmosphère contrôlée
90	1154	7591	bœuf	dent sup	2	bon	atmosphère contrôlée
90	1154	7592	bœuf	femur	6	bon	atmosphère contrôlée
90	1154	7593	bœuf	humerus	1	bon	atmosphère contrôlée
90	1154	7594	bœuf	mand+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
90	1154	7595	bœuf	mandibule	9	bon	atmosphère contrôlée
90	1154	7596	bœuf	metacarpe	5	bon	atmosphère contrôlée
90	1154	7597	bœuf	metapode	2	bon	atmosphère contrôlée
90	1154	7598	bœuf	metatarse	7	bon	atmosphère contrôlée
90	1154	7599	bœuf	os long	1	bon	atmosphère contrôlée
90	1154	7600	bœuf	phalange 1	3	bon	atmosphère contrôlée
90	1154	7601	bœuf	scapula	3	bon	atmosphère contrôlée
90	1154	7602	bœuf	tibia	4	bon	atmosphère contrôlée
90	1154	7603	bœuf	ulna	2	bon	atmosphère contrôlée
90	1154	7604	bœuf	vertèbre	7	bon	atmosphère contrôlée
90	1154	7605	ovicaprine	cote	7	bon	atmosphère contrôlée
90	1154	7606	ovicaprine	crane	5	bon	atmosphère contrôlée

num fait	num US	num lot	Espèce	partie	NR total	état sanitaire	mesure de conservation
90	1154	7607	ovicaprine	mand+dent	2	bon	atmosphère contrôlée
90	1154	7608	ovicaprine	max+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
90	1154	7609	ovicaprine	metacarpe	1	bon	atmosphère contrôlée
90	1154	7610	ovicaprine	metapode	1	bon	atmosphère contrôlée
90	1154	7611	ovicaprine	metatarses	2	bon	atmosphère contrôlée
90	1154	7612	porc	cote	1	bon	atmosphère contrôlée
90	1154	7613	porc	coxal	2	bon	atmosphère contrôlée
90	1154	7614	porc	crane	3	bon	atmosphère contrôlée
90	1154	7615	porc	dent inf	1	bon	atmosphère contrôlée
90	1154	7616	porc	femur	1	bon	atmosphère contrôlée
90	1154	7617	porc	fibula	1	bon	atmosphère contrôlée
90	1154	7618	porc	humerus	6	bon	atmosphère contrôlée
90	1154	7619	porc	mand+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
90	1154	7620	porc	mandibule	1	bon	atmosphère contrôlée
90	1154	7621	porc	metapode	1	bon	atmosphère contrôlée
90	1154	7622	porc	radius	2	bon	atmosphère contrôlée
90	1154	7623	porc	scapula	1	bon	atmosphère contrôlée
90	1154	7624	porc	tibia	5	bon	atmosphère contrôlée
90	1154	7625	porc	ulna	1	bon	atmosphère contrôlée
91	1166	7644	bœuf	calca	1	bon	atmosphère contrôlée
91	1166	7645	bœuf	cote	13	bon	atmosphère contrôlée
91	1166	7646	bœuf	coxal	1	bon	atmosphère contrôlée
91	1166	7647	bœuf	crane	8	bon	atmosphère contrôlée
91	1166	7648	bœuf	dent inf	5	bon	atmosphère contrôlée
91	1166	7649	bœuf	dent sup	7	bon	atmosphère contrôlée
91	1166	7650	bœuf	femur	2	bon	atmosphère contrôlée
91	1166	7651	bœuf	humerus	4	bon	atmosphère contrôlée
91	1166	7652	bœuf	mand+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
91	1166	7653	bœuf	mandibule	9	bon	atmosphère contrôlée
91	1166	7654	bœuf	max+dent	2	bon	atmosphère contrôlée
91	1166	7655	bœuf	maxillaire	1	bon	atmosphère contrôlée
91	1166	7656	bœuf	metacarpe	1	bon	atmosphère contrôlée
91	1166	7657	bœuf	metapode	2	bon	atmosphère contrôlée
91	1166	7658	bœuf	metatarses	1	bon	atmosphère contrôlée
91	1166	7659	bœuf	os carpe	1	bon	atmosphère contrôlée
91	1166	7660	bœuf	os long	1	bon	atmosphère contrôlée

num fait	num US	num lot	Espèce	partie	NR total	état sanitaire	mesure de conservation
91	1166	7661	bœuf	os tarse	1	bon	atmosphère contrôlée
91	1166	7662	bœuf	phalange 1	3	bon	atmosphère contrôlée
91	1166	7663	bœuf	phalange 3	2	bon	atmosphère contrôlée
91	1166	7664	bœuf	radius	3	bon	atmosphère contrôlée
91	1166	7665	bœuf	scapula	1	bon	atmosphère contrôlée
91	1166	7666	bœuf	tibia	7	bon	atmosphère contrôlée
91	1166	7667	bœuf	vertèbre	20	bon	atmosphère contrôlée
91	1166	7668	ovicaprine	cote	3	bon	atmosphère contrôlée
91	1166	7669	ovicaprine	coxal	2	bon	atmosphère contrôlée
91	1166	7670	ovicaprine	dent inf	1	bon	atmosphère contrôlée
91	1166	7671	ovicaprine	dent sup	1	bon	atmosphère contrôlée
91	1166	7672	ovicaprine	femur	1	bon	atmosphère contrôlée
91	1166	7673	ovicaprine	mand+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
91	1166	7674	ovicaprine	mandibule	3	bon	atmosphère contrôlée
91	1166	7675	ovicaprine	os long	1	bon	atmosphère contrôlée
91	1166	7676	ovicaprine	scapula	1	bon	atmosphère contrôlée
91	1166	7677	ovicaprine	tibia	1	bon	atmosphère contrôlée
91	1166	7678	porc	crane	1	bon	atmosphère contrôlée
91	1166	7679	porc	dent inf	2	bon	atmosphère contrôlée
91	1166	7680	porc	dent sup	6	bon	atmosphère contrôlée
91	1166	7681	porc	femur	2	bon	atmosphère contrôlée
91	1166	7682	porc	humerus	1	bon	atmosphère contrôlée
91	1166	7683	porc	mand+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
91	1166	7684	porc	mandibule	1	bon	atmosphère contrôlée
91	1166	7685	porc	max+dent	4	bon	atmosphère contrôlée
91	1166	7686	porc	maxillaire	1	bon	atmosphère contrôlée
91	1166	7687	porc	metacarpe	2	bon	atmosphère contrôlée
91	1166	7688	porc	metapode	5	bon	atmosphère contrôlée
91	1166	7689	porc	scapula	11	bon	atmosphère contrôlée
91	1166	7690	porc	tibia	2	bon	atmosphère contrôlée
92	1136	7486	bœuf	cote	2	bon	atmosphère contrôlée
92	1136	7487	bœuf	femur	1	bon	atmosphère contrôlée
92	1136	7488	bœuf	humerus	1	bon	atmosphère contrôlée
92	1136	7489	bœuf	mandibule	1	bon	atmosphère contrôlée
92	1136	7490	bœuf	tibia	1	bon	atmosphère contrôlée
92	1136	7491	bœuf	ulna	1	bon	atmosphère contrôlée

num fait	num US	num lot	Espèce	partie	NR total	état sanitaire	mesure de conservation
92	1136	7492	ovicaprine	femur	2	bon	atmosphère contrôlée
92	1136	7493	ovicaprine	metacarpe	1	bon	atmosphère contrôlée
92	1136	7494	ovicaprine	tibia	1	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	7391	bœuf	calca	2	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	7392	bœuf	cote	39	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	7393	bœuf	coxal	1	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	7394	bœuf	crane	6	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	7395	bœuf	dent inf	1	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	7396	bœuf	dent sup	3	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	7397	bœuf	femur	9	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	7398	bœuf	humerus	1	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	7399	bœuf	mandibule	1	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	7400	bœuf	maxillaire	1	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	7401	bœuf	metacarpe	1	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	7402	bœuf	metapode	3	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	7403	bœuf	metatarse	2	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	7404	bœuf	os long	4	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	7405	bœuf	phalange 1	2	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	7406	bœuf	radius	1	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	7407	bœuf	scapula	4	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	7408	bœuf	sternum	3	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	7409	bœuf	talus	1	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	7410	bœuf	tibia	3	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	7411	bœuf	ulna	3	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	7412	bœuf	vertebre	12	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	7413	cheval	dent inf	2	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	7414	cheval	mand+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	7415	cheval	mandibule	3	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	7416	chevreuil	metapode	1	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	7417	ovicaprine	cote	9	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	7418	ovicaprine	coxal	3	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	7419	ovicaprine	crane	1	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	7420	ovicaprine	femur	3	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	7421	ovicaprine	humerus	6	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	7422	ovicaprine	mandibule	1	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	7423	ovicaprine	metacarpe	2	bon	atmosphère contrôlée

num fait	num US	num lot	Espèce	partie	NR total	état sanitaire	mesure de conservation
93	1106	7424	ovicaprine	metapode	1	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	7425	ovicaprine	metatarse	1	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	7426	ovicaprine	radius	9	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	7427	ovicaprine	scapula	3	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	7428	ovicaprine	tibia	3	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	7429	ovicaprine	ulna	3	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	7430	oiseau ind	os long	1	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	7431	porc	calca	1	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	7432	porc	cote	3	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	7433	porc	crane	2	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	7434	porc	dent inf	2	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	7435	porc	femur	2	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	7436	porc	humerus	5	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	7437	porc	mand+dent	5	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	7438	porc	metacarpe	2	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	7439	porc	metapode	1	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	7440	porc	metatarse	1	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	7441	porc	radius	3	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	7442	porc	sacrum	1	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	7443	porc	scapula	1	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	7444	porc	tibia	2	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	7445	porc	vertebre	2	bon	atmosphère contrôlée
94	1299	8637	bœuf	calca	1	bon	atmosphère contrôlée
94	1299	8638	bœuf	cote	7	bon	atmosphère contrôlée
94	1299	8639	bœuf	crane	4	bon	atmosphère contrôlée
94	1299	8640	bœuf	femur	4	bon	atmosphère contrôlée
94	1299	8641	bœuf	humerus	2	bon	atmosphère contrôlée
94	1299	8642	bœuf	mandibule	1	bon	atmosphère contrôlée
94	1299	8643	bœuf	metacarpe	1	bon	atmosphère contrôlée
94	1299	8644	bœuf	phalange 1	1	bon	atmosphère contrôlée
94	1299	8645	bœuf	radius	1	bon	atmosphère contrôlée
94	1299	8646	bœuf	tibia	6	bon	atmosphère contrôlée
94	1299	8647	bœuf	vertebre	4	bon	atmosphère contrôlée
94	1299	8648	ovicaprine	humerus	1	bon	atmosphère contrôlée
94	1299	8649	ovicaprine	os long	1	bon	atmosphère contrôlée
94	1299	8650	ovicaprine	tibia	1	bon	atmosphère contrôlée



num fait	num US	num lot	Espèce	partie	NR total	état sanitaire	mesure de conservation
94	1299	8651	porc	calca	1	bon	atmosphère contrôlée
94	1299	8652	porc	radius	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1127	7451	bœuf	cote	6	bon	atmosphère contrôlée
96	1127	7452	bœuf	crane	5	bon	atmosphère contrôlée
96	1127	7453	bœuf	femur	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1127	7454	bœuf	humerus	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1127	7455	bœuf	mand+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1127	7456	bœuf	mandibule	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1127	7457	bœuf	metacarpe	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1127	7458	bœuf	radius	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1127	7459	bœuf	vertebre	2	bon	atmosphère contrôlée
96	1127	7460	ovicaprine	cote	2	bon	atmosphère contrôlée
96	1127	7461	porc	dent inf	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1127	7462	porc	dent sup	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1127	7463	porc	phalange 1	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1127	7464	porc	tibia	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1128	7465	bœuf	cote	3	bon	atmosphère contrôlée
96	1128	7466	bœuf	humerus	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1128	7467	bœuf	mand+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1128	7468	bœuf	metatarse	2	bon	atmosphère contrôlée
96	1128	7469	bœuf	radius	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1128	7470	bœuf	scapula	2	bon	atmosphère contrôlée
96	1128	7471	bœuf	tibia	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1128	7472	bœuf	vertebre	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1128	7473	ovicaprine	cote	2	bon	atmosphère contrôlée
96	1128	7474	ovicaprine	mandibule	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1128	7475	porc	dent inf	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1128	7476	porc	scapula	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1129	7477	bœuf	crane	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1129	7478	bœuf	dent sup	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1129	7479	bœuf	tibia	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1129	7480	bœuf	vertebre	2	bon	atmosphère contrôlée
96	1129	7481	ovicaprine	mand+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1129	7482	porc	phalange 1	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1433	9022	bœuf	cote	8	bon	atmosphère contrôlée
96	1433	9023	bœuf	coxal	1	bon	atmosphère contrôlée

num fait	num US	num lot	Espèce	partie	NR total	état sanitaire	mesure de conservation
96	1433	9024	bœuf	crane	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1433	9025	bœuf	dent sup	2	bon	atmosphère contrôlée
96	1433	9026	bœuf	femur	3	bon	atmosphère contrôlée
96	1433	9027	bœuf	humerus	2	bon	atmosphère contrôlée
96	1433	9028	bœuf	mand+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1433	9029	bœuf	mandibule	6	bon	atmosphère contrôlée
96	1433	9030	bœuf	metapode	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1433	9031	bœuf	os long	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1433	9032	bœuf	radius	3	bon	atmosphère contrôlée
96	1433	9033	bœuf	scapula	2	bon	atmosphère contrôlée
96	1433	9034	bœuf	tibia	2	bon	atmosphère contrôlée
96	1433	9035	bœuf	ulna	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1433	9036	bœuf	vertebre	7	bon	atmosphère contrôlée
96	1433	9037	ovicaprine	cote	4	bon	atmosphère contrôlée
96	1433	9038	ovicaprine	femur	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1433	9039	ovicaprine	radius	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1433	9040	ovicaprine	scapula	3	bon	atmosphère contrôlée
96	1433	9041	ovicaprine	tibia	2	bon	atmosphère contrôlée
96	1433	9042	porc	cote	3	bon	atmosphère contrôlée
96	1433	9043	porc	coxal	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1433	9044	porc	crane	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1433	9045	porc	femur	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1433	9046	porc	mand+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1433	9047	porc	max+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1433	9048	porc	metapode	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1434	9049	bœuf	calca	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1434	9050	bœuf	cote	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1434	9051	bœuf	coxal	3	bon	atmosphère contrôlée
96	1434	9052	bœuf	crane	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1434	9053	bœuf	dent inf	5	bon	atmosphère contrôlée
96	1434	9054	bœuf	femur	3	bon	atmosphère contrôlée
96	1434	9055	bœuf	humerus	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1434	9056	bœuf	mand+dent	2	bon	atmosphère contrôlée
96	1434	9057	bœuf	mandibule	8	bon	atmosphère contrôlée
96	1434	9058	bœuf	metacarpe	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1434	9059	bœuf	metapode	2	bon	atmosphère contrôlée

num fait	num US	num lot	Espèce	partie	NR total	état sanitaire	mesure de conservation
96	1434	9060	bœuf	metatarse	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1434	9061	bœuf	radius	3	bon	atmosphère contrôlée
96	1434	9062	bœuf	scapula	2	bon	atmosphère contrôlée
96	1434	9063	bœuf	ulna	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1434	9064	bœuf	vertèbre	4	bon	atmosphère contrôlée
96	1434	9065	cerf	metapode	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1434	9066	chien	coxal	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1434	9067	ovicaprine	crane	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1434	9068	ovicaprine	mandibule	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1434	9069	porc	cote	2	bon	atmosphère contrôlée
96	1434	9070	porc	coxal	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1434	9071	porc	femur	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1434	9072	porc	humerus	4	bon	atmosphère contrôlée
96	1434	9073	porc	mand+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1434	9074	porc	ulna	2	bon	atmosphère contrôlée
96	1435	9075	bœuf	cote	3	bon	atmosphère contrôlée
96	1435	9076	bœuf	crane	3	bon	atmosphère contrôlée
96	1435	9077	bœuf	dent inf	2	bon	atmosphère contrôlée
96	1435	9078	bœuf	dent sup	2	bon	atmosphère contrôlée
96	1435	9079	bœuf	mand+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1435	9080	bœuf	mandibule	5	bon	atmosphère contrôlée
96	1435	9081	bœuf	max+dent	2	bon	atmosphère contrôlée
96	1435	9082	bœuf	metacarpe	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1435	9083	bœuf	metatarse	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1435	9084	bœuf	os long	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1435	9085	bœuf	radius	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1435	9086	bœuf	sacrum	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1435	9087	bœuf	ulna	2	bon	atmosphère contrôlée
96	1435	9088	bœuf	vertèbre	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1435	9089	ovicaprine	femur	2	bon	atmosphère contrôlée
96	1435	9090	porc	coxal	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1435	9091	porc	dent inf	4	bon	atmosphère contrôlée
96	1435	9092	porc	humerus	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1435	9093	porc	mandibule	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1435	9094	porc	tibia	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1435	9095	renard	mandibule	1	bon	atmosphère contrôlée

num fait	num US	num lot	Espèce	partie	NR total	état sanitaire	mesure de conservation
96	1436	9096	bœuf	cote	3	bon	atmosphère contrôlée
96	1436	9097	bœuf	coxal	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1436	9098	bœuf	crane	5	bon	atmosphère contrôlée
96	1436	9099	bœuf	dent sup	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1436	9100	bœuf	femur	3	bon	atmosphère contrôlée
96	1436	9101	bœuf	mand+dent	2	bon	atmosphère contrôlée
96	1436	9102	bœuf	mandibule	5	bon	atmosphère contrôlée
96	1436	9103	bœuf	max+dent	3	bon	atmosphère contrôlée
96	1436	9104	bœuf	metacarpe	2	bon	atmosphère contrôlée
96	1436	9105	bœuf	metapode	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1436	9106	bœuf	patella	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1436	9107	bœuf	phalange 1	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1436	9108	bœuf	radius	2	bon	atmosphère contrôlée
96	1436	9109	bœuf	tibia	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1436	9110	bœuf	ulna	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1436	9111	bœuf	vertèbre	8	bon	atmosphère contrôlée
96	1436	9112	ovicaprine	cote	2	bon	atmosphère contrôlée
96	1436	9113	ovicaprine	crane	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1436	9114	ovicaprine	femur	2	bon	atmosphère contrôlée
96	1436	9115	ovicaprine	humerus	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1436	9116	ovicaprine	mand+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1436	9117	ovicaprine	metapode	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1436	9118	ovicaprine	os long	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1436	9119	porc	cote	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1436	9120	porc	coxal	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1436	9121	porc	femur	2	bon	atmosphère contrôlée
96	1436	9122	porc	mand+dent	3	bon	atmosphère contrôlée
96	1436	9123	porc	mandibule	2	bon	atmosphère contrôlée
96	1436	9124	porc	metapode	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1436	9125	porc	metatarse	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1437	9126	bœuf	crane	4	bon	atmosphère contrôlée
96	1437	9127	bœuf	dent inf	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1437	9128	bœuf	dent sup	2	bon	atmosphère contrôlée
96	1437	9129	bœuf	femur	2	bon	atmosphère contrôlée
96	1437	9130	bœuf	mand+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1437	9131	bœuf	mandibule	7	bon	atmosphère contrôlée

num fait	num US	num lot	Espèce	partie	NR total	état sanitaire	mesure de conservation
96	1437	9132	bœuf	max+dent	3	bon	atmosphère contrôlée
96	1437	9133	bœuf	maxillaire	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1437	9134	bœuf	metacarpe	2	bon	atmosphère contrôlée
96	1437	9135	bœuf	metapode	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1437	9136	bœuf	metatarse	3	bon	atmosphère contrôlée
96	1437	9137	bœuf	phalange 2	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1437	9138	bœuf	radius	2	bon	atmosphère contrôlée
96	1437	9139	bœuf	ulna	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1437	9140	bœuf	vertèbre	7	bon	atmosphère contrôlée
96	1437	9141	ovicaprine	cote	2	bon	atmosphère contrôlée
96	1437	9142	ovicaprine	crane	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1437	9143	ovicaprine	femur	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1437	9144	porc	humerus	2	bon	atmosphère contrôlée
96	1437	9145		scapula	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1438	9146	bœuf	crane	2	bon	atmosphère contrôlée
96	1438	9147	bœuf	dent sup	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1438	9148	bœuf	humerus	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1438	9149	bœuf	metatarse	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1438	9150	ovicaprine	cote	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1438	9151	ovicaprine	crane	2	bon	atmosphère contrôlée
96	1438	9152	porc	dent inf	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1438	9153		ulna	2	bon	atmosphère contrôlée
96	1439	9154	bœuf	crane	2	bon	atmosphère contrôlée
96	1439	9155	bœuf	femur	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1439	9156	bœuf	max+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1439	9157	bœuf	metacarpe	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1439	9158	bœuf	radius	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1439	9159	bœuf	scapula	2	bon	atmosphère contrôlée
96	1439	9160	bœuf	ulna	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1439	9161	bœuf	vertèbre	3	bon	atmosphère contrôlée
96	1439	9162	cerf	metatarse	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1439	9163	ovicaprine	cote	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1439	9164	ovicaprine	femur	2	bon	atmosphère contrôlée
96	1439	9165	porc	humerus	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1439	9166	porc	radius	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1439	9167	porc	ulna	1	bon	atmosphère contrôlée

num fait	num US	num lot	Espèce	partie	NR total	état sanitaire	mesure de conservation
96	1439	9168	porc	vertèbre	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1440	9169	ovicaprine	mand+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1440	9170	porc	cote	1	bon	atmosphère contrôlée
98	1150	7538	bœuf	femur	1	bon	atmosphère contrôlée
98	1150	7539	bœuf	metapode	1	bon	atmosphère contrôlée
98	1150	7540	bœuf	metatarse	1	bon	atmosphère contrôlée
98	1150	7541	bœuf	tibia	1	bon	atmosphère contrôlée
98	1150	7542	ovicaprine	cote	1	bon	atmosphère contrôlée
98	1150	7543	ovicaprine	max+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
98	1150	7544	porc	mand+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
98	1150	7545	porc	metacarpe	1	bon	atmosphère contrôlée
98	1152	7547	bœuf	cote	2	bon	atmosphère contrôlée
98	1152	7548	bœuf	humerus	1	bon	atmosphère contrôlée
98	1152	7549	bœuf	radius	1	bon	atmosphère contrôlée
98	1152	7550	bœuf	vertèbre	1	bon	atmosphère contrôlée
98	1152	7551	cheval	radius	1	bon	atmosphère contrôlée
98	1152	7552	ovicaprine	cote	2	bon	atmosphère contrôlée
98	1152	7553	ovicaprine	mand+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
98	1152	7554	porc	cote	1	bon	atmosphère contrôlée
98	1152	7555	porc	metacarpe	1	bon	atmosphère contrôlée
98	1152	7556	porc	tibia	1	bon	atmosphère contrôlée
101	1396	8893	bœuf	cote	1	bon	atmosphère contrôlée
101	1396	8894	bœuf	mandibule	1	bon	atmosphère contrôlée
101	1396	8895	bœuf	metacarpe	1	bon	atmosphère contrôlée
101	1396	8896	bœuf	radius	1	bon	atmosphère contrôlée
101	1396	8897	bœuf	tibia	1	bon	atmosphère contrôlée
101	1396	8898	ovicaprine	cote	1	bon	atmosphère contrôlée
101	1396	8899	ovicaprine	metacarpe	1	bon	atmosphère contrôlée
101	1396	8900	ovicaprine	tibia	2	bon	atmosphère contrôlée
101	1396	8901	porc	cote	1	bon	atmosphère contrôlée
101	1396	8902	porc	fibula	1	bon	atmosphère contrôlée
101	1396	8903	porc	humerus	1	bon	atmosphère contrôlée
101	1396	8904	porc	mand+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
101	1396	8905	porc	scapula	1	bon	atmosphère contrôlée
101	1396	8906	porc	tibia	1	bon	atmosphère contrôlée
101	1397	8907	ovicaprine	humerus	1	bon	atmosphère contrôlée

num fait	num US	num lot	Espèce	partie	NR total	état sanitaire	mesure de conservation
102	1087	7255	bœuf	cote	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1087	7256	bœuf	coxal	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1087	7257	bœuf	dent inf	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1087	7258	bœuf	dent sup	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1087	7259	bœuf	mandibule	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1087	7260	bœuf	ulna	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1087	7261	bœuf	vertèbre	9	bon	atmosphère contrôlée
102	1087	7262	ovicaprine	femur	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1087	7263	ovicaprine	humerus	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1087	7264	ovicaprine	scapula	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1087	7265	porc	femur	3	bon	atmosphère contrôlée
102	1087	7266	porc	humerus	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1087	7267	porc	mand+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1087	7268	porc	tibia	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1088	7269	bœuf	calca	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1088	7270	bœuf	cote	5	bon	atmosphère contrôlée
102	1088	7271	bœuf	coxal	2	bon	atmosphère contrôlée
102	1088	7272	bœuf	crane	3	bon	atmosphère contrôlée
102	1088	7273	bœuf	dent inf	2	bon	atmosphère contrôlée
102	1088	7274	bœuf	dent sup	3	bon	atmosphère contrôlée
102	1088	7275	bœuf	femur	4	bon	atmosphère contrôlée
102	1088	7276	bœuf	humerus	3	bon	atmosphère contrôlée
102	1088	7277	bœuf	max+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1088	7278	bœuf	os long	2	bon	atmosphère contrôlée
102	1088	7279	bœuf	phalange 1	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1088	7280	bœuf	radius	2	bon	atmosphère contrôlée
102	1088	7281	bœuf	scapula	2	bon	atmosphère contrôlée
102	1088	7282	bœuf	talus	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1088	7283	bœuf	tibia	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1088	7284	bœuf	vertèbre	5	bon	atmosphère contrôlée
102	1088	7285	cheval	dent sup	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1088	7286	coq	divers	3	bon	atmosphère contrôlée
102	1088	7287	ovicaprine	cote	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1088	7288	ovicaprine	femur	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1088	7289	ovicaprine	mandibule	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1088	7290	ovicaprine	metacarpe	1	bon	atmosphère contrôlée

num fait	num US	num lot	Espèce	partie	NR total	état sanitaire	mesure de conservation
102	1088	7291	ovicaprine	os long	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1088	7292	ovicaprine	radius	2	bon	atmosphère contrôlée
102	1088	7293	ovicaprine	tibia	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1088	7294	porc	calca	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1088	7295	porc	cote	4	bon	atmosphère contrôlée
102	1088	7296	porc	dent inf	3	bon	atmosphère contrôlée
102	1088	7297	porc	dent sup	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1088	7298	porc	femur	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1088	7299	porc	fibula	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1088	7300	porc	humerus	2	bon	atmosphère contrôlée
102	1088	7301	porc	mand+dent	2	bon	atmosphère contrôlée
102	1088	7302	porc	mandibule	2	bon	atmosphère contrôlée
102	1088	7303	porc	max+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1088	7304	porc	phalange 1	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1088	7305	porc	scapula	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1088	7306	porc	tibia	3	bon	atmosphère contrôlée
102	1089	7307	bœuf	calca	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1089	7308	bœuf	cote	16	bon	atmosphère contrôlée
102	1089	7309	bœuf	coxal	2	bon	atmosphère contrôlée
102	1089	7310	bœuf	crane	3	bon	atmosphère contrôlée
102	1089	7311	bœuf	dent ind	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1089	7312	bœuf	dent inf	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1089	7313	bœuf	dent sup	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1089	7314	bœuf	femur	6	bon	atmosphère contrôlée
102	1089	7315	bœuf	humerus	4	bon	atmosphère contrôlée
102	1089	7316	bœuf	mandibule	5	bon	atmosphère contrôlée
102	1089	7317	bœuf	metapode	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1089	7318	bœuf	metatarses	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1089	7319	bœuf	os long	2	bon	atmosphère contrôlée
102	1089	7320	bœuf	scapula	2	bon	atmosphère contrôlée
102	1089	7321	bœuf	talus	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1089	7322	bœuf	tibia	2	bon	atmosphère contrôlée
102	1089	7323	bœuf	ulna	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1089	7324	bœuf	vertèbre	4	bon	atmosphère contrôlée
102	1089	7325	ovicaprine	cote	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1089	7326	ovicaprine	humerus	1	bon	atmosphère contrôlée

num fait	num US	num lot	Espèce	partie	NR total	état sanitaire	mesure de conservation
102	1089	7327	ovicaprine	mand+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1089	7328	ovicaprine	mandibule	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1089	7329	ovicaprine	max+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1089	7330	ovicaprine	scapula	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1089	7331	ovicaprine	tibia	2	bon	atmosphère contrôlée
102	1089	7332	ovicaprine	vertèbre	2	bon	atmosphère contrôlée
102	1089	7333	oie/canard	metacarpe	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1089	7334	porc	cote	4	bon	atmosphère contrôlée
102	1089	7335	porc	coxal	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1089	7336	porc	crane	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1089	7337	porc	dent inf	10	bon	atmosphère contrôlée
102	1089	7338	porc	humerus	4	bon	atmosphère contrôlée
102	1089	7339	porc	mand+dent	3	bon	atmosphère contrôlée
102	1089	7340	porc	mandibule	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1089	7341	porc	max+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1089	7342	porc	metacarpe	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1089	7343	porc	metapode	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1089	7344	porc	radius	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1089	7345	porc	scapula	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1089	7346	porc	tibia	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1093	7347	bœuf	cote	7	bon	atmosphère contrôlée
102	1093	7348	bœuf	coxal	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1093	7349	bœuf	femur	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1093	7350	bœuf	humerus	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1093	7351	bœuf	phalange 1	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1093	7352	bœuf	tibia	3	bon	atmosphère contrôlée
102	1093	7353	bœuf	vertèbre	2	bon	atmosphère contrôlée
102	1093	7354	cerf	bois	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1093	7355	ovicaprine	crane	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1093	7356	ovicaprine	humerus	2	bon	atmosphère contrôlée
102	1093	7357	ovicaprine	mandibule	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1093	7358	ovicaprine	metacarpe	3	bon	atmosphère contrôlée
102	1093	7359	ovicaprine	metatarse	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1093	7360	ovicaprine	scapula	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1093	7361	porc	cote	5	bon	atmosphère contrôlée
102	1093	7362	porc	coxal	3	bon	atmosphère contrôlée

num fait	num US	num lot	Espèce	partie	NR total	état sanitaire	mesure de conservation
102	1093	7363	porc	crane	2	bon	atmosphère contrôlée
102	1093	7364	porc	dent inf	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1093	7365	porc	femur	3	bon	atmosphère contrôlée
102	1093	7366	porc	humerus	3	bon	atmosphère contrôlée
102	1093	7367	porc	mandibule	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1093	7368	porc	metacarpe	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1093	7369	porc	metatarse	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1093	7370	porc	scapula	3	bon	atmosphère contrôlée
102	1093	7371	porc	talus	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1093	7372	porc	tibia	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1093	7373	renard	fibula	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1093	7374	renard	tibia	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	7718	*martes sp	mandibule	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	7719	bœuf	cote	31	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	7720	bœuf	coxal	3	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	7721	bœuf	crane	8	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	7722	bœuf	dent inf	2	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	7723	bœuf	dent sup	4	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	7724	bœuf	femur	5	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	7725	bœuf	humerus	6	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	7726	bœuf	mandibule	15	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	7727	bœuf	metapode	2	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	7728	bœuf	metatarse	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	7729	bœuf	os long	5	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	7730	bœuf	radius	2	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	7731	bœuf	scapula	6	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	7732	bœuf	talus	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	7733	bœuf	tibia	9	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	7734	bœuf	vertèbre	23	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	7735	coq	coracoïde	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	7736	coq	femur	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	7737	coq	fibula	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	7738	coq	humerus	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	7739	coq	metatarse	2	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	7740	coq	scapula	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	7741	coq	tibiotarse	1	bon	atmosphère contrôlée



num fait	num US	num lot	Espèce	partie	NR total	état sanitaire	mesure de conservation
102	1170	7742	coq	ulna	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	7743	ovicaprine	cote	14	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	7744	ovicaprine	coxal	3	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	7745	ovicaprine	crane	2	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	7746	ovicaprine	dent inf	5	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	7747	ovicaprine	dent sup	5	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	7748	ovicaprine	femur	10	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	7749	ovicaprine	humerus	7	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	7750	ovicaprine	mand+dent	3	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	7751	ovicaprine	mandibule	5	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	7752	ovicaprine	max+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	7753	ovicaprine	metapode	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	7754	ovicaprine	metatarses	2	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	7755	ovicaprine	os long	8	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	7756	ovicaprine	phalange 1	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	7757	ovicaprine	radius	3	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	7758	ovicaprine	scapula	4	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	7759	ovicaprine	talus	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	7760	ovicaprine	tibia	5	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	7761	ovicaprine	vertèbre	2	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	7762	oie/canard	tibiotarse	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	7763	porc	calca	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	7764	porc	cote	5	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	7765	porc	coxal	3	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	7766	porc	crane	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	7767	porc	dent inf	12	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	7768	porc	fibula	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	7769	porc	humerus	3	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	7770	porc	mand+dent	5	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	7771	porc	mandibule	4	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	7772	porc	max+dent	3	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	7773	porc	maxillaire	3	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	7774	porc	metatarses	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	7775	porc	os long	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	7776	porc	phalange 1	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	7777	porc	radius	2	bon	atmosphère contrôlée

num fait	num US	num lot	Espèce	partie	NR total	état sanitaire	mesure de conservation
102	1170	7778	porc	scapula	2	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	7779	porc	talus	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	7780	porc	tibia	7	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	7781	porc	ulna	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	7782	porc	vertèbre	2	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	7783	bœuf	calca	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	7784	bœuf	cote	55	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	7785	bœuf	coxal	9	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	7786	bœuf	crane	6	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	7787	bœuf	femur	13	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	7788	bœuf	humerus	9	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	7789	bœuf	mand+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	7790	bœuf	mandibule	6	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	7791	bœuf	metapode	2	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	7792	bœuf	phalange 1	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	7793	bœuf	phalange 2	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	7794	bœuf	radius	2	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	7795	bœuf	scapula	6	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	7796	bœuf	tibia	6	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	7797	bœuf	ulna	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	7798	bœuf	vertèbre	15	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	7799	cerf	bois	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	7800	cheval	metapode	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	7801	chien	mand+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	7802	chien	mandibule	2	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	7803	chien	radius	2	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	7804	coq	cote	3	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	7805	coq	divers	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	7806	coq	femur	3	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	7807	coq	humerus	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	7808	coq	metacarpe	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	7809	coq	metatarses	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	7810	coq	radius	2	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	7811	coq	scapula	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	7812	coq	ulna	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	7813	coq	vertèbre	1	bon	atmosphère contrôlée

num fait	num US	num lot	Espèce	partie	NR total	état sanitaire	mesure de conservation
102	1171	7814	ovicaprine	cote	17	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	7815	ovicaprine	coxa	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	7816	ovicaprine	crane	4	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	7817	ovicaprine	dent sup	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	7818	ovicaprine	femur	10	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	7819	ovicaprine	humerus	7	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	7820	ovicaprine	mand+dent	3	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	7821	ovicaprine	mandibule	4	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	7822	ovicaprine	metacarpe	6	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	7823	ovicaprine	metapode	2	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	7824	ovicaprine	metatars	2	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	7825	ovicaprine	os long	5	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	7826	ovicaprine	radius	4	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	7827	ovicaprine	tibia	12	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	7828	ovicaprine	ulna	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	7829	ovicaprine	vertèbre	3	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	7830	porc	calca	4	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	7831	porc	cote	8	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	7832	porc	coxa	9	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	7833	porc	crane	7	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	7834	porc	dent inf	7	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	7835	porc	dent sup	5	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	7836	porc	femur	7	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	7837	porc	fibula	2	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	7838	porc	humerus	10	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	7839	porc	mand+dent	10	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	7840	porc	mandibule	3	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	7841	porc	max+dent	3	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	7842	porc	maxillaire	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	7843	porc	metapode	13	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	7844	porc	metatars	3	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	7845	porc	phalange 1	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	7846	porc	radius	3	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	7847	porc	scapula	2	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	7848	porc	tibia	9	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	7849	porc	vertèbre	11	bon	atmosphère contrôlée

num fait	num US	num lot	Espèce	partie	NR total	état sanitaire	mesure de conservation
102	1172	7850	bœuf	cote	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1172	7851	ovicaprine	cote	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1172	7852	ovicaprine	radius	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1173	7853	bœuf	cote	4	bon	atmosphère contrôlée
102	1173	7854	bœuf	crane	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1173	7855	bœuf	femur	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1173	7856	bœuf	vertèbre	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1173	7857	ovicaprine	cote	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1173	7858	ovicaprine	humerus	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1173	7859	ovicaprine	metacarpe	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1173	7860	ovicaprine	os long	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1173	7861	ovicaprine	tibia	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1173	7862	ovicaprine	ulna	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1173	7863	porc	cote	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1173	7864	porc	dent inf	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1173	7865	porc	metacarpe	2	bon	atmosphère contrôlée
102	1173	7866	porc	metapode	2	bon	atmosphère contrôlée
102	1173	7867	porc	radius	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1173	7868	porc	tibia	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1173	7869	porc	ulna	1	bon	atmosphère contrôlée
103	1551	9345	porc	max+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
103	1551	9346	porc	scapula	1	bon	atmosphère contrôlée
119	1082	7082	bœuf	cote	12	bon	atmosphère contrôlée
119	1082	7083	bœuf	coxa	2	bon	atmosphère contrôlée
119	1082	7084	bœuf	crane	11	bon	atmosphère contrôlée
119	1082	7085	bœuf	dent inf	3	bon	atmosphère contrôlée
119	1082	7086	bœuf	dent sup	4	bon	atmosphère contrôlée
119	1082	7087	bœuf	femur	13	bon	atmosphère contrôlée
119	1082	7088	bœuf	humerus	15	bon	atmosphère contrôlée
119	1082	7089	bœuf	mandibule	14	bon	atmosphère contrôlée
119	1082	7090	bœuf	metacarpe	3	bon	atmosphère contrôlée
119	1082	7091	bœuf	metapode	2	bon	atmosphère contrôlée
119	1082	7092	bœuf	os carpe	5	bon	atmosphère contrôlée
119	1082	7093	bœuf	os long	9	bon	atmosphère contrôlée
119	1082	7094	bœuf	phalange 2	2	bon	atmosphère contrôlée
119	1082	7095	bœuf	radius	10	bon	atmosphère contrôlée

num fait	num US	num lot	Espèce	partie	NR total	état sanitaire	mesure de conservation
119	1082	7096	bœuf	talus	2	bon	atmosphère contrôlée
119	1082	7097	bœuf	tibia	8	bon	atmosphère contrôlée
119	1082	7098	bœuf	ulna	3	bon	atmosphère contrôlée
119	1082	7099	bœuf	vertèbre	33	bon	atmosphère contrôlée
119	1082	7100	ovicaprine	cote	2	bon	atmosphère contrôlée
119	1082	7101	ovicaprine	coxal	1	bon	atmosphère contrôlée
119	1082	7102	ovicaprine	crane	1	bon	atmosphère contrôlée
119	1082	7103	ovicaprine	femur	2	bon	atmosphère contrôlée
119	1082	7104	ovicaprine	humerus	1	bon	atmosphère contrôlée
119	1082	7105	ovicaprine	metapode	1	bon	atmosphère contrôlée
119	1082	7106	ovicaprine	metatarses	1	bon	atmosphère contrôlée
119	1082	7107	ovicaprine	scapula	2	bon	atmosphère contrôlée
119	1082	7108	ovicaprine	tibia	2	bon	atmosphère contrôlée
119	1082	7109	porc	cote	1	bon	atmosphère contrôlée
119	1082	7110	porc	dent inf	3	bon	atmosphère contrôlée
119	1082	7111	porc	femur	1	bon	atmosphère contrôlée
119	1082	7112	porc	humerus	2	bon	atmosphère contrôlée
119	1082	7113	porc	max+dent	2	bon	atmosphère contrôlée
119	1082	7114	porc	scapula	1	bon	atmosphère contrôlée
119	1082	7115	porc	ulna	1	bon	atmosphère contrôlée
119	1083	7116	bœuf	cote	9	bon	atmosphère contrôlée
119	1083	7117	bœuf	coxal	1	bon	atmosphère contrôlée
119	1083	7118	bœuf	crane	4	bon	atmosphère contrôlée
119	1083	7119	bœuf	dent sup	3	bon	atmosphère contrôlée
119	1083	7120	bœuf	femur	5	bon	atmosphère contrôlée
119	1083	7121	bœuf	humerus	5	bon	atmosphère contrôlée
119	1083	7122	bœuf	mand+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
119	1083	7123	bœuf	mandibule	4	bon	atmosphère contrôlée
119	1083	7124	bœuf	metacarpe	4	bon	atmosphère contrôlée
119	1083	7125	bœuf	metapode	2	bon	atmosphère contrôlée
119	1083	7126	bœuf	metatarses	1	bon	atmosphère contrôlée
119	1083	7127	bœuf	os long	1	bon	atmosphère contrôlée
119	1083	7128	bœuf	phalange 2	1	bon	atmosphère contrôlée
119	1083	7129	bœuf	radius	9	bon	atmosphère contrôlée
119	1083	7130	bœuf	scapula	5	bon	atmosphère contrôlée
119	1083	7131	bœuf	tibia	4	bon	atmosphère contrôlée

num fait	num US	num lot	Espèce	partie	NR total	état sanitaire	mesure de conservation
119	1083	7132	bœuf	ulna	3	bon	atmosphère contrôlée
119	1083	7133	bœuf	vertèbre	12	bon	atmosphère contrôlée
119	1083	7134	chevreuil	metatarses	2	bon	atmosphère contrôlée
119	1083	7135	ovicaprine	cote	1	bon	atmosphère contrôlée
119	1083	7136	ovicaprine	crane	1	bon	atmosphère contrôlée
119	1083	7137	ovicaprine	femur	2	bon	atmosphère contrôlée
119	1083	7138	ovicaprine	mand+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
119	1083	7139	ovicaprine	mandibule	1	bon	atmosphère contrôlée
119	1083	7140	ovicaprine	radius	2	bon	atmosphère contrôlée
119	1083	7141	ovicaprine	tibia	2	bon	atmosphère contrôlée
119	1083	7142	ovicaprine	vertèbre	1	bon	atmosphère contrôlée
119	1083	7143	porc	cote	2	bon	atmosphère contrôlée
119	1083	7144	porc	coxal	1	bon	atmosphère contrôlée
119	1083	7145	porc	crane	1	bon	atmosphère contrôlée
119	1083	7146	porc	femur	1	bon	atmosphère contrôlée
119	1083	7147	porc	metapode	1	bon	atmosphère contrôlée
119	1083	7148	porc	scapula	1	bon	atmosphère contrôlée
119	1083	7149	porc	ulna	3	bon	atmosphère contrôlée
119	1083	7150	porc	vertèbre	1	bon	atmosphère contrôlée
120	1508	9290	bœuf	cote	1	bon	atmosphère contrôlée
120	1508	9291	bœuf	humerus	1	bon	atmosphère contrôlée
120	1508	9292	bœuf	radius	1	bon	atmosphère contrôlée
120	1508	9293	bœuf	tibia	2	bon	atmosphère contrôlée
120	1508	9294	ovicaprine	crane	1	bon	atmosphère contrôlée
120	1508	9295	ovicaprine	humerus	1	bon	atmosphère contrôlée
120	1508	9296	porc	mand+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
120	1508	9297	porc	radius	1	bon	atmosphère contrôlée
120	1509	9298	bœuf	humerus	1	bon	atmosphère contrôlée
120	1509	9299	ovicaprine	cote	1	bon	atmosphère contrôlée
120	1509	9300	ovicaprine	mand+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
120	1509	9301	ovicaprine	scapula	1	bon	atmosphère contrôlée
120	1509	9302	ovicaprine	tibia	1	bon	atmosphère contrôlée
120	1509	9303	porc	dent inf	1	bon	atmosphère contrôlée
121	1094	7375	bœuf	cote	1	bon	atmosphère contrôlée
121	1094	7376	bœuf	crane	2	bon	atmosphère contrôlée
121	1094	7377	bœuf	os long	1	bon	atmosphère contrôlée

num fait	num US	num lot	Espèce	partie	NR total	état sanitaire	mesure de conservation
121	1094	7378	ovicaprine	cote	3	bon	atmosphère contrôlée
121	1094	7379	ovicaprine	femur	2	bon	atmosphère contrôlée
121	1094	7380	ovicaprine	humerus	1	bon	atmosphère contrôlée
121	1094	7381	ovicaprine	tibia	1	bon	atmosphère contrôlée
121	1094	7382	porc	cote	1	bon	atmosphère contrôlée
121	1094	7383	porc	crane	1	bon	atmosphère contrôlée
121	1094	7384	porc	fibula	1	bon	atmosphère contrôlée
121	1094	7385	porc	max+dent	3	bon	atmosphère contrôlée
121	1094	7386	porc	metacarpe	2	bon	atmosphère contrôlée
121	1094	7387	porc	metapode	1	bon	atmosphère contrôlée
121	1094	7388	porc	radius	1	bon	atmosphère contrôlée
121	1094	7389	porc	scapula	3	bon	atmosphère contrôlée
121	1094	7390	porc	ulna	1	bon	atmosphère contrôlée
122	1158	7634	bœuf	humerus	2	bon	atmosphère contrôlée
122	1158	7635	bœuf	mandibule	1	bon	atmosphère contrôlée
122	1158	7636	bœuf	ulna	1	bon	atmosphère contrôlée
122	1158	7637	bœuf	vertèbre	2	bon	atmosphère contrôlée
122	1158	7638	ovicaprine	tibia	1	bon	atmosphère contrôlée
123	1076	7044	bœuf	cote	1	bon	atmosphère contrôlée
123	1076	7045	bœuf	tibia	1	bon	atmosphère contrôlée
123	1076	7046	bœuf	vertèbre	1	bon	atmosphère contrôlée
123	1076	7047	chien	humerus	1	bon	atmosphère contrôlée
123	1076	7048	ovicaprine	femur	2	bon	atmosphère contrôlée
123	1076	7049	ovicaprine	scapula	2	bon	atmosphère contrôlée
123	1076	7050	ovicaprine	tibia	1	bon	atmosphère contrôlée
123	1076	7051	porc	dent inf	1	bon	atmosphère contrôlée
125	1133	7483	bœuf	cote	2	bon	atmosphère contrôlée
125	1133	7484	bœuf	metapode	1	bon	atmosphère contrôlée
125	1133	7485	porc	radius	1	bon	atmosphère contrôlée
129	1119	7446	bœuf	cote	3	bon	atmosphère contrôlée
129	1119	7447	bœuf	femur	2	bon	atmosphère contrôlée
131	1123	7448	bœuf	femur	1	bon	atmosphère contrôlée
131	1123	7449	ovicaprine	metapode	1	bon	atmosphère contrôlée
131	1123	7450	ovicaprine	os long	1	bon	atmosphère contrôlée
132	1161	7639	porc	metacarpe	1	bon	atmosphère contrôlée
134	1163	7640	bœuf	mandibule	1	bon	atmosphère contrôlée

num fait	num US	num lot	Espèce	partie	NR total	état sanitaire	mesure de conservation
134	1163	7641	bœuf	vertèbre	1	bon	atmosphère contrôlée
134	1163	7642	ovicaprine	metapode	1	bon	atmosphère contrôlée
134	1163	7643	porc	coxal	1	bon	atmosphère contrôlée
149	1078	7052	bœuf	cote	1	bon	atmosphère contrôlée
149	1078	7053	bœuf	femur	4	bon	atmosphère contrôlée
149	1078	7054	bœuf	phalange 2	1	bon	atmosphère contrôlée
149	1078	7055	bœuf	radius	1	bon	atmosphère contrôlée
149	1078	7056	bœuf	tibia	2	bon	atmosphère contrôlée
149	1078	7057	bœuf	vertèbre	3	bon	atmosphère contrôlée
149	1078	7058	ovicaprine	cote	1	bon	atmosphère contrôlée
149	1078	7059	ovicaprine	radius	1	bon	atmosphère contrôlée
149	1078	7060	porc	coxal	1	bon	atmosphère contrôlée
149	1078	7061	porc	crane	1	bon	atmosphère contrôlée
149	1078	7062	porc	femur	1	bon	atmosphère contrôlée
149	1078	7063	porc	humerus	1	bon	atmosphère contrôlée
149	1078	7064	porc	vertèbre	1	bon	atmosphère contrôlée
149	1079	7065	bœuf	cote	4	bon	atmosphère contrôlée
149	1079	7066	bœuf	coxal	1	bon	atmosphère contrôlée
149	1079	7067	bœuf	femur	4	bon	atmosphère contrôlée
149	1079	7068	bœuf	humerus	2	bon	atmosphère contrôlée
149	1079	7069	bœuf	mandibule	2	bon	atmosphère contrôlée
149	1079	7070	bœuf	metapode	1	bon	atmosphère contrôlée
149	1079	7071	bœuf	os long	1	bon	atmosphère contrôlée
149	1079	7072	bœuf	phalange 1	1	bon	atmosphère contrôlée
149	1079	7073	bœuf	tibia	1	bon	atmosphère contrôlée
149	1079	7074	bœuf	ulna	1	bon	atmosphère contrôlée
149	1079	7075	bœuf	vertèbre	2	bon	atmosphère contrôlée
149	1079	7076	ovicaprine	cote	4	bon	atmosphère contrôlée
149	1079	7077	ovicaprine	dent sup	1	bon	atmosphère contrôlée
149	1079	7078	ovicaprine	femur	1	bon	atmosphère contrôlée
149	1079	7079	ovicaprine	humerus	1	bon	atmosphère contrôlée
149	1079	7080	porc	coxal	1	bon	atmosphère contrôlée
149	1079	7081	porc	tibia	1	bon	atmosphère contrôlée
172	1331	8829	ovicaprine	os long	1	bon	atmosphère contrôlée
173	1350	8837	bœuf	vertèbre	1	bon	atmosphère contrôlée
173	1351	8838	bœuf	tibia	1	bon	atmosphère contrôlée

num fait	num US	num lot	Espèce	partie	NR total	état sanitaire	mesure de conservation
173	1351	8839	ovicaprine	humerus	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	7151	bœuf	cote	18	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	7152	bœuf	coxal	5	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	7153	bœuf	crane	9	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	7154	bœuf	dent inf	6	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	7155	bœuf	dent sup	6	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	7156	bœuf	femur	8	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	7157	bœuf	humerus	11	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	7158	bœuf	mand+dent	3	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	7159	bœuf	mandibule	11	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	7160	bœuf	metacarpe	2	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	7161	bœuf	metapode	3	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	7162	bœuf	metatarses	10	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	7163	bœuf	os long	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	7164	bœuf	phalange 1	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	7165	bœuf	radius	3	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	7166	bœuf	scapula	8	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	7167	bœuf	talus	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	7168	bœuf	tibia	3	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	7169	bœuf	ulna	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	7170	bœuf	vertèbre	26	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	7171	cerf	bois	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	7172	cheval	dent sup	2	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	7173	cheval	mand+dent	2	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	7174	chevreuil	metatarses	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	7175	chien	humerus	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	7176	lagomorphe	coxal	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	7177	ovicaprine	cote	4	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	7178	ovicaprine	dent inf	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	7179	ovicaprine	dent sup	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	7180	ovicaprine	femur	4	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	7181	ovicaprine	mand+dent	2	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	7182	ovicaprine	mandibule	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	7183	ovicaprine	max+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	7184	ovicaprine	metacarpe	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	7185	ovicaprine	metapode	1	bon	atmosphère contrôlée

num fait	num US	num lot	Espèce	partie	NR total	état sanitaire	mesure de conservation
174	1085	7186	ovicaprine	metatarses	2	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	7187	ovicaprine	os long	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	7188	ovicaprine	radius	3	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	7189	ovicaprine	tibia	4	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	7190	porc	calca	2	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	7191	porc	cote	3	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	7192	porc	crane	3	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	7193	porc	dent inf	6	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	7194	porc	femur	3	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	7195	porc	fibula	2	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	7196	porc	humerus	4	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	7197	porc	mand+dent	3	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	7198	porc	max+dent	3	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	7199	porc	radius	2	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	7200	porc	scapula	3	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	7201	porc	tibia	4	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	7202	porc	ulna	4	bon	atmosphère contrôlée
174	1086	7203	bœuf	cote	4	bon	atmosphère contrôlée
174	1086	7204	bœuf	crane	2	bon	atmosphère contrôlée
174	1086	7205	bœuf	dent inf	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1086	7206	bœuf	dent sup	5	bon	atmosphère contrôlée
174	1086	7207	bœuf	femur	4	bon	atmosphère contrôlée
174	1086	7208	bœuf	humerus	2	bon	atmosphère contrôlée
174	1086	7209	bœuf	mandibule	5	bon	atmosphère contrôlée
174	1086	7210	bœuf	max+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1086	7211	bœuf	metatarses	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1086	7212	bœuf	phalange 1	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1086	7213	bœuf	radius	2	bon	atmosphère contrôlée
174	1086	7214	bœuf	sacrum	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1086	7215	bœuf	scapula	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1086	7216	bœuf	tibia	3	bon	atmosphère contrôlée
174	1086	7217	bœuf	ulna	2	bon	atmosphère contrôlée
174	1086	7218	bœuf	vertèbre	7	bon	atmosphère contrôlée
174	1086	7219	cerf	bois	2	bon	atmosphère contrôlée
174	1086	7220	cerf	metacarpe	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1086	7221	chien	mandibule	2	bon	atmosphère contrôlée



num fait	num US	num lot	Espèce	partie	NR total	état sanitaire	mesure de conservation
174	1086	7222	coq	femur	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1086	7223	coq	humerus	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1086	7224	coq	metatarses	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1086	7225	ovicaprines	cote	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1086	7226	ovicaprines	crane	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1086	7227	ovicaprines	dent inf	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1086	7228	ovicaprines	femur	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1086	7229	ovicaprines	mandibule	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1086	7230	ovicaprines	metapode	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1086	7231	ovicaprines	os long	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1086	7232	ovicaprines	tibia	2	bon	atmosphère contrôlée
174	1086	7233	ovicaprines	ulna	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1086	7234	porc	coxal	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1086	7235	porc	crane	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1086	7236	porc	dent inf	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1086	7237	porc	humerus	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1086	7238	porc	mand+dent	3	bon	atmosphère contrôlée
174	1086	7239	porc	mandibule	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1086	7240	porc	maxillaire	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1086	7241	porc	metacarpe	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1086	7242	porc	radius	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1086	7243	porc	scapula	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1086	7244	porc	talus	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1086	7245	porc	tibia	3	bon	atmosphère contrôlée
174	1086	7246	renard	calca	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1086	7247	renard	cote	15	bon	atmosphère contrôlée
174	1086	7248	renard	humerus	2	bon	atmosphère contrôlée
174	1086	7249	renard	mand+dent	2	bon	atmosphère contrôlée
174	1086	7250	renard	max+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1086	7251	renard	metapode	7	bon	atmosphère contrôlée
174	1086	7252	renard	radius	2	bon	atmosphère contrôlée
174	1086	7253	renard	tibia	2	bon	atmosphère contrôlée
174	1086	7254	renard	vertèbre	3	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	7962	bœuf	calca	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	7963	bœuf	cote	12	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	7964	bœuf	crane	8	bon	atmosphère contrôlée

num fait	num US	num lot	Espèce	partie	NR total	état sanitaire	mesure de conservation
174	1195	7965	bœuf	dent ind	3	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	7966	bœuf	dent inf	7	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	7967	bœuf	dent sup	10	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	7968	bœuf	femur	9	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	7969	bœuf	humerus	5	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	7970	bœuf	mand+dent	7	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	7971	bœuf	mandibule	10	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	7972	bœuf	max+dent	2	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	7973	bœuf	maxillaire	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	7974	bœuf	metacarpe	3	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	7975	bœuf	metapode	5	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	7976	bœuf	metatarses	3	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	7977	bœuf	os long	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	7978	bœuf	phalange 1	3	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	7979	bœuf	phalange 2	4	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	7980	bœuf	phalange 3	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	7981	bœuf	radius	3	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	7982	bœuf	scapula	3	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	7983	bœuf	tibia	3	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	7984	bœuf	ulna	2	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	7985	bœuf	vertèbre	33	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	7986	cheval	dent inf	2	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	7987	coq	coracoïde	2	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	7988	coq	os long	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	7989	lagomorphe	scapula	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	7990	ovicaprines	cote	4	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	7991	ovicaprines	dent inf	9	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	7992	ovicaprines	dent sup	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	7993	ovicaprines	humerus	2	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	7994	ovicaprines	mand+dent	2	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	7995	ovicaprines	mandibule	3	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	7996	ovicaprines	max+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	7997	ovicaprines	metacarpe	2	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	7998	ovicaprines	metapode	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	7999	ovicaprines	metatarses	2	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	8000	ovicaprines	radius	2	bon	atmosphère contrôlée

num fait	num US	num lot	Espèce	partie	NR total	état sanitaire	mesure de conservation
174	1195	8001	ovicaprine	tibia	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	8002	ovicaprine	vertèbre	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	8003	porc	calca	2	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	8004	porc	cote	17	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	8005	porc	coxal	4	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	8006	porc	crane	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	8007	porc	dent ind	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	8008	porc	dent inf	11	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	8009	porc	dent sup	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	8010	porc	femur	5	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	8011	porc	fibula	2	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	8012	porc	humerus	3	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	8013	porc	mand+dent	4	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	8014	porc	mandibule	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	8015	porc	max+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	8016	porc	metacarpe	4	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	8017	porc	metatarses	3	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	8018	porc	phalange 1	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	8019	porc	radius	2	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	8020	porc	scapula	3	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	8021	porc	tibia	4	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	8022	porc	ulna	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	8023	porc	vertèbre	7	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	8024	renard	coxal	2	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	8025	renard	femur	2	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	8026	renard	metapode	7	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	8027	renard	tibia	2	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	8028	renard	vertèbre	2	bon	atmosphère contrôlée
174	1196	8029	bœuf	cote	6	bon	atmosphère contrôlée
174	1196	8030	bœuf	crane	7	bon	atmosphère contrôlée
174	1196	8031	bœuf	dent sup	8	bon	atmosphère contrôlée
174	1196	8032	bœuf	femur	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1196	8033	bœuf	humerus	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1196	8034	bœuf	mandibule	7	bon	atmosphère contrôlée
174	1196	8035	bœuf	max+dent	2	bon	atmosphère contrôlée
174	1196	8036	bœuf	maxillaire	4	bon	atmosphère contrôlée

num fait	num US	num lot	Espèce	partie	NR total	état sanitaire	mesure de conservation
174	1196	8037	bœuf	metacarpe	6	bon	atmosphère contrôlée
174	1196	8038	bœuf	metapode	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1196	8039	bœuf	os carpe	2	bon	atmosphère contrôlée
174	1196	8040	bœuf	os long	3	bon	atmosphère contrôlée
174	1196	8041	bœuf	phalange 1	3	bon	atmosphère contrôlée
174	1196	8042	bœuf	phalange 2	3	bon	atmosphère contrôlée
174	1196	8043	bœuf	phalange 3	4	bon	atmosphère contrôlée
174	1196	8044	bœuf	radius	2	bon	atmosphère contrôlée
174	1196	8045	bœuf	tibia	3	bon	atmosphère contrôlée
174	1196	8046	bœuf	ulna	2	bon	atmosphère contrôlée
174	1196	8047	bœuf	vertèbre	4	bon	atmosphère contrôlée
174	1196	8048	ovicaprine	coxal	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1196	8049	ovicaprine	crane	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1196	8050	ovicaprine	dent inf	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1196	8051	ovicaprine	femur	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1196	8052	ovicaprine	mand+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1196	8053	ovicaprine	mandibule	3	bon	atmosphère contrôlée
174	1196	8054	ovicaprine	max+dent	2	bon	atmosphère contrôlée
174	1196	8055	ovicaprine	os long	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1196	8056	ovicaprine	tibia	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1196	8057	oiseau ind	tibiotarse	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1196	8058	porc	cote	3	bon	atmosphère contrôlée
174	1196	8059	porc	coxal	6	bon	atmosphère contrôlée
174	1196	8060	porc	crane	3	bon	atmosphère contrôlée
174	1196	8061	porc	dent inf	4	bon	atmosphère contrôlée
174	1196	8062	porc	humerus	2	bon	atmosphère contrôlée
174	1196	8063	porc	mand+dent	3	bon	atmosphère contrôlée
174	1196	8064	porc	mandibule	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1196	8065	porc	max+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1196	8066	porc	metatarses	2	bon	atmosphère contrôlée
174	1196	8067	porc	radius	3	bon	atmosphère contrôlée
174	1196	8068	porc	scapula	2	bon	atmosphère contrôlée
174	1196	8069	porc	vertèbre	11	bon	atmosphère contrôlée
174	1197	8070	bœuf	calca	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1197	8071	bœuf	coxal	4	bon	atmosphère contrôlée
174	1197	8072	bœuf	crane	9	bon	atmosphère contrôlée

num fait	num US	num lot	Espèce	partie	NR total	état sanitaire	mesure de conservation
174	1197	8073	bœuf	dent sup	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1197	8074	bœuf	femur	3	bon	atmosphère contrôlée
174	1197	8075	bœuf	humerus	2	bon	atmosphère contrôlée
174	1197	8076	bœuf	mandibule	2	bon	atmosphère contrôlée
174	1197	8077	bœuf	max+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1197	8078	bœuf	metacarpe	6	bon	atmosphère contrôlée
174	1197	8079	bœuf	metapode	4	bon	atmosphère contrôlée
174	1197	8080	bœuf	metatars	4	bon	atmosphère contrôlée
174	1197	8081	bœuf	os carpe	2	bon	atmosphère contrôlée
174	1197	8082	bœuf	os tarse	2	bon	atmosphère contrôlée
174	1197	8083	bœuf	phalange 1	6	bon	atmosphère contrôlée
174	1197	8084	bœuf	phalange 2	2	bon	atmosphère contrôlée
174	1197	8085	bœuf	phalange 3	2	bon	atmosphère contrôlée
174	1197	8086	bœuf	radius	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1197	8087	bœuf	sesamoïde	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1197	8088	bœuf	tibia	3	bon	atmosphère contrôlée
174	1197	8089	bœuf	ulna	2	bon	atmosphère contrôlée
174	1197	8090	cerf	bois	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1197	8091	cheval	mandibule	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1197	8092	chien	cote	8	bon	atmosphère contrôlée
174	1197	8093	chien	coxal	2	bon	atmosphère contrôlée
174	1197	8094	chien	crane	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1197	8095	chien	mand+dent	2	bon	atmosphère contrôlée
174	1197	8096	chien	max+dent	2	bon	atmosphère contrôlée
174	1197	8097	chien	sacrum	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1197	8098	chien	vertèbre	6	bon	atmosphère contrôlée
174	1197	8099	ovicaprine	cote	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1197	8100	ovicaprine	crane	8	bon	atmosphère contrôlée
174	1197	8101	ovicaprine	dent inf	3	bon	atmosphère contrôlée
174	1197	8102	ovicaprine	dent sup	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1197	8103	ovicaprine	mand+dent	4	bon	atmosphère contrôlée
174	1197	8104	ovicaprine	max+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1197	8105	ovicaprine	metacarpe	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1197	8106	ovicaprine	vertèbre	2	bon	atmosphère contrôlée
174	1197	8107	porc	cote	20	bon	atmosphère contrôlée
174	1197	8108	porc	coxal	1	bon	atmosphère contrôlée

num fait	num US	num lot	Espèce	partie	NR total	état sanitaire	mesure de conservation
174	1197	8109	porc	crane	3	bon	atmosphère contrôlée
174	1197	8110	porc	femur	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1197	8111	porc	fibula	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1197	8112	porc	humerus	4	bon	atmosphère contrôlée
174	1197	8113	porc	mand+dent	4	bon	atmosphère contrôlée
174	1197	8114	porc	max+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1197	8115	porc	metacarpe	2	bon	atmosphère contrôlée
174	1197	8116	porc	metapode	2	bon	atmosphère contrôlée
174	1197	8117	porc	metatars	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1197	8118	porc	radius	4	bon	atmosphère contrôlée
174	1197	8119	porc	scapula	4	bon	atmosphère contrôlée
174	1197	8120	porc	tibia	2	bon	atmosphère contrôlée
174	1197	8121	porc	ulna	4	bon	atmosphère contrôlée
174	1197	8122	porc	vertèbre	9	bon	atmosphère contrôlée
174	1198	8123	bœuf	cote	6	bon	atmosphère contrôlée
174	1198	8124	bœuf	coxal	2	bon	atmosphère contrôlée
174	1198	8125	bœuf	crane	4	bon	atmosphère contrôlée
174	1198	8126	bœuf	dent ind	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1198	8127	bœuf	dent inf	3	bon	atmosphère contrôlée
174	1198	8128	bœuf	dent sup	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1198	8129	bœuf	mand+dent	4	bon	atmosphère contrôlée
174	1198	8130	bœuf	mandibule	3	bon	atmosphère contrôlée
174	1198	8131	bœuf	metacarpe	2	bon	atmosphère contrôlée
174	1198	8132	bœuf	metatars	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1198	8133	bœuf	scapula	3	bon	atmosphère contrôlée
174	1198	8134	bœuf	vertèbre	4	bon	atmosphère contrôlée
174	1198	8135	ovicaprine	crane	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1198	8136	ovicaprine	metacarpe	11	bon	atmosphère contrôlée
174	1198	8137	ovicaprine	metapode	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1198	8138	ovicaprine	metatars	8	bon	atmosphère contrôlée
174	1198	8139	ovicaprine	phalange 1	2	bon	atmosphère contrôlée
174	1198	8140	ovicaprine	talus	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1198	8141	porc	crane	6	bon	atmosphère contrôlée
174	1198	8142	porc	dent inf	4	bon	atmosphère contrôlée
174	1198	8143	porc	mand+dent	2	bon	atmosphère contrôlée
174	1198	8144	porc	mandibule	3	bon	atmosphère contrôlée

num fait	num US	num lot	Espèce	partie	NR total	état sanitaire	mesure de conservation
174	1198	8145	porc	maxillaire	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1198	8146	porc	metacarpe	2	bon	atmosphère contrôlée
174	1198	8147	porc	metapode	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1198	8148	porc	metatarse	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1198	8149	porc	phalange 1	2	bon	atmosphère contrôlée
174	1198	8150	porc	tibia	2	bon	atmosphère contrôlée
174	1199	8151	bœuf	mandibule	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1199	8152	bœuf	radius	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1199	8153	ovicaprine	metacarpe	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1199	8154	ovicaprine	radius	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1199	8155	porc	metacarpe	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1199	8156	porc	metapode	3	bon	atmosphère contrôlée
174	1199	8157	porc	metatarse	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1199	8158	porc	scapula	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1199	8159	porc	tibia	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1199	8160	porc	vertèbre	1	bon	atmosphère contrôlée
181	1151	7546	ovicaprine	cote	1	bon	atmosphère contrôlée
202	1387	8847	ovicaprine	cote	1	bon	atmosphère contrôlée
212	1411	8934	bœuf	metatarse	1	bon	atmosphère contrôlée
212	1411	8935	bœuf	ulna	1	bon	atmosphère contrôlée
212	1411	8936	bœuf	cote	4	bon	atmosphère contrôlée
212	1411	8937	bœuf	coxal	1	bon	atmosphère contrôlée
212	1411	8938	bœuf	femur	4	bon	atmosphère contrôlée
212	1411	8939	bœuf	mandibule	1	bon	atmosphère contrôlée
212	1411	8940	bœuf	phalange 1	1	bon	atmosphère contrôlée
212	1411	8941	bœuf	radius	1	bon	atmosphère contrôlée
212	1411	8942	bœuf	talus	1	bon	atmosphère contrôlée
212	1411	8943	bœuf	tibia	1	bon	atmosphère contrôlée
212	1412	8944	bœuf	femur	1	bon	atmosphère contrôlée
212	1412	8945	bœuf	mandibule	1	bon	atmosphère contrôlée
212	1412	8946	ovicaprine	mand+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
212	1415	8953	bœuf	femur	1	bon	atmosphère contrôlée
212	1415	8954	bœuf	humerus	1	bon	atmosphère contrôlée
212	1415	8955	bœuf	scapula	2	bon	atmosphère contrôlée
212	1415	8956	bœuf	tibia	1	bon	atmosphère contrôlée
215	1426	8970	bœuf	cote	9	bon	atmosphère contrôlée

num fait	num US	num lot	Espèce	partie	NR total	état sanitaire	mesure de conservation
215	1426	8971	bœuf	crane	2	bon	atmosphère contrôlée
215	1426	8972	bœuf	dent ind	1	bon	atmosphère contrôlée
215	1426	8973	bœuf	femur	1	bon	atmosphère contrôlée
215	1426	8974	bœuf	humerus	1	bon	atmosphère contrôlée
215	1426	8975	bœuf	mandibule	1	bon	atmosphère contrôlée
215	1426	8976	bœuf	metapode	2	bon	atmosphère contrôlée
215	1426	8977	bœuf	phalange 3	1	bon	atmosphère contrôlée
215	1426	8978	bœuf	radius	2	bon	atmosphère contrôlée
215	1426	8979	bœuf	scapula	3	bon	atmosphère contrôlée
215	1426	8980	bœuf	tibia	1	bon	atmosphère contrôlée
215	1426	8981	bœuf	vertèbre	1	bon	atmosphère contrôlée
215	1426	8982	chevreuil	metatarse	1	bon	atmosphère contrôlée
215	1426	8983	ovicaprine	cote	2	bon	atmosphère contrôlée
215	1426	8984	ovicaprine	dent sup	1	bon	atmosphère contrôlée
215	1426	8985	ovicaprine	humerus	2	bon	atmosphère contrôlée
215	1426	8986	ovicaprine	mand+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
215	1426	8987	ovicaprine	mandibule	4	bon	atmosphère contrôlée
215	1426	8988	ovicaprine	metacarpe	1	bon	atmosphère contrôlée
215	1426	8989	ovicaprine	metatarse	1	bon	atmosphère contrôlée
215	1426	8990	ovicaprine	os long	2	bon	atmosphère contrôlée
215	1426	8991	ovicaprine	radius	2	bon	atmosphère contrôlée
215	1426	8992	ovicaprine	scapula	2	bon	atmosphère contrôlée
215	1426	8993	ovicaprine	tibia	3	bon	atmosphère contrôlée
215	1426	8994	porc	crane	2	bon	atmosphère contrôlée
215	1426	8995	porc	dent sup	1	bon	atmosphère contrôlée
215	1426	8996	porc	femur	1	bon	atmosphère contrôlée
215	1426	8997	porc	metacarpe	1	bon	atmosphère contrôlée
215	1428	8998	bœuf	mand+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
215	1428	8999	bœuf	metacarpe	1	bon	atmosphère contrôlée
215	1428	9000	bœuf	metatarse	2	bon	atmosphère contrôlée
215	1428	9001	bœuf	vertèbre	1	bon	atmosphère contrôlée
215	1428	9002	ovicaprine	mand+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
215	1429	9003	bœuf	calca	2	bon	atmosphère contrôlée
215	1429	9004	bœuf	cote	1	bon	atmosphère contrôlée
215	1429	9005	bœuf	crane	1	bon	atmosphère contrôlée
215	1429	9006	bœuf	femur	2	bon	atmosphère contrôlée

num fait	num US	num lot	Espèce	partie	NR total	état sanitaire	mesure de conservation
215	1429	9007	bœuf	mand+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
215	1429	9008	bœuf	metatarses	1	bon	atmosphère contrôlée
215	1429	9009	bœuf	phalange 1	1	bon	atmosphère contrôlée
215	1429	9010	bœuf	radius	1	bon	atmosphère contrôlée
215	1429	9011	bœuf	vertèbre	4	bon	atmosphère contrôlée
215	1429	9012	cheval	mandibule	1	bon	atmosphère contrôlée
215	1429	9013	cheval	vertèbre	1	bon	atmosphère contrôlée
215	1429	9014	ovicaprine	crâne	1	bon	atmosphère contrôlée
215	1429	9015	ovicaprine	mand+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
215	1429	9016	ovicaprine	metacarpe	2	bon	atmosphère contrôlée
215	1429	9017	ovicaprine	radius	1	bon	atmosphère contrôlée
215	1429	9018	porc	fémur	1	bon	atmosphère contrôlée
215	1429	9019	porc	mand+dent	1	bon	atmosphère contrôlée
215	1429	9020	porc	scapula	1	bon	atmosphère contrôlée
215	1429	9021	porc	tibia	1	bon	atmosphère contrôlée
217	1524	9304	ovicaprine	humerus	1	bon	atmosphère contrôlée
219	1528	9305	ovicaprine	cote	1	bon	atmosphère contrôlée



## Inventaire du mobilier métallique

num fait	num US	num lot	Matière	Type	description	NR total	Nbre Mini Ind	état sanitaire	mesures de conservation
2	1006	369	fer	ferrures		3	0	bon	atmosphère contrôlée
2	1006	370	fer	clou	tête plate circulaire	2	2	bon	atmosphère contrôlée
2	1008	5512	fer	scorie				bon	atmosphère contrôlée
2	1008	5513	fer	scorie				bon	atmosphère contrôlée
2	1064	242	fer	clou	tête plate circulaire	1	1	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	233	fer	clous	tête plate circulaire	3	2	bon	atmosphère contrôlée
2	1189	5514	fer	scorie				bon	atmosphère contrôlée
2	1189	5515	fer	scorie				bon	atmosphère contrôlée
12	1024	368	fer	clou	tête plate circulaire	7	0	bon	atmosphère contrôlée
14	1028	5516	fer	scorie				bon	atmosphère contrôlée
17	1074	5517	fer	scorie				bon	atmosphère contrôlée
18	1071	235	fer	clous	tête plate circulaire	2	2	bon	atmosphère contrôlée
58	1484	224	fer	clou	tête plate circulaire	2	1	bon	atmosphère contrôlée
58	1484	5518	fer	scorie				bon	atmosphère contrôlée
58	1484	5519	fer	scorie				bon	atmosphère contrôlée
58	1485	5520	fer	scorie				bon	atmosphère contrôlée
58	1486	280	fer	clou	tête plate circulaire	1	1	bon	atmosphère contrôlée
58	1489	5583	fer	scorie				bon	atmosphère contrôlée
58	1489	5584	fer	scorie				bon	atmosphère contrôlée
59	1382	146	fer	chute de barre	fragment de barre de section rectangulaire	1	0	bon	atmosphère contrôlée
62	1343	5573	fer	scorie				bon	atmosphère contrôlée
64	1355	222	fer	clous	tête plate circulaire	2	1	bon	atmosphère contrôlée
65	1545	79	all cu	tôle	1 petit fgt de tôle	1	0	bon	atmosphère contrôlée
65	1545	142	fer	tiges		2	0	bon	atmosphère contrôlée
65	1545	219	fer	clous	tpc	3	2	bon	atmosphère contrôlée
65	1545	223	fer	clous	tpc	3	2	bon	atmosphère contrôlée
65	1545	334	fer	clous	tpc	2	1	bon	atmosphère contrôlée
65	1545	5521	fer	scorie				bon	atmosphère contrôlée
65	1545	5522	fer	scorie				bon	atmosphère contrôlée
67	1259	28	fer	clous	tpc	64	64	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	29	fer	tôle	1 plaque légèrement convexe avec une perforation à l'endroit de la cassure	1	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	30	plomb	déchet	1 feuille de plomb pliée sur elle-même jusqu'à former un petit «cube»	1	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	93	all cu	rivet	1 rivet ou élément d'applique décoratif à tête ronde et plate et à tige fine circulaire droite	1	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	97	all cu	fibule	fibule à plaquettes, ressort à 8 spires et corde externe munie d'une griffe. L'arc part assez coudé de la tête; Décord de chevrons en partie centrale de l'arc.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	131	plomb	feuille de plomb	1 feuille de plomb présentant plusieurs pliures avec deux perforations circulaires rapprochées	1	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	132	fer	barre	barre courbée avec une extrémité en pointe	1	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	134	fer	bande de tôle		1	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	135	fer	chutes de barre ?	3 éléments de section rectangulaire avec aplatissement	3	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	212	fer	clou	tête homme	2	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1259	5523	fer	scorie				bon	atmosphère contrôlée
67	1259	5524	fer	scorie				bon	atmosphère contrôlée
67	1259	5525	fer	scorie				bon	atmosphère contrôlée
67	1259	5526	fer	scorie				bon	atmosphère contrôlée
67	1260	31	fer	clous	tpc	16	16	bon	atmosphère contrôlée

num fait	num US	num lot	Matière	Type	description	NR total	Nbre Mini Ind	état sanitaire	mesures de conservation
67	1260	88	fer	clef	1 clef présentant une tige rectangulaire peu épaisse de section quadrangulaire coudée à 90° avec la ou les dent(s) tournée(s) vers l'anneau de suspension situé à l'extrémité du manche plat rectangulaire de section quadrangulaire	1	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1260	5527	fer	scorie				bon	atmosphère contrôlée
67	1260	5528	fer	scorie				bon	atmosphère contrôlée
67	1285	32	fer	clous	tête plate circulaire	16	15	bon	atmosphère contrôlée
67	1285	96	all cu	fibule	spires et départ de ardillon	1	1	bon	atmosphère contrôlée
67	1285	120	fer	tige ou ojet en cours d'élaboration ?	section rectangulaire, une extrémité amincie	1	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1285	195	fer	tige	tige de section rectangulaire	1	0	bon	atmosphère contrôlée
67	1285	5529	fer	scorie				bon	atmosphère contrôlée
68	1287	2	all cu	tôle	5 fgts d'une tôle présentant un aspect bosselé : fgt d'applique ?	5	0	bon	atmosphère contrôlée
68	1287	70	fer	clous	tête plate circulaire	5	3	bon	atmosphère contrôlée
68	1287	5530	fer	scorie				bon	atmosphère contrôlée
75	1302	74	all cu	tôle	1 plaque fragmentaire rectangulaire dont l'épaisseur est < à 1 mm	1	1	bon	atmosphère contrôlée
75	1302	147	fer	barre	1 pièce rectangulaire	1	1	bon	atmosphère contrôlée
75	1302	275	fer	clou	tête plate circulaire	1	1	bon	atmosphère contrôlée
75	1303	215	fer	clous	tête plate circulaire	3	2	bon	atmosphère contrôlée
75	1540	182	fer	tôles		2	0	bon	atmosphère contrôlée
75	1540	183	fer	clous	tête plate circulaire	8	3	bon	atmosphère contrôlée
75	1540	296	fer	clou	tête plate circulaire	1	1	bon	atmosphère contrôlée
75	1540	325	fer	clous	tête plate circulaire	10	1	bon	atmosphère contrôlée
77	1550	5531	fer	scorie				bon	atmosphère contrôlée
77	1550	5532	fer	scorie				bon	atmosphère contrôlée
87	1054	22	plomb	poids de balance	1 poids de pesée en forme de cylindre en plomb	1	1	bon	atmosphère contrôlée
87	1409	99	all cu	anneau	1 anneau fermé de section irrégulière losangique	1	1	bon	atmosphère contrôlée
87	1409	239	all cu	anneau	1 anneau fermé de section en amande	1	1	bon	atmosphère contrôlée
88	1408	168	fer	anneau	1 anneau fermé de section circulaire	1	1	bon	atmosphère contrôlée
88	1408	214	fer	clous	tpc	2	2	bon	atmosphère contrôlée
88	1408	5542	fer	scorie				bon	atmosphère contrôlée
88	1408	5543	fer	scorie				bon	atmosphère contrôlée
88	1408	5544	fer	scorie				bon	atmosphère contrôlée
88	1453	98	all cu	bague	1 anneau fermé de section circulaire à ovale de dimensions variables	1	1	bon	atmosphère contrôlée
88	1453	279	fer	clou	tpc	1	1	bon	atmosphère contrôlée
88	1453	5545	fer	scorie				bon	atmosphère contrôlée
89	1547	198	fer	clous	tpc	5	3	bon	atmosphère contrôlée
89	1547	285	fer	tige		1	0	bon	atmosphère contrôlée
90	1153	5533	fer	scorie				bon	atmosphère contrôlée
90	1154	62	fer	clous	tête plate circulaire	8	7	bon	atmosphère contrôlée
90	1154	137	fer	manipule de bouclier ?	barre avec 2 pattes de fixations aux extrémités, «prise en main» de 8 cm de large	1	1	bon	atmosphère contrôlée
91	1166	206	fer	crochet ,	tige de section carrée avec une extrémité un anneau de fixation	1	1	bon	atmosphère contrôlée
91	1166	340	fer	tige		1	0	bon	atmosphère contrôlée
92	1136	61	fer	clous	tête plate circulaire	2	2	bon	atmosphère contrôlée
92	1136	5546	fer	scorie				bon	atmosphère contrôlée
93	1106	26	fer	clef	clef en forme de L présentant un anneau de suspension	1	1	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	139	fer	serpe	douille ouverte de 20 cm de long et 13,7 cm de large et la lame, assez large avec 5,7 cm, en forme de croissant	1	1	bon	atmosphère contrôlée
93	1106	210	fer	clous	tête plate circulaire	5	4	bon	atmosphère contrôlée
94	1299	213	fer	clous	tpc	2	1	bon	atmosphère contrôlée
94	1299	274	fer	tige		1	0	bon	atmosphère contrôlée
94	1299	5547	fer	scorie				bon	atmosphère contrôlée
94	1299	5548	fer	scorie				bon	atmosphère contrôlée
94	1299	5549	fer	scorie				bon	atmosphère contrôlée
94	1299	5550	fer	scorie				bon	atmosphère contrôlée
94	1299	5551	fer	scorie				bon	atmosphère contrôlée
94	1299	5552	fer	scorie				bon	atmosphère contrôlée

num fait	num US	num lot	Matière	Type	description	NR total	Nbre Mini Ind	état sanitaire	mesures de conservation
94	1299	5553	fer	scorie				bon	atmosphère contrôlée
96	1127	58	fer	clous	tête plate circulaire	4	3	bon	atmosphère contrôlée
96	1128	64	plomb	couleur ?	1 fgt de plomb informe : déchet de métallurgie ?	1	0	bon	atmosphère contrôlée
96	1128	68	fer	clou		1	0	bon	atmosphère contrôlée
96	1128	156	Fer	anneau	Anneau ou rondelle de section ovale avec une échancrure en V	1	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1128	157	fer	masse de fer recom- compactée	Fer recyclé ? Vu par L Fournier	1		bon	atmosphère contrôlée
96	1129	52	all cu	tôle	1 tôle fragmentaire avec décors sur une face : applique	1	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1433	181	fer	clous	tête plate circulaire	11	10	bon	atmosphère contrôlée
96	1435	5554	fer	scorie				bon	atmosphère contrôlée
96	1436	143	fer	clous	tête plate circulaire	4	3	bon	atmosphère contrôlée
96	1436	324	fer	tige		1	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1436	336	fer	tige		2	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1437	191	fer	tiges		2	0	bon	atmosphère contrôlée
96	1437	328	fer	clous		6	3	bon	atmosphère contrôlée
96	1438	225	fer	tiges	section carrée	2	0	bon	atmosphère contrôlée
96	1439	211	fer	tiges		2	0	bon	atmosphère contrôlée
96	1439	341	fer	clou	tête ?	1	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1440	159	fer	anneau	section circulaire	1	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1440	160	fer	Tôle	1 plaque fragmentaire	1	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1440	162	fer	tôle ?	très concrétionné	1	0	bon	atmosphère contrôlée
98	1150	246	fer	clou	tête plate circulaire	1	1	bon	atmosphère contrôlée
98	1152	247	fer	clou	tête en T	1	1	bon	atmosphère contrôlée
101	1396	196	fer	clous	tête plate circulaire	3	2	bon	atmosphère contrôlée
101	1397	333	fer	tige		1	0	bon	atmosphère contrôlée
102	1087	59	fer	clous		4	4	bon	atmosphère contrôlée
102	1087	60	fer	fibule ?	1 tige de section circulaire : ardillon de fibule?	1	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1087	89	all cu	applique	1 applique ajourée. Sur une des faces une rainure souligne les contours de l'ensemble	4	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1088	107	all cu	Anse de coffret	Tige courbe aux extrémités formant des boucles de section losangique	1	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1088	107	all cu	Anse de coffret	Tige courbe aux extrémités formant des boucles de section losangique	1	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1088	122	fer	clef à dent unique	Tige recourbée de section circulaire surmontée d'un élément de préhension rectangulaire percé d'un trou pour la suspension, 26,5 cm de long et 5,9 cm de large	1	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1088	203	fer	clous	tête plate circulaire	13	12	bon	atmosphère contrôlée
102	1089	55	fer	clous	tête plate circulaire	14	14	bon	atmosphère contrôlée
102	1089	104	all cu	chute ?	tige droite de section quadrangulaire aplatie aux extrémités appartenant à un objet ?	1	0	bon	atmosphère contrôlée
102	1093	50	fer	clef à dent unique	Tige recourbée de section circulaire surmontée d'un élément de préhension rectangulaire percé d'un trou pour la suspension, 15,2 cm de long et 8 cm de large	1	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1093	51	fer	clous	tête plate circulaire	8	8	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	3	all cu	fibule	fragment d'arc de fibule. Tige légèrement courbée avec gorges	1	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	35	fer	clous	tête plate circulaire	32	29	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	36	fer	plaque	ressort en lamelle pour clef à 3 dents ? 1 plaque rectangulaire présentant 3 trous de fixation à une extrémité	1	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	37	fer	outil ?	1 tige de section circulaire, aplatie et recourbée à une extrémité	1	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1170	326	fer	clous	tête plate circulaire	3	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	38	fer	fabricat	1 élément d'arc de fibule de section carrée et porte ardillon non ajouré	1	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	39	fer	ferrure	1 plaque rectangulaire incomplète présentant un trou de fixation	1	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	40	fer	clous	tête plate circulaire	47	41	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	105	all cu	chute ?	1 tige de section circulaire : anneau ?	1	0	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	320	fer	clous	tête plate circulaire	3	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1171	342	fer	orle de bouclier ?	fragment en forme de gouttière	1	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1172	249	fer	clou	tête plate circulaire	1	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1173	6	all cu	déchets	2 fgts indét = gouttes ?	2	0	bon	atmosphère contrôlée
102	1173	202	fer	clous	tête plate circulaire	3	3	bon	atmosphère contrôlée
118	1068	138	fer	clous	tête plate circulaire	2	2	bon	atmosphère contrôlée

num fait	num US	num lot	Matière	Type	description	NR total	Nbre Mini Ind	état sanitaire	mesures de conservation
119	1082	236	fer	clous	tpc	3	1	bon	atmosphère contrôlée
119	1082	5570	fer	scorie				bon	atmosphère contrôlée
120	1509	14	all cu	anneaux	1 anneau de section circulaire variable pris dans une gangue (boucle d'oreille ?) et un fgt d'un anneau plus petit pris dans la même gangue	2	2	bon	atmosphère contrôlée
120	1509	15	all cu	déchets	3 fgts indét = gouttes ?	3	0	bon	atmosphère contrôlée
120	1509	16	all cu	anneau	1 anneau incomplet cassé, section circulaire	1	1	bon	atmosphère contrôlée
120	1509	176	fer	gaffe ?	1 crochet de gros module	2	1	bon	atmosphère contrôlée
120	1509	240	all cu	tige	1 tige de section circulaire décorée de stries parallèles sur la moitié du pourtour	1	0	bon	atmosphère contrôlée
120	1509	241	all cu	tige	1 petite tige de section circulaire avec s'épaississant	1	0	bon	atmosphère contrôlée
121	1094	347	all cu	goutte	fgt informe, rejet de coulée ?	1		bon	stabilisation et restauration
121	1579	175	fer	poignard	fourreau du type 2a de Giubisaco, lame effilée	10	1	bon	stabilisation et restauration
121	1579	177	all cu	fibule	1 fibule fragmentaire, avec ressort à 2 fois 3 spires de 5 mm de diamètre, arc + tôle ?	13	1	bon	stabilisation et restauration
121	1579	232	all cu	Bracelet	1 bracelet lisse de forme circulaire fermé et de section circulaire	1	1	bon	stabilisation et restauration
122	1158	71	fer	clous	tête plate circulaire	2	2	bon	atmosphère contrôlée
122	1158	332	fer	indéterminé		1	0	bon	atmosphère contrôlée
131	1123	100	all cu	fibule/ déchet ?	déformée et aspect brut : raté de coulée ou chauffe accidentelle ?	1	1	bon	atmosphère contrôlée
134	1163	248	fer	clou	tête plate circulaire	1	1	bon	atmosphère contrôlée
149	1078	102	all cu	déchet ? Fabricat ?	extrémité avec trou pour suspension ou élément de charnière ? Départ de l'objet formant un croissant de lune en tôle	1	0	bon	atmosphère contrôlée
149	1078	193	fer	tige	section rectangulaire	1	0	bon	atmosphère contrôlée
149	1078	194	fer	clous	tpc	4	4	bon	atmosphère contrôlée
149	1078	243	fer	clou	tête plate circulaire	1	1	bon	atmosphère contrôlée
149	1078	5590	fer	scorie				bon	atmosphère contrôlée
149	1078	5591	fer	scorie				bon	atmosphère contrôlée
149	1078	5592	fer	scorie				bon	atmosphère contrôlée
149	1079	244	fer	clou	tête plate circulaire	1	1	bon	atmosphère contrôlée
149	1079	5593	fer	scorie				bon	atmosphère contrôlée
172	1331	190	fer	tige		1	0	bon	atmosphère contrôlée
173	1351	276	fer	clou	tête plate circulaire	1	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	48	fer	tôles	3 fgts de tôle, dont 2 présentent des trous de fixation : applique ?	2	0	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	49	fer	clous	tête plate circulaire	24	20	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	33	fer	clous	tête plate circulaire	17	17	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	34	fer	Cerclage ?	bande de tôle, 1 élément de cerclage ?	1	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	121	fer	Tôle	1 plaque (épaisseur < ou égale à 1 mm) présentant deux perforations rapprochées pour la fixation par un rivet ou un clou	1	0	bon	atmosphère contrôlée
174	1195	270	fer	clou		1		bon	atmosphère contrôlée
174	1195	5595	fer	scorie				bon	atmosphère contrôlée
174	1197	330	fer	clous	tête plate circulaire	1	1	bon	atmosphère contrôlée
174	1198	57	all cu	tôle	1 fgt de tôle présentant un décor sur une face	1	1	bon	atmosphère contrôlée
202	1385	5574	fer	scorie				bon	atmosphère contrôlée
202	1385	5575	fer	scorie				bon	atmosphère contrôlée
202	1385	5576	fer	scorie				bon	atmosphère contrôlée
202	1385	5577	fer	scorie				bon	atmosphère contrôlée
212	1411	277	fer	clou		1	1	bon	atmosphère contrôlée
212	1412	287	fer	clou	tpc	1	1	bon	atmosphère contrôlée
215	1426	187	fer	tôle		1	0	bon	atmosphère contrôlée
215	1426	188	fer	clous	tête plate circulaire	3	2	bon	atmosphère contrôlée
215	1426	5597	fer	scorie				bon	atmosphère contrôlée
215	1426	5598	fer	scorie				bon	atmosphère contrôlée
215	1426	5599	fer	scorie				bon	atmosphère contrôlée
215	1428	197	fer	clous	tête plate circulaire	3	3	bon	atmosphère contrôlée
215	1428	5600	fer	scorie				bon	atmosphère contrôlée
215	1429	220	fer	clous	tête plate circulaire	2	2	bon	atmosphère contrôlée
215	1429	5601	fer	scorie				bon	atmosphère contrôlée
215	1429	5602	fer	scorie				bon	atmosphère contrôlée
219	1528	283	fer	clou		1	0	bon	atmosphère contrôlée

num fait	num US	num lot	Matière	Type	description	NR total	Nbre Mini Ind	état sanitaire	mesures de conservation
220	1530	284	fer	tige		1	0	bon	atmosphère contrôlée
222	1515	282	fer	clou	tête plate circulaire	1	1	bon	atmosphère contrôlée
HS	1050	94	all cu	pendentif	forme générale pyramidale, cage stylisée. La base est quadrangulaire. Des excroissances en forme de goutte sont positionnées aux angles. La partie supérieure de l'objet est constituée d'un anneau de suspension. Une rainure orne chaque face de la forme pyramidale dans sa partie supérieure, tandis qu'en partie inférieure chaque face intègre un motif en creux. Le fond est en partie creusé.	1	1	bon	atmosphère contrôlée
HS	1050	101	all cu	Instrument de toilette ?	1 pièce incomplète comprenant une tige torsadée présentant à son extrémité un personnage stylisé figurant debout (manche de cuillère ou d'un objet indéterminé ?)	1	1	bon	atmosphère contrôlée
HS	1050	103	plomb	ex-voto ?	1 pièce en plomb présentant une forme générale ovale et légèrement bombée sur une face. Des traces de martelage sont visibles sur les bords internes. Cette pièce est ajourée au centre. Le tout pouvant figurer une bouche humaine stylisée aux lèvres sont proéminentes. Au niveau de la face interne, les contours des lèvres sont rainurés. Ex-voto anatomique ?	1	1	bon	atmosphère contrôlée
HS	1050	108	all cu	anneau	1 anneau incomplet (diamètre interne de 21 mm) présentant des décors sur la face externe (bande centrale proéminente)	1	1	bon	atmosphère contrôlée
HS	1050	109	all cu	bouton	bouton (diamètre de 16 mm) : élément d'applique circulaire avec une petite tige pliée : bouton de harnais ?	1	1	bon	atmosphère contrôlée
HS	1050	110	all cu	tôle	1 tôle pliée	1	1	bon	atmosphère contrôlée
HS	1050	123	fer	Tas	Tête rectangulaire, corps et extrémité droite	1	1	bon	atmosphère contrôlée
HS	1050	124	fer	outil ?	1 pièce de forme trapézoïdale dont une des extrémités ( la moins large) est légèrement concave. Fer d'outil ?	1		bon	atmosphère contrôlée
HS	1050	286	fer	tige		1	1	bon	atmosphère contrôlée
HS	1050	5603	fer	scorie				bon	atmosphère contrôlée



## Inventaire des monnaies

num fait	num US	num lot	Matière	Type	sous-type	attribution	datation	NR total	Nbre Mini Ind	poids gr	dimension épaisseur	Etat sanitaire	mesure de conservation
2	1064	5346	Potin	Tête diabolique	2a/2b	Loire moyenne	LT D2a-Auguste	1	1	3,17	3,5	bon	stabilisation
2	1064	5347	Potin	Tête diabolique	1b	Loire moyenne	40 av. - Auguste	1	1	1,55	2	bon	stabilisation
2	1189	5010	Cuivre	Liard			1500-1750	1	1	3,73	1,5	bon	stabilisation
2	1189	5325	Potin	Tête diabolique	1a	Loire moyenne	40 av. - Auguste	1	1	2,69	3	bon	stabilisation
67	1259	5008	Potin	Tête diabolique	1a	Loire moyenne	40 av. - Auguste	1	1	2,06	3	bon	stabilisation
67	1259	5361	Billon	Petit blanc ?			1400-1500	1	1	0,89	1	bon	stabilisation
67	1259	5362	Potin	Tête diabolique	1a	Loire moyenne	40 av. - Auguste	1	1	2,38	3	bon	stabilisation
67	1259	5363	Potin	Tête diabolique	2c	Loire moyenne	LT D2a-Auguste	1	1	4,81	3	bon	stabilisation
67	1259	5364	Argent	Denier de Sicinia		Rome	49 av.	1	1	3,12	2	bon	stabilisation
75	1302	5357	Potin	Tête diabolique	2 ?	Loire moyenne	LT D2a-Auguste	1	1	3,33	5	bon	stabilisation
75	1302	5358	Potin	Tête diabolique	2b	Loire moyenne	LT D2a-Auguste	1	1	3,52	4	bon	stabilisation
75	1302	5359	Potin	Tête diabolique	2b	Loire moyenne	LT D2a-Auguste	1	1	2,42	4	bon	stabilisation
75	1302	5360	Potin	Tête diabolique	2b	Loire moyenne	LT D2a-Auguste	1	1	3,67	3	bon	stabilisation
87	1409	5350	Potin	Tête diabolique	2b	Loire moyenne	LT D2a-Auguste	1	1	3,15	3,5	bon	stabilisation
87	1409	5351	Potin	Tête diabolique	2b	Loire moyenne	LT D2a-Auguste	1	1	3,91	4,5	bon	stabilisation
87	1536	5324	Potin	Tête diabolique	2a/2b		LT D2a-Auguste	1	1	2,09	3	bon	stabilisation
88	1054	5335	Potin	Tête diabolique	2b	Loire moyenne	LT D2a-Auguste	1	1	3,61	3	bon	stabilisation
90	1154	5339	Potin	Tête diabolique	2b	Loire moyenne	LT D2a-Auguste	1	1	2,73	3,5	bon	stabilisation
90	1154	5340	Potin	Tête diabolique	2b	Loire moyenne	LT D2a-Auguste	1	1	2,57	3,5	bon	stabilisation
93	1106	5344	Potin	Tête diabolique	2c	Loire moyenne	LT D2a-Auguste	1	1	2,54	4	bon	stabilisation
93	1106	5345	Potin	Tête diabolique	2b	Loire moyenne	LT D2a-Auguste	1	1	3,12	3,5	bon	stabilisation
96	1127	5332	Potin	Tête diabolique	2b	Loire moyenne	LT D2a-Auguste	1	1	3,6	4	bon	stabilisation
101	1396	5322	Potin	Tête diabolique	2c	Loire moyenne	LT D2a-Auguste	1	1	3,63	4	bon	stabilisation
101	1396	5328	Potin	Tête diabolique	2b	Loire moyenne	LT D2a-Auguste	1	1	2,67	4	bon	stabilisation
102	1087	5333	Potin	Tête diabolique	2a/2b	Loire moyenne	LT D2a-Auguste	1	1	2,16	3	bon	stabilisation
102	1087	5336	Potin	Tête diabolique		Loire moyenne	LT D2a-Auguste	1	1	2,15	3	bon	stabilisation
102	1088	5338	Potin	Tête diabolique	1a	Loire moyenne	40 av. - Auguste	1	1	2,56	3,5	bon	stabilisation
102	1170	5384	Potin	Tête diabolique	2b		LT D2a-Auguste	1	1	2,39	2,5	bon	stabilisation
102	1170	5385	Potin	Tête diabolique	1b	Loire moyenne	40 av. - Auguste	1	1	2,31	3	bon	stabilisation
102	1170	5386	Potin	Tête diabolique	2b	Loire moyenne	LT D2a-Auguste	1	1	3,84	4,5	bon	stabilisation
102	1170	5387	Potin	Tête diabolique	2b	Loire moyenne	LT D2a-Auguste	1	1	1,59	3	bon	stabilisation
102	1170	5388	Potin	Tête diabolique	2a	Loire moyenne	LT D2a-Auguste	1	1	2,24	3	bon	stabilisation
102	1171	5326	Potin	Tête diabolique	6	Loire moyenne		1	1	2,78	4	bon	stabilisation
102	1171	5341	Potin	Tête diabolique	1b	Loire moyenne	40 av. - Auguste	1	1	3,18	3,5	bon	stabilisation
102	1171	5342	Potin	Tête diabolique	2b/2c	Loire moyenne	LT D2a-Auguste	1	1	2,74	3	bon	stabilisation
102	1171	5343	Potin	Tête diabolique	1b	Loire moyenne	40 av. - Auguste	1	1	2,03	3	bon	stabilisation
102	1173	5004	Potin	Tête diabolique	2b	Loire moyenne	LT D2a-Auguste	1	1	2,58	3	bon	stabilisation
102	1173	5005	Potin	Tête diabolique	2c	Loire moyenne	LT D2a-Auguste	3	1	3,27	4	bon	stabilisation
174	1085	5047	Potin	Tête diabolique	2a	Loire moyenne	40 av. - Auguste	1	1	1,69	3	bon	stabilisation
174	1197	5334	Potin	Tête diabolique	2c	Loire moyenne	LT D2a-Auguste	1	1	2,9	3	bon	stabilisation
212	1412	5296	Bronze	As Nemausus		Nîmes	14 av. 10 ap.	1	1	5,83	3	bon	stabilisation
215	1426	5365	Potin	Tête diabolique	1a	Loire moyenne	40 av. - Auguste	1	1	1,7	2,5	bon	stabilisation
215	1426	5366	Potin	Tête diabolique	1a	Loire moyenne	40 av. - Auguste	1	1	1,88	3	bon	stabilisation
215	1426	5367	Potin	au sanglier	G123	Région d'Evreux	LT D2-Auguste	1	1	3,37	3	bon	stabilisation
215	1428	5320	Potin	Tête diabolique	2c	Loire moyenne	LT D2a-Auguste	1	1	3,99	3	bon	stabilisation
215	1429	5288	Potin	Tête diabolique	2b	Loire moyenne	LT D2a-Auguste	1	1	2,77	3	bon	stabilisation
215	1429	5352	Potin	Tête diabolique	1b	Loire moyenne	40 av. - Auguste	1	1	2,78	3	bon	stabilisation
215	1429	5353	Potin	Tête diabolique	2b	Loire moyenne	40 av. - Auguste	1	1	3,14	4	bon	stabilisation
215	1429	5354	Potin	Tête diabolique	2b	Loire moyenne	LT D2a-Auguste	1	1	2,94	4	bon	stabilisation

num fait	num US	num lot	Matière	Type	sous-type	attribution	datation	NR total	Nbre Mini Ind	poids gr	dimension épaisseur	Etat sanitaire	mesure de conservation
215	1429	5355	Potin	Tête diabolique	1b	Loire moyenne	40 av. - Auguste	1	1	1,66	3	bon	stabilisation
215	1429	5356	Potin	Tête diabolique	2c	Loire moyenne	LT D2a-Auguste	1	1	3,21	4	bon	stabilisation
HS	1050	5337	Cuivre	Un centime	petit 6	Paris	1798, An 6	1	1	1,83	1	bon	stabilisation
HS	1050	5368	Potin	Tête diabolique	2b	Loire moyenne	LT D2a-Auguste	1	1	2,31	3	bon	stabilisation
HS	1050	5369	Potin	Tête diabolique	1b	Loire moyenne	40 av. - Auguste	1	1	2,84	3	bon	stabilisation
HS	1050	5370	Potin	Tête diabolique	2c	Loire moyenne	LT D2a-Auguste	1	1	3,38	5	bon	stabilisation
HS	1050	5371	Potin	Tête diabolique	2b	Loire moyenne	LT D2a-Auguste	1	1	3,38	5	bon	stabilisation
HS	1050	5372	Potin	Tête diabolique	2b	Loire moyenne	LT D2a-Auguste	1	1	1,91	3	bon	stabilisation
HS	1050	5373	Potin	Tête diabolique	2b	Loire moyenne	LT D2a-Auguste	1	1	3,46	4,5	bon	stabilisation
HS	1050	5374	Potin	Tête diabolique	2b	Loire moyenne	LT D2a-Auguste	1	1	3,85	5	bon	stabilisation
HS	1050	5375	Potin	Tête diabolique	2b	Loire moyenne	LT D2a-Auguste	1	1	1,69	2	bon	stabilisation
HS	1050	5376	Potin	Tête diabolique	2b	Loire moyenne	LT D2a-Auguste	1	1	3,23	4	bon	stabilisation
HS	1050	5377	plomb	plomb de scellement				1	1	5,84	5	bon	stabilisation
HS	1050	5378	Potin	Tête diabolique	2c	Loire moyenne	LT D2a-Auguste	1	1	3,42	3,5	bon	stabilisation
HS	1050	5379	Cuivre	Neuf deniers de Louis XV		ind	1722	1	1	5,12	1	bon	stabilisation
HS	1050	5380	Bronze	ind				1	1	2,09		bon	stabilisation
HS	1050	5381	Potin	ind	ind			1	1	4,9	4,5	bon	stabilisation
HS	1050	5382	Potin	Tête diabolique	2b	Loire moyenne	LT D2a-Auguste	1	1	2,36	3	bon	stabilisation
HS	1050	5383	Potin	Tête diabolique	1	Loire moyenne	40 av. - Auguste	1	1	1,91	2,5	bon	stabilisation

## Inventaire du verre

num fait	num US	num lot	Type	sous-type	description	datation	NR total	Nbre Mini Ind	état sanitaire	mesure de conservation
58	1489	128	gobeletterie	indéterminé	fragment indéterminé épais, sans caractéristique typologique		1		bon	atmosphère contrôlée
88	1408	129	gobeletterie	indéterminé	petit fragment de panse sans caractéristique typologique mais la couleur se rapporte à de vaisselle de présentation ou de luxe		1		bon	atmosphère contrôlée

## Inventaire du mobilier lithique

num fait	num US	num lot	Type	Matière	sous-type	description	état sanitaire	mesure de conservation
75	1302	256	meule	Grès SB	catillus	1 quart	bon	atmosphère contrôlée
75	1303	254	meule	Grès SB	catillus	3 quart	bon	atmosphère contrôlée
90	1154	261	ind				bon	atmosphère contrôlée
94	1299	251	meule	Grès SB	meta	1 moitié	bon	atmosphère contrôlée
96	1435	252	ind				bon	atmosphère contrôlée
96	1435	253	meule	Grès SC	meta	fragment	bon	atmosphère contrôlée
96	1435	5605	galet		outil	galet de silex, micro-stries du poli d'usure indiquent une utilisation longitudinale des 2 faces. Les deux bords épais semblent avoir servi transversalement. Sur l'extrémité la plus polie, des traces de percussion indiquent des chocs verticaux sur une surface sans doute assez dure (ou matière tendre posée sur une enclume pour le travail du cuir ? des végétaux ? Toute la surface du galet a été utilisée. Le poli d'usure semble postérieur, dans l'ordre des gestes, à la percussion. Cet outil a finalement subi l'action du feu	bon	atmosphère contrôlée
96	1436	265	meule	Grès SC	meta	fragment	bon	atmosphère contrôlée
96	1438	267	meule	Grès	catillus	1	bon	atmosphère contrôlée
96	1438	269	meule	Grès SC	catillus	1	bon	atmosphère contrôlée
102	1093	263	ind				bon	atmosphère contrôlée
149	1078	192	Dalle			Deux faces sont polies et les tranches ne sont pas chanfreinées mais ont été partiellement polies. Largeur de 70 mm et épaisseur de 16 mm	bon	atmosphère contrôlée
149	1078	229	Pierre à aiguiser			Un poli de surface est présent sur quatre côtés. Deux faces sont légèrement concaves. Des stries de forme curviligne sont inscrites sur une des tranches : traces d'aiguisage (?). Tuffeau jaune de Touraine (C3C), origine locale	bon	atmosphère contrôlée
149	1079	230	Pierre à aiguiser			.Les deux faces et les deux tranches présentent un poli. Roche cristalline exogène	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	266,1	meule	Grès SB	indéterminé	fragment	bon	atmosphère contrôlée
174	1085	266,2	meule	Grès SB	indéterminé	fragment	bon	atmosphère contrôlée

## Inventaire des ossements humains

num fait	num US	num individu	Age	Sexe	traitement du corps	type sépulture	tapho position	orientation	présence de C14	présence de mobilier	conservation individu	conservation mat osseuse
121	1579	1	Adulte	Sexe masculin	Inhumation	Individuelle primaire	decubitus	S - N	oui	oui	moyen	bon

## Stabilisation du mobilier métallique

Les notifications de stabilisation seront envoyées au SRA dès réception par nos services.

## Inventaire des prélèvements

Fait	US	num prélèvement	type prélèvement	but prélèvement	quantité prélèv	unité quantité prélèv
58	1484	30	Sédiments		10	litre
65	1545	42	Sédiments		6	litre
67	1260	45	Sédiments		6	litre
67	1285	46	Sédiments		6	litre
68	1287	41	Sédiments		6	litre
75	1540	38	Sédiments		10	litre
89	1547	44	Sédiments		5	litre
93	1106	40	Sédiments		6	litre
96	1435	27	Sédiments		10	litre
96	1436	29	Sédiments		10	litre
96	1437	31	Sédiments		10	litre
96	1438	32	Sédiments		10	litre
96	1439	48	Sédiments		1	litre
101	1397	43	Sédiments		6	litre
102	1170	51	charbons de bois		1	litre
102	1170	2	Sédiments		10	litre
102	1171	3	Sédiments		10	litres
122	1158	36	Sédiments		6	litre
149	1078	1	Sédiments		10	litre
174	1197	7	Sédiments		10	litre
174	1197	8	Sédiments		10	litre
174	1199	6	Sédiments		10	litre



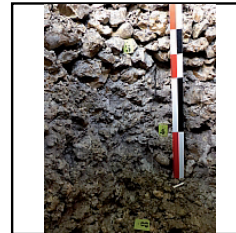

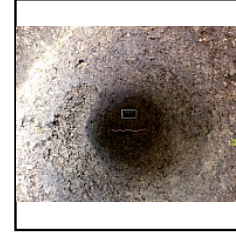







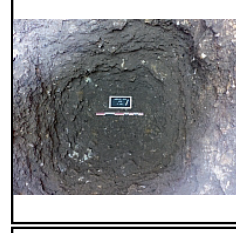
## Inventaire des documents graphiques

numéro dessin	type de dessin	support	echelle	auteur
1	plan et coupe	papier millimétré	1/20	Couderc Agnès
2	coupe	calque	1/20	Couderc Agnès
3	plan et coupe	calque	1/20	Houdayer Mathieu
4	plan et coupe	papier millimétré	1/20	
5	coupe	papier millimétré	1/20	
6	plan et coupe	papier millimétré	1/20	
7	plan et coupe	calque	1/20	Houdayer Mathieu
8	plan et coupe	calque	1/20	Houdayer Mathieu
9	plan et coupe	papier millimétré	1/20	
10	plan et coupe	papier millimétré	1/20	Laruaz jean-Marie
11	coupe	papier millimétré	1/20	Couderc Agnès
12	plan et coupe	papier millimétré	1/20	
13	plan et coupe	papier millimétré	1/20	Couderc Agnès
14	plan	papier millimétré	1/20	Couderc Agnès
15	plan et coupe	papier millimétré	1/20	
16	plan et coupe	papier millimétré	1/20	
17	plan et coupe	papier millimétré	1/20	Laruaz jean-Marie
18	plan et coupe	papier millimétré	1/20	Laruaz jean-Marie
19	plan et coupe	papier millimétré	1/20	Laruaz jean-Marie
20	plan et coupe	papier millimétré	1/20	Bartholome Sandrine
21	plan et coupe	papier millimétré	1/20	Bartholome Sandrine
22	plan et coupe	papier millimétré	1/20	Bartholome Sandrine
23	plan et coupe	papier millimétré	1/20	Bartholome Sandrine
24	plan et coupe	papier millimétré	1/20	
27	plan et coupe	papier millimétré	1/20	Couderc Agnès
28	plan et coupe	papier millimétré	1/20	
29	plan et coupe	papier millimétré	1/20	Laruaz jean-Marie
30	plan et coupe	papier millimétré	1/20	Laruaz jean-Marie
31	plan et coupe	papier millimétré	1/20	Laruaz jean-Marie
32	plan et coupe	papier millimétré	1/20	
36	plan et coupe	papier millimétré	1/20	Bartholome Sandrine
43	plan et coupe	papier millimétré	1/20	David Samuel
44	plan et coupe	papier millimétré	1/20	David Samuel
61	profil	calque	1/20	Bartholome Sandrine
65	plan et coupe	papier millimétré	1/20	
66	plan et coupe	papier millimétré	1/20	Barret Michel



# Inventaire des documents photographiques (Rue du Petit Bonheur et ruelle Farcin)

## Lot n° 1 Structures profondes

				
Photo 1 F 1 : Aspect du substrat à 2,76m - (Féménias Jean-Marc)	Photo 2 F 1 : Aspect du substrat à 2,14m. - (Féménias Jean-Marc)	Photo 3 F 1 : Aspect du substrat à 1,55m - (Féménias Jean-Marc)	Photo 4 F 1 : Aspect du substrat à 2,90m. - (Féménias Jean-Marc)	Photo 5 F 1 : Aspect du substrat à 2,76m. - (Féménias Jean-Marc)
				
Photo 6 F 1 : Aspect du substrat. Vue sur la rupture dans le sédiment du à la disparition de la matrice à 1,90m. - (Féménias Jean-Marc)	Photo 7 F 1 : Aspect du substrat à 1,90m. - (Féménias Jean-Marc)	Photo 8 F 1 : vue sur la comblement central. - (Féménias Jean-Marc)	Photo 9 F 1 : Détail des vides créés par l'écoulement de l'argile entre les rognons de silex. - (Féménias Jean-Marc)	Photo 10 F 1 : Fond à 3,10m. - (Féménias Jean-Marc)
				
Photo 11 F 1 : Fond à 3,10m - (Féménias Jean-Marc)	Photo 12 F 96 : Dépôt de faune (connexion partielle de vertèbres et pattes), blocs et céramique. - (Féménias Jean-Marc)	Photo 13 F 96 : Dépôt de faune (connexion partielle de vertèbres et pattes), blocs et céramique. - (Féménias Jean-Marc)	Photo 14 F 96 : Dépôt de faune (connexion partielle de vertèbres et pattes), blocs, céramique et meules. - (Féménias Jean-Marc)	Photo 15 F 96 : Dépôt de faune (connexion partielle de vertèbres et pattes), blocs, céramique et meules. - (Féménias Jean-Marc)
				
Photo 16 F 96 : Vue de détails - (Féménias Jean-Marc)	Photo 17 F 96 : Vue de détails - (Féménias Jean-Marc)	Photo 18 F 96 : Vue de détails - (Féménias Jean-Marc)	Photo 19 F 96 : Vue du fond - (Féménias Jean-Marc)	Photo 20 F 96 : Vue générale du puits après fouille - (Féménias Jean-Marc)
				
Photo 21 F 102 : Niveau de blocs de tuffeau entre 1,70m et 1,90m. - (Féménias Jean-Marc)	Photo 22 F 102 : Niveau de blocs de tuffeau entre 1,70m et 1,90m - (Féménias Jean-Marc)	Photo 23 F 102 : Vue du fond - 3,90m - (Féménias Jean-Marc)	Photo 24 F 102 : Vue du fond - 3,90m - (Féménias Jean-Marc)	Photo 25 F 102 : Encastrement de l'angle sud-est. - (Féménias Jean-Marc)



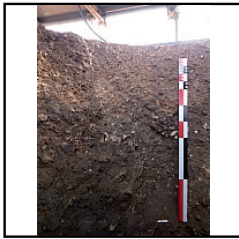


Photo 26  
F 102 : Encastrement de l'angle sud-ouest - (Féménias Jean-Marc)

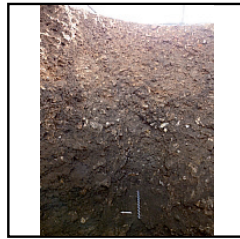


Photo 27  
F 102 : Encastrement de l'angle sud-ouest - (Féménias Jean-Marc)

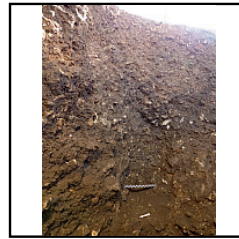


Photo 28  
F 102 : Encastrement de l'angle sud-ouest - (Féménias Jean-Marc)

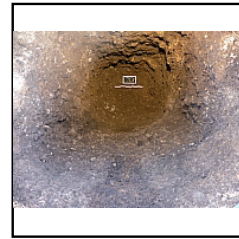


Photo 29  
F 102 : Encastrement des angles sud-est et sud-ouest - (Féménias Jean-Marc)

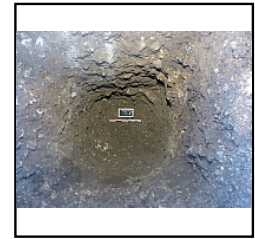


Photo 30  
F 102 : Fond avec vue sur les encastrement - (Féménias Jean-Marc)



Photo 31  
F 102 : Fond avec vue sur les encastrement soulignés par un tracé - (Féménias Jean-Marc)



Photo 32  
F 102 : Fond avec vue sur les encastrement - (Féménias Jean-Marc)



Photo 33  
F 112 : Dépôt de céramique sur le fond - (Féménias Jean-Marc)

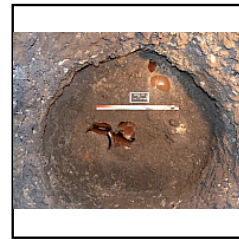


Photo 34  
F 112 : Dépôt de céramique sur le fond - (Féménias Jean-Marc)



Photo 35  
F 112 : Dépôt de céramique sur le fond - (Féménias Jean-Marc)

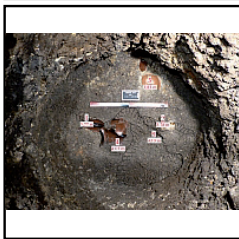


Photo 36  
F 112 : Points altimétriques pris sur le fond révélant le sous tirage - (Féménias Jean-Marc)



Photo 37  
F 112 : Vue sur la partie de fond du puits conservé - (Féménias Jean-Marc)

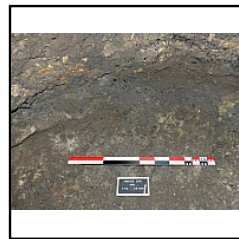


Photo 38  
F 112 : Vue sur la partie de fond du puits conservé - (Féménias Jean-Marc)



Photo 39  
F 112 : Vue sur le phénomène de fuite de la matrice argileuse. Fond sondage 4,40m. - (Féménias Jean-Marc)



Photo 40  
F 112 : Vue sur le phénomène de fuite de la matrice argileuse (idem F1). Fond de sondage 4,40m. - (Féménias Jean-Marc)

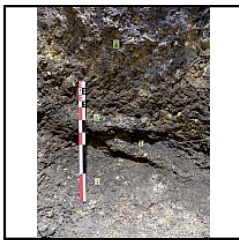


Photo 41  
F 112 : Niveaux d'érosion annelée du battement de la nappe (visible sur profil côté ouest). 1 - bas du mur et départ du fond conservé 3,70m. 2 - barre de - (Féménias Jean-Marc)



Photo 42  
F 112 : Vue de la structure après fouille - (Féménias Jean-Marc)



Photo 43  
F 112 : Vue de la structure après fouille - (Féménias Jean-Marc)



Photo 44  
F 148 : Dépôt de matériaux de démolition, céramiques et blocs. - (Féménias Jean-Marc)



Photo 45  
F 148 : Dépôt de matériaux de démolition, céramique et blocs. - (Féménias Jean-Marc)



Photo 46  
F 148 : Dépôt de matériaux de démolition, céramique et blocs. - (Féménias Jean-Marc)



Photo 47  
F 148 : Dépôt de matériaux de démolition, céramique et blocs. - (Féménias Jean-Marc)



Photo 48  
F 148 : Dépôt de matériaux de démolition, céramique et blocs. - (Féménias Jean-Marc)



Photo 49  
F 148 : Fond 5,28m - (Féménias Jean-Marc)



Photo 50  
F 148 : base du mur - (Féménias Jean-Marc)




















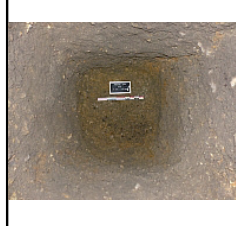







				
Photo 51 F 148 : base du mur - (Féménias Jean-Marc)	Photo 52 F 148 : base du mur - (Féménias Jean-Marc)	Photo 53 F 148 : base du mur - (Féménias Jean-Marc)	Photo 54 F 148 : base du mur - (Féménias Jean-Marc)	Photo 55 F 148 : base du mur - (Féménias Jean-Marc)
				
Photo 56 F 148 : N°1 - premières assises. Blocs de calcaires, tuffeau gros module 2,71m. - (Féménias Jean-Marc)	Photo 57 F 148 : N°2 : changement de module et blocs de silex. Passage d'un plan carré à circulaire 2,12m. - (Féménias Jean-Marc)	Photo 58 F 148 : N°3 : petit appareil essentiellement en rognons de silex 1,41m - (Féménias Jean-Marc)	Photo 59 F 148 : N°4 : petit appareil essentiellement en rognons de silex 0,93m. - (Féménias Jean-Marc)	Photo 60 F 148 : structure fouillée - (Féménias Jean-Marc)
				
Photo 61 F 174 : Dépôt de crânes et ossements d'animaux dont certains en connexion anatomique 1,58m à 2,00m. - (Féménias Jean- Marc)	Photo 62 F 174 : Dépôt de crânes et ossements d'animaux dont certains en connexion anatomique 1,58m à 2,00m. - (Féménias Jean- Marc)	Photo 63 F 174 : Dépôt de crânes et ossements d'animaux dont certains en connexion anatomique 1,58m à 2,00m. - (Féménias Jean- Marc)	Photo 64 F 148 : Dépôt de crânes et ossements d'animaux dont certains en connexion anatomique 1,58m à 2,00m. - (Féménias Jean- Marc)	Photo 65 F 174 : Dépôt de crânes et ossements d'animaux dont certains en connexion anatomique 1,58m à 2,00m. - (Féménias Jean- Marc)
				
Photo 66 F 174 : Dépôt de crânes et ossements d'animaux dont certains en connexion anatomique 1,58m à 2,00m. - (Féménias Jean- Marc)	Photo 67 F 174 : Fond 2,70m - (Féménias Jean-Marc)	Photo 68 F 174 : Fond 2,70m - (Féménias Jean-Marc)	Photo 126 F 2 : Vue après décapage - ( )	Photo 127 F 1 : Vue décapage - ( )
				
Photo 128 F 1 : Vue après décapage - ( )	Photo 129 F 1 : Vue après décapage - ( )	Photo 130 F 1 : Vue après décapage - ( )	Photo 154 F 174 : Vue en coupe du comblement supérieur du puits avant sa fouille à 100% - (Barret Michel)	Photo 155 F 174 : Vue en plan du puits avant sa fouille à 100% - (Barret Michel)





Photo 157  
F 102 : Coupe du comblement supérieur du puits 102 avant fouille à 100% - ( )



Photo 158  
F 102 : Vue en plan de la structure avant fouille à 100% avec deux aménagements latéraux visibles. - ( )



Photo 159  
F 102 : Vue des aménagements sud-ouest (US 1104) et sud-est (US 1103). - ( )



Photo 189  
F 96 : Vue en plan de la structure avant fouille à 100% - (Couderc Agnès)



Photo 190  
F 96 : Coupe de la partie supérieure du comblement - (Couderc Agnès)



Photo 192  
F 90 : Coupe - (Barret Michel)



Photo 193  
F 90 : Vue en plan - (Barret Michel)



Photo 206  
F 108 : Vue après décapage - (Couderc Agnès)



Photo 207  
F 108 : Vue après décapage - (Couderc Agnès)

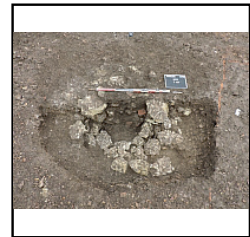


Photo 215  
F 167 : Vue en plan - (Couderc Agnès)



Photo 216  
F 167 : Coupe - (Couderc Agnès)



Photo 217  
F 167 : Vue décapage - (Couderc Agnès)



Photo 222  
F 2 : Vue en plan après nettoyage - ( )

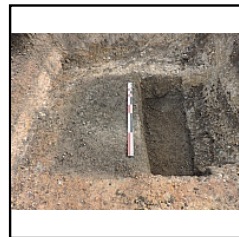


Photo 223  
F 2 : Vue en plan après nettoyage - ( )



Photo 224  
F 2 : Vue décapage - ( )



Photo 225  
F 2 : Vue décapage - ( )



Photo 226  
F 2 : Coupe - ( )



Photo 227  
F 2 : Vue de détail - ( )



Photo 228  
F 2 : Vue de détail - ( )



Photo 229  
F 2 : Vue de détail - ( )



Photo 230  
F 2 : Vue de détail - ( )



Photo 231  
F 2 : Vue de détail - ( )



Photo 251  
F 167 : Vue en plan - (Couderc Agnès)



Photo 252  
F 167 : Vue en plan - (Couderc Agnès)



Photo 257  
F 148 : Vue en plan avant fouille - (Barret Michel)













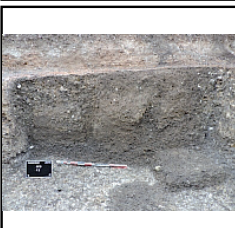


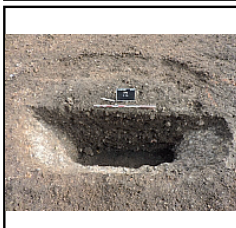











				
Photo 258 F 148 : Vue en plan avant fouille - (Barret Michel)	Photo 259 F 112 : Vue en plan avant fouille - (Couderc Agnès)	Photo 260 F 112 : Vue du haut de la coupe avant fouille à 100% - (Couderc Agnès)	Photo 261 F 2 : Vue en plan avec aménagements visibles - (Laruaz jean-Marie)	Photo 262 F 2 : Vue en plan avec aménagements visibles - (Laruaz jean-Marie)
				
Photo 263 F 2 : Vue en plan avec aménagements visibles - (Laruaz jean-Marie)	Photo 264 F 2 : Vue en plan avec aménagements visibles - (Laruaz jean-Marie)	Photo 265 F 2 : Vue de détail des aménagements - (Laruaz jean-Marie)	Photo 266 F 2 : Vue de détail des aménagements - (Laruaz jean-Marie)	Photo 267 F 2 : Vue de détail des aménagements - (Laruaz jean-Marie)
				
Photo 268 F 2 : Vue de détail des aménagements - (Laruaz jean-Marie)	Photo 269 F 2 : Vue des aménagements - (Laruaz jean-Marie)	Photo 270 F 2 : Vue des aménagements - (Laruaz jean-Marie)	Photo 321 F 75 : Coupe - (Barret Michel)	Photo 322 F 75 : Vue en plan - (Barret Michel)
				
Photo 342 F 108 : Coupe Ouest - (Couderc Agnès)	Photo 343 F 108 : Coupe Ouest (gros plan) - (Couderc Agnès)	Photo 344 F 108 : Vue en plan - (Barret Michel)	Photo 345 F 108 : Coupe ouest - (Couderc Agnès)	Photo 370 F 101 : Coupe - (Laruaz jean-Marie)
				
Photo 372 F 146 : Coupe - (Couderc Agnès)	Photo 373 F 146 : Coupe - (Couderc Agnès)	Photo 378 F 201 : Vue en plan - (David Samuel)	Photo 379 F 201 : Coupe - (David Samuel)	Photo 380 F 201 : Vue en plan - (David Samuel)



				
Photo 389 F 146 : Coupe - (Houdayer Matthieu)	Photo 390 F 146 : Détail maçonnerie - (Couderc Agnès)	Photo 391 F 146 : Détail sous maçonnerie - (Couderc Agnès)	Photo 392 F 146 : Vue décapage - (Couderc Agnès)	Photo 399 F 141 : Vue en plan - (Houdayer Matthieu)
				
Photo 400 F 141 : Coupe - (Houdayer Matthieu)	Photo 428 F 75 : Vue en plan - (Barret Michel)	Photo 429 F 75 : Vue en plan - (Barret Michel)	Photo 430 F 108 : Vue générale après fouille - (Couderc Agnès)	Photo 431 F 108 : Vue mur sud - (Couderc Agnès)
				
Photo 432 F 108 : Vue aménagement dans mur sud - (Couderc Agnès)	Photo 433 F 108 : Vue mur ouest et escalier - (Couderc Agnès)	Photo 434 F 108 : Vue angle sud-ouest - (Couderc Agnès)	Photo 435 F 108 : Vue mur nord - (Couderc Agnès)	Photo 436 F 108 : Vue mur est - (Couderc Agnès)
				
Photo 437 F 108 : Vue aménagement dans mur est - (Couderc Agnès)	Photo 438 F 108 : Vue escalier dans mur ouest - (Couderc Agnès)	Photo 439 F 108 : Vue escalier - (Couderc Agnès)	Photo 440 F 108 : Vue escalier et mur ouest - (Couderc Agnès)	Photo 441 F 108 : Détail aménagement dans mur sud - (Couderc Agnès)
				
Photo 442 F 108 : Détail aménagement mur sud - (Couderc Agnès)	Photo 443 F 108 : Détail aménagement mur est - (Couderc Agnès)	Photo 444 F 108 : Détail aménagement mur est - (Couderc Agnès)	Photo 445 F 108 : Détail escalier - (Couderc Agnès)	Photo 446 F 108 : Détail escalier - (Couderc Agnès)





Photo 447  
F 108 : angle nord-est -  
(Couderc Agnès)



Photo 448  
F 108 : angle sud-est -  
(Couderc Agnès)



Photo 449  
F 108 : Angle sud-ouest -  
(Couderc Agnès)

**Lot n° 2** *Vue générale du chantier*



Photo 69  
Vue décapage - ()



Photo 70  
Vue décapage - ()



Photo 71  
Vue décapage - ()



Photo 72  
Vue décapage - ()



Photo 73  
Vue décapage - ()



Photo 74  
Vue décapage - ()



Photo 75  
Vue décapage - ()



Photo 76  
Vue décapage - ()



Photo 77  
Vue décapage - ()



Photo 78  
Vue décapage - ()



Photo 79  
Vue décapage - ()



Photo 80  
Vue décapage - ()



Photo 451  
Vue décapage - ()

**Lot n° 3** *Fosses et TP*



Photo 81  
F 50 : Vue en plan -  
(Houdayer Matthieu)



Photo 82  
F 50 : Coupe - (Houdayer  
Matthieu)



Photo 83  
F 87 : Coupe - (Couderc  
Agnès)



Photo 84  
F 87 : Coupe - (Couderc  
Agnès)



Photo 116  
F 53 : Vue en plan -  
(Houdayer Matthieu)



Photo 117 F 53 : Coupe - (Houdayer Matthieu)	Photo 118 F 54 : Vue en plan - (Barret Michel)	Photo 119 F 54 : Coupe - (Barret Michel)	Photo 120 F 53 : Vue en plan - (Houdayer Matthieu)	Photo 121 F 53 : Coupe - (Houdayer Matthieu)
Photo 122 F 118 : Vue en plan - (Barret Michel)	Photo 123 F 118 : Coupe - (Barret Michel)	Photo 131 F 117 : Vue en plan - (Houdayer Matthieu)	Photo 132 F 117 : Vue en coupe - (Houdayer Matthieu)	Photo 133 F 17 : Vue en plan - (Houdayer Matthieu)
Photo 134 F 17 : Vue en coupe - (Houdayer Matthieu)	Photo 135 F 123 : Vue en plan - (Leclerc Cédric)	Photo 136 F 123 : Coupe - (Leclerc Cédric)	Photo 137 F 130 : Vue en plan - (Laruz Jean-Marie)	Photo 138 F 149 , 121 : Vue en plan fouillé à 50% - (Couderc Agnès)
Photo 139 F 149 , 121 : Coupe - (Couderc Agnès)	Photo 140 F 119 : Vue en plan fouillé à 50% - (Couderc Agnès)	Photo 141 F 119 : Coupe - (Couderc Agnès)	Photo 142 F 149 : Vue de l'US 1079 - (Couderc Agnès)	Photo 143 F 149 : Vue de l'US 1079 dans la partie sud et des aménagements (US1080) dans la partie nord. - (Couderc Agnès)
Photo 144 F 122 : Vue en plan - (Laruz Jean-Marie)	Photo 145 F 122 : Coupe - (Laruz Jean-Marie)	Photo 146 F 149 : Vue en plan de la structure fouillée à 100% avec tous les aménagements visibles. - (Couderc Agnès)	Photo 147 F 149 : Vue en plan de la structure fouillée à 100% avec les aménagements visibles. - (Couderc Agnès)	Photo 148 F 149 : Vue en plan de la structure fouillée à 100% avec les aménagements visibles. - (Couderc Agnès)





Photo 149  
F 149 : Vue en plan de la structure fouillée à 100% avec les aménagements visibles. - (Couderc Agnès)



Photo 150  
F 149 : Vue en plan de la structure fouillée à 100% avec les aménagements visibles. - (Couderc Agnès)



Photo 151  
F 149 : Vue en plan de la structure fouillée à 100% avec les aménagements visibles. - (Couderc Agnès)



Photo 153  
F 178 : Coupe - (Laruz jean-Marie)

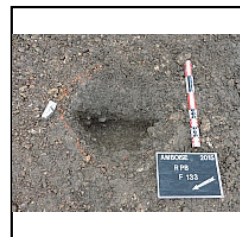


Photo 156  
F 133 : Vue en plan après fouille à 50% - (Laruz jean-Marie)



Photo 160  
F 93 : Coupe - ()



Photo 161  
F 93 : Vue en plan - ()



Photo 162  
F 126, 127 : Vue en plan - (Bartholome Sandrine)



Photo 163  
F 126, 127 : Coupe - (Bartholome Sandrine)



Photo 164  
F 126 : Coupe - (Bartholome Sandrine)



Photo 165  
F 127 : Coupe - (Bartholome Sandrine)

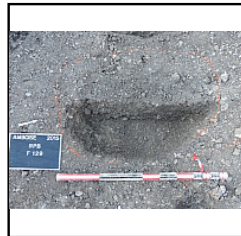


Photo 166  
F 129 : Vue en plan - (Bartholome Sandrine)



Photo 167  
F 129 : Coupe - (Bartholome Sandrine)



Photo 168  
F 129 : Coupe - (Bartholome Sandrine)



Photo 169  
F 128 : Vue en plan - (Bartholome Sandrine)



Photo 170  
F 128 : Coupe - (Bartholome Sandrine)



Photo 171  
F 131 : Vue en plan - (Bartholome Sandrine)



Photo 172  
F 131 : Vue en coupe - (Bartholome Sandrine)



Photo 173  
F 131 : Vue en coupe - (Bartholome Sandrine)

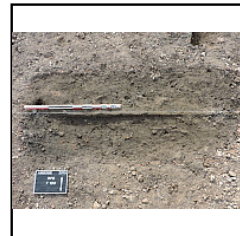


Photo 174  
F 100 : Vue en plan - (Laruz jean-Marie)

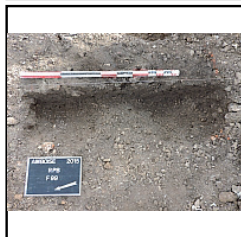


Photo 175  
F 99 : Vue en plan - (Laruz jean-Marie)



Photo 176  
F 100 : Vue en plan - (Laruz jean-Marie)



Photo 177  
F 100 : Coupe - (Laruz jean-Marie)



Photo 178  
F 100 : Vue en plan - (Laruz jean-Marie)



Photo 179  
F 92 : Coupe - (Barret Michel)



				
Photo 180 F 92 : Vue en plan - (Barret Michel)	Photo 181 F 97, 125, 180 : Vue en plan - (Bartholome Sandrine)	Photo 182 F 97, 125, 180 : Coupe - (Bartholome Sandrine)	Photo 185 F 180 : Vue en plan - (Bartholome Sandrine)	Photo 186 F 180 : Coupe - (Bartholome Sandrine)
				
Photo 187 F 125 : Vue en plan - (Bartholome Sandrine)	Photo 188 F 125 : Coupe - (Bartholome Sandrine)	Photo 202 F 91 : Vue en plan - (Barret Michel)	Photo 203 F 91 : Coupe - (Barret Michel)	Photo 204 F 134 : Vue en plan - (Laruaz jean-Marie)
				
Photo 205 F 134 : Coupe - (Laruaz jean-Marie)	Photo 208 F 142 : Vue en plan - (Bartholome Sandrine)	Photo 209 F 142 : Coupe - (Bartholome Sandrine)	Photo 210 F 142 : Coupe - (Bartholome Sandrine)	Photo 211 F 28 : Céramique en place - (Laruaz jean-Marie)
				
Photo 212 F 28 : Gros plan sur la céramique - (Laruaz jean-Marie)	Photo 213 F 28 : Vue en plan de la fosse - (Laruaz jean-Marie)	Photo 214 F 28 : Coupe - (Laruaz jean-Marie)	Photo 218 F 142 : Vue en plan fouille à 100% - (Bartholome Sandrine)	Photo 219 F 142 : Vue décapage - (Bartholome Sandrine)
				
Photo 220 F 165 : Céramique en place - (Laruaz jean-Marie)	Photo 221 F 165 : Gros plan sur la céramique en place. - (Laruaz jean-Marie)	Photo 232 F 164 : Vue en plan - (Laruaz jean-Marie)	Photo 233 F 164 : Coupe - (Laruaz jean-Marie)	Photo 234 F 163 : Vue en plan - (Couderc Agnès)



				
Photo 235 F 165 : Vue en plan - (Laruaz jean-Marie)	Photo 236 F 165 : Coupe - (Laruaz jean-Marie)	Photo 245 F 189 : Vue en plan - (David Samuel)	Photo 246 F 189 : Coupe - (David Samuel)	Photo 271 F 195, 194 : Vue en plan - (David Samuel)
				
Photo 272 F 194, 195 : Coupe - (David Samuel)	Photo 273 F 194, 195 : Vue en plan - (David Samuel)	Photo 274 F 114 : Vue en plan - (Couderc Agnès)	Photo 275 F 114 : Coupe - (Couderc Agnès)	Photo 276 F 159 : Vue en plan - (Laruaz jean-Marie)
				
Photo 277 F 159 : Coupe - (Laruaz jean-Marie)	Photo 278 F 159 : Vue en plan - (Laruaz jean-Marie)	Photo 279 F 158 : Vue en plan - (Laruaz jean-Marie)	Photo 280 F 85 : Vue en plan - (Couderc Agnès)	Photo 281 F 85 : Coupe - (Couderc Agnès)
				
Photo 282 F 162 : Vue en plan - (Couderc Agnès)	Photo 283 F 162 : Coupe - (Couderc Agnès)	Photo 284 F 161 : Vue en plan - (Couderc Agnès)	Photo 285 F 161 : Coupe - (Couderc Agnès)	Photo 286 F 166 : Vue en plan - (David Samuel)
				
Photo 287 F 166 : Vue décapage - (David Samuel)	Photo 290 F 197 : Vue en plan - (David Samuel)	Photo 291 F 197 : Coupe - (David Samuel)	Photo 294 F 160 : Vue en plan - (Laruaz jean-Marie)	Photo 295 F 160 : Coupe - (Laruaz jean-Marie)
				
Photo 296 F 115 : Coupe - (Laruaz jean-Marie)	Photo 297 F 115 : Vue en plan - (Laruaz jean-Marie)	Photo 298 F 156 : Vue en plan - (Laruaz jean-Marie)	Photo 299 F 156 : Coupe - (Laruaz jean-Marie)	Photo 300 F 117 : Vue en plan - ( )



				
Photo 301 F 117 : Coupe - ()	Photo 302 F 84 : Vue en plan - (Laruaz Jean-Marie)	Photo 303 F 84 : Coupe - (Laruaz Jean-Marie)	Photo 304 F 168 : Coupe - ()	Photo 305 F 69 : Vue en plan - ()
				
Photo 306 F 70 : Vue en plan - ()	Photo 307 F 71 : Vue en plan - ()	Photo 308 F 73 : Vue en plan - ()	Photo 309 F 72 : Coupe - ()	Photo 310 F 176 : Coupe - ()
				
Photo 311 F 68 : Vue en plan - (Gransar Marc)	Photo 312 F 68 : Coupe - (Gransar Marc)	Photo 313 F 94 : Coupe - (Barret Michel)	Photo 314 F 94 : Vue en plan - (Barret Michel)	Photo 315 F 67 : Vue en plan (en cours de fouille) - (Mortreau Joël)
				
Photo 316 F 67 : Coupe - (Mortreau Joël)	Photo 317 F 199 : Vue en plan - (David Samuel)	Photo 318 F 199 : Coupe - (David Samuel)	Photo 319 F 153 : Vue en plan - (David Samuel)	Photo 320 F 153 : Coupe - (David Samuel)
				
Photo 323 F 67 : Coupe - (Mortreau Joël)	Photo 324 F 81 : Vue en plan - (Houdayer Matthieu)	Photo 325 F 81 : Coupe - (Houdayer Matthieu)	Photo 333 F 80 : Vue en plan - (David Samuel)	Photo 334 F 80 : Coupe - (David Samuel)
				
Photo 335 F 80 : Coupe - (David Samuel)	Photo 336 Vue en plan - (David Samuel)	Photo 337 F 4 : Vue en plan - (David Samuel)	Photo 338 F 4 : Vue en plan - (David Samuel)	Photo 340 F 4 : Coupe - (David Samuel)





Photo 341  
F 81, 109, 200 : Vue en plan - ()



Photo 349  
F 83 : Vue en plan - (David Samuel)



Photo 350  
F 83 : Coupe - (David Samuel)



Photo 351  
F 83 : Coupe - (David Samuel)



Photo 352  
F 64, 66 : Vue décapage - (Gransar Marc)



Photo 353  
F 64, 66 : Coupe - (Gransar Marc)

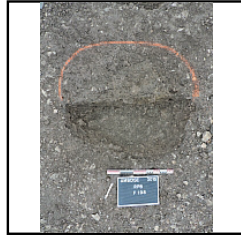


Photo 354  
F 198 : Vue en plan - (David Samuel)



Photo 355  
F 198 : Coupe - (David Samuel)



Photo 356  
F 198 : Coupe - (David Samuel)



Photo 357  
F 95 : Vue en plan - (David Samuel)



Photo 358  
F 95 : Coupe - (David Samuel)



Photo 359  
F 183 : Vue en plan - ()



Photo 360  
F 183 : Coupe - ()



Photo 361  
F 55 : Coupe - ()



Photo 362  
F 55 : Vue en plan - ()



Photo 363  
F 56 : Vue en plan - ()



Photo 364  
F 57 : Vue en plan - ()



Photo 365  
F 170 : Vue en plan - ()



Photo 366  
F 171 : Coupe - ()



Photo 367  
F 169 : Coupe - ()

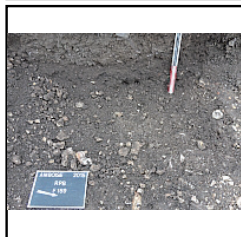


Photo 368  
F 169 : Vue en plan - ()



Photo 369  
F 101 : Vue en plan - (Laruaz Jean-Marie)



Photo 381  
F 157, 211 : Coupe - ()



Photo 382  
F 157, 211 : Coupe - ()



Photo 383  
F 157, 211 : Partie ouest de la coupe - ()



Photo 384  
F 157, 211 : Partie est de la coupe - ()



Photo 385  
F 106 : Vue en plan - ()



Photo 386  
F 106 : Coupe - ()


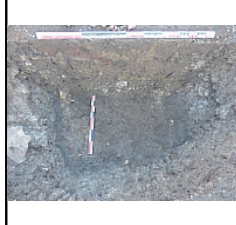













Photo 387  
F 213, 214 : Coupe - (Couderc Agnès)



Photo 388  
F 213, 214 : Coupe - (Couderc Agnès)



				
Photo 393 F 58 : Vue en plan - (Gransar Marc)	Photo 394 F 58 : Vue en plan du fond (Gransar Marc)	Photo 395 F 147 : Coupe - (Couderc Agnès)	Photo 396 F 106 : Vue en plan - (Barret Michel)	Photo 397 F 106 : Vue parements - (Barret Michel)
				
Photo 398 F 147 : Coupe - (Couderc Agnès)	Photo 401 F 213, 214 : Coupe - (Couderc Agnès)	Photo 402 F 213, 218 : Coupe - (Couderc Agnès)	Photo 403 F 58 : Vue en plan - (Gransar Marc)	Photo 404 F 58 : Coupe - (Gransar Marc)
				
Photo 405 F 58 : Coupe - (Gransar Marc)	Photo 406 F 120 : Vue en plan - ()	Photo 407 F 104 : Coupe - ()		

#### Lot n° 4 *Sépulture*








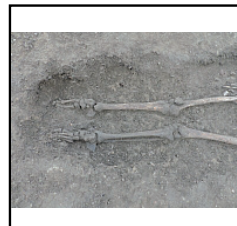


				
Photo 85 F 121 : Vue générale - (Gaultier Matthieu)	Photo 86 F 121 : Vue générale - (Gaultier Matthieu)	Photo 87 F 121 : Vue générale - (Gaultier Matthieu)	Photo 88 F 121 : Partie supérieure du squelette - (Gaultier Matthieu)	Photo 89 F 121 : Vue médiane du squelette avec poignard et bracelet. - (Gaultier Matthieu)
				
Photo 90 F 121 : Vue partie inférieure du squelette - (Gaultier Matthieu)	Photo 91 F 121 : Vue pieds du squelette - (Gaultier Matthieu)	Photo 92 F 121 : Vue pieds - (Gaultier Matthieu)	Photo 93 F 121 : Vue jambes - (Gaultier Matthieu)	Photo 94 F 121 : Vue partie médiane - (Gaultier Matthieu)





Photo 95  
F 121 : Partie supérieure du squelette avec poignard et bracelet. - (Gaultier Matthieu)



Photo 96  
F 121 : Vue partie supérieure - (Gaultier Matthieu)



Photo 97  
F 121 : Cage thoracique avec poignard et bracelet visibles - (Gaultier Matthieu)



Photo 98  
F 121 : Crâne - (Gaultier Matthieu)



Photo 99  
F 121 : Vue jambes - (Gaultier Matthieu)



Photo 100  
F 121 : Vue jambes et pieds - (Gaultier Matthieu)



Photo 101  
F 121 : Pieds - (Gaultier Matthieu)



Photo 102  
F 121 : Jambes - (Gaultier Matthieu)



Photo 103  
F 121 : Partie médiane - (Gaultier Matthieu)



Photo 104  
F 121 : Vue du bassin au crâne - (Gaultier Matthieu)



Photo 105  
F 121 : Vue générale - (Gaultier Matthieu)



Photo 106  
F 121 : Détail bracelet - (Gaultier Matthieu)

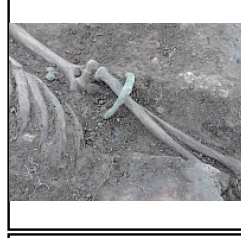


Photo 107  
F 121 : Détail bracelet - (Gaultier Matthieu)



Photo 108  
F 121 : Détail bracelet - (Gaultier Matthieu)



Photo 109  
F 121 : Détail bracelet - (Gaultier Matthieu)



Photo 110  
F 121 : Poignard (épée ?) - (Gaultier Matthieu)



Photo 111  
F 121 : Poignard (épée ?) - (Gaultier Matthieu)



Photo 112  
F 121 : Poignard (épée ?) - (Gaultier Matthieu)



Photo 113  
F 121 : Poignard (épée ?) - (Gaultier Matthieu)



Photo 114  
F 121 : Poignard (épée ?) - (Gaultier Matthieu)



Photo 115  
F 121, : Poignard (épée) - (Gaultier Matthieu)

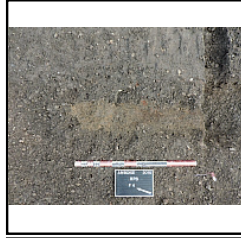


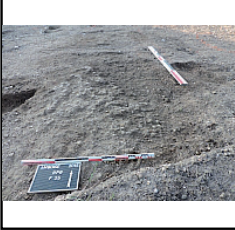

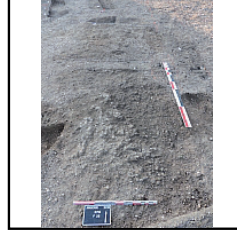
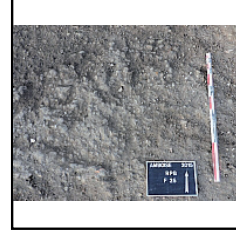






Photo 339  
F 4 : Vue décapage - (David Samuel)



**Lot n° 5 Fossés**

				
Photo 124 F 103 : Vue en plan - (Barret Michel)	Photo 125 F 103 : Coupe - (Barret Michel)	Photo 152 F 66 : Coupe - (Gransar Marc)	Photo 183 F 97 : Vue en plan de l'extrémité Est du fossé - (Bartholome Sandrine)	Photo 184 F 97 : Coupe - (Bartholome Sandrine)
				
Photo 191 F 98, 181 : Vue en plan - (Laruaz Jean-Marie)	Photo 408 F 77, 78 : Vue en plan - (Houdayer Matthieu)	Photo 409 F 77, 78 : Coupe - (Houdayer Matthieu)	Photo 410 F 77 : Vue en plan - (Houdayer Matthieu)	Photo 411 F 77 : Coupe - (Houdayer Matthieu)
				
Photo 450 F 65 : Coupe - (Mortreau Joël)				

**Lot n° 6 Bâtiments**

				
Photo 194 F 25, 136 : Vue en plan - (David Samuel)	Photo 195 F 25, 136 : Vue générale - (David Samuel)	Photo 196 F 25, 136 : Vue en plan - (David Samuel)	Photo 197 F 25, 136 : Vue de détail - (David Samuel)	Photo 198 F 25, 136 : Vue de détail - (Gaultier Matthieu)
				
Photo 199 F 25, 136 : Vue en plan - (David Samuel)	Photo 200 F 132 : Vue en plan - (Laruaz Jean-Marie)	Photo 201 F 132 : Coupe - (Laruaz Jean-Marie)	Photo 237 F 188 : Vue en plan - (David Samuel)	Photo 238 F 188 : Coupe - (David Samuel)












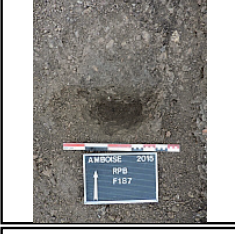



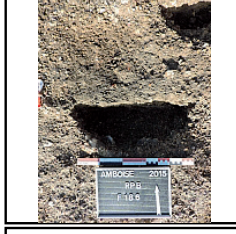

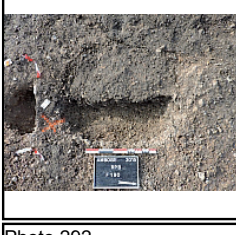

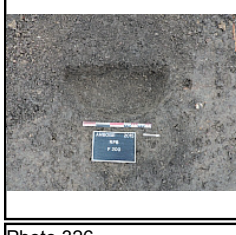

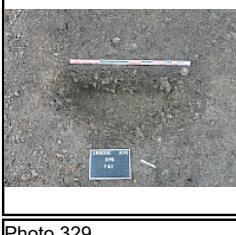
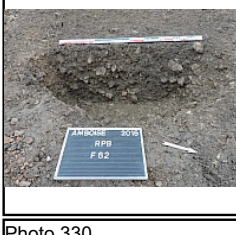
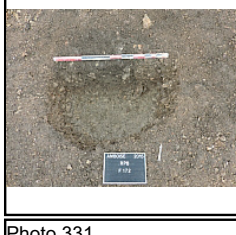


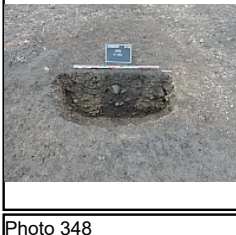


				
Photo 239 F 135 : Vue en plan - (David Samuel)	Photo 240 F 135 : Coupe - (David Samuel)	Photo 241 F 191 : Vue en plan - (David Samuel)	Photo 242 F 191 : Coupe - (David Samuel)	Photo 243 F 192 : Vue en plan - (David Samuel)
				
Photo 244 F 192 : Coupe - (David Samuel)	Photo 247 F 193 : Vue en plan - (David Samuel)	Photo 248 F 193 : Coupe - (David Samuel)	Photo 249 F 185 : Vue en plan - (David Samuel)	Photo 250 F 185 : Coupe - (David Samuel)
				
Photo 253 F 187 : Vue en plan - (David Samuel)	Photo 254 F 187 : Coupe - (David Samuel)	Photo 255 F 136 : Vue en plan - (David Samuel)	Photo 256 F 136 : Vue décapage - (David Samuel)	Photo 288 F 186 : Vue en plan - (David Samuel)
				
Photo 289 F 186 : Coupe - (David Samuel)	Photo 292 F 190 : Vue en plan - (David Samuel)	Photo 293 F 190 : Coupe - (David Samuel)	Photo 326 F 200 : Vue en plan - (Barret Michel)	Photo 327 F 200 : Coupe - (Barret Michel)
				
Photo 328 F 173 : Vue en plan - (Mortreau Joël)	Photo 329 F 62 : Vue en plan - (Gransar Marc)	Photo 330 F 62 : Coupe - ( )	Photo 331 F 172 : Vue en plan - (Gransar Marc)	Photo 332 F 172 : Coupe - (Gransar Marc)
				
Photo 346 F 173 : Coupe - (Mortreau Joël)	Photo 347 F 173 : Coupe - (Mortreau Joël)	Photo 348 F 173 : Vue en plan - (Mortreau Joël)	Photo 374 F 202 : Vue en plan - (Gransar Marc)	Photo 375 F 202 : Vue décapage - (Gransar Marc)



				
Photo 376 F 59 : Vue en plan - (Gransar Marc)	Photo 377 F 59 : Vue décapage - (Gransar Marc)	Photo 412 F 216 : Vue en plan - (Mortreau Joël)	Photo 413 F 216 : Coupe - (Mortreau Joël)	Photo 414 F 220 : Vue en plan - (Gransar Marc)
				
Photo 415 F 220 : Coupe - (Gransar Marc)	Photo 416 F 219 : Vue décapage - (Mortreau Joël)	Photo 417 F 219 : Coupe - (Mortreau Joël)	Photo 418 F 219 : Vue en plan - (Mortreau Joël)	Photo 419 F 221 : Vue en plan - (Gransar Marc)
				
Photo 420 F 219 : Coupe - (Gransar Marc)	Photo 421 F 217 : Vue en plan - (Mortreau Joël)	Photo 422 F 217 : Coupe - (Mortreau Joël)	Photo 423 F 173, 62, 172, 200, 202, 216, 217, 219, 220, 221 : Vue générale de l'ensemble 1. - (Gransar Marc)	Photo 424 F 173, 62, 172, 200, 202, 216, 217, 219, 220, 221 : Vue générale de l'ensemble 1. - (Gransar Marc)
				
Photo 425 F 173, 62, 172, 200, 202, 216, 217, 219, 220, 221 : Vue générale de l'ensemble 1. - (Mortreau Joël)	Photo 426 F 173, 62, 172, 200, 202, 216, 217, 219, 220, 221 : Vue générale de l'ensemble 1. - (Gransar Marc)	Photo 427 F 173, 62, 172, 200, 202, 216, 217, 219, 220, 221 : Vue générale de l'ensemble 1. - (Mortreau Joël)		

**Lot n° 7 Palissade**

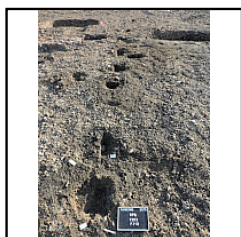


Photo 371  
F 203, 210 : Vue  
d'ensemble des trous de  
piquets de la palissade -  
(David Samuel)

## **Inventaire des documents numériques (Rue du Petit Bonheur et ruelle Farcin)**

- 1 DVD joint (en 1 exemplaire) comprenant le fichier d'assemblage du rapport en .pdf (Acrobat 9.5 –compatible dès version 5)

Fichiers numériques susceptibles de figurer lors du versement :

- 1 dossier In Design (CS4) comprenant les liens (.ai, .pdf, .jpg, .tif) du présent rapport
- 1 dossier comprenant les fichiers topographiques (.dwg, .shp)
- 1 dossier comprenant les photographies numériques (.jpeg)
- 1 dossier comprenant le texte du rapport (.doc ou .odt)
- 1 dossier comprenant les inventaires (format .xls)

## **Inventaire de la documentation écrite (Rue du Petit Bonheur et ruelle Farcin)**

1 classeur de fiches de Faits, d'US, de sondages

1 cahier de fouille



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère de la Culture  
et de la Communication  
ministère de  
l'Éducation nationale, de  
l'Enseignement supérieur  
et de la Recherche

### Chronologie

La Tène finale Haut-  
Empire

### Sujets et thèmes

Agglomération  
Urbanisme  
Architecture  
Cave  
Puits  
Sépulture

### Mobilier

Céramique  
Instrumentum  
Monnaie  
Faune  
Statue

Le chantier réalisé à Amboise, rue du Petit Bonheur et ruelle Farçin, au cours de l'automne 2015, a permis d'explorer la surface la plus importante jamais documentée sur l'*oppidum* d'*Ambacia* (1 700 m<sup>2</sup>). Situés sur le flanc sud de cette agglomération, les vestiges permettent de suivre la mise en place d'un quartier d'habitat, relativement dense, autour du deuxième tiers du I<sup>er</sup> s. av. n.è. Plusieurs constructions en bois, associées à des structures de stockage (caves et celliers), ont été mises en évidence. Ces constructions s'organisent selon une trame régulière, mise en œuvre préalablement, et elles définissent principalement trois pôles d'occupation. Le mobilier associé à ces différents pôles trahit le statut social variable des occupants. Une deuxième trame, matérialisée par des fossés parallèles, vient ensuite se surimposer à la première, sans modifier l'organisation du quartier. Pour cette première période, on peut également signaler la découverte singulière d'une inhumation en pleine terre. Elle contenait la dépouille d'un homme, possédant un bracelet en alliage cuivreux au bras gauche et un poignard en fer dans son fourreau sur le côté droit. Ces attributs, fréquemment attestés sur les représentations en ronde-bosse de cette période, confèrent un statut particulier à cet individu, tout comme la localisation de sa tombe, relativement inédite, au cœur de l'*oppidum*.

De nombreuses structures profondes, interprétées pour la plupart comme des puits, indiquent des besoins en eau importants. Leurs comblements respectifs ont livré des quantités de mobilier très significatives qui révèlent entre autres choses des pratiques de nature rituelle. Il s'agit notamment de dépôts organisés mettant en scène des objets possédant une charge symbolique forte, tels que des meules complètes, des bois de cerf et une exceptionnelle statuette en calcaire. Cette dernière, qui appartient au groupe des assis en tailleur, principalement représenté dans le Centre-Ouest de la Gaule, constitue l'attestation la plus ancienne de ce type qui soit complète, et dans un contexte clos. Si l'on accepte de considérer la présence de bois de cerf comme un palliatif symbolique de l'identité du personnage, il pourrait alors également s'agir de la plus ancienne représentation du dieu *Cernunnos*.

Au cours de la période augustéenne, ce quartier de la ville connaît une période de mutation importante. Deux des pôles d'occupation sont visiblement abandonnés, et les nouvelles constructions sont beaucoup plus clairsemées. Ces constats évoquent un phénomène de dépopulation, déjà observé ailleurs sur l'*oppidum* d'Amboise – *Caesarodunum*. Le secteur est toutefois occupé en continu jusqu'à la fin du II<sup>e</sup> s. ou le début du III<sup>e</sup> s. de n.è. Bien qu'aucun bâtiment n'ait été clairement identifié, les architectures de cette période sont renseignées par plusieurs indices (couverture en tuile, clous de charpente, moellons maçonnés, appliques décoratives). Les bâtiments étaient probablement faiblement ancrés au sol et n'ont donc pas laissé d'empreinte. La présence de deux celliers et de plusieurs puits maçonnés dans le tiers nord de la fouille alimente les réflexions sur la nature de l'occupation à cette période. Les activités, quant à elles, ne semblent guère évoluer d'une période à l'autre, hormis la sidérurgie et le tissage, qui sont attestés par des indices plus nombreux pour la période romaine. Au final, ce secteur apparaît plutôt comme un quartier à vocation résidentielle, où se déroulent marginalement des activités artisanales. Pour finir, la présence d'un petit monument adossé à la sépulture gauloise permet d'envisager que le souvenir de cet individu a été entretenu pendant au moins un siècle au cours du Haut-Empire.

### CD37 (Sadil)

Hôtel du département, place de la Préfecture  
37927 Tours cedex 9

### Inrap Centre-Île-de-France

Immeuble «Les Diamants»  
41 rue Delizy, 93692 Pantin cedex  
Tél. 01 41 83 75 30, [centre-ile-de-france@inrap.fr](mailto:centre-ile-de-france@inrap.fr)

### Centre Archéologique de Tours

148 avenue Maginot, 37100 Tours

[www.inrap.fr](http://www.inrap.fr)